/ll Vantone art 213 colle Leggi n° Deus

RECUEIL
HISTORIQUE,
CHRONOLOGIQUE,
ET
TOPOGRAPHIQUE,
DES
ARCHEVECHEZ,
EVÊCHEZ,
ABBAYES ET PRIEUREZ
DE FRANCE,

TANT D'HOMMES, QUE DE FILLES,

DE NOMINATION ET COLLATION ROYALE,

AVEC

Les noms des Titulaires, la Taxe en Cour de Rome, telle qu'elle eſt ſur le Livre de la Chambre Apoſtolique, les Revenus, les unions, & Penſions ſur ces Bénéfices, & le nombre des Cures.

Le tout diſtribué par Dioceſes, par ordre Alphabetique; Enrichi de dix-huit Cartes Geographiques, & les Armes des Archevêques.

DEDIE' A SON ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURBON,

Par Dom BEAUNIER, *Religieux Benedictin.*

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez ALEXIS-XAVIER-RENE' MESNIER, Libraire-Imprimeur, ruë S. Severin, au Soleil d'or, ou en ſa Boutique au Palais, Grand'Salle.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROY.

BIBLIOTHECA

CSP

BX
1529
.B4
1796
v.2

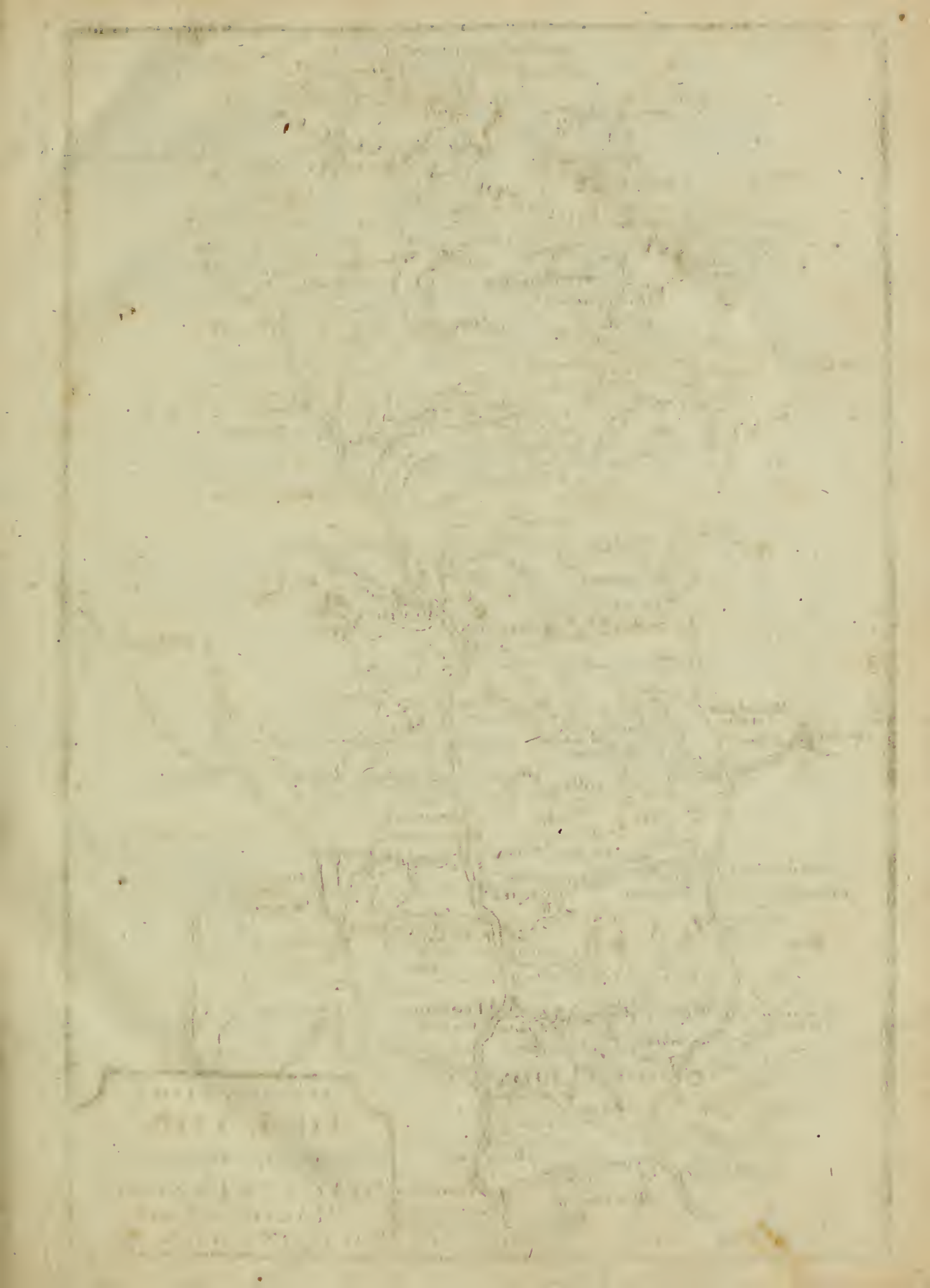

ARCHEVÊCHÉ DE LYON

et Ses Suffragans, qui Sont

D'AUTUN, LANGRES, MACON, ET DE CHALONS Sur Saone

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

Titulaires.	Florin.	Revenu
M François Paul de Neuville Villeroy Abbé de Fecamp, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Commandeur des Ordres du Roy, depuis le mois de Fevrier 1724.		

LYON, en Latin, *Lugdunensis*, Métropole de la *Premiere Lionnoise*, dans l'exarcat des *Gaules*, au confluent de la *Saone* & du *Rhone*; elle estoit autrefois capitale de la *Gaule Celtique*, appellée *Lionnoise* de son nom. Les avantages de cette Ville n'engagérent pas les Prélats à étendre fort loin leur pouvoir & leur jurisdiction durant plusieurs siecles. Mais *Gebuin* Archevêque de *Lyon* ayant fait entendre au Pape *Gregoire* VII. que les Papes ses Prédécesseurs, avoient donné aux Archevêques de *Lyon*, la Primatie sur

TITULAIRES quatre Provinces des *Gaules*, ou sur quatre Archevêchés; Florin. Levend.
sçavoir, *Lyon* ou *premiere Lyonnoise*, *Tours*, ou *troisiéme Lyonnoise*, *Sens* ou *quatriéme Lyonnoise*, *Paris* ou *cinquieme Lyonnoise*; & qu'ils en avoient joüi paisiblement; il obtint l'an 1079 du Pape *Gregoire* VII. une Bulle, par la quelle il fut reconnu & confirmé Primat sur ces quatre Provinces Ecclésiastiques de la *Celtique*; & quoique l'exposé de *Gebuin* ne fût pas veritable, parce qu'au contraire les Archevêques de *Sens* avoient joüi du droit primatial jusqu'à ce tems là durant deux cents ans, depuis le regne de *Charles le Chauve*; les Papes soutinrent pendant plusieurs années ce qu'avoit fait *Gregoire* VII. de sorte que *Urbain* II. fit décider la question au Concile de *Clermont* en faveur de l'Archevêque de *Lyon*; mais les Archevêques de *Sens* & de *Roüen*, ne voulurent point se soumettre à celui de *Lyon*, & furent même appuyés des Roys de *France*. Ces deux Prélats se maintinrent paisiblement dans l'indépendance durant plus de trois cents ans, jusqu'à la fin du regne de *Charles* VII. Ce fut pour lors que *Charles de Bourbon*, Archevêque de *Lyon* qui fut depuis Cardinal entreprit de soumettre à la Primatie, les trois Archevêchés de *Sens*, de *Roüen* & de *Tours*; il obtint par défaut une Sentence aux Requêtes du Palais de *Paris*, contre Loüis de *Melun* Archevêque de *Sens*, qui ne s'en releva pas, & laissa prendre possession du droit primatial à l'Archevêque de *Lyon*. *Jean Bernard* Archevêque de *Tours* imita l'Archevêque de *Sens*; mais le Cardinal d'*Etouteville* Archevêque de *Roüen*, s'opposa aux entreprises de l'Archevêque de *Lyon*. Le differend de ces deux Archevêques fut porté devant le Cardinal *Capranica*, Légat du S. Siege en *France*, qui décida la Cause en faveur de l'Archevêque de *Roüen*. L'Archevêque de *Lyon* ayant appellé du Légat, au Pape, & la Cause ayant esté portée à *Rome* devant *Calixte* III. ce Pape confirma le Jugement de son Légat; ainsi les Archevêques de *Roüen* sont demeurés paisibles dans leur

TITULAIRES. leur Province, durant deux cents quarante ans. Enfin M. de *S. Georges* Archevêque de *Lyon*, voulut faire revivre les vieilles prétentions de ſes Prédéceſſeurs, & attaqua M. de *Colbert* Archevêque de *Rouen*; leur differend ayant été porté devant le Roy *Loüis* XIV. il decida par un Arreſt de ſon Conſeil du 12. May 1702. que l'Egliſe de *Roüen* n'eſtoit en rien ſujette à celle de *Lyon*; faiſant deffenſe à l'Archevêque de cette derniere Ville, de troubler celui de *Roüen*, en la poſſeſſion immémoriale où il eſtoit, de ne reconnoître au deſſus de lui aucun Primat, & d'autre Superieur immédiat que le Pape. Neanmoins l'Archevêque de *Lyon* a des raiſons & des exemples qui prouvent que l'Archevêché de *Roüen* a eſté ſoumis à ſa Primatie.

Le droit de cette primatie conſiſte dans le pouvoir de juger des Cauſes pour leſquelles on appelle des Sentences de ces Métropolitains & de leurs ſuffragans. La Primatie de *Lyon* eſt la ſeule dans le Royaume qui ſoit aujourd'hui en poſſeſſion de cet ancien droit. Les autres, comme celle de *Bourges*, *Bordeaux* &c. ne ſont plus que des titres.

Quoique l'Archevêque de *Tours* ſe fût ſoumis à la Primatie de *Lyon*; l'Archevêque *Charles de Bourbon* ne put étendre la Primatie que ſur les trois Diocéſes de *Tours*, du *Mans* & d'*Angers*; car pour les neuf Evêques de *Bretagne*, ils s'en exempterent, appuyez de l'autorité & de la protection de leur Duc *François II.* enſorte que les appels de l'Official Métropolitain, établi par l'Archevêque de *Tours* en *Bretagne*, ont toûjours reſſorti immédiatement à *Rome*, & les *Bretons* ſe ſont maintenus juſqu'à preſent indépendans de la primatie de *Lyon*.

Les Archevêques de *Lyon* qu'on y voit dès l'an 170. ſe glorifient d'avoir porté le nom de Patriarches dès le ſixiéme ſiecle; cependant on ne voit point qu'ils ayent exercé aucune primatie juſqu'au tems de *Gregoire* VII. qui avoit eſté Chanoine de cette Egliſe. *Roüen* ne s'en mit pas beaucoup en peine, parce qu'ils eſtoient ſous un autre

TITULAIRES. Maître temporel, & par-là se tira d'affaire; mais *Tours* & *Sens* reclamerent fortement, & s'attirerent de nouvelles jussions, qui n'auroient pourtant point eu de lieu, si les Roys de *France*, ne s'en estoient mêlez; car l'Archevêque de *Lyon* leur ayant cedé le Domaine souverain de la Ville, où il avoit prétention, ils l'en recompenserent en lui cédant le domaine utile, & en appuyant la Primatie sur ces deux Métropoles l'an 1312. les Archevêques de *Lyon* en estoient autrefois les premiers Seigneurs, ce qui causa de grands differens, entre ces prélats & les Comtes de *Lyonnois*, pour la Jurisdiction, dont la proprieté avoit esté confirmée l'an 1157. à l'Archevêque *Heraclius* par *Frederic* I. surnommé *Barberousse*. Cet Empereur avoit declaré que tous les droits de régale appartenoient à l'Archevêque de *Lyon* dans son Archevêché, où il ne reconnoissoit aucun superieur au temporel que l'Empereur; la Bulle fut donnée à *Arbois*, & dattée du 18. de Novembre de l'an 1157. L'Empereur y déclare, qu'il veut *que la Ville de Lyon & tout l'Evêché, soient francs & exempts de toute puissance & domination étrangere, sinon de l'Imperiale pour la Justice.* Cette Bulle déplût fort à *Guy* Comte de *Forez*, qui prenoit la qualité de Comte de *Lyonnois*. Il entra dans *Lyon* à main armée, & obligea l'Archevêque *Heraclius*, de se retirer pour éviter ses emportemens. Le Pape *Alexandre* III. instruit des prétentions de l'un & de l'autre, crût entierement assoupir ce differend, en ordonnant que l'Archevêque & le Comte de *Forez* joüiroient également de tous droits, tant utiles qu'honorables dans *Lyon*. Mais cet accommodement n'eût pas tout l'effet que le Saint Pere avoit crû, & il y eût toûjours des contestations jusqu'à ce qu'en 1173. *Guy* II. Comte de *Forez* fit un échange avec l'Archevêque *Guichard*, qui fut approuvé & ratifié par le même Pape. Par cette transaction le Comte de *Forez* céda à l'Eglise de *Lyon* tout ce qui lui apartenoit dans cette Ville, & dans le *Lyonnois*, & l'Eglise de *Lyon* lui céda plusieurs

Florins Revez;

TITULAIRES. plusieurs Terres qu'elle possédoit en *Forez* & en *Beaujolois*, & onze cents marcs d'argent pour la plus valuë des choses cedées par le Comte. C'est là cette transaction que chaque Archevêque à la prestation du serment qu'il fait dans l'Eglise, lors de sa prise de possession, jure expressément d'observer. Les Chanoines font le même serment dans le Chapitre où il sont reçûs. Cet accord fut confirmé par le Pape *Lucius* III. l'an 1180. & même par *Philippe Auguste* Roy de *France*, que le Comte de *Forez* reconnoissoit alors pour Souverain, & son Seigneur feodal.

Il n'en estoit pas de même des Archevêques de *Lyon*, qui reconnoissoient dans le même tems les Empereurs, puisque l'Archevêque *Jean* de *Bellesmains* fit hommage de son temporel à l'Empereur *Fréderic Barberousse* l'an 1184. Ces Prélats avoient un grand nombre de Vassaux au de-là de la *Saone*, & au deçà du *Rhone*, & ils estoient Seigneurs suzerains d'*Aunonay* & d'*Argental*, qui sont sur les confins du *Vivarais* & du *Lyonnois*, dans le Diocése de *Vienne*. Ces Seigneuries estoient possedées l'an 1232. par *André* de *Bourgogne*, Dauphin de *Viennois*, qui en fit hommage à *Robert d'Auvergne* Archevêque de *Lyon*. Le Dauphin avoit à cause de ces Seigneuries une place de Chanoine honoraire dans le Chapitre de S. *Jean*; il voulut conserver cet honneur à perpetuité aux Dauphins ses Successeurs, en unissant pour toûjours les mêmes Baronies au Comté d'*Albon*, ce qui neanmoins ne fut pas suivi: parce que le *Dauphiné*, le *Viennois*, & le Comté d'*Albon*, passerent de la maison de *Bourgogne* à celle de la *Tour du Pin*, & la Seigneurie d'*Aunonay* vint aux Seigneurs de *Villars* en *Bresse*, dont les Seigneurs de Lévy, depuis Dues de *Ventadours*, heriterent dans le treiziéme siecle, qui est celui ou vivoit l'Archevêque *Robert d'Auvergne*. L'Empereur *Fréderic* II. ayant esté excommunié & deposé, le pouvoir Impérial demeura aneanti à *Lyon*, & dans une partie du Royaume d'*Arles*. Les Habitans de la Ville de *Lyon* s'é-

Florins. Revenu

Florins Reven.

Tyrolaires tans mis en pleine liberté, contraignirent l'Archevêque d'implorer la protection des Roys de *France Saint Loüis*, *Philippe le Hardy*, & *Philippe le Bel*. Le dernier voulut avoir la Souveraineté de *Lyon*, qui avoit encore appartenu aux derniers Roys de la seconde race ; il y trouva de grandes oppositions de la part du Pape *Boniface* VIII. & de l'Archevêque *Beraud* de *Gout*, & quoique *Henry* de *Villars*, qui succéda à *Beraud*, fit serment de fidelité au Roy, ce different, qui fit grand bruit, dura jusqu'à l'an 1305. Ce fut alors que *Loüis* de *Villars* Archevêque de *Lyon* se mit sous la garde & protection de *Philippe le Bel*. Ce Prélat reconnut même la Souveraineté du Roy, à la charge que les Causes d'appel de la Justice de l'Archevêque ne seroient portées que devant le Roy ou à son Parlement. On convint que le Gardien qui seroit establi à l'avenir dans la Ville de *Lyon* par le Roy, seroit changé tous les ans, & l'Archevêque s'obligea de faire serment de fidelité aux Roys de *France*. Cet accord fut ratifié par *Philippe le Bel*, qui en donna ses Lettres authentiques l'an 1307. & dans le même tems, il érigea la Seigneurie de *Lyon*, qui n'étoit qu'une Baronie, en Comté, qu'il laissa avec la Justice à l'Archevêque, & au Chapitre de S. *Jean*; & c'est là l'origine du titre des Comtes de *Lyon*, que prennent les Chanoines de cet Eglise.

Les Habitans de *Lyon* qui n'aimoient pas ces Seigneurs Eccléſiastiques, s'opposerent à cet accord. Il y avoit même des gens d'Eglise, & sur tout des Abbés, qui s'en plaignoient ; de sorte que le Roy *Philippe le Bel* passant à *Lyon* l'an 1312. fut obligé de donner une déclaration en faveur des Abbés d'*Ainay*, de l'*Isle Barbe* & de *Savigny*, & des Nobles du Pays, sans neanmoins vouloir rompre l'accord de l'an 1307. pour ce qui regardoit la Ville de *Lyon*. Dans le même tems, *Philippe de Savoye* Archevêque de *Lyon*, échangea la Seigneurie & la Justice de cette Ville avec le Roy, qui lui donna un équivalent; ce qui fut confirmé par

Loüis

TITULAIRES. *Loüis Huttin* l'an 1315. *Philippe le long*, frere & ſucceſſeur de *Loüis*, preſſé par le Pape *Jean* XXII. remit cette Seigneurie & la Juſtice de *Lyon* aux Archevêques, à la charge qu'ils la tiendroient ſous la Souveraineté des Roys de *France*. Il y avoit toûjours nonobſtant cela à *Lyon* un Gardien Royal, dont l'Archevêque *Pierre* de *Savoye* ſe plaignit à *Philippe* de *Valois*; ce qui ne ſervit de rien à ce Prélat, ayant été debouté de ſa demande par Arrêt de la Cour rendu au mois de Juillet l'an 1328. Florins Revon.

Cinq ans après le Comte *Palatin Henry* s'engagea de faire ceder par tout l'Empire, le droit que les Empereurs avoient ſur la Ville, l'Egliſe, les Régales & le territoire de *Lyon*, en cas qu'il fût élû Roy des *Romains*; ce qui n'eut aucune exécution, car cette élection ne fut pas faite; mais depuis ce tems là les Empereurs n'ont plus ſoutenu leurs prétentions ſur *Lyon*. Le Roy *Charles* VI. avoit alors des Juges dans la Ville de *Lyon* qui y furent maintenus contre les pourſuites de l'Archevêque *Philippe* de *Turey*, par Arrêt du Conſeil rendu l'an 1394. Les differents ont éte fréquens entre les Juges Royaux & les Archevêques, qui avoient ſouvent le peuple pour eux, & qui par ce moyen ont toûjours conſervé la Seigneurie & la Juſtice dans leur Ville, nonobſtant les troubles qu'on leur a fait, juſqu'à l'an 1563. Ce fut pour lors que ſous le regne de *Charles* IX. *Antoine d'Albon* étant Archevêque de *Lyon*, on fit en France une grande alienation du temporel de l'Egliſe, à cauſe des guerres civiles pour la religion. Le droit de Juſtice que l'Archevêque avoit à *Lyon* fut expoſé en vente, & ajugé au Roy dernier encheriſſeur. Depuis ce tems-là toute la Juſtice a éré entre les mains des Officiers du Roy dans la Ville de Lyon, où *Henry* II. avoit établi un Préſidial dès l'an 1551.

Saint Pothin ou *Saint Photin*, envoyé d'*Aſie* par *S. Polycarpe*, fut le premier Evêque de *Lyon*, & fut martyriſé l'an 177. S. *Irenée* lui ſucceda, & fut martyriſé ſous l'Empereur *Severe*.

TITULAIRES. *Severe*. S. *Juſt* fut Evêque de *Lyon* après S. *Veriſſime*, du temps de l'Empereur *Gratien* : il mourut en *Egypte*. Il eut S. *Albin* pour ſucceſſeur, ou, ſelon d'autres, S. *Antioque*. S. *Eucher* fut fait Evêque vers l'an 434. après *Senateur*, ou après S. *Sicaire*, & mourut vers l'an 454. S. *Veran* paſſe pour un ſaint Evêque du lieu, mais ſans preuve. On le met entre S. *Eucher* & S. *Patient*, & l'on compte ce dernier pour le vingt-quatriéme Evêque de *Lyon* : Il fut élû vers l'an 467. vers la fin du Pontificat du Pape *Hilaire*, ou le commencement de celui de *Simplice*. Il mourut en 491. S. *Viventiol* fut Evêque de *Lyon* au commencement du ſixiéme ſiecle, après *Etienne* ſucceſſeur de S. *Ruſtique*. S. *Loup* ſucceda à S. *Viventiol*, vers l'an 523 quelques-uns mettent entre eux un S. *Eucher*, qu'ils appellent ſecond du nom ; mais on croit qu'il n'y en a qu'un de ce nom. S. *Serdot*, compté pour trentiéme Evêque de *Lyon*, ſucceda à S *Viventiol*, ou plûtôt à *Leonce* ſucceſſeur de S. *Loup*. S. *Nizier* en fut fait Evêque l'an 551. après la mort de S. *Serdot* ſon oncle, & mourut en 573. S. *Arige* en fut fait Evêque vers l'an 602. après *Secondin* ſucceſſeur d'*Ethere*, & mourut vers l'an 614. S. *Chaumond*, fils & frere de Gouverneurs de *Lyon*, fut fait Evêque après *Vivence* vers le milieu du ſeptiéme ſiécle ſous *Clovis* II. & fut tué vers l'an 659. S. *Lambert* fut élû Evêque de la Ville après S. *Genés*, l'an 678. & mourut en 688. *Agobard*, dit S. *Aguebaud*, fut fait Evêque de *Lyon* l'an 814 du vivant même de ſon prédeceſſeur *Leidrad*, & mourut en 840. S. *Remy* fut mis ſur ce Siege après la mort d'*Amolon* ſucceſſeur d'*Agobard*, l'an 859. & mourut en 875 S. *Sidoine Apollinaire* eſt particulierement honoré à *Lyon*, à cauſe des habitudes qu'il y avoit euës de ſon vivant. M. de *Villeroy*, aujourd'hui [1725.] eſt le cent vingt-ſixiéme Archevêque de *Lyon*. Ce Diocéſe eſt diviſé en 19. Archiprêtrez, dont dix ſont en *Lyonnois*, *Forez* & *Beaujollois*, deux en *Dauphiné*, comprenant cinquante Paroiſſes, & les ſept autres ſoixante-quatre Paroiſſes, en *Dombes*

Florins Revenu

Florins | Reven.

TITULAIRES. *Dombes*, dix-sept en *Bourgogne*, cent soixante en *Bresse*, soixante en *Bugey*, vingt-sept en *Franche-Comté*; ce qui fait trois cents soixante & dix-huit Paroisses. Cette supputation est conforme aux Mémoires des Sindics du Diocése; elle ne sçauroit beaucoup s'écarter du fait; mais je ne la donne pas pour tout à fait certaine. La Principauté de *Dombes*, & la *Franche-Comté*, ne contribuënt en rien aux charges du Diocèse de *Lyon*. Le Clergé entier de *Bresse* & de *Bugey*, au lieu de décimes & de don gratuit, paye trois mille livres par an au Roy: & par transaction du 19. Fevrier 1634. le partage de cette somme a esté fait, en sorte que les Beneficiers du Dioceſe de *Bellay* en doivent suporter trois cents trente livres, ceux du Diocése de *Geneve* quatre cents cinquante trois livres, ceux des Diocéses de *Lion*, *Mâcon* & *Châlons sur Saone*, le surplus, dont ceux de *Lion* en payent mille huit cents quatre-vingt trois livres dix sols. Le Diocése de *Lion* ayant esté taxé pour sa part de la subvention tenant lieu de capitation, à la somme de soixante-huit mille huit cents quatre-vingt dix-sept livres quatorze sols; les Beneficiers de *Bresse* & *Bugey* furent compris dans les premiers rôles pour dix-huit mille livres, & ceux de *Franche-Comté* pour neuf mille livres; mais les uns & les autres en furent déchargez par Arrêt du Conseil, & par Jugement de la Chambre Souveraine des décimes. On prétend que la plus ancienne Egliſe de *Lyon* est celle de S. *Nizier*, qui n'est aujourd'huy qu'une Paroisse, & Collegiale, située presque au milieu de la Ville, & qui n'est gueres moins belle que celle de S. *Jean*, & cette Paroisse comprend plus de la moitié de la Ville de *Lyon*.

L'Egliſe de S. *Estienne* ayant esté ensuite bâtie, servit de Cathedrale, elle est tout auprès de celle de S. *Jean*. Elle a la forme des anciennes Egliſes bâties en croix. Je crois faire plaisir au Lecteur de raporter ici un fait assés particulier, quoiqu'il ne vienne pas à mon sujet. Lorsque la

TITULAIRES. Fête de S. *Jean* concourt avec la Fête de *Dieu*; on célébre dans cette Eglise une espece de Jubilé, qui est une cérémonie bien singuliere. Le concours de ces deux fêtes arriva l'an 1666. que la celebration de ce Jubilé fut continuée pendant trois jours & trois nuits. Le Saint Sacrement fut exposé durant tout ce tems là au Jubé qui est au dessus de l'Autel Le Chapitre fit frapper des médailles de bronze pour en conserver la mémoire, & l'on publia plusieurs écrits, dans lesquels on n'allegua en faveur de ce Jubilé, qu'un usage observé depuis plusieurs siecles, toutes les fois que ces deux Fêtes se sont rencontrées le même jour.

Florins. Reven.

Cette Eglise de S. *Estienne* fondée par S. *Alpin* quatorziéme Evêque de *Lyon*, a quitté son nom pour prendre celui de S. *Jean-Baptiste*, dont on voit la figure de marbre blanc au devant de la grande porte, & c'est maintenant la Primatiale & la Cathédrale depuis plus de cinq siecles. Elle paroît au milieu de quatre tours quarrées, proche le bord de la *Saone* devant une place ornée d'une fontaine, & est estimée l'une des premieres Eglises de *France* en dignité comme en antiquité, quoiqu'elle soit presque sans ornement. Elle est bâtie des ruînes du vieux Temple dedié à l'Empereur *Auguste*, & fut fondée par *Jean*, Roy de *Bourgogne*, qui la remplit de Seigneurs des meilleures maisons de ses Estats. Plusieurs Auteurs remarquent que dans le treiziéme siecle, le Chapitre de *Lyon* estoit composé de soixante & douze Chanoines, dont un estoit fils de l'Empereur. Il y en avoit neuf autres fils de Roys, quatorze fils de Ducs, trente fils de Comtes, & neuf Barons; mais en 1321. il fut réduit à trente-deux; sçavoir huit dignités, un Maître du Chœur, & vingt-trois autres Chanoines. Les dignités sont celles de Doyen, d'Archidiacre, de Précenteur, de Chantre, de Chamarier, de Sacristain, de Grand Custode & de Prevôt. La Maîtrise du Chœur n'est qu'un Personat. Les dignités de Custode

&

TITULAIRES. & de Sacriſtain ſont à la collation de l'Archevêque, & toutes les autres ſont à celles du Chapitre. Outre ces trente-deux Chanoines ou Comtes, le Clergé de la Cathédrale eſt compoſé de pareil nombre d'Officiers, qui ſont quatre Cuſtodes, huit Chevaliers, dont le dernier eſt Theologal, & vingt perpetuels. les ſept premiers Chevaliers doivent eſtre graduez; parcequ'ils ont eſté inſtituez pour eſtre le Conſeil du Chapitre, dans lequel ils ont entrée; mais ſans voye déliberative, ils ont le même habit que les Comtes, & s'il y a quelques Requeſtes au Chapitre, ils s'en chargent & font leur raport. Le Theologal eſt dans la plûpart des Cathédrales du corps du Chapitre; mais Meſſieurs de S. *Jean* ont fait juger que dans la leur, ce ſeroit une fonction diſtincte de leur corps, & qu'ils en ſeroient quitte pour en entretenir un aux gages de cinq cens livres, lequel auroit rang de dernier Chevalier. Les perpetuels ſont principalement inſtituez pour chanter l'Office, & leurs places ſont affectées aux enfans de chœur, qui ſont reçûs à l'âge de ſept ans; ils paſſent tous les degrés de l'ordination, & demeurent habitués juſqu'à ce qu'il y ait place parmi les perpetuels. Il y a encore plus de ſoixante habituez, y compris ſix Diacres, dix-huit Clercs, & vingt-quatre enfans de Chœur.

Florins Revenu.

Des quatre Cuſtodes, deux ſont Curés de la Paroiſſe d'*Ecrive* dans l'Egliſe de *Sainte Croix*, & ſont de la collation du Doyen. Un autre eſt Sacriſtain de S. *Jean*, & de la collation du même.

Les trente-deux Capitulans de S. *Jean*, ont eſté maintenus par Arreſt du Parlement de l'année 1653. à ſe dire Comtes de *Lyon*, tant en nom collectif que chacun en particulier.

Les Comtes de *Lion* doivent eſtre nobles d'extraction, faire preuve de quatre quartiers, tant de peres que de meres, le Récipiandaire faiſant un quartier. C'eſt la même preuve que celle des Chevaliers de *Malthe*. Celle des

TITULAIRES. Florins Revenu

Comtes de *Lyon* a de plus, qu'outre les quartiers prouvés, le cinquiéme, quoiqu'il ne ſe prouve pas, doit être connu & par énonciation dans les preuves des quatre autres. Voilà juſques où va la preuve, & elle ne ſe pouſſe jamais au delà. Quand quelqu'un a voulu faire remonter plus haut la ſienne ; on s'y eſt oppoſé dans le Chapitre comme à une vanité, & à une occaſion de jalouſie. Cette preuve ne ſe fait que quand le Chanoine nommé par le Chapitre veut être reçû, & il n'eſt pas ſans exemple qu'il y en ait de nommez, qui pendant long-tems ont ſçû porter le nom de Comtes de *Lyon*, ſans jamais avoir eſté reçûs. Le Chapitre laiſſe ſur cela une liberté entiere, parce que juſqu'à la reception, nul ne peut prendre part aux fruits. Quand on vient à la reception, l'examen des preuves ſe fait avec toute l'exactitude poſſible. Premierement devant deux Comtes, que le Chapitre nomme pour Commiſſaires ; ſecondement par le Chapitre entier, auquel le raport ſe fait par les Commiſſaires. Quatre fois dans l'année, à jours certains, ſe tiennent des Chapitres Generaux, & certaines affaires y doivent paſſer neceſſairement ; elles ſont à la nomination des Commiſſaires pour les preuves & le raport qui s'en fait enſuite pour la reception du nouveau Comte. Il n'eſt pas vrai que le Doyen prenne la qualité de Duc, comme l'a dit après *du Val*, le ſieur *Martineau du Pleſſis*, dans une Geographie qui eſt d'ailleurs bien écrite.

Les revenus de l'Egliſe de S. *Jean* montent juſqu'à quarante mille écus ou environ. Les biens du Comte *Lyon* en font les deux tiers, & le reſte conſiſte en cent & une prébendes, ou commiſſions de Meſſes & en fondations. Les fondations paſſent en diſtributions manuelles pour ceux qui aſſiſtent aux ſervices fondés ſur ces prebendes ou commiſſions de Meſſes, dont le titre peut être conferé indiſtinctement, ou aux Comtes, ou à tous autres Eccleſiaſtiques, du nombre de ceux qui ſervent dans l'Egliſe.

Il

TITULAIRES. Il y a une portion pour le Titulaire, une autre pour l'entretien des fonds affectez à la prébende, la troisiéme fait une masse, dont on paye les Messes, lesquelles se disent par les perpetuels, & Prêtres habituez. Les biens du Comte de *Lyon*, consistent en trente-deux terres, en maisons & rentes dans la Ville de *Lyon*. Chacune des dignités, & le Maître du Chœur a une maison, le Doyen, le Chantre & le Chamarier, ont de plus quelques rentes affectées à leurs Dignités, & en cette nature de biens particuliers l'Archidiacre est le plus riche. Les Comtes viennent chacun par ancienneté aux maisons qui leur apartiennent dans leur Cloître; au surplus tout est en commun; c'est-à-dire tout est en commun pour le partage entre tous; ensorte que les nouveaux reçûs ne choisissent rien, si ce n'est des distributions manuelles; jusqu'à ce que quelqu'un des anciens venant à mourir, sa dépoüille tombe en partage. A chaque partage chacun choisit à son rang sa part de dignité, ou d'ancienneté, & les dignités ont aussi l'avantage de prendre double part. On distingue dans chaque terre la mansion ou l'obeance. La mansion outre la maison ou chateau, s'il y en a, comprend tous les fonds & les droits de la Justice. L'obeance comprend les rentes, les dîmes & le casuel. De tous les revenus des obeances, le Chapitre composa en 1654. une masse divisée en livres capitulaires, & chaque terre fut évaluée un certain nombre de livres. Toutes les livres d'une terre sont d'égale valeur; mais d'une terre à l'autre il y en a de differentes. On observa lors de l'évaluation d'en faire trois classes, dans la premiere de six, quatre & trois; ensorte que la plus foible estoit la moitié, & celle du milieu les deux tiers de la plus forte. Mais les revenus des biens changeant beaucoup par la suite des tems; il s'est trouvé des livres capitulaires de quatre cents livres, pendant qu'il y en a qui ne valent que vingt francs. Cette grande difference de livres capitulaires, donne un grand avan-

Florins Revenus.

tage

TITULAIRES. tage à ceux qui choisissent les premiers, dans les divisions ou partages ; quelque fois aussi l'avantage du choix se raporte à la mansion. On peut avoir jusqu'à quatre maisons, trois de droit & une par résignation. On ne sçauroit en avoir par résignation qu'on n'ait au moins deux livres capitulaires dans la terre, & pour cela celui qui résigne, peut résigner en même tems deux livres de terre à la mansion de droit ; quand au moment qu'elle vient à vacquer, on se trouve avoir le plus grand nombre de livres capitulaires dans la terre. Lors donc que quelque bonne mansion paroît preste à vacquer ; il y en a de douze cents livres de rente, encore que les livres capitulaires n'y soient pas des meilleurs ; neanmoins dans les divisions qui arrivent, en attendant les premiers choisissants s'y placent, afin de se trouver les plus forts au tems de la vacance. Autrefois le Seigneur mansionaire faisoit la ferme de l'obeance ; mais depuis quelques années, toutes les fermes se font par le Chapitre, & lors de cet establissement, on fixa le produit des livres capitulaires dans chaque terre à une certaine somme ; & il fut reglé que si par l'adjudication des nouvelles fermes, il y avoit de la diminution, elle seroit sur le compte des Particuliers ; que s'il y avoit de l'augmentation, elle reviendroit à la bourse commune que fait le Chapitre pour satisfaire à ses charges ; outre ce revenant bon, il entre encore dans la bourse commune une année du revenu de la dépoüille des Comtes qui meurent ou qui quittent. La rente dans la Ville de L*yon*, y entre aussi toute entiere, & par les grands casuels des lots, elle vaut communement dix à douze mille livres par an. Sur les trente-deux terres, il y a environ cinq à six mille livres de rente, lesquelles n'entrent point en partage, & sont reservées à la bourse commune. Enfin chaque Dignité & chaque simple Comte, est obligé d'y mettre une certaine somme par an, pour les retributions des Perpetuels, qui ont aussi des maisons affectées

Florins Revenu.

TITULAIRES. affectées, auſquelles ils viennent, ainſi que les Comtes aux leurs, par ordre d'ancienneté. Toute cette cérémonie, preſuppoſée, une des premieres dignités en vingt-cinq ou trente ans, parvient à joüir de ſept à huit mille livres de rente. Un Comte d'environ cinq mille livres. Un perpetuel de huit à neuf cents livres Les Chevaliers ont très-peu ; ce n'eſt quaſi qu'un titre d'honneur. Le Chapitre a ſur tous les Prêtres la juriſdiction contentieuſe, independante de celle de l'Archevêque ; cette Juriſdiction eſt exercée par un Official, un Promoteur & autres Officiers.

Les Comtes de *Lyon* officient les jours de Fêtes la mitre en tête, comme les Evêques, & l'on y chante l'Office par cœur & ſans livres. Il n'y a ni muſique ni orgues, ni autres inſtrumens, & l'on ne s'y ſert que de l'ancien plain chant, ce qui a fait dire en proverbe de cette Egliſe, *Eccleſia Lugdunenſis neſcia novitatis.*

Cette Egliſe eſt grande & fort éclairée. Le grand Autel eſt au milieu du Chœur, bas, & ſemblable à ceux d'*Italie*, & la diſpoſition des formes des Chanoines, a un air de vénerable antiquité. Cet Autel eſt ouvert de toutes parts, avec un Crucifix au milieu, & deux petits chandeliers aux deux côtés. On n'orne jamais cette Cathédrale de tapiſſeries, non pas même aux plus grandes Feſtes.

L'Horloge de S. *Jean* de *Lyon* qu'on voit à côté du Chœur, eſt la plus machinale qui ait jamais été faite, & ſurpaſſe en beauté celle de *Straſbourg*. La premiere choſe que l'on y remarque, c'eſt un grand Aſtrolabe, dans lequel les mouvemens des Cieux ſont ſi bien repreſentez, que l'on y peut reconnoître diſtinctement le cours des aſtres, & generalement l'état du Ciel à chaque heure du jour. Le Soleil y paroît ſur le Zodiaque dans le degré du ſigne où il doit eſtre, & marque journellement ſon lever & ſon coucher, la longueur des jours & des nuits, & même la durée des crépuſcules, avec une juſteſſe ſurprenante. La Lune qui

Florins Revenu.

n'y

TITULAIRES. n'y paroît jamais éclairée, que du côté qui regarde le Soleil, marque par-là, auſſi bien que par l'aiguille, ſon âge, ſon accroiſſement & décroiſſement inſenſible, & enfin ſa plenitude. Non-ſeulement les douze maiſons du Ciel y ſont très nettement diſtinguées, mais auſſi la diviſion des jours, en douze parties égales, qui ſont les heures inégales des Juifs, par leſquelles ils avoient coutume de compter. Une grande allidade qui traverſe tout cet aſtrolabe, donne le mouvement du Soleil dans l'écliptique, & marquant de ſes extrémités les vingt-quatre heures du jour, indique en même tems le mois & le jour courant, auſſi bien que le degré du ſigne que le Soleil parcourt ce jour là. Ce qu'on admire le plus, c'eſt que pendant que cette allidade acheve en vingt-quatre heures ſon mouvement d'Orient en Occident, tout le ſiſtéme & chacune de ſes parties, conſerve ſes mouvemens particuliers, & toutes les révolutions particulieres s'achevent chacune en ſon tems ſans confuſion. La plûpart des Etoiles fixes ſont poſées tout à l'entour dans leur veritable ſituation, de ſorte que l'on peut voir à toute heure, celles qui ſe trouvent deſſous & deſſus l'horiſon. Au deſſous de cet aſtrolabe merveilleux, il y a un Calendrier pour ſoixante & ſix ans, qui marque les années depuis la naiſſance de Nôtre Seigneur, le nombre d'or, l'épacte, la lettre dominicale; les Feſtes mobiles, & le tout change en un moment à minuit le dernier jour de l'année. On y voit auſſi un Almanach perpetuel, qui marque les jours du mois, les Ides, les Nones, les Kalendes, la Feſte du jour, l'Office qu'on doit dire dans l'Egliſe, & le cycle des épactes. Dés que le coq a chanté, des Anges qui ſont dans la friſe du dôme de cette Horloge entonnent l'hymne de S. *Jean-Baptiſte*, *ut queant laxis*, en ſonnant de petites cloches, que l'on y a diſpoſées exprès, ce qu'ils font avec une juſteſſe qui donne beaucoup de plaiſir Les ſept jours de la ſemaine ſont repreſentés par des figures humaines, placées dans des niches

Florin. Reverſ

TITULAIRES. niches où elles se succédent les unes aux autres, précisément à minuit. La premiere figure pour le Dimanche est un Christ ressuscité, avec ce mot au dessous, *Dominica.* La seconde est une mort, *feria secunda.* La troisiéme un S. *Jean-Baptiste*, *feria tertia.* La quatriéme un S. *Estienne*, *feria quarta.* La cinquiéme un Christ qui soutient une hostie, *feria quinta.* La sixiéme un enfant qui embrasse une Croix, *feria sexta.* Et la septiéme une Vierge, parce que ce jour est consacré à la Mere du Sauveur, *Sabbatum.* Au côté droit de l'horloge il y a un autre quadran pour les heures & les minutes, dont la figure estant tout à fait ovale, il faut que l'aiguille qui indique, s'allonge & s'accourcisse de cinq pouces à chaque bout, & cela deux fois par heure. Cette Horloge fut achevée par *Guillaume Nourrisson*, & mise en sa place en 1660. par l'ordre du Chapitre Il n'en a pas esté l'Inventeur, il n'a fait que l'enrichir de quelques nouveaux mouvemens. Un Mathématicien appellé *Lippius* de la Ville de *Basle*, qui vivoit dans le seiziéme siecle l'avoit faite & inventée. On a dit que Messieurs de *Lyon* lui avoient fait crever les yeux, pour l'empêcher d'en faire une autre pareille ; ce qui est une fable qu'on a debitée pour rendre son Horloge plus admirable. Bien loin qu'on l'ait traité si indignement, il eut une pension considerable jusqu'à sa mort, & son portrait se vendoit publiquement avec cette inscription au bas *Nicolaus Lippius Basiliens. Ætat.* 32. *an.* 1558. cette datte ne s'accorde pas, avec le sentiment de quelques Auteurs, qui disent que *Nicolas Lippius* fit cette Horloge l'an 1598. & qu'elle fut rétablie par *Guillaume Nourrisson* en 1660. habile Horlogeur de *Lyon*, & natif d'*Ambert* en *Auvergne*.

Les cérémonies de l'Eglise de *S. Jean* de *Lyon*, sont si belles, & en même tems si particulieres, que je crois qu'on ne sera pas fâché de voir ici la maniere dont on y officie à la grande Messe les jours de grandes Festes, par exemple le jour de *S. Jean*. Le Doyen officie, il a cinq Prêtres,

TITULAIRES. cinq Diacres, & autant de Sous-Diacres. Ils entrent après la Procession par la porte du Sanctuaire, & lorsqu'ils sont arrivez au haut du Chœur ; le Sous-Diacre qui doit chanter l'Epitre fait la reverence au Célébrant, & va s'asseoir à la premiere des basses chaires du Chœur la mître en tête, & ayant à ses côtés les autres Sous-Diacres assistans qui demeurent là jusqu'au *Gloria in excelsis*. Les Céroferaires accompagnent les autres Officiers à l'Autel, ou après avoir mis leurs chandeliers au bas des gradins, ils vont au milieu du Chœur, vers le Sous-Diacre. Le Celebrant commence la Messe avec tous ses Officiers à ses côtés; quand il monte à l'Autel, les Prêtres y montent aussi, & se placent aux deux coins, se regardant face à face, & baisent l'Autel lorsqu'il le baise. Pour ce qui est des Diacres ils restent en droite ligne au bas de l'Autel dans le Sanctuaire. Après que le Célébrant a commencé la Messe, les Sous-Diacres qui estoient aux basses chaires du Chœur viennent derriere l'Autel, où ils se rangent en droite ligne, regardant les Diacres face à face. Le Célébrant entonne le *Gloria in excelsis Deo*, au milieu de l'Autel ; mais il le continuë & le finit au coin ; cependant les Prêtres assistans vont s'asseoir; le Célébrant & les Diacres s'asseyent aussi du côté de l'Epitre, & les Sous-Diacres du côté de l'Evangile, derriere l'Autel. Celui qui doit chanter l'Epitre prend le livre sur l'Autel, baise l'épaule du Célébrant, s'en va à la premiere haute chaire du Chœur, & là assis il chante ou plûtôt recite l'Epitre, d'un ton assés bas. Deux Acolytes ou enfans de Chœur chantent l'*Alleluya*, dans le même endroit, qui est suivi d'une longue prose dont le chant enleve les assistans. Durant que le Diacre chante l'Evangile au jubé, on prépare la matiere du sacrifice derriere l'Autel: Après le *Credo*, le Célébrant se lave les mains, le Sous-Diacre donne au Diacre le Calice & la patene, & le Diacre les presente au Célébrant, qui fait l'oblation du pain & du vin par une seule oraison. Après l'oblation, le

Florins Reven.

TITULAIRES. le Celébrant lave une autre fois les mains. Cependant le Sous-Diacre soutient la patene toute nuë, qu'il tient avéc son manipule, qu'il reporte au *Pater Noster* sur l'Autel devant le Célébrant à qui il baise l'épaule. Lorsque le Célébrant a dit *Panem nostrum quotidianum*, il éleve le Calice avec l'Hostie, & dit tout haut l'oraison, *libera nos quesumus.* A l'*Agnus Dei*, on donne la paix à Monseigneur l'Archevêque de *Lyon*, & non au Chœur. Après la communion le Célébrant essuye lui-même le Calice, & l'ayant couvert de la patene, le presente renversé au Diacre, qui le donne de même maniere au Sous-Diacre. A la fin de la Messe M. l'Archevêque de *Lyon* donne la Bénédiction, & le Célébrant aussi bien que les autres, la reçoivent à genoux. Voilà une partie des cérémonies de *Lyon*, qui sont très-simples; mais qui dans leur simplicité ont une majesté auguste & vénerable. Florin. Reven.

Aux Messes solemnelles, dites par M. l'Archevêque de *Lyon*, un des Assistans, quelque tems avant l'offertoire, part de l'Autel en grand cortége, emporte le pain & le vin, qui doivent estre consacrez, & va faire l'essay à la Sacristie, puis les rapporte à l'Autel. Cet usage s'est conservé, comme un vestige de la souveraineté que les Archevêques prétendent avoir euë.

Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'on a joint dans le Chapitre de *Lyon*, trois Eglises, qui sont *Saint Jean*, *Saint Estienne & Sainte Croix*, sous une même cloche; en sorte qu'au son de la même cloche, l'Office Divin commence, & finit dans ces trois Eglises. Les fonctions curiales se font dans la derniere; & souvent le Clergé des trois, se trouve réüni dans le Chœur de S. *Jean*. Quelque fois aussi, quoique le Chapitre fasse ordinairement l'Office dans l'Eglise de S. *Jean*, il le va faire à certains jours, ou pour certains Offices, dans l'une des deux autres Eglises. Les Roys de *France*, & les Ducs de *Savoye*, sont Chanoines de l'Eglise de S. *Jean*, comme l'estoient autrefois les Ducs

TITULAIRES. de *Bourgogne*, qui lui ont donné de si belles Terres, qu'elle a plus de deux cents mille livres de rente, pour partager aux Ecclésiastiques qui composent son Clergé. Florins Reven.

L'Archevêque de *Lyon* a pour suffragans les Evêques d'*Autun*, de *Langres*, de *Mâcon* & de *Châlons*. Le Diocése de *Lyon* a près de deux cents mille de long, & comprend le *Lyonnois*, la plus grande partie du *Forêt*, partie du *Beaujollois*, la *Breſſe*, & partie du *Dauphiné*. Lorsque l'Archevêché de *Lyon* vient à vacquer, l'Evêque d'*Autun* joüit de la régale. Ce droit dont l'Origine est très-ancien, a esté le sujet de grandes contestations. Mais enfin l'estat des choses présentes, est qu'au moment de la vacance du Siege Archiepiscopal, l'administration & la régale sont dévoluës au Chapitre de l'Eglise Cathedrale; que l'Evêque d'*Autun*, s'il en veut joüir, est obligé d'en faire en personnne la demande au Chapitre; que l'ayant faite il entre en possession de l'administration du spirituel, & de la joüissance du temporel, du jour de la demande; ce qui est échû auparavant, demeurant au profit du Chapitre; que le nouvel Archevêque de *Lyon* estant sacré, sur sa demande, laquelle il peut faire par luy-même ou par Procureur, l'Evêque d'*Autun* remet au Chapitre l'administration du spirituel, & sa joüissance à l'égard du temporel, finit en meme tems, & l'Archeveque prend possession. Le Chapitre reconnoissant l'Eveque d'*Autun* pour Administrateur de l'Archeveché, ne lui permet pas neanmoins, quant aux honneurs les fonctions Episcopales. Il ne souffre point qu'il officie pontificalement dans l'Eglise Cathédrale, ni qu'il occupe la place de l'Archevêque, ni même qu'il entre en camail & en rochet. L'Archeveque de *Lyon* a aussi l'administration du Diocése d'*Autun* pendant la vacance; mais il ne joüit pas de la régale, & cela, parce qu'en 1320. *Philippe* le *Long* remit à l'Archeveque de *Lyon* la Justice que *Philippe* le *Bel* avoit acquise en 1312. & l'Archevêque en échange lui céda la régale de l'Eveché d'*Autun*,

ne.

TITULAIRES ne se reservant que l'administration spirituelle. Il ne faut point passer sous silence que cette administration réciproque n'estoit pas encore establie pour l'Eveque d'*Autun* seul, en 1082. puisqu'on voit dans le sixiéme livre des diverses pieces anciennes recueillies par Mr. *Baluze*, une lettre qui commence ainsi, *Agano Augustodunensis Episcopus, Robertus Lingonensis, Gualterius Cabilonensis, Landricus Maticensis, vice-Primatis curam gerentes Ecclesiæ Lugdunensis.* On ne peut pas précisément fixer le tems où elle a commencé à appartenir aux Eveques d'*Autun*: On sçait seulement que dans une transaction de 1286. il est dit que cette administration est fondée sur un long usage. *Quia hactenùs ita de longâ approbatâ consuetudine extitit observatum.* FLORUS, Revep.

L'Obeancier du Chapitre de S. *Just* est l'Orateur du Clergé de *Lyon*, à la tête duquel il porte la parole aux entrées publiques des Roys, des Princes. Outre le Chapitre de S. *Just*, il y a encore dans la Ville de *Lyon* ceux de S. *Paul*, de *Fourviere*, de S. *Nizier* & d'*Ainay*. Celuy de l'*Isle Barbe* est dans le *Lyonnois*; de même que celui de S. *Chaumont*. Le Chapitre de *Nôtre-Dame* de *Montbrison* est en *Forez*, & les Canonicats sont à la collation du Roy.

Il est composé d'un Doyen & de dix Chanoines. Le Chapitre de *Nôtre-Dame de Villefranche* est en *Beaujollois*; de même que ceux de *Beaujeu* & d'*Aigueperse*.

Il est à remarquer que la *Bresse* & partie du *Bugey* sont du Diocése de *Lyon*; mais c'est un Clergé qui ne fait point de corps avec celui de *France*, non plus que l'autre partie du *Bugey* dans le Diocése de *Bellay*, & des Pays de *Valromey* & de *Gex*, qui sont du Diocése de *Genéve*. Si les Sieges de *Lyon* & d'*Autun* étoient vacans, les Chapitres de l'une & l'autre Egliseauroient l'administration respectivement, jusqu'à ce que l'Administrateur, Archevêque ou Evêque, ou ses Commis, munis de procurations, vinssent se presenter pour administrer. C'est ainsi qu'en parle *Blondeau* dans sa *Bibliothéque Canonique*, sous le titre

TITULAIRES de *Régale*. Il ajoûte que l'Archevêque de *Lyon* a droit de *Regale* sur l'Abbaye de *Savigny* dans son Diocése, & qu'il en a l'administration pour le spirituel & pour le temporel. La *Règale* n'a point lieu à *Lyon*, ni pour la joüissance des fruits temporels, ni pour la collation des bénéfices, parce que c'est l'Evêque d'*Autun* qui a l'administration de tout. Florin. Revenu.

L'Archevêque de *Lyon*, qui seul est reconnu & exerce la Primatie dans le Royaume, a trois Officiaux, l'un comme Archevêque pour les affaires de son Diocése; l'autre comme Métropolitain des Evêchés *de Langres*, *d'Autun*, de *Mâcon* & de *Châlons sur Saone*, & le troisiéme comme Primat, par devant lequel se portent les appellations des Sentences des Officiaux Métropolitains de *Sens*, de *Tours* & de *Paris*. L'Archevêque de *Lyon* est Comte de *Lyon*, & Primat des *Gaules*. . . . . 3000 | 45000 l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

AISNAY.

M. François D'Hausonville de Nettancourt Vaubecourt, Evêque de Montauban.

Aisnay ou Ainay, en Latin, *Athanacensis*, *vel Athanatensis sancti Martini*, *aut Athanacum*, *seu Atanatum*, comme dit *Gregoire* de *Tours*, & quoique *Atanatum* paroisse estre *Gaulois* & ancien; cependant on ne le lit point dans les écrits des *Romains* & des *Grecs*. Le mot *Atanacum* a esté corrompu en *Ainacum*, d'où est venu le mot François *Ainay*. Ce lieu estoit d'abord aux Fauxbourgs de *Lyon*, & il est devenu célébre à cause des illustres Martyrs de *Lyon*, qui souffrirent la mort sous *Marc Aurele* dans le second siecle de *Jesus-Christ*, & qui ont esté souvent nommez *Martyres Athanacenses*, comme dit *Gregoire* de *Tours*. C'est là que fut fondé un des plus anciens Monastéres des *Gaules*, avant S. *Benoît*, au confluent du *Rhone* & de la *Saone*, dans l'endroit où estoit autrefois ce fameux Temple que les soixante nations des *Gaules* avoient consacré à

ITULAIRES. à la gloire de l'Empereur *Auguſte* l'an 744 de *Rome*. Le Pape *Paſcal* II. fit la dédicace de cette Abbaye, comme on l'aprend des vers qui ſont devant l'Autel, ſur le pavé qui eſt à la Moſaïque. L'Empereur *Caligula* avoit eſtabli en ce lieu là une Academie d'éloquence qui devint célébre, & que les Latins nommérent *Atheneum*. Avant *Brunehaud* Reine de *Bourgogne*, les Chretiens y avoient bâti une Egliſe magnifique en l'honneur des quarante-huit Martyrs; mais comme elle avoit eſté détruite, cette Princeſſe la fit bâtir vers l'an 612. & elle en eſt regardée comme la Fondatrice. Depuis elle fut donnée aux *Bénédictins* de la Congrégation de *Cluny*, & dediée ſous le nom de S. *Martin*. Mais ces Moines ſe relâcherent ſi fort de leur premiere inſtitution, que le Pape *Innocent* XI. Jugea à propos de les ſeculariſer, en changeant le Convent en un Chapitre de Chanoines ſéculiers; ce qui fut exécuté l'an 1680. à la priere du Roy Loüis XIV. & de *Camille de Neuville* Archevêque de *Lyon*, Abbé Commendataire de cette Abbaye. D'autres diſent que cette Bulle eſt du mois de Décembre 1685. ou 1684. & que par cette Bulle de ſéculariſation, l'Abbé eſt obligé à réſidence, ſous peine de perdre les deux tiers des fruits, qui pour-lors ſont applicables, ſçavoir, un tiers à la Sacriſtie de l'Egliſe d'*Ainay*, & l'autre tiers à l'Hôpital de *Lyon*; & quant à la collation des bénéfices, elle eſt attribuée en ce cas là, à l'Archevêque de *Lyon*; ou à ſon deffaut au plus prochain Evêque. Par un ancien ſtatut du Chapitre d'*Ainay*, les Canonicats ſont affectez à des Gentilshommes; mais il ſuffit qu'ils prouvent que leurs peres & leurs ayeuls l'eſtoient. Leurs preuves ne doivent pas remonter plus haut. Le Chapitre eſt compoſé d'un Abbé qui eſt auſſi Doyen, d'un Prevôt, de dixneuf Chanoines en titre, de ſix Chanoines d'honneur, de quatre habitués, & de douze enfans de Chœur. L'Abbaye d'*Ainay* eſt maintenant renfermée dans l'enceinte des murs de la Ville de *Lyon*. . . . . 300 | 6000l.

Florin | Reven.

AMBOURNAY.

Florins Revenu.

Titulaires

AMBOURNAY.

Mr. Bouchu. Ambournay ou Ambronay, en Latin, *Ambroniacum, seu Ambrouraco*, située dans un Bourg du même nom, en *Bugey*, & on prononce vulgairement dans cette Province *Ambournay*. On croit cette Abbaye ancienne, parce que l'Auteur inconnu d'une legende assure que S. *Bernard*, ou plûtôt *Barnard*, avant que d'estre Archevêque de *Vienne*, fonda sous le regne de *Charlemagne*, un Monastére de *Bénédictins*, dont on ne trouve plus ni titres, ni mémoires, avant la fin du douziéme siecle ; d'autres disent l'an 800. Alors un nommé *Didier*, qui estoit Abbé d'*Ambronay* permit à deux de ses Moines de se retirer dans la Chartreuse de *Porte* en *Bugey*. Cette Abbbaye a eu de grands priviléges, & on ne doute pas que la Ville ou Bourg d'*Ambornay*, dont les Abbés ont toûjours esté seuls Seigneurs, ne doive son origine à ce Monastére ; situé dans un bon pays environ à deux mille pas de la riviere d'*Ains*. Cette Abbaye dépend immédiatement du S. Siege. La réforme de S. *Maur* est dans l'Abbaye d'*Ambournay* depuis 1647. & c'est la quatre-ving sixiéme maison unie à cette Congrégation. . . . . 423 8000 l.

JOUG-DIEU.

M. de Cromeau d'Antragets. Joug-Dieu, ou Joux-Dieu, en Latin, *Sancta Maria de Jugo Dei*, située en *Beaujollois* près de *Villefranche*, & fort proche de la *Saone*, elle y fut fondée l'an 1137. par *Guichard de Beaujeu* ; mais les Moines prenans occasion de leur situation, qu'ils trouvoient mal saine, demanderent à M. l'Archevêque de *Lyon* d'estre transferés à Villefranche en 1681. & d'y faire le service dans la Collégiale, & son approbation pour poursuivre leur sécularisation. Ces Moines sont au nombre de six, dont quatre ont des offices claustraux. . . . . 33 500 l.

L'ISLE

TITULAIRES.

Florins | Revenu

L'ISLE-BARBE.

Mr. de Thelis Valorge.

L'Isle-Barbe, en Latin, *Insula Barbara*, située dans une petite Isle de la riviere de *Saone*, près des Fauxbourgs de *Lyon*. Elle fut d'abord une retraite pour les Chrétiens qui fuyoient la persécution de l'Empereur *Severe*. *Longin* Gentilhomme du Pays bâtit un Monastere à la pointe septentrionale de cette Isle vers l'an 240. Ce Monastere subsista jusqu'à ce qu'il fut entierement ruîné par les *Wisigoths*, & au sixiéme siecle ce n'estoit qu'un Hermitage de cellules éparses où se retiroient des Solitaires qui se choisissoient entr'eux un Inspecteur, qu'ils changeoient de tems en tems. C'est ainsi qu'en estoit Abbé ou Superieur S. *Loup*, lors qu'on le fit Evêque de *Lyon* vers l'an 523. S. *Lubin* demeura un tems considerable dans l'Hermitage de l'*Isle-Barbe*, avant que d'estre fait Evêque de *Chartres*. L'Empereur *Charlemagne* rétablit sur la fin du huitiéme siecle ce Monastére en l'honneur de S. *Martin*, & assembla quatre-vingt dix Religieux qu'il avoit fait venir du *Montcassin*, & des plus fâmeux monasteres de son Royaume. Cette Abbaye fut sécularisée en 1549. d'autres disent en 1551. Outre l'Abbé il y a un Doyen, vingt Chanoines & douze perpetuels qui ont quatorze mille livres à partager, parce que le Prieuré de S. *Jean* d'*Ardieres* est uni à cette Abbaye. . . . . 450 | 6000l.

SAINT MARTIN.

N.

Saint Martin de Savigny, en Latin, *sanctus Martinus Saguracensis*. On ne trouve point de Mémoires de cette Abbaye, & quelqu'uns croyent que c'est la même que celle de l'*Isle-Barbe*, sous le vocable de S. *Martin*. Cependant quelques Auteurs mettent cette Abbaye en *Bresse*, à quatre lieuës de *Lyon* & sa fondation en 817. Ils mettent sa taxe à . . . . . 500 | 5000l.

SAINT CLAUDE.

M. le Comte de Clermont Prince du Sang.

Saint Claude, ou S. Oyen de Joux ou Condat, en Latin, *Sanctus Eugendus, seu Lugendus Jurensis Monasterium Jurense, Sanctus Claudius, aut Condatisco*, étoit un lieu où Saint *Romain*, & son frere S. *Lupicin*, bâtirent au cinquiéme siecle un Monastére au Diocése de *Lyon* dans les déserts de *Jura* dit le *Monjou*, & au pied du Mont *Jura*. S. *Eugende*, ou S. *Oyend* son troisiéme Abbé fut le premier que l'on y enterra l'an 510. c'est ce qui a fait porter son nom à l'Abbaye jusqu'au de-là du douzieme siecle. *Condatisco & condatiscum*, de même que *Condate* & *Condatum*, veut dire concours, conflant, cande & cosne, tous mots de la même signification. c'estoit un vallon entre de hauts rochers, où il y avoit une source d'eau, & quelques sauvageons qui produisoient des fruits fort aigres. S. *Romain* s'y retira vers l'an 425. à l'âge d'environ 35. ans. Cette Abbaye n'a point porté le nom de S. *Romain* son Fondateur, parce que son corps n'y est point enterré. Elle subsiste encore aujourd'huy dans la petite Ville de S. *Claude*, qui doit son origine à ce Monastere; mais les Religieux qui y ont pris la régle de S. *Benoît* vivent sans Communauté, & sont de ceux qu'on appelle, *Anciens*, parce qu'ils n'ont point embrassé les dernieres reformes.

S. *Claude* s'y étant retiré l'an 523. après avoir fait la demission de son Evêché de *Besançon*, en fut fait Abbé l'an 526. après la mort du bienheureux *Injurieux*, & la gouverna jusqu'en 581. qu'il mourut. Il y fut enterré & demeura inconnu près de 600. ans, au onziéme siecle l'éclat des miracles qu'on lui attribuoit rendit le lieu si celebre, que cette Abbaye prit son nom dès la fin du treiziéme siecle, avec la Ville qui se forma au tour.

La Seigneurie ou la grande Jurisdiction de S. *Oyen de Joux*, autrement de S. *Claude*, est une annexe de la *Franche-Comté*, & n'est soumise à aucun de ses Bailliages, ressortissant

TITULAIRES. ressortissant immédiatement au Parlement du Comté, depuis l'institution de cette Cour. Les Abbés estoient autrefois les veritables Seigneurs de ce Territoire, & les Comtes de *Bourgogne* n'estoient que leurs Deffenseurs, & ils n'ont pas même joüi avant le treiziéme siecle de ce droit qui appartenoit aux Empereurs, & que *Rodolphe* de *Habsbourg* donna l'an 1291. à *Humbert* Dauphin de *Viennois*. Depuis ce tems là l'Abbaye de S. *Oyen* fut encore regardée comme libre & independante des Princes voisins, lorsque le dernier Dauphin *Humbert* traita l'an 1339. avec l'Abbé *Jean de Rossillon*.

Florins | Revea.

L'Abbaye de S. *Claude* est située dans la Ville du même nom, dans la *Franche-Comté* de *Bourgogne* entre trois rochers steriles d'une hauteur si prodigieuse qu'on ne peut les voir sans frayeur; elle est aux frontieres du *Bugey* & du pays de *Gex*, & éloignée de *Genéve* de sept lieuës. Cette Abbaye est une des plus recommandables & des plus illustres du Royaume, tant à cause de son revenu, que parce que les Religieux qui y sont reçûs doivent estre nobles jusqu'au trisayeul inclusivement, tant du côté paternel que maternel. L'Eglise de *S. Pierre* dépend de l'Abbaye, & est renfermée dans son enclos, n'y ayant qu'une grande cour, ornée d'une belle fontaine, au tour de laquelle sont les apartemens des Religieux & de l'Abbé, qui la séparent de l'Abbaye. Il y a une longue allée du cloître, par laquelle on va de l'une à l'autre. L'Eglise de *S. Pierre* bâtie de belles pierres quarrées n'est pas achevée, il n'y a que le Chœur de parfait. On en admire les chaires aussi bien que le tableau de l'Autel, où est representé un Evêque en habits pontificaux, avec l'étole croisée, ceux qui ont assisté à la premiere ouverture de la Chasse de Saint *Claude* assûrent qu'il avoit l'étole croisée. L'on voit la même chose dans les anciens Pontificaux de l'Eglise d'*Autun*; ce que je rapporte pour faire voir la temerité de quelques Prêtres, qui de leur

TITULAIRES. Florins. Revenu

propre autorité, s'égalant en cela aux Evêques, ne veulent point croiser leur étole. L'Eglise de *Saint Pierre* l'emporte pour sa grandeur & pour son architecture sur celle de l'Abbaye, qui est si ancienne qu'on croit qu'elle servoit autrefois de retraite à *S. Oyen* & à ses compagnons, qui firent bâtir en ce lieu là un Hermitage qui estoit couvert d'un bois. Cette Abbaye conserve les Reliques de ses douze premiers Abbés. On y voit les chefs entiers de *S. Romain* & de *S. Lupicin* freres, qui furent les deux premiers. Tous les ossemens de *S. Oyen* sont renfermez dans une Chasse d'argent ; mais ce qui excite une devotion extraordinaire, & que l'on conserve precieusement c'est la Relique de S. *Claude*, dont le corps s'est conservé en entier & incorruptible depuis plus de mille ans, avec ses entrailles. Le corps est souple, & maniable & quoique trois fois le jour on ouvre sa Chasse pour faire baiser ses pieds au peuple, le miracle est si continuel, que ni l'humidité de l'air, ni les Pelerins n'y ont point encore causé de corruption. Ce prodige est non-seulement averé par la tradition, mais encore par le raport qu'en firent les Abbés de *S. Martin d'Autun*, de *S. Benigne de Dijon* & de *Baulme* en *Franche-Comté*, que le Pape *Nicolas* V. envoya visiter cette Abbaye en 1447. & le Cardinal d'Estrées qui en a esté Abbé commendataire en a fait le même raport en 1690. pour satisfaire à une delegation Apostolique. Cette Abbaye si considerable par les saints dépôts que l'on y revere depuis treize siecles, ne l'est pas moins par les privileges qu'elle a obtenu des Souverains Pontifes. Le droit de Souveraineté dont elle a joüi jusqu'à *Philippe le Bon*, qui lui en retrancha une partie, le haut rang qu'elle tenoit, les bienfaits de l'Empereur *Gratien* & de plusieurs Roys de *France* & d'*Espagne*, sans compter les fondations de quantité d'autres Princes, sont autant de témoignages de la distinction qu'ils en ont faite. Il y a dans la Ville de *S. Claude*, une Justice particuliere, dont les

TITULAIRES. les Officiers sont à la nomination de l'Abbé; nul de ses vassaux ne peut se pourvoir en premiere instance à un autre Tribunal Cette Abbaye est chef d'Ordre, & jusqu'icielle forme seule une congrégation avec tous ses membres, il y en a encore plusieurs dont la plûpart sont en commende. On fait voir par des actes de près de cinq cens ans, qu'elle est en possession d'avoir un Chapitre general, & par un privilege singulier que lui accorda le Pape *Nicolas* V. chaque Religieux de S. *Claude* a le pouvoir d'y entrer, d'y dèliberer, & d'y donner son suffrage, ce qui se pratique encore aujourd'huy. Elle releve immédiatement du S. Siege, & c'est un grand Prieur à vie qui la gouverne depuis qu'elle est en commende. On y suit une règle mitigée sous l'Ordre de S. *Benoît*, il y a déja fort longtems que la vie commune en est bannie. Chaque Religieux a son revenu separé & vit particulier, comme font les Chanoines. Leur nombre est fixé à vingt-quatre. Ils n'ont pour habit que celui d'un Prêtre, avec une maniere de cordon d'Evêque, où pend devant eux une croix d'or de la longueur du doigt; l'effigie de S. *Claude* y est exprimée d'un côté, ce qui produit un très bel effet, lorsqu'ils sont au Chœur. Le Roy par ses Lettres Patentes de l'an 1668. non-seulement reconnoît l'usage des preuves de Noblesse que chaque Religieux de S. *Claude* est obligé de faire, & qui sont établies dans cette Abbaye d'un tems immemorial; mais Sa Majesté ordonne encore qu'elles se feront jusqu'au trisayeul inclusivement; ensuite elle confirme les Abbés dans le droit & dans la possession d'annoblir les vassaux & Habitans de leurs terres. L'an 1699. le Cardinal d'*Estrées* usa de ce droit en faveur d'un Bourgeois de la Ville de S. *Claude*, auquel il accorda des Lettres de Noblesse, en lui érigeant en fief une portion de terre. Par ces mêmes lettres le Roy confirma les mêmes Abbés dans le droit d'accorder à leurs vassaux des Lettres de legitimation, de

Florins Revep

TITULAIRES. grace de remiſſion en cas de crime, à la charge du reſſort & Souveraineté envers Sa Majeſté, & ſon Parlement de *Beſançon*, qualifiant le Chapitre de S. *Claude* d'une des plus illuſtres Compagnies de l'*Europe*. Cette Abbaye a fourni des Prélats à l'Egliſe, & des Abbés aux autres Monaſtéres. Mais ce lieu qui a eſté autrefois une école de ſainteté, eſt devenu aujourd'hui, comme *Beaume* & *Gigny*, une décharge des familles de nobleſſe, qui ne peuvent y mettre leurs enfans, qu'après avoir fait preuve de ſeize lignes de nobleſſe. Pour conſerver toutefois quelque choſe de ce qu'ils ont eſté; leur froc, dont ils ont retranché les manches, & qui n'eſt preſque que comme un ſcapulaire fort large, eſt fait de poil de chévre, auſſi bien qu'à *Gigny*, & le Celebrant fait maigre pendant toute la ſemaine, pendant que les autres font gras. Quelques uns neanmoins au nombre de quatre ou cinq, un peu plus zelés que les autres, mangent enſemble, & vivent dans un même appartement. Il y a dans cette Abbaye une fort belle Bible qui a près de huit cens ans d'antiquité, & un manuſcrit de S. *Eucher* Archevéque de *Lyon*, qui a près d'onze cens ans.

Florins Revem.

Il eſt permis à tous les fideles de baiſer à nud la plante des pieds de S. *Claude*; mais aux gens un peu diſtinguez on leur découvre les genoux & les cuiſſes du corps de ce Saint; perſonne n'en voit davantage, excepté les Princes pour leſquels on tire le corps de la Chaſſe. Ce qui ſurprend le plus, c'eſt de voir que l'Abbaye de S. *Claude* n'eſtant éloignée que de ſept lieuës de *Genêve*, les Calviniſtes ayent épargné cette Relique, eux qui en ont tant brulé d'autres en tant d'endroits; ſur quoy on raporte une choſe remarquable; ſçavoir que dans le tems que les Heretiques exerçoient par tout leur fureur, ils eſtoient venu pour piller l'Abbaye, & brûler le corps du Saint, ils eſtoient deja à la porte, où ils avoient paſſé la nuit, lorſqu'ayant entendu ſonner un tambour, & enſuite

TITULAIRES. suite les Matines, que les Religieux disoient alors à minuit, ils crûrent qu'ils estoient assûrement découverts, & s'enfuirent avec précipitation. Florins | Revenu

L'Eglise de S. *Claude* est grande & belle, on y montre une Chapelle dans le bas, où l'on dit qu'estoit la cellule de ce Saint. On y fait voir aussi un grand cloud qui a plus d'un pied de longueur, avec lequel on pretend que Nôtre Seigneur a esté crucifié, & l'on dit qu'il vient de l'Eglise de *Lausanne*, dont il avoit esté sauvé dans le tems que les Heretiques s'emparerent de cette Eglise. Il est de la même forme que celui de *S. Denis*, mais bien plus grand. L'Abbaye de *S. Claude* a esté seculariſée en 1723. . . 1550 300001.

SAINT RAMBERT.

M. d'Arias d'Avaise. Saint Rambert de Joux, en Latin, *Sanctus Regnabertus seu Rambertus, aut sanctus Remgeabertus, vel Regnabertus Jurensis*, elle est située en *Bugey* dans la Ville de S. *Rambert*, à trois lieuës de S. *Estienne*, & à quatre de *Montbrisson*, au bord de la Loire, que l'on y passe sur un fort beau pont. C'est le premier qui se trouve depuis la source de cette riviere. L'Abbaye de S. *Rambert* où *Rembert* est d'anciens *Bénédictins* sur la croupe d'une montagne dans une agreable solitude. L'Eglise est fort ancienne: On y garde les Reliques de S. *Rambert* & de *S. Domitien* qui en a esté le premier Abbé. Le saint Sacrement y est conservé dans une tour vitrée, & parconsequent transparente. Les Religieux quoique de la commune observance y disent tous les jours l'Office de la Vierge. Au bas de la montagne est la Ville de S. *Rembert*, environnée de tous côtés de rochers, & située sur la riviere d'*Arbarine*. . . 500 8000 l.

SAVIGNY.

M. Massillon Evêque de Clermont. Savigny, en Latin, *Saviniacum, seu sanctus Martinus Saviniacensis*, située à une lieuë de la *Bresse*, & à quatre de *Lyon*; l'on croit qu'elle fut fondée vers l'an 817. Blondeau

		Florins	Reven.
Titulaires.	deau dans sa *Bibliothéque Canonique*, pretend que l'Archevêque de *Lyon* a droit de Régale dans cette Abbaye, & qu'il en a l'administration pour le spirituel & pour le temporel, les quinze Moines ont 9500. livres. . . .	500	8000 l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

CASSAGNES.

Mr. de Valla. voir de Mont.	Cassagnes, la Chassagne, ou Cassaigne, ou Chassaigne, en Latin, *Cassania*, *Casania*, *Chassania*, fille de l'Abbaye de S. *Sulpice*, & située au pays de *Bresse* & de *Bugey*, à demie lieuë de *Chalamont*, elle a esté fondée les Kalendes de Novembre 1162. d'autres disent 1145., & d'autres pretendent que ce fut par *Estienne de Villars* l'an 1170.	60	1500 l.

MIROIR.

Unie à Cîteaux.	Miroir ou Mirat, en Latin, *Sancta Maria de Miratorio*. Elle a esté fondée en la *Bresse Châlonnoise* les Nones de Septembre 1131 à une lieuë de *Cuseau*, & depuis unie à l'Abbaye de Cîteaux, dont elle estoit fille, elle estoit taxée à	66	1600 l.

VAL-BENOISTE.

	Val-Benoiste, en Latin, *Vallis Benedicta*, fille de l'Abbaye de *Bonnevaux*, & située en *Forez*, sur la riviere de *Furans* à une lieuë & demie vers le midy de la petite Ville de S. *Estienne de Furans*. Elle a esté fondée le 17. des Ides de Septembre, ou le 28. d'Octobre 1184. . . .	33	1500 l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

BELLEVILLE.

Mr. Terray le 8. Novembre,	Belleville en Latin, *Bellavilla*, située dans la Ville du		

ITULAIRES: du même nom en *Beaujollois*, à deux ou trois lieuës de *Beaujeu*, à six de *Lyon*, & à cinq de *Mâcon*, vis-à-vis le Pays de *Dombes*, sur la *Saone*, elle a esté fondée par *Humbert de Beaujeu* l'an 1160. les cinq Dignités, & les six Chanoines ont de revenu. . . . . 220 9000l.

Florins | Reven.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT PIERRE.

e. de Cossé issac. Saint Pierre de Lyon, en Latin, *Sanctus Petrus Lugdunensis*, située en la Ville de *Lyon*, elle est de la Congregation de *Chezal-Benoît*. Les Dames qui y sont reçûës sont obligées de faire preuve de noblesse. Elle a été fondée peu de tems après le Martyre de S. *Irenée*; mais elle doit son principal accroissement à S. *Ennemond* Archevêque, qui mourut l'an 667. Le bâtiment de cette Abbaye est magnifique, il a esté construit à neuf sur quatre grandes faces, dont la principale regne sur la place des Terreaux. Il est decoré en dehors de pilastres d'ordre Dorique & Composite. Au Pourtour regne un grand portique, au dessus duquel est une terrasse découverte. L'Eglise est un ancien édifice qu'on a embelli par tous les ornemens modernes, dont il a esté susceptible. L'argenterie de l'Autel est d'un prix très-considerable, & merite d'être vûë. 40000l

Quelques Auteurs mettent au nombre des Abbayes de Filles de l'Ordre de S. Benoît *dans* Lyon, *la* Deserte, Chazeaux & Brienne; *mais on n'en trouve aucuns Mémoires; c'est ce qui fait croire que ce ne sont que des Prieurés de Religieuses, auſquels l'on veut bien donner par honnêteté le titre d'Abbayes. Cependant je trouve que l'Abbaye de la* Deserte *a trente Religieuses,*

Mc. de Fouras de Chacautiers, *& qu'elle rapporte* 4000l

TITULAIRES. Flori. Revcn.

CHAZEAUX.

Me. de Silvecane. Chazeaux, en Latin, *de Cassania*, a été transferée de *Forez* à *Lyon*. Il y a trente Religieuses, que quelques Auteurs disent être de l'Ordre de Cîteaux, fille de S. *Sulpice*, & fondée par *Estienne* de *Villars* en 1145. . . . . 3000l.

BRIENNE.

Me. de la Barge. Brienne, cy-devant de Cordelieres, & depuis peu de l'Ordre de S. *Benoît*, six Religieuses. . . . 1200 l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

BENISSON-DIEU.

Me. de Rochefort de la Voireffe. Benisson-Dieu, ou la Benisson-Dieu, ou Benevent, en Latin, *Benedictio Dei*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*. Elle a été fondée le 3. des Kalendes d'Octobre par *Loüis* VII. dit le Jeune, l'an 1138. Elle est située sur les confins du *Forez*, de la *Bourgogne* & du *Lyonnois*, à trois lieuës de *Roüanne*, sur la droite de la riviere de *Sornin* près S. *Geniez*. Elle a été autrefois Abbaye d'Hommes. . . 12000l

BONLIEU.

Me. d'Estaing de Saillant. Bonlieu, en Latin, *Bonus Locus*, située en *Forez* où elle a été fondée l'an 1214. . . . . 8000 l.

CHAZEAUX.

Chazeaux, Il y a des Auteurs qui mettent cette Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, voyez à l'article cy-dessus.

LIEU-NOSTRE-DAME.

Me. Reynier de Dioué. Lieu-Nôtre-Dame, en Latin, *Locus Beatæ Mariæ, seu Nostræ Dominæ* . . . . . 3000 l.

PRIEUREZ

TITULAIRES. PRIEUREZ D'HOMMES. Florins Reven.

SAINT IREN'EE.

M. d'Eſtaing Evêque de S. Flour.

Saint Irenée de Lyon, ſitué dans un Fauxbourg de *Lyon*. Le premier Chanoine eſt Sacriſtain de ce Prieuré, & auſſi Curé du Fauxbourg. Il y a ſix Chanoines de l'Ordre de S. *Auguſtin*, qui ont de revenu 4000. livres, & le Prieur. . . . . 2000 l.

COLIGNY.

Mr. Graſſin.

Coligny, *Sanctus Martinus*, ſitué aux confins de la *Franche-Comté*, dans la Ville du même nom, à quatre lieuës de *Bourg*, à ſix de *Mâcon*, & à ſix de Saint *Claude*. . . . . 1800 l.

GIGNY.

Mr. de Theſut Frere du Conſeiller d'Eſtat.

Gigny, *de Giniaco*, ſitué en la frontiere de *Breſſe* du côté de *Bourgogne*; c'eſtoit autrefois une Abbaye illuſtre fondée par S. *Bernon*. Il ſert de décharge aux familles nobles, & pour y entrer, il faut faire preuve de ſeize lignées de nobleſſe. S. *Bernon* premier Abbé de *Cluny*, bâtit un Monaſtere dans un fond de ſon patrimoine vers l'an 890. vingt ans avant la fondation de *Cluny*, & S. *Bernon* en fut le premier Abbé. . . . . 5000 l.

EBOUCHOUX.

M. de la Cadie.

Ebouchoux ou Bouchoux en Franche-Comté. Con. l'Ab. de S. *Claude*. . . . . 2000 l.

NANTUA.

M. le Prince Frederic d'Auvergne.

Nantua, en Latin, *Nantuacum*, ſitué dans la Ville du même nom en *Bugey*, entre des étangs au pieds des monts, à trois lieuës du *Rhone* & de la riviere d'*Ain*, & à huit de *Bellay* au Septentrion. Ce Prieuré eſt de l'Ordre de *Cluny*, & a été autrefois Abbaye. L'altern. . . . 8000 l.

TITULAIRES. LA PLASTRIERE. Florins Revel.

La Plastriere, situé dans la Ville de Lyon. Le Prieur est Régulier de S. *Ruf.* Un des Religieux est Curé de la Paroisse. Il y a quatre Chanoines, & ils ont ensemble . . . . . 2000 l.

Aubuissonas est uni à l'Abbaye de Cluny. . .

Armas. . . . . 600 l.

Saint Laurent d'Alban ou Arben, l'Ab. d'Ambournay a l'alternative. . . . . 250 l.

Bar. . . . . .

Blies de Lyon Nonains, Ord. de S. Benoît . . 700 l.

Chamdieu, uni au Séminaire de S. Irenée. . . 2000 l.

Charlieu, cinq Moines. . . . . 4500 l.

Chateau-Chevry ou Chiverel, l'Abb. de *Tournus* a l'alternative. . . . . .

Crozieu. . . . . 1000 l.

Chateau-Gaillard, l'Ab. d'Ambournay a l'alternative.

Crezieu. . . . . 800 l.

Dessartines ou Desertines altern. . . . 600 l.

Donsceurre le P. de Gigny a l'altern. . . . 1000 l.

S. Germain de Laval, Chapelle . . . 50 liv.

Gumieres. . . . . .

L'Hôpital de Rochefort. . . . . 2500 l.

S. Jerôme, Doyenné, Clun. altern. . . . 1500 l.

Injurieu, Ab. d'Ambournay à l'alternative. . .

Jullie. . . . . .

La

TITULAIRES.	Florins	Reven.
La Boiſſe A. S. Ruf.		2500 l.
Liniay, uni à Cluny.		
Limouy, uni à l'Abbaye de S. Claude.		
Marbos ou Marbois. Pr. de Gigny a l'altern.		300 l.
Marcilly.		900 l.
Marcilieu l'Ab. d'Ambournay a l'altern.		
Mornand.		4000 l.
Montrotier.		4000 l.
Neſtier.		800 l.
Noilly.		800 l.
Oucya, Pont-aux-Indes ou Pontdins, P. de Gigny a l'altern.		350 l.
Pomiers, il y a quatre Moines reformés.		3000 l.
Pouilly les Fleurs.		3000 l.
Pontdins, voyez Oucya.		
Rendans.		500 l.
Rigny.		4000 l.
Riorge uni au Collége des Jeſuites de Roanne.		900 l.
Royze uni à Cluny.		1100 l.
Sail de Dangy.		500 l.
S. Albin.		1000 l.
Saint Julien, uni au grand Collége des Jeſuites de Lyon.		1500 l.
S. Juſt. en Chevalet.		800 l.

TITULAIRES.		Florins	Revenu
	S. Maurice en Roannois		2000 l.
	S. Nizier.		250 l.
	S. Romain en Jaret, uni au petit Collége des Jesuites de Lyon.		300 l.
	Saint Saturnin ou Saint Sorlin, Ab. d'Ambournay a l'altern.		00 l.
	Saint Sauveur, uni ou Collége de Tournay. . .		8000 l.
	Saint Victor en Châtelet.		100 l.
	Salle en Beaujolois. Il y a auſſi un Prieuré & douze Religieuſes.		300 l. 100 l.
	Salles les Couſan.		500 l.
	Savignieu, il y a ſix Religieux reformés. Les Terres appartiennent aux Miſſionaires de S. *Lazare*, il y en a pour		00 l. 00 l.
	Talluyes.		000 l.
	Tarare.		400 l.
	Ternan.		900 l.
	Thizy, il y a quatre Moines.		1600 l.
	Villarés, uni au Prieuré des filles de Marigny. . .		
	Vaux, de l'Or. de S. Auguſtin. de S. Ruf. . . .		
	Villemouſtier, l'Abbé de S. Claude a l'alternative. . .		
	Villereverſure, Ab. d'Ambournay a l'altern. . .		

TITULAIRES.	lorins	Reven.
PRIEUREZ DE FILLES DANS LE DIOCESE DE LYON.		
EBLIE.		
Eblie en Bugey, il a esté transferé à Lyon, & il y a seize Religieuses.		1300 l.
Leignieu, les treize Religieuses doivent être de familles nobles, sans neanmoins faire des preuves, elles ne sont point sujettes à la clôture, elles vivent en particulier de leurs prébendes qui valent environ chacune. . . .		200 l.
S. Thomas, il y a sept Religieuses.		
Alis, six Religieuses.		
Argentieres, quatorze Religieuses. . . .		3000 l.
La Bruyere, seize Religieuses. . . .		2200 l.
Poüilly les Nonains, uni à l'Abbaye de Sainte Manchauld.		
Izieu, uni à l'Abbaye de S. Pierre de Lyon.		
Nereſtable, uni au Prieuré de Laveyne en Auvergne.		
Sainte Colombe, il y a vingt & une Religieuses qui sont de famille noble, sans être obligées à faire des preuves. . . .		5000 l.
Beaulieu, vingt Religieuses.		800 l.
Jourcez, quinze Religieuses.		10000l.

Le Roy suivant les Lettres du Cardinal d'Ossat, *nomme aux Prieurés de la* Bresse Savoyarde, Bugey, Valromey & Gex, *vacans aux mois du Pape, comme aux trois Evêchés de* Metz, Toul & Verdun.

EGLISE

TITULAIRES. Florins Revenu

EGLISE COLLEGIALE.

MONTBRISON.

Montbrison, le Comte Guy fonda l'an 1223. cette Egliſe Collegiale dediée à *Nôtre-Dame*, avec un Chapitre compoſé de treize Chanoines ; ce qui fut confirmé l'an 1224. par *Renaud* Archevêque de *Lyon*, Oncle paternel de ce Comte. Le Seigneur engagiſte de cette Ville, nomme aux Canonicats de cette Collegiale, & le Roy en a la collation par Arreſt du Conſeil Privé du 16. Février 1655.

TITULAIRES. Florins. Revenu.

A l EVÊCHÉ D'AUTUN.

M. Antoine de Blittervvick de Moncley, Abbé de Cherlieu, Or. de Cîteaux. D. de Besançon.

AUTUN, en Latin, *Æduensis, seu Augustodunensis*, Ville Episcopale du Duché de *Bourgogne*, de la premiere *Lyonnoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, située sur la riviere de l'*Arroux*, près le *Nivernois*, à douze lieuës à la droite de la *Loire*, & à soixante & dix de Paris. Cet Evêché est le premier suffragant de *Lyon*. S. *Rhetice* fut fait Evêque d'*Autun* au commencement du quatriéme siecle. S. *Cassien* venu d'*Egypte* à *Autun* fut choisi pour lui succeder. Il eut pour Successeur *Egemon*. S. *Simplice* succeda à S. *Egemon* dans le même siecle, & S. *Syagre* fut fait Evêque d'*Autun* vers l'an 560. & mourut l'an 600. S. *Gregoire* le Grand, donnant le *Pallium* à *Syagre* en 599. ordonna que les Evêques d'*Autun* seroient les premiers de la Province de *Lyon*, après le Métropolitain, & auroient la préseance dans les Conciles & ailleurs, au dessus même de leurs anciens, & auroient le droit du *Pallium*, ce qui fut confirmé par le Pape *Jean* VIII. S. *Leger* fut fait Evêque d'*Autun* l'an 659. après une vacance de Siege de deux ans entiers, qui avoit suivi la mort de l'Evêque *Ferreol*, & qui avoit été remplie de meurtres & de troubles, par les factions de deux concurrents qui briguoient cette place.

L'Eglise de S. *Lazare*, qu'on nomme communément S. *Ladre*, est fort ancienne & fort belle. On y remarque un ordre d'Architecture qui ressent assés le gout que les Romains avoient introduit à *Autun* pour les bâtimens. Je crois que c'est l'Eglise de *sainte Croix*, qui fut bâtie du tems de l'Evêque *Jonas*, qui prit le nom de S. *Lazare*, après

TITULAIRES. qu'on y eut apporté les Reliques de ce Saint, & qu'on eut repreſenté à la porte la réſurection de *Lazare*. On voit derriere l'Autel un tombeau de *Lazare*, fait en forme d'Egliſe par un Moine nommé *Martin*; du tems de l'Evêque *Eſtienne*. La Cathédrale eſtoit autrefois dans l'Egliſe de S. *Nazaire*, qui eſt tout proche: ayant eſté détruite, les Chanoines en attendant qu'elle fût rebâtie, s'emparerent de l'Egliſe de S *Lazare*, & transfererent la Cure qui y étoit, en l'Egliſe ſouterraine de S. *Nazaire* dédiée à S. *Jean*. L'on en commença l'édifice avec beaucoup de ſplendeur; le Duc de *Bourgogne* y contribua de ſa part d'une ſomme de 1200. livres, ce qui étoit beaucoup dans le temps, & les Papes donnerent des Indulgences à ceux qui le favoriſeroient de leurs aumônes. Mais le vaiſſeau qui avoit été commencé, eſtoit ſi magnifique, qu'on n'a jamais pû achever que le Chœur, qui eſt un des plus beaux qui ſoit en *France*. Si la nef avoit été faite, elle auroit rendu dans l'Egliſe de S. *Ladre*, & on ſeroit entré d'une Egliſe dans l'autre, ce qui auroit fait une des belles choſes qu'on puiſſe voir en ce genre. On voit derriere l'Autel de l'Egliſe de S. *Nazaire* la Chaire Epiſcopale qui eſt de marbre. C'eſt dans cette Egliſe que l'Evêque prend poſſeſſion de ſa Cathédrale, qu'il benit les Saintes Huiles le Jeudy Saint, qu'il fait prêcher l'Avent & le Carême, & tous les jours un Chanoine y dit la Meſſe. On voit dans l'Egliſe de S. *Ladre* le Martyrologe qu'on lit dans le Chœur après Prime, la régle qui fut dreſſée pour les Chanoines au Concile d'*Aix la Chapelle* eſt à la fin de ce Martyrologe, on en lit encore quelque choſe après le Martyrologe; autrefois on en liſoit un chapitre entier. Il y a dans la Bibliothéque de cette Cathédrale des manuſcrits auſſi anciens qu'en aucune autre Cathédrale de *France*. Il y a de très-beaux tableaux dans la Sacriſtie & d'un très-grand prix; ſur tout celui où le mariage de la *Vierge* & de S. *Joſeph* eſt repreſenté. C'eſt un preſent que la République de *Florence* fit

Florins | Revenu

ITULAIRES. fit à *Jacques Hurauld* Evêque d'*Autun*. Pour le Tréſor de la Cathédrale il n'eſt pas fort conſiderable ; la principale Relique eſt le corps de S. *Raco* Evêque d'*Autun*, qui a été découvert il y a peu d'années derriere l'Autel de l'Egliſe de S. *Nazaire*. Il y a une petite croix qui contient une partie de celle à laquelle Nôtre Seigneur fut attaché ; elle a été envoyée par le Pape Clement XI. à l'Evêque d'*Autun*, en reconnoiſſance d'un autre Relique d'un Saint qui eſt dans ſon Diocéſe, & qui eſt invoqué pour les Gouttes. On montre de plus une petite boëte d'yvoire haute de trois doigts, & à peu près de même largeur, dans laquelle on gardoit autrefois le S. *Sacrement*, & une croix de bois de *Sainte Lucie* dont le travail eſt admirable.

Florins. Revenu

On tient que S. *Benigne* & ſes compagnons S. *Andoche* & *Thirſius* ou *Thyrſe*, vinrent à *Autun* prêcher l'Evangile ; mais S. *Amateur* eſt reconnu pour le premier Evêque d'*Autun*. La premiere Egliſe que l'on y bâtit fut celle de S. *Nazaire*, qui eſt aujourd'hui la Cathedrale, ſous le titre de S. *Lazare*. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, d'un Précenteur, d'un Prevôt des Archidiacres d'*Autun*, de *Beaune*, & d'*Avalon* ; des Abbés de S. *Eſtienne* & de S. *Pierre d'Eſtrées*, & de cinquante Chanoines, y compris le *Sous Chantre*. Ce Chapitre a l'adminiſtration de l'Evêché, immédiatement depuis la mort de l'Evêque, juſqu'à ce que l'Archevêque de *Lyon* en ait pris poſſeſſion, en vertu du droit de régale que cet Archevêque a ſur cet Evêché pendant la vacance pour le ſpirituel, au lieu que l'Evêque d'*Autun* a la régale ſur l'Archevêché de *Lyon* pour le ſpirituel & pour le temporel pendant la vacance. Ce même Chapitre a auſſi la nomination de tous les Chanoines, Dignités, Vicaires, places d'habituez, & de toutes les Chapelles fondées dans cette Egliſe, & de quarante-huit Cures du Diocéſe. Il a auſſi la Juſtice d'*Autun* pendant ſeize jours, à commencer dès la veille de la Fête de S. *Lazare*, par conceſſion de *Hugues* Duc de *Bourgogne* audit

TITULAIRES. Chapitre. La fontaine qui eſt devant l'Egliſe Cathédrale eſt remarquable par ſa ſtructure magnifique. Les Evêques d'*Autun* ſont Préſidens nés de l'Ordre du Clergé aux Etats de *Bourgogne*, & ont droit de Juſtice dans une partie de la Ville. Ils ont la qualité de Prototrônes dans leur Province. On compte quatorze Abbayes dans le Diocéſe d'*Autun*, qui eſt partagé en vingt-quatre Archiprêtrez, & qui comprend ſix cents onze Paroiſſes. Il y a eu un Concile à *Autum*, *Concilium Æduenſe* en 1065. il eſt imprimé dans le Pere *Labbe*. t. 9. page 183. . . . . 4080 200001.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CHEREY.

Cherey. On n'en trouve aucuns Mémoires ; ce qui me fait croire qu'il n'y a que treize Abbayes dans le Diocéſe d'*Autun* ; comme pluſieurs Auteurs le prétendent, au lieu de quatorze, comme je l'ay dit cy-deſſus.

CORBIGNY.

M. Pucelle. Corbigny, dit S. *Leonard*, en Latin, *Sanctus Leonardus Corbiniacenſis*, *ſeu Corbiniaci*, *aut Corbiniacum*. Elle eſt ſituée en *Nivernois* au Pays de *Morvant* ſur une petite riviere qui va ſe décharger dans l'*Yonne*. Le corps de S. *Leonard* y fut tranſporté de *Vandeuvre* au *Maine*, ſur la fin du regne de *Charles le Chauve*, & depoſé dans l'Abbaye qu'*Egil* Abbé de *Flavigny* y avoit bâtie l'an 865. Son culte devint ſi celebre, que ſon nom s'eſt communiqué à la Ville. L'Abbé eſt Seigneur de la Ville de *Corbigny* en toute Juſtice, avec droit de Bailliage & de Châtellenie. Elle a reçû la réforme de S. *Maur* en 1647. & c'eſt la quatre-vingt ſeiziéme maiſon unie à cette Congrégation. . . . . 400 7000 l.

FLAVIGNY.

Florins Reven.

TITULAIRES. Florins Revenu.

FLAVIGNY.

Mr. de Bussy Rabutin, Evêque de Luçon

Flavigny, ou S. Pierre de Flavigny, en Latin, *Sanctus Petrus de Flavigniaco, seu Flavignaco, aut Flangeyo.* Située dans la Ville du même nom dans l'*Auxois*, sur une petite riviere près de *Sainte Reine*, dans le Village de *Semur*, & éloignée de *Dijon* de neuf lieuës. Elle fut fondée par *Widrad*, grand Seigneur de l'*Auxois*, du tems de *Charles Martel* en 720. d'autres disent en 606. On voit dans l'Egliſe la plus grande partie des Reliques de S. *Prix* qui y furent transportées vers le milieu du huitiéme ſiecle. C'eſt pour cela qu'il eſt devenu ſecond Patron titulaire de cette Egliſe. Le premier eſt S. *Pierre*, ſous le nom duquel elle avoit été dediée d'abord. *Ferrari* a confondu ce lieu avec *Flay*, *Flaviacum*, Abbaye au Diocéſe de *Beauvais*, qu'on appelle S. *Germer*. L'an 864. le Roy *Charles le Chauve* donna l'Abbaye de *Flavigny* à l'Abbé *Egil* pour la reparer & la mettre en régle. Il y fit tranſporter les Reliques de *Sainte Reine d'Aliſe* à une lieuë de là, & il y établit la régle de S. *Benoît*. Cette Abbaye rappporte aux Religieux reformés 5600. livres. La réforme de S. *Maur* eſt entrée dans cette Abbaye en 1644. & c'eſt la ſoixante & dix-huitiéme maiſon unie à cette Congregation. . . . 1000 6000l.

SAINT MARTIN.

M. Mongin Evêque de Basa de l'Academie Françoiſe, a eu cette Abbaye en 1711.

Saint Martin d'Autun, en Latin, *Sanctus Martinus Æduenſis*, ſituée à un quart de lieuë de la Ville d'*Autun*; l'on croit qu'elle fut conſtruite dans le même lieu où S. *Martin* Evêque de *Tours* avoit detruit un temple d'Idole. Ce qui reſte de ſes anciens monumens ſe reſſent beaucoup de la magnificence d'une puiſſante Reine, telle qu'eſtoit *Brunehaut*, qui en eſt la Fondatrice. L'Egliſe eſt toute bâtie de groſſes pierres de taille liées enſemble, non avec de la chaux ou du ciment, mais comme je crois avec des crampons de fer, qui ne paroiſſent pas. Tous les pilliers ſont

TITULAIRES. autant de colonnes d'un très-beau marbre, avec leur chapiteaux d'une hauteur extraordinaire. L'arcade qui termine le Chœur vers le grand Autel portée sur deux colonnes, passe pour un chef d'œuvre dans l'esprit des Experts. L'Autel est tout de marbre, & dans le retable est representé *Nôtre Seigneur* reconnu par les deux disciples d'*Emaus* dans la fraction du pain. La Reine *Brunehaut* ou *Brunechil*, ou *Brunechilde*, fut inhumée dans la Chapelle souterraine de *Nôtre-Dame*, l'an 614. Son tombeau est une espece de coffre de marbre vené de blanc & de noir de la longueur de six pieds deux pouces. Il est posé sur uue traverse de pierre commune, soûtenuë de quatre petits pilliers d'un marbre tirant sur le verd. Ces petits pilliers sont taillés en quarré larges d'environ six pouces, & hauts d'un pied. Ils ont des especes de chapiteaux, & des bâses de pierre ordinaires assés grossierement taillées. Le marbre qui couvre le tombeau ou le coffre, est taillé en forme de prisme. L'arcade sous laquelle il est placé contre la muraille à treize pieds quatre pouces en hauteur, sur sept pieds & deux pouces de largeur. Suivant une ancienne legende Latine de l'Abbaye, le corps de la Reine *Brunehaut* fut enterré d'abord sous le grand Autel à l'entrée de la Chapelle de *Nôtre-Dame* sous terre. Il n'y a pas soixante ans que cette Chapelle subsistoit encore. Les Barbares, c'est-à-dire les Normans, ayans ruînés ce Monastére au huitiéme siecle, on transporta quand il fut rétablit le corps de la Reine *Brunehaut* au haut de l'aile de l'Eglise du côté de l'Epitre, & on le posa contre la muraille où il est. Comme cette Chapelle menaçoit ruîne, le Cardinal *Rollin* qui fut le premier Abbé Commendataire de cette Abbaye, qui en cette qualité prit possession le 19. de Septembre de l'an 1462. fit transferer ce tombeau dans l'Eglise proche de la Sacristie, sous une arcade de pierre de taille, en forme d'arc de triomphe. En 1632. Nicolas de Castille, qui étoit Abbé de S. *Martin*, fit ouvrir ce tombeau, dans le-

Florins Revenu

quel

TULAIRES. quel on trouva un coffre de plomb, où il y avoit des cendres, des ossemens, du charbon, & une molette d'éperon, on les y remit & on le renferma. Il y a encore dans l'Eglise plusieurs tombeaux d'Abbés, parmi lesquels celui de *Jean Petit* le dernier régulier est à remarquer; car il est representé tout nud, la mitre hors de la tête. On dit que c'est parce qu'on le dépoüilla de son Abbaye, pour la donner au Cardinal *Rollin*; quoiqu'il fut homme de bien, & qu'il gouvernât son Monastére avec édification. La Ville de S. *Pierre le Moutier*, ayant appartenu d'ancienneté aux Abbés de S. *Martin* d'*Autun*, ils y établirent un Prieuré dont le Titulaire avoit droit de toutes Justices dans la Ville & ses dépendances; ce qui dura jusqu'à l'an 1165. Alors l'Abbé de S. *Martin* associa le Roy *Loüis le Jeune* à la Seigneurie & à la Justice de ce lieu là, afin de s'attirer la protection Royale. Mais cette association ne dura pas long-tems; car le Roy se mit en possession de toute la Justice dans la Ville de S. *Pierre le Moutier*; laissant au Prieur le droit de Justice dans son Prieuré, & dans quelques Villages. Cette Abbaye rapporte 4000. livres aux Religieux. . . . . 316 5000 l.

Vezelay, *Voyez* l'article des Eglises Collégiales.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

BUSSIERES.

l. de Morey Bussieres, ou la Bussiere, en Latin, *Buxeria vel Buxeira, seu Busseria, aut tres montes, vel cœnobium trium montium*, fille de l'Abbaye de *Cîteaux*, dans le Duché de *Bourgogne*, à six lieuës de *Dijon*, & près de *Beaune*, elle a été fondée le 17. des Kalendes d'Avril, ou le 3. des Ides de Mars, c'est-à-dire le 13. de l'an 1130. . . . 133 1500 l.

FONTENAY.

FONTENAY.

M. Germain d'Aubenton, Chanoine de S. Quentin à la charge de 500. livres de pension pour Mr. du Prix-hay, Chanoine de la Cathédrale d'Auxerre.

Fontenay ou Fontenet, en Latin *de Fonteneto, seu Fonteneto* fille de l'Abbaye de *Clairvaux* au Duché de *Bourgogne*, à une demie lieuë de *Montbart*, à quatre de *Flavigny*, & à six de l'Abbaye d'*Oigny*; elle est située dans une vallée environnée de montagnes & de bois. *Rainard* Seigneur de *Monbart*, oncle de S. *Bernard*, en fut le Fondateur le 4. des Kalendes de Novembre de l'an 1119. Les premiers Religieux établirent d'abord dans le fond de la vallée, dans un petit Hermitage qui étoit fondé par un Solitaire nommé *Martin*, qui le céda à S. *Bernard*. Depuis ils se mirent un peu plus au large, & *Evrard* Evêque de *Norvic* en *Angleterre*, leur fit bâtir une grande Eglise, qui fut consacrée l'an 1147. par le Pape *Eugéne* III. en presence de dix Cardinaux & huit Evêques, entr'autres, *Alberic d'Ostie*, *Ymare de Tuscule*, *Humbert d'Autun*, *Pierre de Pavie*, *Lambert d'Angoulême*, *Hugues d'Auxerre*, *Henry de Troye*, & *Hardoüin de Cosme*, & d'un grand nombre d'Abbés, sur tout de S. *Bernard*. Outre le tombeau d'*Evrard* de *Norvic*, qui est au milieu du Presbytere, & celui d'*Etienne* Evêque d'*Autun*, qui est proche de l'Autel, du côté de l'Evangile; on voit encore plusieurs autres tombeaux élevés sans épitaphes; on croit qu'ils sont des Seigneurs de *Monbart*, & de plusieurs autres. On voit encore à l'entrée du Monastére, un Palais des Ducs de *Bourgogne*, qui pour se délasser de leurs affaires venoient quelquefois à *Fontenay*, afin de s'édifier des exemples des Religieux; car la vertu a cela de propre, qu'elle se fait aimer & admirer de ceux qui la pratiquent moins. Quoique l'Abbaye de *Fontenay* ne soit pas tout ce qu'elle a été autrefois, elle ne laisse pas d'être encore une des meilleures de l'Ordre de *Cîteaux*; elle conserve bien des restes de son ancienne splendeur, & en particulier un grand nombre de manuscrits, qui sont la plûpart des ouvrages des Peres de l'Eglise. Cette Abbaye

vaut

Florins Reven.

TITULAIRES. vaut à l'Abbé 12000. livres par an ; sur quoi il donne quatre mille livres aux Religieux par an, trois cents boisseaux de grains, & du bois pour leur usage & chauffage. 200 8000 l.

MARCILLY.

Dom Sauvat. Marcilly, ou Nôtre-Dame de Bon Repos, en Latin, *Requies beatæ Mariæ de Marciliaco, seu Marciliacum*, située au Village du même nom, près d'*Avalon*, à une lieuë de *Corbigny* vers le *Sud*. Elle est de la filiation de *Fontenay*, & fut fondée au mois de Février de l'an 1239. par *Hugues IV*. Duc de *Bourgogne* pour des Religieuses, dont les Moines ont pris la place dans la suite : elle est réguliere. . . . . 130 5000 l.

SEPTFONT.

Dom Forbin d'Oppede. Septfont, ou Septfons, ou Saint lieu, en Latin, *septem fontes, seu sanctus locus*, Fille de l'Abbaye de *Fontenay*, d'autres disent de *Clairvaux*. Elle fut fondée l'an 1132. le 15. des Kalendes de Novembre par *Guichard* & *Guillaume de Bourbon*, cadets des Seigneurs de *Bourbon*. l'Abbaye de *Septfont* est située à six lieuës de *Moulins*, & à un quart de lieuë de la *Loire*, du côté du soleil levant, dans une plaine qui a environ deux lieuës de circuit, & qui represente assés bien un arc tendu, dont le canal de la *Loire*, est comme la corde. Les collines qui l'environnent sont presque toutes couvertes de bois, & cela en rend l'abord assez difficile. Ce petit coin de terre est assés diversifié, & a une petite riviere, dont il est couppé par le milieu. Les Fondateurs la firent bâtir l'an 35. de la fondation de l'Ordre de *Cîteaux*, dans un lieu isolé & separé de toute habitation profane, & elle fut dediée à la Vierge sous le nom de *Nôtre-Dame de saint Lieu*. On lui donna le nom de *Septfons*, ou des *Septfontaines*, à cause de plusieurs sources d'eau vive qui

TITULAIRES. l'arroſoient, & qui s'étant perduës dans la ſuite des tems, ont été heureuſement retrouvées, & reconduites à ce fameux Monaſtere. A peine s'étoit-il écoulé un ſiecle depuis la fondation de l'Ordre, que le relâchement ſe gliſſa dans la plûpart des Maiſons qui le compoſoient, & celle de *Septfons* entr'autres tomba dans des deſordres qui allerent preſqu'au ſcandale. M. *Euſtache de Beaufort* en ayant été nommé Abbé par le Roi en 1654. entreprit quelques années après d'introduire la réforme dans l'Abbaye de *Septfons*, & d'y rétablir la Regle de Saint Benoiſt dans la pureté primitive. Il y trouva de ſi grands obſtacles du côté des Moines, qui n'étoient qu'au nombre de quatre, que n'ayant pû les réduire, il fut obligé de leur offrir à chacun une penſion raiſonnable, pourvû qu'ils ſe retiraſſent dans des Maiſons de la commune Obſervance de *Citeaux*. L'accord fut paſſé, les Moines laiſſerent leur Abbé ſeul. Il n'y avoit pas un lieu régulier qui fût en état. Ce n'étoit par tout que des ruines, & on ne trouvoit plus que la place où le Dortoir & le Refectoire avoient été autrefois. Il ſe paſſa quelque tems ſans qu'il ſe joignit à l'Abbé qu'un Religieux de l'Abbaye de *Bonnevaux*. Pluſieurs mois après, deux autres ſe preſenterent; & ces trois Religieux animez par ſon exemple, entreprirent de défricher pluſieurs arpens de terre, dont ils firent leur jardin. Quoiqu'extenuez par des auſteritez continuelles, ils vinrent à bout de deſſecher un marais, de nettoyer un champ heriſſé de ronces & d'épines, de combler des foſſez, de transporter des terres, d'arracher des arbres, de déraciner des ſouches, de dreſſer & de planter un jardin d'une très-vaſte étenduë, & tout cela en moins de deux ans, ſans interrompre les exercices preſcrits par la Regle, ſans violer celle du ſilence, & ſans diſcontinuer de faire l'oraiſon. L'Abbaye de *Septfons*, comme on la voit aujourd'huy, n'eſt qu'un aſſemblage confus & irregulier de bâtimens, conſtruits à differentes repriſes, & à meſure qu'on

Florins Reven.

TITULAIRES. qu'on en a eu besoin. La principale porte donne entrée dans une vaste cour, qui contient le logement des Portiers, plusieurs écuries, une forge & une grange pour le bled. De-là on entre dans deux autres cours. Celle qui est à gauche comprend deux corps de logis pour les Hôtes, opposez l'un à l'autre, & c'est ce qu'on appelle l'*Hôtellerie*, sans parler d'un autre grand corps de logis pour les femmes, composé de cinq ou six chambres, & accompagné d'offices & de logemenr pour les domestiques, qui a esté bâti depuis quelques années hors de la clôture du Monastere. Dans la même cour, est une Chapelle qui a une entrée au dehors, on y dit la Messe les Dimanches & les Fêtes pour les Fermiers de l'Abbaye, & pour leurs familles. On y voit aussi l'Eglise, dont le portail remplit une partie d'un de ses côtez. L'extrême simplicité de cette Eglise, & le grand blanc qui en couvre les murailles, en font toute la beauté. Son Autel n'a pour tout ornement qu'une image de marbre blanc, c'est celle de la *Vierge*, qui regarde une custode de cuivre doré, sous laquelle est le saint Ciboire, & qu'une crosse de sculpture tient élevée au-dessus de l'Autel, qui n'a que deux chandeliers de cuivre, & deux cierges jaunes. L'autre cour qui est à droite, est grande, quarée, le milieu est un chantier pour toute sorte de bois d'ouvrage. Tout à l'entour sont divers lieux, où travaillent les Convers, dont chacun a son emploi fixe. On trouve là la menuiserie, l'attelier du Charpentier, un pressoir à vin, un à cidre, & un autre à huile, la boutique du Tonnelier, la lavanderie, une grange pour les legumes, le Réfectoire des Donnez, le fruitier, la boulangerie, une longue voute souterraine, qu'on appelle le *Jardin d'hyver*. C'est une cave où pendant cette saison, on conserve dans du sable les racines, les choux, les oignons & autres choses semblables. De cette cour on passe dans un petit jardin, dont le grand Refectoire & la cuisine tirent leur jour. Cette cuisine est

Florins | Reven.

TITULAIRES placée au milieu de cinq Refectoires qu'on peut ſervir dans le même tems ſans ſortir de la cuiſine. Ces cinq Réfectoires ſont celui des Religieux, celui des Convers, celui des Donnez, celui des Infirmes, & celui des Hôtes. Le Cloître eſt d'une architecture gothique, & n'eſt pas fort grand. Le Chapitre eſt petit & ſombre; le nombre des Religieux augmentant de jour en jour, il a fallu y élever une eſpece d'amphitéâtre, à trois rangs de ſieges, ce qui fait un bel effet, quand tous les Freres s'y trouvent. Cela arrive aux grandes Fêtes, aux Vêtures, aux Profeſſions, & toutes les fois que le Pere Abbé parle en public. Il y a pluſieurs Dortoirs dont les Cellules ſont blanchies, ſans que celle de l'Abbé ait rien qui la diſtingue des Cellules des ſimples Religieux. Il y a auſſi une Bibliotheque, une Apoticairerie, deux Salles communes, un chaufoir, & pluſieurs chambres pour les malades. Le Jardin fermé de murailles de brique, a près de deux quarts de lieuë de tour. Le ſeul potager a ſoixante grands carrez entourez d'arbres nains, & ſeparez les uns des autres par des allées ſablées qui ont huit à dix pieds de largeur. On compte dans tout cet enclos plus de quatre mille pieds d'arbres fruitiers. Outre ce grand nombre de quarrez, il y a un champ, & trois pieces de terre plantées de legumes, deux petites prairies, & quatre grandes allées de charmes, dont deux ſont en paliſſades, les deux autres ſont en berceau, l'une ſert durant l'Eté pour les Conferences, qu'on y tient trois fois chaque ſemaine. On trouve auſſi deux canaux ou pieces d'eau dans ce jardin, qui eſt coupé en deux parties égales par un gros ruiſſeau, de ſorte qu'en tout tems le Jardinier a dequoi arroſer ſes planches. Ce ruiſſeau avant que d'entrer dans le clos, forme pluſieurs réſervoirs pour conſerver du poiſſon, fait tourner un Moulin, emporte toutes les immondices, & donne ſans ceſſe de l'eau vive & nouvelle aux deux pieces d'eau. Les Points principaux de la Réforme établie à

Florins Revea

Septſons

ITULAIRES. *Septfons* pour l'Obſervance litterale de la Regle de *Saint Benoiſt* ſont la ſtabilité dans le Monaſtere, le travail des mains, le ſilence perpetuel, l'abſtinence de chair, de poiſſon & d'œufs, l'hoſpitalité, le banniſſement des études, & la privation de tout divertiſſement, & de toute récréation, & l'obeiſſance à un ſeul Chef qui eſt l'Abbé, dont chaque Superieur ſubalterne reçoit le pouvoir de s'employer à la conduite des Freres, ſelon la portion qui lui eſt aſſignée par l'Abbé. Toutes ces choſes s'obſervoient dans l'Ordre de Citeaux les premieres années de ſon Inſtitution par les premiers Peres qui l'ont fondé Quoique l'Abbaye de *Septfons* n'ait que quatre mille livres de rente, ſans aucun ſecours de la Sacriſtie, ni de la quête, elle nourrit & entretient actuellement cent quarante perſonnes, ſçavoir, ſoixante & quinze Religieux, dont vingt-deux ſont Prêtres, quarante-cinq Convers, dix Freres Donnez, & pluſieurs domeſtiques & journaliers. Elle tient l'hôtellerie ouverte toute l'année, pour y recevoir les Hôtes, & diſtribuë du pain & du potage à tous les pauvres paſſans qui ſe preſentent. Les Religieux ont trois Offices pendant le cours entier de l'année, le Regulier, le Petit Office *de la Vierge*, & ſouvent celui des *Morts*. Ils ſe levent pour Matines à quatre differens tems, les Fêtes ſolemnelles à minuit, les Fêtes des Apôtres à une heure, les Dimanches à une heure & demie, & les jours de Feries, ou de Fêtes ſimples à deux heures; mais à quelque heure qu'ils entrent au chœur, ils n'en ſortent qu'à quatre heures & demie: le Carême, les jours de jeûne, ils vont ſe repoſer juſqu'à cinq heures & demie: l'hyver ils ſe vont chauffer dans les ſalles communes, & les Novices prennent ce tems-là pour apprendre le Pſeautier par cœur, & les Prêtres pour dire la Meſſe. En Eté on leur permet de ſe repoſer une heure après le dîné. A cinq heures & demie on ſonne Prime, & cette Priere eſt ſuivie trois fois la ſemaine du Chapitre des Coulpes. L'Eté

Florin. Reren.

TITULAIRES. le Chapitre eſt ſuivi du travail, & le travail de Tierce, de la Meſſe conventuelle, de Sexte, du dîner & de None. L'Hyver, le travail eſt precedé de la Meſſe conventuelle, & on dit None, avant le dîner. Pendant l'Eté, ils diſent Vêpres à deux heures & demie avant le travail, & en Hyver, ils les diſent à quatre heures après le travail. Les Dimanches & les Fêtes, elles ſe diſent à quatre heures en quelque tems que ce ſoit. Pour les Complies, ils les diſent en Eté à ſix heures & demie, & en Hyver, à cinq heures trois quarts. Tous les Samedis au ſoir, immediatement avant la lecture des Complies, on lave les pieds à tous les Religieux; & pendant cette ceremonie, qui ſe fait en Eté dans le Cloître, & l'Hyver dans le Chapitre, on chante quelques Repons. Avant Complies, on fait tout haut une lecture ſpirituelle qui dure un quart d'heure; & apres Complies, il y a un autre quart d'heure de Méditation. Il ſe fait auſſi la nuit une demie heure d'oraiſon entre les Laudes de l'Office de la Vierge, & les Matines du jour; de ſorte que l'on peut dire, que toute la vie de ces Solitaires, n'eſt qu'une oraiſon continuelle. D'ailleurs dans les intervalles qui ſe rencontrent dans les divers exercices de la journée, ils vont à l'Egliſe adorer *le Saint Sacrement*, & continuer leur méditation. Le pain qu'on leur donne eſt fait de farine, dont on n'a ôté que que le gros ſon; & où il entre beaucoup plus de ſeigle que de froment, il ne laiſſe pas d'être bon, tres-appetiſſant, & plus ſain que celui qui n'eſt que de pur froment. Ils ont pour tout le jour dix onces de vin, partagées en deux portions égales; c'eſt la veritable hemine de *Saint Benoiſt*, ſi diverſement interpretée dans ſon Ordre. On leur donne à dîner un potage d'herbes, où il n'entre que du ſel pour tout aſſaiſonnement, un plat de legumes & un autre de racines. Depuis Pâques juſqu'à la Fête de l'Exaltation de la Croix, on leur ſert quelquefois une tranche de beure, qui tient la place de cette ſeconde portion.

Florins Reven.

TITULAIRES. tion. Le sel & un peu d'huile de noix ou de navette, fait le seul assaisonnement de ces mets simples, & tels que la terre de leurs Jardins les fournit. Les jours qu'ils soupen ils ont un morceau de fromage, & une salade pour leurs deux portions, ou un plat de racines, & un autre de lait cru. La collation des jours de jeûne de la Regle, est de quatre onces de pain, & d'un peu de fruit; celle des jeûnes de l'Eglise, est seulement de deux onces de pain, sans aucun fruit. Ils ont du dessert en tout tems, à dîner & à souper, & ce dessert consiste en fruits crus, ou cuits, ou secs. Chaque Religieux a sa cellule, & il n'y entre qu'aux heures destinées au sommeil. Elle est meublée d'un lit composé de deux planches mises sur des treteaux, d'une paillasse piquée, d'un traversin de paille longue, & de deux couvertures, il y a aussi une chaise de bois, une table, quelques images, & un benitier. Le Dortoir entier n'est éclairé que par une seule lampe. C'est à la faveur de sa lumiere que chacun entre dans sa chambre, & se couche tout habillé, après avoir seulement quitté sa robe de dessus qu'ils appellent *Coule*. L'Abbé, & en son absence un des Superieurs subalternes tient le Chapitre des coulpes trois fois la semaine. On s'y accuse des fautes qu'on a commises contre la Regle, & l'on accuse aussi avec un esprit de charité, les autres qui y sont tombez, & qui ne songent pas à s'en accuser. Le Superieur ordonne des peines proportionnées aux fautes, comme de baiser les pieds des Freres, de manger à terre ou à genoux, de demeurer prosterné sur le seüil de l'Eglise, ou du Réfectoire dans le tems que les Religieux y entrent. L'usage de la discipline y est très-rare, & l'on ne l'ordonne gueres que pour les fautes capitales, comme seroit celle d'avoir rompu le silence. Le travail est de trois heures par jour, une heure & demie le matin, & autant l'après dînée. Tant qu'il fait beau, on s'occupe au jardin à bécher, sarcler, émonder, tailler les arbres, planter, semer, cueillir les legumes & les

Florin Revçn.

TITULAIRES. les fruits. Si le mauvais tems ne leur permet pas de travailler à la terre & à découvert, ils demeurent dans leurs chauffoirs, où ils s'appliquent à tailler du chanvre, à éplucher des legumes, à piquer des couvertures pour les lits, sinon ils tirent le fumier des étables, scient du bois, ou font des fagots. On fait des Conferences spirituelles trois fois la semaine. Les Religieux y parlent chacun à leur tour, & n'y disent precisément que ce qu'ils ont lû dans les Livres de pieté qu'ils reçoivent des mains de l'Abbé. Ils le disent simplement sans citer les passages autrement qu'en François, & sans y mêler leurs propres pensées. On a un fort grand soin des malades, & ils reçoivent tous les soulagemens qu'on peut leur donner, sans blesser la pauvreté & la mortification. On leur accorde l'usage du poisson & des œufs, & même de la viande, quand la maladie est considerable. Les Convers qui ont chacun leur emploi, font l'Oraison le matin, entendent la Messe, assistent à une partie des Complies, & finissent la journée par l'Oraison. Les Dimanches & les Fêtes, ils se trouvent à tout l'Office, à l'exception des Matines, dans un chœur séparé de celui des Religieux. *Eustache de Beaufort* Parisien, & premier Abbé régulier de l'Abbaye de *Septfons*, mourut en 1709. âgé de 73. ans, aprés avoir souffert durant prés de 30. ans de grandes & longues infirmitez, & établi la Réforme très-étroite pendant quarante ans. Cette réforme approche fort de celle de l'Abbaye *de la Trappe*. J'ai cru faire plaisir au Lecteur de m'étendre au long sur cet article, parce que cette Abbaye est en très-bonne odeur, & que c'est ici l'abregé de ce que M. *Droüet de Maupertuis* en a dit dans son Histoire de la Réforme de l'Abbaye de *Septfons*, en 1702.

Florins Rev

ABBAYES

ITULAIRES.

Florins Revenu

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINTE MARGUERITE.

l. de Mache. de Prémeux Agent du lergé, & bbé de saint aul de Narbonne.

Sainte Marguerite, en Latin, *Sancta Margarita*. Elle est dans le Bailliage de *Beaune*. Il n'y a plus de Religieux, mais seulement un Prêtre qui dessert l'Eglise. 130. 2400.

SAINTE MARIE D'OIGNY,

. Bouthilier e Chavigny, rchevêque e Sens.

Sainte Marie d'Oigny, en Latin, *Sancta Maria de Orneyo, aut Ungiaco*, située à trois lieuës de l'Abbaïe de *saint Seine*, à cinq de *Chastillon* sur *Seine*, vers le midi & sur le bord de cette riviere qui prend sa source à une lieuë delà. Cette Abbaye est dans un lieu affreux; & on n'en peut gueres voir un plus solitaire. Aussi ceux qui l'ont fondée l'an 1106. s'étoient ils d'abord proposez de vivre en hermites. Ils embrasserent l'institut des Chanoines reguliers, parce qu'ils ne le crurent point contraire à leur esprit de retraite, & l'on voit par leurs premieres constitutions qui sont fort belles, qu'ils ont aussi puisé dans la regle de *saint Benoist*, dont ils ont emprunté des chapitres entiers, en changeant le mot de *Monachi* en celui de *Canonici*. Comme l'Eglise de cette Abbaye est dans l'enclos du Monastere, il y a de l'apparence que les femmes n'y entroient pas au commencement. Elle est desservie par des Chanoines reguliers de la Congregation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, elle rapporte à l'Abbé environ 4000. livres par an, & deux mille cinq cens livres aux Religieux, par traité fait entre eux & l'Abbé. . . . . 53. 4030. l.

SAINT URSIN.

Saint Ursin de Chors, en Latin, *Sanctus Ursinus de Chors*. On n'en trouve point de Memoires. . 250.

Titulaires. Florins Reven.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT ANDOCHE.

Mr. de Saulx Tavannes. Saint Andoche d'Autun, en Latin, *Sanctus Andochius*. Elle eſt ſituée dans le même lieu où les Infideles honoroient la Déeſſe *Minerve*. On y voit les reſtes du Temple qui lui étoit conſacré. Il eſt élevé & bâti en quarré de petites pierres dures Les Religieuſes en font aujourd'huy leur cuiſine. Tout proche de ce Temple, on voit une cave affreuſe, dont les voutes & les pilliers ſemblent avoir le caractere d'antiquité. On pretend que c'eſt la priſon dans laquelle ont été renfermez tant de Martyrs, qu'on tenoit proche du Temple, afin que s'ils venoient à renoncer la Foy, ils fuſſent tout portez pour offrir des Sacrifices profanes. On montre une petite feneſtre par laquelle on croit qu'on leur portoit à manger, & une autre par laquelle on leur parloit. On conſerve dans cette Abbaye, les corps de S. *Siagre*, de S. *Simplice*, & de S. *Caſſien*, Evêques *d'Autun*. Du reſte il n'y a aucune antiquité que les burettes de S. *Andoche*, qui ſont de bronze, & très-bien travaillées. Cette Abbaye a été dottée par la Reine *Brunechilde*, ou *Brunehault*, vers l'an 588. Elle avoit autrefois plus de dix mille livres de rente; mais les deſordres qu'il y a eu dans cette Abbaye, en ont diminué le revenu. Les Religieuſes de S. *Andoche* reconnoiſſoient *Charlemagne* pour leur Fondateur; mais ſans aucun titre qui le juſtifie. 10000.

SAINT JEAN LE GRAND.

Mr. D'Iliers. Saint Jean le Grand, en Latin, *Sanctus Joannes Aeduenſis*, ſituée dans la Ville d'*Autun*, où elle a été fondée par la Reine *Brunehault*, vers l'an 580. du tems de *Syagrius*, illuſtre Evêque d'*Autun*. Cette Abbaye éclate par la grande régularité, par le nombre de ſes Religieuſes, & par al

TITULAIRES la beauté des bâtimens qui surpassent quantité de Monasteres de filles en Province. Cette Abbaye étoit autrefois si celebre & si réguliere, que la mere de S. *Odilon* Abbé de *Cluny*, qui étoit de grande Maison, s'y retira, & y acheva sa course dans les pratiques d'une sainte observance. L'Eglise paroît ancienne, aussi bien que celle de la Parroisse de S. Jean, qui est tout proche, & qui comme je crois, étoit autrefois l'Eglise des Religieux, ou des Clercs qui administroient les divins Mysteres aux Religieuses. On voit dans celle-ci derriere l'Autel, un peu à côté, une petite armoire, où l'on gardoit autrefois *le Saint Sacrement*. Il y a quelque apparence que cette Abbaye fut fondée sur les ruines de quelque Temple; car autrefois la ville d'Autun, n'étoit pas moins superstitieuse que Rome; & il n'y a pas longtems que dans l'enclos du Monastere, on trouva une pierre de marbre rompuë par les deux bouts, sur laquelle on voit une assez bonne partie d'une figure de *Neptune*, qui pourroit bien y avoir été adoré. Un curieux ayant vû cette pierre, en offrit soixante pistoles à Mᵉ l'Abbesse, qui ne voulut point la donner. . . . . Florus Revea. 6000 l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

LIEU-DIEU

Mᵉ. de Damas Lieu-Dieu, ou le Lieu-Dieu, en Latin, *Locus-Dei*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, elle est à present en la ville de *Beaune* en *Bourgogne*, y ayant été transferée d'auprès de Vergy, où elle avoit été premierement fondée. 4000 l.

EGLISE COLLEGIALES.

PRIEUREZ, PREVOSTEZ, ET AUTRES DIGNITEZ DU DIOCESE D'AUTUN.

VEZELAY.

M. Guerin de Tensin, Archevêque d'Ambrun. Vezelay, en Latin, *Sanctus Petrus, alias, Sancta Maria*

TITULAIRES *Magdalena de Vezeliaco, seu Bergiliacensis, seu Vizeliacum aut Vezeliacum*, située dans la Ville du même nom, dans le pays de *Morvan*, près de la Riviere de *Cure*, aux confins du *Nivernois* & de l'*Auxerrois*, à quatre lieuës d'*Avalon*, & de *Clamecy*, entre l'une & l'autre Ville, à cinq de *Corbigny*, & à dix d'*Auxerre*. C'est une ancienne & illustre Abbaye, située sur la pointe d'une montagne, où l'on dit qu'il y a eu jusqu'à huit cens Religieux. Je doute fort qu'on puisse en apporter de bonnes preuves. Elle fut bâtie du tems de *Pepin*, d'autres disent sous *Charles le Chauve*, par *Gerard de Roussillon*, l'un des plus puissans Princes de son tems, & par la Princesse *Berte* sa femme, au neuviéme siecle l'an 838. & les Ducs de *Bourgogne* l'ont enrichi depuis-ce tems-là de plusieurs Reliques de la *Madelaine*; c'est pourquoi la ville de *Vezelay* a pris pour sa Patrone Sainte Madelaine depuis environ le dixiéme siecle, sur l'opinion qu'on a euë que c'étoit le corps de cette Sainte que *Baidilon* Abbé de *Leuze* en *Haynaut*, avoit apporté de *Jerusalem* en ce lieu vers l'an 920.; cependant on commence à dire, que c'est le corps de *Sainte Marie de Bethanie*, sœur de *Sainte Marthe*, & de *Saint Lazare*, parce qu'on croit que *Sainte Madelaine* est morte à *Ephese*, & que son corps est demeuré à *Constantinople*. Ce fut dans l'Abbaye de *Vezelay* que le Roi *Loüis le Jeune* reçut la Croix pour le voyage de la *Terre Sainte*. *François Premier* Roi de *France*, voulut ériger l'Abbaye de *Vezelay* en Evêché l'an 1530. L'on voit dans les Archives de l'Abbaye de S. *Germain d'Auxerre*, une Lettre de ce Roi, qu'il écrivoit à son Ambassadeur en Cour de *Rome*, par laquelle il lui commandoit de poursuivre cette érection auprès du Pape, cela n'ayant pas réussi, on la seculariſa l'an 1538. sous le regne de *François Premier*. D'autres disent en 1537. & d'autres en 1571. je ne sçai quelle datte croire; car il n'arrive que trop souvent que d'habiles Auteurs font de grands anacronismes, & c'est ce qui m'embaraſſe

Florins Revenu

TITULAIRES. Florins Reven.

m'embaraſſe fort n'oſant pas décider, après de ſi grands hommes ; cependant je ſuis, après le fameux M. de *Longue-Rue*, pour la premiere datte. La raiſon qu'apporterent les Moines pour changer d'état, c'eſt que leur Monaſtere étant fort frequenté à cauſe de l'affluence des peuples qui venoient offrir leurs vœux à *Sainte Madelaine*, dont ils prétendoient avoir les Reliques, ils ne pouvoient pas garder la ſolitude preſcrite par leur Regle. Voilà le beau pretexte qu'on apporta pour ôter à l'Ordre de S. *Benoiſt*, une de ſes plus fameuſes Maiſons. L'on auroit peut-être mieux fait de dire, que les Moines étant déréglez, ils étoient indignes de la poſſeder, encore n'auroit-ce pas été un ſujet legitime pour les ſéculariſer, puiſqu'on pouvoit mettre en leur place des Religieux réformez du même Ordre ; car l'experience fait voir que les Sécularisations tournent preſque toujours à la ruine des Maiſons, comme le dit fort bien M. le *Laboureur*, dans les maſures de l'Abbaye de l'*Iſle-Barbe*. Auſſi pluſieurs perſonnes de la ville de *Vezelay*, aſſurent que la ſécularisation de l'Abbaye a achevé de la ruiner. Cet auguſte Monaſtere qui a ſervi autrefois de retraite à tant de ſaints Moines, qui poſſedoient de ſi grandes richeſſes, & qui les employoient à nourir un ſi grand nombre de pauvres, eſt reduit aujourd'hui à un Chapitre de dix Chanoines, dont le revenu, y compris la Manſe de l'Abbé, ne monte qu'à vingt-deux mille livres, ſujettes à beaucoup de charges. L'Egliſe eſt très-belle, & ſurpaſſe en longueur celle de l'Egliſe de *Nôtre-Dame* de *Paris* ; & ſoit pour ſa beauté, ſoit pour ſa grandeur, ſoit pour l'ancienne ſplendeur de l'Abbaye, on l'appelle dans la Ville, la Cathedrale. Le portique qui eſt à l'entrée, & qui étoit anciennement la place des Penitens, eſt entierement couvert, de ſorte qu'ils y étoient à couvert des vents & de la pluye : ce qui eſt ſingulier à cette Egliſe. Les chaires du chœur avançoient autrefois fort avant dans la nef, ce qui fait juger qu'il

		Florins	Revenu
TITULAIRES.	qu'il y avoit un grand nombre de Religieux; & peut-être eſt-ce de-là, qu'on a pris occaſion de dire, qu'il y en avoit juſqu'à huit cens, mais il n'y en a aucunes preuves. Le logis Abbatial, qu'on appelle le Château, eſt fort beau, & il y a tant d'appartemens, qu'on y pourroit loger un Prince; il a l'agrement d'un beau jardin & d'une terraſſe qui découvre un pays très-agreable. Le Roi a l'alternative avec l'Abbé pour les Dignitez, Prébendes & Semy-Prébendes Hebdomadaires de l'Abbaye & du Chapitre de *Vezelay*. L'Abbé eſt la premiere Dignité, & cette Abbaye étoit autrefois taxée à	1500.	10000.
N.	Bourbon-Lancy, en Latin, de *Borbonio*. . .		1200. l.
N.	Perecy-Cheneſſeinet, de *Preſſiaco ſeu Patriciaco*. Ce Prieuré a été autrefois Abbaye. . . .		8000. l.
N.	Semur eſt un Prieuré conventuel de l'Ordre de S. *Auguſtin*, en Latin, *Sanctus Joannes*; il eſt ſitué dans la Ville du même nom, en *Bourgogne*, dans le *Brienois*, aux confins du *Beaujolois*, à une lieuë de la Riviere de *Loire*, & à quatorze d'*Autun*, du côté du Sud, ci-devant électif & confirmatif par l'Abbé de S. *Maurice* d'*Agaune*, Dioceſe de *Lyon*, en *Vallais*.		
M. de Senonevoy.	Saint Symphorien d'*Autun* eſt un Prieuré conventuel de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*. Il a été autrefois une fort celebre Abbaye, bâtie par S. *Euphrone* Evêque d'*Autun*, ſous le nom de *ſaint Symphorien*, dont S. Germain fut tiré, pour être élevé ſur le ſiége de *Paris*, d'où il tira lui-même des Religieux, pour mettre dans l'Abbaye de *ſaint Vincent*, qu'il avoit bâtie au fauxbourg de ſa Ville épiſcopale. Aujourd'hui, ce n'eſt plus qu'un Prieuré conventuel poſſedé par les Chanoines reguliers de *ſainte Geneviéve*, qui embeliſſent tous les jours cette maiſon. On y voit dans une Crypte ſouterraine les premiers tombeaux de *ſaint Symphorien*, de *ſaint Fauſte* ſon pere, & de *ſainte Auguſte*		

Titulaires.		Florins	Reven.
	guſte ſa Mere, chacun ſous un Autel, ſoûtenu par des colonnes. Aujourd'hui ces trois Corps Saints, ſont dans trois autres Sépulcres de pierre, derriere le grand Autel, où ils furent trouvez l'an 1467. du temps que le Cardinal *Rolin* étoit Prieur commendataire du Monaſtere, les Corps de *ſaint Euphrone* & de *ſaint Procul* Evêques d'*Autun* ſont conſervez dans le grand Autel. . .		6000. l.

VAUBENISTE.

uni au Seminaire d'Autun.	Vaubeniſte ou Vaubenoiſt, Prieuré de l'ordre *du Val des Choux*.		5000. l.
M. Baudet de Beaumont.	Vaucroiſſant, Prieuré près de *Saulieu*, eſt du même ordre.		600. l.
M. de Alabanne.	Bardle regulier.		
	Noſtre-Dame de Bourbon, eſt une Egliſe Collegiale, le Doyen eſt à la nomination du Roy.		
M. le Comte Vicaire de S. Cyr.	Les Prieurez de ſaint Sernin & de ſaint Saturnin aux Bois, ſont unis enſemble & il y a une Sacriſtie de l'ordre de *Saint Auguſtin*. Ces deux Prieurez valent toutes charges faites au Titulaire.		1800. l.

TITULAIRES

Florins Revenu.

EVÊCHÉ DE LANGRES.

Messire Pierre de Pardaillan d'Antin, nommé à l'Evêché de Langres à la fin de Mars 1724. & Sacré le 27. Septembre suivant : il est Chanoine Capitulaire de Strasbourg ; Abbé de Lire Or. S. B. D. d'Evreux & de Montiers-Ramé du même Ordre D. de Troyes, Academicien honoraire des Inscriptions, & belles Lettres, & l'un des 40. de l'Academie Françoise, où il fut reçû le 30 Juin 1725.

LANGRES, en Latin, *Lingonensis, Civitas Lingonum, Lingones, Andomatunum, Andemantunnum, Antematunnum, Andematunum, Antematunum*, ville Episcopale, de la premiere *Lionnoise*, & de l'Exarcat des *Gaules*, & suffragant de *Lyon* avant l'an 340. Elle est située sur la haute montagne de *Vauge*, aux confins des deux *Bourgogne*, en *Champagne*, & capitale du Bassigni, à vingt lieuës de *Besançon*, à un peu plus de *Troye*, à six des confins de la *Franche-Comté* vers les sources de la *Marne*, à neuf grandes lieuës de la Saone, & à 57. de Paris. *Saint Benigne*, quoiqu'il n'en ait pas été Evêque, a été le premier qui y a prêché la Foi. *Saint Mamines* martyr de *Cappadoce*, est devenu patron titulaire de la Cathedrale, depuis qu'on y a apporté de ses reliques la premiere fois. *Saint Didier* troisiéme Evêque de *Langres* fut martyrisé vers l'an 411. selon les uns par les *Vandales*, ou selon d'autres dès l'an 265. par les *Allemans* sous *Chrocus*. C'est le sentiment de M. Baillet. D'autres disent, qu'il fut martirisé l'an 406. ou 407. où même 408. selon *Fauchet*.

Les Rois donnerent aux Evêques de *Langres*, la Seigneurie temporelle de tout leur Dioceſe, que ces Prelats donnerent en fief, à plusieurs Chevaliers laïcs qui étoient leurs vassaux. Comme les Evêques de *Langres*, étoient autrefois Seigneurs temporels ou feodaux, dans toute l'étenduë de leur Dioceſe, comme je l'ai dit ci-dessus, les Comtes de *Champagne* relevoient d'eux pour plusieurs Villes & Seigneuries, & les Ducs de *Bourgogne* pour leurs terres de la *Montagne*, ont été feudataires de ces Evêques & d'autres Seigneurs en ont aussi relevez, comme les anciens

TITULAIRES, ciens Comtes de Dijon. Nous voyons que Robert II. Duc de *Bourgogne*, fit hommage, au mois de Fevrier de l'an 1272. à *Guy* Evêque de *Langres*, de *Châtillon* sur *Seine*, & de *Montbar*. Les Ducs de Bourgogne descendans du Duc *Robert* ont encore durant long-temps reconnu l'Evêque & l'Eglise de *Langres* pour une partie de leur état, hors de *Dijon*; & on ne peut nier, que cette sujettion des Ducs à ces Evêques, n'ait duré jusqu'au regne de *saint Loüis*; puisque Hugues IV. Duc de *Bourgogne*, promettant de secourir *Thibaud* Roi de *Navarre* & Comte de *Champagne*, envers & contre tous, met cette reserve, *sauf la fidelité qu'il devoit aux Rois de France & aux Evêques de Langres*. Mais la grande puissance des Ducs de Bourgogne, les dispensa dans la suite de ces devoirs envers les Evêques de *Langres* & ils furent anéantis sous le Roy *Jean*, & ensuite sous ses descendans, les Ducs de *Bourgogne* de la maison de *Valois*, qui ont joüi de ce Duché jusqu'à la mort de *Charles* le *Hardi*. Le Comté & Bailliage de *Bar-sur-Seine* a toûjours relevé pour le temporel des Evêques de *Langres*, jusqu'à la réünion de la *Champagne* à la Couronne, & nous voyons que *Thibaud* Roi de *Navarre*, & Comte de *Champagne*, fit hommage de Bar-sur-Seine à *Robert* de Torote Evêque de *Langres*, l'an 1239.

Florins Revenus

Langres a eu ses Comtes ou ses Vicomtes jusqu'à *Hugues* III. Duc de *Bourgogne*, celui-ci l'an 1179. fit un échange avec son oncle *Gauthier*, qui étoit pour lors Evêque de *Langres*; le Duc ceda à l'Evêque, le Comté de *Langres*, & l'Evêque ceda au Duc sa part du domaine de *Dijon*. Ce contract fut homologué & amorti par *Loüis* VII. & *Philippe Auguste* son fils, qui en donnant cet amortissement changerent la qualité de Comté, en celle de Duché. L'on pretend que c'est depuis ce temps-là, que l'Evêque de *Langres*, prend la qualité de Duc & Pair. A cette qualité il ajoûte celle de Comte de *Montsaulion*, &c. Au sacre du Roy, il porte le Sceptre Royal, & il a l'honneur de sacrer nos

TITULAIRES. Rois, au défaut de l'Archevêque de *Reims*, selon que quelques Auteurs le prétendent. Florins Reven.

L'Egliſe Cathedrale dediée à S. *Mammés*, eſt ancienne, grande, mais fort ſombre, cependant elle eſt aſſez belle pour le tems, auquel elle a été bâtie ; mais elle n'a pas la delicateſſe qu'on remarque en pluſieurs autres Egliſes Cathedrales, qui ont été conſtruites depuis. En récompenſe elle a beaucoup de décorations qui ſont des témoignages de la magnificence du Cardinal de Givry ; auſſi bien que les tapiſſeries dont l'Egliſe eſt ornée. Le chœur eſt dans la croiſée, comme il eſt ordinairement dans les Egliſes des Moines. On voit derriere le grand Autel ſur une colomne une fort belle Châſſe qui renferme les reliques de *S. Gengoult* & de *S. Gregoire* Evêque de *Langres*. Il y a dans le fond un grand Crucifix d'argent habillé & qui au lieu d'une couronne d'épines en porte une de fleurons. On dit que les Peres du II. Concile de Nicée en firent preſent à l'Empereur *Charlemagne*, & que Loüis le Débonnaire ſon fils le donna à l'Egliſe de *Langres* Il y a beaucoup de reliques dans le Tréſor ; les principales ſont un morceau du bois de la vraïe Croix. Le chef de *ſaint Mammés* patron de la Cathedrale, & un bras de ſaint Jacques. L'ancien Palais épiſcopal, eſt aſſez ſimple, mais le nouveau eſt aſſez beau ; il y a des appartemens magnifiques, qui ſont l'ouvrage de l'Evêque *Sebaſtien Zamet*, qui fit venir des peintres d'*Italie* pour faire les peintures de la Chapelle. C'eſt lui auſſi qui a fondé le ſeminaire, & en a donné la direction aux Prêtres de l'Oratoire en 1622. Ce fut auſſi ce même Evêque qui en 1605. a introduit les *Jeſuites* dans la ville de *Langres*. L'an 1608. on leur donna la direction du College, & cet établiſſement fut confirmé par lettres du Roi *Henri le Grand*, dattées du 2. Avril de cette année ; & par celles de Loüis XIII. du 24. de Fevrier de l'an 1619. Entre pluſieurs tombeaux que l'on remarque dans l'Egliſe Cathédrale, celui du Cardinal de *Chevry* repreſenté

TITULAIRES. senté en bronze au dessus de son tombeau dans le chœur, est fait de marbre ; il y a aussi ceux de quatre Evêques tous d'un même rang derriere le Maître Autel. De ces quatre il y en a deux de marbre, avec leurs figures de bronze gisantes. Les deux autres ne sont que de pierre. Le tombeau des trois enfans *Ananias*, *Azarias* ; & *Misaël*, qui furent jettez dans la fournaise, est devant cet Autel, avec plusieurs tombes d'airain, où sont representez les Evêques qui y reposent. Les clochers de cette Eglise, en l'un desquels il y a une horloge qui se fait entendre de toutes les parties de la ville, sont vûs de fort loin à cause de leur hauteur. Il faut remarquer qu'à *Langres*, le Diacre qui sert à l'Autel doit être à jeun, que les chantres se promenent dans le chœur, & qu'aucun Chanoine, ni même aucun Ecclesiastique dans la Ville ne portent point de bonnets quarrez, & qu'ils ont tous de petits dominos, qui sont ce me semble fourrez. Florins Revea.

Le Chapitre de la Cathedrale est composé d'un Doyen, qui est la premiere Dignité, qui a deux voix, & est électif par le Chapitre, & dont le revenu n'est pas plus considerable que celui d'un Chanoine ; d'un Trésorier, qui est à la Collation de l'Evêque, & dont le revenu est d'environ deux mille livres, de six Archidiacres, sçavoir, de *Langres*, de *Dijon*, de *Tonnerre*, de *Bar*, de *Bassigny* & de *Hassois* ; d'un Chantre, & de cinquante-deux Chanoines, qui sont à la Collation du Chapitre, & dont le revenu annuel commun, est de mille livres ; de huit demi Chanoines, qui sont à la collation du Doyen, & de plusieurs Chapelains. Outre le Chapitre de l'Eglise Cathedrale, il y en a onze autres dans le Dioceſe, qui a trente lieuës de long & vingt de large, & renferme trente-deux Abbayes, & six cens Parroisses, il n'y en a que trois qui sont dans la Ville de *Langres*, sçavoir, *S. Pierre*, remarquable par sa grosse Tour, *Saint Amatre* & *Saint Martin*. L'Evêque de *Langres*, est le troisiéme des douze anciens Pairs de

TITULAIRES. France; & au Sacre du Roi, il porte le Sceptre Royal. Florin 9000. Reven. 26000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT BENIGNE.

M. Desmarets Saint Benigne de Dijon, en Latin, *Sanctus Benignus de Divione*, située dans la ville de *Dijon*, & fondée l'an 512. d'autres disent 514. S. *Gregoire* Evêque de *Langres*, ayant découvert le corps de S. *Benigne*, martyrisé du tems de *Marc-Aurele*, en fit la translation l'an 512. bâtit au tour de son Tombeau une Eglise & un Monastere, & s'y fit enterrer lui même en 539. & le dota de son propre bien, & de quelques terres de son Evêché. Le Roi *Gontran*, en accrut le revenu en y faisant de grandes liberalitez. L'Eglise de cette Abbaye est grande, large, élevée & bien percée. Au milieu de la nef l'on voit le tombeau d'un Roi de *Pologne*, qui quitta autrefois ses Etats pour embrasser dans ce Monastere la profession de Frere Convers. Les chaires du chœur sont d'un travail admirable, & quoiqu'elles soient d'un goût different de celui d'aujourd'hui, elles ont neanmoins, je ne sçai quoi de grand, que les plus habiles ouvriers viennent tous les jours copier. Le corps de S. *Benigne*, est au-dessus de l'Autel dans une fort belle chasse; les saintes Reliques sont conservées à côté dans une armoire où l'on gardoit autrefois le *Saint Sacrement* dans un vase de pierre blanche comme de l'albastre, élevé d'environ un demi pied, dont la coupe, qui a un bord d'un doigt ou deux, a un pied de diametre; son couvercle en a autant. Sur la feneſtre de l'armoire on lit ces vers : *Hostia salveto, nostræ spes sancta salutis.* De cette Eglise on entre dans la Rotonde, c'est-à-dire, dans une Eglise à trois étages, faite en rond, soutenuë par une infinité de colonnes d'une pierre très-précieuse, & ouverte par le haut, qui est presque l'unique endroit

TITULAIRES. endroit d'où elle tire du jour. Le Sepulchre de S. *Benigne* eſt dans l'étage d'en bas, tel que le dépeint S. *Gregoire* de *Tours*, autour duquel ont été enterrez Ste *Leonille* & Ste *Paſchaſie* Martyres, S. *Euſtade* & S. *Tranquil*, les deux premiers Abbez du Monaſtere, Ste *Floride* Religieuſe, S. *Hilaire* Senateur, & Ste *Quitte* ſa femme; les pere & mere de S. *Jean de Reome*, S. *Jacob* Evêque de *Toul*, *Bertillon* Abbé de S. *Benigne*, & Chorêvêque de *Langres*; *Alix* de *Monbard*, mere de S. *Bernard*, *Iſaac*, *Argrin* & *Bruno Evêques* de *Langres*. Je crois que c'eſt dans cette Egliſe baſſe que je vis en 1707. en allant à *Rome*, ſur un Autel le Baptême de S. *Symphorien* Martyr par S. *Benigne*, donné par immerſion & par infuſion tout enſemble, de même que le Pere *Mabillon* dit qu'il a vû à *Rome* le Baptême de S. *Romain* par S. *Laurent*. Cette figure eſt fort inſtructive pour ſçavoir de quelle maniere ſe donnoit anciennement le Baptême, ou du moins dans le tems qu'elle a été faite; car on voit S. *Symphorien* tout nud dans un vaiſſeau juſqu'à la ceinture, ſur le bord de ce vaſe un linge, qui apparemment étoit mis pour couvrir ſa nudité, & à côté S. *Benigne* habillé de ſes habits Sacerdotaux, comme s'il alloit dire la Meſſe, qui tient une aiguiere dont il verſe de l'eau ſur le Saint, aſſiſté d'un autre Prêtre habillé comme lui & la tête razée, avec un petit cercle de cheveux, tel que le portent aujourd'hui la plûpart des Religieux. Dans l'étage d'enhaut de la Rotonde, il y a un Autel d'une pierre ſoutenuë par une ſeule colonne. De la Rotonde on entre dans la Chapelle de la *Vierge*, qu'on prétend avoir été la premiere Egliſe bâtie par S. *Gregoire* Evêque de *Langres*. Comme l'Egliſe de S. *Benigne* eſt l'Egliſe matrice de *Dijon*, l'Abbé eſt le Chef du Clergé de la Ville, & préſide à toutes les Aſſemblées Eccleſiaſtiques, & dans le Parlement il a rang parmi les Conſeillers. Vingt-ſix Prieurez dépendent de cette Abbaye, qui eſt réformée.

Florins Reven.

2000. 30000.

BEZE

TITULAIRES. | Florins | Revenu

BEZE LA FONTAINE.

M. de Clermont Tonnerre Evêque de Langres, & Abbé de Thenailles, o de Prem. d. de Laon.

Beze la Fontaine, ou Fontaine Bezé, ou Beze, en Latin, *ſanctus Petrus de Beſua, ſeu Belua*, ſituée à quatre lieuës de *Dijon*; ſur les Fontaines de *Beze*, dont elle a pris le nom. Elle a été fondée l'an 600. ſous le regne de *Clotaire* II. par *Amalgare* & *Aquiline* ſa femme, en faveur de leur fils *Amaldene*; & elle fut réparée l'an 834. par *Alberic* Evêque de *Langres*. Elle a reçu la réforme. . . | 433. | 7000.

SAINT MICHEL.

M. du Trouſſet d'Hericourt en 1719.

Saint Michel de Tonnerre, en Latin, *Sanctus Michaël de Tornodoro*, ſituée dans la ville de *Tonnerre*, ſur la montagne, au bord de la riviere d'Armanſon, vers les frontieres du Duché de *Bourgogne* en *Champagne*, entre *Semur* & *Saint Florentin*, & à ſept lieuës d'*Auxerre*. Cette Abbaye eſt petite, mais fort jolie. *Etienne de Nicey*, qui en a été le dernier Abbé Regulier, fit rebâtir l'Egliſe, le Cloître, le Chapitre, qui ſont fort propres; il fit auſſi écrire des Cartulaires, tirer des Reconnoiſſances des biens du Monaſtere, & il peut paſſer pour un des meilleurs Abbez qui l'ont gouverné. On y conſerve les Reliques de S. *Thierry*, Evêque d'*Orleans*, qui y ſont en grande veneration. Quoiqu'il y ait des Parroiſſes dans la Ville & une Collegiale de dix-huit Chanoines & trois Dignitez; ſçavoir, Prévôt, Chantre & Treſorier, cependant toute la ville ſe fait enterrer à S. *Michel*, c'eſt le nom du Monaſtere qui fut fondé l'an 980. La Reforme de la Congregation de S. Maur y eſt depuis quelques années. | 240. | 5000.

MOLESME.

M. l'Abbé de Vaureal, Maître de l'Oratoire du Roi.

Moleſme, en Latin, *Beata Maria Mollis Monaſterii, alias, Moliſmenſis, ſeu Moliſmenſis aut Moliſmus*, ſituée dans le Bourg du même nom en *Champagne*, aux confins de la *Bourgogne* dans le *Senonois*, près les *Heriſſey*, ou les

TITULAIRES. les *Ricey*, sur la riviere de *Leigne*, à trois ou quatre lieuës de *Bar-sur-Seine*, vers le Midi, & à neuf de l'Abbaye de *Clairvaux*, entre *Mombard* & *Mussey-l'Evêque*, à trois lieuës de *Chastillon-sur-Seine*. Comme la solitude du desert de *Colan* près de *Tonnerre* étoit trop mal saine, S. *Robert* Religieux de l'Abbaye de la *Celle*, de l'Ordre de S. *Benoist*, en retira les Hermites qui étoient sous sa conduite, & les mena dans la foreſt de *Molesme*. Ils s'arrêterent auprès de la petite riviere de *Leigne*, & se bâtirent de leurs propres mains de petites loges vers l'an 1075. & non pas 1173 comme quelques uns le disent. Quelque tems aprés on y construisit un Monastere regulier, où S. *Robert* établit la Discipline Cénobitique. S. *Robert* les abandonna ensuite par deux fois pour leur indocilite & leurs révoltes, & il alla jetter les fondemens de l'Ordre de *Citeaux* en *Bourgogne*, dont il fut fait le premier Abbé en 1098. mais l'année suivante, il fut renvoyé à *Molesme* par le Pape *Urbain* II. & les Religieux se soumirent à sa Réforme. Il y mourut l'an 1108. *Molesme* a été la mere de plusieurs autres Abbayes; car outre que c'est de *Molesme* que sont sortis les premiers Religieux de *Citeaux*, l'on voit par les titres, que sept ou huit Abbayes d'hommes, & autant de Filles en dépendoient autrefois. Il y avoit même dans *Molesme* un Monastere de Religieuses, sous la Jurisdiction de S. *Robert*. le Monastere se ressent de son ancienne splendeur. L'Eglise est d'une structure singuliere, d'un bon goût, & la plus belle du pays. On y voir le tombeau de S. *Robert*, dont les Reliques sont dans une chasse, & le Chef dans un tres-beau buste d'argent. On y conserve encore le chef de S. *Theodore* martyr. Le Cloître, le Chapitre, le Refectoire & le Dortoir sont très-beaux, mais ils doivent presque toute leur beauté, aussi bien que l'Eglise, à la réforme; qui a 15000. livres de rente pour les Religieux. . . . . .

Florins	Reven.
4000.	1400.

MOLOME

MOLOME

M. Morel Chanoine de l'Egliſe de Paris.

Molome, Melonne, ou Melingen ou S. Martin près de *Tonnerre*, en latin, *Molomium*, *Molodunum*, & *Molundenſe monaſterium*, *Melendum*, *Molunda*, ſituée dans le Duché de *Bourgogne*, au bourg de *Moloſme*, appellé ordinairement *Moloſme la Foſſe*. C'eſt en ce lieu que cette Abbaye fut fondée ſous *Clovis* I. & l'Egliſe en fut dédiée à *ſaint Martin*; mais ayant été détruite, on la rétablit quelque tems après, proche de la riviere d'*Almançon*, à une lieuë de *Tonnerre*, & à cinq du bourg de *Moloſme*, où eſt une autre Abbaye du même Ordre; l'Abbaye de Molôme, ſe nomme maintenant S. *Martin* près de *Tonnerre*, & en latin, *Sanctus Martinus propé Tornodorum*, *vel Melugdenſis*, *ſeu Molundenſis*; elle eſt dans l'Archidiaconné de *Tonnerre*. Vers l'an 858. *Bernard* abbé de *Molôme*, fut preſent à deux actes paſſez à *Autun* par *Jonas* Evêque de cette Ville. 300 4000 l.

MONSTIER

Monſtier ſaint Jean, où ſaint Jean de Reome, en latin, *Sanctus Joannes Retinenſis*, *vel Remoaus*, *vel Reomaenſis*, *aut Reomus*, *ſeu Reomaenſe*, *aut Reomenſe monaſterium*, *alias*, *Monaſterium ſancti Joannis*, *Reomenſis*, ſituée dans le Duché de *Bourgogne* au bourg de l'*Auxois*, à une lieuë de la riviere d'*Armançon*, à deux de la Ville de *Semur*, en l'Archidiaconné de *Tonnerre*. *Saint Jean de Reome* la fonda l'an 486. des biens que ſes parens lui avoient laiſſez; il en fut le premier Abbé & *Clovis* I. Roi de *France* confirma l'an 500. la fondation de cette Abbaye, qui paſſa enſuite dans l'Ordre de S. *Benoiſt*, & a reçu la reforme. 2016 5000. l.

POUTIERS,

M de Bethune d'O. val.

Poutiers, ou Poultiers, ou Potiers, ou Poultieres, ou Potieres ou Pontieres en latin, *Pultariarum*, *ſeu de Pulteriis*, *ſeu Pulcheriarum*, *vel monaſterium Pulterienſe*, ſituée près de

TITULAIRES. de *la Seine*, *le Mont Lassois*, ou de *Roussillon & de Châtillon*, où elle a été fondée vers l'an 860. par *Gerard* Comte de *Roussillon*, & Berthe sa femme, qui y sont enterrez. Cette Abbaye, de la Congregation de *saint Vanne*, n'a rien de son ancienne splendeur; la situation en est très-belle & très-agreable, le jardin est grand, & comme partagé par trois canaux, dont la riviere de *Seine* en est un, ce qui donne à ce lieu un agrément tout particulier. Le Sanctuaire de l'Eglise paroît être de la premiere fondation. Il est pavé en partie de marbre blanc, & au tour du grand Autel on voit plusieurs petites colonnes de marbre; ce qui fait juger avec combien de magnificence cette maison avoit été construite. Le tombeau du fondateur mort en 890. est à côté de l'Evangile, & celui de Berte son épouse est du côté de l'Epître. L'Epitaphe de *Thierri* leur fils, qui est sur le pavé devant le grand Autel, est bien plus ancien. L'Eglise de cette Abbaye fut dédiée par le Pape Jean VIII. lorsqu'il vint au Concile de *Troyes*, & elle est immediatement soûmise au Saint Siége. . . . . 200 2000. l.

Florins Reven.

SAINT SEINE,

M. de Corberon Chanoine de l'Eglise de Paris

Saint Seine, ou *Segestre*, en latin, *Sanctus Sequanus*, *fanum sancti Sequani*, *Sicaster*, *vel Segester*, *aut Sequani Monasterium*. Située dans la petite Ville du même nom aux extremitez de la Bourgogne vers le Nord, au pays de *Maymont* à cinq lieuës au deça de *Dijon* vers le couchant d'Eté & à 2. ou 3. lieuës des sources de la riviere de *Seine*; d'où quelques-uns croyent qu'elle prend son nom & tire son origine; mais ils se trompent, & ce monastere a pris son nom d'un saint nommé en latin, *Sequanus*, & dont *Gregoire de Tours* fait mention dans son livre de la gloire des Confesseurs. *Saint Seine* fut le premier Abbé de ce monastere, vers le milieu du sixiéme siécle.

Maymont, en latin, *Magnimontium*, qui étoit le lieu

TITULAIRES.		Florins	Revenu.
	de la naissance de S. *Seine*, étoit une petite Ville proche de là ; & l'on voit par les titres que le lieu où ce Monastere fut bâti, s'appelloit Segestre ; il y a la reforme. S. *Seine* étoit disciple S. Jean fondateur du *Montier* Saint *Jean*, & l'Abbaye de S. *Seine* ne reprit ce nom qu'aprés la mort de son Fondateur S. *Seine*, arrivée vers l'an 580. . .	500	6000.l

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

AUBERIVE,

M. Bochart de Champigny Prevôt de l'Isle.

Auberive, ou Auberins, en Latin, *Alba Rapi*, *seu Alba Ripa*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, dans la *Champagne*, sur la droite de la source de la riviere d'*Aube* à deux cens pas au dessous, à cinq lieuës de *Langres* & à 60. de Paris. Elle fut fondée le 3. des nones de Fevrier ou le 4. Fevrier de l'an 1136. ou 1138. par *Villençon* Evêque de *Langres*, & bâtie au pied de la montagne & des bois dits le *Charmois*. D'autres mettent sa fondation le 3. de Fevrier l'an 1135. par *Guillaume* Evêque de *Langres*; mais ils se trompent. Les bâtiment & les jardins de cette Abbaye, sont assez beaux ; mais l'Eglise est peu considerable. Il y a cependant une chose assez singuliere ; le *saint Sacrement* n'y est point conservé au grand Autel, mais dans un tabernacle ou armoire qui est dans le fond de l'Eglise, du côté de l'Epître, & qui n'est fermé que d'une grille de fer ; ensorte que tout le monde peut voir le Saint Ciboire. 450 6000.l

BEAULIEU

M. de Bonsens des Epinets Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Beaulieu, en latin, *de bello loco*, *seu Bellus locus*, fille de l'Abbaye de *Cherlieu ou Charlieu*, elle est située en *Bassigni*, au doyenné de *Pierrefite*, à trois lieuës de *Langres*, proche le Duché de *Bar*, à deux lieuës de la Ville de *Clermont* en *Argonne*, & à pareille distance de *sainte Menehou*. Elle

Titulaires. Elle fut fondée au mois de Juillet 1138. d'autres disent l'an 1170. . . . . Florins 230. Revenu 3000. l.

CLAIRVAUX

Dom Gasſot de deffens. Clairvaux, ou Clervaux en Latin, *Clara Vallis*, ſituée dans la petite Ville du même nom, en *Champagne*, ſur la riviere d'*Aube*, entre *Langres* & *Troyes*, à onze ou douze lieuës de l'une & de l'autre Ville, & à deux de *Bar-ſur-Aube*. S. *Bernard* ayant été envoyé par S. *Etienne* Abbé de *Cîteaux* en 1115. avec douze Moines pour faire une nouvelle colonie Religieuſe vint dans un deſert affreux du Dioceſe de *Langres* prés de la riviere d'*Aube*, appellée la *Vallée* d'*Abſynthe*, qui avoit toûjours paſſé pour une retraite de voleurs. Il s'y arrêta & aprés avoir fait défricher & nettoyer l'endroit, il y jetta les premiers fondemens de la fameuſe Abbaye de *Clervaux*, en y faiſant dreſſer ſeulement d'abord des huttes, & de petites loges ſeparées. La maiſon de *Clervaux* eſt la troiſiéme fille ou filiation de *Cîteaux*, & elle eſt devenuë la mere d'une multitude incroïable d'autres maiſons de ſon Ordre. Cette Abbaye eſt élective & reguliere; on en appelle l'Abbé, le Pere, ou le Primat de l'Ordre & peut paſſer lui-même pour General d'Ordre, à cauſe de l'autorité qu'il a ſur les Monaſteres de ſa filiation. L'Abbaye de *Clervaux* a été fondée par *Hugues* Comte de *Troyes*, le 7. des Kalendes de Juillet 1115. & enrichie depuis par *Thibaud* Comte de *Champagne*, & par les Comtes de *Flandres*, ſur tout par le Comte dit *Philippe*, & par *Mathilde* ſa femme. Elle eſt dans une vallée environnée preſque de tous côtez de montagnes, & de forêts, & pour y arriver, il faut faire beaucoup de chemin dans les bois. On ne peut pas en approcher, qu'on ne ſente ſon cœur touché, & un certain je ne ſçai quoi, qui fait connoître la ſainteté de ſon origine. En effet, tout ce qu'on y voit d'anciens monumens, reſſent la pieté de ſes

TITULAIRES. fondateurs. L'Egliſe eſt grande, ſpacieuſe & belle ; mais ſimple, & ſans beaucoup d'ornemens. La nef étoit autrefois remplie de trois rangs de chaires de chaque côté, pour placer les freres convers durant l'Office ; & par le nombre des chaires, on juge qu'il y avoit autrefois, près de trois cens freres convers à *Clairvaux*. Depuis peu d'années on les a toutes ôtées, & on s'eſt contenté d'en conſerver un petit nombre ſous l'orgue à l'entrée de l'Egliſe, où eſt aujourd'hui le chœur des freres convers. L'Egliſe en eſt aſſurement plus degagée ; mais beaucoup de perſonnes croyent, que cette antiquité retranchée, la rendoit plus vénérable. La nef eſt ſuivie du chœur des infirmes, & celui-ci du chœur des Religieux, qui n'a rien que de ſimple ; mais c'eſt une ſimplicité qui a quelque choſe de grand. Le tombeau de S. *Bernard*, celui de S. *Malachie* & celui de quelques ſaints martyrs qui repoſent à *Clairvaux*, ſont derriere le grand Autel. On a érigé des Autels ſur ces tombeaux ; & les Eccleſiaſtiques ou Religieux de diſtinction y diſent la Meſſe avec le calice de Saint *Bernard*, & avec celui de Saint *Malachie*. Ils ſont tous deux ſi petits, qu'ils n'ont pas un demi pied de hauteur ; mais la coupe eſt fort large, & peu profonde. Proche du grand Autel, eſt le tombeau de Marguerite Reine de *Navarre*, aſſez près de-là celui de *Jean de Blanchefmains*, Archevêque de *Lyon*, qui quitta ſon Archevêché pour ſe retirer à *Clairvaux*. Le cœur d'Iſabelle de France, fille de Saint *Loüis*, eſt dans le chœur des Religieux. On voit dans la croiſée du côté du Septentrion, les tombeaux de cinq Evêques, autant illuſtres par la Sainteté de leur vie que par le caractere de leur dignité. Derriere le rond point de l'Egliſe, eſt le cimetiere des Abbez étrangers, qui ſont morts à *Clairvaux*, dans lequel on voit contre l'Egliſe les Sépulchres des freres de Saint *Bernard*. C'eſt dans ce cimetiere qu'on voit la cellule du Saint, que *Guillaume de Champeaux*, Evêque de *Châlons*, lui fit bâtir pour

Glorin. Seven;

TITULAIRES. pour le soulager dans ses infirmitez. Il n'y apoint de cheminée, car S. *Bernard* étoit si mortifié & dégagé des sens, qu'il ne vouloit pas qu'on lui fit du feu ; mais sous son lit, il y avoit une grande pierre percée en plusieurs endroits, sous laquelle on allumoit un brasier, pour échauffer sa chambre, sans qu'il s'en apperçût. On ne peut rien voir de plus simple que cette chambre, & que le lit de Saint *Bernard* qu'on y conserve encore ; & si un Abbé malade, étoit si mal logé, on peut juger quels étoient les appartemens des sains & des simples Religieux. Cette chambre touche à une petite Chapelle, qui apparemment fut bâtie pour lui dire la Messe. On tient qu'il y mourut, & on y lit une inscription qui le dit assez clairement. Du Cimetiere des Abbez on entre dans le cimetiere des nobles, qui joint le collateral de l'Eglise, & qui est couvert. Celui des Religieux tire plus dans le champ ; il y a au milieu un tombeau élevé ; c'est celui de *Guillaume* de *Joinville* Evêque de *Langres*, & ensuite Archevêque de *Reims*. Ce qu'on remarque de singulier dans ce cimetiere, c'est qu'il y a toûjours une fosse commencée, & une à moitié faite, proche du dernier Religieux qui a été enterré, afin que ce spectacle conserve dans l'esprit la memoire de la mort, & par ce souvenir contienne les Religieux dans leur devoir. La chapelle des Comtes de *Flandre* est assez proche du cimetiere des Abbez, on y voit le tombeau de Philippe & de la Comtesse *Mathilde* son épouse. Sous l'Autel de cette Chapelle, il y a une belle Crypte voûtée dans laquelle sont arrangez les ossemens des Religieux qui vivoient du tems de Saint *Bernard*. On les révere comme des Saints ; car le bienheureux Abbé avoit eu révélation, que tous les Religieux qui vivoient alors à *Clairvaux*, seroient sauvez. Pour ce qui est des Abbez de *Clairvaux*, ils sont tous enterrez de suite dans le Cloître du côté du Chapitre, & n'ont que des tombes & des épitaphes assez simples. On en voit neanmoins quelques uns

Florins Reren.

Tituli Abbat. enchaſſez dans la muraille du Cloître, avec ceux de quelques autres Abbez & Religieux de diſtinction. Ces épitaphes ſont dans le grand Cloître qui eſt voûté & vitré. Les Religieux y doivent garder un perpetuel ſilence. Dans le côté du Chapitre il y a des Livres enchaînez ſur des pupitres de bois, dans leſquels les Religieux peuvent venir faire des lectures lorſqu'ils veulent Du côté du Cloître ſuivant, on entre dans le Réfectoire qui eſt grand & large, bien voûté. Il y a deux rangs de piliers, & quatre rangs de table. Le Chaufoir joint le Refectoire. Du grand Cloître on entre dans le Cloître du Colloque, ainſi appellé, parce qu'il eſt permis aux Religieux d'y parler. Il y a dans ce Cloître douze ou quinze petites cellules toutes d'un rang, où les Religieux écrivoient autrefois des Livres; c'eſt pourquoi on les appelle encore aujourd'hui, les écritoires. Au deſſus de ces cellules eſt la Bibliotheque, dont le vaiſſeau eſt grand, voûté, bien percé & rempli d'un grand nombre de manuſcrits, attachez avec des chaînes ſur des pulpitres, mais il y a peu de Livres imprimez Je n'entreprends point de parler ici de tous les manuſcrits de Clairvaux, la plûpart contiennent des Ouvrages des Peres de l'Egliſe, ils ſont preſque tous écrits depuis le commencement de l'Ordre, excepté un ou deux. Il y a auſſi un fort beau Decret de *Gratien*, qui a été donné autrefois par Alain, Diſciple de S. *Bernard*, & enſuite Evêque d'*Auxerre*. Surquoi on peut remarquer que les Religieux de *Clairvaux*, n'étoient pas ennemis de la lecture du Droit Canon, puiſque *Alain*, Diſciple de S. *Bernard*, veut que l'on conſerve ſi précieuſement ce Decret dans *Clairvaux*, & qu'il défend ſous quelque pretexte de neceſſité que ce puiſſe être, de le prêter au dehors. Il en faut dire de même des ouvrages dogmatiques des Peres, dont il y a pluſieurs dans *Clairvaux*, & écrits du tems de S. *Bernard* même; & entr'autres les ſix livres de S. *Auguſtin*, contre *Julien*; car ç'auroit

Florins Keven.

TITULAIRES. ç'auroit été fort inutilement que les Religieux se seroient donné la peine de copier ces Livres, s'ils ne les avoient point lus. Je ne parle point ici du Dortoir de *Clairvaux*, qui est grand & bien voûté, mais dont les chambres sont si petites, qu'il n'y a précisément de place que pour mettre le lit, la table & le siege du Religieux. C'est au bout de ce Dortoir, qu'on conserve le Trésor de *Clervaux*, où il y a un grand nombre de Reliques fort bien enchassées, la plupart envoyées par les Empereurs de Constantinople. On y montre entr'autres un morceau du bois de la *vraie Croix*, qui est d'une grandeur non commune, quatre beaux chefs, deux desquels sont de S. *Barnabé*, & de S. *Marc*, sans parler des chefs de S. *Bernard*, & de S. *Malachie*, qui sont dans deux beaux bustes de vermeil doré, avec des émaux très-riches. On les porte aux Processions qui se font pour les necessitez publiques. On montre encore dans ce Trésor, un Calice d'une façon toute extraordinaire; & on pretend qu'il a été à l'usage de S. *Malachie*, il est à peu près de la même grandeur & de la forme des calices dont nous nous servons aujourd'hui; mais il y a quatre clochettes d'argent attachées à la coupe, & il est tout different du calice de S. *Malachie*, qu'on montre à la Sacristie, & avec lequel on permet de dire la Messe aux Etrangers qui en ont la dévotion. Il y a aussi plusieurs choses qu'on prétend avoir été à l'usage de S. *Bernard*; & entr'autres une chasuble, elle est assurement ancienne; mais si elle est de lui, il faut dire que les Religieux de *Clairvaux* n'étoient point si ennemis de la soye & de l'argenterie dans leurs ornemens, puisque la croix est d'un galon d'or. On conserve encore dans le Trésor une grande chasse d'argent, qu'un Evêque de *Xaintes* avoit fait faire pour y mettre les Reliques de S. *Bernard*; mais les Religieux craignant que si on tiroit ses ossemens de son tombeau, plusieurs Princes, à qui on ne pourroit les refuser, n'en demandassent

Florins Revenu

TITULAIRES. demandaſſent, aimerent mieux les y laiſſer. On prétend à *Clairvaux* voir l'ombre de S. *Bernard* ſur la pierre où ſon corps fut lavé après ſa mort: je ne ſçai pourtant ſi cela eſt auſſi miraculeux qu'on ſe le perſuade, car cette ombre ne ſe voit pas de tous côtez, il faut être dans une certaine ſituation pour l'appercevoir, ce qui ſe peut faire naturellement par la réflexion de la lumiere. L'Abbaye de *Clairvaux* fut peuplée en ſi peu de tems, que quand S. *Bernard* mourut, le nombre des Religieux étoit déja d'environ ſept cens. L'on voit dans l'Abbaye de *Clairvaux* les anciennes manufactures des Freres Convers, qui vont aujourd'hui preſque toutes en ruine, parce qu'on ne reçoit plus de Freres depuis plus de trente ans; elles ne ſont plus habitées, ce qui diminuë conſiderablement le revenu de *Clairvaux*. Les tanneries ſur tout ſont admirables: on y voit encore des auges d'une ſeule pierre, qui ont au moins quinze pieds de longueur, quatre ou cinq de largeur, & autant de profondeur. Le mardi après le Dimanche de *Quaſimodo*, les Religieux de *Clairvaux* ont coûtume d'aller à la fontaine de S. *Bernard*, qui eſt à une demie lieuë du Monaſtere; là étant arrivez, ils chantent un Repons de S. *Bernard*, le *Regina cœli*, & mettent chacun au pied de la grande croix, qui eſt près de la fontaine, de petites croix de bois qu'ils font, & boivent avec la main de l'eau de la fontaine. Il y a des uſages aſſez particuliers dans l'Abbaye de *Clairvaux*; par exemple, lorſque l'Abbé de *Clairvaux* vient à mourir, l'Office Divin ceſſe dans l'Egliſe, & l'on fait venir des Religieux de *Cîteaux* pour le faire, juſqu'à l'élection du futur Abbé. Un autre uſage eſt, que tous les Religieux Prêtres ont leur Autel aſſigné pour dire la ſainte Meſſe, & aucun ne la célébre ſur l'Autel d'un autre: c'eſt un reſte de l'ancienne diſcipline, qui ne permettoit pas de dire en un même jour deux Meſſes ſur un même Autel. . . . . .

Florins	Reven.
3803.	6000.

CRESTE.

Titulaires.		Florins.	Revenu.

CRESTE.

M. Charpin de Genetines, Evêque de Limoges, & Abbé de Pebrac, O. de S. Aug. D. S. Flour.

Creſte, ou la Creſte, en Latin, *Criſta*, vel *Creſta*, Fille de l'Abbaye de *Morimond* en *Champagne*, au Doyenné de *Chaumont* en *Baſſigny*, eſt ſituée ſur la riviere de *Regnon*, à trois lieuës de *Chaumont*, du côté de l'Orient. Elle fut fondée le jour de devant les Kalendes de Juillet, ou le 30. Juin de l'année 1121. par les Comtes de *Champagne*, & elle a été depuis fort augmentée par les Seigneurs de *Choiſeuil* & de *Reſnel*. S. *Bernard* parle de l'Abbaye de la *Creſte*, dans ſa Lettre 346. Elle ſemble avoir été fort conſiderable autrefois. Elle rapporte pour les Moines, autant qu'à l'Abbé. . . . . 200. 6 000.

LA CHARITE'.

Dom de Requelaine.

La Charité lez Leſines, ou près Lezines, ou Nôtre-Dame de Leſines, en Latin *Caritas*, *vel Charitas de Lezinis*, *Charitas Lezinæ*, *ſeu Leziniæ*, ſituée dans le Doyenné de *Tonnerre*, & à deux lieuës de cette Ville. Elle étoit autrefois habitée par des Religieuſes, mais preſentement elle l'eſt par des Religieux réformez de *Citeaux*, de la filiation de *Clairvaux*. Elle eſt en regle. . 80. 2000.

LONGUAY.

M. de Caqueré.

Longuay, en Latin, *Beata Maria de Longo Vado*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, & élective par le Monaſtere : elle a été fondée le 4. des Nones de Mars 1149. & vaut 2000. livres aux Moines. . . . 130. 4000.

MORES.

M. de Chavaudon, Conſeiller au Parlement.

Mores, ou Mont, en Latin, *Sancta Maria de Monte*, *alias*, *de Moris ſeu Moræ*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*. Elle a été fondée le 4. des Ides de Septembre 1153. en *Champagne*, à huit lieuës de *Troyes*. On prétend que S. *Bernard* étant en oraiſon dans l'Abbaye de *Mores*, le Crucifix ſe

TITULAIRES. détacha pour l'embrasser. L'on y conserve le Chef de Sainte *Beline*. . . . . .

Florins 100. Rexen. 3000.

MORIMONT.

Dom. Aubertot. Morimont, ou Morimond, en Latin, *de Morimonte*, *seu Moribundo*, *de Morimondo*, *seu de Morismundo*, la quatriéme Fille de *Citeaux*, & élective. Elle est située à neuf lieuës de *Langres*; d'autres disent à six, & à soixante de Paris, sur les limites & sur un ruisseau qui passe au milieu, & fait la séparation de la *Champagne*, de la *Lorraine* & de la *Franche Comté*. Elle a été fondée le 7. des Kalendes de Juillet 1115 par *Olderic* d'*Aigremont*, Seigneur de *Choiseuil*, & *Adeline* sa femme. D'autres prétendent que ce fut *Guillencus* Evêque de *Langres*. L'Abbé quoique Regulier, est reconnu pour General, Pere & Superieur immediat des Ordres Militaires de *Calatrava*, d'*Alcantara*, de *Montesa* d'*Avis*, & de *Christ*, qui sont en *Espagne*, & en *Portugal*. Il a plus de cent Monasteres sous sa dépendance & filiation, & sept cent Benefices. L'accès de l'Abbaye de *Morimont* est difficile à cause des bois. La situation en est affreuse; car elle est dans un fond environné de tous côtez de montagnes. Elle termine trois Evêchez, celui de *Langres*, de *Toul*, & de *Besançon*. L'Eglise pourtant est sur les terres de *France*, c'est pourquoi on voit à la porte ces mots écrits en lettres Gothiques: *Vive le Roi*, *notre Souverain Seigneur*, & au milieu de la fleche il y a une couronne de fleurs de Lys; mais la moitié du Refectoire est sur les terres de *Lorraine*. Cette Abbaye fut fondée l'an 1115. le même jour & la même année que celle de *Clairvaux*, & elle ne cede le pas à celle-ci qu'à cause de ses grandes dépendances, & de S. *Bernard*, qui en a été le premier Abbé, & la plus brillante lumiere de l'Ordre. L'Abbaye de *Morimont* a eu pour Abbé le fameux *Othon* Evêque de *Frisingue*, qui y mourut en revenant d'un Chapitre general de *Citeaux*, & y fut enterré près du grand Autel, du côté de l'Evangile, où il a encore un tombeau assez simple. Les Seigneurs de *Choiseuil* &

d'*Aigremont*

TITULAIRES. d'*Aigremont*, qui en ſont regardez comme les Fondateurs, ont leur Sepulture dans l'Egliſe, qui eſt belle. Il y a quarante ans que l'Abbaye n'avoit rien de ſplendide; mais il y a maintenant un commencement de bâtiment magnifique, qui ne cedera à aucune Maiſon de l'Ordre: le Dortoir eſt très-beau. 1400. 1500

Florins Reven.

QUINCY.

M. Baſtide. Quincy ou Quincey, en Latin, *Quinciacum, ſeu Quinceïum*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*. Elle a été fondée le 11. des Kalendes de Mai 1133. au *Senonois*, dans le Doyenné de S. *Winemer*, à deux lieuës de *Tonnerre*. Les reſtes de cette Abbaye font voir qu'elle a été autrefois conſiderable, mais le miſerable Eudes de *Chaſtillon*, qui en a été Abbé, ayant renoncé à la Foy de ſes Peres, la déſola de telle ſorte, que juſqu'à preſent elle n'a pû ſe relever de ſes ruïnes. On dit que les ſatellites de ce mechant Cardinal, au nombre de cinq cens, s'étant un jour tous revêtus des ornemens des Miniſtres ſacrez, firent par deriſion comme une proceſſion autour d'une croix, & que là, ils les brûlerent tous. Il ne reſte de l'Egliſe que le Chœur, & les deux croiſées, dans leſquelles il y a ſept Autels de chaque côté; elles ſe terminent en rond point de même façon que le Chœur. On montre dans l'Egliſe le tombeau de S. *Gaultier*, Abbé du Monaſtere, qu'on fait auſſi Evêque d'*Auxerre*, & Martyr; mais je ne trouve point d'Evêque d'Auxerre de ce nom, & le Siege de cette Egliſe ſe trouve certainement rempli par d'autres Evêques dans le tems qu'on fait vivre ce Saint. On voit aſſez proche de ſon tombeau celui de *Robert de Tanlay*; & celui de ſa femme *Agnes de Saintyon*, étoit autrefois dans l'Egliſe. Il n'y a pas long tems qu'on voioit devant le grand Autel les ſepulchres de *Guillaume* de *Tanlai*, d'*Adeline* ſa femme, & de *Jean* leur fils; ce Guillaume étoit fils de *Pierre* de *Courtenay*, qui avoit pour pere *Loüis* le *Gros*

		Florins	Revenu
Titulaires.	Roi de *France*, mais tous les plus grands monumens sont sujets en ce monde à la vicissitude des tems. Il y a dans cette Abbaye un assez bon nombre de manuscrits des Peres, & un bras de S. *Basile le Grand*. . .	20.	2000.

THEULLEY.

M. Trudaine, Evêque de Senlis.

Theulley ou Thuley ou Tuley, en Latin, *Theolocus, seu Thulleium*, Fille de l'Abbaye de *Morimont*. Elle a été fondée le 12. des Kalendes d'Avril 1130. au Comté de *Bourgogne* près *Gray* & *Autrey*; on l'a rebâtie entierement depuis quelques années. On y voit à l'entrée de l'Eglise sous le portique plusieurs tombeaux, qu'on croit être ceux des Fondateurs, & plusieurs autres de Messieurs de *Vergi*, qui sont dans l'Eglise même. . . . | 30. | 3000. |

VAUX-LA-DOUCE.

Dom. Langlée de Champignelles, & Dom Beroüin, Coadjuteur.

Vaux-la-douce, & Val-la-douce, en Latin, *Vallis ducis*, Fille de l'Abbaye de *Clairefontaine sous Morimond*, située en *Bourgogne*, dans le Doyenné de *Pierrefite*, au pays de *Bassigny*. Elle fut fondée par *Manasses* Doyen de *Langres* le 16. des Kalendes d'Aoust 1168. d'autres disent 1152. Il y a la réforme, & elle est réguliere. . . | 130. | 2500. |

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

CHASTILLON.

Dom. Gagne de Perigny, le 13. Juillet 1720.

Chastillon sur Seine, en Latin, *Sancta Maria de Castillione*, vel *Castellio ad Sequam*, située dans la ville du même nom en *Bourgogne*, dans le Bailliage de la *Montagne*, à quinze lieuës de *Troyes*, à pareille distance de *Dijon*, & à sept lieuës de *Bar sur Seine*. Elle a été fondée l'an 1182. & l'Abbé preste serment de fidelité au Roi. | 500. | 4000. |

SAINT ETIENNE.

Sécularisée & unie à l'Evêché de Langres.

S Etienne de Dijon, en Latin, *Sanctus Stephanus de divione*, située

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

située dans la ville de Dijon, & fondée l'an 1116. mais elle fut sécularisée l'an 1613. L'Eglise ne cede rien à celle de l'Abbaye de Saint *Benigne de Dijon*. Ces Chanoines prétendent avoir le corps de Saint *Medard* Evêque de *Noyon*; mais la maniere qu'ils disent que la translation s'en est faite, ressent tant la fable, qu'il semble qu'on doive plûtôt en croire les Religieux de l'Abbaye de S. *Medard* de *Soissons*, qui croyent le posseder encore, & qui ont son tombeau. . . . . 700. 6000.

VAL DES ECOLIERS.

Elective, Triennale, & unie à la Congregation de sainte Genevieve. M. d'Entredeux-Monts.

Val des Echoliers, en Latin, *Vallis Scholarium*, située près la riviere de *Marne*, a une lieuë de *Chaumont* en *Bassigny*, vers le midi. Elle a été chef d'Ordre, & avoit sous soy des dépendances assez considerables, entr'autres le Prieuré de Sainte *Catherine* de *Paris*, ou de la Couture que Saint *Loüis* fonda. Le Val des Echoliers, doit son origine à quatre Docteurs de l'université de Paris, qui touchez de l'esprit de Dieu, se retirerent dans une solitude affreuse du dioceſe de *Langres*, au commencement du treiziéme siécle, en 1212. Leur exemple fit une si grande impression dans l'esprit de l'Evêque de *Châlon* en *Champagne*, nouvellement élû, qu'avant que d'être sacré, il renonça à sa dignité, pour se joindre à eux. Il falloit être aussi animé qu'ils l'étoient de l'esprit de penitence, pour choisir un lieu environné de tous côtez de rochers & de bois, si étroit qu'il est impossible de s'étendre, & qui ne presente rien d'agréable à ceux qui l'habitent, que la mortification: aussi n'y demeurerent-ils pas plus de trente ans, & ils furent obligez de s'établir à une demie lieuë de-là, dans un lieu qui est encore fort solitaire, mais qui n'est pas tout à fait désagréable. On y transfera les ossemens de ceux qui étoient déja morts, sur tout des quatre Fondateurs, qui sont sous une belle tombe au milieu du chœur. L'esprit de simplicité qui regnoit parmi eux,

TITULAIRES. les obligea de se contenter de la qualité de Prieur; & il n'y a pas deux cens ans que l'envie de se faire appeller Abbez les a pris. D'autres Auteurs disent que le *Val des Echoliers* fut fondé en 1212. au même endroit par *Guillaume Anglic* ou l'*Anglois*, & par *Richard* de *Narcey*, dans un lieu desert, qui leur fut donné par *Guillaume* de *Joinville*, Evêque de *Langres*, & où ces deux Fondateurs établirent un Ordre Religieux, selon la Regle de S. *Augustin*, qui prit le nom de *Val des Echoliers*; parce que quantité d'Ecoliers de l'Université de Paris les y vinrent trouver pour y être Religieux. Quelques années après *Robert* de *Torote* Evêque de *Langres*, le transfera où il est à present. On le nomma le *Val des Echoliers*, parce que plusieurs Echoliers, quittant les Universitez s'y établirent. Il y eut depuis plusieurs Monasteres fondez selon cet Institut, & en moins de vingt ans, on en compta seize, tant en *France* qu'aux *Pays-bas*. Leur Chef n'avoit que le nom de Prieur, jusqu'à ce que le Pape *Paul* III. accorda à *Clement Cornuot*, Prieur General de cette Congregation la dignité d'Abbé en 1540. d'autres disent 1639. que les successeurs ont conservé. Le dernier Abbé titulaire a été *Laurent Michel*, qui l'an 1653. fit démission de sa Jurisdiction, & de sa dignité en faveur du Superieur General de la Congrégation des Chanoines Reguliers de *France*, dite de *Sainte Genevieve*, à laquelle cet Ordre du *Val des Ecoliers* a été uni à perpetuité sous le gouvernement de l'Abbé triennal de *Sainte Genevieve* du *Mont à Paris*. Le titre Abbatial du Val a été supprimé, & ce Monastere est gouverné par un Superieur qui a le nom d'Abbé, & qu'on établit tous les trois ans dans le Chapitre general de la Congregation, qui ne s'est pas contenté d'y faire refleurir la pieté, mais a donné une nouvelle forme à l'Abbaye, entieremont rebâtie, & renduë une des plus belles & des plus accomplies Maison qu'ils ayent. C'est le Pape *Urbain* VIII. qui a fait cette union. Florins Revenu 4000.

ABBAYE

TITULAIRES. | Florins | Revenu

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

SEPTFONTAINES.

Dom d'Angervilliers. Septfontaines, Septfons, ou Septfoires, en Latin, *Septem Fontes*. Elle eſt ſituée en *Champagne* ſur la Riviere de *Rognon*, près de *Monteſclair*, à quatre lieuës de *Chaumont* en *Baſſigny*, au Septentrion. Elle eſt Fille de l'Abbaye de *Bellevaux*. Il y a la réforme, qui a bien réparé cette Abbaye qui eſt réguliere, dont S. *Bernard* fait mention dans la Lettre 253. . . . . 1000. 4000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

POLONGEY.

Mr. de Pra de Pezeux. Polongey, ou Poulongey, ou Poulangis, ou Poulangy, en Latin, *Polongeyum, ſeu Polengocum*, ſituée au Doyenné d'*Is* ou de *Baſſigny*, à quatre lieuës de *Langres*, vers la *Franche Comté*. Elle a été fondée l'an 1250. & ſe prétend immediatement ſujette au Saint Siege. Les Religieuſes doivent être filles de qualité, quoiqu'on ne faſſe pas preuve de Nobleſſe pour y entrer, elles font les trois vœux; cependant elles ne ſont point cloîtrées, mais ſemblables à des Chanoineſſes, elles vivent chacune en leur particulier, dans leur petite maiſon, dans l'enceinte de l'Abbaye, avec une Servante qui les ſert; comme elles ne gardent point de clôture, elles vont chez leurs parens quand elles veulent, & y demeurent autant qu'il leur plaît. Elles ont toutes une penſion qu'elles apportent du ſiecle, ſans parler de l'argent, du bois, du bled, du vin que l'Abbeſſe leur donne à chacune pour leur entretien, ce qui peut aller à deux cens livres à chacune; & tout leur vœu de pauvreté conſiſte en ce que tous les ans, le Jeudi Saint

Filles. Saint, elles presentent à l'Abbesse la clef de leur argent & ne peuvent donner plus de deux écus sans sa permission. On ne sçauroit entrer dans cette Abbaye qu'il n'en coûte vingt mille francs aux parens. Elles sont vêtuës de noir, & mettent un grand manteau lorsqu'elles vont au chœur : quelques-uns croyent que l'Abbaye de Poulangy a été fondée par *Sainte Salaberge*. . . . Florins 5000.

PRALON.

Mr de Bussi Rabutin. Pralon, en Latin, *Pralonum*, *seu Pralonium*, située à quatre lieuës de *Dijon*, au Doyenné de S. *Seine* en *Bourgogne*, où elle fut fondée l'an 1149. par *Gui* de *Sombernon*, à la sollicitation de S. *Bernard*, qui en reçut la fondation. On voit à un quart de lieuë du Monastere, une fontaine qu'on prétend qu'il obtint miraculeusement du Ciel ; elle a retenu le nom de la fontaine de *S. Bernard*. Dans l'Abbaye de *Pralon*, on voit le calice & tous les habits sacerdotaux de ce Saint ; & assurement on ne peut pas dire qu'ils ne soient de ce tems-là. Le calice est un peu plus grand que celui de S. *Bernard*, qui est à *Clairvaux* ; mais il est de la même forme, & la coupe, pour garder les proportions, est aussi plus large ; la patene est de même. L'amit est grand, & a une parure de broderie ; l'Aube est fort grande & fort large par le bas, & ornée de broderie, comme sont celles dont on se sert dans les Eglises Cathedrales aux bonnes Fêtes. La ceinture est comme une petite corde, dans laquelle il y a plusieurs nœuds. Le manipule & l'étole sont étroits, la chasuble est fort grande, & toute fermée par le bas, comme le sont les anciennes chasubles. Il est difficile de croire que S. *Bernard* qui faisoit profession d'une si grande simplicité & pauvreté eût des ornemens parez de broderie. Il y a plus d'apparence que ce sont les ornemens ordinaires du Monastere, dont le Saint se servoit, comme les autres, lorsqu'il y venoit, & qu'on les a conservé en memoire de lui, parce qu'ils lui avoient

TITULAIRES. avoient servi quelquefois. On y montre aussi l'instrument dont on se servoit autrefois, pour donner la paix à la messe, on y voit sur une lame d'argent trois hommes égaux qui representent la Trinité. . . Florins. Reven. 8000. l.

PUIS D'ORBE.

Me. de Boudemaud. Puis d'Orbe, en Latin *Puteus Orbis*, située d'abord à cinq lieuës de *Châtillon* sur *Seine*, vers le couchant d'hyver, dans le lieu appellé *Puis d'Orbe. Saint François de Sales*, y alloit souvent, & on montre encore aujourd'hui sa chaire, son confessional, & plusieurs choses qui ont été à son usage. Comme le Saint n'alloit au *Puis d'Orbe*, que pour contribuer à la gloire de Dieu, dans les conferences spirituelles qu'il avoit avec les Religieuses, il les exhortoit souvent à quitter la campagne, où l'on est souvent privé des necessitez spirituelles & temporelles, pour se retirer dans quelque Ville, l'Abbesse choisit pour cela *Chastillon sur Seine*, où elle s'établit au milieu de la Ville; mais elle ne se pressa point d'y établir en même temps la reforme; tout au contraire après la mort du Saint, elle s'opposa de toutes ses forces aux propositions que lui en firent ses Religieuses. Mais si l'Abbesse étouffa dans son cœur les sémences de reforme, que *Saint François de Sales* y avoit jettées; ces mêmes semences fructifierent dans l'ame de quelques unes de ses Religieuses. *Sœur Jacqueline de Sercey, fille de Jean de Sercey, Seigneur d'Arroncey & de Savigny*, Capitaine & Exempt des Gardes du Roi, & de Dame *Peronne de Monmoyen, Françoise Morisot, Denyse Fiot, Rose de Voine, Anne & Françoise Seyve*; *Marie Espiart, Marie Vaussin, Charlotte & Marie de Quincerot, & Marguerite de Havart*, la presserent assez de mettre quelque bon ordre dans le Monastere, ce qu'elles croïoient qu'on ne pouvoit executer, que par le moyen de la reforme. L'Abbesse aulieu d'écouter une demande si juste, traversa en tout ce qu'elle put, les projets qu'on lui

Florins Reven.

TITULAIRES proposa, & pour les étouffer entierement dans leur commencement, elle choisit pour Superieur M. de *Flogny* ancien Prieur de *Moutier saint Jean*, croyant qu'un homme qui n'étoit point reformé lui-même, ne donneroit jamais dans les idées de reforme. Mais que peuvent les hommes, contre les desseins de Dieu? Celui qu'on croyoit devoir être le plus opposé à l'établissement de la reforme, fut celui qui la poursuivit avec plus d'ardeur. M. de *Flogny* ayant fait la visite au *Puits d'Orbe*, & ayant sçû dans les conferences qu'il eut avec ces bonnes Religieuses le desir qu'elles avoient de vivre plus conformement à leur état, s'en vint secretement à *Paris*, parla à la Reine Mere, *Anne d'Autriche*, lui fit connoître le desir de ces saintes Religieuses, & en obtint de Sa Majesté trois, qui furent tirées du *Val de grace*, *fort sages & fort regulieres*, avec un ordre précis d'établir la réforme dans le Monastere. L'Abbesse n'ayant pû parer ce coup, eut encore le chagrin de voir *Magdelaine de Saux de Tavanne* sa parente, qui à peine avoit fait profession, embrasser la premiere la réforme, & se joindre à celles dont je viens deparler. 9000.l.

ROUGEMONT.

Unie à l'Abbaye de S. Julien de Dijon.

Rougemont, en Latin, *Rubeus mons*, située dans la petite Ville du même nom, en *Bourgogne*, deux lieuës au dessus de *Ravieres*, à trois de *Montbart*, à six de *Noyers*, à sept de *Tonnerre*, à six lieuës de *Chastillon* sur *Seine* vers le couchant, & dans le Doyenné de *Tonnerre*. Elle fut fondée l'an 1147. Elle a été transferée à *Dijon* & unie à l'Abbaye de Saint *Julien* de la même ville; & aussi transferée à *Authun*. 3000.l

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

BEAUFAY.

N. Beaufay, ou Beaufages, en Latin, *Bellum sagetum*, fille

TITULAIRES. le de l'Abbaye de *Tard* ſous *Cîteaux* ; elle a été fondée en Baſſigny vers l'an. ..... & unie à un autre monaſtere de Religieuſes. . . . . Florins Reven. 2000. l.

BELMONT.

Me. de Montelay. Belmont, ou Bemont, ou Beaumont, en Latin, *Bellus mons*, fille de l'Abbaye de *Tard* ſous *Cîteaux*, ſituée en Baſſigny, à quatre lieuës de *Langres*, & à deux de *Champlite*, fondée par Godefroy Evêque de *Langres*, en l'an 1148. . . . . 2000. l.

COULONGES.

Elective & unie à l'Abbaye d'Onnans à Dole. Coulonges, ou Colonges, en Latin, *Colongiæ*, fille de l'Abbaye de *Tard* ſous *Cîteaux*, au Comté de *Bourgogne*, dans le Doyenné de *Beze*. Elle eſt élective du conſentement de *Philippe* IV. Roi d'*Eſpagne*, & du même conſentement unie à l'Abbaye d'*Onnans* Dioceſe de *Dole*, l'an 1622. *Colonges*, eſt compoſée de filles toutes de qualité, leſquelles y ſont reçuës ſans neanmoins être obligées à y faire preuve de nobleſſe, le revenu particulier de l'Abbeſſe eſt de . . . . . 1500 l.

TARD.

Elective & Triennale. Tard, ou Tart, ou le Tard, en Latin, *Tardum*, fille de l'Abbaye de *Ciſteaux* ; elle a été fondée au commencement du treiziéme ſiécle ; d'autres diſent l'an 1125 à une lieuë de *Cîteaux*, d'où elle a été transferée à *Dijon* l'an 1623. ou ſelon d'autres l'an 1626. Elle eſt élective & triennale, & a été declarée telle par Arrêt du grand Conſeil de l'an 1685. . . . . 5000 l.

PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE, &c.

VAL DES CHOUX.

M. d'Entre-deux monts Val des Choux, en Latin, *Vallis Caulium*, ſitué en

Florins Reven.

TITULAIRES Prêtre seculier, cy-devant Maistre des Comptes à Dijon postulé en Septembre 1719.

Bourgogne à deux ou trois lieuës de *Châtillon* dans une affreuse solitude. C'est un chef d'ordre ; mais peu considerable qui n'est qu'une branche de celui de S. *Benoist*. On dit dans le pays qu'il doit son origine à un frere *Viart*, Convers de la Chartreuse de *Lugny*, qui ne trouvant pas les Chartreux assez austeres, se retira dans cette solitude, prés d'une fontaine, & y assembla des disciples. Ce qui peut confirmer cette tradition populaire, c'est que les Religieux du *Val des Choux* avoient l'habit des *Chartreux* dans le commencement de leur institut, & qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc, dans lequel ils ont changé quelque chose, prenant un chaperon au lieu du capuchon, qui tenoit autrefois à la cuculle où scapulaire. Cette tradition cependant ne se peut soûtenir. 1°. parce que le *Val des Choux* a été fondé par *Eudes* Duc *de Bourgogne*, bien peu d'années après la Chartreuse de *Lugny*, & qu'en ce temps-là les *Chartreux*, comme aujourd'hui, n'avoient pas besoin de réforme, étant dans la plus grande ferveur de leur Ordre, & que quoique les Religieux du *Val des Choux* ayent pris beaucoup de pratiques des *Chartreux*, ils n'ont cependant jamais été aussi austeres qu'eux. 2°. *Jacques de Vitry* qui fait mention du *Val des Choux* dans son Chapitre 17. & qui vivoit dans ce temps-là, dit qu'ils suivoient les usages de *Cîteaux*, & non pas des *Chartreux*. 3°. Le premier Prieur du *Val des Choux* ne fut point le frere *Viard*, mais un *Guy*, qui eut pour successeur *Humbert* ; leur tombeau qui est dans l'Eglise en fait foy. 4°. On lit encore une inscription dans l'Eglise, du *Val des Choux*, qui fait connoître le temps auquel le frere *Viard* s'y retira ; c'est-à-dire, environ cent ans après la fondation du Monastere. Toutes ces raisons détruisent entierement la fausse tradition de la fondation du *Val des Choux* par le frere *Viard*, dont on montre encore le lieu de la retraite proche d'une fontaine. Il faut pourtant avouër que le premier Prieur du *Val des*

Titulaires		Florins	Reven.
	des Choux, est venu de la Chartreuse de *Lugny*, puisque les anciennes constitutions le disent positivement. Le General du *Val des Choux*, n'a que le titre de Prieur, & est électif à vie.		3000.l.
M. Barlet	Belroy, dépend du *Val* des *Ecoliers*. . .		1200.l.
M. Espiard de Vernot.	Bonvau, ou Bonval, dépend aussi du *Val* des *Ecoliers*.		1000.l.
N.	Brebondu, ou Pont rompu, autrefois Pont-à-Relier, en Latin de *Ponte Scisso*. Il dépend du *Val* des *Ecoliers* & est situé à 9. lieuës de Besançon vers les frontieres des Suisses.		1200. l.
M. Dorez par nomination du Roi.	S. Christophe du bourg de *Champlite*, dépend de l'Abbaye de *Baise* ou *Fontaine Beze*. . . .		3200.l.
M. Heron cy-devant Tresorier de la Sainte Chapelle de Vincennes & après sa mort ce Prieuré sera uni à l'Abbaye de Nôtre-Dame de Troyes.	S. Geosmes, ou les Saints Jumeaux de *Langres*, Prieuré conventuel de l'Ordre de S. Augustin. . .		2000.l.
uni aux PP. de l'Oratoire de Dijon.	Saint Lie ou Rie de *Dijon*, de l'Ordre de S. *Benoist*, dépend du *Val* des *Choux*.		1500.l.
M. Portier par nomination du Roi.	Saint Martin sous Beaumont, dépend de l'Abbaye de *Fontaine Beze*. Jugé par Arrêt du grand Conseil, du 7. Septembre 1689.		800. l.
M. Espiard de Vernot.	Montelet, de l'Ordre de S. *Augustin*, dépend du *Val* des *Ecoliers*.		700. l.
M. Vaucourt.	S. Nicolas de *Bar sur Aube*, de l'Ordre de S. *Augustin* dépend du *Val* des *Ecoliers*. . . .		800 l.
M Franchet de Ron.	Vaux, dépend du *Val* des *Choux*. . .		900. l.
	Varennes à quatre lieuës de *Langres*. . . .		6000.l.
	Il y a dans ce Dioceſe un grand nombre de Prieurez, dont je n'ai pas de Memoires; & je prie qu'on les communique au Libraire, pour une seconde édition de cet ouvrage		

EGLISE COLLEGIALES.

La Prevôté & la Treſorerie & Prebendes de la ſainte Chapelle Royale de *Dijon*, ſont à la nomination du Roi, de même que la Chapelle de Saint *Loüis* au château de *Lalenay*. Mais le Doyenné de la Sainte Chapelle de *Dijon* eſt électif confirmatif par l'Abbé de *Cîteaux*. Le Chapitre de la Sainte Chapelle de *Dijon* eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Prevôt, d'un Chancelier-Treſorier, & de vingt-quatre Chanoines. Il y a dans le bas chœur un grand nombre de Chapelains, ſix enfans de chœur, & quatre Maſſiers pourvûs par le Roi. La Prevôté, la Chantrerie, & la Treſorerie de ce Chapitre, relevent du Roi, & ceux qui en ſont pourvûs reprennent fief à chaque mutation. Le Doyen n'en reprend pas, parce qu'il ne tient point du Roy ſon Doyenné; mais de l'élection du Chapitre. Il touche tous les ans, au terme de Noël, vingt-cinq livres ſur le revenu du Roi au Bailliage de *Dijon*, & ce pour une robbe de Damas couleur d'écarlate violete. La Sainte Chapelle de *Dijon* fut fondée en 1172. par *Hugues* III. Duc de Bourgogne, lorſqu'il alla à la *Terre Sainte*. Cette fondation fut confirmée par le Pape *Alexandre* III. qui prit cette Chapelle ſous ſa protection, voulant qu'elle ne fut ſoumiſe à perpetuité qu'à lui & à ſes ſucceſſeurs; ce qui fut de nouveau confirmé par le Pape *Innocent* III. l'an 1212. Aujourd'hui cette ſainte Chapelle, anciennement Ducale, & à preſent Royale, jouït des mêmes Privileges. L'Egliſe eſt fort belle & fort délicate. Le chœur n'eſt orné que des armoiries des Chevaliers de la Toiſon d'Or que *Philippe le Bon* Duc de *Bourgogne* y aſſembla pour un Chapitre qu'il tint à la naiſſance de Charles Comte de *Charolois* ſon fils. Ce qu'on remarque dans cette Egliſe de plus précieux, c'eſt le preſent que lui fit *Philippe le Bon*, de l'Hoſtie miraculeuſe que le Pape *Eugene* IV. lui avoit envoyée à *l'Iſle en Flandre*, en reconnoiſſance

Terres rares. reconnoissance du secours que ce Prince lui avoit donné contre les ennemis de son exaltation. Cette *sainte Hostie* ayant été percée de coups de canif par un Juif enragé, rendit du sang dans tous les endroits où elle avoit été frappée. On l'expose tous les ans durant l'octave du Saint *Sacrement*, & tous les jours durant cette Octave, le matin avant que de l'exposer, & le soir en la resserrant, on permet à tous ceux qui sont presens de la regarder de près; mais hors de ce temps-là, on ne la montre qu'à des gens de distinction. L'on remarque que les endroits qui ont été piquez sont encore un peu roux. L'on voit dans les archives l'original des lettres que *Eugene* IV. écrivit au Duc de *Bourgogne*, lorsqu'il lui en fit present, & celles que le Roi de *France Loüis* XII. écrivit au Chapitre, lors qu'ensuite d'une gueriſon miraculeuse, il lui envoya la Couronne d'Or qu'il avoit portée sur sa tête, toute la journée de son sacre, pour la mettre sur la Sainte Hostie. Le Soleil, où on l'expose est d'or, enrichi de pierres précieuses, & très-bien travaillé, c'est un present d'*Isabelle* femme de *Jean* Duc de *Bourgogne*. Le coffre dans lequel on conserve sans alteration cette Sainte Hostie, est aussi d'or, long d'environ un pied & demi, large d'un bon demi pied, & élevé du moins autant; il est très-bien travaillé, & orné de plusieurs Agathes, & pese 51. marcs d'or. C'est un present du Duc d'*Epernon*, lorsqu'il étoit Gouverneur de *Bourgogne*. Auparavant on mettoit cette Sainte Hostie dans un autre coffre plus petit de vermeil doré, émaillé si delicatement qu'on ne se peut lasser de le voir. Dans une Chapelle qui est du côté de l'Evangile est le tombeau de *Gaspard de Saulx*, Seigneur de *Tavannes* Maréchal de *France* mort en 1570. Dans la nef on voit contre un pilier à main gauche une figure de pierre qui represente un homme à genoux, vêtu d'un longue robe, ayant une ceinture de laquelle pend une grosse bourse quarrée. C'est la figure d'un marchand *Genois*, nommé

Florins Réven.

Digue

TITULAIRES. *Digue Sponde*, qui prêta une ſomme conſiderable à un Duc de *Bourgogne*. qui alloit faire la guerre aux Infideles. Le marchand ayant enſuite fait don de cette ſomme au Duc, celui-ci par reconnoiſſance fit élever ce monument à ſa memoire. Du Tillet rapporte que la Sainte Chapelle de *Dijon* fut fondée l'an 1153. par le Duc *Hugues* III. à ſon retour de *Jeruſalem*. Elle eſt remarquable pour ſes Cloîtres, pour ſa haute tour, pour ſa ſituation devant une grande place & pour pluſieurs tombeaux dans le chœur.

Florins Reven

400. l.

Le Chapitre de *Bar-ſur-Seine*, n'eſt compoſé que de trois Chanoines, dont les prébendes valent environ quatre cens livres par an, & ſont à la nomination du Roi. Il a été fondé par les Comtes de *Champagne* dans la Chapelle du Château de *Bar-ſur-Seine*; mais après la ruine de ce Château, les Chanoines furent transferez dans l'Egliſe paroiſſiale de la Ville de Bar-ſur-Seine, ſous l'invocation de Saint *Etienne*, dont le Curé n'eſt que le Vicaire perpetuel du Chapitre de Saint *Mamert* de *Langres*, parce que les Chanoines ſont Curez primitifs. On donna la Chapelle du *Sepulchre* aux Chanoines de *Bar-ſur-Seine*, dans laquelle ils font leur ſervice, ſans avoir rien de commun avec le Curé.

TITULAIRES. Florins Rouges

EVÊCHÉ DE CHALONS SUR SAONE.

M. François Madot, Abbé de Loroy, O. de Cit. D de Bourges. Et de Beaulieu, O de S. Aug. D. de Boulogne.

CHALONS SUR SAONE, en Latin, *Cabilonenſis, ſeu Cabillonum, vel Cabilo*, ville Epiſcopale de la prémiere Lionnoiſe, & de l'Exarcat des *Gaules*, en *Bourgogne*. L'Evêque qu'on y voit dès l'an 340. en eſt Seigneur en partie, & c'eſt le troiſiéme Suffragant de *Lyon*. *Saint Marcel* qui vint prêcher la Foy à *Châlons*, accompagné de S. *Valerin*, ou *Valerien*, ſous l'Empereur *Antonius Verus*, & qui y ſouffrit le martyre par la Sentence de *Priſcus*, chef de la Juſtice pour les Romains, en eſt reconnu l'Apôtre. *Saint Sylveſtre* fut fait Evêque de Châlons après le Bienheureux *Jean*, vers l'an 490. & il mourut vers l'an 532. ou 533. S. *Agricole*, dit S. Aregle Evêque de *Châlons*, mourut vers l'an 580. il avoit ſuccedé à S. Sylveſtre vers l'an 533. S. Gratien en fut fait Evêque vers l'an 640. après *Selion*, ſucceſſeur de S. *Loup*. La ville de *Châlons ſur Sâone* eſt ſituée ſur le bord de la riviere de *Saône*, qui y fait une Iſle. L'Egliſe Epiſcopale, n'a que ſa ſeule antiquité de remarquable, & rien de beau que les deux clochers au deſſus du portail, ſes Cloîtres, & quelques tombeaux des anciens Comtes de *Châlons*. Cette Egliſe dediée autrefois à S. *Etienne*, & aujourd'hui à S. *Vincent*, a ſon Chapitre compoſé de vingt-trois Chanoines parmi leſquels il y a ſept dignitez, ſçavoir, le Doyen, le Chantre, le Treſorier, & quatre Archidiacres. Le revenu de ces Canonicats conſiſte en gros fruits, auſquels on ne peut pas avoir part à moins que d'être Diacre & en diſtribution. Le Dioceſe renferme deux cens quatre Parroiſſes, partagées en cinq Archiprêtrez, qui ſont ceux

TITULAIRES. de *Montigny*, *Migny*, *Breſſe*, *Tournus* & *Ouches*, avec ſix Abbayes. Cette Ville Epiſcopale eſt à cinq lieuës de *Tournus*, à trois de *Verdun*, & autant de *Meſieres*, & à quatre-vingt de *Paris*, dans une plaine vaſte & tranquile, au confluent de la riviere du *Doux*. On conſervoit autrefois au milieu du chœur l'Ecriture Sainte ſur l'Aigle; & c'eſt pour cela qu'on a retenu encore aujourd'hui l'uſage de ne point paſſer devant l'Aigle, & de l'encenſer à la main. Cette Ville a eu ſon Evêque particulier, après le regne de *Conſtantin*. *Sidonius Apollinaris*, qui vivoit ſous les derniers Empereurs d'Occident, fait mention de *Paul*, qui étoit alors Evêque de Châlons. *Gaultier* Evêque de *Châlons* acheta de *Geofroi* de *Donzi* la part qu'il avoit dans le Comté de *Châlons*; & c'eſt à ce titre que les Evêques ſes ſucceſſeurs ont joüi de la moitié de la Comté de *Châlons*. L'Evêché de Châlons eſt fort ancien, car l'on compte Donatien pour un des premiers Evêques, & il vivoit l'an 364. celui qui l'eſt aujourd'hui 1725. eſt le quatre-vingt-deuxiéme Evêque. L'Egliſe Cathedrale conſerva le nom de S. *Etienne* juſqu'en 525. que le Roi *Childebert* paſſant par *Châlons* à ſon retour d'*Eſpagne*, dépoſa dans cette Egliſe les Reliques de S. *Vincent*, comme il avoit fait à Mâcon; & dès lors elle quitta le nom de S. *Etienne* pour porter celui de S. *Vincent*. Au reſte elle eſt de fondation Royale; & c'eſt pour cette raiſon que les armes du Chapitre ſont un Ecu d'azur, ſemé de *France*. Il y a eu un Concile à *Châlons ſur Saône*, vers l'an 650. . . . . 700. 9000.

Florins Revenu

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT PIERRE.

M. Filleul de la Chapelle, Evêque de Vabres.

Saint Pierre de Châlons, en Latin, *Sanctus Petrus Cabilonenſis*, étoit ſituée autrefois hors de la ville de *Châlons*, dans une

TITULAIRES. une situation fort agréable : tous les Evêques y étoient enterrez ; mais ayant été entierement détruite pour faire une Citadelle, les Religieux furent transferez pour lors dans la Ville, dans une maison particuliere, où ils ont demeuré jusqu'à l'établissement de la réforme de la Congregation de S. *Maur*, qui a rendu au Monastere la splendeur qu'il pouvoit avoir dans un lieu assez étroit, mais pourtant agréable. L'Eglise que ces Peres y ont bâti depuis peu d'années, est assurément la plus belle qu'il y ait dans *Châlons* ; & il est surprenant que des Religieux, dont le revenu est fort modique, car ils n'ont que 5000. livres, ayent pû faire un édifice de cette consequence. Cette Abbaye a été fondée l'an 589. . . . . 300. 7000.

Florins Revenu.

TOURNUS.

M. Fleury, ancien Evêque de Frejus, Abbé de S. Etienne de Caen, & Précepteur du Roi Loüis XV.

Tournus ou Tornus, en Latin, *Trenorchiensis, seu Sanctus Philibertus de Trenorchio, aut Turnusium, vel Trenorchium, & Tenurtium*, située à cinq lieuës de distance presque égale entre *Châlons sur Saône* & *Mâcon*, & dans le *Mâconnois*. Ce ne fut d'abord qu'un petit Monastere appellé la Congregation de S. *Valerien*, jusqu'à *Charles le Chauve*. Ce Prince le donna avec sa Terre & ses dépendances, aux Moines de S. *Philibert*, chassez par les *Normands* de l'Isle de *Hero* ou *Heria*, aujourd'hui *Noirmoutier*, qui erroient avec Geilon leur Abbé, & avec les Reliques de ce Saint depuis quarante ans, pour éviter la fureur des *Normands*. *Charles le Chauve* déclare dans sa Patente, qu'il a donné à ces Moines pour s'y établir, la Ville qu'il appelle *Tornucium*, & le Château voisin qu'il nomme *Trenorchium*, ou *Trenorcium*. C'est dans le Château que les Moines de S. *Philibert* s'établirent, ils furent toujours depuis sous la garde & protection des Rois de *France*. Cette Abbaye devint très-florissante depuis qu'elle eut pris le nom de S. *Filbert*. L'Eglise ayant été consumée par le feu, fut rebâtie l'an 1018. le 28. Aoust sous le nom de S.

TITULAIRES. *Filbert.* Aprés les perſécutions l'on bâtit une Egliſe ſur ſon tombeau : elle étoit gouvernée par un Prêtre particulier du tems de S. *Gregoire de Tours* ; on y ajouta dans le ſiecle ſuivant le petit Monaſtere dont je viens de parler. Quelques Auteurs diſent que l'origine de l'Abbaye de *Tournus* eſt inconnuë, mais d'autres fixent ſa fondation en 825 ils ajoutent que *Charles le Chauve* fit beaucoup de bien à cette Communauté, & lui accorda la petite Abbaye de S. *Pourçain* par les Lettres Patentes de l'an 871. *Geilon* ayant été fait Evêque de *Langres* en 880. il eut pour ſucceſſeurs en l'Abbaye de *Tournus Gautier* & *Blitgar*. Le Cardinal de la *Rochefoucault* Abbé Commendataire de cette Abbaye, l'a fait ſéculariſer & changer le Convent des Benedictins, en un Chapitre ſéculier du conſentement de Loüis XIII. par le Pape Urbain VIII. dont la Bulle dattée de l'an 1623. a été enregiſtrée au Parlement de Paris en 1627. Le Pere *Chifflet* a fait l'Hiſtoire de l'Abbaye de *Tournus* ſur ſes titres ; mais ce Pere dans ſa Chronique a fait quelques mépriſes. M. Juënin ſçavant Chanoine de l'Egliſe Collegiale de *Tournus*, a recueilli quantité de Memoires ſur cette Abbaye, tirez des titres principaux, & de quelques manuſcrits ; ſur tout de la Vie & Tranſlation de S. *Philibert*, des Actes de S. *Valerien* compagnon de S. *Marcel*, & martyriſé en 179. & de la Chronique de *Tournus*, compoſée par *Falcon*, Moine de ce Monaſtere. L'Egliſe de l'Abbaye de *Tournus* paroît fort ancienne, ſur tout le Sanctuaire, le tour des Chapelles, & l'Egliſe ſouterraine. C'eſt-là qu'on voit trois anciens tombeaux. On croit que les deux premiers ſont ceux de S. *Valerien* martyr, & de S. *Philibert*, ce qui eſt aſſez vrai-ſemblable. On voit auſſi dans l'Egliſe ſuperieure le tombeau que le Cardinal de la Paluë s'étoit fait conſtruire de ſon vivant, mais il n'y a pas été enterré. On y voit encore la couverture d'un ancien tombeau, que le Cardinal de Boüillon a fait ôter pour faire une Chapelle.

On

TUTELAIRES On croit que c'étoit le tombeau de *Pierre*, premier Abbé de *Tournus*. L'Abbé est Haut Justicier dans la Ville, & sa Justice s'exerce dans l'enclos de l'Abbaye, où il a toujours eu son Auditoire, & ses prisons : Il est le premier Dignitaire de son Abbaye. . . . 1000. 10000.

Florins Revenu

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

CISTEAUX.

Dom Perrot. Cisteaux, en Latin, *Cistercium, vel Cistercienſis, ſeu Novum Monaſterium*, Chef d'Ordre en *Bourgogne* dans le territoire de *Dijon*, à cinq lieuës de cette Ville, à deux de S. *Jean de Lône* ſur la *Saone*, entre les rivieres de *Centfond* & de *Vouge*; mais dans le Dioceſe de *Châlons ſur Sâone*. S. *Robert* rebuté de l'indocilité de ſes Religieux de Moleſme, les quitta pour ſe retirer dans le deſert de *Vinay*. Il y fut ſuivi d'*Alberic*, d'Etienne, & de deux autres de ſes Diſciples. L'Evêque de *Langres* leur Dioceſain, ſollicité par ceux de *Moleſme*, leur ordonna de retourner ſous peine d'excommunication : c'eſt ce qui les porta à ſortir plutôt du Dioceſe de *Langres*. *Robert* précedé de ſes quatre compagnons, ſe retira dans la foreſt de *Ciſteaux*, au Dioceſe de *Châlons ſur Sâone*, & y fut ſuivi de vingt autres de ſes anciens Religieux. Il y établit ſa nouvelle Communauté, ayant reçu du Legat du Pape Diſpenſe de retourner à *Moleſme*. Il fut établi premier Abbé de *Ciſteaux*, l'an 1098. ſous la Regle de S. *Benoiſt*, dans une terre qui appartenoit à *Renard*, Vicomte de *Beaune*; & qu'*Eude* I. Duc de *Bourgogne* donna à ce Monaſtere, dont il fut Fondateur, & que *Gaucher* Evêque de *Châlons* approuva, parce que ce lieu étoit dans ſon Dioceſe. La ſituation de *Ciſteaux* étoit triſte, & dans un pays qui étoit alors inculte, & marécageux. Le Bienheureux *Alberic* fut fait Abbé en ſa place dès l'an 1099. lorſ

TITULAIRE que le Pape renvoya S. *Robert* à *Moleſme*. S. *Etienne Harding* ne fut que le troiſiéme Abbé de *Ciſteaux*, ayant ſuccedé au Bienheureux *Alberic* l'an 1109 mais il eſt regardé comme le Fondateur de cette Congregation nouvelle, avec Saint *Robert de Moleſme*, & le Bienheureux *Alberic*. Ce fut S. *Etienne* qui fut le veritable Legiſlateur de l'Ordre, & qui en fit les principaux Reglemens. Le nombre des Moines s'accrut ſi fort ſous le Bienheureux *Alreric*, & ſous S. *Etienne*, que ce dernier en envoya une partie l'an 1112. à la *Ferté-ſur-Groſne* en *Châlonnois*, où fut fondée la premiere Fille de *Ciſteaux*. L'année ſuivante 1113. le nombre des Moines s'accrut encore davantage à *Citeaux*, lorſque l'Abbé *Etienne* donna l'habit à S. *Bernard*, & à trente Gentilshommes qu'il y amena; de ſorte que l'an 1114. *Etienne* fonda en *Auxerrois* le Monaſtere de S. *Edmond*, où *Edme* de *Pontigny*, qui fut la ſeconde Fille. L'an 1115. S. *Bernard* fonda le Monaſtere de *Clairvaux*, qui fut la troiſiéme Fille : & la même année *Guillencus* Evêque de *Langres*, fonda le Monaſtere de *Morimond* en *Baſſigny*, qui eſt la quatriéme Fille de *Ciſteaux*. Ces quatre Abbez qu'on appelle les Peres ou les Primats de l'Ordre, ont de grands Privileges, & peuvent paſſer eux-mêmes pour des Generaux d'Ordre, à cauſe de l'autorité qu'ils ont ſur les Monaſteres de leur filiation. S. *Etienne* revit les Conſtitutions de l'Ordre, & les fit approuver par le Pape *Calliſte* II. qui confirma auſſi l'Ordre de *Citeaux* par une Bulle de l'an 1119. La Chapelle des Fondateurs eſt ſous le portail de l'Egliſe à main droite ; & dans cette Chapelle on voit un tombeau élevé de quatre pieds de terre, & une épitaphe latine, qui nous apprend qu'il renferme les cendres d'*Eudes* Duc de *Bourgogne*, & Fondateur de cette Abbaye, de ſon fils *Hugues*, & d'*Eudes* fils de *Hugues*. Au ſortir de cette Chapelle, il y a ſous le même portail à main gauche le tombeau de *Hugues* III. Duc de *Bourgogne*, fils d'*Eudes* II. & pluſieurs autres tombeaux

Florins Revenu

TITULAIRES. tombeaux, parce que les premiers Religieux de *Citeaux* étoient si scrupuleux qu'ils n'osoient point enterrer des seculiers dans l'Eglise; & c'est pour cette raison que le Fondateur de cette Abbaye & les trois premiers Ducs de *Bourgogne* decedez immediatement après la fondation furent inhumez sous le porche de l'Eglise. Environ cent ans après, ils n'eurent plus le même scrupule; car on compte qu'il y a jusqu'à cinquante-six Princes de la Maison de *Bourgogne* enterrez dans cette Eglise, & même des Seigneurs particuliers, entre autres quatre Seigneurs de *Vergi*, & *Gui de Rochefort* Chancelier de *France*. Je serois trop long, si je rapportois ici tous les tombeaux de gens de consideration, qui sont dans l'Eglise de *Citeaux*. Au tour des chaires du chœur sont les armes de tous les Chevaliers de *Saint Michel*, créez par le Roi *François* I. dans l'Eglise de *Citeaux*, où il se trouva avec sa mere, & plusieurs Seigneurs l'an 1521. le 10. de Juin. A droite, la premiere, est du Roi de *France*; la seconde, du *Dauphin*; la troisiéme, du Roi de *Navarre*; la quatriéme, du Prince *Danois*; la cinquiéme, de *Claude* de *Lorraine* Duc de Guise; la sixiéme, de *Robert de la Mark*, Comte *de la Mark*, Seigneur de *Sedan*; la septiéme, de *Claude Gouffier* Comte de *Carral*; la huitiéme, de *Charles Chabot*, Seigneur de *Jarnac*; la neuviéme, de Messire *Jacques*. A gauche, la premiere, est de l'*Empereur*, la seconde, du Prince d'*Angleterre*; la troisiéme, de *Claude d'Annebault* Amiral de *France*; la quatriéme de *François de Lorraine*, Comte d'*Aumalle*; la cinquiéme, de *Loüis de Beüil*, Comte de *Sancerre*; la sixiéme, de *Jean d'Albon*, Comte de *Saint André*, la septiéme, de *Nicolas Bouffu*, Seigneur de *Longueval*; la huitiéme, de *Gui de Maugeron*, Seigneur de *Dampierre*, & la neuviéme, de *Citeaux*.

Florins Revenu.

Le Refectoire de cette Abbaye a plus de six-vingt pieds de long; il est large & élevé à proportion. La grande salle des morts, qui étoit l'ancienne infirmerie, est encore

TITULAIRES. core plus grande d'un quart; c'eſt un des plus beaux vaiſſeaux qu'on puiſſe voir. Les trois cloîtres ſont proportionnez au reſte des bâtimens. Dans l'un de ces cloîtres on voit de petites cellules comme à *Clairvaux*, qu'on appelle les *écritoires*, parce que les anciens Moines y écrivoient des Livres. La Biblioteque eſt au deſſus, le vaiſſeau eſt grand, vouté & bien percé: il y a un bon fond de Livres imprimez ſur toutes ſortes de matieres, & ſept ou huit cens Manuſcrits, dont la plupart ſont des ouvrages des Peres de l'Egliſe. Les plus conſiderables ſont la Bible en ſix volumes, que S. *Etienne* troiſieme Abbé de *Citeaux* fit corriger par des *Rabins*, le manuſcrit qui contient la Regle de S. *Benoiſt*, les anciens Us de *Citeaux*, le Martyrologe, & pluſieurs autres choſes qui regardent l'Ordre. Les Actes du Concile de *Conſtance*, & pluſieurs autres pieces touchant le Schiſme des Papes d'*Avignon*.

Florins Revenu

L'Abbé, Chef & General de *Citeaux* eſt Conſeiller né au Parlement de *Bourgogne*; il prend la qualité de premier Conſeiller né des Etats de *Bourgogne*, & y a ſéance du côté & au deſſus du Doyen. Il eſt immediatement après les Evêques d'*Autun*, de *Châlons*, d'*Auxerre* & de *Mâcon*: & à la tête des Abbez de S. *Benigne de Dijon*, de S. *Etienne*, de la *Ferté*, de *Fontenay*, de *Flavigny*, de la *Buſſiere*, de S. *Pierre de Châlons*, de S. *Martin* d'*Autun*, de S. *Seine* du *Monſtier Saint Jean*, d'*Oigny*, de Sainte *Marguerite*, de S. *Germain* d'*Auxerre*, de *Rigny*, de *Chatillon ſur Seine* & de S. *Marian d'Auxerre*. Tous ces Abbez ſont aſſis ſur des chaiſes à dos, à la reſerve de celui de *Citeaux*, qui a un fauteüil. M. de *Roquette* Evêque d'*Autun* prétendit aux Etats de l'an 1697. que l'Abbé de *Citeaux* n'y devoit point avoir de fauteüil; & cette conteſtation ayant été portée au Conſeil du Roi, elle fut décidée en faveur de l'Abbé de *Citeaux* par Arreſt du 10. d'Avril 1699. Cet Abbé eſt Superieur General des cinq Ordres de Chevaliers d'*Alcantara*, de *Calatrava*, de *Avis*, de

Monteze,

TITULAIRES.		Florins	Revenu.
	Monteze, & de *Chriſt*, qui ſont dans les Royaumes d'*Eſpagne* & de *Portugal*, & il prête le ſerment de fidelité entre les mains du Roi : c'eſt le Chef *Archimandrite* de dix-huit cens Convens de Religieux, & preſque d'un pareil nombre de Monaſtere de Religieuſes. L'Abbaye de Citeaux eſt élective, & dépend immediatement du S. Siege	500. D'autres diſent.	50000.

LA FERTE'.

		608.	60000.

Dom Vernois de Montjourual.

La Ferté ſûr Groſne, en Latin, *Firmitas ad Graunam*, ſituée dans le Bourg du même nom, dans le Duché de *Bourgogne*, ſur la gauche de la riviere de *Groſne*, à trois lieuës de *Châlons*, du côté du Sud. C'eſt la premiere filiation de *Citeaux*; car S. *Etienne* envoya une partie de ſes Moines en 1112. à la *Ferté ſur Groſne*, où fut fondée cette Abbaye le 15. des Kalendes de Juin, ou le 31. Mai 1113. Elle eſt reguliere & élective, & l'Abbé eſt Pere ou Primat de l'Ordre. Il peut paſſer lui-même pour General d'Ordre, à cauſe de l'autorité qu'il a ſur les Monaſteres de ſa filiation. Elle fut fondée des liberalitez des Comtes *Savaric* & *Guillaume*, qui donnerent à l'Abbé & aux Religieux leur Foreſt de *Drague*. Cette Abbaye fût brûlée en 1570. par *Gaſpard de Coligni*; & cet incendie joint à la negligence de quelques Abbez, l'avoit miſe dans un état déplorable; mais *Claude Petit* qui en a été Abbé, a relevé ſes ruïnes par ſon œconomie & par ſa ſageſſe, avec tant de ſuccès, qu'aujourd'hui elle ne cede à aucune Maiſon de l'Ordre en grandeur, en beauté & en magnificence. L'Egliſe eſt une des plus belles choſes qu'on puiſſe voir, le Sanctuaire eſt magnifique : l'Autel en forme de ſepulcre eſt d'une pierre qui approche du marbre. Le *Saint Sacrement* eſt élevé dans un ciboire ſoutenu par une *ſainte Vierge* enlevée dans le ciel par les Anges. Tout au tour ſont des ſculptures d'un goût merveilleux : dans le Sanctuaire on voit les tombeaux de quatre Evêques, deux de *Châlons*, un de *Mâcon*, & un de *Carliſle*; mais ils n'ont

TITULAIRES. point d'épitaphe. Il y a dans les cloîtres, qui ſont très-grands & très beaux, pluſieurs tombeaux de perſonnes de diſtinction, & l'on voit ſur les tombes des Abbez qui ſont dans le Chapitre, que juſqu'en l'an 1387. ils avoient le capuchon attaché à la coule. Le premier qui porte le chaperon détaché eſt de l'an 1419. Le vaiſſeau bâti exprès pour la Bibliotheque eſt grand, large & élevé à proportion, très-bien paré & boiſé ; mais ce qui eſt de plus admirable, ce ſont les Livres qui y ſont tous bien choiſis & bien conditionnez, & en très-grand nombre. Tout ce que l'on voit à la Ferté reſſent la grandeur, & elle la doit à Dom *Claude Petit*, qui en trente-trois ans de gouvernement, a trouvé le moyen de faire tant de belles choſes. Florins Revenus. 450. 25000.

MEZIERES.

Mezieres, ou Maiſieres, ou Maizieres, en Latin, *de Maceriis*, fille de l'Abbaye de la *Ferté*. Elle eſt ſituée au Duché de *Bourgogne*, à une lieuë & demie de *Beaune*. Elle fut fondée le 8. des Ides de Décembre, ou le 6. en 1132. Les Religieux de l'étroite Obſervance qui la poſſedent aujourd'hui, font voir que pour rétablir les maiſons Religieuſes, il ne faut qu'y mettre la Réforme. Il n'y a que ſoixante ans que c'étoit un cloaque, où à peine cinq ou ſix Religieux pouvoient vivre, aujourd'hui c'eſt une des plus belles Abbayes de l'Ordre, capable de nourrir plus de vingt Religieux ; tout y eſt grand & riant ; l'Egliſe & tous les lieux reguliers ſont d'une propreté qui fait plaiſir, les jardins & la baſſe-court répondent à tout le reſte. La Bibliotheque eſt excellente, tous les Livres qui ſont en grand nombre, ſont choiſis & très bien conditionnez, mais il n'y a point de manuſcrits. Les Archives ſont en très-bon état. Pluſieurs Seigneurs de *Montaigu*, cadets de la Maiſon de *Bourgogne*, ſont enterrez dans cette Abbaye, comme on l'apprend par les titres ; car on n'y voit aucun de leurs tombeaux, mais ſeulement ceux

de

Florins Revenu.

TITULAIRES de deux Evêques de *Châlons* dans l'Egliſe, & celui de *Falco de Reon*, le Fondateur & de ſes enfans dans le cloître. Cette Abbaye vaut 5000. livres aux Religieux, 3:0. 5000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LANCHARRE.

Me de Chaſtenay de S. Vincent. Lancharre, le nom qu'elle porte eſt celui du lieu où elle fut d'abord fondée, & bâtie prés de *Briançon*, d'où elle fut transferée à *Châlons*, par les ſoins d'une de ſes Abbeſſes, qui étoit *Angelique du Blé d'Huxelles.* 7000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

MOLAIZE.

Me de Bienac de Corbon Molaize, ou Moleze, en Latin, *Moleſium*, Fille de l'Abbaye de *Tard* ſous *Cîteaux*, ſituée au Duché de *Bourgogne*. . . . . 7000.

PRIEUREZ D'HOMMES

SAINT JEAN.

Saint Jean de Lône, uni au Prieuré de S. *Vivan* ſous *Vergy*, Dioceſe d'Autun. Il eſt ſitué ſur la *Saône* à trois lieuës au deſſous d'*Auſſonne*, à pareille diſtance au deſſus de *Bellegarde*, & à cinq lieuës de *Dijon*. Ce Prieuré eſt de l'Ordre de *Cluny*. . . . . 1000.

SAINT MARCEL.

M. de Foudras de Châteautierry Chevalier de Malthe. Saint Marcel lez-Châlons. *S. Marcel* échapé des priſons de *Lyon* l'an 177. alla prêcher l'Evangile au Dioceſe de *Beſançon*. Il fut arrêté deux ans aprés au paſſage de la *Saone*, & martyriſé prés de la ville de *Châlons*. On bâtit depuis en ſon honneur une Egliſe, puis un Mona

TITULAIRES. ſtere dans les Fauxbourgs de cette ville. L'Abbaye devint celebre, & le Roi *Gontran* y choiſit ſa ſepulture, & la fonda. Il y établit l'uſage de chanter les loüanges de Dieu ſans interruption, ce qu'on appelle en Latin, *Laus perennis*, ce n'eſt aujourd'hui qu'un Prieuré Conventuel, poſſedé par les Religieux réformez de l'Ordre de *Cluny*, qui ont renouvellé tous les bâtimens, & en ont fait une maiſon qui ne cede point en beauté & en magnificence à celle du Fondateur. On voit dans l'Egliſe ſur le grand Autel une chaſſe ſuperbe, dans laquelle ſont conſervées les Reliques de S. *Marcel* Martyr, & de S. *Agricole*, ou Aregle Evêque de *Châlons*. Les corps de S. *Deſiré* & de S. *Sylveſtre* Evêques de *Châlons*, ſont auſſi dans la même Egliſe; mais ils n'ont jamais eté élevez de terre. On y voit auſſi dans le Collateral le ſepulcre du fameux *Pierre Abailard*, où il eſt repreſenté avec ſon habit monachal Il étoit autrefois dans la Chapelle de l'Infirmerie, où il avoit été enterré avant qu'il fût transporté au *Paraclet*; mais cette Chapelle ayant été détruite, les Religieux pour ne point laiſſer périr cet ancien monument, l'ont transporté dans l'Egliſe. . . . . 8000.

ESPOISSE.

* M Pernoſt, cy-devant Clerc de Chapelle du Roi. Eſpoiſſe, en Latin, *de Eſpicia*. L'ancien Prieuré ou Abbaye de *Fayatte* en Franche-Comté, y eſt uni. Le Prieuré d'*Eſpoiſſe* eſt de l'Ordre de *Grammont*. . . 3000.

Saint Martin de Chany, eſt de l'Ordre de *Saint Auguſtin*, de la Congrégation de S. *Ruf*. . . . 800.

TITULAIRES Florins Reven.

EVÊCHÉ DE MÂCON.

MACON, en Latin *Matiſconenſis*, Ville Epiſcopale de la premiere *Lionnoiſe* & de l'exarcat des *Gaules* ſur la riviere de *Saone* en *Bourgogne* eſt la capitale du *Maconnois*. C'eſt un Evêché dès l'an 450. ſous la métropole de *Lion*. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'un côteau, à 94 lieuës de *Paris*, à cinq de Tournus & de Villefranche & à dix de *Châlon* au Septentrion, & autant de *Lyon* au midi, dans un pays très-beau & très-fertile. L'Egliſe Cathedrale étoit autrefois dédiée à S. *Pierre* & à Saint *Barthelemy*; mais le Roy *Childebert* par la grande dévotion qu'il avoit à S. *Vincent*, la fit conſacrer à l'honneur de ce ſaint Martyr, & l'enrichit de ſes réliques. Cette Egliſe eſt aſſez jolie; mais elle n'approche pas de la magnificence des grandes Egliſes Cathedrales; car elle eſt étroite & ſombre; mais les voutes ſont aſſez exhauſſées. La ſonnerie de ſes cloches paſſe pour être une des plus harmonieuſes du Royaume. La Sacriſtie eſt un reſte de l'ancienne Egliſe. L'on voit dans la Cathedrale le tombeau des quatre Evêques *Dinet* avec leurs figures élevées deſſus en marbre blanc. Cette Egliſe a par le dehors deux hautes tours, qui ſe font voir de fort loin à la Campagne, & dont l'une ſert de tour d'horloge à la Ville. Son Chapitre eſt compoſé de vingt Chanoines de vingt & une prebendes, d'un Doyen, d'un Chantre, & de quatre Archidiacres qui ſont à la nomination de l'Evêque; le Doyen, le Chantre & les Chanoines ſont à celle du Chapitre. Aux grandes Meſſes, le Celebrant, le Diacre, & le ſoûdiacre portent la mitre. A Vêpres le Celebrant & les deux Chantres la portent auſſi. Il y a dans l'Evêché de *Mâcon* 200. Paroiſſes, dont cent vingt-trois ſont du Bailliage de Mâcon, les autres ſont dans le *Beaujolois*,

M. Michel de Caſſagnet de Tilladet D. en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Honce Ord. de Premontré Dioc. de Bayonne, & Prieur de S. Thomas.

TITULAIRES & le *Lionnois*. Les Dioceſes d'*Autun* & de *Châlon* s'étendent ſur les autres Paroiſſes du Bailliage de *Mâcon*. On a tenu deux Conciles à *Mâcon*, ſous le regne du Roi *Gontran*. Ce fut dans le ſecond, tenu en 585. que l'on rétablit la celebration du *Dimanche*, qui étoit mal obſervée, & qu'on décerna des peines contre les violateurs d'une auſſi ſainte ſolennité. Il n'y a que deux Abbayes dans ce Dioceſe qui ſont *Cluny* & Saint *Rigaud*. Le Palais de l'Evêque de *Mâcon* eſt magnifique dans ſa ſtructure, & ſuperbe par la beauté de ſon bâtiment. Il eſt en la place du vieux Château, qui étoit au pied de la Citadelle, dont il ne demeure aucune marque. Dans la convocation des Etats particuliers du *Mâconnois*, qui ſe fait tous les trois ans, quelque temps auparavant que l'Aſſemblée des Etats Generaux de *Bourgogne* ſoit convoquée, l'Evêque de Mâcon y préſide; les élûs de l'Egliſe ſont alternativement nommez par le Chapitre de la Cathedrale de Mâcon, & par celui de Saint *Pierre* de la même Ville, après les élûs de ces Chapitres, entrent à leur tour les Abbez de *Cluny* de *Tournus* & des *Rigaud*. Lorſque ces Abbez aſſiſtent en perſonne aux Etats, ils précedent les députez de ces Chapitres; mais ces derniers précedent à leur tour ceux qui aſſiſtent aux Etats, comme porteurs de procuration deſdits Abbez; & l'Evêque de *Mâcon*, lorſqu'il va aux Etats Generaux de *Bourgogne* eſt accompagné par l'un des Officiers de l'élection, qu'il a droit de choiſir. Dans les Etats du *Maconnois*, les Eccleſiaſtiques y ſont placez à la droite du Lieutenant General. Pendant la triennalité, lorſqu'il ſurvient quelques affaires qui meritent déliberation, on tient auſſi-tôt des Aſſemblées. Toutes ces ſéances ſe tiennent au Palais Epiſcopal, ou chez le grand Vicaire en l'abſence de l'Evêque qui a droit d'aſſiſter en Camail & Rochet aux Etats Generaux de *Bourgogne*. Il a formé quelques conteſtations contre l'Evêque d'*Auxerre* pour la préſéance dans la tenuë de ces Etats Generaux, & l'affaire n'eſt pas encore décidée.

Florins Revenu

EGLISE 1000 1200e.

TITULAIRES. Florins Reven.

EGLISE COLLEGIALE.

SAINT PIERRE.

M. Blot de Chauvigny Abbé de Celle-frouin ordre de S. Augustin Diocèse d'Angoulesme.

Saint Pierre de Mâcon, en Latin, *Sanctus Petrus Matisconensis*. C'étoit autrefois une Abbaye de Chanoines Reguliers, sous l'invocation de Saint *Pierre*; mais elle a été sécularisée; & maintenant c'est une Collegiale illustre, dont tous les Chanoines doivent faire preuve de noblesse, comme ceux de S. *Jean de Lyon*. Ce Chapitre est composé d'un Prevôt qui est à la nomination du Roy; d'un Trésorier & de onze Chanoines; ce qui fait en tout quatorze prébendes, parce que le Prevôt jouït de deux portions. Les Chanoines sont nommez alternativement par le Prevôt & le Chapitre. Il faut faire preuve de Noblesse de quatre degrez, tant paternels, que maternels.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CLUNY,

M. Henry Otval de la Tour d'Auvergne, Chanoine & grand Prevôt de l'Eglise de Strasbourg, Abbé & Chef de l'Ordre de Cluny, & en cette qualité Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Abbé de S. Sauveur de Redon ord. de S. Benoit dioc. de Vannes; de Conches du même Ordre Dioc. d'Evreux, de

Cluny, ou Clugny, en Latin, *Cluniacum*, *vel Cluniacensis*, située dans la petite Ville du même nom dans le *Maconnois* à quatre lieuës de *Mâcon* à l'Occident, à quinze de *Lyon* au Septentrion, à sept de *Châlons* sur *Saone* au midi & à cinq de *Charolles* Capitale du *Charolois* à l'Orient. La riviere de *Grosne* descend le long des murailles de la Ville, & elles ont été bâties par un Abbé de *Cluny*. Ce lieu qui n'étoit autrefois qu'un Village dans un lieu solitaire, est devenu une Ville, à cause de la grande & celébre Abbaye de *Cluny* fondée par *Guillaume le Pieux* Comte d'*Auvergne*, & duc d'*Aquitaine*, l'an 910. sous le regne de *Charles* le *Simple*. Cet endroit appartenoit en propre à l'Eglise Cathedrale de Saint *Vincent* de *Mâcon*, lorsque l'Evêque *Ildebald* le ceda à *Varin* Comte de *Maconnois*,

TITULAIRES, Valaſſe ordre de Citeaux d de Roüen, Prieur de Souvigny, c.-devant nommé à l'Archevêché de Tour en 1719. & depuis Archevêque de Vienne.

Florins Revenu

nois, & à ſa femme la Comteſſe *Albane*, en échange de certaines terres ſituées dans le *Maconnois*, le *Nivernois* & l'*Auvergne*; ce qui fut confirmé par *Loüis* le *Debonnaire* dans la douziéme année de ſon régne, où l'an 825. La Comteſſe ayant ſurvécu à ſon mari, ceda pluſieurs années après, le territoire de *Cluny* à *Guillaume* le *Pieux*, qui y fonda le monaſtere de S. *Pierre*, dont il créa premier Abbé *Bernon* Abbé de *Baulme* près du *Montjura*, & Abbé de *Gigny* ou *Gignac*. Il n'y avoit dans les commencemens que douze Religieux, ſuivant le nombre preſcrit par Saint *Benoît*. Saint *Odon* eſt regardé comme le Fondateur de la Congregation. Saint Mayeul lui a donné ſes principaux accroiſſemens, & Saint *Odilon* après lui, puis Saint *Hugues*. Le Bienheureux *Bernon* premier Abbé de *Cluny*, mourut en 927. Saint *Odon*, que d'autres font premier Abbé, ou du moins inſtituteur de la Congregation depuis l'an 927. juſqu'en 942. Saint *Mayeul* fut élû du vivant de l'Abbé *Aymard* ſucceſſeur de Saint *Odon*, & fut le quatriéme Abbé de *Cluny*. S. *Odilon* Succeſſeur de S. Mayeul, cinquiéme Abbé de *Cluny*, mourut la nuit d'entre 1048. & 1049. Ils ont gouverné un ſiécle entier *Saint* Mayeul & lui. Saint *Hugues*, ſixiéme Abbé de *Cluny* ſucceda l'an 1049. à Saint *Odilon*, & eut divers Saints parmi ſes Diſciples, entr'autres Saint *Morand*, & Saint *Udalric*, outre les Papes *Gregoire* VII Urbain II. & *Calliſte* II. L'Abbaye de *Cluny* n'avoit point dès lors d'autre Superieur de qui elle relevât pour le ſpirituel que le ſaint Siége. Le Bienheureux *Pierre Maurice*, dit *le Venerable*, fut Abbé au XII. ſiecle Il fut élû l'an 1122. après la mort de Hugues II. ſubſtitué à *Ponce* de *Melgueil*. Il mourut le jour de Noël de l'an 1167. Le Bienheureux *Bernon*, voulut par ſon teſtament que cette Abbaye fût exempte de toute juriſdiction Epiſcopale, la ſoumettant uniquement au S. Siege.

Outre les Souverains Pontifes marquez ci-deſſus, l'Abbaye de *Cluny* a donné encore à l'Egliſe le Pape *Urbain*

Titulaires. *Urbain* V. & il en eſt ſorti quantité de Cardinaux, d'Archevêques & Evêques, & elle a élevé & comme nourri dans ſon ſein une infinité de perſonnes illuſtres par leur naiſſance, celebres par leur ſçavoir, & recommandables par leur ſainteté. Depuis près de deux ſiecles, elle a été poſſedée par des Princes, même du Sang, par des Cardinaux, des Miniſtres d'Etat, & autres qui ont commencé par le Cardinal *Jean de Lorraine*, qui eut aſſez de credit pour ſe faire recevoir Abbé l'an 1529. en obligeant un Moine nommé *Jacques le Roi*, qui avoit été élu Abbé, à lui ceder ſon droit; & depuis ce tems-là, des Cardinaux & & d'autres Seculiers ont poſſedé cette Abbaye, qu'ils ont obtenu par la poſtulation du Chapitre, à qui le droit d'élire ſon Abbé eſt conſervé, comme aux autres Chefs d'Ordre. L'an 1119. le Pape *Gelaſe* II. fuyant la perſecution de l'Empereur *Henry* IV. ſe refugia dans l'Abbaye de *Cluny* où il eſt mort & enterré. On y voit ſon tombeau, & l'appartement où il logea, qui a retenu le nom de *Palais du Pape Gelaſe*. Aprés ſa mort les Cardinaux qui l'avoient accompagné en aſſez grand nombre, élurent dans l'Abbaye même *Guy* Archevêque de *Vienne*, qui fut ſon ſucceſſeur ſous le nom de *Caliſte* II. En 1245. le Pape *Innocent* IV. après la celebration du premier Concile General de *Lyon*, alla à *Cluny* accompagné des Patriarches d'*Antioche* & de *Conſtantinople*, de douze Cardinaux, de trois Archevêques, de quinze Evêques & de pluſieurs Abbez. Le Roi S. *Loüis*, la Reine ſa mere, ſon frere, le Duc d'*Artois* & ſa ſœur. L'Empereur de *Conſtantinople*, les fils des Rois d'*Arragon* & de *Caſtille*, le Duc de *Bourgogne*, & ſix Comtes, & quantité d'autres Seigneurs s'y trouverent dans le même tems, & tous avec une ſuite fort nombreuſe, ſans que les Religieux quittaſſent aucun des lieux Reguliers. L'Egliſe bâtie par S. Hugues a 555. pieds de longueur, ſur 120. de large. La voûte du Sanctuaire eſt d'un tres-beau jaſpe.

Iotins Revea.

TITULAIRES. Le chœur étoit autrefois d'une plus grande étenduë ; il eſt fermé par de tres-beaux grillages que le Cardinal de *Boüillon* a fait faire aux deux côtez du Preſbytere, & à l'entrée, lorſqu'il en étoit Abbé. Cette Egliſe a été conſacrée par le Pape *Innocent* II. elle eſt ſituée preſque au bas d'une grande montagne, ſur le penchant de laquelle la Ville & l'Abbaye ont été conſtruites, ce qui fait qu'on y deſcend par quarante-deux degrez ; cependant en quelque tems que ce ſoit, il n'y paroît point d'humidité, à cauſe de quantité de canaux ſouterrains qui ſe déchargent dans un jardin fort beau & fort grand. A l'entrée de la même Egliſe, il y a deux groſſes tours quarrées, dont l'une ſert d'Auditoire pour y rendre la Juſtice : C'eſt une eſpece de Pairie, l'appel des Sentences du Juge que l'on nomme *Juge Maje*, reſſortit immediatement au Parlement de *Paris*. Dans l'autre tour ſont les Archives de l'Abbaye, que l'on y conſerve en un très-bel ordre ; & ce chartrier eſt un des plus beaux qui ſoient dans le Royaume. Outre la fondation de l'Abbaye de *Cluny*, & une infinité de titres originaux, on y voit de tres-beaux cartulaires, dans leſquels les premiers Abbez de cette illuſtre maiſon ont fait tranſcrire les titres de leur tems ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce ſont les *Vidimus*, Privileges & Donations faites par les Empereurs, les Rois & les autres Princes ſouverains à l'Evêque de *Rome* ; que le Pape *Innocent* IV. fit tranſcrire au Grand Concile de *Lyon*, dans de grands rouleaux de parchemin, auſquels pendent les ſceaux de quarante Peres de ce Concile. Pour les conſerver à la poſterité, il les mit en dépôt dans l'Abbaye de *Cluny*, qui les a conſervez juſqu'à preſent, comme un des plus précieux monumens dont elle eſt dépoſitaire. Cette Egliſe étoit autrefois en poſſeſſion d'un des plus beaux & des plus riches Tréſors de France Ce treſor fut pillé trois fois du tems des guerres de ceux de la Religion Prétenduë Réformée. Ils brûlerent quantité

Florins Reven.

TITULAIRES. tité de saintes Reliques, & emporterent plusieurs grandes chasses de vermeil, avec un nombre considerable de calices & autres vaisseaux d'or & d'argent, & une infinité d'ornemens en broderie ; en sorte que l'inventaire dressé du dernier pillage qu'ils firent au Château de *Hourdon*, où l'on avoit porté ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Abbaye, monte du moins à deux millions.

Un grand nombre d'Abbayes & de Monasteres ont été soumis dans la Chrétienté à *Cluny*. Ses celebres Abbez Saint *Eudes*, Saint *Mayeul*, Saint *Hugues*, & *Pierre le Vénérable*, en réformant plusieurs Monasteres de l'Ordre de S. *Benoist*, y ont supprimé la dignité abbatiale, & ont changé les Abbayes en Prieurez conventuels, dont ils étoient les maîtres absolus ; de sorte que durant long tems, l'Abbé de *Cluny* étoit le plus puissant de l'*Europe*, mais aujourd'hui sa puissance & sa richesse sont beaucoup diminuez. L'Abbaye de *Cluny* premier Chef d'Ordre de la Regle de S. *Benoist*, a porté si loin son nom & sa splendeur, qu'il n'y a presque aucune partie du monde chrétien où elle n'ait eu des Monasteres de sa dépendance, jusqu'au nombre de plus de deux mille.

La Maison de *Boüillon* avoit choisi cette Eglise pour sa sepulture, & le Cardinal de *Boüillon*, Doyen du Sacré College, Abbé & General de tout l'Ordre de *Cluny*, y avoit fait élever un superbe mausolée pour lui & sa Maison ; mais après qu'il fut sorti de France en 1679 malgré les ordres du Roi *Loüis* XIV. sa Majesté fit détruire ce monument, & mit en séquestre tous les revenus de ses Benefices.

L'Abbé de *Cluny* est Conseiller né d'honneur du Parlement de *Paris*, & les Religieux de l'Abbaye de *Cluny* ont 60000. livres de rente.

Florins | Reven.

8000. autrefois. 9000. | 40000.

SAINT RIGAUD.

Saint Rigaud, en Latin, *Sanctus Rigaldus*, seu *Rigaudus*

TITULAIRES. *dus*, située dans l'Archidiaconné de *Beaujeu*, en une forest à une lieuë de *Charlieu*, dans la Parroisse de *Ligny*, à l'extremité du *Mâconnois*, & à douze lieuës à l'Orient de *Mâcon*. Elle fut fondée l'an 1171. & l'on trouve dans les titres qu'elle étoit encore en regle au commencement du seiziéme siecle. Aujourd'hui elle est en commande, & vaut à l'Abbé trois mille six cens livres de revenu, surquoi il est obligé d'entretenir les Religieux, & de payer les charges, de sorte qu'il n'a que 1500. livres. . . . . 200. 1500.

Florins Revenu.

PRIEURE' D'HOMMES, ET LA PREVOSTE' DE MACON.

Le Prieuré de Trevoux ou Trouault, Ordre de *Cluny*. 1800.

CARTE
DE L'ARCHEVÊCHE
DE
NARBONNE
et ses Suffragans qui sont
BEZIERS, D'AGDE,
CARCASSONNE,
NIMES, MONTPELLIER
LODEVE D'UZES
St PONS, D'ALETH
et D'ALAIS
SEPTENTRION
OCCIDENT
ORIENT
MIDY
GOLFE DE LION
Evêché d'Alais
Evêché d'Uzez
Evêché
Pont St Esprit
Alais
Bagnols ou Val Sauve
Tave R.
Uzez
St Andre
Villeneuve
Avignon
Nimes
Baucaire
Gardon R.
Rhosne R.
Evêché de Lodeve
Lodeve
Evêché de St Pons
St Pons
Evêché de Montpellier
Montpellier
Evêché de Beziers
Beziers
Agde
Port Louis ou de Sette
Cap d'Agde
Evêché de Carcassonne
Carcassonne
Narbonne
Lihoux
Archevêché de Narbonne
Evêché de Aleth
Aleth
Gravé par Marie Fille de Bailleul
Echelle de dix Lieues
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Par le Sr Gaspard Baillieul Geographe

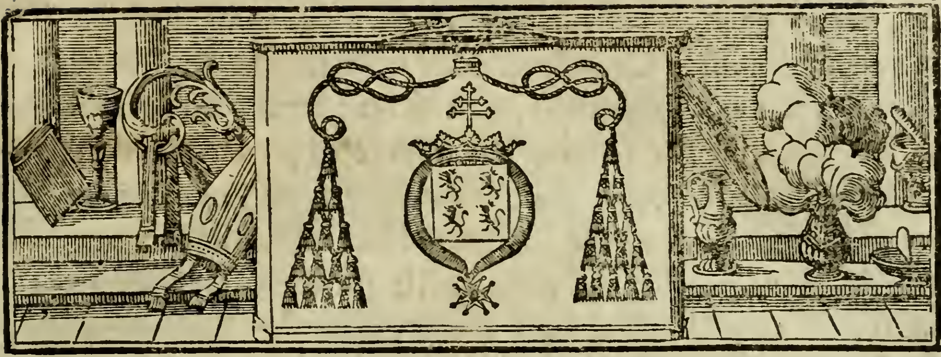

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

ARCHÊVECHÉ DE NARBONNE.

Florins | Reven.

TITULAIRES.

M. René François de Beauveau du Riveau Abbé de S Victor en Caux, d'anciens Benedictins, prieur de Pomier aigre au dioc. de Tours, ci-devant Archevêque de Toulouse & au-

NARBONNE, en Latin, *Narbonensis*, Ville Archiepiscopale; Métropole de la premiere *Narbonnoise* & de l'Exarcat des *Gaules* dans le bas *Languedoc*, sur un canal tiré de la riviere d'*Aude*, à deux lieuës de la Mer, près l'Etang de la *Rabine*, qui formoit autrefois un port, ou les Vaisseaux abordoient & par où ceux de *Narbonne* faisoient un très-grand commerce, en toutes les Provinces qui sont sur la Mer *Mediterranée*, jusqu'en *Egypte*; mais il y a long-temps que ce port a été bouché, la

 mer

TITULAIRES.

Florins Revenu

mer s'étant retiré de ces côtes, où les Navires ne peuvent plus aborder à cauſe des bas fonds. *Narbonne* éloignée de Paris de 175 lieuës a eu des Prelats dès le troiſiéme ſiécle. Celui d'*Arles* y prétendit la Primatie, & en fut débouté dès l'an 419. Ils furent enſuite long-temps au Roi d'*Eſpagne* avec toute leur Province. Le Pape *Urbain* II. leur accorda la Primatie ſur *Tarragone* & les aſſujettit eux-mêmes à celle de *Tolede*; mais ils aimerent mieux abandonner l'une, que de ſe ſoûmettre à l'autre. Le même Pape décida en faveur de l'Archeveque de *Narbonne*, lorsque celui d'*Aix* lui voulut conteſter la Primatie de ſon Diocèſe. On remarque qu'en 588 l'Evêque de *Narbonne* aſſiſta au troiſiéme Concile de *Tolede* & qu'il y prit la qualité d'*Evêque de Narbonne Métropolitain de la Province des Gaules*. Le Pape *Paſchal* II. leur donna la Primatie ſur *Aix*, cependant ils n'en jouïſſent point, & n'ont que le titre de Primats de la *Gaule Narbonnoiſe*. Les Archevêques de *Narbonne* ont aujourd'hui une juriſdiction de moindre étenduë qu'ils n'avoient autrefois, depuis que Jean XXII. a érigé *Toulouſe* en Archevêché l'an 1316 ſans le ſoumettre en aucune maniere à l'Egliſe de *Narbonne*. Cet Archevêque a perdu il y a environ ſix cens ans la juriſdiction que ſes prédeceſſeurs avoient ſur toutes les Egliſes de Catalogne & dont ils avoient été mis en poſſeſſion dans le huitiéme ſiécle, ou la Ville Métropolitaine de *Tarragone* fut ruinée juſqu'aux fondemens par les *Sarrazins*. Cette Metropole fut rétablie ſur la fin de l'onziéme, & au commencement du douziéme ſiécle. Néanmoins l'Archevêque de *Narbonne*, prend toûjours le titre de Primat, qui ne lui donne aucun droit réel. Le Roi *Pepin* donna la moitié de la Seigneurie de la Ville de *Narbonne*, & de ſon Domaine aux Archevêques, ce qui fut confirmé par *Charlemagne* & ſes ſucceſſeurs, ainſi qu'il paroît par une patente de *Charles* le *Chauve* donnée en la quatriéme année de ſon regne dans la ſixiéme indiction; ce qui revient à l'an

paravant Evêque de Tournay & Abbé de Bonneval Ordre de Cîteaux Dioceſe de Rhodez, depuis le 17. Octobre 1723. Il a eu l'Archevêché de Narbonne en Nov. 1719 & a été fait Commandeur des Ordres du Roy en Fevrier 1724.

TULAIRES. l'an de *Jesus-Christ* 843. Néanmoins les Ducs qui commandoient pour le Roi avoient une juriſdiction ſuperieure à celle de l'Archevêque, ce qui dura juſqu'au déclin de la race de *Charlemagne*, lorſque les Comtes de *Toulouſe* & de *Carcaſſone*, & même pluſieurs Vicomtes ſe rendirent Proprietaires & independans. On voit que les Vicomtes de *Beziers* avoient quelque part à la Seigneurie de *Narbonne* & de ſon territoire; mais celui qui avoit le plus d'autorité étoit le Vicomte de cette Ville, qui relevoit de l'Archevêque. Ce Prélat tenoit alors lieu de Duc de *Narbonne*, ce qui dura juſqu'à la fin de l'onziéme ſiécle, que la loy du plus fort l'emporta; mais les Archevêques de *Narbonne* ſe maintinrent toûjours dans leurs droits, & continuerent à recevoir l'hommage des Vicomtes de *Narbonne*; & même lorſque *Simon de Monfort*, après avoir vaincu les *Albigeois*, ſe fût rendu le maiſtre de tout le Pays, il fit hommage, & prêta ſerment de fidelité à *Renaud Amauri*, Archevêque de *Narbonne*, comme on le voit par une Lettre du Pape *Innocent* III. écrite à *Simon*, ou ce Pape le blâme d'avoir fait pluſieurs attentats ſur la Ville de *Narbonne*, & ſur ſon égliſe, quoi qu'il eût fait hommage & ſerment de fidelité à l'Archevêque. (Les Vicomtes de *Narbonne*, portoient tous le nom d'*Amaulri*, ou *Amauri*, ou *Almaric*, que les *Eſpagnols* prononcent *Manrique*) je ne m'étends pas davantage ſur cet article.

Florins Reven.

On prétend que le Proconſul *Sergius Paulus* qui fut converti par Saint *Paul*, fut le premier Evêque de Narbonne & il y eſt honoré comme tel. *Saint Ruſtique* en fut fait Evêque après la mort d'*Hilaire*, vers l'an 427. ou peu après. D'autres diſent 430. Il mourut vers l'an 462. Saint *Theodoard* ou *Theodard* fut Evêque de *Narbonne* l'an 885. & mourut l'an 893 à *Montauban*, où ſon Corps eſt demeuré. *Saint Juſt* Martyr de *Complute* en *Eſpagne*, eſt devenu le patron de la Cathedrale de *Narbonne*. Cette Egliſe n'eſt pas des plus magnifiques; elle ne comprend que le chœur; mais

TITULAIRES. mais il ne cede en rien aux plus belles Egliſes du Royaume. Son élevation, ſa largeur, & ſa délicateſſe attirent l'admiration de tout le monde. Le tour des Chapelles répond à cela ; il eſt large, élevé, & très bien percé. Ce Bâtiment fut commencé ſous le Pontificat de *Clement* IV. qui en avoit été Archevêque, & ſous le regne de Saint *Loüis*. Il fut interrompu aprés la conſtruction du chœur, & l'on ne l'a repris qu'en 1708 Ce fut le 17. de Juin de cet année, que *Charles le Goux de la Berchere*, Archevêque de *Narbonne* poſa ſolemnellement la premiere Pierre pour la continuation de cet édifice. Ce Prélat a eu la conſolation avant de mourir, d'en avoir fait élever la croiſée ; ouvrage qui avoit eſté regardé juſqu'à preſent comme une choſe très-difficile. Il eſt mort le 2. Juin 1719. & a eſté enterré dans la Chapelle de Saint *Charles*, qui fait partie du Bâtiment qui a eſté fait de ſon vivant. Le grand Autel eſt magnifique ; & ſi je ne me trompe, c'eſt le Cardinal de Bonzi qui l'a fait faire, lorſqu'il étoit Archevêque de *Narbonne*. L'on voit dans cette Egliſe pluſieurs tombeaux de marbre. Celui du milieu du chœur eſt de *Philippe le Hardi* Roi de *France*, fils de Saint *Loüis*, c'eſt un des plus anciens tombeaux que l'on voye de nos Rois de la troiſiéme race. Ce Prince mourut à *Perpignan* d'une fiévre chaude le troiſiéme des nones d'Octobre de l'an 1285. & ayant eſté porté à *Narbonne*, l'on y célebra ſes obſeques ; l'on fit boüillir ſon corps dans de l'eau & du Vin, afin de ſéparer la chair d'avec les os, ſes entrailles & toutes les chairs furent inhumées dans ce tombeau, & ſes os avec ſon cœur furent apportez à *Paris*. *Philippe le Hardi* eſt icy repreſenté en marbre blanc, revêtu de ſes habits Royaux, & couché. Il tient de la main droite un long ſceptre, & de l'autre ſes gants. Derriere le chevet du tombeau, il y a une inſcription latine en *Lettres Gothiques* ; & ſur les quatre faces du dit tombeau, on y a repreſenté le convoi, où l'on voit des Chanoines qui portent leurs aumuſſes, les

Florins Reven:

TITULAIRES. les uns sur la tête, & les autres sur le bras. De l'autre côté l'on voit des Princesses qui portent aussi des aumusses sur la tête. Enfin on y voit le Roi *Philippe le Bel* entre ses deux gardes de la Manche; il est en habit de deüil, sans traîner; sa cornette est rabaissée sur les épaules, au lieu que les autres la portent sur la tête. Cette répresentation nous fait connoître que nos Rois assistoient alors aux funerailles de leurs Prédécesseurs. C'est *Philippe le Bel* qui fit élever ce tombeau bien-tôt après la mort de son Pere, pour qui il fit une fondation. L'on voit encore dans une Chapelle un tableau de la resurrection du *Lazare*, peint par Michel Ange; c'est un chef d'œuvre & un present du Cardinal *Jule de Medicis*, Archevêque de *Narbonne*, & depuis Pape, sous le nom de *Clement* VII. On dit qu'il avoit été destiné pour l'Eglise de *Marseille*, & qu'il en avoit fait faire un autre *par Sebastien de Venise*, pour l'Eglise de de *Narbonne*; mais que par mépriſe on envoya à *Marseille*, celui qu'on devoit envoyer à *Narbonne*, & à *Narbonne*, celui qui étoit destiné pour *Marseille*, & que chaque Eglise trouva celui qu'elle avoit reçû si beau, qu'elle ne voulut pas s'en désaisir. On montre à *Narbonne* un Crucifix, qu'on dit être celui dont parle *Gregoire de Tours*; mais bien des gens ont trouvé qu'il ne paroît pas d'une si grande antiquité. La Sacristie est fournie de très-beaux & riches ornemens, & de beaucoup d'argenterie Le Soleil où l'on expose le Saint *Sacrement*, est si grand & si massif, qu'il faut huit Prêtres pour le porter. Parmi les reliques de cette Eglise, on garde dans un magnifique Reliquaire un morceau de la *vraye Croix*. Florian Reven.

Le Palais Archiepiscopal est très magnifique, quoique d'une ancienne structure, & qui n'est pas du goût d'aujourd'hui, car c'est une espece de forteresse composée de plusieurs corps de logis, & environnée de plusieurs tours quarrées. Le jardin est fort spacieux & sa face principale est sur la grande place, au milieu de laquelle est une fon-

TITULAIRES taine. On remarque dans ce jardin un antique & magnifique tombeau de marbre blanc, & l'on croit qu'il eſt d'un Chrétien ; mais une niche auſſi de marbre, eſt une de celles à travers deſquelles les Prêtres du Paganiſme rendoient les oracles par un trou quarré, qui paroît au milieu de cette niche. Florins Revenu

La Cathedrale eſt ſous l'invocation de la *Sainte Vierge*, & des ſaints *Juſte* & *Paſteur* ou *Paſtour*. Son Chapitre eſt compoſé d'un Grand Archidiacre, d'un Précenteur, des Archidiacres de *Corbieres* & du *Razes*, d'un Succenteur, & de vingt Chanoines. Le Dioceſe comprend deux cens quarante Parroiſſes & ſix Abbayes, quatre d'hommes, & deux de filles. Outre le Chapitre Primatial, il y en a deux Collegiaux. Le premier eſt celui de l'Egliſe de S. *Paul*, compoſé d'un Abbé qui eſt Doyen, & de douze Chanoines. L'autre Egliſe Collegiale, eſt celle de S. *Sebaſtien*, que l'Empereur *Charlemagne* fit bâtir. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Sacriſtain, d'un Précenteur, & de douze Prébendes canonicales. Au devant de cette Egliſe eſt une grande place embellie d'une fontaine.

Le Seminaire près de la porte du Canal Royal, eſt digne de l'attention des curieux, par la beauté de ſes bâtimens. Les Evêques de *Carcaſſonne*, d'*Alet*, de *Beziers*, d'*Agde*, de *Lodeve*, de *Montpellier*, de *Niſmes*, d'*Uzez*, de *Saint Pons*, & d'*Alais*, ſont ſuffragans de l'Archevêché de *Narbonne*. L'Evêque d'*Elne*, aujourd'hui de *Perpignan*, l'étoit auſſi autrefois ; & les Sentences de l'Officialité de l'Evêché d'*Elne*, ſe jugent en cas d'appel par l'Official Métropolitain de *Narbonne*. Ce qui ſuit met cet article dans un plus grand jour. Quand les François prirent *Toulouze* & *Uſez*, les Evêques de ces deux Villes quitterent l'Archevêque de *Narbonne* leur Métropolitain, & ſe ſoumirent à celui de *Bourges*. Alors pour dédommager l'Archevêque de *Narbonne* de deux ſuffragans qu'il venoit

TITULAIRES. noit de perdre, on fit un démembrement de son Diocese, où l'on érigea l'Evêché d'*Elne*, & celui de *Carcassonne*, l'un & l'autre sous la Métropole de *Narbonne*. L'Evêché d'*Elne* demeura sous cette Métropole sous les *Goths*, sous les *François*, & sous les *Espagnols* mêmes. Sous les *Goths* l'on trouve que l'Evêque d'*Elne* assista à deux Conciles tenus à *Narbonne*, l'un en 589. & l'autre en 627. Les *Sarrasins* devenus maîtres de la Monarchie des *Goths*, garderent *Narbonne* jusqu'en 755. qu'elle se donna à *Pepin*. Les Evêques de *Toulouze* & d'*Usez* retournerent pour lors à *Narbonne* leur ancienne Métropole, à laquelle les Evêques d'*Urgel*, de *Barcelone*, de *Gironne*, de *Wich* & de *Tarragone* même, furent aussi assujettis. Peu de tems après on rendit à l'Evêque de *Tarragone* les droits de Métropolitain, & ses Suffragans; mais l'Evêque d'*Elne* demeura sous la Métropole de *Narbonne*; & assista aux Conciles tenus dans cette Province en 788. 906. 947. 1043. 1045 1090. & 1134. Saint *Loüis* ayant cedé à *Jacques* Premier Roi d'*Arragon* la Souveraineté de *Catalogne* & de *Roussillon*, l'an 1258. l'Evêque d'*Elne* demeura toujours soumis au Métropolitain de *Narbonne*, signa à un Concile de la Province en 1279. & l'année d'après n'ayant pû se rendre à un autre Concile, à cause de la goute dont il étoit affligé, il y envoya un de ses Chanoines en sa place. Ses successeurs assisterent depuis à trois autres Conciles tenus en 1351. 1368. & 1374. Le Pape *Jules* II. donna une Bulle de son propre mouvement l'an 1511. par laquelle en reconnoissant que l'Evêché d'*Elne* dépendoit de *Narbonne*, il l'exempte de cette dépendance, & le soumet immediatement au Saint Siege. Le Cardinal de *Ferrare*, Archevêque de *Narbonne*, se plaignit de ce changement, & obtint de *Leon* X. en 1517. une Bulle qui cassoit celle de *Jules* II. *Charles Quint* empêcha l'execution de cette Bulle; & pour lors *Elne* ne dépendit d'aucune Métropole, quoique le Concile de *Trente* eût ordonné que les Evêques in-

Florins Revea.

TITULAIRES. dépendans, s'uniroient au Métropolitain voisin, & qu'il n'y eut que douze lieuës d'*Elne* à *Narbonne*, au lieu qu'il y en a quarante deux d'*Elne* à *Tarragone*; cependant l'Evêque d'*Elne* aima mieux se soumettre à l'Archevêque de *Tarragone*, & obtint de *Grégoire* XIII. un Bref d'union, sans y avoir appellé le Roi ni l'Archevêque de *Narbonne*, quoiqu'ils fussent parties intereſſées à cette affaire. Si l'on veut en sçavoir davantage sur ce fait historique, l'on peut consulter le Livre intitulé, *Dissertation sur la Métropole de Narbonne*, in 4°. imprimé en 1691.

L'Archevêque de *Narbonne* est Président né des Etats de *Languedoc*, & cette Présidence leur a été acquise par la possession & par les déliberations des Etats mêmes: cependant elle lui a été contestée. L'Evêque du Diocese dans lequel les Etats se sont tenus lui a quelquefois disputé cette Prérogative. Les Etats ayant été convoquez à *Nismes* en 1364. par *Arnoul d'Andrehan* Marechal de *France*, & Gouverneur de *Languedoc*, l'Evêque de *Nismes* prétendit y presider; mais la Présidence fut adjugée à l'Archevêque de *Narbonne*. Le Roi *Charles* VII. ayant en 1441. convoqué lui-même les Etats à *Montauban*, Sa Majesté l'adjugea par ses Lettres Patentes à l'Evêque de cette Ville, ayant égard à ce qui s'étoit pratiqué quelque tems auparavant à *Toulouze* en faveur de l'Archevêque de cette Ville, contre les prétentions de celui de *Narbonne*. L'an 1579. on tint les Etats de *Languedoc* à *Castelnaudari* en presence de *Catherine de Medicis*, ce fut *Alexandre de Bardis* Evêque de S. *Papoul*, qui y présida en qualité d'Evêque Diocesain. Cette Assemblée commença le 27. d'Avril, & finit le 8. de May. Depuis ce tems-là, il a toujours été pratiqué, conformément aux déliberations des Etats, que la Presidence appartient à l'Archevêque de *Narbonne*, & à son défaut au plus ancien Archevêque ou Evêque, & au défaut des Prélats, au Vicaire General du plus ancien Evêque. Malgré cet usage, l'Archevêque

TITULAIRES. que de *Toulouse* prétend être de droit, *Vice Président* des Etats de Languedoc, qui doivent se tenir tous les ans au mois d'Octobre, selon l'Edit donné à *Paris*, de l'an 1649: & ces assemblées ne doivent durer qu'un mois seulement; & les assietes particulieres un mois après les Etats, pendant huit jours. Ces Etats sont composez de trois Ordres, de l'Eglise, de la Noblesse, & du tiers Etat. L'Ordre de l'Eglise est composé de trois Archevêques, & de vingt Evêques, dont le rang est reglé par l'ancienneté de leur Sacre. Lorsqu'ils ne peuvent assister à l'Assemblée, ils ont droit d'y envoyer leurs Vicaires Generaux.

florin | ecus.

1000. | 0000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CANNES.

M. Dubois frere du Cardinal Dubois.

Cannes, ou Caunes en Latin, *Sanctus Petrus de Cannis, aut de Canibus*, située en *Languedoc* à demie lieuë de l'Abbaye de *la Grasse* vers le midi, Il y a la reforme.

800. | 3000. l

SAINT POLYCARPE.

M. de la Fitte-Maria.

Saint Polycarpe, en Latin, *Sanctus Polycarpus*, située en Languedoc, à deux lieuës d'*Aleth* & à une de l'Abbaye de Saint *Hilaire*, dans un fond environné de montagnes On prétend conserver dans ce monastere un bras de Saint *Polycarpe*, Evêque de *Smyrne* & martyr.

300. | 3000.l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FONT FROIDE,

M. de Cossé Brissac.

Font Froide, ou Font Froid, en Latin, *Fons Frigidus*, aut *Beata Maria Fontis Frigidi*, située en *Languedoc*, à quatre lieuës de *Narbonne* vers le midi; elle est fille de l'Abbaye de *Grandselve*, & a esté fondée vers l'an 1130.

TITULAIRES.		Florins	Revenu
	par *Emery* Vicomte de *Narbonne*, dans une solitude affreuse. Elle suivit d'abord la regle de Saint *Benoit* ; mais du temps de Saint *Bernard*, elle embrassa celle de *Cîteaux*, & a été depuis toûjours occupée par des Religieux de cet Ordre. M. *Catel* sçavant Historien, s'est trompé, lorsqu'il a dit que cette Abbaye a été fondée par *Ermengarde* Vicomtesse de *Narbonne*, qui ne mourut qu'en 1197. D'autres mettent sa fondation aux Nones de Mars 1145. Ce Monastere est illustre & à l'honneur d'avoir eu pour Abbé le Pape Benoist XII. une des plus brillantes lumieres de cet Ordre. Quelques Auteurs ont avancé, que plusieurs des Vicomtes de Narbonne y étoient enterrez ; cependant il ne paroît aucun monument d'eux dans l'Abbaye, que le tombeau du dernier, qui fut tué l'an 1424. dans un combat contre les Anglois. On voit son sépulchre de Pierre au milieu du chœur. . . .	2000.	9000. liv.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

QUARENTE.

M. Joüan. Quarente, ou Quarante, ou Carante en Latin, *Quadraginta*, seu *Beata Maria de Quadraginta*, située dans le Village qui a pris le nom de l'Abbaye, & sur la montagne de *Quarante*, au bas *Languedoc* à 3. lieuës de Narbonne, & de Beziers ; & comme on voit de cette montagne ces deux Villes, on dit communement dans le Pays que du haut de cette montagne, on découvre quarante & deux villes. Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1000. en l'honneur de plusieurs martyrs qui y sont ensevelis que *Berenger* qui vivoit en 1027. en fut le premier Abbé. Ils disent que cette Abbaye est de l'Ordre de *Cîteaux* ; mais ils se trompent. . . . . | 500. | 3700. |

ABBAYES

TITULAIRES. | Florins | Revan.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

LES OLIVES,

Me. Sucet de Valois. Les Olives, ou Olives, en Latin, *Olivæ*, fille de l'Abbaye de *Font Froide*; fondée en *Languedoc*, & maintenant dans la Ville de *Narbonne*. . . . .

N. Sainte Claire d'Azille. On n'en trouve point de mémoires. C'eſt une Abbaye d'*Urbaniſtes* de Sainte *Claire*.

EGLISE COLLEGIALE.

SAINT PAUL.

M. Macheco de Premeaux Agent du Clergé. Saint Paul de Narbonne; cette Abbaye eſt maintenant ſécularisée & unie au Chapitre de *Narbonne*. Le Doyen a titre d'Abbé, & il y a douze Chanoines. On y remarque la beauté de ſes tapiſſeries qui ſont d'un goût très-exquis & très-anciennes. Elles repreſentent la vie de Saint *Paul Serge* premier Apôtre de cette Ville. Il faut avoir vû la grenoüille qui eſt dans le fond de ſon beniſtier, pour pouvoir perſuader qu'on a été à *Narbonne*. A un des degrez de l'eſcalier du grand Autel, on voit une inſcription, qui fait connoître que l'Empereur *Adrien* y fit rebâtir les bains publics, qui avoient été détruits. Le Doyen a 6000. l.

PRIEUREZ.

M. Caulet Saint Felix eſt un Prieuré ſimple, ſitué dans la Ville de *Narbonne*.

TITULAIRES. Florins Revenu.

EVECHÉ DE BEZIERS.

M. Charles des Alryes du Rouſſet, Docteur en Theologie de la faculté de Paris.

BEZIERS, en Latin, *Biterrenſis*, Ville Epiſcopale très jolie, de la premiere *Narbonnoiſe*, & de l'Exarcat des Gaules, dans le *Bas Languedoc* ſur la riviere d'*Orbe*, & c'eſt un Evêché avant l'an 300. ſous la Métropole de *Narbonne*. Elle eſt ſituée ſur une colline au pied de laquelle coule la riviere d'*Orbe*. On la paſſe ſur un pont de Pierre aſſez beau, d'où l'on monte à la Ville par deux chemins, l'un tout droit & roide, & l'autre qui cottoye la colline, & que l'on appelle le chemin neuf Bezier eſt à l'Orient de *Narbonne* entre cette Ville & *Agde*, à trois lieuës de la Mer Mediterranée & à 163. de *Paris*. *Saint Aphrodiſe* diſciple de Saint *Paul de Narbonne*, y eſt honoré, comme le premier Evêque du lieu. On prétend qu'il a été Gouverneur de l'*Egypte*, diſciple des Apôtres, & envoyé par Saint *Pierre* pour la converſion des *Gaules*. L'année de ſa mort n'eſt pas certaine; on ſçait ſeulement qu'il remplit vingt ans le ſiege de *Beziers*, & qu'il mourut le 22. de Mars. *Agretius* l'un de ſes ſucceſſeurs ſouſcrivit au premier Concile d'Arles, en 314. *Guillaume* Evêque de *Beziers* abolit en 1154 la coûtume par laquelle les Chrétiens de *Beziers* avoient droit & faculté de ſoufleter & de battre tous les Juifs qu'ils rencontroient, depuis le Samedy avant le Dimanche des Rameaux juſqu'à la ſeconde fête de *Pâques*. Les Juifs donnerent une ſomme conſiderable d'argent à l'Egliſe de S *Nazaire*, pour obtenir cette abolition. Ce fut *Guillaume* Vicomte de *Beziers* avec ſa femme *Ermentrude* qui firent une donation de la Ville de *Beziers* à Bernard qui en étoit Evêque, dans la 28 année du regne du Roi *Lothaire*. L'an 1182. *Bernard* &

Roger

TITULAIRES *Roger* Comte de *Beziers* partagerent entr'eux la Juſtice de la Ville, à l'exception des homicides, & des adulteres, dont le Vicomte ſe reſerva la connoiſſance; mais les Vicomtes de *Beziers*, s'étant rendu dans la ſuite vaſſaux des comtes de *Barcelone* qui devinrent Rois d'*Arragon* les Evêques de *Beziers* ne reconnoiſſoient point ces Rois; c'eſt pourquoi on diſtingua ce qui appartenoit à l'Evêque qui avoit une partie de la juriſdiction temporelle de ſa Ville; & ce qui appartenoit au Vicomte, par un traité paſſé l'an 1194. Florins Revenu

L'Egliſe de Saint *Nazaire* eſt petite pour une Cathedrale, elle conſiſte en une Nef ſeparée en deux dans ſa longueur, par le chœur. On remarque ſur le frontiſpice quelques figures aſſez eſtimées. La tribune de l'Orgue, eſt portée par des pilaſtres, ou ſont adoſſez des termes portant des Paniers de Fleurs ſur leurs têtes, & d'une diſpoſition peu convenable à un lieu Saint, de même que trois ſatyres de menuiſerie qui ſont au deſſus, qui forment une eſpece de conſole qui ſoûtient les Orgues qui ſont doubles, & d'ailleurs d'une aſſez belle menuiſerie.

La terraſſe ou Belveder qui eſt au devant de cette Egliſe eſt un point de vuë enchanté. Il s'étend ſur le vallon dans lequel paſſe l'*Orbe*. Le vallon s'éleve inſenſiblement & forme un amphitheatre couvert d'Oliviers & de vignobles. L'Evêché eſt une maiſon jolie & reguliere, & dont les vuës ſont auſſi parfaitement belles. Vis-à-vis l'Eveſché, ſur le mur d'une maiſon qui fait face à la grande place, l'on remarque pluſieurs bas reliefs, & des inſcriptions antiques difficiles à dechifrer.

Le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale dediée à *S. Nazaire* eſt compoſé de ſix dignitez, ſçavoir, d'un Archidiacre, d'un Précenteur, d'un Camerier, d'un Prévôt, d'un Sacriſtain, d'un Souchantre, & de douze Chanoines. Le Dioceſe comprend cent ſix Parroiſſes, & cinq Abbayes, quatre d'hommes, qui ſont *Villemagne*, Saint *Aphrodiſe*,

		Florins	Revenu.
TITULAIRES	& de *Juncels*, toutes trois de l'Ordre de S. *Benoist*, & de S. *Jacques* de *Beziers*, de l'Ordre de S. *Augustin*; & celle du *Saint Esprit*, qui est de Filles de l'Ordre de S. *Augustin*. Il y a eu trois Cardinaux Evêques de *Beziers*, & ce Diocese est un des riches du Languedoc, parce qu'il est en partie dans la montagne & dans la plaine.	2008.	16000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT APHRODISE.

M. Ginaste. Saint Aphrodise de Beziers, située dans un Fauxbourg de cette Ville, & fondée par ce Saint. Elle porta d'abord le nom de S. *Pierre*, & fut pendant un tems la Cathedrale de *Beziers*; mais comme elle est dans un Fauxbourg, le Siege Episcopal fut transferé dans la Ville, & l'on établit dans cette Eglise, une Abbaye de l'Ordre de S. *Benoist*. Le Pape accorda à l'Abbe le Privilege d'officier avec les ornemens Pontificaux. Il a aussi toute Jurisdiction temporelle sur le Faubourg, qu'il fait exercer par son Juge. Au reste cette Abbaye a été sécularisée depuis plusieurs siecles, & est une Eglise Collegiale. 1000.

SAINT PIERRE.

M. de Massillan. Saint Pierre de Jonselles ou Juncels, ou Jaussels, en Latin, *Sanctus Petrus de Juncellis*, située en *Languedoc*, près *Vicouzan*, à deux lieuës de *Lodeves*. 50. 1200 3500

VILLEMAGNE.

M. de Gayet. Villemagne, en Latin, *Villamagna*, située à cinq lieuës de *Beziers*, vers le Septentrion, sur la riviere de *Mare*, près celle d'*Orbe*. Elle fut fondée l'an 817. 400. 1500

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT JACQUES.

M. de Barcos. Saint Jacques de Beziers, en Latin, *Sanctus Jacobus Biterrensis*

Florins Reven.

TITULAIRES *terrenſis*, ſituée dans la Ville de ce nom, ſur la riviere d'*Orbe*, il y a la réforme de la Congregation de France des Chanoines Reguliers, dits de *Sainte Genevieve*. 153. 2400

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

LE SAINT ESPRIT.

M. de Martiny. Le Saint Eſprit de Beziers, en Latin, *Sanctus Spiritus ad Biterras*, ſituée preſentement dans la Ville de ce nom Les Religieuſes doivent par leur Inſtitut porter une croix rouge ſur leur voile. . . . 3000. l.

PRIEURE'.

NOTRE-DAME.

M. de Cilly Nôtre-Dame de Caſſan, eſt un Prieuré conventuel, autrefois de l'Ordre de S. *Ruf*; mais maintenant ce ſont des Chanoines Reguliers de la Congregation de *France*, dite de *Sainte Genevieve*, qui l'occupent. . . 3000.

COLLEGIALE.

SAINT APHRODISE.

Saint Aphrodiſe, *voyez* ci-deſſus, & la dignité d'Abbé en cette Egliſe Collegiale & ſéculiere, vaut. 1000.

EVÊCHÉ D'AGDE.

M Philibert-Charles de Pas de Feuquieres, Abbé de Corneilles, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

AGDE, en Latin, *Agathensis*, petite ville Episcopale, suffragante de *Narbonne*, de la premiere *Narbonnoise*, & de l'Exarcat des *Gaules*, dans le bas *Languedoc*, vers l'embouchure de l'*Erraut*, ou *Leyraut*, à cinq lieuës de *Narbonne*, & à cent soixante de *Paris*, dans une situation fort agréable ; car le Dioceſe d'*Agde* ſe trouve entre ceux de *Montpellier*, de *Lodéves* & de *Beſiers*, & la Ville d'*Agde*, eſt à une demie lieuë au deſſous de l'endroit où l'*Eraut* ſe décharge dans le Golfe de *Lyon*, à une lieuë de la mer, & à pareille diſtance du grand étang de *Tau*. Il n'eſt point fait mention de cette Ville, pour les affaires Eccleſiaſtiques, avant l'an 506. lorſque ſous le Regne d'*Alaric*, Roi des *Viſigots*, on y aſſembla un Concile où aſſiſta *Sophronius* Evêque de cette Ville, qui eſt le premier qu'on voit marqué dans les veritables monumens de l'antiquité ; car un certain *Bætulius*, qu'on lui donne pour prédéceſſeur, ne ſe trouve marqué que dans une Legende laquelle n'eſt pas un titre authentique. On croit qu'*Agde* a été érigé en Evêché en 453. peut-être que ſans ce Concile qui ſe trouve imprimé dans *Sirmond*, *tome* 1. *page* 161. & dans *Labbe*, *tome* 4. *page* 1381. & où préſida *Cæſarius* Evêque d'*Arles*, on ne ſçauroit pas que *Sophronius* étoit Evêque de la ville d'*Agde*. Il eſt à croire que puiſqu'on avoit choiſi *Agde* pour y tenir ce Concile, le Siege Epiſcopal y avoit été établi longtems auparavant.

Louis le Jeune avoit la troiſiéme partie de la ville d'*Agde*, ſans qu'on ſçache à quel titre il avoit fait cette acquiſition : ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ceda en 1170. ce

tiers

TITULAIRES. tiers à *Guillaume* Evêque d'*Agde*, & qu'il donna d'autres biens & confirma le Privilege que *Charlemagne* avoit accordé à cette Egliſe, ſçavoir, la troiſiéme partie de la Cité, du Bourg, autant des droits du Port & de la Riviere, du Château de Marſeillan, & autant du Château de Meze, & de ſon territoire. *Bernard Athon* donna l'an 1187. ſous le Regne de *Philippe Auguſte*, à *Pierre* Evêque d'*Agde* & à ſon Egliſe Cathedrale de S. *Etienne*, tout le Vicomté d'*Agde*. La même année l'Inveſtiture & la confirmation de ce Vicomté fut donnée à l'Evêque d'*Agde* par *Raymond* Comte de *Toulouze*, qui prétendoit être Seigneur Feodal de tous ces pays-là, en qualité de Duc de *Narbonne*, & il prit l'Evêque & ſon Egliſe ſous ſa protection. *Pierre* II. Evêque d'*Agde* en fit hommage à *Philippe de Valois* l'an 1399. Le Senechal de *Carcaſſonne* reçut cet hommage dans la Salle Epiſcopale ; & l'Evêque avoit l'étole au col, & le Livre des Evangiles à la main. Tous ces droits furent confirmez encore à l'Egliſe d'*Agde* par *Gregoire* IX. qui accorda ſur cela une Bulle dattée de la troiſiéme année de ſon Pontificat, au mois de Février, ce qui revient à l'an de *Jeſus-Chriſt* 1230. L'Evêque *Pierre* étant mort, *Tediſius* ſon ſucceſſeur reconnut tenir de *Simon* de *Montfort* le Vicomté d'*Agde*. Le Comté de *Toulouze* avec toute la Province de *Languedoc* ayant été réüni à la couronne, les Evêques d'*Agde*, ont non-ſeulement pris le titre de Vicomtes, mais de Comtes d'*Agde*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Florins Reven.

Bernard Athon voulut devenir Chanoine de S. *Etienne* d'*Agde*, & paſſer le reſte de ſes jours en cet état. L'acte qui contient ſa donation porte que ce Vicomte ſe donna ſoi-même, *Pro Canonico Domino Deo & Eccleſiæ beati Stephani ſedis Agathenſis.* Par la Bulle que le Pape *Innocent* III donna au Concile de *Lyon*, tenu en 1246. les Evêques d'*Agde* ont ce privilege qu'ils ne peuvent être excommuniez, ſuſpendus où interdits que par le Saint Siege.

Ce

TITULAIRE. Florins R. vent.

Ce fut en faveur de l'Evêque *Bertrand* que cette Bulle fut accordée à ſes ſucceſſeurs, *ob conſtantem fidei puritatem quam inter devotos Romanæ Eccleſiæ habetis*, dit le Pape, en adreſſant cette Bulle à cet Evêque. Ils avoient auſſi autrefois le droit de faire battre monnoye.

L'Egliſe Cathedrale d'*Agde*, dédiée à S. *Etienne*, eſt petite & obſcure, ſon Chapitre eſt compoſé de dignitez, ſçavoir, un Archidiacre, le Sacriſtain, le Precenteur & le Camerier, & de douze Chanoines. Cette Egliſe eſt ornée d'une groſſe tour quarrée. Le Dioceſe d'*Agde*, eſt le plus petit du Royaume; car il n'a que dix-neuf parroiſſes; mais *l'Agadez*, eſt un des plus riches pays qu'il y ait dans le Royaume. Il renferme les Villes de *Pezenas*, de Saint *Thiberi*, d'*Agde*, *Breſcou*, *Sette*, *Meze*, *Loupian*, *Pinet*, *Val-Maigne*, *Montignac*, *Florenſac*, &c. Le Palais de l'Evêque d'*Agde* eſt un vieux bâtiment, mais la maiſon eſt commode. Il y avoit autrefois dans *Agde* deux Abbayes de l'Ordre de Saint Benoiſt, ſçavoir, S. Severin, & Saint André, où eſt aujourdhui le Seminaire poſſedé par les Prêtres de l'Oratoire. . . . . 1500. 30000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT THIBERY.

Dom de Paris.

Saint Thibery, ou Tibery, ou Thubere, en Latin, *Sanctus Tiberius*, *ſeu*, *Monaſterium Sancti Tiberii in Ceſſerone*, à trois lieuës de *Beziers*, & à deux d'*Agde*, & proche *Pezenas*. Cette Abbaye & la Ville porte le nom du martyr S. *Tybere* qui fut martyriſé & enterré en ce lieu avec quelques compagnons du tems de l'Empereur Diocletien. Ce lieu s'appelloit *Ceſſeron*, ſur la riviere d'*Araur*, aujourd'hui *Arau*, ou *Erau*. *Adon* de *Vienne* qui vivoit dans le neuviéme ſiecle, confirme dans ſon Martyrologe, que le lieu du Martyre de ces Saints, eſt *Ceſſeron*. Cette place

TITULAIRES.

	Florins	Reven.
place est marquée par *Pline* & par *Ptolomée*, & même dans la carte de *Peutinger*. Sa position dans les anciens monumens convient exactement avec la situation de S. *Thiberi*. On voit par une charte de l'an 867. sous *Charles* le *Chauve*, rapportée au sixiéme livre de la Diplomatique du feu Pere *Mabillon*, que le Monastere de Saint *Tiberius*, portoit encore, après le milieu du neuviéme siécle, son ancien nom, *Cesseron*, ou *Cesaron*, puisqu'on lit dans cette charte, que le même Monastere s'appelloit *Cesarion*, *cui vocabulum*, *Cesarion*; & plus bas, qui étoit à *Cesarion*, *in Cesarione*. Ainsi on a cherché ailleurs mal à propos *Cesseron*. Cette Abbaye de la Congregation de Saint *Maur*, a été fondée l'an 817. elle est reguliere. . .	1000.	3000. l.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

VAL-MAGNE,

M. Armand Pierre de la Croix Castries premier Aumonier de feuë Madame la Duchesse de Berry, Abbé de Valmagne & de S Chaffre, Docteur en Theologie de la faculté de Paris, Archev. de Tours en 1719. & transferé à Alby.

Val-magne, ou Ville-magne, ou Valmagne, ou Valmanne, ou Villemanne, en Latin, *Vallis*, *seu Villa magna*; *aut Beata Maria Vallis magnæ*, fille de l'Abbaye de *Bonnevaux*. Elle est située dans la petite Ville du même nom en *Languedoc*, sur un côteau très-fertile en Oliviers. L'Eglise en est fort belle. Le Cardinal de *Bonzy*, qui en a esté Abbé, y a fait des jardins admirables. Cette Abbaye fut fondée l'an 1150. entre *Agde* & *Montpellier*, à cinq lieuës de *Pezenas*. . . . . 1400. 10000 l.

EVECHE'

TITULAIRES

Florins | Reven.

A EVÊCHÉ DE CARCASSONNE.

M. Loüis Joseph de Châteauneuf de Rochebonne cy-devant Comte & Doyen de Lyon, & Aumônier du Roy. Il a été sacré le 21. Aoust 1720. & a succedé à son Oncle.

CARCASSONNE, en Latin, *Carcassonnensis*, Ville Episcopale assez bonne de la premiere *Narbonnoise*, & de l'Exarcat des Gaules dansle bas *Languedoc*, suffragante de *Narbonne*; sur la riviere d'*Aude*, qui fait un demi quarré & par là arrose la haute & basse Ville, située à quatorze lieuës de la mer, & à autant des *monts Pyrenées*, d'ou sort la riviere d'*Aude*, & à 172. lieuës de *Paris*. On ne voit point la Ville de *Carcassonne* dans les anciennes Notices Romaines, cependant son Evêque, qu'on y met dès l'an 320. prétendit la qualité de Prototrône dans sa Province de *Narbonne*, au Concile de *Besiers* de l'an 1531. ce qu'on lui a toujours contesté. D'autres disent que l'Evêché de *Carcassonne* est un des plus anciens de la Province de *Languedoc*, ayant été érigé l'an 300. Saint *Gimer*, Saint *Hilaire* & Saint *Valere*, ont été ses premiers Evêques. *Sergius* assista l'an 500. au premier Concile de *Tolede*; & *Roger* Evêque de *Carcassonne* est nommé parmi ceux qui se trouverent à la consecration de l'Autel de Saint Sauveur du monastere d'*Aniane*, lorsque *Charlemagne* étoit en *Languedoc*. L'an 937. *Visandus* fut present à la Dédicace de l'Abbaye de Saint *Pons de Tomiers*, à la priere de *Pons*, premier du nom, Comte de *Toulouse*. Les Evêques de *Carcassonne* ont été élûs jusqu'au concordat fait entre le Pape *Leon X.* & le Roy *François I.* après lequel *Jean de Basillac*, ayant été nommé par élection, comme auparavant, *Martin de Saint André*, nommé par le Roy, fut maintenu dans l'Evêché en execution du concordat par Arrest du Conseil en 1522.

On ne voit point que la Ville de *Carcassonne* ait eu un Sége Episcopal, disent plusieurs fameux Auteurs, avant la

TITULAIRES. la domination des *Viſigoths*; puiſqu'on n'en trouve aucune trace avant *Gregoire de Tours* & le Chroniqueur *Eſpagnol Jean de Biclare*, qui vivoient dans le neuviéme ſiécle, ni avant un Concile qui fut tenu de leur temps, en la quatriéme année du regne du Roi *Recarede*, auquel Concile ſigna *Sergius* Evêque de *Carcaſſonne*, qui eſt le premier de tous les Prelats de ce Siege, dont la memoire nous a été conſervée. FLORUS REVEC.

Le Palais Epiſcopal eſt dans la haute Ville ou cité de *Carcaſſonne*, c'eſt une vieille maiſon. La Cathedrale, dédiée à Saint *Nazaire*, n'eſt remarquable que par ſon antiquité; elle eſt petite; mais aſſez jolie; & le Chœur & la croiſée, ſoûtenus ſur des petits pilliers fort déliez, ſont d'une grande délicateſſe Proche de l'Autel du Saint *Sacrement*, eſt la Sépulture de l'illuſtre *Simon* Comte de *Monfort*, ſur laquelle on fait brûler une lampe; mais il n'y a aucun monument qui conſerve la memoire d'un ſi grand homme. Le Chapitre de cette Cathedrale eſt compoſé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Treſorier, d'un Précenteur, & de quinze Chanoines. Le Diocéſe renferme quatre-vingt ſeize Paroiſſes, d'autres diſent 114. & cinq Abbayes, dont quatre ſont d'Hommes, ſçavoir, *Graſſe*, Saint *Hilaire*, *Montoville* ou *Montoliou*, & *Villongue*; *Rieunette*, eſt de filles. Le Diocéſe eſt aſſez ſterile; mais il y a quantité de Manufactures, de toute ſorte de draps. . . 1633. 36000.l

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

GRASSE.

M. Bazin de Bezons. Graſſe, où la Graſſe, ou Nôtre Dame de la Graſſe, en Latin, *Graſſa Beatæ Mariæ, ſeu Graſſienſis, vel Sancta Maria in Rubine, ſeu Odurobinæ*; ſituée en *Languedoc* au pied des montagnes de la *Courbiere*, ſur la riviere d'*Orbieu*; éloignée de *Narbonne* & de *Carcaſſonne* de quatre

TITULAIRES. lieuës l'une au levant, & l'autre au couchant. Elle a été bâtie par *Charlemagne*, pour rendre graces à Dieu de la Victoire qu'il avoit remportée sur les *Sarrasins*. D'autres disent seulement de son temps, ce qui est plus vray semblable; car on n'y voit rien, ni dans les bâtimens, ni dans l'Eglise, qui se ressente de son ancienne splendeur, excepté le grand Autel qui est magnifique. On montre dans le Trésor la Chasse de Saint *Maxime* Evêque de Riez, & le Chef de Saint *Abyn* Archevêque d'*Embrun*, qu'on a long-tems fait passer pour le Chef de Saint *Aubin* Evêque d'*Angers*; & une boëte d'yvoire, dans laquelle on conservoit autrefois le S. *Sacrement* à une Chapelle. Il y a dans la Bibliotheque un texte des Evangiles, qu'on prétend avoir été donné par l'Empereur *Charlemagne*; & dans les Archives une Bulle du Pape *Agapet*, écrite sur de l'écorce; avec le testament de Guillaume Cardinal de Sainte *Marie* au delà du *Tybre*, fait l'an 1369. Il avoit été Religieux de Saint *Martial* de *Limoges*, & voulut y estre enterré avec son Scapulaire sous le rochet.

Florins Revenu.

Plusieurs sçavans ne conviennent pas que le Corps de Saint *Maxime* soit dans l'Abbaye de la *Grasse*, car ce S. Abbe de *Lerins*, après avoir tenté en vain la fuite, & divers moyens d'éviter le fardeau de l'Episcopat, fut fait Evêque de *Riez* en *Provence*, l'an 433. & gouverna son Eglise pendant l'espace d'environ 27. ans, & étant mort à *Riez* vers l'an 460. il fut enterré à Saint *Pierre*, qui est une Chapelle presentement hors de la Ville, & presque abandonnée. Il n'est resté à *Riez* de ce Corps Saint, que le Crâne & un bras. Tout le reste a esté transferé à l'Abbaye de la *Grasse*, sans que l'on sçache en quel tems, ni comment; car les Religieux de la *Grasse* n'ont d'autres titres que d'anciens inventaires de leurs reliques, d'environ quatre cens ans, qui font mention de ce Corps Saint; & quoique à *Riez* on croye posseder un bras de Saint *Maxime*, les Religieux de la *Grasse*, ne laissent pas d'assurer qu'ils

	Florins	Revenu
TITULAIRES. ont les deux, qu'ils s'accordent donc; car au compte des uns & des autres, voilà un bras de trop. La Seigneurie utile, & la Justice civile du Bourg de *Rivesaltes* à trois lieuës de *Perpignan*, celebre, parce qu'il produit le meilleur vin du *Roussillon*, appartiennent à l'Office claustral de *Chambrier* de l'Abbaye de la *Grasse*. . .	3500.	15000.l
	autrefois 3660.	

SAINT HILAIRE.

M. de Margon le 17. Octobre 1723. Saint Hilaire de Carcassonne, en Latin, *Sanctus Hilarius*, située à deux lieuës de la Ville de *Carcassone*, fondée par Saint *Hilaire* Evêque de cette Ville. Il y a des titres fort anciens dans les Archives, & dans le tresor deux belles Chasses; une qui contient le corps du Saint Fondateur, & l'autre une partie des Reliques de Saint *Cernin*, ou Saint *Saturnin*, Evêque de *Toulouse*; cela est prouvé par un ancien titre. Il y a encore dans ce trésor, une crosse d'yvoire, qu'on assure avoir servi à Saint *Hilaire*, sur laquelle est écrit en Lettres d'Or d'un caractere fort ancien, l'*Ave Maria*, jusqu'au *Sancta*. . . . 466. 3000.

MONTOLIVET.

M. de Lordat. Montolivet, ou Montoliou, ou Montolieu, ou Montonville, en Latin, *Mons Olivi*, vel *Nostra Domina montis Olivi*, *vel Olivarum*, située à trois lieuës de *Carcassonne* sur la riviere d'*Alzon*. Elle fut fondée selon quelques-uns par *Charlemagne*, & selon d'autres par *Roger* I. Comte de *Toulouse*. Il en est fait mention dans des Chartes de l'an 920. & elle est de la Congregation de S. Maur. 1000 7500.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

VILLELONGUE.

M. de Noé le 17. Oct. 1723. Villelongue, en Latin, *Villa Longa*, fille de l'Abbaye de *Bonnefont* ou *Bonnefontaine*, située à deux lieuës & demie

TITULAIRES. de *Carcaſſonne*, vers le Levant d'Eté. Elle a eſté fondée l'an 1151. . . . . Florins 400. Reven. 1500. l.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

RIEUNETTE,

Me de Beaujeu & Me. de Loſtanges de Beduer Coad. le 19. Juillet 1721.

Rieunette ou Rionette, ou Rieunet ou Riounette, en Latin, *Rivus Nitidus*, ſituée dans la Ville de *Carcaſſonne* depuis peu d'années; car elle avoit eſté fondée à la Campagne. Elle eſt fille de l'Abbaye de *Morimond*. 3000. l

EVECHE'

TITULAIRES

Florins Reven.

EVÊCHÉ DE NISMES

M. Cesar Jean Rousseau de la Parisiere D. en Theologie.

NISMES, en Latin, *Nemausenſis*, Ville Epiſcopale de la premiere *Narbonnoiſe* & de l'Exarcat des *Gaules*, dans le bas *Languedoc*, vers la ſource du *Viſtre*; à deux grandes lieuës de *Beaucaire*, à huit de la mer mediterrannée à trois d'*Uzés*, 160. de Paris, & entre la Ville d'*Avignon*, & celle de *Montpellier* à ſept ou huit lieuës de l'une & de l'autre, dans une ſituation charmante. C'eſt un Evêché dès l'an 473. ſous la Métropole de *Narbonne*; mais la partie du Diocèſe de *Niſmes*, qui s'étend vers le Nord Oüeſt & le Couchant d'Eté, en a eſté ſeparé l'an 1692. par le Pape Innocent XII. qui érigea pour lors dans la Ville d'*Alais* un Evêché. Le Dioceſe de *Niſmes* eſt tout entier dans la plaine. Il s'y recueille beaucoup de bled, beaucoup d'huile, de très-bon Vin, de toutes ſortes de denrées & l'on y fait une grande quantité de ſoye L'induſtrie des habitans, & le genie qu'ils ont pour le commerce, mettent tous ces avantages à profit, & rendent la Ville de *Niſmes* le centre du commerce qui ſe fait en *Languedoc*. Il y a un grand nombre de Manufactures à *Niſmes*, & les marchands de cette Ville font le principal commerce de la Province pour la draperie & la ſoye, tant dans le Royaume, que dans les Pays Eſtrangers. Je ne dirai rien de la Ville de *Niſmes*, parce que je n'ai pas entrepris une deſcription des Villes de *France*; mais je dirai ſimplement en paſſant, que la Ville de *Niſmes* a eu autrefois onze mille trois cens cinquante deux pas geometriques de circuit; ce qui ſe peut encore connoître en meſurant les veſtiges de ſes anciens murs; & qu'il n'y a point de Ville,

TITULAIRES. Florins Revenu

Ville, après *Rome*, qui conſerve un plus grand nombre de monumens antiques, que *Niſmes*. Cette Ville n'eſt plus ſi grande, car elle n'eſt habitée que par douze mille cinq cens quatre-vingt dix familles. On y entre par neuf portes ; les ruës en ſont aſſez belles, & les maiſons bien bâties.

L'Egliſe Cathedrale dédiée à la Sainte Vierge, fait connoiſtre par la ſtructure de ſon portail, qui ſoûtient une haute tour quarrée, qu'elle eſt extrêmement ancienne. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, d'un grand Archidiacre, d'un Doyen, de deux autres Archidiacres, d'un Treſorier, d'un Sacriſtain, d'un Capiſcol & de ſeize Chanoines. C'eſtoit autrefois des Chanoines Reguliers de Saint *Auguſtin*, qui furent ſeculariſez par le Pape *Paul* III. l'an 1539. D'autres diſent 1559. & d'autres en 1536 Le Diocèſe de *Niſmes* comprend deux cens quinze Parroiſſes, d'autres n'en mettent que 90 & 8. Abbayes; dont ſept, ſçavoir *Aiguemortes*, *Franquevaux*, *S. Gilles*, *Pſeaume* ou *Pſalmodie*, *Sauve*, *Saint Pierre de Salme*, & *Sendras*, ſont pour des hommes ; & la huitiéme que l'on nomme *la Ferté*, eſt pour des filles, de même que Fontaine aux Nonains. La Maiſon de l'Evêque eſt aſſez logeable. Quoique la Ville de Niſmes ſoit très-ancienne ; on ne trouve pas neanmoins de plus ancien Evêque ſur le Siege de Niſmes que *Sedatus*, qui aſſiſta au Concile d'*Agde* en 506. Il y a eu un Concile aſſemblé à Niſmes vers l'an 389. *Sulpice Severe* qui en parle, dit que Saint *Martin de Tours*, ayant envie de ſçavoir ce qui s'y eſtoit paſſé, un Ange lui en vint apprendre les particularitez, quoi qu'il en fût extrêmement éloigné. Outre le Concile que le Pape *Urbain* II. tint au ſujet de *Philippe* II & de la Comteſſe de *Montfort* ſa concubine ; il en avoit eſté tenu un en l'année 897. *In pago Naumaſenſi*, connu ſous le nom de *Concilium Portuenſe*, parce que comme il eſt dit à la tête de ce Concile, *Conventus factus eſt Epiſcoporum Sanctorum apud Nemauſenſem*

TITULAIRES.		Florins	Reven.
	Nemauſenſem pagum, loco qui portas cognominatur, lequel lieu eſt maintenant inconnu. Ce Concile convoqué par le Pape *Urbain* II. n'eſt pas le ſeul qui a eſté tenu en cette Ville	1200.	24000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

AIGUES-MORTES.

N. Aigues-Mortes; on n'en trouve point de Mémoires; & c'eſt maintenant une Egliſe Collegiale dans la Ville du meſme nom, qui n'eſtoit auparavant qu'un mechant Village, qui appartenoit à l'Abbaye de Pſalmodie. Voyez l'article de Pſalmodie, plus bas. . . . .

SAINT GILLES.

M Jacques Antoine Phelyppeaux Ev. de Lodeve Abbé de Nantz Ordre de S Benoiſt Dioc. de Vabres, de S. Sauveur dans le Dioc. de Lodeve & de S. Gilles.

Saint Gilles, en Latin, *Sanctus Egidius*, ſituée dans la petite Ville du même nom, entre *Niſmes*, dont elle eſt à l'Orient, & *Arles*, à une lieuë du *Rhône* & à trois de *Beaucaire*. Un Solitaire nommé *Gilles* ſe retira vers l'an 524 dans un antre près du Rhône aux extremitez du Dioceſe de *Niſmes*; ſon tombeau rendit le lieu celebre; on y bâtit un monaſtere; le culte qu'on y rendit au Saint, y attira tant de monde, & fit faire tant de bâtimens tout autour, qu'il s'en forma une Ville du nom de Saint *Gilles*; nom qui ſe communiqua même à toute la Province du *Bas Languedoc*. Ce Monaſtere étoit fameux au commencement du regne de *Loüis le Debonnaire*. Il eſt marqué dans un Catalogue fait dans ce temps-là, que le territoire où ce monaſtere étoit ſitué s'appelloit la *Vallée Flavienne*, *Vallis Flaviana*, & le lieu où eſt Saint *Gilles*, ſe nommoit autrefois, *Palatium Gothorum*, ce qui démontre que les Rois *Viſigots* y avoient demeuré. Otho-Friſingenſis prétend qu'Ataulphe Roi des *Viſigoths* y établit ſa réſidence. Cette Abbaye fut long temps *aux Benedictins*; mais ayant quitté

TITULAIRES quitté l'obſervance de leur regle, elle y fut rétablie par S. *Hugues* Abbé de *Cluny*; mais dans la ſuite les Moines de *Cluny* ſe relâcherent ſi fort, qu'on fut obligé de les ſéculariſer, & il n'y a plus en ce lieu là de Couvent; mais un Chapitre de Chanoines ſeculiers, au nombre de quinze; il y a autant de Beneficiers, & le Chef a conſervé le nom d'Abbé. Les Huguenots ont long-tems joüi de l'Abbaye de Saint *Gilles*, dont ils ont eſté les Maiſtres juſqu'à la réduction de *Niſmes*. *Raymond* IV. Comte de *Toulouſe*, l'un des Generaux de la Croiſade avec *Godefroy* de *Boüillon*, eſt le premier qui a pris le nom de Saint *Gilles*, parce qu'il étoit fort dévot à ce Saint, de ſorte qu'il voulut qu'on celebrât ſolemnellement ſa Fête dans tous ſes Etats. L'an 1096 il donna à l'Abbé de Saint *Gilles* tous les droits qu'il pouvoit avoir en cette Ville, & cet Abbé fut maintenu par Sentence du Légat du Pape *Innocent* III. de l'an 1210. contre *Raymond* VI. Comte de *Toulouſe*. Il y a eu deux Conciles à S. *Gilles*, *Concilium in Villâ ſancti Ægidii*. Celui de 1059. eſt imprimé dans Labbe T. 9. page 1082. & celui de 1210. eſt imprimé dans le meſme Auteur T. 11. page 54.

Florins | Revenu

Il y avoit autrefois à l'Abbaye de Saint *Gilles* quatre-vingt Religieux, lorſque Paul III. la ſéculariſa; & ſi l'on en croit une Bulle de *Jules* II. *Charlemagne* commença à bâtir l'Egliſe; mais il n'eut pas le temps de l'achever, parce qu'il mourut. Le portail paroît être de ces temps, & il eſt d'une magnificence qui ſurpaſſe tout ce que nous avons vû en ce genre du tems de cet Empereur. Ce qui reſte de l'Egliſe, qui fut entierement détruite par les Huguenots, ſuffit pour faire regretter la perte d'un ſi bel édifice; & l'on doute fort que du temps de Charlemagne, il y eût en *France* une baſilique ſi auguſte. Le Bienheureux *Pierre de Caſtelnau* y fut aſſaſſiné l'an 1208. Son Corps enſeveli dans le Cloître de l'Abbaye, fut tranſporté l'année ſuivante dans l'Egliſe même de l'Abbaye, où l'on a établi un culte

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	culte Religieux à sa memoire par la permission du Saint Siége. Il y a beaucoup de Benefices qui dépendent de l'Abbaye de Saint Gilles & la moitié des Prebendes de ce Chapitre est à la nomination du Roy. .	800.	14000.

PSALMODIE,

Sécularisée & unie à l'Evêché d'Alais.

Psalmodie, ou Psalmody, ou Pseaume, en Latin, *Sanctus Petrus de Psalmodio, seu Psalmodiensis*, vel *Psalmodium*, fondée à une demie lieuë d'*Aigues-mortes*; on n'en sçait point le temps; mais elle est très-ancienne; & étoit celebre dès le temps de *Loüis* le *Débonnaire*. Les Moines ayant quitté l'observance de leur regle furent sécularisez sous *François* I. qui les établit dans la Ville d'*Aigues-mortes*, d'où ce Chapitre a esté transferé à *Alais*, & est à present celui de cette nouvelle Cathedrale, fondée du revenu de l'Abbaye de *Psalmodie*, quant à la Mense Abbatiale elle étoit taxée à. . . . . | 500. | 10000.l |

SAUVE,

M. Merez. **

Sauve, en Latin, *Salvia*, *Salva*, *Salgna*, *Salvium*, située dans le Bourg du même nom, dans le *Languedoc*, sur la *Bidourle*, à trois lieuës d'*Anduze* vers le Couchant. Elle fut fondée par la Comtesse *Garsendis*, avec son Fils *Bermond* l'an 1029. au lieu appellé *Salvens*, à sept lieuës de *Nismes*. Le titre de fondation porte que le lieu étoit au dedans des limites du *Nemosez*, *in confinio Nemausensi*, & qui s'appelloit *Salvins*, quoique dans d'autres titres il soit appellé *Salva*, ou *Salvium*. . . . | 500 | 3000. l. |

SAINT PIERRE.

N.

Saint Pierre de Salme, en Latin, *Sanctus Petrus de Salmo*. On n'en trouve point de Memoires; mais seulement qu'elle est taxée à *Rome*, à . . . . | 66. |

C'est l Abbaye même de Psalmodie, *voyez* ci dessus.

SENDRAS.

M. de Miniban Evêque de Mirepoix. Sendras; en Latin, *Sendracenſis*, *ſeu de Sendraco*, elle étoit déja fondée avant l'an 1176. . . . . 200. 000. l

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FRANQUEVAUX.

M. de la Petitiere. Franquevaux, en Latin, *Francæ Valles*, fille de l'Abbaye de *Morimond*, fondée le trois des Kalendes de Juin 1143 en *Languedoc*, à une lieuë de *S. Gilles*, près l'étang de *Scamandre*. Elle eſt ſituée dans une grande plaine, & elle a éprouvé la fureur des Fanatiques. . . . 40. 1000. l

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

LA FERTE'.

N. La Ferté, en Latin, *Firmitas*; on n'en trouve point de Memoires. . . . . .

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FONTAINE.

N. Fontaine aux Nonains, ou la Font aux Nonnais, ou les Nonnains de la Font, en Latin, *de Fonte juxtà Nemauſum*; ſituée auprès de *Niſmes*. On n'en trouve point de Memoires. . . . . .

EGLISES COLLEGIALES.

M. Philippe Robert. Le Roi nomme à la Prevôté de l'Egliſe Cathedrale de *Niſmes*, jadis de Chanoines Reguliers, ſecularisez en 1536.

TITULAIRES. 1536. & a la collation des Prébendes à l'alternative, avec le Chapitre. . . . . Florins Revenu

SAINT GILLES.

Saint Gilles, la moitié des prébendes du Chapitre de S. *Gilles* est à la nomination du Roy.

Le Doyenné ou Abbaye séculiere de Mozy, est de nomination Royale, & vaut. . . . . 3500.

TITULAIRES. Florins Reven.

EVÊCHÉ DE MONTPELLIER.

M Charles Joachim Colbert de Croissy, Doct. de Sorbonne, & Abbé de Froidemont Ord. de Cîteaux D. de Beauvais.

MONTPELLIER, en Latin, *Montispesulanensis*, seu *Magalonensis*, Ville Episcopale suffragante de *Narbonne*, Capitale du bas *Languedoc*, sur le Lez, à une lieuë & demie de *Maguelone*, à deux de la côte de la Mer *Mediterranée*, à huit de *Nismes*, à quinze de *Narbonne*, & à cent cinquante de *Paris*. Elle est située sur le sommet d'une colline. Cette Ville doit son origine à l'entiere ruine de *Maguelone*, qui étoit située au Midi de *Montpellier*, dans une Isle de l'étang de *Thau*. Il n'est fait aucune mention de *Maguelone* dans les anciens Géographes, ni dans aucun écrit plus ancien que la domination des *Visigoths*; c'est pourquoi nous pouvons leur attribuer l'origine de cette Ville, & de son Evêché, inconnu avant la fin du sixiéme siécle, & le regne de *Recarede*. Ce fut sous ce Roi des *Visigoths* que *Genesius* comparut l'an 589. au troisiéme Concile de *Tolede* au nom de *Boëce* Evêque de *Maguelone*; les Evêques de ce Siége, que quelques-uns veulent marquer avant *Boëce*, n'étant appuyez sur aucun témoignage certain. *Maguelone*, qui étoit venuë au pouvoir des *Sarrazins*, après la ruine de la Monarchie des Visigoths, fut prise & détruite par *Charles Martel* l'an 737. ce qui obligea l'Evêque avec son Clergé, & la plûpart des habitans à se retirer en terre ferme à une petite Ville ou Bourgade nommée *Sostantion* ou *Sustantion*, qui est marquée dans l'Itineraire de *Bourdeaux* à *Jerusalem* fait sous *Constantin* le *Grand*, & dans la carte de *Peutinger*. Ce lieu nommé *Sustantion* a esté entierement détruit. *Catel* dans ses Memoires de *Languedoc*, assure que de son temps, il y a environ quatre-vingt dix ans, on voyoit encore

TITULAIRES. core les ruines de *Suſtantion*, à mille pas du grand chemin qui va de *Montpellier* à *Niſmes*, & à pareille diſtance de la Ville de *Montpellier*, près des Villages de *Caſtelnau*, & de *Clapiers*. Suſtantion a eu durant long-temps, & depuis le dixiéme ſiécle, ſes Comtes, qui ne relevoient d'aucun autre Seigneur. Ce furent ces Comtes de *Suſtantion* qui donnerent aux Evêques de *Maguelone* l'Iſle où eſtoit leur ancien Siége Epiſcopal, & outre cela ils leur donnerent des biens en terre ferme. Ces Prelats ayant demeuré à *Suſtantion* environ près de trois cens ans, l'Evêque *Arnaud* rebâtit vers l'an 1060. *Maguelone* & l'Egliſe Cathedrale, au lieu où elle avoit eſté dans l'Iſle; il y établit ſa reſidence du temps de *Raymond* Comte de *Suſtantion*, & de la Comteſſe *Adele* ſa mere; & ce Comte ſe retira à *Melgoire* ou *Melguel*, c'eſt-à dire, *Mauguio*, où c'étoit la plus celebre Monnoye de ce Pays-là, car il eſt dit dans les anciens titres, que les payemens ſe devoient faire, *ſolidis Melgorienſibus*, en ſols de *Melgoire* ou *Melguel*. Ces Comtes eſtoient les Seigneurs temporels de l'Evêché de *Maguelone*, de ſorte que *Pierre* Comte de *Melgoire* dans ſa charte de l'an 1085. donne non ſeulement le Comté de *Suſtantion*, mais le temporel de l'Evêché de *Maguelone* au Pape *Gregoire* VII. & à ſes Succeſſeurs; ce que ce Comte croyoit pouvoir faire, parce qu'il tenoit ſon Comté librement, & en Franc Alleu, *in allodium*, & non en fief d'aucun autre Prince, ou Seigneur. Les Papes remirent la proprieté de ce Comté aux heritiers du Comte *Pierre*. Depuis ce temps là les Comtes de *Toulouſe* furent auſſi Comtes de *Mauguio*; & ſe firent reconnoiſtre pour Seigneur de Fief par le Seigneur de *Montpellier*, dont les Papes furent mécontens, de ſorte que durant les guerres des *Albigeois*, le Pape *Innocent* III. envoya ordre, l'an 1209 à ſes Legats de ſe ſaiſir du Comté de *Mauguio*, comme eſtant un patrimoine de l'Egliſe Romaine. Le même Pape *Innocent* III. donna en 1215. à *Guillaume Raymond* Eveſque

Florins Reven.

TITULA RES. de *Maguelonne*, & à ſon Egliſe le Comté de *Mauguio*, moyennant une redevance de vingt marcs d'argent par an ; cependant le Comte de *Toulouze* ayant fait ſa paix avec le Pape & le Roi, ſe mit en poſſeſſion du Comté de *Mauguio*, cela attira l'excommunication du Pape *Gregoire* IX. & au Comte de *Toulouze*, & aux habitans de *Mauguio*, qui avoient pris ſon parti. Ce different dura pluſieurs années, & juſqu'à la mort du Comte de *Toulouze*. Alors S *Loüis* preſſé par les ſollicitations de *Clement* IV fit remettre l'Evêque de *Maguelone* en poſſeſſion du Comté de *Melgoire*, que les Papes ſoutenoient être un Fief de l'Egliſe Romaine. Les Evêques ont joui des biens & des droits qui leur avoient été conteſtez ; mais les prétentions des Papes ſur le Comté de *Mauguio*, ont été aneantis après la mort de S. *Loüis*. L'Evêque *Arnaud* après avoir fait rebâtir la ville de *Maguelone* vers l'an 1060. comme je l'ai dit ci-deſſus, y transfera l'Evêché l'an 1095. Le Pape *Urbain* VIII. fit la conſecration de toute l'Iſle ; & en 1163. le Pape *Alexandre* III dédia le grand Autel de cette Cathedrale à S. *Pierre* & à S. *Paul*. Et le Pape *Innocent* III. l'an 1197. donna en inféodation à l'Egliſe de *Maguelone* le Comté de *Melguel*, & de *Montferrand*. Les Evêques ont toujours eu leur ſiege & leur Egliſe dans l'Iſle de *Maguelone* juſqu'en 1536. que le Pape *Paul* III. transfera l'Evêché de *Maguelone* dans la ville de *Montpellier*, à l'inſtance du Roi *François* I. parce qu'on n'y pouvoit plus demeurer en ſûreté, à cauſe des incurſions des Pyrates *Maures* & *Sarrazins* qui faiſoient ſouvent des deſcentes ; de ſorte que ce lieu de *Maguelone*, en pluſieurs anciens titres, eſt au rapport de *Catel*, appellé le *Port Sarrazin*. Le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale, qui étoit regulier, & de l'Ordre de S. *Auguſtin*, fut ſécularisé par le même Pape, dans le tems de cette tranſlation. D'autres Auteurs diſent, que ce Pape transfera l'Evêché de *Maguelone* à *Montpellier* dans le College de S. *Victor*, ſécularisa les Moines, & des deux corps n'en

Florian Reyné.

TITULAIRES. n'en fit qu'un. La ville de *Montpellier*, a commencé par un Village qui fut donné à *Rituin*, Evêque de *Maguelone*, par une Dame pieuse, sœur de S. *Folerand* Evêque de *Lodéve*, l'an 975. sous le Regne de *Lothaire*. *Rituin* donna quelque tems après ce lieu-là à *Guy* un des Chevaliers ou Vassaux du Comte de *Sustantion* & de *Megloire*. *Guy* fut le premier de tous les Seigneurs de *Montpellier*. Ses successeurs ont toujours connu l'Evêque de *Maguelone* pour leur Seigneur Suzerain; & quoique ce Prelat & ses prédecesseurs eussent reconnu pour leur temporel les Comtes de *Sustantion* & de *Melgoire*, neanmoins ils vouloient que le Roi de *France* fût leur premier Seigneur & leur Souverain; c'est pourquoi l Evêque *Raymond* s'adressa à *Loüis le Jeune*, qui lui confirma & à son Eglise tous ses droits, l'an 1155. ce qui fut de nouveau confirmé par *Philippe Auguste*, qui en donna des Lettres Patentes à l'Evêque *Guillaume* d'*Altignac*. *Jacques* Roi d'*Arragon* reconnut pour son Seigneur l'Evêque de *Maguelone*, & lui fit hommage de la Seigneurie de *Montpellier*. Il donna cette Seigneurie à son plus jeune fils *Jacques*, avec le Royaume de *Maiorque*; & ce Prince *Jacques* Roi de *Majorque*, reconnut aussi l'Evêque pour cette même Seigneurie; mais ce Prince avoüa l'an 1307. par un Acte, qu'il tenoit de la Couronne de *France* tout ce qu'il possedoit dans le Diocese de *Maguelone*; car dès l'an 1292. *Philippe le Bel* avoit acquis par échange les droits de l'Evêque de *Maguelone* sur *Montpellier* & ses dépendances; de sorte que *Sanche* & *Jacques* son successeur Roi de *Maiorque*, ne reconnut plus que le Roi de *France* pour la Seigneurie de *Montpellier*; & le Roi *Jacques* III. la vendit l'an 1349. à *Philippe* de *Valois* pour prix de six-vingt mille écus d'or. Les anciens Actes du Château de *Lates*, aujourd hui ruiné, qui regardent les Evêques de *Maguelone*, & ceux de *Montpellier*, nous marquent que les Seigneurs faisoient à l'Evêque hommage de ce Château, situé sur l'étang de *Thau*.

Florins | Reven.

L'Eglise

TITULAIRES. L'Egliſe de l'Iſle de *Maguelone*, à une lieuë & demie de *Montpellier* devint Epiſcopale vers l'an 451. elle eſt aujourd hui abandonnée, & il ne reſte pas même aucun veſtige de la Ville. L'on voit encore dans cette Egliſe les tombeaux de pluſieurs grands Evêques. L'Egliſe Cathedrale de *Montpellier*, dédiée à S. *Pierre*, eſt un aſſez grand bâtiment, qui n'a qu'une nef ſans bas côtez. L'on dit qu'elle a été bâtie par le Pape *Urbain* V. & qu'ayant été ruinée par les Religionaires, elle fut rebâtie en partie par le Cardinal de *Richelieu*. On admire la beauté de ſa ſtructure, la hauteur de la Tour, qui s'éleve au deſſus du chœur, & ſes deux autres tours ſans cloches, qu'on voit au deſſus de ſon portail. Il y a dans le chœur trois beaux tableaux de la vie de S. *Pierre*, dont celui du milieu eſt de *Sebaſtien Bourdon*. Le Chapitre de la Cathedrale de *Montpellier* eſt compoſé d'un Prévôt, des Archidiacres de *Valence* & de *Caſtres*, d'un Chantre, d'un Sacriſtain, d'un Aumônier, d'un Ouvrier, & de vingt-quatre Chanoines. Le Palais Epiſcopal eſt tout proche de la Cathedrale; il eſt bâti de groſſes pierres, comme la plûpart des maiſons de *Montpellier*, ſur les ruines d'un Monaſtere de l'Ordre de S. *Benoiſt*, dont on voit encore les veſtiges des lieux réguliers. Il ſervoit de College aux Religieux de S. *Victor de Marſeille*. Le Pape *Urbain* VIII. l'avoit fait bâtir, avec l'Egliſe conſacrée à S. *Germain* & à S. *Benoiſt*, qui bien qu'elle ſoit la plus grande & la plus belle de *Montpellier*, ne paroiſſoit à ce grand Pape qu'une Chapelle. Aujourd'hui on ne la trouve pas petite pour une grande Cathedrale, où les Etats de *Languedoc* viennent aſſiſter au Sermon durant l'Avent. . . .

Florins	Reven.
4000.	3200.

ABBAYE.

TITULAIRES, Florin Reven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

ANIANE.

M. de la Tour du Pin de Montauban, Evêque de Toulon.

Aniane, ou Saint Sauveur d'Aniane, ou Saint Benoiſt d'Aniane, en Latin, *Aniana*, ſeu *Sanctus Salvator de Aniana*, ſituée dans la petite Ville du même nom, dans le Bas *Languedoc*, entre *Montpellier* & *Lodeves*, & à quatre lieuës de cette derniere ville. S. *Benoiſt*, fils du Comte de *Maguelone*, ayant quitté le Monaſtere de S. *Seine* en *Bourgogne*, pour revenir en ſon pays, vers l'an 780. bâtit d'abord un petit hermitage près d'une Chapelle dédiée à S. *Saturnin*, ſur un ruiſſeau appellé *Anian*, peu éloigné de la riviere d'*Eraud*. N'ayant pû ſe défendre d'y recevoir des Diſciples, il fallut y faire un Monaſtere ; mais la vallée ſe trouvant bientôt trop étroite pour contenir les Religieux au nombre de trois cens, & qui ſe multiplioient tous les jours ; il transporta ſa Communauté dans un lieu voiſin, où il bâtit le grand Monaſtere d'*Aniane* dans ſon propre fond. *Charlemagne* prit l'Abbaye d'*Aniane* ſous ſa protection, & ſous ſa dépendance, ſelon l'uſage de ces tems-là, afin que les parens de l'Abbé S. *Benoiſt* ne prétendiſſent rien après ſa mort aux biens de cette Abbaye. Ce Fondateur mourut l'an 821. ſes Religieux réformerent toute la France, & même tout l'Ordre de Saint *Benoiſt*. Les Calviniſtes ont cauſé un ſi grand deſordre dans l'Abbaye d'*Aniane*, qu'il n'y reſte aucun veſtige d'un ſi illuſtre Monaſtere. On n'y voit que l'Epitaphe de S. *Ardon*, diſciple de S. *Benoiſt*, & qui eſt Auteur de ſa vie, laquelle eſt incorporée au grand Autel ; mais la réforme de la Congregation de S. *Maur*, qui y eſt entrée depuis peu d'années, lui rendra ſon premier luſtre en rétabliſſant l'Egliſe & tous les lieux reguliers, ce qu'elle a déja commencé de faire avec ſuccès. . . . . 15 1000.

TITULAIRES.

Florins Reven.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT GENE'S.

Me de la Marre Tornac Villars.

Saint Genés ou Genies, ou Geneſt, ou Ginis, en Latin, *Sanctus Geneſius, ſeu Geniſius*, ſituée en *Languedoc* ſur la riviere de *Berenge*, à deux grandes lieuës de *Montpellier*. Cette Abbaye étoit très-pauvre il y a quelques années, puiſque l'Abbeſſe, niece du Cardinal de *Bonzy*, n'avoit que deux Religieuſes, cependant cette Abbaye joüit de . . . . . 5000.

GIGEAN.

Me de Villars la Farre

Gigean, ou Gigeant, ſituée dans la petite ville du même nom, dans le *Languedoc*, à trois lieuës de l'Abbaye de *Vallemagne*. Il y a peu d'années que l'Abbeſſe, autre niece du Cardinal de *Bonzy*, n'avoit que quatre Religieuſes qui vivoient dans une grande pauvreté. . . 2000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

VIGNIOGOU.

Me de Bernis.

Vigniogou, ou Vignegoul, en Latin, *Vignolia, ſeu Bonus locus*, Fille de l'Abbaye de *Vallemagne*, & ſituée en *Languedoc*. . . . . 4000.

PRIEUREZ D'HOMMES ET DE FILLES.

N.

Mont-herbedon, ou Mont-debon, ou Montbodon, ou Monterée, eſt de l'Ordre de *Grandmont*, en Latin, *de Monte-herbedonis*. . . . . 1000.

N.

Sainte Catherine de Montpellier, eſt un Prieuré de Filles.

M. le Cardinal de Poliguac,

L'Hôpital du Saint Eſprit, le Grand Maître de cet Ordre eſt électif & confirmatif par les Freres de cet Ordre.

EVESCHE'

TITULAIRES. Florus revenus

EVÊCHÉ DE LODEVE.

M. Jacques Antoine Phelypeaux, Abbé de Nantz, D de Vabres & de Saint Sauveur D. de Lodeve, toutes deux de l'Ordre de S. Benoist & de S. Gilles, sécularisée, D. de Nismes. Il y a sur l'Evêché de Lodéve 1000. l. de pension pour M. le Clerc, & 800 l. pour M. Piquelée.

LODEVE, en Latin, *Lodovensis*, Ville Episcopale, Suffragant de *Narbonne*, & de l'Exarcat des *Gaules*, sur la riviere de *Lergue*, vers les montagnes qui séparent le *Languedoc* & le *Roüergue*, au pied des *Cevennes*, à neuf lieuës d'*Agde* & de *Beziers*, à quinze de *Nismes*, & à cent cinquante de *Paris*. Cette Ville reconnoît S. *Flour* pour son Apôtre, & son premier Evêque. Elle a choisi le Martyr S. *Genies d'Arles* pour le Patron Titulaire de son Eglise; & S. *Fulcran* l'un de ses Evêques pour son second Patron. S. *Flour* vivoit apparemment vers le milieu ou la fin du quatriéme siecle. Au moins est-on persuadé que c'étoit sous les Empereurs Chrétiens, quoique l'Evêque *Plantevit de la Pause* l'ait mis du tems des Apôtres S. *Pierre* & S. *Paul*, dans l'Histoire de l'Eglise de *Lodéve*. S. *Fulcran* en fut fait Evêque l'an 949. ou même dès l'an 944. & ne mourut qu'en 1006. le 13. de Février. S'il est bien vrai que S. *Flour*, un des soixante-douze Disciples de *Jesus-Christ* ait été le premier Evêque de *Lodéve*, il faut avoüer que cet Evêché est des plus anciens qu'il y ait en *France*. Plusieurs Auteurs prétendent que *Lodéve* fut érigé en Evêché vers l'an 415. par *Patrocle* Evêque de *Marseille*, dans le tems de ses prétentions. L'Archevêque de *Narbonne* s'en plaignit; mais il ne laissa pas de conserver l'Evêché. *Maternus*, Evêque de *Lodéve* souscrivit en 506 au Concile d'*Agde*. Les Evêques de *Lodéve* ont assisté aux Conciles de *Tolede*, parce que ceux de *Lodéve* étoient sujets des Rois *Visigoths*, & ils ne furent soumis aux *François* que sous la race des *Carlovingiens*. Le Vicomte de *Narbonne Pierre* donna l'an 1192. une portion de la Sei-

TITULAIRES. gneurie de *Lodéve* à *Raymond de Maderis* Evêque de *Lodéve*, & à ſon Egliſe, ce qui fut confirmé l'année ſuivante par *Raymond* Comte de *Toulouze*, comme Seigneur de Fief. Cet Evêque avoit encore le Comté de *Montbrun*, qui lui avoit été diſputé par le Comte de *Rodés*; mais qui lui fut confirmé avec ſes autres droits par une Patente du Roi *Loüis VIII.* donnée l'an 1226. Depuis ce tems-là l'Evêque de *Lodéve* eſt demeuré Seigneur Spirituel & Temporel de ſa ville: il joüit encore aujourd'hui de ces beaux droits, excepté de celui de battre Monnoye, qui avoit été accordé à ſes prédeceſſeurs. Car *Philippe II.* Roi de *France*, dit *Dieu donné*, leur conſerva pluſieurs fois le droit de battre monnoye, ſçavoir, en 1188. & en 1210. Les Evêques de *Lodéve* avoient joüi de ce Privilege fort longtems auparavant, puiſqu'il réſulte d'un Acte inſeré dans le Répertoire de leurs Privileges, qu'en l'an 1102. *Paſtor bonus* avoit établi un certain *Guibert*, Maître de la Monnoye qui ſe frapoit à ſon coin, & qui avoit ſeulement cours dans le Dioceſe. Ce droit a été aboli par tout le Royaume ſous *François I.* Les uns veulent que le veritable nom de *Paſtor bonus*, étoit *Raymond*, & les autres qu'il s'appelloit *Pierre*. L'Evêque qui prend la qualité de Comte de *Montbrun*, Château joignant la Ville, y a encore la Haute Juſtice, & une Cour ſi rigoureuſe, qu'aucun debiteur empriſonné pour dettes ſur des Lettres émanées de ſon pouvoir, ne peut être oüi en ſes exceptions, ſans avoir payé pour un préalable. C'eſt à cauſe de cela que la priſon de cette Cour eſt appellée *la Maiſon Malepague*. L'Evêque a encore un avantage, que tout le Dioceſe releve de lui; il y a auſſi près de huit cens Fiefs, dont il a la mouvance.

Florins Reven.

N. *Lodeve* n'étoit originairement qu'un Bourg, que *Pierre de Poſquieres*, l'un de ſes Evêques, qui vivoit ſous *Louis VII.* vers le milieu du onziéme Siecle, fit fermer de murailles à ſes dépens, & que *Gaucelin de Montpeiroux*

M. le Cardinal de Polignac.

qui

TITULAIRES. qui vint aprés lui, rendit, & plus belles & plus fortes. Florins Roven.
Raymond Guillelmi de Maderis, qui mourut en 1201. acheta & recouvra des Comtes de *Rhodez* tous les droits qu'ils avoient uſurpez. Par ce moyen les Evêques de *Lodeve* devinrent les maîtres abſolus de leur Dioceſe, ou même ils avoient acquis auparavant pluſieurs droits utiles & honorifiques, comme ceux de Régale de l'Evêché, des mines de tous métaux, des péages, champs, vignes & pâturages, & cela par la liberalité de pluſieurs de nos Rois ; ſur tout de *Charlemagne*, de *Louis le Débonnaire*, de *Charles le Chauve*, de *Louis VII.* & de *Philippe II.* dit *Dieu-Donné*. Outre ces Conceſſions de nos Rois, les Evêques de *Lodeve* eurent le pouvoir de bâtir des tours & fortereſſes, & de connoître des cauſes Civiles & Criminelles. Lodeve a deux Parroiſſes, avec l'Abbaye de *Saint Sauveur*.

L'Egliſe Cathedrale porte le nom de *Saint Genin*. Le Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Précenteur, d'un Sacriſtain, & de douze Chanoines. Cet Evêque n'a que cinquante une Parroiſſes, d'autres diſent quarante-huit, dans ſon Dioceſe, qui eſt un païs ſterile, & ne produit pas à beaucoup prés aſſez de bled pour nourrir ceux qui l'habitent ; cependant c'eſt un des plus riches à cauſe des Manufactures de draps & de chapeaux, & le commerce des beſtiaux que l'on nourrit ſur les montagnes y attire beaucoup d'argent. L'on compte dans ce Dioceſe trois Abbayes, deux d'hommes ; ſçavoir, celle de *Saint Sauveur de Lodeve*, *& de ſaint Guillaume du Deſert* ; & une de filles, qui eſt celle de *Gorian*. Quoique *Catel* ne parle que d'un Evêque de *Lodeve* qui ait été élevé au Cardinalat ; ſçavoir, Guy de Maleſec, qui mourut à Paris Legat du Pape en 1411. Meſſieurs de *Sainte Marthe* en marquent trois autres ; qui ſont, *Petrus Geraldi*, *Guido Aſcanius Sfortia*, ſorti de la famille des Ducs de *Milan*, & *René de Birague*, qui avoit été Chancelier de *France*. *Bernard*

Guido

TITULAI R. *Guido*, qui avoit fait tant d'ouvrages, dont on voit les Manuscrits à *Toulouse* dans la Bibliotheque des Dominicains, de l'Ordre desquels il étoit ; & Denis Briçonnet, à l'instance de qui *saint François de Paule* fut canonisé en 1519. ont été aussi Evêques de *Lodeve*. Florin revenu

Le plus bel ornement de la Ville de *Lodeve* est la relique de *saint Fulcrand*, le plus illustre de ses Evêques. Le Corps de ce Saint étoit demeuré incorruptible jusqu'en l'an 1573, que les Calvinistes s'étans rendus maîtres de la Ville, le prirent & le traînerent avec des cordes par la Ville, jusqu'à la boucherie, & l'ayant mis en pieces, le brûlerent : une partie de son ventre & un de ses bras échaperent à la rage de ces furieux. On voit encore dans cette partie de son ventre, qui est dans une belle Chasse d'argent, les impressions de la corde avec laquelle il fut traîné par les ruës. Cette Ville avoit été exposée à de grands désastres durant les Guerres des *Goths* & des *Albigeois*.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT GUILLAUME.

M. de la Tour du Pin Montauban, Evêque de Toulon, Docteur en Theologie.

Saint Guillaume du Desert, ou saint Guillem du Desert, en Latin, *sanctus Guillelmus de Desertis vel fœnum sancti Guillelmi de Desertis*, *seu*, *Gellonense Monasterium*, située dans le Bourg du même nom en *Languedoc*, sur la petite Riviere d'Eraud, à deux lieuës de la Ville de *Lodeve*, vers l'Orient d'Esté, & à une demie d'Aniane, du côté du Septentrion, dans la Vallée de *Gellone*, & environnée de montagnes. *Saint Guillaume*, Duc ou Gouverneur d'Aquitaine du temps de *Charlemagne*, bâtit l'an 804. ce Monastere dans ce Desert affreux qui n'est accessible que d'un côté : il s'y renferma lui-même l'an 806. & y mourut simple Religieux l'an 812. Cette Abbaye s'est appellée

TITULAIRES. appellée depuis de son nom. L'Eglise est trés ancienne, & peut bien avoir été bâtie par ce Fondateur. Elle est beaucoup plus belle en dehors qu'en dedans: l'Autel est trés-remarquable; car la table est une pierre de touche, qui a cinq pieds de long, & environ trois de large: la Cellule de *saint Guillaume* joint à l'Eglise. Ses Reliques furent trouvées il y a peu d'années dans un cerceuil de plomb sous l'Autel, avec une inscription qui marquoit l'année qu'elles y avoient été mises. On voit aussi dans l'Eglise le Tombeau des deux Sœurs du Saint. Les Cloîtres sont jolis, il n'y a pas un seul pilier qui se ressemble: le Refectoire est assez beau, & même la côte assez agréable, quoique d'ailleurs dans un desert affreux. Cette Abbaye dépend immédiatement du Saint Siege. 600. 4000.

SAINT SAUVEUR.

M. Jacques-Antoine Phelypeaux, Evêque de Lodeve. Saint Sauveur de Lodeve, en Latin *Sanctus Salvator de Lodevâ*, située en la Ville de Lodeve, où elle a été fondée par *saint Fulcran*, Evêque de cette Ville, sur la riviere de *Lerge*; & comme cette Abbaye joint la Cathedrale, ce Saint descendoit également de sa Maison Episcopale dans l'Eglise des Moines & dans sa Carhedrale. Bermond fut le premier Abbé de *saint Sauveur* de *Lodeve*, vers l'an 980. 400. 1400.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

GORIAN.

N. Gorian, en Latin *Gorianum*, située prés de la Ville de *Clermont* en *Languedoc*, & à trois lieuës de *Lodeve*, vers le Midy: elle fut fondée l'an 1350. par *Anglez*, Seigneur de *Lozieres*, du temps du Pape Clement VI. & de *Bertrand du Mas*, Evêque de *Lodeve*, qui y consacra *Elizabeth* de *Morez*, pour premiere Abbesse, en presence du Fondateur; & d'*Arnaud*, Abbé de S. *André d'Avignon*. 1200.

PRIEURE'.

Saint Michel de Lodeve, est un Prieuré de l'Ordre de Grandmont. 2000.

EVESCHE'

EVÊCHÉ D'UZÉS.

M. Michel Poncet de la riviere, Abbé de saint Eloy-Fontaine, de l'Ordre de saint Augustin D. de Noyon, & de Breuil-Benoist, de l'Ordre de Cîteaux, D. d'Evreux, & Docteur de Sorbonne.

UZE'S, en Latin, *Uticensis*, Ville Episcopale, suffragant de *Narbonne*, & de la premiere *Narbonnoise* dans le bas *Languedoc*, sur la riviere d'*Eysent* ; d'autres disent sur l'*Alzon*, entre des montagnes, à quatre lieuës de *Nismes*, & à six de la droite du *Rhône*, & à cent cinquante de *Paris*. Cet Evêché a été soûmis à diverses Métropoles consecutivement. L'Eglise d'*Uzès*, vers le milieu du sixiéme siecle, fut détachée de la Métropole de *Bourges*, à laquelle on l'avoit soumise, en l'ôtant à celle de *Narbonne* avec *Toulouse*, & les autres conquêtes de *Clovis* sur les *Goths* : elle fut alors incorporée à la Province Ecclesiastique d'*Arles*. *Saint Firmin* fut fait Evêque d'*Uzès*, vers l'an 538. à l'âge de 22 ans, aprés la mort de *Rorice*, qu'on fait passer pour son oncle. Il mourut en 553 *Saint Ferreol* succeda à *saint Firmin* son oncle l'an 553. Il mourut le quatriéme de Janvier de l'an 581, aprés vingt-huit ans d'Episcopat. L'Evêque qu'on y voit dès l'an 400. obtint du Pape *Hilaire* une espece de droit, comme de Métropole, au préjudice de *Narbonne*. La Province *Narbonnoise* vint ensuite à l'*Espagne*, tandis qu'il demeura à la *France*; ce qui favorisant son indépendance, a fait dire à une Notice ancienne *Castrum Ucetiense, Metropolis* ; & c'est là sur quoi il fonde encore à present son exemption.

Le Dioceſe d'*Uzès*, est appellé communement l'*Usege*, & quelquefois *Usegais*. La Ville d'*Uzés* ne se trouve point marquée, ni dans les anciens Geographes, ni dans les Itineraires, ni dans aucun Auteur, ni acte plus ancien que le cinquiéme siecle. *Constantius* étoit Evêque d'*Uzés* en 470. & il est nommé *Episcopus Uticiensis* par le Pape *Hilaire*, dans une Lettre aux Evêques des *Gaules*. *Probatius*,

TITULAIRES. *tius*, Evêque d'*Uzes*, assista en 506. au Concile d'*Agde* Les Evêques d'*Uzés* ne reconnoissoient point d'autre Seigneur au temporel que le Roy de *France*, & ils ont encore avec lui en commun la Seigneurie utile de la Ville d'*Uzés*. Les habitans avoient de fort grands Privileges, dont ils abuserent dans le seiziéme siecle ; car s'étant faits Calvinistes, ils maltraiterent l'Evêque & les Ecclesiastiques, & ils ruinerent prés de leur Ville le Bourg de *saint Firmin*, habité par les Catholiques. Mais comme la plus grande partie de l'*Usege* avoit embrassé la nouvelle Religion, & le parti des *Huguenots*, ils se conserverent dans leur indépendance jusqu'à l'an 1629. qu'ils furent contraints de se soumettre, & de raser leurs fortifications.

Florins ven.

On compte parmi les Evêques d'*Uzés* un *Jovinus*, qui avoit été Gouverneur de *Languedoc*, & sur la fin du quatorziéme siecle, un neuveu du Pape *Urbain* V. dont le Prédecesseur en cet Evêché, qui étoit le Docte *Helias de santo Heredio*, originairement Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, avoit été fait Cardinal par le même Pape. Son nom veritable étoit *Helias de Annibaldis*, & celui d'*Helias de santo Heredio*, qu'on lui donne, doit tirer son origine de ce qu'il étoit né (*apud sanctum heredium*) dans le Limosin. La Ville d'*Uzés* a trois Seigneurs differens ; sçavoir, le Roy, l'Evêque, & le Duc d'*Uzés*, ils la possedent par indivis, & y ont leurs Officiers. Le Roy y a un Viguier & un Juge, qui ont deux Sieges ou Lieutenans, l'un à *Uzés*, pour la Viguerie basse ; & l'autre à *saint Jean de Marvejols*, pour la haute Viguerie. L'Evêque a succedé aux Comtes, & il en garde le titre. Le Duc a herité des Vicomtes. *Elzear*, Seigneur d'*Uzés*, reconnut tenir de *Raimond*, qui en étoit Evêque, tout ce qu'il possedoit dans la Ville & dans le Dioceſe. Le Comte de *Toulouse* fit donation à l'Eglise d'*Uzés* en 1214. de tous les Droits qu'il avoit dans la Ville. Et ensuite de

cette donation, *Raimond de la Tour d'Aigues*, reconnut l'Evêque pour son Seigneur, & confessa tenir de lui tout ce qu'il possedoit dans son Evêché.

Le Diocese d'*Uzés* est un des plus étendus qu'il y ait en *Languedoc*; car il s'étend depuis les *Cevennes*, où il y a plusieurs Parroisses, jusqu'au *Rhône*. Il produit du bled, des huiles, des soyes, beaucoup de bestiaux à laine & de bons vins. Il y a plusieurs manufactures de soye & de petites étoffes de laine qui y attirent beaucoup d'argent. La Cathedrale d'*Uzés* dédiée à S. *Thierry*, est recente, mais belle & fort décorée. Il ne reste de l'ancienne qu'une grande Tour, qu'on peut regarder comme un beau morceau d'architecture. La terrasse qui est à côté de cette Eglise, offre une assez belle vûë. La maison de l'Evêque est belle, & les appartemens en sont grands. On voit au dessous de la maison de l'Evêque la Fontaine d'*Aure*, qui fourniſſoit d'eau à l'aqueduc du fameux Pont du *Gard*. Le Chapitre de la Cathedrale est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Theologal, & de vingt-quatre Chanoines. C'étoit autrefois des Chanoines Reguliers de la Congrégation de *France*, dite de *Sainte Geneviéve*, qui y ont été pendant quarante ans, & qui n'en ont été expulsez que par la fantaisie d'un Evêque, qui après a fait ce qu'il a pû pour les y remettre; mais en vain. Ils ont été sécularisez par le Pape *Clement* XI. sur la fin de l'année 1719.

L'on voit dans la ville d'*Uzés* une ancienne crypte souterraine, découverte depuis quelques années; & l'on croit avec beaucoup de vrai-semblance, que les premiers Chrétiens d'*Uzés* s'y assembloient pour célebrer les divins Mysteres. Le lieu est fort petit, & l'on y voit un crucifix en relief habillé & couronné avec des cloux aux mains & aux pieds, & des petites croix de tous côtez: de sorte qu'on ne peut douter, que ce ne fût là un lieu

saint

TITULAIRES. saint & destiné à la priere. Cette découverte qui s'est faite par hazard chez les *Jesuites*, a déconcerté les *Protestans* qui sont en grand nombre à *Uzés*; & ce qui est encore de plus surprenant, c'est que cet endroit servoit de lieu commun à un Huguenot, avant que les *Jesuites* en fussent les maîtres. Florin 1570.

La ville d'*Uzés* est petite, & n'a que sept cens quatre-vingt-quatorze familles, Le Dioceſe d'*Uzés* ne comprend que cent quatre-vingt-une Paroisses, & quatre Abbayes, deux d'hommes, & deux de filles. 1000. 1000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT ANDRE'.

M de Lerinc. Saint André de Villeneuve, en Latin, *Sanctus Andreas prope Avenionem*, située près d'*Avignon*, au de-là du *Rhône*, à *Villeneuve*, sur une petite éminence, & bâtie en 1088. dans le fort que les Rois de *France* ont fait construire pour faire une place de guerre. La Maison est fort jolie, quoiqu'un peu irreguliere à cause de la montagne. Il y a deux Eglises, toutes deux Belles & de méme grandeur, elles semblent n'en faire qu'une, parce qu'il y a un grand passage large & élevé qui les unit ensemble. La premiere où l'on fait l'Office est dédiée à S. *André*. La seconde a eté consacrée par le Pape *Gelase* II. en l'honneur de S. *Martin*, quoiqu'aujourd'hui elle porte le nom de *Sainte Casarie*. On voit dans le passage qui est entre les deux Eglises le tombeau du Cardinal *Pierre Blavus*. Outre ces deux Eglises, on voit encore dans le jardin sur la pointe du rocher une petite Chapelle tout proche de la grotte, ou Sainte *Casarie* a fait penitence, dans laquelle Chapelle est l'épitaphe que S. *Valence* Evêque d'*Avignon* son mari, avec lequel elle garda une perpetuelle conti-

TITULAIRES. nence, lui fit dreſſer après ſa mort. Les lieux reguliers de cette Abbaye ſont jolis & commodes, mais elle eſt du Dioceſe d'*Uzés*, & non pas d'*Avignon*, comme Meſſieurs de *Sainte Marthe* l'ont dit dans leur *Gaule Chrétienne*. L'on voit que *Raimond de Saint Gilles* prenant la qualité de Marquis de *Provence*, donne aux Moines du Monaſtere de Saint *André*, l'an 1088. le lieu nommé *Podium Andarnæ* ou *Andaonæ*, ſur lequel lieu étoit bâti le Monaſtere & la Ville, qu'on a depuis nommée *Villeneuve*, malgré les oppoſitions qu'y firent à pluſieurs fois les Comtes de *Provence*; & après eux les Papes devenus Souverains d'*Avignon*. La Congregation de Saint *Maur* eſt entrée dans l'Abbaye de S. *André de Villeneuve* en 1636. & c'eſt la quarante-neuviéme Maiſon unie à cette Congrégation. Florins 446. Revenus 5550.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BEAUPUIS.

N. Beaupuis, on n'en trouve point de mémoires, ſinon qu'elle eſt réguliere.

SAINT SAUVEUR.

N. Saint Sauveur de Bidache, en Latin, *Sanctus Salvator de Bidachio*. Elle eſt réguliere, & on n'en trouve pas davantage de mémoires.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LES FONTAINES.

Mr Dauphine de Oüaillois, de Vogué. Les Fontaines d'Aletz, ou Fonts Sainte Claire d'Alais, en Latin, *Fontes Sanctæ Claræ*, ſeu *Fontes Claræ*, Fille de l'Abbay de *Citeaux*. On n'en trouve point de memoires.

VAL-

TITULAIRES. Florins Reven.

VAL-SUAUVE.

Val-Suauve, ou Val-Sauve, Baignols, en Latin, *Vallis Saura*, située dans la petite ville de *Baignols* ou *Bagnols*, dans le Bas *Languedoc*, proche de la riviere de *Ceſe*, à deux lieuës de la ville du *Pont Saint-Eſprit*, & à une du *Rhône*, dans un terroir délicieux. 1000.

PRIEURÉ.

N. Navacelles, on n'en trouve point de mémoires.

EVESCHÉ DE SAINT PONS DE TOMIERES.

Iean-Loüis de Berton de Crillon, Abbé de Baigne, anciens Benedictins, D. de Xaintes, Docteur en Theologie.

SAINT PONS de Tomieres, en Latin, *Sanctus Pontius Tomeriarum*, ſeu *fanum ſancti Pontii Tomeriarum*, ſeu *Tomeriæ*, *aut Pontiopolis*, petite ville Epiſcopale dans le Bas *Languedoc*, Suffragante de *Narbonne* & dont le Dioceſe qui n'a que quarante Parroiſſes, ſe trouve entre *Caſtres*, *Alby*, *Narbonne* & *Beziers*, dans des montagnes, à ſix lieuës à la gauche d'*Aube*, ſur la ſource de la petite riviere d'*Orbe*, qui paſſe par *Beziers*, & va tomber dans la mer. *Saint Pons de Tomieres* eſt à cent cinquante cinq lieuës de Paris, ce n'étoit autrefois qu'une Abbaye de *Benedictins*, ſous le nom de S. *Pons*, *Monaſterium Tomerienſe*, fondée en 936. ſous le regne de *Loüis d'Outremer*, entre *Pezenas* & *Carcaſſonne*, en un lieu appellé *Tomieres*, qui fut érigée depuis en Evêché par le Pape *Jean XXII.* en 1318. ou 1317. d'autres diſent en 1316. & d'autres en 1319. lorſqu'on fit une Métropole de *Toulouze*. Cette Abbaye fut bâtie en 936. par *Pons I.* Comte de *Toulouze*, & par *Garlinde* ſa femme, afin qu'ils puſſent, dit l'Acte de fondation : *Evadere gehennæ incendii flammas & infernorum clauſtra*. *Orgarius* avoit été élû pour lors Abbé de ce fameux Monaſtere par pluſieurs Evêques & par les Religieux compoſez de ceux que *Pons* avoit fait venir du Monaſtere de S. *Gerard* d'*Aurillac*. La réputation de cette Abbaye devint ſi grande, parce qu'on y vivoit très-ſaintement, qu'en 1093. *Sanche* Roi d'*Arragon* y offrit *Ramir* ſon troiſiéme fils, ſuivant l'Acte de donation en faveur de l'Abbaye de pluſieurs droits & proprietez ſituées principalement dans le terroir de *Hueſca*. C'eſt ce *Ramire*, qui

TITULAIRES. qui après avoir été Religieux Profez, un peu plus de quarante ans, fut tiré de l'Abbaye avec dispense du Pape *Anaclet*, pour succeder au Royaume en 1134. à cause de la mort de *Pierre* & *Alphonse* ses freres, sans enfans. Quoiqu'il fût Prêtre, il lui fut permis par cette dispense de se marier, & il épousa *Agnes*, sœur de *Guillaume* Duc de *Guyenne*. Les Auteurs *Espagnols* l'appellent *El Rey Dom Ramire el monje* ou *el frayle*. Quelques années après il retourna dans ce Monastere, où il mourut. *Pons* affectoit quelquefois de prendre le nom de *Raimond*, & quelquefois tous les deux ensemble : *Ego Raimundus qui & Pontius*, dit-il, dans un Acte qu'il fit au sujet de la fondation de cette Abbaye, à qui l'on a donné le nom de *Tomieres*, parce qu'elle est située dans un vallon entouré de hautes montagnes très-fécondes en carrieres & en beaux marbres, du mot Grec *Tomos*, instrument de fer avec lequel on coupe & on taille : *quod in territorio Tomeriarum exscindantur*. La petite riviere de *Jaur* ou d'*Orbe* passe au milieu de *Saint Pons* de *Tomieres*. La Justice ordinaire appartient à l'Evêque, qui est seul Seigneur de la Ville, située dans une vallée arrosée de plusieurs ruisseaux.

Florins Rovien.

Le premier Evêque de *Saint Pons de Tomieres*, se nommoit *Raymond*, & les Moines *Benedictins* sont toujours demeurez dans l'Eglise Cathedrale, & en ont formé le Chapitre jusqu'à l'an 1615 d'autres disent en 1611. qu'ils furent sécularisez par le Pape *Paul* V. Ce Chapitre est composé de trois Archidiacres, d'un Sacristain, d'un Precenteur, & de seize Chanoines. Le Diocese n'a que quarante Paroisses, & deux Abbayes d'hommes, sçavoir, S. *Aignan* ou *Signan* & *Fonchaud* ou *Foucadel* : la premiere de l'Ordre de S. *Benoist*, & la seconde de celui de Prémontré. Le commerce du Diocese de *Saint Pons de Tomieres* n'est pas fort considerable, les habitans vivent de millet & vendent le bled. Ils nourrissent des bestiaux, & ont des manufactures pour des draps à *Saint Pons* & à

S.

TITULAIRES. S. *Chignan*. La Cathedrale eſt dédiée à S. *Pons*; & l'on prétend que le corps du ſaint Martyr, qui lui a donné le nom, y fut transporté des *Alpes*, au moins en partie; car la ville de *Niſſe* où on l'avoit porté après la ruine de *Cemele* ou *Cimiés*, ſaccagée par les *Lombards* & les *Saxons*, en a retenu une portion conſiderable. . . . 3400, 33000.

Florins Revenu.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT AIGNAN.

M. Roſe. Saint Aignan, ou S. Signan, ou S. Chignan, en Latin, *Sanctus Anianus*, ſituée entre S. *Pons & Beziers*, dans un vallon aſſez agreable, ſur le bord d'un petit ruiſſeau. Elle eſt ancienne, & a pour Patron S. *Aignan* Evêque d'*Orleans*. On l'appelle cependant par corruption S. *Chignan*, & ordinairement S. *Chignan de la Corne*, à cauſe des cornes de bœuf attachées aux maiſons auſquelles les Tanneurs mettent pendre leurs cuirs. Cette Abbaye a formé une petite ville de ſon nom, aſſez jolie, peuplée & devenuë fort riche par les manufactures que le ſieur *Rouſſet* y a établies. L'Evêque de S. *Pons* fait ordinairement ſa réſidence à S. *Chignan*, où il trouve une demeure beaucoup plus agréable que dans ſa ville Epiſcopale. . . . 400. 4000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

FONTCHAUD.

M. Lort de Serignan. Il y a une penſion de 800. l. ſur Fontchaud, pour un parent de l'Abbé. Fontchaud, ou Foucalde, en Latin, *Fon ſcalidus*, ſituée en *Languedoc*. Elle étoit taxée à Rome autrefois à 400. florins, mais maintenant elle l'eſt à . . 30. 1500.

florin seven.

EVÊCHÉ D'ALET.

M Boucaud le 17. Octobre 1723. le même jour on a mis sur l'Evêché d'Alet une pension de 500. livres pour M. Lagier, & autant pour M. Bain

ALET ou Aleth, en Latin, *Alectensis*, ville Episcopale du Bas *Languedoc*, Suffragante de *Narbonne*, située au pied des *Monts Pyrenées*, sur la riviere d'*Aude*, dans une vallée étroite, au dessus de *Limoux*, vers la mer & le *Roussillon*, & à cent quatre-vingt lieuës de *Paris*. Ce n'étoit autrefois qu'une Abbaye de l'Ordre de S. *Benoist*, qui étoit déja celebre dans le commencement du onziéme siecle; & dont le Pape *Jean* XVIII. fait mention dans une de ses Lettres dattée de la sixiéme indiction au mois de Juin, ce qui revient à l'an 1008. *Alet* étant érigée en Ville, le Pape *Jean* XXII. y établit en 1319. un Siege Episcopal dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*, dont il créa premier Evêque, un Prêtre nommé *Barthelemy*. Il sépara du Dioceſe de *Narbonne*, toute la partie meridionale du Comté de *Razez*, jusqu'aux confins des pays de *Roussillon*, & de *Conflans*. Ce Pape avoit d'abord désigné pour ville Episcopale *Limoux*, ou *Limouth*; mais il trouva trop d'opposition à l'execution de ce dessein. Quelques Auteurs disent cependant qu'il mit d'abord cet Evêché à *Limoux*, à une lieuë d'*Alet*, mais qu'il l'y transfera trois ans après; d'autres disent l'année suivante La ville d'*Alet* est très-peu de chose: la Cathedrale qui étoit cette ancienne Abbaye, dont le viens de parler, fondée dans le neuviéme siecle par *Berat*, Comte de *Roussillon*, & consacrée à nôtre Bienheureux Pere S. *Benoist*, étoit parfaitement belle; mais ayant été détruite par les Heretiques, les Chanoines ont fait leur Cathedrale de l'ancien Refectoire des Moines Le Cimetiere est assez proche de là, & Mrs *Nicolas Pavillon* & *Taffoureau*, tous deux Evêques d'*Alet*,

TITRES AJRES. ont voulu y être enterrez ſans aucune pompe. Florin. Revun.

L'Egliſe Cathedrale eſt dédiée à la *Vierge*, & ſon Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de trois autres dignitez, & de douze Chanoines. Le Dioceſe d'*Alet* renferme quatre-vingt Paroiſſes, & s'étend en partie dans la montagne où ſe terminent les baſſes *Pyrenées*. Il confine avec les Dioceſes de *Narbonne* & de *Mirepoix*, & avec les Comtez de *Foix* & de *Rouſſillon*, ou autres Terres d'*Eſpagne*. *Limoux* ſe trouve compris dans ce même Dioceſe. Cette Ville & celle d'*Alet*, ſituées dans le pays de *Razez*, limitrophe de *Carcaſſonne*, ſont voiſines & ſi unies, que l'une & l'autre envoye un Conſul aux Etats; & lorſqu'on y appelle leur voix, on dit, *Alet* & *Limoux*. Celui d'*Alet* a toujours la préſeance, comme chef de Dioceſe, & opine aux ſeances du matin, & celui de *Limoux* à celles de l'aprèsdînée, prenant l'avis l'un de l'autre, excepté aux aſſemblées de la Sénechauſſée, où *Alet* opine toujours, prenant toutefois avis des Deputez de *Limoux*. L'Evêché d'*Alet*, en ce qui eſt du temporel, & de la taillabilité, ſi l'on peut parler ainſi, eſt compoſé de deux membres, ſçavoir, d'*Alet* & de l'Officialité de *Limoux*. Il dépend de l'Archevêché de *Narbonne* pour le ſpirituel, & tout cela ſe nomme Dioceſe d'*Alet* & de *Limoux*. Pour les tailles, *Limoux* eſt rangée ſous le Dioceſe d'*Alet*, c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on joint ces deux Villes pour marquer la Recette du Dioceſe. Dans le Dioceſe d'*Alet* le canton de *Limoux* produit des vins blancs, qui ſont aſſez bons; mais qui ne ſouffrent pas le tranſport. On y fait des draps & des ratines, & c'eſt l'entrepôt où l'on porte le fer de toutes les forges des environs. . . . . 1500. 16500.

ABBAYE

TITULAIRES. Florins Revenu.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

JOCOU.

Jocou ou Jouquou, en Latin, *Jugum*, ſeu *Jucumdenſis*, aut *Jocundenſis*, ſituée à quatre lieuës d'*Alet*. On n'en trouve point de memoires, ſinon que la taxe de *Rome* étoit autrefois de 225. florins, & maintenant elles eſt de . . . . . 236.

EVÊCHÉ D'ALAIS.

M. Charles de Bannes d'Avejan a été nommé le 8 Janvier 1721. & il a été sacré au mois de Juillet, de la même année.

ALAIS, ou Alès, en Latin, *Alesienſis*, Ville Epiſcopale, ſuffragante de *Narbonne*, ſituée ſur la gauche de la riviere de *Gardon*, au pied des montagnes des *Cevenes*, à dix lieuës de *Niſmes* vers le Nord, & environ à ſept d'*Uzés* du côté du Couchant. Elle étoit bâtie dans l'onziéme ſiecle, & quoique *Saint Loüis* maintint le droit de *Pierre Pelet* Seigneur d'*Alais* contre l'Evêque de *Maguelone*, appuyé du Pape, néanmoins l'Evêque demeura toûjours en poſſeſſion. Alais fut érigée en Evêché en 1692. ſous le Pape *Innocent* XII. Le Pere *Ange* Auguſtin Déchauſſé, dit dans ſon *Etat de la France*, en cinq tomes in 12. de l'édition de 1722. qu'*Alais* a été érigé en Evêché en l'an 1694. par la Bulle d'*Innocent* XI. *François Chevalier du Faux*, en a été le premier Evêque. Ce Dioceſe renferme ſeulement quatre vingt-onze, d'autres diſent 97. Paroiſſes, & a été détaché de celui de *Niſmes*, à cauſe du grand nombre de Nouveaux Convertis qui habitent dans les montagnes. La Cathedrale n'eſt pas fort belle, elle a un portique d'un goût gothique, ſur lequel s'éleve le clocher, au deſſous eſt la porte principale de l'Egliſe. Elle a été formée des deux Collegiales d'*Alais* & d'*Aiguemortes* ou *Pſalmodie*, & la Menſe Abbatiale de cette derniere de 10000 livres a été unie à l'Evêché d'*Alais*. Les montagnes de ce Dioceſe ſont un peu plus fertiles que celles du *Givaudan*. On voit pluſieurs vallons bien cultivez, qui portent toutes ſortes de grains. Il y a des oliviers & des meuriers, & on y recuëille aſſez de vin pour le pays Les Manufactures de ſerges, de cadis & de ratines, qu'on a établies dans *Alais*, où le Roi fit bâtir un fort en

1689

TITULAIRES.		Florins	Reven.
	1689. rendent le pays un des plus riches de la Province. Les habitans de ce canton ont de l'esprit, & sont fort vifs & laborieux.	300.	18000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAUVE.

M. de Valory, le 29. Janvier 1721.

Sauve, en Latin, *Salva*, *Salgna*, siiuée dans le Bourg de son nom en *Languedoc*, sur la riviere de *Bidourle*, ou *Didourle*, à trois lieuës d'*Anduze*, & à sept de *Nismes*. Elle a été fondée en 1029. par la Comtesse *Garsendis* avec son fils *Bermond*. Le titre de fondation porte que le lieu étoit au dedans des limites du *Nemosez*, *in confinio Nemausensi* & qu'il s'appelloit *Salvins*, quoique dans d'autres titres il soit appellé *Salva*, ou *Salvium*. L'Abbaye de *Sauve* a été autrefois du Dioceſe de *Nismes*, avant l'érection de l'Evêché d'*Alais*. . . . . | 300. | 3000. |

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

FONTS SAINTE CLAIRE,

Fonts Sainte Claire d'*Alais*, ou les Fontaines d'*Alais*, en Latin, *Fontes sanctæ Claræ*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*. *Voyez* la fin de l'article de l'Evêché d'*Usés*, car quelques-uns la mettent dans ce Dioceſe.

EVÊCHÉ DE PERPIGNAN.

M. de Lanta, le 17. Octobre 1723.

PERPIGNAN, en Latin, *Perpigniacenſis*, ſeu *Elnenſis*, Ville capitale du *Rouſſillon*, & la ſeule Epiſcopale de ce Comté, fondée du tems des *Viſigoths*. Elle eſt de la premiere *Narbonnoiſe*, & de l'Exarcat des *Gaules*, ſituée à la droite de la riviere de la *Tet*, ou *Tech*, qui va ſe jetter dans la mer *Mediterranée*, à une lieuë delà, à douze lieuës de *Narbonne*, & à deux cens de *Paris*. *Perpignan* eſt partie en plaine, & partie ſur une colline. Quand les François prirent ſur les *Goths Toulouze* & *Uſez*, les Evêques de ces deux Villes, quitterent l'Archevêque de *Narbonne* leur Métropolitain, & ſe ſoumirent à celui de *Bourges*. Alors pour dédommager l'Archevêque de *Narbonne* de deux Suffragans qu'il venoit de perdre, on fit un démembrement de ſon Dioceſe, où l'on érigea l'Evêché d'*Elne* des l'an 589. ſous la Métropole de *Narbonne*. L'Evêché d'*Elne* demeura ſous cette Métropole ſous les *Goths*, ſous les *François* & ſous les *Eſpagnols* mêmes. Sous les *Goths*, l'on trouve que l'Evêque d'*Elne* aſſiſta à deux Conciles tenus à *Narbonne*, l'un en 589. & l'autre en 627. Les *Sarraſins* devenus maîtres de la Monarchie des *Goths*, garderent *Narbonne* juſqu'en 755. qu'elle ſe donna à *Pepin*. Les Evêques de *Toulouze* & d'*Uſés*, retournerent pour lors à *Narbonne*, leur ancienne Métropole, à laquelle les Evêques d'*Urgel*, de *Barcelone*, de *Gironne*, de *Wich*, de *Tarragone*, furent auſſi aſſujettis. Peu de tems après on rendit à l'Evêque de *Tarragonne* les droits de *Métropolitain* & ſes ſuffragans; mais l'Evêque d'*Elne* demeura ſous la Métropole de *Narbonne*, & aſſiſta aux Conciles tenus dans cette Province en 788. 906. 947. 1043.

TIRABOSCHI. 1045. 1045. 1090. & 1134. *Saint Loüis* ayant cedé à *Jacques* I. Roi d'*Arragon* la Souveraineté de *Catalogne*, l'an 1258. l'Evêque d'*Elne* demeura toujours soumis au Métropolitain de *Narbonne*, signa à un Concile de la Province en 1279. & l'année d'après n'ayant pû se rendre à un autre Concile, à cause de la goutte dont il étoit affligé, il y en voya un de ses Chanoines en sa place. Ses successeurs assisterent depuis à trois autres Conciles tenus, 1351. 1368. & 1374. & cette Eglise reconnut toujours depuis sa fondation la Métropole de *Narbonne* jusqu'en 1511. Ce fut alors que la guerre étant allumée entre *Loüis* XII. Roi de *France* & le Roi Catholique *Ferdinand*, le Pape *Jules* II. son allié & son ennemi, donna une Bulle de son propre mouvement le 23. Juillet l'an 1511. par laquelle en reconnoissant que l'Evêque d'*Elne* dépendoit de *Narbonne*, il l'exempte de cette dépendance, & le soumet immediatement au Saint Siege. Le Cardinal *de Ferrare* Archevêque de *Narbonne* se plaignit de ce changement, & obtint une Bulle de *Leon* X. du 22. Janvier 1517. 1518. qui cassoit celle de *Jules* II. *Charlesquint* empêcha l'execution de cette Bulle, & pour lors *Elne* ne dépendit d'aucune Métropole. Quoique le Concile de *Trente* eût ordonné que les Evéques indépendans s'uniroient au Métropolitain voisin, & qu'il n'y eut que neuf lieuës d'*Elne* à *Narbonne*, au lieu qu'il y en a quarante-deux d'*Elne* à *Tarragonne*; cependant l'Evêque d'*Elne* aima mieux se soumettre à l'Archevêque de *Tarragone*, & obtint du Pape *Gregoire* XIII. un Bref d'union, sans y avoir appellé le Roi, ni l'Archevêque de *Narbonne*, quoique ce fussent les parties les plus interessées dans cette affaire. (comme on le peut voir dans un Livre *in* 4°. intitulé: *Dissertation sur la Métropole de Narbonne*, imprimée 1691.) Dans le siecle suivant, le *Rouissillon* ayant été conquis par les *François* l'an 1642. & cedé ensuite à la Couronne de *France* l'an 1659. par le Traité des *Pyrenées*, l'Archevêque

Florins Revenu.

TITULAIRES. que de *Narbonne*, après quelques difficultés, rentra dans ſes droits l'an 1678. exerçant aujourd'hui ſans conteſtation la Juriſdiction Métropolitaine ſur l'Evêque d'*Elne*. Les habitans de *Perpignan*, y bâtirent l'an 1025. l'Egliſe de S. *Jean*, qui eſt devenuë le Siege de l'Evêque & du Chapitre d'*Elne*, leſquels transfererent leur réſidence à *Perpignan* l'an 1602. d'autres diſent 1604. en vertu d'une Bulle du Pape *Clement* VIII. ſans neanmoins que le titre d'Evêque d'*Elne* ait été aboli juſqu'à preſent; car l'Evêque & ſon Chapitre prennent toujours le nom & le titre d'Evêque & Chanoines d'*Elne*.

L'Egliſe Cathedrale porte le nom de S. *Jean*, elle fut réedifiée en 1324. *Sanche* Roi de *Maiorque* y mit la premiere pierre, & l'Evêque *Berenger Bajulus* la ſeconde, ainſi qu'il paroît par deux inſcriptions qu'on lit dans cette Egliſe, & qui ſont rapportées par M. de *Marca*. Elle ne fut achevée que pendant que *Loüis* XI. & *Charles* VIII. étoient maîtres de cette Ville, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1475. juſqu'en 1493. & c'eſt la raiſon pour laquelle on voit les armes de *France* à la clef de la voûte au-deſſus du Sanctuaire. On ne commença pourtant à y faire l'Office pour toujours qu'en 1504. Cette Egliſe qui étoit originairement une Abbaye de l'Ordre de S. *Benoiſt*, à ce qu'on prétend, changée enſuite en Collegiale, & enfin convertie en Cathedrale, eſt vaſte, belle & élevée, mais peu éclairée, quoiqu'il ſoit facile de lui donner du jour. Il eſt vrai que dans le *Rouſſillon* & dans l'*Eſpagne*, où les illuminations ſont fort en vogue, on affecte de rendre les Egliſes obſcures pour les faire paroître. La nef eſt fort large & ſans piliers. Le chœur eſt au milieu, & ſon enceinte eſt de marbre blanc & rouge, & ornée de pillaſtres. Cette enceinte a par dehors environ ſix pieds de haut; mais comme l'on deſcend trois marches pour entrer dans ce chœur, elle paroît en dedans plus haute de deux pieds & demi qu'en dehors. Le peu d'exhauſſement de cette enceinte,

Titulaires, ceinte fait que dès l'entrée de l'Egliſe on voit aiſément le maître Autel, qui eſt placé ſur une eſpece de cul de lampe qui termine l'Egliſe, & qui laiſſe voir un rétable de marbre blanc orné de bas reliefs ſeparez les uns des autres par des pilaſtres chargez de figures de *Grottoge*. Ce rétable eſt très-eſtimé, tant pour la matiere que pour le travail. Au milieu de ce rétable on voit une grande niche, au milieu de laquelle eſt une figure de S. *Jean-Baptiſte*, un peu plus haute que le naturel. Quand on expoſe le *Saint Sacrement*, il y a une machine qui fait retirer tout d'un coup cette ſtatuë, & à ſa place paroît un *oſtenſoire* ou ſoleil de vermeil doré, qui a plus de ſix pieds de haut Il peſe plus de quatre cens marcs, & lorſqu'on le porte en proceſſion, il faut huit Eccleſiaſtiques des plus forts pour le porter. C'eſt un preſent d'un Marchand Drapier, il y a plus de trois cens ans. Le Tréſor eſt derriere l'Autel; on y conſerve le chef de Sainte *Eulalie*, patrone de l'ancienne Cathedrale d'*Elne*. La chaire du Prédicateur eſt au bout du chœur, tirant vers l'Autel. le Diacre y va chanter l'Evangile à la grande Meſſe, & le Celebrant n'entonne point le *Credo*, qu'il n'ait auparavant baiſé le texte ſacré. Il ne manque qu'un portail à cette Egliſe pour ſon entiere perfection.

Florins Revenu.

L'Evêque de *Perpignan* prend le titre d'Inquiſiteur, & en porte la croix; mais il n'en a d'autre fonction que celle que l'Epiſcopat donne en *France*. On compte dans ce Dioceſe environ cent quatre-vingt Paroiſſes, ſans parler de celles qui ſont de la dépendance des Abbayes d'*Arles*, de S. *Michel de Cuzam*, & de S. *Martin de Canigou*, ſur leſquelles les Abbez de ces Abbayes ont une Juriſdiction comme Epiſcopale. Il y a très-peu de Patronages Laïques dans ce Dioceſe, & les Benefices ſont à la nomination du Pape pendant huit mois de l'année, & à celle de l'Evêque ou de l'Abbé dans l'étenduë de ſa Juriſdiction Abbatiale pendant les mois de Janvier, d'Avril, de Juillet

TITULAIRES. & d'Octobre. Lorſqu'un Benefice vient à vaquer dans les mois du Pape, même les Benefices Clauſtraux, il faut des Bulles. Le Pape met ſouvent ſur les Cures des *Penſions Papales*, que l'on oblige le Pourvû de racheter en payant ſept années de la penſion. Cet abus eſt cauſe qu'il y a quelquefois des Cures qui vaquent pluſieurs années, perſonne n'en voulant à cette condition. Lorſqu'une Cure vaque, il ſe fait un concours avant que d'envoyer à *Rome*, ceux qui y prétendent, ſe preſentent devant l'Evêque, ou devant l'Abbé, dans la Juriſdiction duquel ſe trouve la Cure vacante; & l'examen ſe fait par le Prélat aſſiſté de quelques Docteurs. Ils certifient enſuite au Pape qu'un N. . . . . a été jugé le plus digne; & ſur ce Certificat le Pape fait expedier des Bulles. Le concours ſe fait de la même maniere dans les mois d'ordinaire, mais pour lors il ne faut point de Bulles. Le Clergé de la Cathedrale de *Perpignan* eſt partagé en deux corps, ſçavoir, le Chapitre d'*Elne*, & la Communauté de *S. Jean*. Le Chapitre d'*Elne* eſt compoſé d'un Grand Archidiacre, de deux Archidiacres, du Sacriſtain Majeur, qui ſont les quatre dignitez, & de vingt-un Chanoines, dont ſept ſont fondez pour dire les grandes Meſſes, ſept pour faire toujours les fonctions de Diacre, & ſept pour faire celles de Soudiacre. Le revenu du Grand Archidiacre eſt d'environ mille cinq cens livres, & celui de chaque Chanoine d'environ ſept cens livres. L'habit de ces Chanoines eſt majeſtueux, & conſiſte en une grande robe noire bordée d'un petit liſerage cramoiſi, & fermée par devant de grands lacs d'amour de la même couleur, attachez ſur l'étoffe avec de grandes houpes. Cette robe ſous laquelle les Chanoines ont un rochet, eſt ordinairement retrouſſée, faiſant deux tours à la ceinture, & pendante par le côté. Ils ont ſur cette robe, une fourrure ſemblable à celle des Bachelliers de *Sorbonne*, dont les bords ſont auſſi liſerez de cramoiſi. Cette fourure qui ſe termine par derriere

Florins Reven.

TITULAIRES. riere en espece de coqueluchon qui pend plus bas que la ceinture, est ordinairement ratachée sur l'épaule. Le jour de Pâques ils quittent cette fourure pour prendre de petits camails violets, ouverts pardevant, & doublez de taffetas cramoisi; ils ont un surpelis sur lequel il y a une grande croix devant & derriere. Ce camail peut bien avoir pris la place de l'aumusse, à ce que je crois. Les Chanoines & tous les Ecclesiastiques sont forts considerez; on ne leur fait point payer d'entrée, & sur chaque livre de viande qu'ils achetent, ils payent un sols moins que les seculiers. Florius Rerca.

Le corps de la Communauté de S. *Jean* est de quatre Curez, & de quatre-vingt-neufs Chapelains Beneficiers. Le revenu de plusieurs de ces Benefices est plus considerable que celui des Chanoines. Les Curez servent chacun une semaine. L'habit de chœur de ceux-ci est comme celui des Chanoines, excepté que la doublure & fourure est violette, aussi bien que le liserage. Les Chapelains Beneficiers ne portent Hyver & Eté qu'un petit camail ouvert pardevant, de couleur noire, & doublé d'étoffe de même couleur, hormis ceux qui sont Docteurs en Theologie qui le doublent de violet. Ces deux corps ont chacun leur Boursier, qui porte une grande bourse penduë à son côté. Celle du Boursier du Chapitre est de velours cramoisi, & l'autre de velours violet. Ces Boursiers payent aux Chanoines & aux Chapelains le droit d'assistance à tous les Offices, & cette retribution est payée en une espece de monnoye de cuivre qu'ils font frapper exprès, & qu'ils nomment *Païoffe*. Cette monnoye a une espece de cours dans la ville, car les Marchands la prennent en payement, & en la raportant au Boursier, il l'a reprend, & leur donne des especes frappées au coin du Roi. Les Chanoines & la Communauté de S. *Jean* ont un droit de Boucherie particuliere, où tous les Ecclesiastiques, même les simples Clercs tonsurez de la Ville, & les Communautez Religieuses peuvent aller se pourvoir de vian-

TITULAIRES. de à meilleur marché, qu'à la boucherie publique de la Ville. Le ſimple Clerc tonſuré a même le privilege de faire entrer dans la ville de *Perpignan* certaine quantité de vin & d'autres denrées, ſans payer les droits, ce qui multiplie exceſſivement ces petits Clercs, n'y ayant point de petit artiſan qui n'ambitionne de faire tonſurer un de ſes fils, afin que ſon ménage ſe reſſente de ces Privileges.

Le Dioceſe de *Perpignan* eſt très-commerçant & abondant en huiles d'olives, en bled, millet & laines; mais le genie pareſſeux & peu induſtrieux des habitans, fait qu'il n'y a aucune Manufacture dans le *Rouſſillon*.

Le Roi nomme à l'Evêché de *Perpignan*, & aux Benefices conſiſtoriaux, qui ſont ſituez dans ce Dioceſe, en vertu d'un Indult accordé par le Pape *Clement* IX. à *Loüis le Grand*, & à ſes Succeſſeurs, donné au mois d'Avril de l'an 1668 Le revenu de cet Evêché n'étoit autrefois au plus que de 8000. livres de revenu; mais pour le rendre plus conſiderable, on y a uni la Menſe abbatiale de l'Abbaye de *la Réale*, qui vaut environ 3000. livres de rente, & en 1722. on y a encore uni la Menſe abbatiale de l'Abbaye de Nôtre-Dame d'*Arles* de *Perpignan*, qui vaut 6000. livres; de ſorte que l'Evêché de *Perpignan* eſt de 17000. livres de rente pour le moins. L'Evêché de *Perpignan* ſuit le Rit de *Tarragone*; mais pour le for contentieux, il eſt ſoumis à l'Archevêché de *Narbonne*.

Flor ns Reve

500. 1700

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

NOTRE-DAME.

Unie à l'Evêché de Perpignan en 1722.

Nôtre-Dame d'Arles, ou Sainte Marie d'Arles, en Latin, *Beata Maria Arularum*, ſituée ſur les bords & à gauche du *Tec*, à l'extrémité du *Rouſſillon*, aſſez proche de la la *Catalogne*, au pied du *Canigou*, à ſix lieuës de *Perpignan*, mais qui ne laiſſe pas d'avoir ſes agrémens. Elle a formé

TITULAIRES. formé une petite Ville qui porte son nom, & joüit de fort beaux Privileges. L'Abbé a Jurisdiction comme Episcopale sur un nombre de Paroisses, & sur douze Prébendiers, qui font l'Office avec les Moines qui sont Benedictins anciens, ou non réformez. Quelques Auteurs disent, que cette Abbaye fut fondée dans le dixiéme siecle par les Comtes de *Cerdagne*, mais sans sçavoir précisément le tems de la fondation de cette Abbaye. L'on sçait que *Chastellan*, Prêtre, en fut le premier Abbe; que *Loüis le Debonnaire* prit sous sa protection les Religieux de cette Abbaye; & que *Charles le Chauve* leur accorda la même grace, & leur permit de se choisir un Superieur. La Charte de ce dernier est de 844. & fut donnée dans le Monastere de S. *Saturnin* de *Toulouze*, pendant le siege de cette Ville. L'Eglise de cette Abbaye est vénerable par son antiquité: on prétend y avoir les corps des Saints *Abdon* & *Sennen* depuis la fin du douziéme siecle; & il y a des titres qui prouvent qu'il y a plus de sept cent ans qu'on étoit dans cette croyance. On voit même à l'entrée de l'Eglise un tombeau d'une structure très-ancienne & très-singuliere Il est de marbre gris brut, long d'environ six pieds, sur deux de large, & d'autant de haut, sans compter la couverture qui est en dos d'âne, comme celle des anciens tombeaux, & qui y est jointe par des crampons de fer bien scellez. Ce tombeau est isolé, soutenu seulement par deux pierres quarrées d'un demi pied de haut, il y a toujours de l'eau dedans: on la tire avec un linge que l'on y plonge par le moyen d'une ouverture, laquelle est à un des bouts du tombeau, entre la pierre qui le forme, & celle qui le couvre, & qui est si petite, qu'on n'y peut passer que trois doigts de la main en plat. Il y a des tems de l'année, comme le jour de la Fete des Saints *Abdon* & *Sennen*, qui est le 30. Juillet, que l'on tire de ce tombeau plus d'eau qu'il n'en peut contenir. La tradition de ce pays veut que ce soit dans ce tombeau

Florin Revers.

TITULAIRES. tombeau que les Reliques de ces Martyrs ayent été déposées, lorsqu'on les apporta de *Rome*, On ajoute que celui qui conduisit ce saint tresor, l'avoit fait enfermer dans des futailles, au bout desquelles il avoit fait mettre de l'eau en s'embarquant, pour faire prendre le change à ceux qui auroient voulu lui enlever ce précieux dépôt; & qu'étant arrivé à *Arles*, il jetta cette eau dans le tombeau. Il n'y a sur tout cela rien de certain, sinon que ce tombeau n'a jamais manqué d'eau: il y a des tems où elle est plus au moins haute, sans qu'il y ait rien de reglé sur l'accroissement ou diminution. Les peuples s'en servent dans leur maladie, & leur foi soulage souvent leurs infirmitez. L'on conserve de cette eau plusieurs années de suite dans des bouteilles, sans qu'il paroisse aucune alteration, ni dans sa limpidité, ni dans sa saveur. L'examen que d'habiles gens ont fait de ce tombeau, ôte tout soupçon de supercherie, nul reservoir auprès, nul canal par dessous, & nul toit qui découle dessus. Il est même exposé au Nord, ce qui rend le lieu où il est enfermé par une grille de fer, exempt de toute humidité. Les Esprits forts ont beau raisonner là-dessus, ils n'ont pû jusqu'à present en trouver la cause naturelle. il y a dans les Archives de cette Abbaye deux Bulles écrites sur de l'écorce, une de *Sylvestre* II. & l'autre du Pape *Jean*. L'on montre dans le Tresor une couronne, qu'on dit être de l'Empereur *Charlemagne*. Elle pouroit bien avoir été faite *adinstar*; mais des Sçavans doutent fort qu'elle ait jamais servi à ce Prince. L'Abbaye de *Nôtre-Dame d'Arles* a été reguliere jusqu'au décès de M. *Gaillard*, dernier Abbé Regulier, mort le 26. Avril, 1722. & le Roi *Loüis* XV. l'a réünie la même année, quant à la Mense Abbatiale, à l'Evêché de *Perpignan*. Elle étoit taxée à. 400 6000

Florins | Revenu

BERGERIE.

Bergerie des Fontaines, ou Saint Genis, en Latin,

TITULAIRES. *Sanctus Geneſius de Fontanis Caulæ*, dans une ſituation fort agréable en *Rouſſillon*, aux environs de *Perpignan*, c'eſt la plus ancienne de ce pays, quoiqu'aujourd'hui ce ſoit la moindre. Elle a eu pour fondateur *Loüis le Debonnaire*; mais ayant été détruite par les *Sarraſins*, elle fut rétablie au commencement de l'onziéme ſiecle par l'Abbé *Guillaume*, comme il paroît par une inſcription qu'on lit ſur le Portail de l'Egliſe. Saint *Genis* eſt de la Congrégation de *Valladolid*, & a été unie à l'Abbaye de *Montſerrat* en *Eſpagne*. Il n'y a plus d'Abbé; mais un Preſident à la nomination de l'Abbé de *Montſerrat*. . . 200. 3000.

Florins Livres.

CARIGOU.

Dom Lamby. Carigou ou Canigoux, ou Saint Martin de Canigoux, en Latin, *Sanctus Martinus de Canigo*, ſeu, *Sancta Maria de Canigo*, ſituée dans le *Conflans* dépendance du *Rouſſillon*, & entourée des *Pyrenées*, ſur la riviere du *Tec*, fondée en 1020. par *Guifred* Comte de *Cerdagne*, & aſſez proche de l'Abbaye de S. *Michel de Coxan*. Il faut grimper pendant une heure ſur une haute montagne dans une affreuſe ſolitude pour arriver à S. *Martin de Canigoux*. Sur la croupe de cette montagne on trouve une petite niche, où il y a un ancien crucifix vêtu & couronné, il y en a un ſemblable dans l'Egliſe, & on dit que ces crucifix vêtus ſont forts communs dans la *Catalogne* Le lieu où l'Abbaye eſt bâtie eſt fort petit, & ſi étroit, qu'il n'y a pas même de place pour faire un jardin. Tous les lieux réguliers ſont forts ſerrez, & l'Egliſe très-petite: il faut ſans doute que les premiers habitans de ce deſert fuſſent bien animez de l'eſprit de penitence, particulierement le Fondateur, qui s'y retira avec ſa femme, pour y finir ſes jours dans la pratique des exercices les plus ſéveres de la vie religieuſe. Aujourd'hui il eſt habité par ſix Religieux, qui étant éloignez de tout commerce, ont peu de ſocieté. Cette Abbaye eſt réguliere & exempte 300.

La

TITULAIRES.

Florins Rere

LA RIVOUL.

La Rivoul, en Latin, *Rivipulus*. On n'en trouve point de mémoires.

SAINT ANDRE'.

Dom Sauveur de Copons, Profés de la Maison.

Saint André du Jau, en Latin, *Sanctus Andreas de Sureſâ*. On n'en trouve point de mémoires. . . 100.

SAINT MICHEL.

Saint Michel de Couchan, ou *Cuxa*, ou Coxan, ou Cuzan, ou Cangion, ou Cangon, en Latin, *S. Michaël de Cuxano*, *de Cangione*, aut *de Cangone*, Witica, Protaiſe, Victor, & quelques autres Prêtres du Dioceſe d'*Urgel*, en étant ſortis avec la permiſſion de *Wilade* leur Evêque, paſſerent dans celui d'*Elne*, y acheterent un fonds dans un lieu appellé *Exalade*, proche de la riviere de *la Tet*, & y bâtirent un Monaſtere ſous l'invocation de Saint *André*. *Charles le Chauve* en confirma la fondation par ſon Privilege donné l'an 871. Cette Abbaye a changé de nom, & a pris celui de *Saint Michel de Cuxan*. Cette ancienne Abbaye eſt dans un lieu que l'amour ſeul de la croix peut rendre agréable. S. *Pierre Urſeole* Doge de *Veniſe* s'y retira pour faire penitence. On voit encore ſon tombeau ſur les formes du chœur, & ſes reliques dans une chaſſe de bois, qui eſt conſervée en une Chapelle. Pour l'Egliſe elle n'eſt ni belle ni ancienne, on ne peut y entrer que par le Cloître, ce qui fait qu'autrefois les femmes n'y avoient point d'accès, puiſqu'elles n'entroient pas dans le Cloître. Cette Abbaye eſt la plus conſiderable du Dioceſe de *Perpignan*; car les Moines jouiſſent d'environ neuf mille livres, & l'Abbé de douze mille livres. Cette Abbaye eſt réguliere & exempte. Le Roi nomme à l'Office de Grand Sacriſtain Major à Saint *Michel de Cuxan*, & à la Prévôté de *Fillols*, par droit de réſulte dans l'Evêché

Dom Ignace de Vals.

de

		Florins	Reven.
Titulaires.	de *Perpignan*. L'Abbaye de S. *Michel de Cuxan* eſt réguliere & exempte.	200.	2 000.

Saint André de Surede eſt inhabitée, & eſt unie à l'Abbaye d'*Arles*. Quelques-uns croyent que c'eſt la même Abbaye que celle de S. *André du Jau*.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

CALANE.

Calane, en Latin, *Calana*, autrefois *Dovaria*, ſeu, *Davana*. On n'en trouve point de mémoires. . . 160.

NOTRE-DAME.

M. Xaupi. Nôtre-Dame du Jau, ruïnée & inhabitée. On n'en trouve point de mémoires; & quelques-uns croyent que c'eſt la même que celle de S. *André du Jau*. *Voyez*-cideſſus.

VALBONNE.

M de Monteſquiou de Precbac. Valbonne, en Latin, *Vallis bona*, ſituée dans un fonds affreux, un peu en deçà de *Collioure*; il n'y a ni Religieux, ni lieux reguliers; & il n'y reſte que quelques pans de murailles de l'Egliſe. . . . . 50. 700.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

NOTRE-DAME D'ESPERAN.

Nôtre-Dame d'Eſperan ou d'Eſpan, en Latin, *Beata Maria de Sperano*, ſeu *Eſperano*. On n'en trouve point de mémoires.

NOTRE-DAME DE LA REALLE.

Nôtre-Dame de la Realle, en Latin, *Sancta Maria de Regali*, ſituée dans *Perpignan*. Ce n'étoit dans ſon origine qu'une Communauté de Chanoines Reguliers, qui vivoient ſous un Prieur. Elle fut enſuite érigée en Abbaye, & enfin en Collegiale. Le Prieuré de *Spira* y eſt uni, & la Menſe Abbatiale a été unie à l'Evêché de *Perpignan*. Les Re-

		Florin	Livres.
TITULAIRES.	ligieux qui ont été sécularisez, joüissent de même que l'Evêque de 3000. livres.	400.	300.

PRIEUREZ.

M. de Sardone. Corneilla, ou Corneillau, ce Prieuré a été sécularisé, & c'est maintenant une petite Collegiale. L'Eglise est fort ancienne, il n'y a aucune fenêtre dans la nef, ni dans les collateraux, mais une seulement à l'entrée, & trois dans le fond, d'environ trois pieds de hauteur, & un demi de largeur, & une dans les Chapelles de la croisée.

M. de Montesquiou de Préchac. Saint Feliou, Ce Prieuré a été sécularisé, & uni au Seminaire de *Perpignan*, après la mort de M. de *Montesquiou* de Préchac, qui en joüit.

M. Lanti. Monestir, ou Monestier del Camp. Ce Prieuré a été sécularisé.

En Roussillon, lorsque le Roi nomme quelqu'un du pays à un des Benefices consistoriaux, si celui dont il fait choix se trouve alors pourvû d'un Benefice, soit séculier, soit régulier, incompatible avec celui auquel il est nommé; ce Benefice est censé vaquant du jour de la nomination, & c'est à sa Majesté qu'il appartient d'y presenter par son droit de Resulte, *tel qu'en joüissoient les Rois d'*Espagne, *lorsqu'ils étoient maîtres de cette Province. Le Roi donne en ce dernier cas, un Brevet de présentation au Collateur ordinaire. Que si ce Présenté a un Benefice incompatible avec celui dont il est nouvellement pourvû, le Roi en use de même.*

Le Roi nomme à l'Evêché de *Perpignan*, & aux Benefices consistoriaux, qui sont situez dans ce Dioceſe, en vertu d'un Indult accordé par le Pape *Clement* XI. à Loüis le Grand, & à ses successeurs, donné au mois d'Avril de l'an 1668.

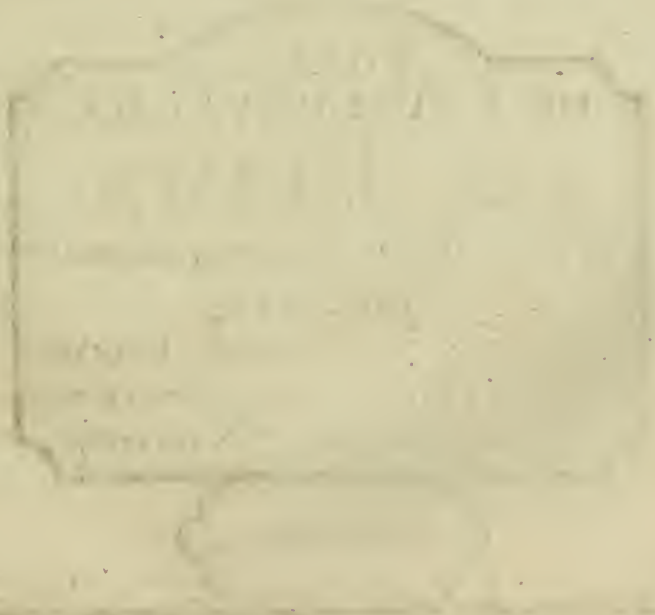

CARTE DE L'ARCHEVÊCHE. DE REIMS

et ses Suffragans qui sont

SOISSONS,
CHALONS *sur* MARNE, LAON,
SENLIS, BEAUVAIS, AMIENS,
BOULOGNE, *et* NOYON,

Echelle de 8 Lieues
1 2 3 4 5 6 7 8 Lieues

Par le Sr Gaspard Baillieul Geographe

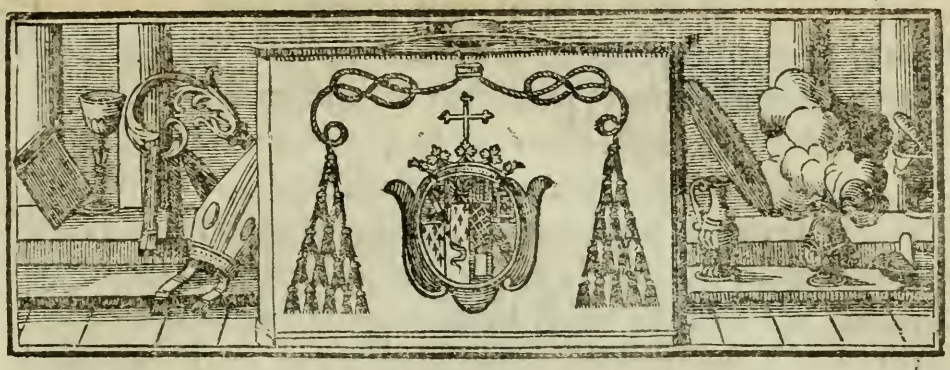

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

Titulaires. Florin. Revenu.

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

M. Armand-Jules de Rohan Guemenée, Docteur de la Sapience à Rome, Abbé du Gard. O de Cîteaux D d'Amiens & de Gorze O. de S. Benoist, D. de Metz, & Chanoine de Strasbourg.

REIMS, en Latin, *Remensis*, Ville Archiepiscopale, en Champagne, Métropole de la seconde *Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules*, sur la riviere de Vesle, entre celles de *Marne* & d'*Aisne*. Elle est située au milieu d'une belle plaine, à huit lieuës de *Rethel*, à dix de *Châlons*, à dix de *Soissons*, & à trente deux de Paris. Son circuit est de plus d'une heure de Chemin, & elle renferme quantité de belles places, de grandes ruës, des maisons fort bien bâties, & de magnifiques Eglises. Saint *Sixte* & S.

TITULAIRES. *Sinice* furent les premiers Evêques de *Reims* & de *Soiſſons* conſécutivement, parce que ces Sieges n'étoient pas encore ſéparez. S. *Donatien*, dont le corps a été tranſporté à *Bruges*, fut Evêque de la Ville, après le milieu du IV. ſiecle, après S. *Maternien*, & devant S. *Vivence*. Saint *Remy* fut fait Evêque de *Reims*, après *Bennade*. S. *Nivard* en fut fait Evêque vers l'an 649. après *Landon*, & mourut vers l'an 673. Saint *Rigobert* Evêque de *Reims*, ſous *Charles Martel*, mourut en 743. L'Egliſe de *Reims* juſqu'au Cardinal de *Mailly*, mort en 1721. a eu quatre-vingt-quinze Prelats, parmi leſquels il y en a eu pluſieurs d'une ſainteté & d'un merite extraordinaire. Elle a donné quatre Papes au Saint Siege, *Sylveſtre* II. *Urbain* II. *Adrien* IV. & *Adrien* V. Le premier en a été Archevêque, le ſecond Chanoine, le troiſiéme Archidiacre, & le dernier a eu cette même dignité, avec celle de Chancelier. Cette même Egliſe a eu douze Princes pour Archevêques, parmi leſquels il y a eu deux fils de France, *Arnoul*, fils du Roi *Lotaire*, & *Henry*, fils du Roi *Loüis le Gros*, & quatre Princes du Sang Royal, ſçavoir, *Hugues de Vermandois*, *Henry de Dreux*, *Jean* & *Robert de Courtenay*. Douze de ſes Prélats ont été ornez de la Pourpre *Romaine*, ſix Legats *à Latere*, cinq Chanceliers de *France*, & pluſieurs grands Perſonnages appellez au miniſtere, ou employez en diverſes Ambaſſades.

Florins Revenu

L'Archevêque de *Reims* eſt le premier Duc & Pair de *France*, Legat né du Saint Siege Apoſtolique, & Primat des *Gaules Belgiques*. Ses ſuffragans ſont les Evêques de *Soiſſons*, *de Châlons ſur Marne*, *de Laon*, *de Noyon*, *de Senlis*, *de Beauvais*, *d'Amiens*, *& celui de Boulogne*. Autrefois les Evêques d'*Arras*, de *Cambray*, de *Tournay* & de *Terouenne* l'étoient auſſi; mais ils en furent ſouſtraits lors de l'érection de *Cambray* en Archevêché en 1559. & en 1560. C'eſt pour dédommager l'Archevêque de *Reims* de ce démembrement, que le Roi a conſenti à l'union de

TITULAIRES. de l'Abbaye de *Saint Thierry* à l'Archevêché de *Reims*, qui a été ordonnée par une Bulle d'*Innocent XII.* du mois de Septembre de l'an 1696. L'Archevêque de *Reims* avoit autrefois de grands droits sur ses Suffragans ; mais depuis le Concordat il ne lui est resté que celui de recevoir le serment de tous ses Suffragans, qui quelque temps aprés son Sacre, sont obligez d'aller à *Reims* pour lui jurer *obedientiam & reverentiam.* Il reçoit ce Serment étant couvert, & assis dans un fauteüil, à côté de l'Autel de son Eglise ; & ses Suffragans, pendant le serment, sont debout & découverts. Florins Revers.

Les Chapitres des Cathedrales de ses Suffragans, à l'exception de celui de *Laon*, sont sujets immediatement à l'Archevêque de *Reims*, qui a droit de les visiter & de les corriger. Les appellations des jugemens de l'Official Métropolitain de *Reim*, sont portées directement au Pape.

On dit que *Louis* d'*Outremer* fit l'Archevêque de *Reims* Chancelier héréditaire de *France* ; mais que *Hugues Capet* ôta cette dignité à ses successeurs, en haine d'*Arnoul*, Archevêque de *Reims*, qui avoit ouvert les portes de cette Ville à *Charles de Lorraine* son competiteur. On dit aussi que ces Archevêques n'avoient autrefois que le Titre de Comtes ; & que ce fut *Philippe Auguste*, qui lors de son Sacre leur donna celui de Ducs, en faveur de son oncle *Guillaume de Champagne*, dit aux *Blanches-Mains*, Cardinal & Archevêque de *Reims.*

Saint Jerôme dans son Epitre à *Ageruchie*, appelle *Reims* une Ville très-puissante des *Gaules. Clovis* y fut baptisé avec les Principaux de la Nation Françoise par l'Evêque *Saint Remy*, qui l'avoit instruit dans la Religion Chrétienne. Les Rois *Mérovingiens* donnerent dans la suite de grands biens à cette Eglise ; en sorte que les Archevêques étoient Seigneurs temporels de la plus grande partie de leur Diocese. Néanmoins ils ne l'ont été de la Ville de

Reims

TABLEAUX. *Reims*, que long-temps aprés. *Louis* d'*Outremer* donna la Seigneurie & le Comté de *Reims* à l'Archevêque *Artaud*; mais ce Prelat ayant été dépoſſedé par la faction du Comte de *Vermandois*, les deſcendans de ce Comte furent Comtes de *Reims* juſqu'à *Renaud*, qui mourut ſous le Roy *Robert*: il y a des gens qui croyent que l'Archevêque acheta alors les droits des heritiers de ce Comte, ce qui néanmoins ne paroît pas établi par de bons titres; mais il eſt certain que depuis le regne de *Robert*, les Archevêques de *Reims* ont toûjours été Seigneurs de la *Cité*, ou de l'ancienne Ville, dont on voit encore les portes. La nouvelle qui eſt de bien plus grande étenduë, a été fermée de murailles dans le quatorziéme ſiecle Cet ouvrage commencé vers l'an 1321. fut achevé ſous le Roy *Jean*, avant l'an 1360. Les Rois *Louis le Jeune* & *Philippe Auguſte*, ſon fils, donnerent le Titre de Duc à l'Archevêque *Guillaume* de *Champagne*, Cardinal & frere de la Reine *Adelle*, & ils lui confirmerent le droit de Sacrer & Couronner les Rois de *France*, qui leur avoit été fortement conteſté dans ce ſiecle-là. Auſſi tous les ſucceſſeurs de *Philippe-Auguſte* ont été ſacrez à *Reims*, excepté *Henry IV.* qui fit faire cette cérémonie à *Chartres*, parce que la Ville de *Reims* étoit des plus attachée au parti de la Ligue, & que l'Archevêché étoit poſſedé par le Cardinal de *Pellevé*, un des plus envenimé ennemi de la Maiſon Royale de *France*. La céremonie du Sacre du Roi ſe fait dans l'Egliſe Métropolitaine de *Nôtre-Dame*, & l'on peut voir ſur cet article la relation de tout ce qui s'eſt fait en 1722. au Sacre de *Louis XV.* parce que je ſerois trop long en rapportant toutes ces particularitez

Florins Reven.

L'Egliſe Cathedrale dédiée à *la Vierge*, a quatre cens trente-cinq pieds de longueur, & plus de cent dix d'élevation. Elle eſt une des plus belles du Royaume, & je ne crois pas qu'il y en ait aucune qui l'égale pour la beauté des dehors. Il eſt vrai que toute cette Egliſe eſt d'une architecture entierement gothique, mais des mieux conduites

TITULAIRES. duites qu'il y ait *en France*. Les deux groſſes Tours quarrées qui ſont ſur le devant de l'Egliſe, & qui agrandiſſent fort le frontiſpice, compoſé de trois grandes portes, lui donnent beaucoup de majeſté, & forment ce fameux Portail dont on parle tant. Tout ce frontiſpice eſt chargé d'une prodigieuſe quantité de ſculptures, qui repreſentent pluſieurs ſujets de l'ancien & du nouveau Teſtament, & même de notre Hiſtoire ; mais le tout ſans ordre, & ſans aucun arrangement. La ſtatuë de *ſaint Paul* y eſt au côté droit, & celle de *ſaint Pierre* au côté gauche ; ce qui fait croire que ce dernier côté étoit autrefois le plus honorable. Au-deſſus de la principale porte, on remarque un grand vitrage en roſe, qui eſt d'une execution & d'une delicateſſe ſurprenante : tout le bâtiment eſt couvert de plomb. Les ornemens d'Egliſe ſont ici des plus magnifiques : on en voit de toute couleur & de toute eſpece ; la plus grande partie a été donnée par nos Rois. Le Treſor eſt rempli de pieces riches & curieuſes ; on y remarque ſur tout, ce que l'on appelle le pain du Sacre, le Calice du fameux *Hincmar* Archevêque de cette Ville, qui eſt le plus grand & le plus riche qui ſoit en France : les Reliquaires qu'ont donnez chacun de nos Rois ; un Livre que le Cardinal de *Lorraine* portoit ſur ſon eſtomac, comme une relique dans les Proceſſions & les ceremonies, & qui eſt en vieux caracteres Sclavons trés-bien conſervez. On doit encore remarquer dans l'Egliſe, une Cuve de pierre à l'antique, chargée de pluſieurs figures d'un excellent goût, dans laquelle on veut que *Clovis* ait été baptiſé. *Bodin* aſſure que de ſon temps il y avoit dans la Bibliotheque de cette Egliſe un ancien Livre, qui commençoit *Juliani ad Erigium Regem*, &c. & où étoit le ſerment que fit le Roy *Philippe I.* lors de ſon Sacre. Florins Reven.

L'Egliſe Cathedrale de *Reims*, & l'Archevêché ayant été brûlez dans le douziéme ſiecle, toutes les Archives furent pour lors conſumées par le feu ; mais l'abſence des Archevêques

TITULAIRES. Archevêques qui n'ont pas réſidé, & qui ont tranſporté les Titres ailleurs, n'y a guéres moins fait de tort que le feu. Les Archives du Chapitre ſont un peu mieux fournies ; mais il n'y a rien qui paſſe le douziéme ſiecle. La Bibliotheque de la Cathedrale a conſervé plus d'anciens monumens ; on y voit encore pluſieurs Manuſcrits trés anciens, entre autres un Texte des Evangiles écrit ſur du velin pourpré, & une Bible de l'Archevêque *Hincmar* dans laquelle à ces paroles de l'Epitre de ſaint Jean, *Tres ſunt qui teſtimonium dant in cœlo, Pater, Verbum, & Spiritus*: on ajoûte, *Et hi tres unum ſunt*, paroles qui n'y étoient point du temps d'Hincmar ; c'eſt pourquoi lorſqu'il cite ce paſſage, il le cite toûjours ſans cette addition. Flori. Reven.

Le Dioceſe de *Reims* eſt compoſé de quatre cens ſoixante-dix-ſept Paroiſſes, de trois cens ſoixante Annexes, de ſept Chapitres, de vingt-quatre Abbayes, de huit Hôpitaux, & de pluſieurs Convens de Religieux & de Religieuſes.

Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de neuf dignitez, de ſoixante-quatre Chanoines, & de quarante-deux Chapelains, que l'on nomme de la Congrégation ; les dignitez ſont, un Prevôt, un Doyen, un Chantre, un Grand Archidiacre, l'Archidiacre de *Champagne*, un Treſorier, un Vidame, & un Ecolâtre. Il y a neuf Doyennez Ruraux ; je paſſe le reſte ſous ſilence. Je dirai ſeulement que le Chœur de la Cathedrale eſt fort long, & au milieu eſt le grand Autel. A côté de cette Egliſe il y a un grand Cloître où eſt le Chapitre, ce qui témoigne la régularité des vieux temps. La taxe des Bulles à *Rome*, eſt de 4000 1500

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT BASLE.

M. de Rochefort d'Ailly, de S. Point. N. Saint Baſle, en latin *Sanctus Baſolus Remenſis*, dite auparavant *Virziacum*, ſituée prés le Bourg de *Verzy* en *Champagne*, à trois petites lieuës de la Ville de *Reims*, & bâtie

TITULAIRES. bâtie dans l'Hermitage de *saint Baſle*, dans la Foreſt de *Route*, *in Nemore Rigetio*, au ſeptiéme ſiecle, à quatre lieues de *Chaalons ſur Marne*, dans une ſolitude, au ſommet d'une montagne, d'où l'on a une vûë fort agréable. On conjecture qu'elle a eſté fondée par *Suanegote* femme de *Thierry*, Roy d'*Auſtraſie*, & par *Theodechilde* ſa fille : il s'y tint un Concile l'an 991. ou 992. nommé ordinairement Concile de *Reims* ; quelques Auteurs prétendent que l'Abbaye de *ſaint Baſle* fut fondée ſur la fin du ſixiéme ſiecle par *Gilles*, Archevêque de *Reims*, en faveur de *ſaint Baſole* ou *Baſle*, qui en fut le premier Abbé. On y voit les Reliques de ce Saint dans une belle Chaſſe d'argent, & une fontaine miraculeuſe qui ſert de Medecine aux Malades. On voit auſſi dans la Foreſt des arbres dont les branches deſcendant juſqu'à terre, forment naturellement un berceau, avec cela de ſingulier, qu'étant tranſportez ailleurs, ils ne font pas le même effet. L'Abbaye de *ſaint Baſle* eſt de la Congrégation de ſaint Maur.

Florin. t. 1. p. 115.

HAUT-VILLERS.

M. le Chevalier d'Orleans ; Grand Prieur de France.

Haut Villiers ou Haut-Villers, en Latin *Altum-Villare*, ſituée dans le Bourg du même nom, ſur la riviere de *Marne*, à quatre lieuës de *Reims*, vers le Midy : elle fut fondée en 662 par ſaint Nivard, Archevêque de *Reims*, qui s'y retiroit fort ſouvent, & l'a choiſit pour le lieu de ſa ſepulture. On y conſerve encore aujourd'hui, dans de très belles Chaſſes d'argent, ſes Reliques avec celles de *ſainte Heleine*, que l'on y prend pour la mere de l'Empereur *Conſtantin*. *Saint Bercaire* fut fait premier Abbé de *Haut-Villiers* ; mais il ne l'accepta qu'à condition que le Monaſtere ſeroit toûjours dans la dépendance des Evêques de *Reims*. Le Corps de *ſaint Sandoux* ou *Sendou*, ou *Syndulfe*, Preſtre Solitaire du Dioceſe de *Reims*, fut tranſporté dans l'Abbaïe de *Haut-Villiers*, qui a été fort augmentée par les Comtes de *Champagne*. Ce fut dans le Monaſtere

7 5 6. 1 0 0 6 6.

TITULAIRES. de *Haut-Villiers*, que le fameux Goteſcalque fut mis en penitence ; & il y a bien de l'apparence qu'il fut fort célebre dans ſon origine, mais dans la décadence de l'Obſervance, il étoit preſque réduit à rien ; & à peine y avoit-il de quoy entretenir un petit nombre de Religieux. Aujourd'hui les Peres de la Congregation de *ſaint Vanne* qui ont fait revivre le premier eſprit de *ſaint Benoiſt*, & de *ſaint Nivard*, par l'introduction de la réforme, l'ont remis ſur pied par leur œconomie, & il doit paſſer pour une des meilleures Abbayes du Royaume. De tous les anciens monumens, il n'y reſte qu'un texte des Evangiles, écrit en lettres d'or, & d'une beauté charmante, qui eſt du temps de l'Archevêque *Ebon* : le Calendrier eſt le même que le Pere *Fronto* a fait imprimer. Les vins que le territoire de Haut-Villiers produit ſont fort eſtimez.

Florin. Leven. 600 1000.

MOUZON.

M. Melchior de Polignac, Cardinal Prêtre, créé par le Pape Clement XI. 18. May 1712 mais reſervé *in petto*, juſqu'au 30 Janvier ſuivant, qu'il fut déclaré. Abbé de Bonport D. d'Evreux & de Regars D. de Treguier, toutes deux de l'Ordre de Cîteaux, de Mouzon & de Corbie D. d'Amiens, toutes deux de l'Ordre de S. Benoiſt, & d'Anchin D. d'Arras, O. de S Auguſtin Prieur de Mondidier en Picardie, &

Mouzon, ou Mouſon, en Latin, *Sancta Martia de Mosomio, ſeu de Mozonio, vel Moſomum, aut Moſomagus*, ſituée dans la Ville du même nom, aux extrêmitez de la *Champagne* ſur *la Meuſe*, vers les limites du Duché de *Luxembourg*, entre *Sedan* & *Stenay*, à trois lieuës de l'une & de l'autre, & à onze de *Verdun*. *Adalberon* Archevêque de *Reims*, ayant pris le Château de *Warc* ſur *Othon*, Seigneur du lieu, fit enlever l'an 971. le Corps du Martyr *ſaint Arnoul* de la Chapelle, avant que d'y mettre le feu, & le fit tranſporter à *Mouzon* qui en étoit proche ; il le mit dans l'Egliſe de *Nôtre-Dame*, où il établit des Religieux, qui ſont maintenant de la Congrégation de *ſaint Vannes* : cette Abbaye eſt fort belle, l'Egliſe faite ſur le modele de ſaint Remy de *Reims* eſt la plus belle de leur Congrégation. On y conſerve dans de belles Chaſſes les Corps de *ſaint Arnoul*, & de *ſaint Victor*. Il y a dans la Bibliotheque de *Mouſon* quelques manuſcrits, dont les principaux ſont le Pſeautier de *ſaint Jerôme*, les

Poëſies

Titulaires de la Voute sur Loire en Velay, Grand Maistre de l'Ordre Régulier & Hospitalier du saint Esprit en deça les Monts, dont le chef-lieu est à Montpellier, l'un des quarante de l'Academie Françoise, honoraire de celle des Sciences, & de celle des belles Lettres Ambassadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome, en 1706. Plénipotentiaire du Roy à Gertruydemberg, en 1710 puis à Utrecht en 1712. Maître de la Chapelle du Roy, en 173 charges, le 17 21. Octobre

Poëſies de *ſaint Avit*, & la Chronique du Monaſtere. La Ville de *Mouzon*, qui donnoit ſon nom au Pays nommé *Moſomenſis* ou *Moſomagenſi*, étoit de l'ancien patrimoine de l'Egliſe de *Reims*, à laquelle elle a toûjours appartenu juſqu'en l'an 1379 & ce ſont ſes Archevêques qui ont fondé l'Abbaye de *Nôtre-Dame de Mouzon*, la dottant des biens de leur propre Egliſe. Ces Prelats, comme le dit *du Puy*, tenoient *Mouzon noblement & en Franc-Aleu ſans reconnoiſſance d'aucun Souverain au temporel, étant ſitué ſur les marches de France, & hors du Royaume du côté de l'Empire.* *Douzy*, en Latin, *Duziacum*, en dépendoit. Les Seigneurs de *Sedan*, s'érigeant en Souverains, s'exempterent de rendre hommage, ce qu'on ne voit pas qu'ils ayent fait, qu'après que *Charles V.* Roy de *France*, eut acquis la Seigneurie de *Mouzon* le 16 Juillet 1379. ayant donné pour lors à l'Egliſe de *Reims* en échange la Châtellenie de *Vely* en *Soiſſonnois*. Les Abbez de *Mouzon* avoient part autrefois à la proprieté de *Sedan*; mais il y avoit des Seigneurs Châtelains qui étoient plus puiſſans, & qui relevoient des Archevêques de *Reims*, Seigneurs de *Mouzon*.

Florin Revenu

850. 2003.

dont il s'eſt démis en 1716 en faveur de M. l'Abbé de Bretteüil, nommé à l'Evêché de Rennes, le 17 Octobre 1723. il eſt actuellement Ambaſſadeur à Rome. Le Cardinal de Polignac eſt né le 1991

SAINT NICAISE.

Saint Nicaiſe de Reims en Latin, *ſanctus Nicaſius Remenſis*, ſituée dans la Ville de *Reims*, & fondée en 820. l'Egliſe eſt une des plus délicates & des plus belles qui ſoient en *France*; le portail & les flêches de pierre font plaiſir à voir. Le tombeau de *Jovin*, Préfet des *Gaules*, qui vivoit du temps de *Julien* l'Apoſtat, & qui fit bâtir l'Egliſe de *ſaint Agricole*, au lieu où eſt aujourd'huy celle de *ſaint Nicaiſe*, eſt un ancien monument, dont le travail & la matiere ne ſe peuvent payer. On le peut voir gravé dans l'Hiſtoire de Monſieur *Marlot*, & dans les Annales du pere *Mabillon*. Les lieux reguliers répondent aſſez à la

TITULAIRES

ſplendeur de l'Egliſe, ſur tout la Bibliotheque qui eſt excellente, mais il y a peu de manuſcrits. Le Chapitre de la ſainte Chapelle de *Paris*, jouit du revenu de la Menſe Abbatiale, & de ceux des Prieurez en dépendans, pour le dédommager de la remiſe qu'il a faite en l'année 1641. entre les mains du Roy *Louis* XIII. des droits qu'il avoit ſur tous les Archevêchez & Evêchez qui ſont à la nomination du Roy. Cette Abbaye eſt poſſedée par des Benedictins de la Congrégation de *ſaint Maur* : elle étoit taxée à . . . . . 1201 4000.

SAINT REMY.

Le Cardinal Gualterio, Commandeur des Ordres du Roy, depuis le mois de Fevrier 1724.

Saint Remy de *Reims*, en Latin, *ſanctus Remigius Remenſis*, ſituée dans la Ville de *Reims*, près l'Abbaye de *ſaint Nicaiſe:* elle fût bâtie du temps de *Charlemagne*, & donnée à des *Benedictins* par *Adalberon*, Archevêque de Reims, vers l'an 965. c'étoit auparavant une Egliſe ſervie par des Chanoines, qui avoient ſuccedé à des Clercs ou Religieux qui avoient leur Abbé ; & cette Egliſe avoit été bâtie ſur les ruines d'une Chapelle de *ſaint Chriſtophe*, où *ſaint Remy* avoit été enterré, & les Archevêques de *Reims* étoient les maîtres de cette Egliſe au temporel & au ſpirituel. L'Egliſe de l'Abbaye de *ſaint Remy* eſt venerable, non ſeulement par ſa grandeur, ſa magnificence, & par ce qu'elle a été conſacrée par le Pape *Leon* IX. mais encore parce qu'elle eſt le précieux dépôt du corps de *ſaint Remy*, qui pour avoir converti & baptiſé le Roy *Clovis*, a merité le nom de l'Apôtre de la France ; on y voit ſon tombeau derriere le grand Autel, qui eſt d'une magnificence achevée. Les douze Pairs de *France* ſont repreſentez tout au tour dans leur figure naturelle, avec leurs ſymboles, comme ils doivent paroiſtre dans les Sacres de nos Rois. Il y a des bas reliefs d'argent au-deſſus des Pairs, & au bout du tombeau on voit *ſaint Remy* qui cathechiſe *Clovis* proſterné à ſes pieds. Le corps incorruptible de Saint,

TITULAIRES. Saint, eſt dans le tombeau en une belle chaſſe d'argent, qui a ſept pieds & demy de longueur, & qui eſt large & élevée à proportion. Elle eſt très-riche, mais le travail ſurpaſſe la matiere. La ſainte Ampoule qui ſert au Sacre de nos Rois, y eſt conſervée. C'eſt une petite phiole, preſque pleine d'une liqueur congelée, rougeâtre & tirant un peu ſur le noir. Elle eſt enchaſſée dans un petit reliquaire d'or quarré, ſur lequel il y a un cryſtal épais environ d'un doigt. On la ſerre dans le tombeau de Saint *Remy*, où la porte qui le ferme eſt enrichie de diverſes pierres précieuſes, rubis, émeraudes, perles & autres de grande valeur. Un anneau donné par *François* I. y ſert de boucle pour tirer la porte. A main gauche contre le mur du chœur, eſt un grand tableau qui fait voir la céremonie du Sacre de nos Rois. Le grand Autel qui a été ſacré par le Pape *Leon* IX. eſt des plus magnifiques qu'on puiſſe voir. Le rétable eſt d'or, la table d'un marbre blanc très-précieux. Sur la table s'éleve une pyramide, où on voit le corps de S. *Gibrien*, dans une grande chaſſe de vermeil doré; & au-deſſus de cette chaſſe celle de Sainte *Ciline* mere de S. *Remy*, couverte de lames d'or; & ſur celle-cy un très-beau reliquaire, qui renferme le bras de S. *Philippe* Apôtre, en chair & en os. Une grande croix d'or, ou de vermeil doré, ornée d'un très beau filagrame & de pierres précieuſes, termine la pyramide. Il y a devant l'Autel à l'entrée du Sanctuaire un grand candelabre de cuivre d'une hauteur prodigieuſe, & d'un travail encore plus grand. C'eſt de ce candelabre dont veut parler S. *Bernard* dans ſon Apologie, lorſque reprenant la magnificence des Egliſes, il dit: *non candelabra ſed arbores.* Le chœur pavé de marbre à la moſaïque, eſt encore plus admirable. C'eſt auſſi de ce chœur dont veut parler S. *Bernard*, lorſqu'il dit qu'on n'y peut cracher, qu'on ne crache ſur le viſage d'un Ange ou d'un Saint.

Les lieux réguliers de l'Abbaye de S. *Remy*, répondent très-

Florins Reven.

TITULAIRES. très-bien à la magnificence & à la grandeur de l'Egliſe. la Bibliotheque eſt la meilleure qui ſoit dans la Ville On y trouve non ſeulement un grand nombre de Livres imprimez, très-bien choiſis & bien conditionnez; mais encore cinq à ſix cens manuſcrits, tant Grecs que Latins, très anciens, ſur toutes ſortes de matieres, la plûpart ſont écrits du tems de *Hincmar*, & donnez par ce grand Archevêque. Parmi ces manuſcrits on trouve une Lettre imprimée dans les Commentaires de *Bucherius*, avec le titre de *Philippi de ratione Paſchali*: *Bucherius* dit, que ce *Philippe* lui eſt inconnu; mais dans le manuſcrit elle a ce titre: *Incipit Epiſtola Theophili Cæſareæ Palaſtini Epiſcopi.* Dans le même manuſcrit il y a une autre Lettre, qui a pour titre: *Macrini Epiſcopi Alexandrini de ratione Paſchali.* Les Livres de *Julien* de *Tolede*, *De Comprobatione ſextæ ætatis*, ſe trouvent dans un autre manuſcrit très-ancien, ſous le nom de *Julien Pomere*. L'Abbé ou le Prieur de l'Abbaye de S. *Remy*, doivent apporter la ſainte Ampoule au Sacre des Rois. *Turpin*, Archevêque de *Reims* a été le premier Abbé de S. *Remy* vers l'an 770. Elle releve immediatement du Saint Siege. Elle vaut aux Benedictins de la Congregation de S. *Maur*, vingt mille livres de rente, & à l'Abbé trente-deux mille livres. Les Bulles étoient autrefois taxées à 5500. florins, mais maintenant elles ſont à 5282 32000

Florius Reven.

SAINT THIERRY.

Unie à l'Archeveché de Reims.

Saint Thierry, en Latin, *Fanum ſancti Theodorici in monte aureo*, ſituée dans le Bourg de S. *Thierry du Mont-d'Or*, en *Champagne*, à deux lieuës de *Reims* vers le Nord. Quelques-uns en attribuent la premiere fondation à Saint *Remy* de *Reims*, & à S. *Thierry* ſon Diſciple vers l'an 525 qui mourut vers l'an 533. On ne peut nier au moins que ce n'ait été le lieu de la retraite de ce dernier, & que ſa cellule ou ſon hermitage n'ait donné lieu depuis à la conſtruction

TITULAIRES construction du célebre Monaſtere qu'on y a bâti, & qui ſubſiſte toujours ſous ſon nom, & ſous la Regle de S. *Benoiſt*. On ne laiſſe pas de regarder avec raiſon Saint *Thierry* comme le premier Abbé de ce Monaſtere; & S. *Thiou*, ou *Theodulphe*, Diſciple de S. *Thierry*, qui en fut le troiſiéme Abbé, mourut l'an 590. Cette Abbaye de la Congregation de S. *Maur*, eſt unie à l'Archevêché de *Reims* quant à la Menſe Abbatiale depuis l'an 1696. Elle doit à nos Rois un droit de gîte, lorſqu'aprés leur Sacre ils vont à S. *Marcoul*, pour obtenir de Dieu la continuation de la grace de guérir les Ecroüellez. La taxe de Rome étoit autrefois de 700. florins, mais maintenant elle eſt à . . . . . 150. 1200.

Florins Rever.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BONNEFONTAINE.

M. Maréchal Conſeiller au Parlement de Paris.

Bonnefontaine, en Latin, *ſancta Maria de Bonofonte*. Elle eſt Fille de l'Abbaye de *Ligny*, dont elle eſt éloignée de trois lieuës. Elle eſt ſituée en *Thierache*, près *Rumigny*, à une lieuë & demie d'*Aubenton*, & à quarante de *Paris*. Elle fut fondée par les Seigneurs de *Rumigny*, qui y ont leur ſépulture en 1152. d'autres diſent 1154. Nicolas Seigneur de *Rumigny*, frere de *Clairembault* Seigneur de *Roſoy*, *Chaumont*, &c. en fut le Fondateur. Il mourut l'an 1175. le 12. May, & fut enterré dans la muraille du cloître entrant à l'Egliſe à main droite. . . . 250. 4000.

CHEERY.

Cheery, Chery, ou Chehery, en Latin, *de Caerio, vel de Chaherio, vel Cheriaco, aut Cheherio, ſeu Kaherio*, Fille de *Trois Fontaines*, & fondée le 5. des Kalendes de Novembre 1135. ou 1147. en *Champagne*, au pays d'*Argonne*, ſur la gauche de la riviere d'*Aire*, à une lieuë de *Varen-*

nes

TITULAIRES. nes, par le Chapitre de l'Egliſe de *Reims*, pour des Religieux de l'Ordre de S. *Benoiſt*, qu'il tira de la *Chalade*, & qui peu de tems après le donnerent à l'Ordre de *Citeaux*. . . . . Florins 300. Reven. 800.

ELAN.

M. Charles-François de Chaſteauneuf de Rochebonne, Abbé d'Elan & de ſaint Riquier O. de S Benoiſt, D. d'Amiens.

Elan, ou Eſlan, ou Elain, ou Elæon, en Latin, *de Elencio, ſeu Ellantium, aut Ellancium, vel Selancum*, Fille de l'Abbaye de *Lorroix*, dans le Bourg d'*Elan* en *Champagne*, dans le Duché de *Rethelois*, près la riviere de *Meuſe*, entre *Mezieres* & *Donchery*. Elle fut fondée par *Witer* Comte de *Rhetel*, le premier Aouſt 1148 & par *Hugues* Comte de *Nevers* & de *Rhetel*, qui en augmenta la fondation en 1220. L'Abbaye d'*Elan* eſt célebre par le tombeau du Bienheureux *Roger*, qui en fut le premier Abbé, & qui y eſt en grande veneration. Cette Abbaye autrefois conſiderable, comme il paroît par le Refectoire, étoit comme abandonnée, lorſque l'Abbé de *Citeaux* y mit pour Prieur un homme d'eſprit, qui l'a ſi bien rétablie, qu'aujourd'hui il y a Communauté, & elle eſt très-jolie. 200. 300.

IGNY.

M. Carles-François de Monſtiers de Merinville, Abbé d'Igny, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

Igny, en Latin, *Igniacum, ſeu Beata Maria Igimatenſis*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, ſituée dans le Bourg d'*Igny*, en *Champagne* en *Tardenois*, à cinq lieuës de *Reims* du côté de l'Occident, fondée en 1126. d'autres diſent le 4. des Ides de Mars 1127. par *Rainalde* Archevêque de *Reims*, qui la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture, auſſi bien que *Samſon* ſon ſucceſſeur. Les premiers Abbez qui l'ont gouvernée furent le Bienheureux *Humberi*, qui renonça à ſa dignité pour ſe retirer à *Clairvaux*, & dont S. *Bernard* a fait l'éloge; *Guerric*, ſi fameux par ſes pieux Sermons, qui ſont imprimez dans les œuvres de ſon maître S. *Bernard*; *Geoffroy*, qui avoit été Secretaire de ce ſaint Abbé; & *Pierre Monocule*, qui fut enſuite Abbé de *Clairvaux*

TITULAIRES. *Clairvaux*, auſſi bien que ſon prédeceſſeur. Tous les anciens lieux reguliers ſubſiſtent tous entiers. L'Egliſe & ledortoir ne ſont que l'ambriſſez. Le cloître, le réfectoire, le chapitre & le noviciat ſont voûtez. Il y a dans la Bibliotheque deux cens dix manuſcrits, les uns donnez par le Bienheureux *Samſon*, les autres preſque tous écrits du tems de la fondation. La plûpart ſont des ouvrages des Saints Peres, entre autres de *Saint Cyprien*, *S. Ambroiſe*, *S. Jerôme*, *S. Auguſtin*, *S. Gregoire*, *S. Leon*, *S. Proſper*, *Caſſiodore*, *Claudien*, *Bede*, *Raban* & *S. Bernard*. On y voit auſſi une Hiſtoire des *Normands*, & une d'*Hibernie*. . . | Florins 500. | Reven. 14000.

LAVAL-ROY.

M. le Bailly de Meſmes, Ambaſſadeur de l'Ordre de Malthe. Il a eu cette Abbaye le 17. May 1710.

Laval-Roy, ou Laval-le-Roy, ou Vaux-le-Roy, ou Valle-Roi, en *Latin*, *Vallis Regia*, ſeu *Vallis Regis*, fille de l'Abbaye d'*Igny*. Elle eſt ſituée à ſept lieuës de *Reims*, vers le Nord, & a été fondée en *Champagne* le 15. ou le 5. des Kalendes de Mars 1149. par *Jean*, Comte de *Rouci*, qui fut inhumé en ce lieu-là. Pluſieurs Seigneurs de la même Maiſon y ont eu leur ſepulture. . . | 400. | 2000

SIGNY.

M. l'Abbé d'Harcourt, le 17. Octob. 1723. & grand Vicaire de l'Egliſe de Paris.

Signy, en Latin, *Signiacum*, anciennement *Signeium*, Fille de l'Abbaye d'*Igny*, ſous *Clairvaux*, & ſituée en *Champagne*, dans le Bourg de *Signy*, dans le *Rhetelois*, à quatre lieuës de *Château Porcien*, du côté du Nord, & à cinq lieuës de *Rhetel*, ſur la riviere de *Vallie*. Elle a été fondée le 13. des Kalendes d'Avril, ou le 19. Mars 1134. par les Seigneurs du pays, à la requiſition de *S. Bernard*, qui donna enſuite ordre à *Humbert* Abbé d'*Igny* d'y mettre des Moines de ſon Monaſtere. L'Abbaye d'*Igny* qui eſt à quatre ou cinq lieuës de celle d'*Elan*, a toujours été très-illuſtre. L'Egliſe eſt un des beaux vaiſſeaux qu'on puiſſe voir. Les cloîtres ſont vaſtes, larges, voûtez & délicats; le réfectoire, la ſalle des Novices grande, & le dortoir

TITULAIRES.

	Florins	Revenu
très-beau. L'on y conserve plusieurs manuscrits, la plupart sont des Ouvrages des Peres, sur tout de S. *Augustin*. La seconde seconde de S. *Thomas*, & le reste. Il y a dans le cloître les tombeaux de trois grands Abbez, qui quitterent leurs Abbayes pour se faire Religieux à *Signy* : *Guillaume* Abbé de S. *Thierry*, *Arnoul* Abbé de S. *Nicaise*, & *Gerard* Abbé de *Florine*, dont la mémoire est en véneration à *Signy*.	800.	2000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT DENIS.

M. de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix Voyez ses Benefices à l'article de l'Archevêché d'Aix.

Saint Denis de *Reims*, en Latin, *sanctus Dionysius Remensis*, située dans la ville de *Reims*, & fondée l'an 860. par *Hincmarc* Archevêque de *Reims*. Il y a la Réforme. La taxe de *Rome* étoit autrefois de 800. florins, mais maintenant elle est de 900 9000

ESPERNAY.

M. Augustin le Pileur, ancien Evêque de Xaintes, ci devant Abbé de Bonnevaux. Il fut nommé Evêque de Xaintes en Avril 1711.

Espernay, ou Esparnay, ou Saint Martin d'Epernay, en Latin, *Sparnacum*, *Sparniacum*, seu *Sparnachium*, aut *Asprenciacum*, située dans la petite Ville du même nom, en *Champagne*, dans le *Remois*, sur la *Marne*, entre *Châlons* & *Château Thierry*, à quatre ou cinq lieuës de *Reims*. Elle a été fondée par *Thibaud*, fils aîné de *Eudes* II. Comte de *Champagne* & de *Brie* l'an 1032. & il mourut en 1080. comme on le voit par son tombeau qui est dans l'Eglise. Il y a la Réforme dans cette Abbaye. . . 33 8000.

LANDEVES.

Landeves, ou Nôtre-Dame de Lodeve, en Latin, *Nostra Domina de Landevvis*. Le Pere du Vau Chanoine de Sainte *Genevieve*, y fut nommé en 1711. Elle est située près de la riviere d'*Aisne*, sur la droite vers le Diocese de *Verdun*, à douze lieuës de *Reims*. C'étoit anciennement un Prieuré

TITULAIRES,		Flor ns	Rever.
	re dépendant du *Val des Ecoliers*; mais il fut érigé en Abbaye au commencement du siecle dernier, & unie en 1633. à la Congrégation de Sainte *Geneviéve de Paris*. L'Abbé éſt régulier.	200.	6000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BELLEVAL.

M. François de Carbonel Canſi, ancien Evêque de Limoges, Abbé de Belval & de Montebourg, O. de S. Benoiſt D. de Couſance.

Belleval, ou Belval, en Latin, *Bellavallis*, ſituée en *Champagne* dans le petit pays d'*Argonne*, à deux lieuës de la ville de *Beaumont*, du côté du Midi, à deux lieuës de *Grandpré*, & à cinquante de *Paris*. Elle a été fondée par *Adalberon* Evêque de *Verdun* l'an 1133. Il y a la réforme, & elle eſt bien bâtie. . . . . 350. 6000.

CHAUMONT.

M. Gontaut de Biron, Doyen de l'Egliſe de Paris, le 17. Octobre 1723.

Chaumont en Portien, en Latin, *de Caluomonte in Portiano*, ſituée dans le Village du même nom, dans le *Rethelois* en *Champagne*, à trois lieuës de *Château Porcien*. 80. 6000.

LA VAUDIEU.

Le P. Oudet.

La Vaudieu, Vau-Dieu, ou la Val-Dieu, en Latin, *Vallis Dei*. Elle eſt ſituée en *Champagne*, à treize lieuës de *Charleville*, entre la *Sambre* & la *Meuſe*, à l'endroit de leur Confluant. Cette Abbaye eſt élective & réguliere. 66. 6000.

LONGUAY.

M. d'Hautefort.

Longuay, en Latin, *de Longo vado*. Il y a la réforme. . . . . 150.

SEPT FONTAINES.

M. de Richome de la Borde.

Sept Fontaines, en Latin, *Septem Fontes*, ou *Septem Fontium*, ſituée en *Thieraſche*, & fondée l'an 1129 par *Helie* Seigneur de *Mezieres*, & *Ode* ſa femme, aſſez pro-

TITULAIRES. che de l'Abbaye *du Val des Ecoliers*. Les Religieux Prémontrez réformez de cette Abbaye, ont rétabli l'Egliſe & les lieux réguliers, il n'y avoit auparavant qu'un Religieux, qui à peine pouvoit y vivre. Tant il eſt vrai qu'il n'y a que la réforme qui ſoit capable de rétablir & de conſerver le temporel des Maiſons Religieuſes, comme il n'y a qu'elle qui faſſe revivre la pieté! . . | Florin | Reveu. | 300. | 2500.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

AVENAY.

Mr de Boufflers, & Mr de Boufflers ſa niece, Coadjutrice.

Avenay, en Latin, *Aveniacum*, *vel Avennacum*, *ſeu Avenæum*, ſituée dans la petite Ville du même nom, en *Champagne*, en la Vallée d'*Aure*, proche la riviere de *Marne*, entre *Eſpernay* & *Reims*, dont elle eſt éloignée de cinq lieuës, vers le Midi, & de deux de l'Abbaye de S. *Baſle*. Elle fut fondée l'an 940. par Sainte *Berthe*, femme de S. *Gombert*, & on y conſerve leurs Reliques. Sainte *Berthe* en a été la premiere Abbeſſe. Les revenus de cette Abbaye ont été augmentez depuis peu par les Comtes de *Champagne*; & comme elle eſt dans une ſolitude, elle a eu le moyen de s'étendre beaucoup. L'enclos eſt fort grand, les jardins admirables, & peut-être n'y en a-t-il pas de plus beaux dans aucunes Abbayes, ſoit d'hommes, ſoit de filles. . . . . | 20000.

SAINT PIERRE.

Mr de Roye de la Rochefoucault.

Saint Pierre de *Reims*, ou S. Pierre aux Nones, en Latin, *Sanctus Petrus Remenſis*, ſituée dans la ville de *Reims*, reconnoît Sainte *Boue* & Sainte *Dode* pour ſes Fondatrices D'autres diſent qu'elle a été fondée l'an 660. par S. *Baldric*, fils du Roi *Sigebert*. Quoiqu'il en ſoit, elle eſt très-ancienne, & le cede en magnificence à peu d'Abbayes du Royaume. Il n'y a jamais eu moins de cinquante

TITULAIRES. te Religieuſes au chœur. *Renée de Lorraine* qui a été Abbeſſe de cette Maiſon, y a donné un grand luſtre. L'Egliſe, le logis Abbatial, les cloîtres & les autres lieux qu'elle a fait bâtir, ſont des monumens qui rendront ſa mémoire immortelle à la poſterité. Elle étoit niece des Cardinaux *Charles* & *Loüis* de *Lorraine*, & fit ériger ſur leurs cœurs qui repoſent dans le chœur des Religieuſes, une colonne de marbre avec une inſcription qu'on y voit. Le cœur du Cardinal de *Guiſe* eſt aſſez proche de cette colonne, avec une inſcription, de même qu'au tombeau de la Comteſſe *Sapigny*, femme de *Jean* de *Cormicy*. . .

Florin. Reven.

10000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT ETIENNE.

Mr Gobillon, & Mr Thibergeau Coadjutrice.

Saint Etienne les Nones, en Latin, *Sanctus Stephanus Remenſis*. ſituée dans la ville de Reims depuis 1617. par échange que ces Chanoineſſes firent de leur Maiſon de *Soiſſons*, avec le Prieuré *du Val des Ecoliers*, qui étoit à *Reims*. Les Religieuſes ſont au nombre de ſoixante. L'Abbeſſe a été élective juſqu'en 1654. que *Loüis-Iſabelle d'Angennes de Ramboüillet*, fut nommée Abbeſſe par le Roi.

8000.

EVECHÉ DE SOISSONS.

M. Jean Joseph Languet de la Villeneuve de Gergy, Abbé de Coët Maloen, Ordre de Cisteaux, D. de Cornoüaille, & de S. Iust, Ordre de Prémontré, D. de Beauvais. Il a eu cette Abbaye le 17. Oct. 1723. Docteur en Theologie de la Maison de Navarre, & l'un des quarante de l'Academie Françoise.

SOISSONS, en Latin *Sueſſionenſis*, Ville Epiſcopale de la ſeconde *Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules*; autrefois de *Picardie*; mais maintenant de l'Iſle de *France*, & ſuffragant de *Reims*, dès le quatriéme ſiecle, & a la qualité de *Prototrône*. La Ville de *Soiſſons* eſt la Capitale du *Soiſſonnois*, avec titre de Comté: elle eſt éloignée de *Paris* de vingt-quatre lieuës; elle eſt belle & grande, & ſituée dans une vallée fort agréable, & traverſée du Sud-Sud-Eſt au Nord-Nord-Oüeſt par la riviere d'*Aiſne*, qui a 35. toiſes de large à l'endroit du Pont. Saint *Creſpin* & S. *Creſpinien* freres, venus de *Rome*, ont été les Apôtres de la Ville de *Soiſſons*. Ils furent martyriſez l'an 287. ou la ſuivante. Selon d'autres, S. *Sixte* eſt regardé comme le premier Evêque de la Ville de *Soiſſons*, de même que de celle *Reims*; d'autres eſtiment que ce fut S. *Sinice* ſon ſucceſſeur. Il paroît que *Soiſſons* n'étoit pas alors ſéparé de *Reims*. S. *Principe* frere aîné de S. *Remy* de *Reims*, fut Evêque de *Soiſſons* vers la fin du cinquieme ſiecle, après la mort de S. *Edibe*. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu S. *Loup*. Saint *Drauſin* fut fait Evêque de *Soiſſons* vers l'an 654. & mourut vers l'an 674. S. *Arnoul* le fut dans l'onzieme ſiecle. Lorſque ſous *Conſtantin* l'on inſtitua une ſeconde *Belgique*, *Soiſſons* fut la ſeconde de la Province après *Reims*, qui en eſt la Métropole; de ſorte que l'Evêque de *Soiſſons* par une coûtume immemoriale, a la preſſéance ſur les autres Evêques de la Province, & a le droit de ſacrer le Roi de *France* à *Reims*, au défaut de l'Archevêque; ainſi qu'il a été pratiqué, même au Sacre du Roi *Loüis* XIV. comme on avoit fait auparavant à celui de Saint *Loüis*.

Mais

TITULAIRES. Mais lorſque le Siege Métropolitain eſt vacant, la Juriſdiction eſt dévoluë au Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine; & l'Evêque de *Soiſſons* ne peut faire la ceremonie du Sacre, ni aucune fonction Eccleſiaſtique en ladite Egliſe, que ſous l'autorité, & par la permiſſion du Chapitre, ce qui a été reconnu en 1226. par *Jacques de Bazoches*, lorſqu'il fit le Sacre de *Loüis* IX. en 1271. par *Milon de Bazoches*, lorſqu'il fit celui de *Philippe le Hardi*; & en 1654. par *Simon le Gras*, lorſqu'il fit celui de *Loüis* XIV.

Florins Revenu.

Le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale dédiée à Saint *Gervais* & à Saint *Protais*, eſt un des plus célebres du Royaume. On y compte neuf Perſonnats ou dignitez, ſçavoir, un Prévôt, un Doyen, un Chantre, quatre Archidiacres, un Treſorier, un Ecolatre, cinquante-ſept Chanoines, & deux autres Chanoines à demi Prébendes, & trente-trois Chapelains. La Muſique eſt ordinairement compoſée de douze Chantres, & de huit Enfans de Chœur; de ſorte qu'en de certains jours ſolemnels, tel qu'eſt celui de la Fête des deux Patrons de l'Egliſe, dans lequel les douze Curez Cardinaux de la Ville accompagnent l'Evêque à la Meſſe, on a coûtume de voir cent trente perſonnes qui aſſiſtent ou qui ſervent au chœur. Parmi ce grand nombre d'Eccleſiaſtiques, il y en a trente-deux revêtus de chaſubles, de chapes & de dalmatiques. On compte encore dans la même Ville, & aux Faux bourgs cinq autres Chapitres Collegiaux, ſçavoir, *Saint Pierre aux Parvis*, *Nôtre-Dame des Vignes*, *Saint Loüis*, *Saint Vaaſt* & *Sainte Sophie*. Il y a vingt-ſept Abbayes dans le Dioceſe de Soiſſons, dix-ſept d'hommes, & dix de filles; & l'on compte trois cens quatre-vingt-dix ſept Paroiſſes, diviſées en cinq Doyennez Ruraux, qui ſont ceux de *Soiſſons*, *Vailli*, *Chaſteau-Thierry*, *Viviers* & *Chaſtillon-ſur-Marne*. Le revenu de l'Evêché de *Soiſſons*, qui a ſa Cenſive dans la Ville, n'étoit autrefois que d'environ

ſix

TITULAIRES

six à sept mille livres ; mais il a été augmenté de la Mense Abbatiale de l'Abbaye de *Valsery*, de l'Ordre de *Prémontré*, au même Diocese. . . . . | Flor. | even. | 240 | 2 000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CHEZY.

M. Morel, Chanoine de l'Eglise de Paris,

Chezy, en Latin, *Caziacum*, *vel Cassiacum*, *seu de Cassioco*, *aut de Caziaco*, située dans le Bourg du même nom, en Champagne, sur la gauche de la riviere de *Marne*, à deux lieuës au-dessous de *Chasteau Thierry*. Elle fut fondée l'an 1136. par *Anselme* & *Guillaume de Cayeux*, pour l'Ordre de *Prémontré*, ensuite donnée à l'Ordre de *Cîteaux*. Messieurs de *Sainte Marthe* ajoutent que cette Abbaye est Fille de *Trois Fontaines*, & ils l'appellent *Choriacum* ; mais ils se sont trompez. Le Pape *Innocent* IV. confirma les Privileges de cette Abbye l'an 1249. *Simon* qui en a été Abbé, a eu le bonheur d'être grand ami de saint *Bernard*. Il n'y a rien de remarquable dans cette Abbaye de la Congrégation de Saint *Maur*, qu'une colombe de cuivre, dans laquelle on conservoit autrefois le *Saint Sacrement*. . . . . | 2400. | 0000

SAINT CORNEILLE.

La Mense Abbatiale est unie aux Religieuses du Val de Grace à Paris,

Saint Corneille de Compiegne, en Latin, *Sanctus Cornelius*, *& Sanctus Cyprianus de Compendio*, *vel Compendium*, *vel Carolopolis*, du nom de *Charles* dit *le Chauve*, qui bâtit en ce lieu un grand Monastere ; fit venir les Reques de S. *Cyprien* de *Carthage*, qu'on avoit apportées d'*Afrique* en *France* du tems de *Charlemagne*. On ajoute que peu de tems après, l'on y transfera aussi celles du Pape S. *Corneille*, qui avoient été portées de *Rome* à l'Abbaye d'*Inde*, près d'*Aix la Chapelle*, du tems de *Loüis le Debonnaire*, & de-là à *Rhonay*, ou *Ronse* en *Flandres*. L'Abbaye

TITULAIRES. baye *de saint Corneille*, est située dans la Ville de *Compiegne*, sur le confluant de l'*Aisne* & de l'*Oise*, dans le Comté de *Senlis*, entre *Noyon*, *Senlis* & *Soissons*. *Charles le Chauve* Fondateur de cette Abbaye en 876. dans son Palais y mit cent Chanoines. Le premier Abbé fut *Hincmar*, Archevêque de *Reims*; & le dernier *Simon le Gras*, Evêque de *Soissons*. *Guillaume*, un des Abbez de *saint Corneille*, érigea huit Fiefs pour autant de Barons ou *Fiefs* qui devoient défendre cette Abbaye contre les violences des Seigneurs qui s'emparoient de ses biens. Le Roy *Louis* VII. mit des Religieux *Benedictins* dans cette Abbaye l'an 1150. & confirma l'erection des huit Baronies. Ceux qui possedoient ces Fiefs sont nommez *Octo Feodati*, dans un dénombrement de l'an 1271. *Simon le Gras* étant mort l'an 1656. le Pape *Alexandre* VII. à la priere de la Reine *Anne d'Autriche*, éteignit le titre Abbatial, & en unit la Manse à l'Abbaye Royale des Religieuses du *Val de Grace à Paris*. L'Abbaye de *saint Corneille* a l'avantage de posseder l'un des trois Suaires dont Notre Seigneur fut enveloppé après sa mort. C'est dans cette Eglise que *Louis* II. dit *le Begue*, & *Louis* V. sont enterrez. Le devant d'Autel y est d'argent, avec une grande Croix d'Or dessus, & un Crucifix d'argent sur le Jubé. Les Religieux *Benedictins* de la Congrégation de *saint Maur* occupent cette Abbaye, dont l'Eglise fut dédiée par le Pape *Jean* VIII. en 877. sous le Titre de Notre-Dame de *saint Corneille*, & du Grand *saint Crepin*. Ayant esté brûlée par les *Normands*, sous le Regne de *Charles le Simple*, il la fit rebâtir, & soûmit à sa Jurisdiction, qui est comme Episcopale, les trois Eglises Collegiales qu'il avoit fondées dans deux de ses Palais; sçavoir, celle de *saint Clement* & de *saint Maurille de Compiegne*, & de celle de sainte Vaubourg d'Attigny en *Champagne*. Ce qui lui fut confirmé par un grand nombre de Bulles & de Lettres Patentes, & par les Conciles de *Crecy*, le quatriéme de *Compiegne*, & par celui de *Bâle*.

Florin. Peven.

TITULAIRES Les Egliſes Priorales de *ſaint Pierre* & de *ſaint Nicolas le Petit*, le Monaſtere & l'Hôtel-Dieu de *ſaint Nicolas du Pont*, la Chapelle de *ſaint LaZare*, & l'Hôpital General, ne reconnoiſſent point d'autre Juriſdiction que celle de *ſaint Corneille*. Elle s'étendoit autrefois ſur toute la Ville, où l'on érigea d'abord deux Paroiſſes ; l'une pour les Bourgeois, dans l'Egliſe de *ſaint Pierre* ; & l'autre, pour les Fieffez, dans la Nef de l'Abbaye : mais les Guerres ayant obligé les Bourgeois de ſe retirer dans ſon enclos, qu'on appelle la clôture de *Charlemagne*, qui étoit pour lors bien fortifiée ; on y bâtit une nouvelle Ville, & l'Abbé *Richard* obtint en 1199. l'érection des deux Paroiſſes de *ſaint Jacques* & de *ſaint Antoine*, ſur leſquelles l'Abbaye ſe conſerva les mêmes droits qu'elle avoit ſur celle de *ſaint Germain*, qui étoit la Paroiſſe de l'ancienne Ville. Elle s'eſt auſſi conſervée juſqu'à preſent la Collation de deux Prieurez, de quatorze Chanoinies, de ſix Prebendes, de dix-ſept Chapelles, & la nomination de trente-trois Cures : la Benediction des Abbez de *ſaint Corneille*, appartenoit autrefois aux Souverains Pontifes, & ils étoient obligez de faire un voyage à *Rome*, après leur élection ; mais le Pape *Clement* III. les en diſpenſa, & leur permit de ſe faire benir par tel Evêque qu'ils jugeroient à propos : Ils portoient la Croſſe, la Mitre & l'Anneau, comme les Evêques ; officioient revêtus d'Habits Pontificaux ; conferoient la Tonſure, & les Ordres Mineurs, ils avoient un Grand Vicaire, un Official, un Penitencier, un Aumônier, un Chapelain, un Chambrier, un Chambelan, un Prevôt, & un Bailly. Le dernier office ne ſe donnoit au commencement qu'à des perſonnes de la premiere qualité, comme les Titres de l'Abbaye le prouvent par les noms de ceux qui ont eu cet Office.

Florins Revc

Outre le droit de Seigneurie & de Juſtice, que l'Abbaye de *ſaint Corneille* a dans la Ville *de Compiegne*, & ſur la riviere d'*Oyſe*, elle poſſede encore de tres-belles Terres,

Fiefs

TITULAIRES.	Fiefs & Seigneuries, dont la plûpart ont été alienées par l'injure des guerres, par la negligence des Abbez, & par l'avarice des vaſſaux ; qui, comme dit *Suger*, les uſurpoient impunément, & s'en rendoient les maîtres, au lieu de les défendre & de les conſerver à l'Abbaye, qui a eu trente-huit Abbez, dont le détail ſeroit trop long ſi je les rapportois ici : il y a la reforme en cette Abbaye, les revenus de la Manſe Abbatiale ont eſté unis à l'Abbaye du Val-de-Grace à Paris.	Florin	Revto.
		200.	2000.

SAINT CREPIN.

M. le Comte de Poitiers, Prevôt de l'Egliſe de Liege.

Saint Crépin le Grand, en Latin, *ſanctus Criſpinus major Sueſſionenſis*, ſituée dans la Ville de *Soiſſons*, ſur le tombeau des deux freres Martirs. On ignore le temps de ſa fondation ; & l'on ſait ſeulement que l'Egliſe ayant été conſumée par le feu l'an 1157. le Roy *Louis* la fit rebatir. Il y a la réforme. . . . . 1650. 5000.

SAINT MEDARD.

M. Henry-Charles-Arnaud de Pompone, Conſeiller d'Etat ordinaire, depuis le 20 Novembre 1711. & Chancelier des Ordres

Saint Medard lès-Soiſſons, ou ſaint Mard lès-Soiſſons, en Latin, *ſanctus Medardus Sueſſionenſis. Saint Medard*, Evêque de *Noyon*, étant mort en 545. le Roy *Clotaire premier*, fit tranſporter ſolemnellement ſon Corps de *Noyon* à *Soiſſons*, & le fit enterrer dans l'enclos d'une de ſes Maiſons Royales, laquelle étoit aux portes de cette Ville. Dès-lors ce Prince conçût le deſſein d'élever ſur le tombeau du Saint une Egliſe, qui ſeroit déſervie par une Communauté de Religieux.

Il commença cette Egliſe, mais étant mort l'an 561. il n'eut pas le temps de l'achever. Il y fut neanmoins inhumé, & ſon fils *Sigebert* donna la derniere perfection à cet édifice ; & le corps de *ſaint Medard* y fut transferé vers l'an 563. L'Egliſe de *ſaint Medard* eſt devenuë célebre par les Reliques de *pluſieurs ſaints* que l'on y a tranſportées ; par exemple, de *ſaint Sebaſtien* de *Rome*, de *ſaint*

		Florins	Revenu.
Titulaires.	*Godard* & de *ſaint Remy* Evêque de *Rouen*, avec la tête de *ſaint Romain*, Evêque de la même Ville. L'Empereur *Charles le Gros* donna à l'Abbaye de *ſaint Medard* de Soiſſons, la petite Ville de *Donchery*, qui étoit une Place du Domaine, & démantelée l'an 1673. & ce lieu appartenoit encore à cette Abbaye ſous la Souveraineté de l'Empire, lorſque l'Empereur ſaint Henri donna, l'an 1005. à *Bozon*, Abbé de *ſaint Medard*, le droit d'établir un marché dans la Ville de *Donchery* qu'*Henry Premier* donna à *Gozelon*, Duc de *Lorraine*. Ce Duc reçut ce don, quoiqu'il n'ignorât pas que c'étoit un bien uſurpé ſur l'Egliſe; & quoiqu'il fût vaſſal de l'Empereur, il ne laiſſa pas de faire hommage de *Donchery* au Roy; mais peu après, le remors de conſcience le prit, & il reſtitua cette Seigneurie à l'Abbé de *ſaint Medard*, qui avoit dès-lors un *Avoüé* au même lieu, dont il n'avoit pû tirer aucun ſecours, à cauſe de la puiſſance des uſurpateurs. L'Auteur de l'Hiſtoire de la Tranſlation du Corps de *ſaint Sebaſtien* à *ſaint Medard*, rapporte ceci amplement. Cette Abbaye eſt immediatement ſoumiſe au ſaint Siege.	2200	2200

ORBAIS.

M. de Montfoury.

Orbais, en Latin, *ſanctus Petrus de Arbato*, *ſeu de Orbaco*, *aut de Orbato*, ſituée dans le Bourg du même nom, en *Champagne*, aux frontieres de la *Brie*, ſur un ruiſſeau qu'on appelle *Sourmelon*, d'autres diſent *Melun*, à trois lieuës de Montmirail, à cinq ou ſix de *Château-Thierey*, & à deux de l'Abbaye de la *Charmoye*. *Saint Rieul*, que d'autres nomment *ſaint Rigule*, Archevêque de *Reims*, qui vivoit environ l'an 680. fonda cette Abbaye en 673 il y mit ſix Religieux tirez de l'Abbaye de *Rebais*, & il y fut inhumé: on voit encore dans l'Egliſe ſon tombeau, & à la porte ſa figure, où il eſt repreſenté avec une mitre ronde en pointe, comme un pain de ſucre. Il y a dans la Bibliotheque de cette Abbaye un ancien Rituel manuſcrit,

TITULAIRES. crit, qui contient les Prieres qu'on faiſoit quatre fois ſur le Prieur & ſur le Cellerier, lorſqu'on les déchargeoit de leur Office. Godeſcalque, homme illuſtre dans l'antiquité, & ſi connu des Sçavans, a été Religieux & Abbé d'*Orbais*, où les Reliques de ſaint Rieul ſont en grande véneration. . . . . 550. 7000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LONG-PONT.

M. de la Vergne de Treſſan, Premier Aumônier de M. le Duc d'Orleans, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de l'Eſpau, Ordre de Citeaux, D. du Mans, & de Banneval, Ordre de S. Benoiſt, Dioceſe de Chartres. Il a été transferé à l'Archevêché de Rouen, le 17. Octobre 1723.

Long Pont, en Latin *Longus-Pons*, ſituée à trois lieuës de *Soiſſons*, dans le Duché de *Valais*, au bord de la Foreſt de *Rez*, & fondée le trois ou le cinq des Nones de Mars 1131. par *Joſſelin*, Evêque de *Soiſſons*. Elle eſt fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, & il y a la réforme : le Monaſtere non ſeulement eſt ancien, mais l'un des plus beaux de la Réforme, & de tout l'Ordre de *Citeaux*. Tous les lieux ſont très-grands & ſpacieux, & bien voûtez. L'Egliſe a trois cens vingt-huit pieds de long, quatre-vingt-deux de large, quatre vingt-quatre d'élevation, & cent cinquante-cinq pieds dans la croizée. La ſtructure eſt admirable : On y voit le Tombeau du Bienheureux *Jean de Monmirel*, avec l'ancien habit des Religieux de *Citeaux*; celui de *Marie de Fare* ſa fille, & d'*Enguerant de Coucy* ſon petit fils. Il y a dans la Bibliotheque de *Long-Pont* grand nombre de Manuſcrits & fort beaux ; mais dont pluſieurs ont eſté tronquez par des gens trop hardis, à qui on a permis de les voir trop facilement, ſans connoître leur caractere. La plus grande partie de ces Manuſcrits ſont des Ouvrages des ſaints Peres, ſur l'Ecriture ſainte. . . . . 550. 30000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE SAINT AUGUSTIN.

SAINT CREPIN EN HAYE.

M. de Malherbe.

Saint Crepin en Haye, ou en Chaage, ou en Cage, en

TITULAIRES.		Florin	Revenu
	en Latin, *ſanctus Criſpinus in Caveâ*, ſituée dans un des Fauxbourg de *Soiſſons*, dit *M. Baillet*, & d'autres la mettent entre *Soiſſons* & la riviere d'*Aiſne*, & même ſur le bord de cette riviere. Cette Abbaye eſt reformée.	208	1500.

ESSOMMES.

M. Joubert de Château Morant.

Eſſommes, en Latin, *ſanctus Ferreolus, de Eſſommiis, de Eſſonis, ſeu de Eſſomis, aut Soſma*, ſituée ſur la *Marne* à droite à une lieuë au-deſſus de *Château-Thierry*; cette Abbaye eſt de la Congrégation réformée de *France*. 150 300 100. 1000.

SAINT JEAN DES VIGNES.

M. de Saſſenage

Saint Jean des Vignes, en Latin, *ſanctus Joannes in Vineis*, fut fondée l'an 1076. par *Hugues* Comte de *Château-Thierry*, près de *Soiſſons*; mais elle eſt à préſent dans la Ville, & c'eſt une des Abbayes des plus conſiderables du Royaume. 1250 30000.

SAINT JEAN-AUX-BOIS.

Saint Jean-aux-Bois, en Latin *ſanctus Joannes in Boſco*, les Religieux de cette Abbaye en ſont en poſſeſſion, par l'échange qu'ils ont fait de leur Maiſon de Royal-lieu, près *Compiegne*, Ordre du *Val-des-Ecoliers*: pour celle-ci, qui eſt ſituée à deux lieuës, & au milieu de la Foreſt de *Compiegne*, à une de *Pierrefont*, ſur le chemin de *Compiegne* à *Soiſſons*. Cette Abbaye fut fondée par le Roy *Louis* VII. & la Reine Adelaïs ſa mere, vers l'an 1150. pour des Religieuſes de l'Ordre de *ſaint Benoiſt*. Ces Religieuſes ont eſté transferées à *Royaulieu*, avec la permiſſion du Roy *Louis* XIII. en conſequence de l'échange qu'elles firent avec les *Chanoines* Réguliers qui étoient à Royaulieu. . . . . 600. 7000.

SAINT LEGER.

Le Pere Coras.

Saint Leger de *Soiſſons*, en Latin, *ſanctus Leodegarius Sueſſionenſis*, ſituée en la Ville de *Soiſſons*, & fondée par ſaint Gauzlin, Evêque, l'an 1129. l'Abbaye eſt Réguliere. 166. 3000.

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

CHARTREUVE.

M. de Mongault Précepteur de M. le Duc de Chartres, & l'un des quarante de l'Academie Françoise.

Chartreuve, en Latin, *Cartovorum*, située en *Champagne* sur la *Marne*, à onze lieuës de *Chasteau-Thierry*, vers le Levant. Mrs de *Sainte Marthe* disent qu'elle est de l'Ordre de Saint *Benoist*; mais sûrement elle est de celui de *Prémontré*. . . . . 300. 6000.

CLAIRE FONTAINE.

Le Pere de Fours.

Claire Fontaine, ou *Villiers-Cotterets*, ou *Villers-Cotteretz*, nom corrompu pour *Villers-col-de Rets*, en Latin, *Clarus Fons*, seu *Villarium Corresti*, située au Gouvernement de *France*, près *Crepy* en *Valois*, à seize lieuës de *Paris*, fut fondée dans le Dioceſe de *Laon*; mais elle a été transferée en celui de *Soissons* le 23. Aoust 1671. en la Ville de *Villers-Cotterets*, & unie à la Cure du même lieu. Cette Abbaye est réguliere, de même que la Cure. 170. 9 000

SAINT IVED.

M Mignot de Merille.

Saint Ived de Braine, en Latin, *sanctus Euvodius de Brená*, vel *Brennacum*, *aut Bibrax*, située dans la Ville de *Braine*, à quatre lieuës de *Soissons*, vers le Levant, sur la riviere de *Vesle*. Elle a été fondée en 1130. Les Reliques de S. *Euode*, ou S. *Ived*, Evêque de *Roüen*, y ont été transportées. . . . . 500. 6000.

LIEU RESTAURE'.

M. de Guegaud.

Lieu Restauré, en Latin, *Locus Restauratus*, située en *Champagne* près de *Crespy* en *Valois*, sur la Riviere d'*Autonne*, & fondée en 1140. . . . . 600. 3000.

VAL-SECRET.

M. Hennequin.

Val-Secret, en Latin, *Vallis Secreta*, *seu Serena*, située en

TITULAIRES.		Florins	Revenu
	en *Champagne*, à une petite lieuë de *Chesteau Thierry*, vers l'Orient d'Eté. C'est un Chef de l'Ordre de *Prémontré*, & il en est sorti plusieurs Colonies pour fonder d'autres Maisons. L'Eglise de *Chasteau Thierry* ayant été plusieurs années, une Abbaye de l'Ordre de *Prémontré*, les Moines furent transferez en 1140. en l'Abbaye de *Val-Secret*.	500.	8000.

VAL SERI.

Unie à l'Evêché de Soissons.

Val-Seri, ou Val-Sery, ou Val-Sary, en Latin, *Val Serii, aut Vallis Serena*, située en l'Isle de France, à trois lieuës de *Soissons*, au lieu appellé *Viviers*, où elle a été fondée en 1122. Elle étoit réguliere; mais le titre Abbatial a été supprimé, & la Mense unie à l'Evêché de *Soissons*. . . . . 80. 2000.

VAU-CHRESTIEN.

M. le Beque de Majainville, Chanoine de Saint Honnoré à Paris.

Vau-Chrestien, ou Val Chrestien, en Latin, *Sancta Maria Vallis Christianæ*, située en *Champagne*, sur la riviere d'*Ouvre*, à trois lieuës, d'autres disent à une de la *Fare*, en *Tardepois*, & à demi lieuë de *Coincy*. Elle fut fondée en 1134. par *Rodolphe*, Seigneur de *Cramaille*. 100. 3000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LES CHARMES.

Les Charmes, ou Charmes, en Latin, *de Charmis*, située à six lieuës de *Soissons* vers le Midi, en un pays plat, & toute seule au milieu d'une campagne, elle est très-belle. Plusieurs Ecrivains qualifient cette Maison d'Abbaye; mais ce n'est qu'un Prieuré de Filles de l'Ordre de *Fontevrault*. . . . . 6000.

MORIENVAL.

Morienval, ou Morgienval, ou Margienval, en Latin, *Morenvallis*

TITULAIRES. *Morenvallis, aut Mornevallis*, située à trois lieuës de *Verberie* en *Picardie*, vers l'Orient. Elle a été fondée par le Roi *Dagobert*. Elle étoit possedée autrefois par des *Chanoines Reguliers*, auſquels ont ſuccedé des Religieuſes de l'Ordre de S. *Benoiſt*. . . . . Florins Revenu. 5000.

NOSTRE-DAME.

Me de Fiesque. Nôtre-Dame de Soiſſons, en Latin, *Beata Maria, ſeu Noſtra Domina Sueſſionenſis*, ſituée en la Ville de Soiſſons, & fondée en 658. par *Ebroin* Maire du Palais, *Leutrade* ſa femme, & leur fils *Bouon*. Ce Miniſtre plus connu par ſes violences, que par ſa pieté, donna à la ſolicitation de *Leutrade* & de ſaint *Drauſin* Evêque de *Soiſſons*, le Palais Royal qui étoit dans cette Ville à des Religieuſes, qui avoient commencé un Monaſtere dans le Fauxbourg. *Thierry* III. *Clovis* III. & *Childebert* III. accorderent pluſieurs Privileges à cette Abbaye, qui fut achevée pour les bâtimens les plus neceſſaires l'an 661. Saint *Drauſin* y mit la Regle de Saint *Colomban*, ou de *Luxeu*, & y établit pour premiere Abbeſſe *Etherie* Religieuſe de *Jouarre*. Les corps des Martyrs S. *Crepin* & S. *Crepinien*, Apôtres de la Ville de *Soiſſons*, furent tranſportez dans l'Abbaye de *Nôtre-Dame*, au ſeizieme ſiecle, pour être garantis de la fureur des Huguenots, & on les y conſerve toujours. . . . . 50000.

SAINT REMY.

Saint Remy aux Nonains, ou ſaint Remy de *Senlis*, en Latin, *ſanctus Remigius Sylvanectenſis*. Elle a été transferée au Dioceſe de *Soiſſons*, près *Villers-Cotterets*, par le Pape *Gregoire* XV. du conſentement du Roi *Loüis* XIII. 5003.

SAINT JEAN.

Me d'Arrest de la Chauſſée d'Eu, & Coadjutrice. Saint Jean aux Bois, & maintenant Royaulieu, ou Royal-Lieu, en Latin, *ſanctus Joannes in boſco, vel in ne-*

TITULAIRES Me Grimaldi depuis le mois d'Aouſt 1722.

mere, ſituée à deux lieuës & dans la Forêt de *Guiſe*, dite de *Compiegne*, à une lieuë de *Pierre-Font*, & ſur le chemin de Compiegne à *Soiſſons*, qui en eſt éloignée de cinq lieuës, où elle a été fondée vers l'an 1150. par le Roi *Loüis* VII. & la Reine *Adelaïs* ſa mere, pour des Religieuſes de l'Ordre de *ſaint Benoiſt*. Le Roi *Loüis* XIII. permit à ces Religieuſes de faire un échange de cette Maiſon pour aller à *Royal-Lieu*, ou *Royaulieu*, à un quart de lieuë & ſur le chemin de *Paris* à *Compiegne*, qui étoit un Prieuré de l'Ordre du *Val-des-Ecoliers*, qu'occupent maintenant l'Abbeſſe & les Religieuſes de l'Abbaye de *ſaint Jean aux Bois*, appellée maintenant *Royal-Lieu*, dont les Religieux ont été transferez dans celle de la Foreſt.

Florins Reven

500

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

AMOUR-DIEU.

Me Levert de Villers.

Amour-Dieu, ou l'Amour-Dieu, en Latin, *Amor-Dei*, Fille de *Clairvaux*, ſituée en *Champagne* lès-*Troiſſy* & *Chaſtillon*, à la gauche de la riviere de *Marne*.

4000

ARGENSOLES.

Me de la Bretteche.

Argenſoles, en Latin *Argenſolium*, *aut Argenſolia*, *vel Argentea Cella*, Fille de *Clairvaux*, ſituée en *Champagne* où elle a été fondée l'an 1224. à une lieuë d'*Eſpernay*, par *Blanche* d'*Artois*, Comteſſe de *Champagne* & de *Brie*, Reine de *Navarre*, & mere de Saint *Loüis*. Elle acheta en 1220. le fonds de *Raoul*, Abbé de *Haut-Villier*, & y mit des Religieuſes en 1222. quoique le principal titre de la fondation ne ſoit datté que de l'an 1224. On voit cette Princeſſe repreſentée derriere le chœur des Religieuſes, quoiqu'elle n'y ſoit point enterrée. Elle leur donna beaucoup de Reliques, dont les châſſes ſont ornées d'inſcriptions Grecques. On y voit entre autre un petit oratoire

TITULAIRES. oraroire, qui étoit apparemment celui de cette Princeſſe. Florins Reven. 6000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

LA BARRE.

Mr Jumin de Saint Victor

La Barre, en Latin, *Barra*, ſituée au Fauxbourg de *la Barre*, à *Chaſteau Thierry* en *Brie*, ſur la riviere de *Marne*, où elle a été fondée par *Jeanne* Reine de *Navarre*, Fondatrice du College de *Navarre* à *Paris*. 6000.

Beaulieu, on n'en trouve point de Memoires.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

Nogent l'Artaud; l'Abbeſſe eſt triennale. 7000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

N. Saint Jean aux Bois, ci-devant *Royaulieu*, eſt de l'Ordre du *Val-des-Ecoliers*; comme on le peut voir ci-deſſus, à l'article des Abbayes de filles de l'Ordre de S. Benoiſt

M. Joubert du Thil. Digny-Cejard, eſt de l'Ordre de *Saint Auguſtin*. L'Abbé d'*Eſpernay* preſente au Roi, qui confirme.

Saint Maurice eſt de l'Ordre de *Saint Auguſtin*.

Rales eſt de l'Ordre de *Grandmont*.

PRIEUREZ DE FILLES.

Mr de Beaulieu. Madame de la Mothe Houdancourt Château-Thierry. Ce ſont des Hoſpitalieres.

Saint Nicolas de Compiegne. C'eſt l'Hôtel-Dieu de cette Ville.

EGLISE COLLEGIALE.

Nôtre-Dame des Vignes de Soiſſons. Le Doyenné eſt à la nomination du Roi.

EVÊCHÉ DE CHALONS SUR MARNE.

M. Nicolas-Charles de Sauxl Tavannes, Abbé de Mont-Benoist, de l'Ordre de S. Augustin, D. de Besançon & de Lieu Croissant, dit les trois Rois, Ordre de Cîteaux, au même Diocese, Docteur de Sorbonne, & ci-devant Comte de Lyon, & Grand Vicaire de Pontoise. Il a été nommé à l'Evêché de Châlons le 8. Janvier 1721.

CHALONS SUR MARNE, en Latin *Catalaunenſis*, Ville de la *ſeconde Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules*, en *Champagne*, ſur la *Marne*, qui la ſépare en deux parties. Elle eſt Epiſcopale dès le quatriéme ſiécle, ſous la Métropole de *Reims*. Sa ſituation eſt à dix lieuës de *Reims*, & à trente-ſix de *Paris*. Cette Egliſe reconnoît pour ſon premier Evêque Saint *Menge* ou *Memmie* envoyé de *Rome*. On dit que ſon ſucceſſeur ſaint *Donatien* vivoit ſous *Conſtantin*; & que S. *Domitien* ſucceſſeur de S. *Donatien*, ne vivoit qu'en 571. ce qu'il eſt bien difficile d'accorder. S. *Memie*, nommé par le vulgaire, *Menge*, a eu de célebres ſucceſſeurs, dont pluſieurs ſont reconnus pour ſaints; & entre autres, *Donatien*, *Domitien*, *Leudomir*, *Alpin*, ou *Albin*, & *Elaize* Le Chapitre de cette Cathedrale dédiée à S. *Etienne*, premier Martyr, eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Grand Archidiacre, & de ceux de *Joinville*, d'*Aſtenay*, & de *Vertu*, d'un Treſorier, d'un Sous-Chantre, & de trente Chanoines, de huit demi Prébendes, de deux Vicaires perpetuels, & de ſoixante Chapelains. Les Canonicats valent 600. livres de rente, & le Doyenné 1200. Tous ces Benefices ſont à la diſpoſition du Chapitre, à la reſerve des quatre Archidiaconez, & de la Treſorerie, qui ſont à celle de l'Evêque. Le Dioceſe eſt diviſé en neuf Doyennez Ruraux, qui contiennent trois cens quatre Paroiſſes, & quatre-vingt-treize annexes. Il a le titre de Comté-Pairie, & c'eſt la cinquiéme des anciennes Pairies de France. L'Evêque eſt Seigneur de l'ancienne *Cité*, parce que Châ-

lons

Florins. Revenu.

TITULAIRES. lons étoit autrefois un Comté particulier, que l'on a depuis uni au Comté de *Champagne*, & qui a été enfin donné à l'Evêque, qui porte l'Anneau Royal au Sacre de nos Rois. Le portail, le jubé & l'autel ont été faits de la liberalité de M. le Cardinal de *Noailles*, Archevêque de *Paris*, & pour lors Evêque de *Châlons sur Marne*. *Sary* eſt la maiſon de campagne des Evêques de cette Ville; elle n'en eſt qu'à une petite lieuë. On y va le long des grandes prairies, plantées de trois allées d'arbres; & cette maiſon eſt moins conſiderable par les bâtimens, que par la beauté des jardins & des canaux, qu'y a fait faire *Felix Vialart*, l'un des Evêques de cette Ville, mort en 1680. & qui contribua beaucoup à la réparation de l'Egliſe Cathedrale. . . . . 3000. 25000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

AURION.

M. Tamiſiers Aurion, ou Huyrion, ou Saint Martin d'Huiron, en Latin, *Sanctus Martinus de Orione, ſeu Aurione*, ſituée à une lieuë de *Vitry-le-François*, bâtie en 1078. par *Roger* troiſiéme du nom, Evêque de *Châlons*, qui y mit des Prêtres ſéculiers pour inſtruire les habitans de la campagne *Godefroy* auſſi Evêque de *Châlons*, y mit depuis un Abbé & des Religieux de S. *Benoiſt*. La Congregation de S. *Vannes* y a mis la réforme, & cette Abbaye vaut à l'Abbé 5000. livres, & aux Religieux 3500. . . 333. 5000.

MIREMONT.

M. de Megtigny. Miremont, Miraumont, ou Moiremont, en Latin, *Sanctus Calocerius de Mavomonte, ſeu de Miraumonte, aut Maurimonte, vel Morimonte*, ſituée en *Champagne*, à une lieuë & demie de *Sainte Menehould*. Elle raporte 4000. liv. aux Religieux, qui ſont de la Congregation de Saint *Vannes*, & à l'Abbé 7000. livres. . . . 600 7600.

Monſtiers

TITULAIRES.

MONSTIER-EN-DER.

Florins revenus

M. le Cardinal Otoboni, Italien.

Monſtier-en-Der, ou Moutier-en-Der, ou Montirender, ou Montier-en-Der, & par corruption, Montirendé, en Latin *Monaſterium Dervum, ſeu in Dervo, aut Dervenſe*, ſituée dans la Foreſt de *Der* en *Champagne*, ſur la petite riviere de *Voyre*, aux extrêmitez du *Perthois* & du *Vallage* ; & fondée par *ſaint Berchaire*, ou *Bercaire*, Abbé de *Hautvilliers*, au Dioceſe de Reims, aidé des liberalitez du Roy *Childeric*. *Saint Bercaire* qui mourut en 685. des bleſſures que lui avoit faites un de ſes Moines, qui étoit ſon filleul, fonda en même temps un autre Monaſtere pour des filles, à une lieuë & demie de là ſur la même riviere, qui fut nommé pour cela *Puellare Monaſterium*, vulgairement *Peulle-Montier*, mais qui ne ſubſiſte plus. Ce Saint fut le premier Abbé de *Montirendé*, & il laiſſa *Hautvilliers* à un autre, pour y venir reſider. *Montirendé*, s'appelloit dans les premiers ſiecles, *Puteoles* ou *Puyſies*. Cette Abbaye ſituée à quatre lieuës de *Saint Dizier* eſt de la Congrégation de *S. Vannes*, & la plus conſiderable de la Province par ſa Seigneurie ſur vingt-une Paroiſſes, par le nombre des Cures, & autres Benefices qui ſont à ſa collation ; & par ſon revenu qui eſt de plus de 22000. liv. pour l'Abbé, & de ſept mille livres pour les Moines. L'on voit ſur l'Autel de cette Abbaye les reliques de *ſaint Berchaire*, dans une fort belle chaſſe : ſon chef ſe conſerve dans un autre Reliquaire au Tréſor. On montre dans le même Treſor un autre Reliquaire d'environ un pied & demy en quarré, qui ſe termine en rond, plein de differentes Reliques. L'inſcription qui eſt au bas, nous apprend que le Saint en fit preſent à ſon Monaſtere. Il eſt fermé de deux tablettes d'yvoire, beaucoup plus anciennes, ſur leſquelles ſont repreſentez des anciens ſacrifices. On voit ſur la premiere un Autel, ſur lequel il y a du feu devant un Pin chargé de pommes, & devant cet

TITULAIRES. cet Autel, une femme tenant deux flambeaux ardens qu'elle tâche d'éteindre au pied de l'Autel, & au-dessus de ces figures, on lit en gros catacteres anciens *Nichomacorum*. Sur l'autre, on voit aussi un Autel sur lequel il y a du feu devant un beau chêne, chargé de glands, & devant une grande femme, qui tient d'une main une aiguiere, & de l'autre un petit vase, dont elle semble tirer quelque chose pour le mettre dans un autre vase, qu'un enfant à côté d'elle lui presente ; & au-dessus de la tablette on lit *Symmachorum*. Les deux tablettes sont si curieuses, que j'ai crû que les Antiquaires me sçauroient très-bon gré d'en parler ici. Le Cloître & le Chapitre de l'Abbaye de Montier-en-Der sont très-beaux : à côté du Chapitre, il y a un petit lieu qu'on appelle la Chapelle des Morts, parce qu'on y lave, & on y expose les Religieux après leur mort. . . . . 300. 1200.

Florins Revn.

SAINT PIERRE-AUX-MONTS.

M. l'Evêque de Vvaterfort, Irlandois. Saint Pierre aux Monts, en Latin *sanctus Petrus ad Montes* ; on ne sçait pas le temps de sa fondation, quoique des Auteurs la mettent en 1006. La tradition du païs veut que *saint Memie*, premier Evêque de *Chaalons*, ait dédié à *saint Pierre* un temple des Payens qui étoit en cet endroit. On y établit ensuite des Chanoines : & *Roger I.* Evêque de *Chaalons*, mit en leur place des Religieux de *saint Benoist*, & leur donna des biens considerables. La Congrégation de *saint Vannes* y introduisit la réforme en 1650 & cette Abbaye vaut autant aux Moines qu'à l'Abbé Les Archives sont très-belles, & en bon ordre La Bibliotheque est une des meilleures qu'on puisse voir en Province : les Livres sont en très-grand nombre, bien choisis, bien conditionnez, & rares, sans parler des Manuscrits . . . . . 1350. 16000.

SAINT SAUVEUR DES VERTUS.

M. de Valcroissant. Saint Sauveur des Vertus, en Latin, *sanctus Salvator de Virtute*

TITULAIRES. *Virtute, vel Vertuſium, aut Virtutes*, ſituée dans le Bourg du même nom, à ſix lieuës de *Chaalons*, du côté de l'Occident, on en ignore la fondation ; mais l'on ſçait que Felix de *Vialart, Evêque de Chaalons*, touché de voir qu'une Maiſon qui avoit été la retraite de pluſieurs Saints Religieux, fût toute ruinée, & n'avoit pour tout Religieux qu'un ſeul Pere *Jacobin*, que l'Abbé Commandataire y entretenoit pour celebrer la Meſſe, y introduiſit les *Benedictins* de la Congrégation de *ſaint Vannes*, qui ont relevé les ruines ; & y ont mis ſix Religieux, qui ſont l'édification du païs : & ils ont au plus autant que l'Abbé. | Florins. 300. | revenu 1500.

SAINT URBAIN.

M. Hué de Miromenil, Chanoine de Paris. Saint Urbain, en Latin, *ſanctus Urbanus*, ſituée à une lieuë de la Ville de *Joinville*, dans le Perthois, en *Champagne* : elle a été fondée par *Archambaud*, trente-troiſiéme Evêque de *Chaalons*, vers le milieu du neuviéme ſiecle, ſous le titre de *la ſainte Trinité*, qui fut changé depuis en celui de *ſaint Urbain*. *Charles le Chauve* fit de grands biens à cette Abbaye, & en eſt reconnu pour Fondateur. Cette Abbaye eſt fort belle, bien & ſolidement bâtie. L'Egliſe eſt aſſez jolie ; la Bibliotheque fournie de bons Livres, mais il n'y a rien d'ancien. On voit dans le Treſor une grande Chaſſe d'argent, qui renferme le Corps de *ſaint Urbain*. L'Abbaye de ſaint Urbain vaut 4000. livres aux Religieux de la Congrégation de *ſaint Vannes*, & 8000. l. à l'Abbé. . . . . | 1000. | 8000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CISTEAUX.

LA CHARMOYE.

Bon Noël. Charmoye, où la Charmoye, en Latin, *Charmeia, aut Carmeia, vel Carmeſa, aliàs fagetum*, fillé de *Vauclair*. en *Champagne* : elle eſt reguliere & de la réforme, & ſi tuée

		Florins	revenu
TITULAIRES	tuée à deux lieuës d'*Epernay* sur *Marne*, à autant de *Vertus*, & à trente de *Paris*. Elle fut fondée le deux des Nones de Juin l'an 1167. Le Monastere est assez joli ; & le Pere Dom *Paul Pezron*, un des plus sçavans hommes & des plus pieux de notre tems, a été un des derniers Titulaires de cette Abbaye, où l'on remarque quelques tombeaux des Seigneurs de *Conflans*.	150.	6000.

CHEMINON.

M. le Comte de Poitiers, Grand Prevôt de Liege.

Cheminon, en Latin, *Cheminio, aut Cella sancti Nicolai de Cheminio*, fille de l'Abbaye de *Trois Fontaines*, qui n'en est qu'à trois quarts de lieuës, est située en *Champagne*, entre *Vitry* & *Bar-le-Duc*. Il y a la réforme ; & elle fut fondée le treize des Kalendes de Mars 1137. Toutes les choses y sont en fort bon ordre, & il y a quelques Manuscrits assez bons. Il paroist par les monumens de ce Monastere qu'il y avoit autrefois soixante Religieux, & cent quarante Convers. . . . . | 60. | 3000.

HAUTE-FONTAINE.

Haute-Fontaine, en Latin, *Altus-Fons*, fille de l'Abbaye de *Trois Fontaines*, située dans le Bourg du même nom, dans le Chalonnois en *Champagne*, sur la gauche de la riviere de *Marne*, entre *Saint-Dizier*, dont elle est éloignée de trois lieuës, & *Azzicourt*. Elle fut fondée l'an 1136. & appellée *Haute-Fontaine* ; à cause d'une Fontaine, qui coulant d'une montagne, sur laquelle cette Abbaye est située, va se rendre dans la *Marne* : cette Abbaye est de la réforme, l'on voit dans l'Eglise deux Tombeaux des Seigneurs de *sainte Liviere*, & les Moines ont autant de revenus que l'Abbé. . . . . | Autrefois, 532 / 55. | 3000.

MONTIERS-EN-ARGONNE.

M. le Cardinal de Rohan.

Montier-en-Argonne, ou Monstiers en Argonne, en Latin, *Monasterium in Argonnâ*, fille de l'Abbaye de *Trois-*

TITULAIRES. *Fontaines*, située en *Champagne*, à trois lieuës de *sainte Menehould*, & fondée le quatre des Kalendes de Juin 1147. Cette Abbaye fut d'abord possedée par des *Chanoines Reguliers* de la Congrégation d'*Aroës:* peu de temps après sa fondation, elle se donna à l'Ordre de *Citeaux*. Il paroît par tous les lieux réguliers de cette Abbaye, qu'elle a été autrefois très-considerable, tout y reffent la grande Maison, & l'on y trouve encore quelques Manuscrits. *Henry*, Comte de *Vaudemont*, est enterré dans l'Eglise de cette Abbaye, qui rapporte 6000. liv. aux Religieux, & quinze mille livres à l'Abbé. . . . 58. 15000

toutes ses qualitez & Abbayes, peuvent se voir à l'article de Strasbourg; car elles sont en trop grand nombre pour contenir dans la colonne de l'article de Montiers en Argonne.

TROIS-FONTAINES.

Trois-Fontaines, en Latin, *Tres Fontes*, premiere fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située en *Champagne*, sur les confins du *Barrois*, & à cinq lieuës & demie de *Bar-le-Duc*, & fondée le 10. Octobre 1118. d'autres disent en 1220. par *Hugues*, Comte de *Compiegne*. Il y avoit auparavant des *Chanoines Réguliers*, qui avoient reçû leur fond de l'Abbaye de *saint Corneille de Compiegne*. *Guillaume de Champeaux*, qui avoit beni *saint Bernard*, & qui étoit son ami particulier, desirant avoir des Religieux dans son Dioceſe, n'eût pas de peine de persuader à ces Chanoines de leur abandonner la place. Les Abbez de *saint Pierre de Chaalons*, de *Cluny* & de *saint Claude*, par leurs liberalitez, augmenterent considerablement le fond; si bien qu'en peu de tems l'Abbaye devint puissante, & en état d'en fonder plusieurs autres qui sont de sa filiation. Elle est encore aujourd hui fleurissante: & il y a un assez bon nombre de Manuscrits, la plûpart sont des Saints Peres, sur tout de *saint Cyprien*, *saint Hilaire*, *saint Augustin*, *saint Leon* & *saint Gregoire*, il y a aussi un ancien Pontifical, très-beau. Le revenu de cette Abbaye est de dix mille livres, tant pour l'Abbé que pour les Moines. 10000.

M. Henry-Pons de Thiard de Bissy, Cardinal, Prêtre du Titre de saint Quirique, & de sainte Juliette, créé par le Pape Clement XI. sur la nomination du Roi Louis XIV. le 29. May 1715. Evêque de Meaux, depuis 1709. & auparavant de Toul, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé de saint Germain des Prez à Paris.

Titulaires. | Florins | Revenu

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

CHASTRICES.

M. de Caulet, Aumônier du Roy. Il y a 1500. liv. de pension pour M. de Saint Gery.

Chastrices, ou Chatrices, en Latin, *Nostra Domina de Châtriciis, vel Beata Maria de Castricis*, située en *Champagne*, à dix lieuës de *Chaalons sur Marne*, sur la riviere d'*Aisne*, à cinq ou six lieuës vers sa source, dans une solitude. Les Chanoines Reguliers de la Congrégation de France l'ont réformée & rebâtie. 100 4000.

SAINT MEMIE.

M. du Cambout, Evêque de Tarbes.

Saint Memie, ou Memmie, ou Mange, en Latin, *sanctus Memmius in sub urbio*, située dans un Fauxbourg de *Chaalons*, doit ce qu'elle a de beau aux *Chanoines Reguliers* de la Congrégation de *France*, qui jouissent de trois mille cinq cens livres, & l'Abbé de dix mille livres. 10000.

NOTRE-DAME DE VERTU.

M. d'Aubenton, le 17 Octobre 1723.

Nôtre-Dame de Vertu, en Latin, *Beata Maria de Virtute, seu de Virento*, située dans le Bourg du même nom, en *Champagne*, à six lieuës de *Chaalons*, du côté de l'Occident : elle est toute ruinée, & sans Religieux. Il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaye rapporte 3000. livres. . . . . 300 1200.

TOUSSAINTS.

M. le Maitre de Paradis, sur la démission de M. Helian, du 23 Decembre 1720, moyennant une pension de 2000 l. pour lui.

Toussaints en l'Isle de Chaalons, en Latin, *Omnes sancti Catalauni*, située dans un Isle de la riviere de *Marne*, à la Porte de la Ville de *Chaalons*, où elle a été fondée l'an 1063. par *Roger*, second du nom, Evêque de *Chaalons*, & a pris son nom de sa situation. Il y a la réforme des *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *France*, qui jouissent de deux mille cinq cens livres, & l'Abbé de six mille livres de rente. . . . . 606 6000.

TITULAIRES. orins Revenu.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

MONCEL.

Le Pere Cazelle. Moncel ou Moncets, en Latin *de Moncellis*, située en *Champagne*, assez près de *Chaalons*; on en ignore la fondation, & l'on voit dans l'Eglise un tombeau élevé, qu'on croit être de son Fondateur : elle est reguliere. 100. 4000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

ANDEZY.

Madame de Durfort de Lorge. Andezy, ou Nôtre-Dame d'Andezy; c'étoit autrefois un Prieuré dépendant de l'Abbaye de *Molême*; mais c'est aujourd'hui une Abbaye fondée en 1131. par *Simon de Bayes*, Seigneur de *Bayes*. L'Abbesse & les Religieuses ont prétendu que cette Abbaye étoit de fondation Royale; mais par Arrest contradictoire du Parlement de *Paris*, du mois de Juin de l'an 1687. les Seigneurs de *Bayes* en ont été déclarez Fondateurs. Elle vaut plus de six mille livres. 6000.

Madame de Chastenay de Saint Vincent. Lanchare, on n'en trouve point de Mémoires.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT-DIZIER.

Madame de Chesne. Saint-Dizier, ou Notre-Dame *lès-Saints-Dizier*, en Latin, *Sanctus-Desiderius*, fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située sur la Marne, près la Ville de *Saint-Dizier* en *Champagne*, aux confins du *Barrois* : elle fût fondée par les Comtes de *Champagne*, & elle est sous la direction de l'Abbé de Morimont. 3000.

SAINT JACQUES-LEZ-VITRY.

Madame de Napier. Saint Jacques lez-Vitry, en Latin, *Sanctus Jacobus de Victoriaco*

TITULAIRES.		Florins Revens
	Victoriaco, *seu Victriacensis*, fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située près la Ville de *Vitry le François*, & fondée par *Thibaud le Grand*, Comte de *Champagne*. . .	3000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

N.	Epineuse-Val, est de l'Ordre de saint Augustin, & de Congrégation du Val des Ecoliers.
Le Pere Dieu.	Les Hermites sous Vassy, est aussi du Val des Ecoliers.

EGLISE COLLEGIALE.

Nôtre-Dame de Vitry le François. Ce Chapitre est composé des Doyen, Tresorier, Chantre, sous-Chantre, & de quinze Chanoines, dont quatorze sont à la nomination du Roy, & le quinziéme à celle du Chapitre de la Cathedrale de *Chaalons*. Le revenu des dignitez est d'environ 500. liv. & celui des Canonicats, d'environ 400. liv.

EVÊCHÉ DE LAON.

M. L'Abbé de la Farre.

LAON, en Latin, *Laudunenſis*, Ville de la haute *Picardie*, à ſix lieuës de *Soiſſons*, du côté du Nord, entre cette Ville, *Reims* & *Noyon*, & à trente de *Paris*, au Gouvernement de l'Iſle de *France*, entre les rivieres d'*Oiſe* & d'*Aiſne*, à quatorze lieuës au-deſſus de leur conflant. L'Egliſe de ce lieu n'étoit autrefois qu'une Paroiſſe du Dioceſe de *Reims*, juſqu'à ce qu'en 497. *ſaint Remy* l'érigea en Evêché en faveur d'un de ſes neveux, nommé *ſaint Guenebaud*, qui fut fait le premier Evêque, vers l'an 515. & gouverna ſon Egliſe pendant cinquante ans ou environ. *Saint Gagnou*, le cinquiéme des Evêques de *Laon*, fut élû vers l'an 620. & mourut vers l'an 636. L'on prétend que ce fut *Hugues Capet*, qui fit Duc & Pair de *France Adalberon*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré *Charles* Duc de *Lorraine*, dernier Prince de la race des *Carlovingiens*; quoiqu'il en ſoit, l'Evêché eſt ſuffragant de *Reims*, & ſon Evêque eſt Duc & Pair de *France*, & au Sacre de nos Rois porte la *ſainte Ampoule*.

Il y quatre Chapitres dans la Ville, l'un de la Cathedrale, dédiée à *Notre-Dame*, eſt compoſé de cinq dignitez; qui ſont le Doyenné, le Grand Archidiaconé, l'Archidiaconé de Thierache, la Chantrerie, & la Treſorerie, & de quatre-vingt-quatre Prebendes, dont le revenu eſt d'environ 600. liv. & de cinquante Chapelles, de cent livres chacune. L'étenduë du Dioceſe de *Laon*, dans lequel on compte vingt-quatre Abbayes, eſt de quinze lieuës en longueur, & de dix en largeur: il comprend, outre les Abbayes, quatre cens ſeize Paroiſſes. L'Egliſe Cathedrale eſt magnifique, fort claire, & fort dégagée dans ſon deſſein, avec de très-beaux clochers. Elle poſſede entre

TITULAIRES. entre autres Reliques un morceau de la vraye Croix, & un voile de la sainte Vierge. Le revenu de l'Evêché de *Laon*, n'étoit pas autrefois de onze mille livres ; mais depuis que l'on y a uni la Manse Abbatiale de *saint Martin*, il est d'environ trente-cinq mille livres.

Florins	Revenu
400	15000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT JEAN DE LAON.

M. Charles Gabriel de Pestel, de Levis de Tubieres de Caylus, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Evêque d'Auxerre.

Saint Jean de Laon, en Latin, *Sanctus Joannes Laudunensis*, fut fondée au septiéme siecle en 640. par *sainte Salaberge*, veuve ; & elle en fût Abbesse, pendant qu'*Attilon* étoit Evêque de *Laon*. *Sainte Austrade*, Vierge, sa fille, fut Abbesse après elle, l'an 654. Cette Abbaye qui avoit sept Eglises, & qui contenoit plus de trois cens Religieuses, fût donnée dans la suite à des Moines *Benedictins* l'an 1129. après que par les soins de *saint Bernard*, & par l'autorité du Concile de *Troyes*, de l'an 1128. on en eût ôté les Religieuses, qui avoient perdu l'esprit de leur Regle. Il y a des Auteurs qui disent, qu'il y eût d'abord une Communauté de filles & d'hommes, mais qu'il n'y a plus que cette derniere qui subsiste.

3000	12000.

SAINT MICHEL EN THIERACHE.

M. Guy de Seve de Rochechoüart, Docteur de Sorbonne, ancien Evêque d'Arras, & le Doyen des Prelats de France.

Saint Michel en Thierache, ou saint Michel de Thierache, en Latin *sanctus Michaël in Theraſciâ*, *vel sanctus Michaël de Taraſcâ*, située dans le Bourg du même nom, en *Picardie*, sur l'*Oise*, à trois lieuës de *la Capelle*, vers l'Orient d'hyver : elle fut fondée l'an 1269. par *Petronille de Rouci*, veuve de *Raoul*, Comte de *la Vieuville*, au-dessus de *Hirson*, à deux lieuës d'*Aubenton*, près la *Champagne*.

500	3000.

SAINT NICOLAS-AUX-BOIS.

M. des Marêts

Saint Nicolas-aux-Bois, en Latin, *sanctus Nicolaus in Boſco*, *aliàs de Saltu*, située entre *la Terre* & *Laon*, en la Forêt

		Florins	Reven
TITULAIRES.	Foreſt de *Coucy*, à deux lieuës de *Crepy* en *Laonnois*.	80.	18000.

SAINT NICOLAS.

M. de Bailly. Saint Nicolas des Prez, ou Saint Nicolas de Ribemont, en Latin, *Sanctus Nicolaus de Pratis, alias de Ribodi monte*, ſituée à la porte du Bourg de *Ribemont* en *Picardie*, près de la riviere d'*Oiſe*, entre la *Fere* & *Guiſe*, à quatre lieuës de *Crecy* ſur *Serre*, & à pareille diſtance de *Saint Quentin*, du côté de l'Orient, dans des marais. Cette Abbaye a été fondée l'an 1083. par *Anſelme* Comte de *Ribemont*, au nom de la *Sainte Vierge*, & de *S. Nicolas*. *Philippe I.* Roi de *France*, confirma ſa fondation. Les guerres l'avoient fort endommagée, mais les Religieux de la Congregation de S. *Maur*, y ayant mis la réforme, l'ont fait réparer; en ſorte qu'elle eſt aujourd'hui en fort bon état. . . 200. 8000.

NOSTRE-DAME.

N. Nôtre-Dame de Nogent, ou Nogent ſous Coucy, en Latin, *Noſtra Domina de Nogento, vel Sancta Maria de Nogento, aut Beata Maria de Nogeato, ſeu Nogentum*, ſituée en *Picardie* ſur la petite riviere de *Delette*, à quatre lieuës de *Laon*, & à pareille diſtance de *Soiſſons*, & à deux lieuës & demie de l'Abbaye de *Prémontré*. Elle a été appellée *Nogent ſous Coucy*, à cauſe qu'elle eſt au-deſſous du Bourg de ce nom, qui n'en eſt qu'à demie lieuë vers le Midi.

L'on tient que c'étoit anciennement un Temple de *Druides*, dédié à la *Vierge*, qui devoit enfanter, *Virgini paritura*; & comme ce lieu devint célebre par les miracles que Dieu y operoit, on le donna à des Religieux pour le deſſervir; & dès l'an 1104. Saint *Godefroy* qui fut fait Evêque d'*Amiens*, en étoit le neuviéme Abbé. *Les Sires de Coucy* ont leurs tombeaux dans l'Egliſe de cette Abbaye, où il y en a beaucoup d'enterrez. . . . 66. 7000.

SAINT

Titulaires.		Florins	Reven.

SAINT VINCENT.

Le Comte de Louveſtein. Saint Vincent de Laon, en Latin, *Sanctus Vincentius Laudunenſis*, ſituée près de la Ville de *Laon*. L'on rapporte ſa fondation à *Brunehaut*, femme de *Sigebert*, Roi d'*Auſtraſie*. Il y a la réforme. *Anſelme* Abbé de S. *Vincent* de *Laon*, fut créé premier Evêque de *Tournay* en 1148. 1000, 15000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BOHERIES.

Boheries, ou Bohars, en Latin, *Sancta Maria de Boëriis, ſeu de Bocheriis, anteà ſpinetum, Boherium, ſeu Boheria*, Fille de l'Abbaye de *Foigny*, ſituée en *Picardie*, ſur la riviere d'*Oiſe*, une lieuë au-deſſus de *Guiſe*. Elle a été fondée le 3. des Kalendes de Septembre 1141. en *Thierache*, commencée au territoire de *Maquigny*, puis transferée où elle eſt près de *Guiſe*. Cette Abbaye ayant été fort endommagée pendant les guerres, que le Traité de *Riſwick* a terminées, parce qu'elle étoit expoſée aux courſes de la garniſon de *Cambray*, a été rebâtie par les ſoins des Religieux qui la poſſedent. . . . . 80. 6000.

M de Seve, Docteur en Theologie, & Evêque d'Arras depuis le 3. Aouſt 1721. Il avoit été nommé Coadjuteur le 11. Décembre 1719.

SAINT ETIENNE.

Saint Etienne des Cornes, ou de Cornu, en Latin, *Sanctus Stephanus de Cornu*. On n'en trouve point de mémoires. . . . . 67. 5000.

FOIGNY.

M. le Cardinal de Rohan. Foigny, ou Fugny, ou Foiny, (mal-nommée Faucigny, dans le Poüillé de *France* de l'édition de 1671.) en Latin, *de Fuſtiniaco, aut Fuſneio, vel Fuſniacum*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, ſituée en *Picardie*, dans le *Thierache*, ſur la riviere d'*Aube*, à deux lieuës de *Vervins*, dans une vallee

		Florins	Revenu.
TITULAIRES.	entourée de bois du côté de l'Orient. Cette Abbaye fut fondée par *Barthelemy* Evêque de *Laon*, qui la donna à Saint *Bernard* l'an 1121.	600.	12000.

VAUCLAIR.

Dom Parvilliers. Vauclair, ou Vaucler, en Latin, *Vallis Clara*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située à trois lieuës de *Laon*, vers le Couchant d'Hyver; & fondée le 10. des Kalendes de Janvier 1134. par *Barthelemy* Evêque de *Laon*; d'autres disent par un Comte de *Roucy*. L'obſervance y eſt réguliere & fort étroite. . . . . 300. 8000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BUCILLY.

Le Pere François Humbert. Bucilly, en Latin, *Bucilium*, ſituée dans le *Thierache*, ſur la riviere d'*Aubenton*, à deux lieuës de la Ville de ce nom, vers le Couchant d'Eté, & à quarante-deux lieuës de Paris. Elle a été poſſedée autrefois, ſelon quelques Auteurs, par des Filles de l'Ordre du *Val-des-Ecoliers*. Elle a eu pour Fondateurs *Elbert* Comte de *Vermandois*, & *Gertrude* ſa femme. Cette Abbaye eſt réformée & en regle. . . . . 500. 11000.

CLAIRE-FONTAINE.

Le Pere de Fours. Claire-Fontaine étoit autrefois du Dioceſe de *Laon*; mais cette Abbaye eſt maintenant du Dioceſe de *Soiſſons*, comme on le peut voir dans l'article des Abbayes de ce Dioceſe. . . . . .

CUISSY.

Le Pere Dio... Cuiſſy, en Latin, *de Cuſſiaco, ſeu Cuſſiacenſis*, ſituée à trois lieuës de *Laon*, vers le Sud; & fondée par un de ſes Evêques l'an 1117. Elle eſt réformée, réguliere, & la troiſiéme Fille de l'Ordre. . . . . 730. 8000.

Saint

TITULAIRES. Flori Revec.

SAINT MARTIN.

M. de Saint Albin, Archevêque de Cambray. Le Pere Charles-Antoine de la Salle, en est le Coadjuteur, parce qu'elle doit retourner en regie.

Saint Martin de *Laon*, en Latin, *Sanctus Martinus Laudunensis*. C'est la premiere Pairie de l'Ordre, & elle fut fondée l'an 1124. On assure que le bras de S. *Laurent* Martyr, y est tout entier. Cette Abbaye a été possedée en Commande par feu M. de *Clermont* Evêque de *Laon*; mais on lui donna quelques années avant sa mort un Coadjuteur Regulier, en sorte qu'elle est en régle. M. de *Saint Albin* Evêque de *Laon*, & depuis Archevêque de *Cambray*, est Abbé de S. *Martin* de *Laon*, pendant sa vie seulement; car après sa mort cette Abbaye doit retourner en regle; & le Pere *Charles-Antoine de la Salle*, Prieur de ladite Abbaye, qui avoit été nommé à la Coadjutorerie par *Loüis* XIV. en est toujours Coadjuteur. . . . 1500. 1500.

PRE'MONTRE'.

M. Claude-Honoré Lucas de Muyn, Abbé & Chef General de cet Ordre.

Prémontré, en Latin, *Sanctus Joannes-Baptista Præmonstratensis, seu Præmonstratum*, située à quatre lieuës de *Soissons*, à trois de *Laon*, & une lieuë avant dans la Foresť *de Coucy*, dans un vallon qui a donné le nom à l'Abbaye. Ce lieu étoit fort desert au commencement du douziéme siecle. Il ne s'y trouvoit que quelques restes d'une chapelle abandonnée par les Religieux de S. *Vincent de Laon*, qui étoient les maîtres du fond. Saint *Norbert*, *Allemand*, choisit ce lieu pour en faire le centre des Maisons de son Ordre par les liberalitez de l'Evêque *Barthelemy*, qui s'en accommoda l'an 1120. d'autres disent en 1119. en sa faveur avec l'Abbé & les Moines de Saint *Vincent*. Saint *Norbert* ayant été fait Archevêque de *Magdebourg* en *Allemagne*, fit établir en sa place son Disciple *Hugues*, Abbé de Prémontré, & Superieur General de l'Ordre. Cette Abbaye est de très-difficile accès, à cause des mauvais chemins entre des étangs, & on ne la peut voir qu'on ne soit à la porte. Elle occupe toute la profondeur du vallon, par-

TITULAIRES. cequ'elle eſt fort grande & fort vaſte, avec tous les logemens convenables à une Abbaye chef d'Ordre. On y voit voit une grande cour de bâtimens de pierres de taille, deſtinez pour les Religieux des Nations étrangeres, qui viennent aux Chapitres generaux, que l'on y tient, avec des inſcriptions qui marquent les noms de celles qui les doivent occuper. La Bibliotheque eſt grande & très bien fournie de Livres. Entre les ſaintes Reliques que l'on honore dans cette Abbaye, il y a de la *Vraye Croix*, & du crâne de Saint *Auguſtin*. L'habit des Religieux *Premontrés* eſt une robe blanche, avec un ſurpelis ſous un manteau blanc. Leur Inſtitut fut confirmé par le Pape *Calixte* II. qui leur donne le titre de *Libres Chanoines Reguliers*. Leur Abbé, ſelon leur Regle, ne pouvoit porter ni mitre ni gands. Tous les Abbez qui ſont de cet Ordre, ou leurs Députez, ſont obligez de s'aſſembler dans les tems marquez à *Prémontré*, pour conferer de leurs affaires. Si quelqu'un refuſe d'y venir, les autres peuvent lui impoſer une penitence, dont le Pape ſeul peut le relever. Tout le monde convient que ſaint *Norbert* eſt le Fondateur de cette Abbaye; mais on ne convient pas de celui qui donna le fond ſur lequel elle eſt bâtie. Une Charte en attribuë la donation à *Barthelemy* Evêque de *Laon*; mais ſaint *Bernard* aſſure que c'eſt lui, dans une Lettre qu'il écrit à *Hugues*. *Locus Præmonſtrati in quo degitis, noſter fuit, & noſtro munere habuiſtis.* Cette Abbaye eſt réguliere, élective & Chef de l'Ordre de *Prémontré*, & dépend immediatement du Saint Siege. . . . . 2250 45000.

Florins Reven.

TENAILLES.

Thenailles, en Latin, *Thenalia*, *aut Thenolia*, *ſeu Thenolium*, ſituée dans le Bourg du même nom, en *Picardie*, dans le *Thierache*, près de la petite ville de *Vervins*, fut fondée l'an 1129. par *Barthelemy de Vir*, autrefois de *Roucy*, Evêque de *Laon*. . . . . 300. 3000.

ABBAYE

TITULAIRES. | Florins | Reven

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LA FERTE'.

Me de Roye Roucy-la Rochefoucault.

La Ferté-ſur-Oyſe, en Latin, *Firmitas ſuper Aiſiam, vel Iſaram.* On n'en trouve point de mémoires. . . 0000.

ORIGNY.

Me de Grillet Briſſac; & Me de Rohan-Soubiſe Coadjutrice.

Origny, en Latin, *Origniacum, vel Auriniacum ad Oeſiam.* ſituée dans le Bourg du méme nom, en *Thierache*, dans la *Haute-Picardie.* au-deſſous de la Ville de *Ribemont*, à trois lieuës de *Saint Quentin.* au Levant d'Hyver, ſur la riviere d'*Oyſe.* Elle a été fondée avant l'an 800. pour des Moines, auſquels ont ſuccedé des Religieuſes dès le tems de *Charles le Chauve.* Il y a en cette Abbaye grande devotion aux Reliques de ſainte *Benoiſte* Vierge, noble Dame Romaine, qui verſa ſon ſang en ce lieu-là, pour la défenſe de la foi Chrétienne. Le Chapitre compoſé de douze Chanoines, qui ſont à la nomination de l'Abbeſſe & de la Communauté, eſt pour le ſervice de l'Autel. 12000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

MONTREUIL.

Me Hertault de Beaufort

Montreüil-les-Dames, ou la Sainte Face, en Latin, *Monaſteriolum*, & par corruption, *Monaſterolium*, Fille de l'Abbaye de Clairvaux, & fondée en 1136. à deux lieuës d'*Aveſnes*, & une de la *Chapelle*, ſur les confins du *Thierache* & du *Hainault*, par *Barthelemy* Evêque de *Laon*, & depuis transferée au bas & près de la Ville de *Laon*, en une Leproſerie de S. *Lazare.* L'on y conſerve avec beaucoup de pieté & une grande dévotion, le voile de ſainte *Veronique*, où s'imprima la ſainte face du *Sauveur*, qu'elle

TITULAIRES qu'elle lui presenta pour l'essuyer, lorsqu'il portoit la croix au Calvaire, & que le Pape *Urbain* IV. auparavant appellé *Jacques Pantaleon*, natif de la Ville de *Troyes* en *Champagne*, & Archidiacre de *Laon*, envoya à sa sœur Abbesse de cette Maison, comme sa Lettre en fait foi, en date du 3. Juillet 1249. L'original de cette sainte *Face* fut apporté, selon la tradition, de *Jerusalem* à *Rome*, où il est encore. Celle-ci n'en est qu'une copie. Au haut de cette image il y a des deux côtez ces Lettres *I C X C* qui signifient *Jesus-Christ*. Au bas du cadre, dans lequel elle est enchassée, on voit une inscription, qui dans ces derniers tems a donné de l'exercice aux Sçavans. Le Pere *Mabillon* l'a rapportée dans un de ses Ouvrages, & a avoüé avec la sincerité qui lui étoit si naturelle, que les caracteres lui en étoient inconnus. Il croyoit cependant y voir le mot *Abrasax*, dont les *Basilidiens* se servoient sur les *Talismans*, ou sur les *Philacteres*. Un Ecrivain fameux par sa vaste érudition, & par la nouveauté & le brillant de ses Systêmes, ayant examiné cette inscription en 1707. crut que c'étoit un *vers spondaïque Grec*; & dix ans après un *vers Grec hexametre*. Un Carme Déchaussé, appellé le Pere *Honoré de Sainte Marie*, donna une Dissertation sur *la sainte Face*, dans le second tome de ses Réflexions, sur les Regles de la Critique; & prétendit que cette inscription étoit *Sclavone*, & non pas *Grecque*. Il appuya son sentiment de l'autorité de plusieurs *Moscovites* de consideration, qu'il avoit consultez, mais leur autorité ne fut pas suffisante. L'on eut pour ce Religieux toute la hauteur, qu'inspirent ordinairement le grand sçavoir; & certaines professions. On le traita de Critique importun, à qui les *Moscovites* en avoient fait accroire, & comme un bon homme que ces étrangers étoient convenus de duper. Nous serions peut-être encore dans l'incertitude, si le *Czar* ne fut venu à *Paris*. Le Pere *Honoré de sainte Marie*, pria M. le Maréchal de *Tessé*, d'obtenir du Prince

Florin revenus

Florins Reven.

TITULAIRES. Prince *Kourakin*, de donner un coup d'œil sur l'Image de la *sainte Face*, & qu'il voulût bien examiner si les caracteres qui sont au-dessous de ladite Image étoient *Sclavons*, & ce qu'ils signifioient. Ce Prince qui sçait le François aussi parfaitement que sa langue naturelle, répondit par écrit qu'ils signifioient *le portrait du Sauveur ou du Seigneur, imprimé sur le mouchoir, bandeau ou couvre-chef de la Véronique.* Cette explication est entierement conforme à celle que les autres *Moscovites* avoient donné au Pere *Honoré*, à qui un Religieux de S. *Basile*, qui servoit d'Aumônier aux Princes *Narisquins*, pendant qu'ils étoient à *Paris*, avoit déja dit, qu'il y avoit dans l'inscription *Obraz gospoden naoubrous*, termes qui signifioient, *Imago Domini in linteo.* Ces témoignages ont dissipé les ténebres que l'art d'imaginer avec facilité & l'érudition avoient répanduës sur cette inscription; & l'on ne peut plus raisonnablement douter, qu'elle ne soit *Sclavone.* J'ai crû que ce petit trait d'Histoire feroit plaisir aux Lecteurs de l'article de l'Abbaye de Montreüil-les-Dames. . . 20000.

SAUVOIR.

Me de Sainte Colombe. Sauvoir sous Laon, en Latin, *Salvamentum, seu Salvatorium*, Fille de l'Abbaye de *Foigny.* Elle a été premierement fondée le 25. Novembre l'an 1239. par *Anselme* Evêque de *Laon*, au lieu de *Bricom* ou *Bricomville*, appellé *Sauvoir* par cet Evêque, dotée ensuite par la Dame *Agathe* de *Chery*, femme d'*Hervic*, Seigneur de *Buzancy*; & enfin à cause de la mauvaise situation du lieu, transferée dans un autre appellé *la Ramée*, près de *Laon*, où elle a toujours retenu le nom de *Sauvoir.* Les Abbesse & Religieuses de cette Maison l'avoient acquis de *Soibert* Citoyen de *Laon*, du consentement de *Garnier* Evêque, du Chapitre de Saint *Pierre* au marché de *Laon*, & du Curé de *Vaux*, dans la Paroisse duquel est cette Abbaye. . . . . 6000.

PRIEUREZ

PRIEUREZ D'HOMMES.

M. Lescot en 1719 Saint Gobert, est de l'Ordre de Saint *Benoist.*

Uni aux Minimes de ce lieu. Saint Nicolas de Cordelas, ou aux Hirondelles, est de l'Ordre de S. *Augustin du Val-des-Ecoliers.*

N. Viay ou Biay, est de l'Ordre de *Grandmont.*

TITULAIRES.

Florin Levenus

EVÊCHÉ DE SENLIS.

M. François Firmin Trudaine, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de Theulley, Ordre de Citeaux, Dioc. de Langres,

SENLIS, en Latin, *Silvanectenſis*, petite Ville de la ſeconde *Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules*, dans l'Iſle de *France*, Capitale du *Valois*, ſur la riviere de *Nonnette*, à deux lieuës ſur la gauche de celle de *l'Oize*, à dix de Paris, à deux de *Chantilly*, à huit de *Compiegne*, & à neuf de *Beauvais*, dans un lieu fort agréable. *Gregoire de Tours* dit qu'elle eſt fort ancienne; car *Regulus* ou Saint *Rieule* qui vint dans les *Gaules* avec Saint *Denis*, fut le premier Evêque de *Senlis*, vers le milieu du troiſiéme ſiecle. On n'a pas de mémoires aſſez ſûrs pour déterminer ici le nombre des ſucceſſeurs de ce ſaint Evêque, juſqu'à M. *Trudaine*, qui occupe aujourd'hui ce ſiege Epiſcopal. Parmi ces Evêques il y en a trois qui ſe ſont rendus recommandables par leurs dignitez. *Urſus* ou *Urſion*, qui fut Chancelier de *France* en 1090. ſous le regne de *Philippe* I. *Guerin* natif de Pont-Sainte-Maixance, & Chevalier de l'Ordre de *Saint Jean de Jeruſalem*, fut auſſi Chancelier de *France*, ſous le regne de *Philippe Auguſte*. Les Hiſtoires de ſon ſiecle lui donnent la principale gloire de la journée de *Bouvines*, où il rangea l'armée du Roi en bataille, en qualité de Lieutenant General; mais étant alors nommé à l'Evêché de *Senlis*, il ſe retira dans l'Oratoire du Roi, où il fut en prieres pendant tout le tems du combat. Il fut revêtu de la dignité de Chancelier juſqu'au regne de S. *Loüis*. Enfin le troiſiéme des Evêques de *Senlis*, qui a fait honneur à ſon Egliſe, & à la *France*, eſt le Cardinal de *la Rochefoucault*, Grand Aumônier de *France*, & chef des Conſeils du Roi *Loüis* XIII. *Saint Frambourd* Solitaire au *Maine*, a été mis au rang des Patrons de la Ville de *Senlis*, depuis que ſon corps y fut transporté.

TITULAIRES. On le garde dans l'Egliſe Collegiale de ſon nom. L'Evêché de *Senlis*, ſous la Métropole de *Reims*, n'a que ſoixante & dix-ſept Paroiſſes, quarante-quatre Chapelles, trois Abbayes, neuf Prieurez, & dix-neuf Maladeries, dans ſept lieuës de longueur. S. *Rieule* fonda l'Egliſe Cathedrale en l'honneur de *Nôtre-Dame*. Le clocher de cette Egliſe eſt un des plus hauts de *France*, & ſurpaſſe en hauteur toutes les plus hautes montagnes du pays, on le voit de ſept à huit lieuës de loin. Le portail qui eſt à l'aiſle droite de cette Egliſe eſt eſtimé des curieux, à cauſe d'un grand nombre de figures dont il eſt orné depuis le haut juſqu'en bas, qui font un aſſez bel aſpect dans la place. Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de trois dignitez, de Doyen, Chantre, & Archidiacre, de vingt-quatre Canonicats, de ſix demi Prébendes, & de deux Grands Chapelains. Le Chapitre a le Privilege de *Garde-Gardienne* & de *Committimus* par Lettres Patentes du mois de Janvier de l'an 1550. régiſtrées au Parlement le 20. de Mai 1560. *Mont-l'Evêque* eſt la maiſon de plaiſance des Evêques de *Senlis*. C'eſt un petit Château aſſez joli, qui a vûë ſur trois grands étangs. . . . . 1257. 20000.

Florin Reven

ABBAYE D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHASLIS.

M. le Comte de Clermont, Prince du Sang. Je ne mets point ici ſes autres Abbayes. Il y a 1500. liv. de penſion ſur l'Abbaye de Châlis, pour M. l'Abbé de Fortia.

Chaſlis, ou Charlis, ou Chaalis, ou Charly, ou Challis, ou Chailly, en Latin, *Caroli-Locus, ſeu Carli-Locus, aut Karoli-locus*, ſituée dans le Bourg du même nom, en l'Iſle de *France*, à deux lieuës de *Senlis*, entre *Louvre en Pariſis* & *Nanteüil*, & à neuf de *Paris*. Elle eſt de la filiation de *Pontigny*, & fut fondée en 1136. par *Loüis le Gros*, dans un terrain donné par *Guillaume de Senlis*, *Seigneur de Chantilly*, & Grand Bouteiller de *France*. *Loüis le Jeune*, confirma en 1138. tout ce que *Loüis le Gros* ſon pere avoit fait pour cette Abbaye, qui eſt bien bâtie. L'Abbaye de *Châlis* doit donner tous les ans au Chapitre de

Titulaires.		Florins	Revenu
	de *S. Pierre de Gerberoy*, ſept cens onze mines de Bled, pinte de *Paris*, & huit cens vingt-neuf mines & demie d'Avoine, pinte, chopine & demiſetier de *Paris*, ſuivant la réduction de la meſure de *Gerberoy* à celle de *Beauvais*, faite en 1654. par Arreſt du Grand Conſeil.	266.	25000.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

LA VICTOIRE.

M. du Mouſtier, Prieur d'Huriel. Il y a 3000. liv. de penſion ſur la Victoire, pour M. le Chevalier de Dampierre.

Victoire ou la Victoire, en Latin, *Beatâ Maria de Victoriâ*, ſituée en l'Iſle de *France*, à une lieuë de *Senlis*, du côté de l'Orient, ſur la riviere de *Nonnette*: elle fut fondée en 1222. par le Roy *Philippe Auguſte*, en memoire de la bataille de *Bouvine*, qu'il gagna en 1214. ſur l'Empereur *Othon IV.* Ce fut en cette Abbaye que *Louis XI. Edouard IV.* conclurent une paix que l'on appelloit alors *une Paix heureuſe*, parcequ'elle avoit été faite dans un temps difficile, où la *France* n'étoit pas en état de s'attirer aucun ennemi nouveau. L'Abbaye de *la Victoire*, n'a point reçû la reforme: & elle eſt de *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *ſaint Victor de Paris*. . . 88. 8000.

SAINT VINCENT.

M. de Fouville.

Saint Vincent de Senlis, en Latin, *ſanctus Vincentius Silvanectenſis*, ſituée dans la Ville de *Senlis*, eſt fondée en 1067. Charles Faure, Religieux de cette Abbaye, y introduiſit la reforme vers l'an 1620. & cette reforme ſe répandit enſuite dans *ſainte Genevieve*, aujourd'hui Chef d'Ordre, & dans pluſieurs autres Maiſons.

L'Abbaye de *ſaint Vincent* eſt bien bâtie à la moderne. Les Religieux y élevent un grand nombre de Penſionnaires dans la pieté & dans les Lettres. . . 90 7000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LE PARC AUX DAMES.

Me de Rouxel Grancey.

Le Parc aux Dames, ou Parc, ou Parc-Bouillé, en

TITULAIRES

Latin, *Parcus Dominarum*, fille de l'Abbaye de *Clervaux*, située dans le *Vallois*, à une lieuë de la Ville de *Crepy*, vers le Midy : elle fut fondée l'an 1205. par *Eleonore* Dame de *Valois*. . . . . .

PRIEUREZ D'HOMMES.

SAINT MAURICE.

M. Baucalis de Puynes, Doyen, Chanoine, Grand Vicaire & Official de Senlis

Saint Maurice de Senlis, Prieuré Conventuel de l'Ordre de *saint Augustin*, ci-devant électif & confirmatif, par l'Abbé de *saint Maurice* d'*Agaune*, Diocese de *Syon* en *Vallais*. Le Roy y nomme. . . .

EGLISES COLLEGIALES.

SAINT FRANBAULD.

Saint Frambauld, ou Frambourg, dans la Ville de *Senlis*, érigée en *sainte Chapelle*, dont la Tresorerie par cette érection a été réünie au Chapitre, composé d'un Doyen, d'un Chantre, & de dix Chanoines, qui ont environ trois cens livres de revenu chacun.

Saint Aubin de Crepy en Valois : il y a Prevôté, & six Prebendes, auſquelles le Duc de *Valois* presente au Roy.

La Chapelle de saint Prothais.

TITULAIRES. Florin. Reven.

EVÊCHÉ DE BEAUVAIS.

M. François Honorat-Antoine de Beauvillier Saint Aignan, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris,

BEAUVAIS, en Latin, *Belvacenſis*, Ville de la *ſeconde Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules*, en *Picardie*, juſqu'au ſeiziéme ſiecle, & maintenant dans l'Iſle de *France*, à ſeize lieuës de *Paris* & de *Rouën*, au quarante-neuviéme degré, quarante-cinq minutes de latitude, & au vingt-trois & dix minutes de longitude, ſur la gauche de la petite riviere de *Tairin* ou *Terin*, à ſix lieuës ou environ de *Gournay*, *de Giſors*, *de Chaumont*, *de Clermont*, *de Mondidier*, *de Breteuil*, & *de Gerberoy* ; c'eſt la Capitale du *Beauvoiſis*, & Evêché dès l'an 284. L'Evêque eſt ſuffragant de *Reims*, & a la qualité de Comte & Pair, depuis que le Comté de *Beauvais* fut uni à l'Evêché, en l'an 996. par *Roger*, fils du Comte de *Blois*, & Evêque de *Beauvais*. Ce *Roger* avoit eu le Comté de *Sancerre* en *Berry*, pour ſa part dans la ſucceſſion de ſon pere ; & celui de *Beauvais* étoit échû à *Eudes* ſon frere. Ils firent un échange ; & *Roger* ne fût pas plûtôt en poſſeſſion de celui de *Beauvais*, qu'il en fit preſent à ſon Egliſe, avec la permiſſion du *Roy Robert*. *Saint Lucien* a été le premier Evêque de *Beauvais*, & l'on compte depuis lui juſqu'à M. de *Saint Aignan*, qui en eſt aujourd'hui Evêque, quatre-vingt-dix Prelats : Ils portent au Sacre du Roy le Manteau Royal ; & nous liſons dans l'Hiſtoire, qu'en 1179. au Sacre de *Philippes Auguſte*, l'Evêque de *Beauvais*, ſuivant l'attribution de ſa Pairie, y porta le Manteau Royal. Parmi les Evêques de *Beauvais*, l'on en trouve deux, qui par leur auguſte naiſſance, ont fait beaucoup d'honneur à cette Egliſe : Le premier, eſt *Henri* de *France*, fils du Roy *Louis le Gros*, & frere du Roy *Louis VII.* il étoit

Evêque

TITULAIRES. Evêque de *Beauvais* en 1148. & fut enſuite Archevêque de *Reims*. L'autre eſt *Philippe* de *Dreux*, petit fils de *Louis le Gros*, & neveu de *Henry* de *France*, dont je viens de parler. *Philippe* étoit Evêque en 1175. *Simon de Clermont*, qui fut Regent du Royaume ſous trois de nos Rois ; *Jean de Dormans*, Cardinal & Chancelier *de France*, & *Charles de Bourbon*, ont été Evêques de *Beauvais*, & ont autant édifié leur Dioceſe, qu'*Odet de Coligny*, Cardinal de *Châtillon*, auſſi Evêque de *Beauvais*, ſcandaliſa tous les Catholiques, en ſe laiſſant entraîner par les erreurs de *Calvin* en 1561. *Louis de Villers*, dont on montre le buſte au naturel, & le dernier Evêque élû par le Chapitre ; étoit, dit-on, ſi ſaint, que lorſqu'il fut élû, le peuple l'enleva, & le porta au Siege Epiſcopal. M. de *Buzanval*, Evêque de *Beauvais*, étoit le Pere des Pauvres ; & on aſſure que durant ſa vie, il a donné plus de ſix cens ſoixante mille livres à ſon Seminaire. L'Evêché de *Beauvais*, s'étend ſur quatre cens quarante-deux Paroiſſes, douze Chapitres, & quatorze Abbayes. Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de ſix dignitez, & de quarante-deux Canonicats. Les dignitez ſont, le Doyenné, l'Archidiaconé de *Beauvais*, la Chantrerie, la Treſorerie : il y a parmi les Chanoines, le Chancelier & le Penitencier, à quoi il faut joindre ſix demi Prebendez, quatre Marguilliers, & d'autres Chapelains & Chantres. Tous ces Benefices ſont conferez par l'Evêque, à l'exception du Doyen qui eſt élû par le Chapitre. La Tréſorerie valoit ſix mille livres de rente, mais depuis quelque tems elle eſt unie en partie au Seminaire, & l'autre au Chapitre. *S. Pierre*, eſt l'Egliſe Cathedrale : le chœur qui fut commencé dès l'an 391. eſt une piece admirable, tant pour ſa hauteur de cent quarante-ſept pieds, & ſa largeur, que pour le dégagement de ſon travail, la belle ordonnance de ſa voûte, & des dehors. Il a dix pilliers de chaque côté dans ſa longueur, avec des Chapelles tout

Florins Revenu.

à

TITULAIRES à l'entour. Le pavé du Sanctuaire, qui eſt très-vaſte, eſt tout de marbre. La Tribune ou Jubé qui ſépare le Chœur d'avec la Nef, en eſt toute incruſtée & enrichie de quatorze colonnes, & autres accompagnemens auſſi de marbre, avec de grandes figures & des tableaux aux deux Autels, qui ſont aux côtez de la porte du Chœur; mais il y manque une Nef, dont on n'a encore bâti que deux travées; & par un malheur que l'on n'a pû reparer juſqu'à preſent la magnifique pyramide du milieu, ayant écroulé, cette Egliſe eſt demeurée ſans tours & ſans clochers d'apparence. Ses groſſes cloches ſont dans une eſpece de baſſe tour, bâtie environ à quinze pas de ſon portail. L'on dit *Chœur de Beauvais & Nef d'Amiens.* La Cathedrale de *Beauvais* eſt fournie d'une quantité extraordinaire des plus belles Chappes du Royaume, ſoit pour la beauté, la qualité, & la richeſſe des étoffes, ſoit par la délicateſſe, & la varieté des portraits de ſoye, d'or & d'argent, travaillez à l'aiguille. Il y a des anciennes Chaſubles toutes rondes, qui ſervent ſeulement le jour du Jeudy-Saint, à la Benediction du ſaint Crême, & le Vendredy Saint. Son Treſor renferme un grand nombre de précieuſes reliques; & l'on voit à ſon Autel les Chaſſes de S. *Germer*, *de ſaint Evroul*, & de *ſaint Juſt.* Dans la Bibliotheque de cette Egliſe, on conſerve un grand nombre de Livres, & de Manuſcrits tres-anciens, entre-autres, un Texte des Evangiles, en Lettres *Merovingiennes*: un Ouvrage de *ſaint Auguſtin*, écrit du tems du Roy *Lothaire*: des Collections de Conciles, & de Décretales: pluſieurs Ouvrages des Saints Peres: des Sacramentaires, & de fort belles Bibles. Outre la Bibliotheque des Manuſcrits, il y a celle des Livres imprimez, qu'*Auguſtin Potier*, Evêque de *Beauvais*, donna à ſa Cathedrale. *Bodin*, dans ſa République, dit, que de ſon temps il y avoit dans la Bibliotheque de cette Egliſe un ancien Livre, qui contenoit la Formule du ſerment que

FLORINS REREN.

le

TITULAIRES. le Roy Philippe I. fit lors de son Sacre, & que cette Formule étoit differente de celle d'aujourd'hui. Comme les Peres *Martene* & *Durand*, qui nous ont donné en 1717 leur voyage litteraire, ne parlent point de cette curieuse piece, il y a apparence qu'elle n'y est plus. Ces deux Sçavans ne l'auroient pas passé sous silence ; car elle étoit bien aussi importante & aussi *Litteraire* que le *Cure-dent* de l'Empereur *Charles-Quint*, qu'ils ont vû à *Besançon*.

Les Evêques de *Beauvais*, sont Comtes & Pairs de *France*, comme je l'ai déja dit ; & de plus, *Chastelains* de *Beauvais*, & Vidâmes de *Gerberoy* ; & en cette qualité la Justice de cette petite Ville, à cinq lieuës de *Beauvais*, leur appartient, à l'exception du vingt-huit Juin ; ce jour-là, depuis midy jusqu'au soir du lendemain, elle est dévoluë tous les ans au Chapitre de saint Pierre de *Gerberoy*. Le Lecteur ne sera peut être pas fâché que je lui donne ici en passant un petit trait historique, sur le mot de *Vidâme*. Dès le Regne du Roy *Robert*, la Ville de *Gerberoy* avoit un Seigneur nommé *Fulco* : ces Seigneurs de *Gerberoy* prirent cent ans après le titre de *Vice-Dominus* ou de *Vidâme*, parce qu'ils tenoient leur Château & Seigneurie comme Vassaux de l'Evêque de *Beauvais*, qui étoit leur Seigneur Suzerain. Les *Vice Domini* ou *Vidâmes*, étoient des Officiers établis par les Evêques, pour administrer & pour défendre les biens de l'Eglise ; & on choisit des Chevaliers ou Seigneurs puissans, qui se rendirent hereditaires ; & les Evêques leur donnerent en Fief de grandes Terres. Tels sont les *Vidâmes d'Amiens*, de *Laon*, de *Chartres*, du *Mans*, de *Chaalons* & de *Meaux* ; pour les *Vidâmes* de *Roüen*, ils ont pris le nom de la Terre & Seigneurie d'*Esneval*, qui leur a été donnée en Fief. Les Vidâmes de *Gerberoy*, n'ont jamais eû aucune fonction en l'administration des biens de l'Evêque, Comte de *Beauvais*. La race masculine de ces Seigneurs *Vidâmes de Gerberoy*, ayant fini sur la fin du douziéme siecle, l'Evêque *Philippe de*

Dreux

Florin. Reven.

TITULAIRES. *Dreux* réünit *Gerberoy* à ſon Evêché & Comté. *Clemence de Gerberoy*, fille de *Guillaume*, & niece de *Pierre*, dernier *Vidâme*, prétendit heriter de ſon oncle, & troubla avec ſon mari *Anguerand de Crevecœur*, l'Evêque *Philippe*, qui néanmoins ſe maintint en poſſeſſion. Ce different fut aſſoupi l'an 1240. par une tranſaction paſſée entre l'Evêque *Robert de Creſſonſac*, & *Jean de Crevecœur*, fils d'Anguerand & de *Clemence de Gerberoy*. Depuis ce temps-là, les Evêques de *Beauvais* ont joüi paiſiblement du *Vidâmé* de *Gerberoy*, & ont pris le titre de *Vidâme*, quoiqu'il ſoit au-deſſous d'eux, puiſqu'il eſt propre à leur Vaſſal ou Officier. Le Dioceſe de *Beauvais* eſt limité par la riviere d'*Epte*, & par le *Vexin François* au Midi, dit autrement Grand Vicariat de *Pontoiſe*, qui le ſépare du Dioceſe de *Rouën* au Couchant ; celui de *Senlis* le borne du côté du *Pariſis*, au Levant ; & ceux de *Noyon* & d'*Amiens*, du côté de la *Picardie*, au Nord. *Breſle* eſt la maiſon de Campagne de l'Evêque de *Beauvais*, qui eſt Seigneur de ce lieu, appellé *Villa Epiſcopi*, dans une Charte du Roi Robert, de l'an 1016. cependant il n'en eſt point parlé dans la déclaration des biens de l'évêché, faite en 1150. L'Evêque de *Beauvais* en eſt Seigneur temporel & ſpirituel ; & en qualité de Comte de *Beauvais*, il eſt le premier des Comtes Pairs Eccleſiaſtiques. Il rend une juſtice particuliere dans ſon Palais, qui a un fort grand jardin, où l'on va, après avoir paſſé de ſon Château pardeſſus un pont, qui eſt ſur les foſſez de la Ville. 4600. 500080

Florins Revenu.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BRETEUIL.

M. d'Aſpremont. Breteuil, en Latin, *ſancta Maria de Bretholio*, *ſeu de Bertholio*, *aut Britolium*, ſituée dans le Bourg du même nom, ſur les limites de *Picardie*, à ſept lieuës d'*Amiens*, ſur le chemin de cette Ville à Paris, & entre *Mondidier*, *Crevecœur* & *Conti*, au-deſſous des ſources d'un ruiſſeau

TITULAIRES. qui forme un étang, d'où sort une petite riviere. Cette Abbaye, sous le titre de *Notre-Dame de Breteuil*, a été fondée en 1030. & est de la Congrégation de *saint Maur*, depuis l'an 1645 & c'est la quatre-vingtiéme Abbaye unie à cette Congrégation. Sept Prieurez & vingt-huit Cures dépendent de *Breteuil*. Les Normands l'ayant ruinez, elle fut rétablie par le Comte *Gilduin* ou *Hilduin*, qui obtint du Pape *Leon* IX. la confirmation de son revenu l'an 1050. L'Eglise fut consacrée le 25. de May 1165. par *Barthelemy*, Evêque de *Beauvais*. Le Réfectoire de l'Abbaye de *Breteuil* est fort beau; & une partie des Reliques de *S. Constantien*, Solitaire du *Maine*, fut transportée dans l'Eglise dans l'onziéme siécle. Ces Reliques sont fameuses pour la guérison des Insensez. . . . . Florin. Revenu. 600. 15000.

SAINT GERMER DE FLAIX.

M. Scipion Jerôme Begon Docteur de la Maison de Sorbonne, & Evêque de Toul, où il a été nommé le 8. Janvier 1721.

Saint Germer de Flaix, Flaix, ou saint Germer en Flix, en Latin, *sanctus Geremarus de Flaviaco, seu de Flaxaco, aut de Flaïaco, aut Flagiaco, vel sanctus Germanus de Fleio*, située dans le Bourg du même nom, à onze lieuës de *Rouen*, à cinq de *Beauvais*, du côté de l'Occident, à deux de *Gerberoy*, à une de *Gournay* en *Bray*, & à demi lieuë de *Vardes*, & de la riviere d'*Epte*, en un païs bas & marécageux. Plusieurs Auteurs mettent la fondation de cette Abbaye en differens temps, les uns en 660. les autres en 650. & les derniers en 654. mais ce ne peut pas être la premiere date; car *S. Germer*, né à *Wardes*, fonda premierement le Monastere de l'*Isle*, sur les confins du Dioceſe de *Beauvais*, près de la riviere d'*Epte*; puis celui de *Flayx*, dont il fut Abbé, & où il mourut l'an 658. son corps a été transporté dans la Cathedrale de la Ville, au dixiéme siecle. Ce Saint fonda l'Abbaye de Flaix dans un lieu appellé *Flaviac* ou *Flaix*: les *Benedictins* de la Congrégation de *saint Maur* y sont entrez en 1647. & c'est la quatre-vingt-quatriéme Maison qui lui est unie. L'Eglise de cette Abbaye

Abbaye eſt faite en Croix, a douze piliers de chaque côté dans ſa longueur, & un Corridor qui regne tout à l'entour. La Chapelle de la Vierge, bâtie hors d'œuvre derriere le Chœur, eſt une des plus belles du Royaume, & éclairée par quinze grandes croiſées de vitres. Elle a ſept pilliers de chaque côté, & les dehors ſont fort magnifiques. Le Cloître, l'Hôtellerie, & la Maiſon Abbatiale, ſont des bâtimens neufs, grands & très-commodes. Les Jardins en ſont magnifiques & bien ordonnez, avec un Etang dans l'enceinte. Les Religieux tiennent College, où l'on éleve par charité un certain nombre de pauvres Gentilhommes, auſquels l'on enſeigne les Humanitez & la Rhetorique. *Saint Germer* a été le premier Abbé de *Flayx*; *ſaint Gerard*, le troiſiéme; *ſaint Benigne*, le quatriéme, & elle a eu pluſieurs Abbez d'une grande ſainteté. Un peu au-deſſous de ce lieu-là, eſt une Chapelle de *ſaint Jean*. . . . . Florin Reyer. 100. 1000.

SAINT LUCIEN.

M. Jacques Benigne Boſſuet Evêque de Troyes.

Saint Lucien, en Latin, *ſanctus Lucianus propè Belvacum*, ſituée aux-deſſus & près de *Beauvais*, ſur le *Terrain*, petite riviere qui paſſe en partie dans la Ville, & à ſeize lieuës de *Paris*. Il y a beaucoup d'apparence que cette Abbaye a été fondée & bâtie par le Roi *Childebert*; car dans l'énoncé d'anciennes Chartes, il eſt marqué que ce Roi avoit donné Bulles à cette Abbaye. Dans une Charte de *Chilperic III.* il eſt parlé de l'Abbé d'*Euroul*, qui avoit ſoin de l'Egliſe de *ſaint Pierre* & de *ſaint Lucien*; & l'on trouve que cette Abbaye a été rebâtie l'an 586. par *Chilperic* II. Elle appartient aux *Benedictins* de la Congrégation de S. *Maur*. Leur Egliſe bâtie en croix, eſt vaſte & belle, avec un large corridor, qui regne tout à l'entour. Elle a quinze piliers de chaque côté, avec des chapelles autour du chœur, & quatre bonnes cloches fonduës en 1703. montées dans une des deux tours, que l'on venoit d'élever

		Florins	Reven.
Titulaires	sur son grand portail. Le corps de *saint Lucien* Apôtre & Patron du pays, qui est dans une très-belle chasse, au haut du grand Autel, attire beaucoup de monde qui vient l'honorer en cette Eglise, dans le Tresor de laquelle on conserve grand nombre d'autres Reliques très-précieuses & très anciennes. La Maison des Religieux, bâtie à neuf, est en bon air, & d'un dessein magnifique, & l'on voit dans leur Eglise le tombeau du Cardinal *Cholet*.	3000.	20000.

SAINT SYMPHORIEN.

M du Troncq

Saint Symphorien, en Latin, *sanctus Symphorianus propè Beluacum*, située près de *Beauvais*, fut fondée l'an 1035. par *Druon* Evêque de *Beauvais*. Elle étoit autrefois occupée par de *Grands Benedictins*, mais ce sont maintenant des Peres de la Mission qui la possedent. L'Eglise est petite, mais ils ont élevé sur la croupe de la montagne de grands bâtimens pour le Seminaire Episcopal qu'ils gouvernent. La terrasse de leur jardin domine de fort près la Ville de *Beauvais*, qui commence au pied de cette montagne, assez escarpée; & l'on peut dire que les bâtimens des trois Abbayes ci-dessus marquées, joints aux édifices des grandes Eglises de *Beauvais*, en donnent une idée fort avantageuse, quand on en approche. La Mense Monachale de l'Abbaye de *saint Symphorien*, est unie au Seminaire de *Beauvais*; & l'Abbé joüit de quatre mille livres de rente. . . . . 451. 4000.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEAUPRE'.

M de Courtalvert de Pezé, en 1721.

Beaupré, en Latin, *Bellus Pratus*, Fille de l'Abbaye d'*Ourcamp*, ou d'*Orcamp*, & située sur la riviere de *Tarrain*, à quatre lieuës par de-là *Beauvais*, & à vingt de *Paris*. Elle fut fondée le 15. Janvier 1135. par *Manassez de Milli*, dont on voit le tombeau & l'épitaphe dans le cloître. Dans le même lieu l'on voit l'épitaphe de *Raoul*

de

TITULAIRES. *de Mouchi*, Sire de *Moyen-mont*, qui mourut au mois de Mai 1270. & celle de *Jean de Conti*, Sire de *Belleuſe*, qui mourut en *Arragon*. Dans l'Egliſe devant l'Autel de *ſaint Bernard*, ſont celles de *Guillaume de Crevecœur* Evêque de *Couſtance*, qui mourut le 20. d'Avril 1407. Celle de *Jean de Crevecœur*, mort au mois de Septembre 1402. & celle de *Marie de Saveuſe* ſa femme. Je paſſe pluſieurs épitaphes de perſonnes illuſtres qui ont été enterrées à *Beaupré*, & qui font voir que cette Abbaye étoit autrefois conſiderable. C'eſt l'idée que nous en donne le beau & grand réfectoire, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, le dortoir & la grange, qui eſt des plus grandes & des plus belles qu'on puiſſe voir. Il y avoit autrefois beaucoup de manuſcrits dans cette Abbaye, mais il n'y en a plus que deux ou trois, où ſont quelques Ouvrages de *ſaint Ephrem*. Il y a dans le Cartulaire de cette Abbaye, une choſe ſi ſinguliere, que je crois faire plaiſir au Lecteur, de la raporter ici. C'eſt une Sentence renduë contre un Taureau qui avoit tué *Lucas du Pont* âgé de 15. ans, ſerviteur de *Jean Boullet* Cenſier de l'Abbaye, avec toutes les informations faites contre cet Homicide. Par cette Sentence le Taureau eſt condamné à être pendu aux fourches patibulaires de la Seigneurie de *Caurroy*, juſques à mort incluſivement, à cauſe de la déteſtation du crime. (Ce ſont toujours les termes de la Sentence, qui eſt trop longue pour la raporter ici. Et ledit Taureau ſera confiſqué aux Seigneurs. Toutes les informations & procedures du procès ſont au Monaſtere de *Beaupré*. 700. 15000.

Florins. Revenu.

FROIDMONT.

M Charles Joachim Colbert de Croiſſy, Docteur de Sorbonne & Evêque de Montpellier.

Froidmont, Frémont ou Froidemont, en latin *Frigidus Mons*, fille de l'Abbaye d'*Orcamp*, ſituée dans le *Beauvoiſis*, ſur la riviere de *Tera*, à trois lieuës de *Beauvais*, & fondée le 28 de Janvier de l'an 1134. par *Lancelin*, & *Manaſſés de Bulles*, & *Alix* leur mere. Cette Abbaye

Titulaires. baye eſt une des plus regulieres des Maiſons de la Commune Obſervance de l'Ordre de *Cîteaux*. Il y a dans la Bibliotheque dont les vîtres ſont très-belles, quelques manuſcrits; les principaux ſont les vies de *ſaint Bernard, de ſaint Pierre de Tarentaiſe, de ſaint Thomas de Cantorbery, des Peres du déſert* & la Chronique d'*Helinand* Religieux de *Froidmont*, & Poëte *François*, qui mourut ſous le Regne de *Philippe Auguſte*, l'an 1223. On voit devant le Chapitre la tombe de *Claude de Baſe* dernier Abbé Regulier. Comme il n'avoit pas eſté élû par les Religieux, ils refuſerent de le recevoir, & lui dirent, *nolumus te, quia non te elegimus*; & il leur répondit, *non vos me elegiſtis, ſed ego elegi vos.* Il fut un fort bon Abbé, & ſes armes qu'on voit par tout, marquent qu'il a beaucoup travaillé pour ſon Monaſtere. Il n'y a que quatre cens ans qu'il y avoit encore à *Froidmont* cinquante Religieux de Chœur & cent Convers. Ces Convers faiſoient la richeſſe des Maiſons, ils en faiſoient valoir les biens avec un profit ſi notable, que dans une ſeule année environ 1230. à *Froidmont* ils vendirent juſqu'à ſept mille toiſons de brebis. Les anciens Statuts de cette Abbaye ſont dans les Archives, & l'on prétend que *Ceſar* a campé à un quart de lieuë de l'Abbaye, ſur une petite élevation, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. . . . . 133 9000.

Florin. Revenu.

LANNOY.

M. de Favanſcourt. Lannoy ou Aulnay, en latin *Lanneium ſeu Brioſtellum, aut Alnetum vel Brioſtelium* ſituée dans le village du même nom dans le *Beauvoiſis* ſur le petit *Terain*, à cinq lieuës de la Ville de *Beauvais*, du côté du Nord, & à une lieuë de l'Abbaye de *Beaupré*. *Lannoy* eſt fille de l'Abbaye de *Beaubec*, & fut fondée le premier Decembre 1137. par *Jean* Seigneur de *Roncheroles*, dont on voit le Tombeau dans la croiſée de l'Egliſe; l'on y voit auſſi celui de pluſieurs autres perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, tels

TITULAIRES. tels que *Raoul de Preaux* Chevalier & Sire de *Rayneval*, mort au mois de Decembre 1285. *Pierre* Vicomte de *Poix* decedé l'an 1283. *Robert* fils du précedent ; *Marguerite de la Tournelle* femme dudit *Robert*. Cette Abbaye a eu le nom de *Brioſtel*, à cauſe d'une Grange qu'un *Brioſtel d'Arnoult* lui donna. Il y a la reforme. . . . . Florins 100. Revenu 3000.

ROYAUMONT.

M. François Armand de Lorraine Armagnac Abbé de Châteliers, O. de Cîteaux, D. de Poitiers, de S. Faron de Meaux O. de ſaint Benoiſt, Evêque de Bayeux Il fut ſacré le cinq Novembre 1719.

Royaumont ou Reaumont, en latin *Regalis Mons*, ſituée dans l'Iſle de *France* près l'Oiſe, à une lieuë & demie de *Beaumont*, à une de *Luzarches*, & à huit de *Paris*, ſur le ruiſſeau de *Baillon*, & un canal de celui de *Theve* : Elle fut fondée le 6 des Kalendes de Mars 1227. d'autres diſent 1230. par *ſaint Loüis*, qui travailla lui-même, à ce qu'on dit, au bâtiment de l'Egliſe. Il fit de grands biens à cette Abbaye- dans laquelle il ſe retiroit ſouvent pour s'y donner tout entier aux œuvres de pieté. Il y ſervoit les Malades, mangeoit au Refectoire avec les Religieux, & couchoit dans une Chambre du Dortoir. On dit que ce Roi donna une partie de ſa Bibliotheque à cette Abbaye & aux Cordeliers ; mais on ne trouve plus à *Royaumont* que quelques Manuſcrits qui viennent de ce ſaint Roy, & trés-peu ſont dignes de la liberalité d'un ſi grand Prince, car il n'y a que quelques ouvrages de ſaint Auguſtin, de ſaint Gregoire, de ſaint Thomas, la Somme d'*Eſtienne* Archevêque de *Cantorbery*, & une hiſtoire de la Maiſon de Laval, écrite par Pierre *Lerzan*, il y a environ 200. L'on voit dans l'Egliſe, longue de trois cens pieds, élevée de quatre-vingt-ſix & demi ſous voute, les Tombeaux de *Louis* de *France*, mort en 1260. de *Jean*, mort en 1247. de *Louis* & de *Philippe*, l'un mort à l'âge d'un an & l'autre à celui d'un an & deux mois, de *Blanche*, morte en 1243. tous enfans de *ſaint Louis*. L'on y remarque auſſi ceux de *Philippe d'Artois*, mort en 1291. de *Louis* fils du Comte d'*Alençon* & de *Henry de Lorraine*, Comte d'*Harcourt*,

TITULAIRES. court, Grand Ecuyer de *France*, mort l'an 1666. L'on voit la Chapelle où *saint Louis* faisoit ses prieres, & le lieu où il prenoit la discipline dans la Sacristie. Les lieux reguliers de cette Abbaye se ressentent de la magnificence Royale, & *saint Louis* y alloit trés-souvent passer quelques jours en solitude. Le tonnerre étant tombé en 1404. sur l'Eglise de *Royaumont*, en fondit les cloches, avec le plomb de sa couverture. . . . . 258. 10000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT MARTIN AUX BOIS.

La Mense Abbatiale est unie au College des Jesuites à Paris.

Saint Martin aux Bois, ou saint Martin de Ruricourt, en latin *Sanctus Martinus in Bosco*, *seu Ruricurtensis*, située en *Beauvoisis*, & dont les armes sont d'hermines à la face d'azure, chargée de trois fleurs de Lys d'or, ce qui fait croire qu'elle a été fondée ou dotée par quelque Prince de la Maison de *Bretagne*. L'Eglise de *ces Chanoines Reguliers* est fort delicate & le Jardin admirable. Il y a dans la Bibliotheque un ancien ordinaire de leur Maison, écrit depuis plus de deux cens ans, dans lequel il y a quelques rites particuliers pour la Procession du *Saint Sacrement*. Les principales sont l'Aspersion de l'Eau-benite qui doit la précéder, la Confession générale avant que de la commencer, & le soin que l'on avoit de referrer le S. *Sacrement* après la Procession: ce qui fait voir qu'on ne l'exposoit point encore en ce Monastere, il y a deux cens ans. La Mense Monacale de cette Abbaye, où il y a la reforme, est d'environ 4500 livres, & l'Abbatiale unie au College des *Jesuites* de Paris, est d'environ 9000 liv. . . . 400 9000.

SAINT QUENTIN.

M de Mornay de Montchevreüil.

Saint Quentin lez-Beauvais, en latin, *Sanctus Quintinus propè Belvacum*, *seu Sanctus Quintinus Belvacensis*, située tout proche la Ville de *Beauvais*, & fondée l'an 1064. par *Guy* Evêque de *Beauvais*. *Ives de Chartres* né à *Auteuil*,

TITULAIRES. *Auteüil*, village de *Beauvoisis*, à demie lieuë de la Ville, fut le premier Abbé ou Prieur (ce qui étoit alors la même chose) *de S. Quentin de Beauvais*, où il établit la reformation des *Chanoines Reguliers*, qui passa de là dans le reste de la *France*. Il fut fait Evêque de *Chartres* l'an 1092. L'Abbaye de *S. Quentin* appartient maintenant aux *Chanoines Reguliers* de *saint Augustin* de la Congregation de *sainte Genevieve*. L'Eglise est assez grande, & l'on y conserve la chasse de *sainte Romaine*, martyrisée à *Montmille* au quatriéme ou cinquiéme siecle & peut-être encore plus tard; il y a une Chapelle avec titre de Prieuré simple, autrefois regulier, à une lieuë de *Beauvais*, où l'on honore *saint Lucien* & *sainte Romaine*, comme l'ont fait à *Paris saint Marcel* & *sainte Geneviéve*. . . . . 500. 8000.

Florus Remi.

ABB. DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

SAINT JUST.

M. Jean-Joseph Languet de la Villeneuve de Gergy Evêque de Soissons. Voyez les titres à l'article de Soissons.

Saint Just ou saint Juste, en latin, *sanctus Justus*, située dans le Bourg du même nom en *Picardie*, dans un vallon à trois lieuës de *Clermont*, entre *Beauvais*, *Compiegne* & *Mondidier*, sur les sources de la Riviere d'*Arc*, & sur le chemin de *Paris* à *Amiens*: elle fut fondée l'an 1070. par *Odon* Evêque de *Beauvais*. . . . . 300. 6500.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOÎT.

SAINT PAUL.

Me de Clermont de Renel.

Saint Paul en *Beauvoisis*, en latin, *sanctus Paulus Bellovacensis*, située à une lieuë de *Beauvais* vers le couchant, je trouve qu'elle fut fondée en 1258. & je trouve que *Berthe* en a été la premiere Abbesse en 1040. ces deux dattes ne s'accordent pas. Il y a dans cette Abbaye plus de quatre-vingt Religieuses *Benedictines*, qui peuvent servir de modele à toutes les Abbayes de leurs sexe; car à l'usage de la viande près qu'on leur permet, elles vivent dans une dureté, un détachement du monde, un

TITULAIRES. amour de Dieu & de leur état, un zele pour la penitence, une exactitude pour toutes les pratiques du Cloître, si grande, qu'il s'en trouve peu dans le Royaume qui les surpassent ou qui les égalent L'Abbesse sert d'exemple à ses Filles, qui ne peuvent se tromper en se formant sur un aussi beau modele. Elle n'a point de logis Abbatial, une cellule du Dortoir fait tout son appartement; elle se leve à minuit comme les autres, mange avec elles dans le même Refectoire; & ne se distingue de ses Religieuses que par son humilité, son exactitude & sa charité. Le Bœuf est la nourriture ordinaire du Convent; les jours maigres on y mange rarement du poisson; durant le Carême on en sert seulement une fois la semaine, les autres jours on se contente de legumes. L'austerité ne rend point les Religieuses tristes, elles sont heureuses, & la joye qui est peinte sur leur visage, rend témoignage de leur contentement. On est redevable de tout le bien qu'on admire dans cette sainte Maison, aux Dames de *Clermont* qui se sont succedées les unes aux autres dans la charge d'Abbesse depuis un trés-long-tems. L'Eglise est grande & bien bâtie, l'on y voit le tombeau d'un Comte de *Toury*, mort le trois Aoust 1671. & auprès des marches du Sanctuaire du côté de l'Epître est le cœur de *Louis-Henry*, legitimé de *Bourbon*, Prince de *Neufchâtel*, qui mourut à *Paris* le 8 Fevrier 1703. Il y a dans l'Oratoire de l'Abbesse de *saint Paul*, un portrait de *saint François de Paule* peint de son tems, ou peu après sa mort. On dit que ce Saint avoit une dilection particuliere pour cette Abbaye, & que de son vivant il envoya son Cordon à l'Abbesse, qu'on conserve dans le tresor avec des Morceaux de sa Robe & des lettres d'association, dans lesquelles il prend la qualité de *Correcteur General*; elles sont datées du Couvent de *Jesus-Maria du Plessis-lez-Tours* le 5 Octobre 1501. & ont pour Sceau un *Jesus*, qui porte sa Croix. . . . . .

Florins Reven. 2 0000 l.

TITULAIRES. Florins, Reven.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT MARTIN.

Saint Martin, on n'en trouve aucuns Mémoires, il faut que ce ſoit trés-peu de choſe, ou qu'elle ſoit peut-être détruite, ou unie à quelque autre.

MOUCHI.

Me Monbel de la Menardiere.

Mouchi ou Monchi le Pierreux, en latin *Mouchiacum Petroſum*, Fille de l'Abbaye de *Cîteaux*, ſituée au village du méme nom au *Beauvoiſis*, ſur la gauche de la riviere d'*Aronde*, à trois lieuës de *Compiegne*; elle a été fondée pour des Filles en 1238. par les anciens Seigneurs de la Maiſon d'*Humieres*. Elle fut dans la ſuite convertie en Prieuré d'Hommes, puis eſt revenuë en ſon premier état, en vertu d'un brevet de nomination du Roy, & d'un Arreſt du Conſeil d'Etat du 8 Aouſt 1671 & 13 Septembre 1674. par leſquels Dame *Eliſabeth de Crevant d'Humieres* y a été nommée & maintenuë; elle a fait entierement rebatir cette Maiſon, & y a rétabli une Communauté de Religieuſes. . . . . 6000.

PANTHEMONT.

Panthemont, ou Penthemont, ou Penthemonts, en latin *Partus mons, ſeu Panteo mons, vel de Pente monte*, fondée environ l'an 1218. unie à l'Ordre de *Cîteaux* en 1221. réduite en Prieuré d'Hommes près de *Beauvais* en 1483. & depuis reſtituée aux Filles, & établie en la même ville de *Beauvais* en l'Hôtel de la Châtellenie, le premier Juin 1647. puis transferée au Faubourg *S. Germain* à *Paris*, le 12 d'Avril 1671. . . . . 10000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINTE CLAIRE.

MONCEL.

Moncel, en latin *Montcellum*, ſituée à deux ou trois

TITELAIRES. lieuës de Senlis, & près de *Pont Sainte Maixance sur l'Oise*, fut fondée par *Philippe le Bel* en 1309. mais la Maison ne fut bâtie que vers l'an 1335. par *Philippe de Valois*. . . Florins Reven. 7000.]

PRIEUREZ D'HOMMES.

MESNEL.

Mesnel, ou Meynelle, dit des Bons Hommes, est de l'Ordre de Grandmont & uni au College de Grandmont à Paris.

TITULAIRES. Florin. Leven

EVÊCHÉ D'AMIENS.

M. Pierre Sabbatier Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

AMIENS, en latin *Ambianenſis*, Ville de la ſeconde *Belgique* & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale de la *Picardie*, ſur la *Somme* & Epiſcopale dès l'an 303. ſous la Métropole de *Reims*. *Saint Firmin* fut l'Apôtre du pays & le premier Evêque d'*Amiens*; il y ſouffrit le martyre, & ſon corps s'y garde toûjours; il eût pour Succeſſeur un autre *Firmin* fils de *Fauſtinien*, qui lui donna le nom de ce Saint martir pour en honorer la Mémoire; & ce fut ce *Firmin* qui fit bâtir l'Egliſe Cathedrale de *Notre-Dame*. *Saint Firmin*, dit *le Confés*, fut fait Evêque de la Ville, dans le quatrieme ſiécle, ſelon l'opinion commune. *Saint Honoré* le fut au ſeptiéme ſiecle, & *ſaint Salve* ou *ſaint Sauve* dans le même ſiecle. *Saint Godefroy* ou *Geoffroy* fut Evêque d'*Amiens*, dans les ſiecles 11 & 12. L'Egliſe d'*Amiens* a eu ſoixante & dix ſept Evêques depuis S. *Firmin* juſqu'à M. *Pierre Sabbatier* qui en remplit aujourd'hui 1725. le Siege Epiſcopal. Parmi ces Evêques, il y en a ſept qui ſont reconnus pour Saints, & ſept qui ont été Cardinaux. *Jean de la Grange*, appellé le Cardinal d'*Amiens*, fut premier Miniſtre & Sur-Intendant des Finances ſous *Charles* V. La ſeigneurie temporelle de la ville d'*Amiens* fut donnée autrefois par les Rois de *France* aux Evêques d'*Amiens*, & ce ſont ces Prélats qui donnerent le Comté d'*Amiens* aux Seigneurs de la Maiſon de *Bouë*, qui en furent dépoſſedez par *Raoul* Comte de *Vermandois*, dont la fille *Iſabelle* épouſa *Philippe* d'*Alſace* Comte de *Flandres*, qui ceda l'an 1185. le Comté d'*Amiens* au Roy *Philippe Auguſte*, & huit ans après, l'Evêque d'*Amiens* nommé *Thibaud* ceda au Roi & à ſa Couronne l'hommage de ce Comté d'*Amiens*,

TEMPORAIRES

miens, qui appartenoit à cet Evêque. Les Comtes d'*Amiens* relevoient immediatement par foy & hommage de l'Evêque de cette Ville. Cette mouvance fut reconnuë en 1183. ainsi qu'il paroît par une Charte de *Philippe Auguſte*; mais l'origine en eſt ignorée. Le Roy pour ſe liberer de la foy & hommage dûs à l'Evêque d'Amiens à cauſe de ce Comté, qu'il venoit d'unir à la Couronne, remit à l'Evêque le droit de *Procuration*, qui n'étoit autre choſe que le droit qu'avoient les Rois de *France*, d'être défrayés par les Evêques d'Amiens, lorſqu'ils étoient dans cette Ville. Par cette même Charte, il eſt porté, qu'au cas que le Comté d'Amiens fût déſuni de la Couronne, le Roy reprendroit ſon droit de Procuration, & l'Evêque celui d'exiger la foy & hommage des Comtes. La ville d'Amiens eſt à vingt-huit lieuës de *Paris*, & à quatorze d'*Arras*. La Cathedrale eſt ſous le nom de *Notre-Dame*; on ne peut rien voir de plus parfait ni de plus beau, & dans tout le Royaume de *France* il n'y en aucune qui puiſſe lui diſputer. Elle fut commencée l'an 1220. & achevée l'an 1269. Elle a 366 pieds de long, ſur 49 pieds 9 pouces de large, ſans y comprendre les aîles ou bas côtez. Son élevation eſt de cent trente-deux pieds, & la croiſée a cent quatre-vingt-deux pieds de long. La nef eſt vantée comme un ouvrage achevé; elle eſt longue de deux cens treize pieds, & le chœur de cent cinquante-trois: D'autres diſent, qu'il n'y a point dans tout le Royaume une nef plus grande ni mieux pavée que celle de la Cathedrale d'Amiens, qui a 180 pas communs de longueur, & par conſequent eſt plus longue que celle de *Notre-Dame de Paris*, qui n'en a que 170. Outre la grandeur de l'Egliſe d'Amiens, c'eſt une des plus ornées du Royaume; elle a de fort belles Chapelles, & eſt embellie de Tableaux à chaque pillier: On en voit trois dans la Nef qui repreſentent la *Vierge* glorieuſement portée par les Anges, d'un marbre blanc, trés-bien travaillé; & au milieu de la même

Florins Revenu.

TITULAIRES. me Nef deux tombeaux d'Evéques, avec leurs figures de bronze au-dessus. C'est dans cette Eglise que l'on conserve le chef de *saint Jean-Baptiste*, qui, à ce qu'on dit, fut apporté de Constantinople en 1206. après la prise de cette Ville, par *Walon de Sarton* Gentilhomme *Picard*. Le Diocese d'Amiens a vingt lieuës de long & 16 de large. On y compte 776 Cures, 20 Abbayes d'Hommes, 6 de Filles, 66 Prieurés, 13 Eglises Collegiales & 6 Commanderies de l'Ordre de *saint Lazare*. Les Paroisses sont distribuées entre plusieurs Doyennez Ruraux, & il y a dix Paroisses dans la ville d'Amiens; une dans le Faubourg & trois dans la Banlieuë qui sont censées de la Ville.

Le Chapitre de la Cathedrale est composé de 9 dignités, le Doyen, le Prévôt, le Chancelier, l'Archidiacre d'Amiens, l'Archidiacre de *Ponthieu*, le Préchantre, le Chantre, l'Ecolâtre & le Penitencier. Il y a outre cela quarante-trois Chanoines Prébendez, deux Chanoines Vicariaux, deux Chanoines Reguliers de *saint Augustin*, dont les Prébendes furent unies, l'une à l'Abbaye de *S. Acheuil*, l'an 1093. & l'autre à l'Abbaye de *saint Martin* en 1148. soixante & douze Chapelains & dix enfans de chœur. Le Doyen est élû par le Chapitre, & confirmé par l'Archevêque de *Reims*. L'Evéque donne toutes les autres dignités, tous les Canonicats prébendez & la moitié des Chapelles. Le Chapitre donne tout le reste. Le revenu des Canonicats, année commune, est de 800 liv. Le Chapitre a Jurisdiction sur les Ecclesiastiques & Beneficiers de sa dépendance. Cette Jurisdiction s'exerce par un Chanoine; & les appellations de ses Jugemens sont portées à l'Officialité Metropolitaine de *Reims*. La taxe des Bulles en Cour de Rome est de 4900 florins, à cause de l'union de l'Abbaye de *saint Martin des Gemeaux*, car avant cette union la taxe étoit à 4200. . . . 4900. 4200.

Florins Revon.

TITULAIRES. Florins Reyaux

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CORBIE.

M. le Cardinal de Polignac. L'on peut voir les Antiquités de cette Abbaye ailleurs.

Corbie, ou *saint Pierre de Corbie*, en latin, *Corbeia*, *seu sanctus Petrus de Corbeia, aut Corbiensis*, située dans la ville de *Corbie* en *Picardie*, dans le petit païs de *Santerre* sur la riviere de Somme, & éloignée d'Amiens de quatre lieuës, & de *Peronne* de sept ou huit. La Reine *Bathilde* & son fils *Clotaire* III. fonderent cette Abbaye vers l'an 662. pour des Moines qu'ils firent venir de *Luxeu* en *Bourgogne*. Ils accorderent au Monastere de *Corbie* de grands privileges, qui furent confirmez par des Bulles du Pape *Benoist* III. & de *Nicolas* I. dans le IX. siecle; alors ce Monastere ne cedoit à aucun autre en France; & les Moines qui étoient celebres, même par leur savoir, avoient envoyé une Colonie en *Saxe* sur le *Veser*, sous le Regne de *Loüis le Débonnaire*. Cette nouvelle *Corbie* est une des plus puissantes Abbayes d'*Allemagne*, & son Abbé est Prince de l'Empire; elle fut fondée par *Loüis le Débonnaire* l'an 822. Mais pour revenir à l'ancienne Abbaye de *Corbie*; je dirai que c'est d'elle, d'où sont sortis tant de grands hommes illustres par leur naissance, leur sainteté, leur doctrine, & les grands services qu'ils ont rendu à l'Eglise. Un *saint Adalard* parent de l'Empereur *Charlemagne* & Abbé de Corbie en 777. mourut en 827. un *Wola*, un *saint Anschaire* Apôtre des pays Septentrionaux, un *saint Paschal Radbert* Abbé de *Corbie* en 844. & mort en 865, un *Ratram*, illustres par leurs ouvrages, un *saint Hildeman*, que l'Eglise de *Beauvais* regarde avec justice, comme un de ses grands Evêques, un *saint Geraud* Abbé & pere de tant de Moines & plusieurs autres Prélats qui en ont été les principaux ornemens. Il y avoit autrefois un trés-grand nombre de manuscrits dans l'Abbaye de *Corbie*, les principaux ont été apportez à l'Abbaye de *saint Germain des Prez* à *Paris*; mais il en reste encore

TITULAIRES.		Florins	Revenu.
	core bien deux cens à l'Abbaye de *Corbie*, dont le Refectoire & le Cloître sont deux pieces admirables. Cette Abbaye est immediatement soumise au saint Siege, par l'exemption que *Berthefride*, Evêque d'*Amiens*, lui accorda l'an 669. l'Abbé est Comte de *Corbie*, & Seigneur temporel & spirituel de la Ville. La réforme de la Congrégation de *saint Maur* a été introduite dans l'Abbaye de *Corbie*, en 1619. & c'est la sixiéme Maison qui lui a été unie. La Manse des Religieux est égale pour le moins à celle de l'Abbé.	6000.	50000.

FOREST-MOUTIER.

M. Herbault de Beaufort, Evêque de Leitoure.

Foreſt-Moutier, en Latin *ſancta Mariâ Foreſti Monaſterii*, eſt ſituée en *Picardie*, au milieu des Bois de *Creſſy*, à trois lieuës & demie d'*Abbeville*, & fondée en 640. par *ſaint Riquier*, qui en fut le premier Abbé, d'autres diſent en 675. La taxe des Bulles à Rome étoit autrefois à 400. Florins, mais maintenant elle eſt à . . . 300. 30000.

SAINT FUSCIEN.

M. Sublet d'Heudicourt s'en eſt démis en faveur de M. Baudry, & il donne 800 liv de penſion à l'ancien Titulaire.

Saint Fuſcien aux Bois lès-Amiens, en Latin, *ſanctus Fuſcianus in Nemore, vel ad Nemora*, ſituée en *Picardie*, à deux lieuës de la Ville d'*Amiens*, & fondée en 880. par *Chilperic:* d'autres diſent en 1105. par *Enguerand*, Comte d'*Amiens*. . . . . 200.

SAINT JOSSE.

M. le Comte de Blamkenreim, Chanoine de Cologne.

Saint Joſſe ſur Mer, en Latin, *ſanctus Jodocus ſuper Mare, vel Judoci cella*, ſituée en baſſe Picardie, dans le Bourg du même nom, ſur la riviere de *Canche*, dans le *Ponthieu*, à deux lieuës de *Montreuil*, vers le Couchant, vis-à-vis d'*Etaples*, à une grande lieuë de la Mer. *Saint Joſſe*, Prince *Breton*, s'étant retiré de ſon païs aux extrêmitez du *Ponthieu*, mourut vers l'an 668. dans ſon hermitage, qui étoit dans une Foreſt, entre les Rivieres de *Canche* &

TITULAIRES. d'*Authie*; on en fit long-temps après un Monaſtere ſur les limites des Dioceſes d'*Amiens* & de *Boulogne* : il s'appelle *ſaint Joſſe aux Bois*, & fut fondé en 793. par *Charlemagne*. Il n'y a rien de remarquable que le Calice de *ſaint Joſſe*, qu'on ne peut nier être très-ancien, il eſt de fonte, & peu élevé, mais la coupe eſt fort large : elle a deux anſes, des inſcriptions & pluſieurs figures. La réforme de la Congrégation de *ſaint Maur* eſt dans l'Abbaye de *ſaint Joſſe*, ſur Mer, laquelle eſt taxée à Rome. . . . 200 50000.

SAINT SAUVE.

M. Benoiſe. Saint Sauve de Monſtreuil, en Latin, *ſanctus Salvius de Monſterolio, vel Monaſteriolo ſuper Mare*, ſituée en la Ville de *Monſtreuil* ſur Mer, & ſur la Riviere de *Canche*, en *Picardie*, dans le Comté de *Ponthieu*, près le *Boulonnois*. Cette Abbaye eſt plus ancienne que l'Evêque d'*Amiens*, dont elle porte le nom. . . . 250. 50000.

MOREUIL.

Dom de Heuſſy. Moreuil, où ſaint Vaſt de Moreuil, en Latin, *ſanctus Vedaſtus de Morolio*, ſituée dans le Bourg de *Moreuil* en *Picardie*, dans le *Santerre*, ſur la Riviere d'*Auregne*, entre les Ville de *Corbie* & de *Montdidier*, & à vingt-neuf lieuës de *Paris*; quelques-uns donnent le nom de Moreuil à cette Abbaye, & diſent que ſon Egliſe eſt dédiée à *ſaint Waſt*. Cette Abbaye, qui eſt en regle, n'étoit originairement qu'un Prieuré dépendant de celle de *Breteuil* : elle fut fondée en 1109. par *Bernard*, Seigneur de *Moreuil*. L'Egliſe de l'Abbaye ſert de Paroiſſe, & le Chœur des Religieux eſt proprement celui de la Paroiſſe : il n'eſt ſéparé que d'une baluſtrade de bois, fermée d'une porte à deux batans. Le Chœur a tout au plus douze toiſes de long, ſur cinq de large. C'étoit ici le lieu de la ſepulture de l'ancienne Maiſon de *Crequi*. Les deux caveaux de ces illuſtres Seigneurs, ont été pillés par de malheureux

Moines

TITULAIRES Moines qui y étoient avant que la réforme de *saint Maur* y fût introduite. Ils avoient disperſé les os de leurs principaux Bienfaiteurs, pour vendre juſqu'au plomb de leurs cercueils : ils ont été punis de ce crime, par un ſanglant Arreſt du Parlement de Paris, donné au mois de Fevrier de l'an 1711. . . . . Flor. 200. Reven. 5000.

SAINT RIQUIER EN PONTHIEU.

M. de Châteauneuf de Rochebonne, Evêque de Noyon, & Abbé d'Elan, Ordre de Cîteaux, D. de Reims.

Saint Riquier en Ponthieu, autrefois Centule, en Latin, *ſanctus Richarius de Pontivio, ſu Pontivo, vel Centulum, aut Centula*, ſituée dans la Ville de *ſaint Riquier* en *Picardie*, ſur la petite riviere de *Cardon*, à deux lieuës d'*Abbeville*. *Saint Riquier* nâquit en ce lieu, du temps de *Clotaire* II. vers le commencement du ſeptieme ſiecle : il y jetta les fondemens du célebre Monaſtere de ſon nom, vers l'an 640. d'autres diſent en 630. ou 634. ou 638. Ce Monaſtere reconnoît d'*Agobert* pour ſon Bienfaiteur. *Saint Riquier* établit pour premier Abbé *Oüalde* ; & pour lui il fut Abbé d'un autre Monaſtere, qu'il bâtit depuis dans la Foreſt de *Creſſy*, appellé encore aujourd'huy *Foreſt-Montier*, à trois lieuës & demie d'*Abbeville*. Saint Angilbert fut Abbé de *ſaint Riquier*, l'an 793. après *Symphorien* : il aggrandit de beaucoup le Monaſtere, y bâtit quatre nouvelles Egliſes ; mais il fut ruiné à diverſes repriſes par les *Normands*, il fut rebâti ſous *Hugues Capet* ; mais dans une enceinte beaucoup plus petite, avec une ſeule Egliſe, comme on le voit aujourd'hui. L'Abbaye de *ſaint Riquier* étoit autrefois très-conſiderable ; car outre la Seigneurie du lieu nommé *Centule*, elle avoit celle d'*Abbeville*, de *Dommar*, de *Montreuil*, & autres, comme on le peut voir dans l'ancienne chronique de *ſaint Riquier*, dont l'Auteur nommé *Hariulphe*, vivoit il y a plus de ſix cens ans. Depuis que les Moines eurent perdu la Seigneurie temporelle de la Ville de *ſaint Riquier*, les Comtes de *Ponthieu* & ceux d'*Amiens* ſe l'approprierent. Cette

TITULAIRES Abbaye a eu grand nombre d'illuſtres Abbez, & entre autres *ſaint Angilbert*, gendre de l'Empereur *Charlemagne*; il l'a mit dans un tel point de ſplendeur, que de ſon tems, elle avoit peu d'égales. Il rebâtit non ſeulement le Monaſtere avec une magnificence vrayement Royale, mais il y aſſembla trois cens Religieux & cent Novices, qui étant partagez en pluſieurs bandes, chantoient ſans interruption les louanges de Dieu. La ſainteté de leur vie, répondoit à leur nombre; & pour ſçavoir bien vivre, il ſuffiſoit de venir à *ſaint Riquier*. Le Saint voulut, après ſa mort, être enterré à la porte de l'Egliſe, pour être foulé aux pieds de tous les paſſans; mais vingt-huit ans après, l'Abbé *Ribbodus* le tranſporta dans l'Egliſe, & le mit dans la Nef près du Chœur. Le Corps du Saint eſt demeuré depuis dans ce même lieu, & on ignoroit où il étoit: lorſqu'en 1685. il fut trouvé en travaillant à l'Egliſe On le mit dans une belle Chaſſe d'argent, que lui fit faire M. d'*Aligre*, Abbé Commendataire de *ſaint Riquier* Aujourd'hui il eſt dans le Sanctuaire avec le Corps de *ſaint Riquier*, de *ſaint Vigor*, Evêque de *Bayeux*; de *ſaint Maugul*, & de quelques autres. Je ne dis rien ici des *ſaints Magdegile* & *Hildevert*, Abbez de *ſaint Riquier*; de *Richard*, Evêque de *Sabine*, & Cardinal; de *Jeremie*, Archevêque de *Sens*; d'*Heliſacar*, Chancelier de *Louis* le *Debonnaire*; de *Louis*, Chancelier de *Charles* le *Chauve*, & de *Carloman*, fils du même *Charles*; parce que cela me meneroit trop loin. Mais je ne ſçaurois me diſpenſer de dire ici qu'on regarde M. *Charles* d'*Aligre*, Abbé Commendataire de *ſaint Riquier*, comme le reſtaurateur de la Maiſon, & comme un ſecond *ſaint Angilbert*. Avant l'introduction de la réforme de la Congrégation de *S. Maur*, en 1660. l'Abbaye étoit dans un ſi grand déſordre & dans un état ſi pitoyable, qu'on heſita ſi on accepteroit cette Maiſon. La réforme l'a entierement relevée, & l'a miſe en état d'entretenir un bon nombre de ſaints Religieux: &

M.

TITULAIRES. M. l'Abbé d'*Aligre*, mort Conseiller d'Etat en 1695. s'est efforcé de lui rendre son premier lustre, par les beaux bâtimens qu'il y a fait faire, & par les décorations admirables dont il a orné l'Eglise : L'Autel de marbre, le Chœur & le Sanctuaire pavez de même matiere, la riche argenterie, les Chaises du Chœur, les beaux grillages, la boiserie des Chapelles, les admirables tableaux qu'on y voit, sont des monumens éternels de sa pieté, & qui rendront sa memoire immortelle dans le monastere. C'est par reconnoissance de tant de bien-faits que nos Confreres de *saint Maur* lui ont fait dresser une belle & longue inscription dans l'Eglise. La Bibliotheque étoit belle autrefois à *saint Riquier*; mais le malheur des guerres, & le peu de soin des Religieux avant la réforme, l'ont tellement dissipée, qu'il n'y a plus que deux Manuscrits qui meritent quelque attention : Le premier est un Texte des Evangiles écrit en Lettres d'or, sur du velin pourpré, donné à *saint Angilbert* par l'Empereur *Charlemagne*. L'autre est la Chronique du Monastere, écrite par *Hariulfe*, Religieux de *saint Riquier*. Le Manuscrit est du tems de l'Auteur, & pouroit bien être l'Original; on y lit son Epitaphe. Le Monastere de *saint Riquier* étoit aussi magnifique que l'Eglise; mais le 29 de Mars 1719. il tomba du Ciel un tourbillon de feu, qui en moins d'une heure de tems réduisit en cendre cette Maison Religieuse : il n'y eût que l'Eglise, la Sacristie, & le Trésor qui ne furent point endommagez. 4000

VISIGNOL.

Visignol, ou Visigneul, ou Vizigeux; Pelletier met cette Abbaye de l'Ordre de *saint Benoist* : & en un autre endroit, de l'Ordre de *saint Augustin*. Je ne sçais lequel croire; mais comme je vois que d'autres Auteurs la mettent de l'Ordre de *saint Augustin*, j'ay suivi l'opinion la plus forte; & l'on trouvera ci-après l'article de Visignol, dans les Abbayes de l'Ordre *de saint Augustin*.

SAINT VALERY.

M. Fourbin de Janson Archev. d'Arles.

Saint Valery, en latin *ſanctus Valericus ad mare*, *ſeu vimacenſe monaſterium*, *vel Walarici fanum*, ſituée dans la Ville du même nom au pays de *Vimeux* en baſſe *Picardie*, à l'emboûchure de la riviere de *Somme*, quatre lieuës au deſſous d'*Abbeville*. La ville de *ſaint Valery* a pris ſon nom de ce célebre Monaſtere, qu'on nommoit anciennement *Leuconaus*: *Orderic Vital*, qui écrivoit dans le douxiéme ſiécle, appelle ce lieu *Legonaus*. Le Roy *Clotaire* II. l'an 614. donna à *Waldolen* & à *Wallery* deux Religieux venus de *Luxeu*, la Terre de *Leuconay*, à l'emboûchure de la *Somme*, dans le pays de *Vimeu* en *Ponthieu*. Ils y bâtirent une Chapelle & des Cellules. *Saint Valery* mourut dans la ſienne l'an 622. Son corps fut enterré au haut d'une montagne ſous un arbre entourré de buiſſons, où il avoit coutume d'aller prier, à une lieuë & demie de ſa cellule. *Saint Blitmond*, qui avoit été ſon Diſciple, avec la permiſſion & les ſecours du Roy *Clotaire* & de *Bochard* Evêque d'*Amiens*, bâtit près de-là en 627. le Monaſtere, dans l'Egliſe duquel il fit tranſporter le corps du Saint. Les Chanoines qui s'y étoient introduits, en furent ôtez par *Hugues Capet* vers la fin du dixiéme ſiécle; & l'on y mit des Religieux de *ſaint Benoiſt*, que l'on fit venir de l'Abbaye de *ſaint Lucien de Beauvais*. Les Hiſtoriens attribuent l'élevation de *Hugues Capet* ſur le Trône de la Monarchie *Françoiſe*, parce qu'il a rétabli l'Abbaye de S. *Valery* qui ſubſiſte toûjours ſous cette Regle, & l'an 1642. elle embraſſa la Reforme de la Congregation de S *Maur*. C'eſt la ſoixante-ſeiziéme Maiſon qui lui a été unie, par les ſoins de *Jean Bentivoglio* Abbé de ce Monaſtere. S. *Valery*, qui étoit *Auvergnac*, & vivoit dans le ſeptiéme ſiecle, fut enterré dans une petite Chapelle aſſez près du Monaſtere, où il y avoit beaucoup de devotion, & où pluſieurs inſenſez recevoient leur gueriſon, mais aujourd'huy

TITULAIRES. d'huy ſon corps eſt conſervé dans l'Abbaye en une très-belle Chaſſe d'argent, auſſi-bien que celui de *ſaint Blitmont* Abbé, ſon ſucceſſeur ; celui de *ſaint Sevole* Comte de *Ponthieu* & martyr, celui de *ſaint Vulganius* Archevêque de *Cantorberi* & celui de *ſaint Ribert*. Le Monaſtere aïant beaucoup ſouffert, & aïant été deſolé par les Pirates *Normands* dans le neuviéme & dixiéme ſiécle, les Moines prirent des Chevaliers pour les défendre, avec le titre d'*Advouez*, *Advocati* ; mais ces *Advouez* ſe rendirent dans la ſuite veritables proprietaires & indépendans des Moines, prenant le nom de Barons, puis de Marquis. Comme *Leuconaus* étoit la principale place du pays de *Vimeux*, l'ancien Auteur de la vie de *ſaint Valery* l'appelle Abbé de *Vimeux*, *Abbas Vimacenſis*. *Regembeau & Raimbert* Abbez de ce Monaſtere ont été Evêques d'Amiens. L'Abbaye de *ſaint Valery* joüiſſoit autrefois d'une Juriſdiction Proépiſcopale dans la Ville ; mais elle en a été évincée par Arrêt du Parlement de *Paris* du huit de Fevrier 1669. Les Religieux de la Congregation de *ſaint Maur* joüiſſent de neuf mille cinq cens livres de revenu, & l'Abbé de treize mille. La taxe de *Rome* eſt de . . . . . 2712. 1400.

Florins Reven.

ABBAYE D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CERCAMP.

M. le Comte de Clermont Prince du ſang Il a eu cette Abbaye le 17 Octobre 1723. On a mis le même jour pluſieurs penſions ſur cette Abbaye ; ſçavoir, 3000 l. pour M. le Marquis de Theligny Gouverneur du Comte de Clermont 2000 livres à l'Abbé de Dijon Precepteur de ce Prince, 1000 liv. à M. de Bonnail Chevalier de ſaint Lazare, & 2000 liv. à M. d'Oſmont.

Cercamp ou Cherchamp, en latin, *Carus Campus*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, ſituée dans le Bourg de *Cercamp* dans l'Artois, ſur la Riviere de *Canche*, au-deſſus de *Heſdin* prés de *Frevenq*, & fondée l'an 1140. par un des Comtes de *ſaint Pol*. Ses ſucceſſeurs, par pieté ou par vanité, firent beaucoup de bien à ce Monaſtere, qui étoit autrefois magnifique, mais il n'y reſte de l'ancien bâtiment que la Nef de l'Egliſe. Les Comtes de *ſaint Pol* avoient leurs ſepultures dans le Chœur, qui aïant été

ruiné,

TITULAIRES.		Florins	Revenu
	ruiné, leurs cendres ont été transportées dans une Chapelle de la Nef, & on y a mis une inscription. . .	4000	20000.

GARD.

M. de Rohan Guimenée Archevêque de Reims & Abbé de Gorze, D. de Metz, O. de S. Benoît. Il a eu l'Abbaye du Gard au mois de Janvier 1715.

Gard ou le Gard, en latin, *Gardum*, *seu de Garda*, *aut de Gardo*, Fille de l'Abbaïe de *Charlieu*, située en *Picardie*, à quatre lieuës d'Amiens, au bord de la *Somme*, à demie lieuë du Bourg de *Pequigny*, du côté du Levant, & fondée le 24 Aoust 1139. par *Harart* ou *Girard* Vidame d'Amiens, dont le corps est enterré dans le Grand Cloître. Il paroist par les bâtimens de cette Abbaïe qui restent aujourd'hui, qu'elle étoit autrefois fort illustre. On voit dans les Chœurs d'anciennes formes, telles que les avoient les premiers Religieux de l'Ordre. Le Chœur des Convers occupoit toute la Nef, ce qui paroist dans les murailles, & les pierres brutes des piliers qui étoient cachées par les formes des Convers. Il y a dans l'Eglise une pierre qui servoit de piscine aux Religieux pour se laver les mains. . . . . 2000. 18000.

LIEU-DIEU.

M. le Boucher de Bellancourt.

Lieu-Dieu, en latin, *Locus Dei*, Fille de l'Abbaye de *Foucarmont*, située en *Picardie* dans le territoire du village qu'on appelle *Beauchamp*, qui est le lieu de la residence des Marquis des *Gamaches* d'aujourd'hui, sur la riviere de *Brede*; d'autres disent de *Senarpont*, & sur les confins du diocese de *Roüen*; elle fut fondée par Bernard & Thomas Seigneurs de *Dreux* & de *saint Valery*, le trois des Kalendes de Fevrier 1190 ou 1191. & détruite par les *Bourguignons* en 1472. Elle porta les marques de leur fureur jusqu'au tems de *Noël Cointel*, qui en fut Abbé Regulier, & qui employa la plus grande partie de son revenu, pour en bâtir l'Eglise & le logement des Religieux. . . . . 160. 3500.

VALLOIRES

TITULAIRES.

Florins Revenu.

VALLOIRES.

M. de Broglio.

Valloires, en latin, *Balancia, seu Vallolia, aut Valloria*, Fille de l'Abbaye de *Cîteaux*, située en *Picardie*, & fondée d'abord le 3 des Ides de Septembre 1138. par *Guy* Comte de *Ponthieu* : D'autres disent, par *Guillaume Talvas* Comte de *Ponthieu*. Trois ou quatre ans après, elle fut transferée à *Balance*, où il y avoit des Chanoines Reguliers, qui cederent la place aux Religieux de *Cîteaux*, mais ils n'y demeurerent pas long-tems, parce que ce lieu étoit élevé & serré, & ils vinrent s'établir à *Valloires* dans une vallée assez agréable, sur la riviere d'*Authie*. *Jeanne* Reine de *Castille*, de *Tolede* & de *Leon* fut enterrée dans l'Eglise de cette Abbaye. L'on dit aussi que Jean de *Luxembourg* Roy de *Boheme*, tué à la bataille de *Crecy* y fut inhumé, mais qu'il fut ensuite transporté en *Hongrie*. On y voit encore le tombeau d'un Seigneur d'*Aumale*, mais sans incription.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT ACHEUIL.

M. de l'Etoile Pousse-motte de Montbrizeüil.

Saint Acheüil, en latin, *sanctus Acheolus, seu Atheolus*, située en *Picardie*, entre les rivieres de *Celle* & d'*Auvergne* hors des portes d'Amiens & au-delà du Faubourg, & fondée en 1136. C'estoit autrefois l'Eglise Cathedrale, avant qu'elle eût été transferée dans la Ville par *saint Sauve* Evêque dans le septiéme siécle. L'Evêque *Thierry* y établit une Communauté de Clercs l'an 1145. à la priere du Chapitre de la Cathedrale, qui donna à cette Eglise la meilleure partie des biens qu'elle possede ; aussi est-elle de la Jurisdiction spirituelle & temporelle de ce Chapitre. On y a découvert depuis quelques années, sous le Grand Autel cinq tombeaux anciens, & un sixiéme où l'Evêque *saint Firmin* est representé en habits Pontificaux, tenant la crosse en main, mais sans mitre. Ces tombeaux

TITULAIRES. ont donné lieu à beaucoup de contestations. L'Abbaye de *saint Acheüil* est possedée par des *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *sainte Geneviéve*, & est en regle. . . Florins Revenu. 180. 3000.

CLAIRFAY.

M. l'Abbé Fauvet Chantre de l'Eglise Royale de S. Quentin an cié Chapelain du Roy, & à present Chapelain honoraire par un Brevet particulier que S. M. luy a accordé par grace speciale.

Clairfay, ou N. D. de Clairfay, en latin, *Clarum fagetum*, *seu Flagetum*, de l'Ordre de S. Augustin, cette Abbaye est située à cinq lieuës d'Amiens, & au même Diocese, entre ledit Amiens & Arras, sur les confins de *Picardie*, près le Pays d'Artois, & a été fondée en l'an 1140. par le Seigneur *Hugues Camp d'Avesnes* Comte de *saint Paul*, qui fonda aussi en même tems l'Abbaye de *Cerfcamp*, Ordre de Cîteaux, où il fut inhumé deux ans après la fondation de ce Monastere.

Son fils Anselme Camp d'Avesnes Comte de S Paul, après la mort de son Pere, confirma la donation & fondation, qu'avoit fait son pere de ladite Abbaye de Notre-Dame de Clerfay, avec la Haute & Basse Justice & toute la Seigneurie, laquelle Abbaye en ce tems-là le Roy prit aussi sous sa protection & sauve-garde, comme il se voit dans les Registres de la Chambre des Comptes de *Paris*, où il est dit, *que les biens des Abbés Religieux & Couvent de l'Eglise de Notre-Dame de Clerfay au Dioceſe d'Amiens, de l'Ordre de saint Augustin, sont amortis sous le Roy Notre Sire, tant en temporalité comme autrement, ressortissans à part, & sans moyen au Roy Notredit Seigneur, & dont ils sont l'espicial & salve garde du Roy Notredit Seigneur; & li leurs familleres & maisines, & dont ils ne doivent aucun service ou redevableté en tems de guerre ne autrement, fors seulement qu'ils sont en le salve garde du Roy Notredit Seigneur, comme dit est, mais seulement sont tenus de prier pour li & se noble lignée devotement en l'Office divin, qui tous les jours est fait en ladite Eglise.* Cette Abbaïe est taxée à . . . . 66. 2500.

SAINT MARTIN AUX JUMEAUX.

Unie à l'Evê-

Saint Martin aux Jumeaux, en latin, *sanctus Martinus*

Titulaires. Florins. Revenu.

Titulaire ché d'Amiens en 1565.

nus de Gemellis ; située dans la Ville d'Amiens. C'étoit originairement une Abbaye de l'Ordre de *saint Benoist* ; d'autres disent, comme *saint Gregoire de Tours*, que ce n'étoit qu'une petite Chapelle qu'on avoit bâtie à l'endroit où *saint Martin* donna la moitié de son manteau à un pauvre. Des Religieuses s'y établirent, & puis en sortirent. *Guy* Evêque d'Amiens y érigea une Communauté de Clercs, à laquelle le Chapitre de la Cathedrale donna des biens considerables en 1103. & c'est en vertu de cette donation qu'il jouit de la Jurisdiction spirituelle & temporelle sur cette Maison. Les Clercs, par une ferveur extraordinaire, se firent de seculiers qu'ils étoient, reguliers de l'Ordre de *saint Augustin*. L'an 1109. ils ne prirent d'abord que la qualité de Prieur. Leur Communauté fut érigée en Abbaye en 1145. par *Thierry* Evêque d'Amiens. Elle fut unie à l'Evêché l an 1565. en faveur du Cardinal de *Crequy* pour lors Evêque d'Amiens, & la Maison des Religieux fut donnée aux *Celestins* en 1635. parce qu'il n'y avoit plus que deux Religieux ; & les *Celestins* ont rebâtie magnifiquement la Maison dans l'endroit même, où *saint Martin* n'étant que Cathecumene, partagea son manteau avec un pauvre, qui étoit *Jesus-Christ*. L'Eglise est trés-propre ; la boiserie de la Sacristie est admirable, & la Bibliotheque est fort bonne. On y trouve même quelques manuscrits, dont les plus considerables sont un *Lactance* quelques ouvrages d'*Okam*, de *Petrarque*, de *Thomas de Cracovie* sur l'Eucharistie, la vie de *saint Pierre Celestin*, l'Epitre aux Freres du *Mont-Dieu*, sous le nom de *saint Bernard*, deux Commentaires sur la regle de *saint Benoît*, l'un du Pere *Pocquet Celestin*, qui mourut en 1546. & l'autre de *Lantaye Celestin* de *Brabant*, qui vivoit en 1509. . . 700 500

SAINTE MARIE.

Unie aux Celestins d'Amiens.

Sainte Marie de Visignol, ou Vizigneul, ou vizigneux, *Sancta Maria de Visignolio*. On n'en trouve point de Mémoires. 40

TITULAIRES. Florins Reven.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

SAINT ANDRE'.

Le R. Pere Godard. Saint André aux Bois, en latin *S. Andreas in Nemore*, ſituée à deux petites lieuës d'*Heſdin* & de *Montreüil* en *Picardie*. Ce n'étoit dans ſon origine qu'une dépendance de celle de *Domp-Martin*. *Thierry* Evêque d'Amiens l'érigea en Abbaye en 1163. Il paroît par quelques titres, que la Prévôté de *Magdebourg* lui étoit autrefois unie, elle n'a aucune Cure ce qui eſt aſſez particulier dans l'Ordre des *Prémontrez*, & elle a eu l'avantage de n'avoir eu juſqu'à preſent que des Abbez Reguliers. Lors de la vacance, les Religieux preſentent trois ſujets au Roy, & Sa Majeſté en nomme un. Il y a des Auteurs qui diſent, que cette Abbaye fut fondée l'an 1156. par *Guillaume de ſaint Omer*. . . . . 60 4000.l.

DOMPMARTIN.

Le R. Pere Ricouart. Dompmartin, ou ſaint Joſſe aux Bois, en latin, *ſanctus Judocus in Nemore Dompmartini, ſeu de domo Martini ſuper littus, vel ſanctus Jodocus Dompmartini*, ſituée en *Picardie*, a une lieuë & demie de l'Abbaye de *ſaint André aux Bois*, près la Ville d'*Heſdin*, & à 45 lieuës de *Paris*. Elle fut fondée l'an 1159 par *Milan* Evêque de *Therouenne*, ſous l'invocation de *ſaint Joſſe*, & je ne ſçai d'où vient qu'elle porte le nom de *Dompmartin*; car tous les anciens titres l'appellent *ſaint Joſſe aux Bois*, elle eſt trés-belle, & l'une des plus floriſſantes de l'Ordre de Prémontré. Elle eſt en regle. . . . . 100. 6000.

SAINT JEAN-LEZ-AMIENS

M. Fleurian Evêque d'Orleans. Saint Jean lez-Amiens, en latin, *ſanctus Joannes in Ambianis*, ſituée dans la Ville d'Amiens : Elle fut fondée par *Guy* Châtelain d'Amiens l'an 1125. Les Religieux Prémontrez qui l'occupent, ſont de l'ancienne obſervance, & ont

	Florin	Reven.
TITULAIRES ont une excellente Bibliotheque où il y a plusieurs Antiquitez.	200.	17000.

SELINCOURT.

M. de Croy de Solre, de Molambais. le 9. Mai 1723

Selincourt, en Latin, *sanctus Petrus de Selincuriâ*, *aut Selincurtis*, située dans le Bourg du même nom, dans l'*Amienois* en *Picardie*, à sept lieues au-deça d'*Amiens*, & fondée en 1131. par *Gautier Tirel*, Seigneur de *Poix*. On nomme communément cette Abbaye, *sainte Larme*, à cause d'une sainte Larme de Notre-Seigneur, que *Bernard de Moreüil* apporta de la Terre Sainte, & qu'il donna l'an 1206. au Monastere, où elle attira un grand nombre de Pelerins : elle est fluide, & se conserve dans un très-beau Reliquaire. Il y a un assez bon nombre de Manuscrits dans la Bibliotheque de cette Abbaye, la plûpart sont des Ouvrages des Peres. L'Eglise, après la Cathedrale d'*Amiens*, est la plus belle du Diocese. . 200. 5000.

SERY AUX PREZ.

M. de Hautefort.

Sery aux Prez, en Latin, *Siriacum in Pratis*, située en *Picardie*, sur la riviere de *Brêle*, entre *Aumale* & la Ville d'*Eu*, à trente-quatre lieuës de *Paris*, tout proche de *Blangy*, & fondée par *Guillaume de Cayeux*, Seigneur de *Boullencourt*. . . . . 500. 9000.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINTE AUSTREBERTE.

Mad. Bouchet d'Orçay, & Coadjutrice. Mad. de Tilly de Blaru.

Sainte Austreberte de Montreuil, en Latin, *sancta Austreberta apud Monstrolium ad mare*, située en *Picardie*, aux confins du *Boulonnois*, sur la riviere de *Canche*, auprés d'*Hesdin*, fondée vers l'an 1050. par *Austreberte*, en l'honneur de sa Patrone. Cette *Austreberte* fut premiere Abbesse de *Poully*, où selon d'autres, de *saint Paul* en *Beauvoisis*, petite fille de *Baudesroy* le *Grand*, & sœur de *S. Franchilde*. L'Abbaye de *sainte Austreberte* a été transferée depuis à *Montreuil*,

TITULAIRES. *Montreuil*, & l'on y suit les Constitutions du *Val-de Grace* de *Paris*. . . . . Florins Seven. 10000.

BERTEAUCOURT.

Mad. de Moucy, en 1719. Bertaucourt, en Latin, *Bertolcurtium*, située à cinq lieuës d'*Abbeville*, vers le Levant d'hyver, & fondée l'an 1093. par *saint Gauthier*, depuis Abbé de *saint Martin de Pontoise*.

SAINT MICHEL.

Mad. d'Esclainvilliers, de Sericourt. Saint Michel de Dourlans, en Latin, *Dorlanum*, *Dulendium*, *vel sanctus Michaël de Dorlano*, située en *Picardie*, dans la Ville du même nom, sur les frontieres d'Artois, à cinq ou six lieuës d'*Amiens*, & un peu moins de *saint Riquier*. On en ignore la fondation. . . . 3000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

ESPAGNE.

Mad Lambert de Thorigny. Espagne, en Latin, *Hispania*, sous la direction de *Citeaux* a été fondée l'an 1178. par *Enguerrand des Fontaines*, Senêchal de *Ponthieu*; bâtie la même année par *Thibaud*, Evêque d'*Amiens*; & *Jean*, Comte de *Ponthieu*, & est à present transferée dans la Ville d'*Abbeville*. . 7000.

PARACLET.

Madame de Grouches de Chepy, le 15 Janvier 1721. Paraclet ou Paraclit, en Latin, *Paraclitus*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux* fondée en 1218. par *Enguerrand de Boüe*, & *Ade* sa femme, qui y firent benir & établir *Marguerite* leur fille pour Abbesse; cette Abbaye étoit pour lors à deux lieuës de la Ville d'*Amiens*; mais il y a environ soixante-quinze ans qu'elle a été transferée dans la Ville. 9000

VILLENCOURT.

Mad. de Crequy, en 1719. Vilencourt ou Willencourt, autrefois Boulancourt en Latin, *Wallencuria*, *seu Bella Curia*, *vel Bella Curtis*, fi[illegible] de

TITULAIRES de l'Abbaye de *Citeaux*, & fondée en *Picardie* au Païs de *Ponthieu*, sur la riviere d'*Anthie*, près *Auzy le Château*, d'où elle a été transferée en la Ville d'Abbeville.

PRIEURE'.

SAINT PIERRE ET S. PAUL.

N. Saint Pierre & saint Paul d'Abbeville, est un Prieuré Conventuel, collatif de l'Abbaye de Cluny : il a été fondé en 1100. par *Guy II.* Comte de *Ponthieu*, il vaut 8000 l. pour le Prieur, & 4000 liv. pour les Religieux.

EGLISES COLLEGIALES.

L'Eglise Collegiale de saint Florent de Roye, Solitaire, qui vivoit du tems de *saint Martin*, par qui il fut ordonné Prestre à *Tours*; fut fondée par *Herbert*, Comte de *Vermandois*, & *Hildebrande* sa femme, qui se reserverent le droit de nommer aux Prébendes. Ce droit a passé au Roy, par l'union du *Vermandois* à la Couronne, l'an 1183. Ce Chapitre est composé d'un Doyen, & de dix-sept Chanoines, sans compter une Prebende qui est unie au College. Le Doyen est élû par le Chapitre, & confirmé par l'Evêque d'*Amiens*. Ce Chapitre a un premier degré de jurisdiction spirituelle : le Doyen & deux Chanoines nommez par le Chapitre, exercent l'Officialité, & connoissent de toutes les causes Ecclesiastiques qui regardent le Clergé, & les habitans de la Ville *de Roye*, excepté de celles où il s'agit de crimes ou de divorce. Les appellations des Jugemens rendus dans ce Tribunal, ressortissent à l'Officialité d'*Amiens*.

Le Doyen, le Chantre, le Tresorier, & les vingt-deux Chanoines de l'Eglise Collegiale de *saint Wlfran* ou *Wulphran* dans la Ville d'*Abbeville*, sont de nomination Royale. Cette Eglise a esté fondée par *Talvas*, Comte de *Ponthieu*, & par *Jean* son fils. Le premier y établit douze Chapelains en 1111. & l'autre, vingt Prebendes en 1121. Tous

de

TITULAIRES. ces Benefices ſont à la nomination du Roy, par la réü- Florins Reven.
nion du Comté de *Ponthieu* à la Couronne.

Le Chapitre de *ſaint Firmin de Montreuil*, eſt compoſé de ſept Chanoines, à la collation de l'Evêque d'*Amiens*, & le Doyen eſt de nomination Royale.

Le Chapitre de *Notre-Dame de Noyelles*, ſur le bord de la Mer, eſt compoſé d'un Doyen qui eſt élû par le Chapitre, & confirmé par l'Evêque d'*Amiens*; les douze Chanoines ſont à la nomination du Roy, en qualité de Comte de *Ponthieu*; l'Evêque d'*Amiens*, a l'alternative avec le Roy.

TITULAIRES. Florins Revenu.

EVÊCHÉ DE NOYON.

M. Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, Abbé d'Ilan, Ordre de Cîteaux, D. de Reims, & de S. Riquier Ordre de saint Benoist, D. d'Amiens.

NOYON, en Latin, *Noviomensis*, Evêché suffragant de *Reims*, Ville Episcopale de la seconde *Belgique*, & de l'Exarcat des *Gaules* dans l'Isle de *France*, & auparavant de *Picardie*, où est son Dioceſe, à vingt-deux lieuës de *Paris*, à vingt de *Reims*, à quinze d'Amiens, & à huit de *Soissons*, située en un bon & beau païs, sur la riviere de *Vorse*, qui se jette à un quart de lieuë de là dans la riviere de l'*Oyse*, ce qui est une grande commodité pour la Ville de *Noyon*.

L'Evêché étoit autrefois à *Vermand*, dès l'an 314. méchant Bourg à deux lieuës de *saint Quentin*, à dix lieuës de *Noyon*, & à trois lieuës au-dessous de *Chauny*; mais ayant été ruiné par les *Vandales*, *saint Medard* fut fait Evêque de *Vermandois* l'an 530. après la mort d'*Alomer*, & l'année suivante 531. il transporta le Siege Episcopal de *Vermand* ou d'Auguste de *Vermandois* qui devenoit déserte dans ses ruines à celle de *Noyon*, qui étoit dès-lors une place forte. En 532. il fut chargé encore de l'Evêché de *Tournay*, après la mort de *saint Eleuthere*; & depuis ce tems, les deux Evêchez de *Noyon* & de *Tournay* demeurerent unis jusqu'en 1148. environ vers la fin de l'Episcopat de *Simon de Vermandois*; parce que *saint Bernard* obtint de son disciple, le Pape *Eugene III.* la désunion de ces deux Sieges; de sorte qu'*Anselme*, Moine Benedictin, Abbé de *saint Vincent* de *Laon*, fut crée en 1148. premier Evêque de *Tournay*, & cet Evêché a été de fort grande étenduë, jusqu'à l'érection des nouveaux Sieges de *Gand* & de *Bruges*. *Saint Acaire* fut fait Eveque des deux Evêchez l'an 621. après la mort d'*Evroul*, & les gouverna pendant dix-huit ans. *Saint Eloy*, nommé dès l'an

TITULAIRES. 639. aprés la mort de *saint Acaire*, fut sacré le 21. de May, qui étoit le Dimanche de devant les Rogations, & il mourut l'an 659. *Saint Monmolein*, Abbé de *Sithiu*, fut fait Evêque de *Noyon* & de *Tournay*, l'an 659. & mourut en 685. Au Concile de *Troye* en *Champagne*, qui fut tenu l'an 879. & où se trouva le Pape avec le Roy *Louis le Begue*; l'étenduë de l'Evêché de *Noyon* fut fort agrandie. Sous *Hugues Capet*, l'Evêque de *Noyon* fut fait l'un des Pairs Ecclesiastiques, qui portent le titre de Comtes; & c'est le sixiéme des douze anciens Pairs de *France*. Au Sacre du Roy il porte le Ceinturon ou Baudrier de Sa Majesté; & il est Seigneur temporel de la Ville de Noyon. Une grande partie de l'Eglise Cathedrale, & du Palais Episcopal, fut consumée par le feu en 1131. L'Eglise Cathedrale est dédiée à *Notre-Dame*: elle est obscure, & son bâtiment n'a rien d'extraordinaire.

Le Chapitre de cette Eglise est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Chancelier, d'un Trésorier, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, de soixante Prebendes, de huit cens cinquante livres de revenu chacune, & de trente-neuf Chapelles de cent livres de revenu chacune, lorsque celui qui en est pourvû n'assiste point aux Offices; & de trois cens livres lorsqu'il y assiste; & d'une Chapelle Royale qui vaut huit cens livres de revenu. On compte dans le Diocese de *Noyon* dix-sept Abbayes, & quatre cens quatre Parroisses qui sont partagées en douze Doyennez ruraux. 3000 2200

Florins Reven.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT ELOY.

Unie à l'Abbaye de Chelles en 1720.

Saint Eloy de Noyon, en Latin, *sanctus Eligius Noviomensis*, située dans une des extrêmitez de la Ville de Noyon est bien bâtie, & specialement l'Eglise qui est toute neuve. On ignore le tems de sa fondation; mais l'on sçait que la réforme de la Congrégation de *S. Maur* s'y

TITULAIRES.		Florins	Revenu.
	s'y eſt introduite depuis 1631. & c'eſt la quarante-uniéme Maiſon qui lui a été unie.	5000.	18000.

HOMBLIERES.

M. de Hanlencourt de Droſmenil Evêque d'Autun, & Abbé de la Charité, O. de Cîteaux D. de Langres.

Homblieres, ou Humblieres, en latin, *Humolaria, vel Humularia, aut Humbertus, aliàs de Homobleriis ſeu Humolariis, vel Humolarienſe Monaſterium*, ſituée en *Picardie* en Vermandois, à une lieuë de *Saint Quentin*, du côté de l'Orient meridional, en allant vers *Guiſe*. Elle fut fondée l'an 630 par *ſaint Eloy* pour des Religieuſes, & *ſaint Hunegonde* en étoit du nombre, l'on garde ſon corps à Saint Quentin. En 948. Albert Comte de *Vermandois* mit à Homblieres des Religieux *Benedictins*; & maintenant ils ſont non Réformés. Comme cette Abbaye n'eſt éloignée de *Cambray* que de ſept lieuës, elle fut preſque ruinée pendant les guerres de la *France* avec l'*Eſpagne*; mais elle s'eſt rétablie depuis la paix. . . . 400 3000. L.

MONT SAINT QUENTIN.

M. Courtin.

Mont Saint Quentin, en latin, *Mons ſancti Quintini, vel Monaſterium ſancti Quintini de Monte*, ſituée ſur une montagne, à demie lieuë de Peronne. Elle fut fondée vers l'an 643. Il y a la reforme de la Congregation de S. *Maur*, depuis 1621. & c'eſt la dixiéme Maiſon qui lui a été unie. . . . . 400 12000.

SAINT QUENTIN EN L'ISLE.

M. Bignon Conſeiller d'Etat, & Academicien des Sciences, des Inſcriptions & de l'Academie Françoiſe.

Saint Quentin en l'Iſle, en latin, *ſanctus Quintinus in Inſula*. Elle étoit autrefois ſituée dans une Iſle de la riviere de la *Somme*, près la Ville de Saint Quentin, où elle eſt maintenant transferée. On en ignore la fondation. . . . . 1000. 15000.

SAINT PRIX EN VERMANDOIS.

M. Briſard.

Saint Prix en Vermandois, en latin, *ſanctus Præjectus*

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	*in Viromandesio, aliàs sanctus Priscus*, a été fondée par Albert II. Comte de *Vermandois*, l'an 940. auprès de la Ville de Saint Quentin; mais comme ce Monastere se trouva enclavé dans le dessein des fortifications de cette Ville, du tems de *Louis* XI. l'on transfera les Religieux dans la Ville l'an 1475. & ils y ont toujours demeuré depuis. Les Bulles étoient autrefois de 800 florins; mais elles sont maintenant à	133.	00

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

OURCHAM.

M l'Abbé de Gevres frere du Gouvern. de Paris, a eu cette Abbaye le 17 Octobre 1723. On y a mis le même jour plusieurs pensions; sçavoir, 1500. l. pour M le Chevalier de Crequy, autant pour M l'Abbé de Marolle, & 3000 liv. pour M. le Comte de Melun,

Ourcham, Orcamp, Ourscamp, en latin, *sancta Maria de Ursicampo*, située dans le Bourg du même nom, sur la riviere d'*Oise*, à une lieuë de *Noyon* vers le Midi. L'Abbaïe d'*Ourcamp* est Fille de celle de *Clairvaux*, & a pris le nom d'*Ursicampus*, que lui donnent les Auteurs Latins, d'un ours qui faisoit sa retraite en ce lieu-là, où l'on bâtit d'abord un Oratoire en l'honneur de *saint Eloy*. Elle fut fondée le dixiéme Decembre 1129. par *Simon* de *Vermandois* Evêque de *Noyon*, en la Foresta d'*Esgue*, & il y est enterré avec quatre de ses Successeurs. Il y a la reforme dans l'Abbaye d'*Ourcamp*. . . . . 1800 30000l.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT BARTHELEMY.

M de Ratabon ancien Evêque de Vivieis.

Saint Barthelemy de Noyon, en latin, *S. Bartholomæus Noviomensis*, située sur le Mont des Monumens de la Ville de *Noyon*, & hors la Ville, fut fondée par *Baudoüin* V. qui y mit des Chanoines Reguliers en 1064. . . 200 8000.l.

SAINT ELOY-FONTAINE.

les
et de
ées

Saint Eloy-Fontaine, en latin, *sanctus Eligius fons*, située en *Picardie*, à une lieuë de *Chauny*, vers le Couchant d'Eté, près des Bois, en tirant vers *Ham*; & à 25 lieuës

Titulaires.		Florins	Reven.
O. de Cîteaux, D. d'Evreux.	lieuës de *Paris*, fut fondée dès l'an 1130. Il y a la reforme.	750.	6000. l.

HAM.

M de Foudras de Château-Thiers Commandeur dans l'Ordre de Malte.

Ham, en latin, *Hamum*, *seu sancta Maria Hamensis*, située dans la petite Ville du même nom, dans le *Vermandois* en *Picardie*, à quatre lieuës de Saint Quentin, sur la *Somme*, entre *Noyon* & *Peronne*; ce n'étoit avant le douziéme siécle qu'une Collegiale de Chanoines, qui avoient été autrefois Reguliers, mais qui s'étoient seculariſez; *Baudry* Evêque de *Noyon* y établit des *Chanoines Reguliers* en 1108. & le Pape *Paſcal* II. l'érigea la même année en Abbaye, où il y a la reforme. . . . . 800 14000.

ABB D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

GENLIS.

M. Crozat maiſtre des Requeſtes.

Genlis, en latin, *Genliacum*, ſituée dans le Bourg du même nom en Picardie, éloignée de la Ville de *Chauny*, d'une lieuë. Cette Abbaye a été autrefois occupée par des Filles de l'Ordre de ſaint Auguſtin; mais elle l'eſt à preſent par des *Chanoines Reguliers de Prémontrez* reformez. . 150 1500.

VERMAND.

M. de Segur Evêque de S. Papou'.

Vermand, ou Notre Dame de Vermand, en latin, *Beata Maria de Vermando*, *seu Viromandia*, ſituée entre *Peronne* & *Saint Quentin*, & fondée par *Fulrard* fils de *Jerôme* bâtard de *Charles Martel* 33. 4000

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BIACHE-LEZ-PERONNE.

Me de Bery-d'Eſſerteaux, le 21 Novemb. 1710.

Biache-lez-Peronne, en latin, *Biacum*, *seu Biachium*, *propè Peronam*, Fille de l'Abbaye de *Cîteaux*, ſituée en *Picardie*, à une demie lieuë de *Peronne*, vers le midy. . 6000.

SAINT

SAINT AVENTIN.

me des Roches. Saint Aventin de Fervaques, en latin, *Fervaquia*, *Fervachia*, *aliàs*, *Ferventes*, *seu Fervidæ aquæ*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, située sur les sources de la riviere de Somme en *Picardie*, à deux lieuës de la Ville de *Saint-Quentin*, & fondée le 13 des Kalendes de Juin 1143. par *Reinier* Seigneur de *Fonsomme*, Sénéchal de *Vermandois* & Elisabeth sa femme. Il ne reste plus sur le lieu qu'une ferme, où l'on voit au milieu de la Cour la source de la riviere de *Somme*; c'est une belle Fontaine, dont le Bassin naturel est de cinq ou six pieds de diamettre. L'Abbaye a été transferée à *Saint Quentin*.

EGLISES COLLEGIALES.

L'Eglise Royale & Collegiale de S. Quentin est trés-considerable. Treize Evêques de Vermandois y ont tenu leur Siége, jusqu'en l'an 531. que *Saint Medard* le transfera dans la Ville de *Noyon*. Depuis ce tems-là, l'Eglise de *Saint Quentin* a joüi des mêmes droits dont joüissent les Eglises Cathedrales, pendant la vacance du Siége Episcopal. Elle a été fondée par les Rois de *France* & les Comtes de *Vermandois*. Son Chapitre est composé d'un Doyen, & de cinquante-six Chanoines. Le Roy en est le premier Chanoine, & confere toutes les Prébendes. Il y avoit autrefois soixante & douze Canonicats, mais on en a amorti seize, tant pour l'augmentation du revenu du Doyen, que pour la Fabrique & l'entretien de la musique & du Collége de *Saint Quentin*. Le revenu de chaque prében-
Le Doyen est M. Choart. de Buzenval. de, est année commune de mille livres, mais celuy du Doyenné est de six mille livres. Outre ces Canonicats, il y a encore quatre-vingt-trois Chapelains, qui sont à la collation des Chanoines. 1000. 6000.

L'Eglise Collegiale de *saint Fursy de Peronne* a été bâtie & dotée par *Hercenald*, Maire du Palais sous *Clovis II.* Elle est

TITULAIRES. est sous l'invocation de *saint Fursy*, Seigneur *Irlandois*, dont le corps repose dans une chasse placée sur le Maître Autel de cette Eglise. *Hercenald* n'y avoit établi que quelques Prêtres qui furent érigés en Chanoines par le Ro *Louis* XI. Le Chapitre est de soixante-trois Prébendes, mais il y en a cinq qui ont été amorties pour l'entretien des Enfans de Chœur, & trois pour la Fabrique. Les Prébendes valent environ sept cens livres de revenu, & sont toutes à la nomination du Roi, qui a été confirmé dans le droit de nommer le Doyen par Arrêt du Grand Conseil le 27 Juillet 1675.

Florin Revenu. 700. l.

Le Doyen est M. Porcelet de Maulay.

Le Roi nomme à la Chapelle de *Notre Dame de Bonnes Nouvelles*, en l'Eglise de *Noyon*, & à celle du Château de *Chauny*.

EVÊCHÉ DE BOULOGNE.

M. Henrijan, Il fut nommé à cet Evêché au mois de May 1724.

BOULOGNE, en latin, *Bolonienſis, ſeu Morinenſis*, Ville Epiſcopale & Capitale du Comté du Boulonnois, ſur le bord de la mer, en baſſe Picardie, à l'embouchure de la petite Riviere de *Liane*, à ſept lieuës d'*Angleterre*, à pareille diſtance de *Calais*, à ſix de *Montreuil-ſur-Mer*, & à 50 lieuës de Paris. L'ancienne Notice des *Gaules*, la met entre les citez de la ſeconde *Belgique*; ce qui a fait croire qu'il y avoit eu autrefois un Evêché, c'eſt ſurquoi ſes Habitans ont refuſé long-temps d'obéir aux Evêques de *Theroüanne*, qui la prétendoient de leur Dioceſe; mais après la deſtruction de *Theroüanne* arrivée l'an 1553. l'Evêché lui fut rendu avec la moitié des revenus de la Cathedrale de *Theroüanne*. Boulogne ayant été conquis par le Roi *Loüis* XI. il donna la mouvance du Comté de Boulogne à l'Egliſe de *Notre Dame*, où il y avoit alors une Abbaïe de *Chanoines Reguliers*, qui fut ſeculariſée, après qu'on eût transferé le Siége Epiſcopal de *Therouanne*. Cette Tranſlation fût faite par le Pape *Pie* IV. l'an 1559 & la ſecularisation des *Chanoines Reguliers* par *Pie* V. l'an 1566. On attribua au Siége de Boulogne les Paroiſſes, qui étoient ſous la domination de *France*, & les autres furent miſes ſous les nouveaux Evêchez de Saint Omer & d'Ypres, & le Pape *Pie* V. donna en 1566. un Indult au Roi, pour nommer à l'Evêché de Boulogne. L'on trouve que Saint Omer, mort en 668. eſt qualifié Evêque de Theroüenne & de Boulogne; c'eſt aux ſçavans à décider de ce fait, que je me contente de rapporter en Hiſtorien.

L'Evêché de Boulogne s'étend, non-ſeulement dans les Gouvernemens du Boulonnois, de Calais & d'Ardres; mais encore dans celui d'Artois. Les Benefices qui ſont dans

TITULAIRES. dans l'Artois ne payent point de decimes. Le Dioceſe eſt diviſé en dix-ſept Doyennez, & comprend deux cens ſoixante & dix-ſept Paroiſſes, & cent quarante-ſept ſecours, ou Annexes, dont cent trente-trois Paroiſſes & cinquante-huit ſecours ſont dans les Gouvernemens de Boulogne, de Calais & d'Ardres, & cent quarante-quatre Paroiſſes, & quatre-vingt-neuf ſecours dans l'Artois. Florins Reven.

L'Egliſe Cathedrale de Boulogne, ſous l'invocation de *Notre-Dame*, fut bâtie par *ſainte Ide* Comteſſe de Boulogne, & mere d'*Euſtache* Comte de Boulogne, de *Godefroy* de Boüillon & de Baudoüin, tous deux Rois de *Jeruſalem*, & nez dans la haute Ville de Boulogne, où eſt la Cathedrale. On venoit autrefois en pelerinage à cette Egliſe de tous les endroits de l'Europe, à cauſe d'une ancienne Image de la Vierge qu'on y revere encore aujourd'hui; elle eſt derriere le Chœur, en une Chapelle ornée de pluſieurs lampes, & autres preſens de devotion. Le Jubé eſt ſoûtenu de pluſieurs colonnes, & le deſſus eſt une belle baluſtrade de marbre noir, de même que toute la Clôture du Chœur. L'inféodation que fit le Roi *Louis* XI. en 1478. du Comté de Boulogne à cette Egliſe, eſt fort ſinguliere; car il eſt dit dans les Lettres Patentes, que lui & les Rois ſes Succeſſeurs tiendront à l'avenir le Comté de Boulogne immédiatement de la *ſainte Vierge*, par un hommage *d'un Cœur d'or* à leur avenement à la Couronne. *Loüis le Grand* a donné douze mille livres pour ſon avenement & celui de *Louis* XIII. ſon pere. Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de vingt & une Prébendes, qui ſont à la nomination de l'Evêque, à l'exception du Doyen qui eſt électif, des deux Archidiacres, du Grand Chantre & du Tréſorier: Quoique au ſentiment de quelques-uns, le Roy pût prétendre nommer au Doyenné de cette Egliſe, en vertu de l'Indult du Pape *Clement* IX. pour les Païs-Bas, du neuf Avril 1668. Sa Majeſté ne s'eſt pas encore ſervie de ce droit, & le Cha-

TITULAIRES. florins Revenu

pitre est en possession d'élire son Doyen. Dans le Trésor de la Cathedrale est la Couronne de *Godefroy* de Bouillon Roi de *Jerusalem*, dans laquelle il y a une partie d'une Epine de la Couronne de Notre Seigneur. On voit encore dans ce Trésor une grande Image d'argent de la *sainte Vierge*, donnée par le Roy *Henry* II. un morceau considerable de la vraye Croix, un coffre d'argent en forme de livre, sur lequel est representé l'Image de la *sainte Vierge*. On prétend que c'est un ouvrage de *saint Eloy*; quoique l'Ecriture qu'on y lit, n'ait pas plus de trois cens ans; il y a dans ce coffre un fragment d'une Bible d'environ neuf cens ans, qu'on dit avoir été trouvé avec l'Image de la *sainte Vierge*. On croit aussi avoir à Boulogne le Corps de *saint Maxime* Evêque de *Riez*, que les Religieux de la *Grasse* prétendent aussi avoir. Il est certain qu'on croyoit à *Theroüenne* estre en possession d'un *saint Maxime*, il y a cinq cens ans, puisqu'en 1216. le Chapitre de cette illustre Cathedrale fit present de quelques-unes de ses Reliques à celui de *Vernon*, comme nous l'apprenons à la fin d'une très-belle Bible manuscrite, en la Bibliothéque de M. *Foucaud*; mais cela nous apprend à la verité qu'il y avoit à *Theroüenne* un *saint Maxime*, & ne dit pas qu'il fût Evêque de *Riez*, ni même qu'il eût le caractere Episcopal. Le Seminaire de Boulogne est dirigé par les Prêtres de la Congregation de la Mission dits de *saint Lazare*. . . . . 1500 12000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ANDRES.

M. Thiberges. Il s'en est demis au mois d'Août 1722 en faveur de M Bossedou. à la charge de 1200 livres de pension.

Andres, ou S. André. Elle étoit autrefois près d'*Andres*, au Comté de Boulogne; mais il n'y a plus qu'un titre d'Abbaye, car il n'y a aucun bâtimens ni Eglise. Elle fut fondée par *Baudoüin* Comte de *Boulogne*, & de Guines en 1084. . . . . 150. 2500.

AUCHY

TITULAIRES. | FLORINS REVEN

AUCHY.

Dom Portebois. Auchy les Moines, en latin, *Alciacum*, *seu sanctus Silvinus de Archiaco*, située à une lieuë au-dessus de *Hesdin* au Comté d'Artois, sur la riviere de Ternois, à 45 lieuës de Paris. *Saint Silvin* mourut l'an 718. à Auchy en Artois, Bourgade du Diocese de *Terouenne*, sur la petite riviere de *Ternois* près de *Hesdin*, lieu le plus ordinaire de sa residence durant ses missions. Il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaïe des Religieuses que le Seigneur du lieu nommé *Adalscar* avoit nouvellement bâtie pour sa fille *Sicherde*. L'Abbaye fut détruite au neuviéme siécle par les *Normands*. Lorsque dans la suite elle fut rétablie, on la donna, non à des Filles comme auparavant, mais à des Religieux de *saint Benoist*, qui l'ont possedée jusqu'à present; c'est ce qui fait appeller le lieu *Auchy-les-Moines*, pour le distinguer d'*Auchy-le-Château*, qui est sur la riviere d'Authie. Elle est reguliere & élective par les Religieux de l'Abbaïe de saint Bertin du même Ordre. . . . 165 8000.

BLANGY.

Dom Doyé. Blangy, en latin, *Blanziacum*, *aut sancta Bertha de Blangiaco*, située au Comté d'Artois, deux lieuës au-dessous de *Hesdin*, sur la riviere de Ternois. Sainte Berthe veuve du Comte *Sigefroy*, fit bâtir un Monastere dans ce lieu, qui étoit une terre de patrimoine. Elle s'y renferma avec deux de ses filles, aïant pris le voile de Religieuse en 686. & en fut la premiere Abbesse. Les Religieuses y subsisterent jusqu'aux incursions des Normands, qui brûlerent le Monastere. Il fut rétabli dans l'onziéme siécle; mais pour des Moines de l'Ordre de saint Benoist, que le Comte de *Flandres* y fit venir l'an 1032. de l'Abbaïe de *Fecamp*, à laquelle celle de Blangi étoit encore soûmise au commencement du quatriéme siécle. Ces Moines eurent le credit de faire revenir dans l'Abbaïe de Blangi les corps

TITULAIRES. de sainte Berthe & de ses deux filles, *sainte Gertrude* & *sainte Deotile*, du Monastere d'*Alziac*, près de Strasbourg, où les Religieuses les avoient transportez en fuyant les *Normands*. L'Abbaye de *Blangy* est réguliere, & élective par les Religieux de l'Abbaye, & l'élection se confirme par l'Evêque qui benit l'Abbé. La taxe de cette Abbaye, belle & bien bâtie, étoit autrefois taxée en la Chambre Apostolique, à huit cens florins; mais à present elle l'est seulement à . . . . . 250. 18000.

Florins. Revenu.

CAPELLE.

Unie à l'Abbaye de saint Jean lez Teroüenne. Capelle, ou Nôtre-Dame de la Chapelle, en Latin, *Capella*, il n'y a plus que le titre, n'y ayant plus de bâtiment ni Eglise: elle étoit autrefois taxée dans les Livres de la Chambre Apostolique à sept cens florins; mais maintenant à trois cens livres, & elle ne vaut à l'Abbé que cent écus. C'est pour quoi elle a été fort long-tems vacante, n'y ayant pas presse à la demander. Je doute fort même qu'elle soit remplie d'un Titulaire, parce que les Charges emportent plus que le revenu. Je trouve seulement qu'elle est unie à l'Abbaye de *saint Jean au Mont lès Teroüenne*. D'autres disent qu'elle n'est pas unie, mais ruinée entierement & inhabitée: elle a été bâtie vers la fin du onziéme siecle, par *Ide* Comtesse de *Boulogne*.

S. JEAN AU MONT LEZ-THEROUENNE.

Dom de Gouy Saint Jean au Mont de Therouenne, en Latin, *sanctus Joannes propè Teruannam*. Je suis la derniere édition de l'état de la France, qui met cette Abbaye Réguliere dans le Dioceſe de *Boulogne*, quoiqu'elle soit située dans la Ville d'*Ypres*. Cette Abbaye a été d'abord bâtie sur une petite éminence, à la porte de *Therouenne*; & on l'appelloit *saint Jean au Mont*. Dans le onziéme siecle elle fût donnée & soumise à celle de *Fécamp*. La Ville de *Therouenne* ayant été saccagée & entierement ruinée par *Charles* V. elle

TITULAIRES; elle ſuivit le même ſort. Les Religieux s'étant retirez, & aïant bâti à *Bailleul*, y furent une ſeconde fois ruinez par les *Gueux*; c'eſt ainſi qu'on appelle dans le païs les heretiques de *Hollande*. Après cette ſeconde déſolation, ils s'établirent à *Ypres*, où ils ſont encore aujourd'hui dans une aſſez bonne obſervance. Cette Abbaye étoit taxée autrefois à deux cens vingt-deux florins, & elle eſt maintenant à

Florin Revenu
312 1200

SAMER AUX BOIS.

M. de Thou. Samer aux Bois, en Latin *Samerium*, *vel ſanctus Wlmarus in Nemore*, *ſeu Sameracenſis*, ſituée en baſſe *Picardie*, à trois lieuës de *Boulogne* vers le Levant. *S. Vimer* ou *Ulmer* s'étant retiré au coin d'un Bois qui faiſoit partie de la ſucceſſion de ſon pere, y bâtit une cabanne, puis deux petits Monaſteres avec une Chapelle, ſur la fin du ſeptiéme ſiecle. Celui des Filles, dit *Viliére*, & depuis *Wiére*, ne ſubſiſte plus : celui des hommes ayant eſté rétabli, ſe maintient encore ſous le nom de *Saumer* ou *Samer* par corruption, qui eſt un abregé de *ſaint Ulmer*, avec une petite Ville du même nom ; le Monaſtere a eſté bâti vers la fin du onziéme ſiecle, par *Ide* Comteſſe de *Boulogne*; & la Congrégation de *ſaint Maur*, y a mis la réforme.

120 2000.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LONG-VILLIERS.

M. de Montlezun de Buſca Long-Villiers, en Latin, *ſancta Maria de Longo Villari*, Fille de l'Abbaye de *Savigny*, ſituée en *Picardie*, à deux lieuës de *Montreuil en Boulenois*, & à pareille diſtance de l'Abbaye de *Samer*. Elle a eſté fondée le 18 des Kalendes d'Avril 1135. par *Eſtienne* Comte de *Boulogne*, qui fut depuis Roy d'*Angleterre*. Elle étoit taxée autrefois à *Rome* à cent trente-trois Florins, mais à preſent elle l'eſt à

44 1000.

M. Madot, Evêque de Ghâlons ſur Saone, & Abbé de Loroy, Ordre de Citeaux, D. de Bourges.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

BEAULIEU.

Beaulieu, en Latin, *Bellus Locus*, ſituée au *Boulenois*, à quatre

TITULAIRES. quatre lieuës de *Boulogne*, entre *Ardres* & *Embleteuſe*, près *Marquiſe*, & fondée dans l'onziéme ſiecle par *Euſtache de Fienne*, à ſon retour de la *Terre Sainte*. Comme elle a eſté brûlée par les *Anglois*, & n'a pas eſté rebâtie; il n'y a plus de conventualité, & il n'y a que deux Prêtres entretenus par l'Abbé pour y dire la Meſſe. . . . | Florins 80. | Revenu 1000.

DOUDEAUVILLE.

M. Nadal. Doudeauville, Doudauville, où Doudieuville, en Latin *ſanctus Joannes Evangeliſta de Domdevillâ*, ſituée en *Boulenois*, fondée en 1099. & ruinée par les guerres. Il n'y a plus de Religieux, ni lieux Réguliers. . . | 80. | 1500.

RUISSEAUVILLE.

Le R. Pere Champion. Ruiſſeauville, en Latin, *Ruiſſellivilla, ſeu Rivovilla*, ſituée ſur les ſources de la Riviere de *Lis*, à deux grandes lieuës de *Renty* en *Artois*, & fondée par *Hamelin de Crequy*, l'an 1099. elle eſt Réguliere. . . | 150. | 500.

SAINT WLMER.

M. de Chaſtelet. Saint Wlmer en Latin, *ſanctus Wlmarus in Boloniâ*, ſituée dans la Ville de *Boulogne*, & fondée par *Euſtache*, Comte de *Boulogne*, pere du fameux *Godefroy de Bouillon*, & par *ſainte Ide*, Comteſſe de *Boulogne*, vers la fin du onziéme ſiécle pour des *Chanoines Réguliers* de S. *Auguſtin*. Il y a environ cent ans que cette Abbaye fut donnée aux *Minimes*, qui ne la garderent pas long-tems; car on y établit un College, qu'on donna aux *Peres de l'Oratoire*. Cette Abbaye a eſté ruinée par *Henri* VIII. Roy d'Angleterre. . . . . | 66 | 4000.

ABB. DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

LIQUES.

Liques, en Latin, *Licum, ſeu Likeum, vel Liquenſis*, ſituée à trois lieuës de *Calais*, & une demi lieuë d'*Ardres*. Elle fut fondée en 1131. par *Robert*, Comte de *Boulogne*. | 200. | 4000.

Le Roy nomme à deux Chapellenies, en l'Egliſe de *Boulogne*, chacune de . . . . | | 125.

ARCHEVECHE'

CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ
DE ROUEN
et ses suffragans qui sont
BAYEUX, AVRANCHES, ÉVREUX, SEEZ, LISIEUX, COUTANCES

Gravé par Marie Fille de Baulieul

Par le Sr Gaspard Baulieul Geographe

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE,
DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
DE NOMINATION
OU COLLATION ROYALE.

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

ROUEN, en Latin *Rotomagenſis*, Ville Archiepiſcopale, & Capitale de la *Normandie*, au bord & à la droite de la riviere de *Seine*, à douze lieuës de la Mer, & à vingt-huit de *Paris*. Rouen fut regardée comme Métropole Eccleſiaſtique, non ſeulement de la ſeconde *Lyonoiſe* ou *Celtique*, que nous appellons *Normandie*

TITULAIRES

M. Louis de la Vergne, de Treſſan, premier Aumônier de M. le Duc d'Orleans, Licencié en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de l'Eſtrau, Ordre de Citeaux, Diocèſe du Mans, de Bonneval, Ordre de S. Benoiſt, D. de Chartres & de Long Pont, O. de Citeaux, D. de Soiſſons, ci-devant Comte de Lyon, & Evêque de Nantes, fut nommé à l'Archevêché de Rouen le 17 Octobre 1723. On y mit le même jour pluſieurs Penſions; ſçavoir quinze cens livres, pour M. du Puy, pareille ſomme pour M. Morin; trois mille livres pour M. le Comte de Treſſan, tous les trois Chevaliers de S. Lazare

Florin | Revenu.

TATRIARCH. *mandie*; mais encore de la troiſiéme *Lyonnoiſe*, qui comprend avec toute la *Bretagne*, la *Touraine*, l'*Anjou* & le *Maine*, juſqu'à ce que Tours fût devenu Métropole de cette Province : ce qui n'eſt arrivé, ſelon quelques uns, qu'après la mort de *ſaint Martin*; quoique d'autres veuillent que ce Saint, ſur la fin de ſa vie, établit des Evêques à *Quimper*, & en d'autres lieux de la *Bretagne Armorique*. Florins Reven.

Saint Nicaiſe du Vexin a eſté regardé par pluſieurs comme premier Evêque de *Rouen*; mais on convient maintenant qu'il ne fut que Prêtre, & qu'il ne paſſa pas même la riviere d'*Epte* dans le cours de ſes Miſſions. Ainſi *ſaint Mellon* doit être conſideré comme le premier Evêque de la Ville de *Rouen*, en trois cens ſix : Son corps eſt à *Pontoiſe*. *Saint Victrice* fut fait Evêque de Rouen après *Pierre*, vers l'an 385. & mourut vers l'an 408. *Saint Evode* ou *Saint Ived* fut fait Evêque en 426. après *Innocent*, Succeſſeur de *ſaint Victrice*, & mourut en 430. *Saint Gildard* ou *ſaint Godard* ſucceda à *Creſcence* en 488. ou 494. Il mourut en 525. ou plûtôt en 529. & eut pour ſucceſſeur *ſaint Flave* dit *ſaint Flieu* ou *Filieu*. *Saint Prétextat*, Evêque de Rouen, fut aſſaſſiné l'an 586. après 42. ans d'Epiſcopat. *Saint Romain* fut fait Evêque de Rouen l'an 626. & non pas en 631. comme le dit M. *Piganiol de la Force*, dans la ſeconde édition de la nouvelle deſcription de la France, Tome cinquiéme, in 12. page 269. & où il donne même pour certain que *ſaint Nicaiſe* eſt reconnu pour le premier Evêque de Rouen, & qu'il occupoit ce Siege vers l'an 250. mais je renvoye cet Auteur à M. *Baillet*, qui en décide autrement. Il eſt dit que *ſaint Romain* fut fait Evêque de Rouen, l'an 626. environ après la mort d'*Hidulphe*, & mourut au bout de treize ans. *Saint Ouein* ſucceda à *ſaint Romain* l'an 639. fut ſacré le 21. May 640. & mourut en 683. *Saint Ansbert* vint après lui. Et *ſaint Hugues*, neveu de *Charles Martel*, fut fait Evêque de Rouen l'an 722. & mourut en 730. chargé des Evêchez

de

Florins Reven.

Titulaires. de *Paris* & de *Bayeux*, & des Abbayes de *Jumieges* & de saint *Vandrille*. Saint Remy fut fait Evêque de Rouen au huitiéme siécle, sous le regne de *Pepin* son frere, après saint *Hugues* son parent. Saint *Maurille* fut fait Archevêque de Rouen, l'an 1055. Saint *Leon* Evêque de *Bayonne*, Apôtre des *Basques* & martyr, est compté depuis peu parmi les Evêques de *Rouen* ; mais c'est sans fondement, à moins qu'il n'ait quitté ce Siége l'année même qu'il en avoit pris possession. *Pierre Roger* Archevêque de Rouen en 1330. fut élevé au souverain Pontificat, sous le nom de *Clement* VI. Depuis ce tems-là, il y a eû douze Archevêques de Rouen, qui ont été Cardinaux. De ce nombre il y en a eû de la maison de *Luxembourg*, un de celle d'*Etouteville*, deux de celle d'*Amboise*, deux de l'*auguste* maison de *Bourbon*, & un de celle de *Joyeuse*.

Il y eut, *dit M. de Commanville*, des Prélats à *Rouen*, dès le troisiéme siécle, & que S. Boniface leur fit donner le *Pallium* dès le huitiéme ; ce qui leur a fait prendre le nom de Primats de *Neustrie*. Gregoire VII. les voulut soûmettre à la Primatie de *Lyon* ; mais avec si peu de succès, qu'on voit après cette Bulle ces Archevêques dans une indépendance continuelle de ceux de *Lyon*, & que le Pape *Callixte* III. en 1457. cassa les appellations qu'on y avoit faites ; c'est le Cardinal d'*Etouteville* Archevêque de *Roüen*, qui obtint de ce Pape cette Bulle d'exemption. L'Archevêque de *Roüen* prend la qualité de Primat de *Normandie*, quoiqu'il n'ait aucun Archevêque pour Suffragant ; mais ce titre ne lui donne d'autre prérogative, que de n'avoir point de Superieur en *France*, & de dépendre immédiatement du saint Siége, encore lui a-t'elle été contestée par l'Archevêque de *Lyon* jusqu'en 1702. Voici le fait qui donna lieu à la décision de cette ancienne contestation. M. de Sebouville ayant été pourvû de la Cure de *Beaufice*l, l'Archevêque de Rouen lui refusa le *Visa*. Cet Ecclesiastique s'adressa à l'Archevêque de Lyon, en qua-

TITULAIRES. lité de Primat. L'Archevêque de Rouen appella comme d'abus du *Viſa*, accordé par l'Archevêque de *Lyon*. Ce procès fut évoqué au Conſeil du Roy, qui par ſon Arrêt donné à *Verſailles* le 12 May 1702. maintint & garda l'Archevêque de Rouen & ſes Succeſſeurs dans le droit & poſſeſſion où eſt de tems immémorial l'Egliſe de Rouen, de ne reconnoître d'autre Superieur immédiat que le Pape; & fait défenſes à l'Archevêque de Lyon, à ſes Grands Vicaires, Officiaux, & à tous autres de l'y troubler à l'avenir.

Florin. Reven.

Lorſque l'Archevêque de *Rouen* prend poſſeſſion de ſon Egliſe, il ſe rend d'abord en l'Egliſe Paroiſſiale de *ſaint Herbland*, où quel froid qu'il faſſe, ſes bas & ſes ſouliers lui ſont ôtez par le Sacriſtain. Puis étant en Rochet, & en Camail, il va les pieds nuds à l'Egliſe Cathedrale, marchant le long des Boutiques des Orfevres, ſur un peu de paille ou nate, dont le pavé eſt jonché, pour lui adoucir cette marche, & lui épargner la bouë. Il eſt accompagné dans cette Ceremonie du Prieur & des Religieux de l'Abbaye de *ſaint Oüen* tous en Châpes. Quand l'Archevêque arrive au Parvis ou Aître de la Cathedrale, il y trouve le Clergé de cette Egliſe rangé en hayes; & après que le Doyen lui a preſenté de l'eau benite, & qu'il lui a donné la Croix à baiſer, le Prieur de *ſaint Oüen*, s'adreſſant à tout le Chapitre, lui dit: *Nous vous donnons notre Archevêque vivant, vous nous le rendrez mort.* Le Doyen reçoit le ſerment que le Prélat fait, en mettant les mains ſur le livre des Evangiles, de proteger & défendre l'Egliſe de *Rouen*, de garder fidelement les droits, franchiſes & privileges de cette même Egliſe, & le reſte. Le Prélat entre enſuite dans l'Egliſe, & va reprendre ſa chauſſure à l'autel de *ſaint Pierre*, après avoir offert un écu d'or à l'Autel des vœux. L'Archevêque ayant été inſtalé dans la Cathedrale; eſt conduit par le Chapitre dans l'Abbaye de *ſaint Amand*, où il reçoit de l'Abbeſſe, à la tête de ſes Religieuſes

TITULAIRES. Religieuſes Benedictines, l'anneau Paſtoral. Ce Prélat étant mort, les Chanoines ſont obligez de porter ſon corps au pied de la barriere, près la Croix de l'Abbaye de *ſaint Ouen*. Après que le corps y a été depoſé, le Prieur & les Religeux le prennent, & le portent dans l'Abbaïe, où il reſte en dépôt pendant vingt-quatre heures ; & les Religieux lui font un ſervice magnifique. Cette Cérémonie finie, les Religieux reportent le corps à la Croix du Cimetiere, où les Chanoines viennent le reprendre, pour le porter à l'Abbaye de *ſaint Amand*, où l'Abbeſſe à la tête de ſa Communauté vient lui ôter l'anneau Paſtoral, & lui en remet un autre d'or tout uni. Cela fait, les Chanoines portent le corps dans leur Cathedrale, pour être inhumé. M. d'*Aubigny* Archevêque de Rouen étant mort au mois d'Avril, de l'an 1719. les Chanoines voulant éviter ce ceremonial, ſe contenterent d'enlever le corps de ſon lit de parade, & de le deſcendre dans le caveau du Cardinal d'*Amboiſe*. Les Religieux de S. Ouen en aïant été avertis, preſenterent Requête au Parlement de *Rouen*, ſur laquelle intervint l'Arrêt du 27 Avril, qui ordonne, *que les Chanoines ſeront obligez de repreſenter le corps enlevé, de l'exhumer, & de le porter enſuite avec les Cérémonies cy-deſſus expliquées, à l'Egliſe & Abbaye de ſaint Ouen ; & le reſte ; de le reporter dans la Cathedrale, pour y être inhumé, ſuivant l'ancien uſage ; qu'il ſera fait aux dépens du Chapitre un Service ſolemnel dans les trois jours de la ſignification de l'Arrêt ; & faute par les Chanoines d'executer le preſent Arrêt, permis aux Prieur & Religieux de ſaint Oüen, de faire ſaiſir le temporel des Chanoines, le tout avec dépens.* Florins Reven.

Le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale eſt compoſé de dix dignitez & de cinquante-un Chanoines, en comptant l'Archevêque qui eſt auſſi Chanoine, & qui en cette qualité a voix en Chapitre. Il y occupe la premiere place, & y preſide. Les dignitez & Canonicats de ce Chapitre ſont à la nomination de l'Archevêque, excepté le *haut Doyen-*

TITULAIRES. *né*, qui eſt électif par le Chapitre. Outre ces cinquante-un Chanoines, il y en a huit petits, qu'on appelle des *quinze marcs* ou *quinze livres*, qui n'ont point de voix en Chapitre, & n'ont rang au Chœur que parmi les Chapelains, Chantres & Muſiciens, & le reſte. Il y a auſſi quatre Colleges de Chapelains & Chantres, dont l'un ſe nomme d'*Albane*, pour avoir été fondé par *Pierre de Cormieu* Cardinal d'*Albe*, qui avoit été Archevêque de *Rouen*. Le College d'*Albe* doit être compoſé, ſelon la fondation, de dix Chantres, dont quatre doivent être Prêtres, trois Diacres & trois Soudiacres. Les trente Prébendes qu'on nomme *les Prébendes de ſaint Romain*, ont cela de ſingulier, qu'elles ſont poſſedées par trente filles ou veuves. On croit qu'elles doivent leur inſtitution à des filles ou à des veuves, qui travailloient autrefois au blanchiſſage & au racommodage du linge de cette Egliſe; c'eſt l'Archevêque qui pourvoit à ces Prébendes, & c'eſt lui auſſi qui en paye le gros. Ces Prébendieres ſont aujourd'hui obligées, à fort peu de choſe, puiſqu'elles ne ſont tenuës que d'aſſiſter à trois obits, qui ſe diſent l'un, le 15 de Janvier; un autre le 23 Juin, & le troiſiéme le 11 de Juillet. L'aſſiſtance commence la veille aux Vigiles, & continuë le lendemain à la Grande-Meſſe, où elles vont toutes à l'offrande. Le Chapitre diſtribuë ſix livres à celles qui ſont preſentes. Quoique chacune de ces Prébendes ne rapporte que très peu de choſe; elles ne laiſſent point d'être fort recherchées, parce qu'en vertu des privileges du Chapitre, les filles ou les veuves qui en ſont pourvûës, ont droit de *Committimus*, & leurs cauſes commiſes aux Requêtes du Palais. Elles peuvent, quand il leur plaît reſigner leurs Prébendes. Florins Revenu.

C'eſt un droit de l'Egliſe Cathedrale de *Rouen*, que les Evêques Suffragans de la Province; ſçavoir, *Bayeux*, *Lizieux*, *Avranches*, *Coûtance*, *Seez* & *Evreux*, ſont obligez de lui prêter ſerment d'obéïſſance, comme à l'Archevêque

TITULAIRES vêque. Ils prêtent ce ſerment entre les mains de ce Prélat, ou en ſon abſence entre les mains du Celebrant, dès qu'il eſt monté à l'Autel, avant que de dire l'Introït. Ces Evêques doivent auſſi donner à dîner à ceux qui compoſent le Chapitre ; mais pour ce dîner ils donnent ordinairement cent écus. Avant que d'avoir prêté ce ſerment, les Evêques Suffragans ne ſont point reconnus dans l'Egliſe Metropolitaine, ne ſont point admis aux Aſſemblées Provinciales, & ne peuvent point être députés de la Province pour les Aſſemblés generales du Clergé de *France*. Florins Revenu

Le droit le plus ſingulier qu'ait l'Egliſe de *Roüen*, eſt le pouvoir qu'elle a de délivrer un criminel & ſes complices tous les ans, au jour de l'*Aſcenſion*, après que ce Criminel a levé *la Fierte*, c'eſt-à-dire, la Chaſſe de *S. Romain*. La tradition populaire rapporte l'origine de ce privilege au Roi Dagobert, qui l'accorda à *ſaint Oüen*. Elle veut que du tems de ſaint *Romain* Evéque de *Roüen*, il y eût un horrible Dragon qui déſoloit le Païs, & devoroit les hommes & les animaux, que ſaint *Romain* demanda à la Juſtice un ou deux Criminels condamnez à mort, avec leſquels il délivra le Païs de ce Monſtre ; qu'en conſideration de ce grand miracle, le Roy Dagobert accorda à *Saint Oüen* ſucceſſeur de *Saint Romain* à l'Evêché de *Roüen*, le privilege de délivrer tous les ans un priſonnier ; & qu'en mémoire de cette délivrance, on porte en proceſſion le jour de l'*Aſcenſion*, la figure de ce Dragon, que l'on nomme la *Gargoüille*. L'an 1699. les Officiers du Baillage & Siége Préſidial de *Roüen* preſenterent une Requête au Roi, dans laquelle ils prétendirent faire voir trois choſes : 1°. Que le *Dragon* ou *Gargoüille* portée à Roüen aux Proceſſions des *Rogations* & du jour de l'Aſcenſion, n'eſt pas la figure d'un animal tué miraculeuſement par S. *Romain*, mais une ancienne ceremonie de l'Egliſe. 2°. Que le privilege de délivrer un priſonnier le jour de l'Aſcenſion, doit ſon origine à la pieté des Ducs de *Normandie*,

&

TITRES AIRES. & non pas au prétendu miracle de la *Gargoüille*. 3°. Que ce privilege ne doit pas s'étendre aux crimes appellez *Cas Preſidiaux*, & ne doit avoir lieu que pour des homicides malheureux, commis dans la Province. Ils prouverent la fauſſeté du miracle par le ſilence des Auteurs contemporains & de ceux des ſiécles ſuivans. *Saint Oüen* n'en dit pas un mot dans la vie de ſaint *Eloy*, ni dans ſon livre *de animâ Dagoberti*. Il n'eſt nullement croïable, qu'il eût oublié un fait de cette importance, qui regardoit le Roi *Dagobert* & ſaint *Oüen* lui-même. *Sigiſbert* dans ſa Chronique, *Jonas* dans ſes vies, *Bede*, *Uſuard*, *Vincent de Beauvais*, *Baronius*, ni la vie de ſaint *Romain* que *Rigaut* a fait imprimer, n'en diſent pas un ſeul mot. On lit dans cette vie, que ſaint *Romain* obtint de Dieu par ſes prieres, que la riviere de *Seine*, qui s'étoit débordée, rentrât dans ſon lit ordinaire. Un Poëte Grec, pluſieurs ſiécles aprés, donna à ce débordement le nom d'Hydre, & c'eſt peut-être ce qui a donné lieu à la Fable du Dragon ou Gargouille. Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'on n'a commencé à parler de ce miracle que ſur la fin du quatorziéme ſiécle, & ç'a toûjours été avec des contradictions qui le rendent peu croyable. Floris. Revers.

Tantôt le Dragon fut ſeulement chaſſé par ſaint *Romain*; tantôt il fut tué dans la forêt de *Rouvray*, emmené juſqu'au pont, & jetté dans la riviere; tantôt il fut dompté dans une caverne, qui étoit auprés des murailles de la Ville, & fut emmené avec l'étolle, & brûlé dans la place publique; tantôt le Saint avoit avec lui deux priſonniers, un voleur & un meurtrier, dont le voleur s'enfuit, & tantôt avec un ſeulement. Dans quelques titres le privilege eſt accordé à ſaint *Romain* Archevêque de *Rouen*, & Chancelier de *France*, par le Roi *Clotaire* II. l'an 520. Dans d'autres, il a été accordé à ſaint *Oüen*, par le Roi *Dagobert*, & dans un autre, il a été apporté du Ciel au Chapitre, par un Ange. A ces variations ſuccedent les erreurs

TITULAIRES erreurs de Chronologie. Saint *Romain* n'étoit point Evêque de *Rouen* en 530. il ne le fut qu'environ 626. & le Roi *Clotaire* II. ne nâquit qu'en 584. On ne trouve pas mieux ſon compte à ſoûtenir, que ce privilege a été accordé à Saint Ouen par le Roi Dagobert. Tous les Chronologiſtes placent l'époque de la mort de ce Prince trois ans au moins avant que ſaint Ouen fût élû Evêque de Rouen. D'ailleurs, ce ſaint Evêque n'en dit pas un ſeul mot dans ſes livres. Dans cette obſcurité & au milieu de tant de contradictions, il paroît que les Ducs de *Normandie* faiſant leur ſéjour dans leur Capitale, avoient la pieuſe coûtume d'accorder un priſonnier à l'Egliſe de *Rouen*, lorſqu'ils aſſiſtoient à la ceremonie du jour de l'*Aſcenſion*, pour imiter, par cette délivrance réelle, la délivrance myſterieuſe du genre humain de la captivité du demon, par *Jeſus-Chriſt*, montant au Ciel. En effet, on remarque que *Richard* Duc de *Normandie*, & Roi d'*Angleterre* aïant été detenu priſonnier en *Auſtriche*, il n'y eût point cette année-là de priſonnier délivré, & qu'à ſon retour il en accorda deux l'année d'après, en actions de graces de la liberté qu'il avoit lui-même recouvrée. De cette coutume volontaire de la part des Ducs, l'Egliſe de Rouen ſe prévalant des changemens arrivez en Normandie, par l'invaſion des *Anglois*, s'en eſt fait un droit qui a été toleré par nos Rois, & confirmé même par *Louis* XII. & *Henry* IV. à condition de ne pouvoir uſer de ce privilege, pour des Criminels accuſez de crimes de leze-Majeſté, *héréſie*, *vol*, *viol*, *aſſaſſinat*, *guet-à-pent* & *fauſſe monnoye*. A ces reſtrictions le Conſeil d'Etat en ajoûta d'autres par ſon Arrêt du mois de May de l'an 1699. en faiſant défenſes aux Chanoines d'élire d'autre priſonnier, qu'un qui ſoit originaire de la Province, & qui y ait été decreté.

Florins Revenu

Voici les Ceremonies qui s'obſervent pour cette délivrance. Quinze jours avant l'*Aſcenſion*, le Chapitre de la Cathedrale

Rivulaires. Cathedrale députe quatre Chanoines au Parlement, à la Cour des Aydes & au Baillage, afin que depuis ce jour-là, jusqu'à ce que le privilege ait eu son effet, aucun des Criminels qui sont detenus dans les prisons de la Ville & des Faubourg, ne soit transferé, mis à la question, ni executé. Après le lundi des *Rogations*, le Chapitre nomme deux Chanoines Prêtres, qui se transportent avec leur Greffier, qui est aussi Prêtre, dans les Prisons pour y entendre les confessions des Criminels, qui prétendent au privilege, & par-là recevoir leurs dépositions sur le crime dont on les accuse. Le jour de l'*Ascension* sur les sept heures du matin, le Chapitre composé seulement des Chanoines Prêtres, s'assemble pour l'élection du Criminel, qui doit être délivré. Après avoir invoqué le *Saint Esprit*, & fait serment de garder le secret, on fait lecture des confessions des prisonniers, lesquelles sont brûlées dans le lieu-même, aussi-tôt que l'élection du Criminel est faite. Le même jour sur les neuf heures du matin, les Présidens & Conseillers du Parlement revêtus de leurs Robes rouges, se rendent dans la grande salle du Palais, pour y assister à une Messe solemnelle, qui est celebrée par le Curé de *S. Lo*. Après la Messe, ils vont dans la Grand'Chambre dorée, où à midi on leur sert un magnifique dîner. Vers les deux heures après midi, le Chapelain de la Confrairie de *saint Romain*, va en surplis, aumusse & bonnet quarré, porter au Parlement le Billet de l'Election que le Chapitre a faite d'un prisonnier detenu pour crime : Sur cela, la Cour ordonne à deux Huissiers d'aller avec le Chapelain de la Confrairie de *saint Romain*, prendre le prisonnier dans la prison. Ils le conduisent au Parlement, où il est mis sur la selette. Ayant été interrogé & ses informations ayant été rapportées, il est condamné au supplice que merite son crime, puis en vertu du privilege, sa grace lui est donnée ; & il est livré entre les mains dudit Chapelain de *saint Romain*, qui le conduit, tête nuë, à la

Florins Revers

place

TITULAIRES place de la vieille Tour, où l'on a bâti une Chapelle quarrée & ouverte de tous côtés, qui porte le nom de saint *Romain*, & la Procession y étant arrivée, l'Archevêque assisté du Celebrant, du Diacre, du Soûdiacre, & de quelques Chanoines, monte au haut du Perron avec eux & avec les deux Prêtres qui portent *la Fierte* ou Châsse de saint *Romain*; laquelle étant posée sous une arcade, sur une table decemment ornée, l'Archevêque, ou en son absence le Chanoine célebrant fait une exhortation au Criminel, qui est à genoux & tête nuë, lui represente toute l'horreur de son crime, & l'obligation qu'il a à Dieu, & à saint *Romain*, aux merites duquel il doit sa délivrance. Il lui ordonne ensuite de dire le *Confiteor*; puis lui met la main sur la tête, & dit le *Misereatur*, & *l'Indulgentiam*; enfin, lui fait mettre sur les épaules un bout de la Châsse, & la lui fait un peu élever. Après cela on lui met une couronne de fleurs blanches sur la tête, & la Procession retourne à l'Eglise de *Notre-Dame*, le Prisonnier portant la Châsse par la partie anterieure. La Procession étant rentrée, on dit la Grand-Messe, quoiqu'il soit cinq ou six heures du soir. L'Archevêque, les dignitez & le Chapitre font successivement une exhortation au prisonnier, qui est ensuite mené en la Chapelle de saint *Romain*, où il entend la Messe. L'on le conduit ensuite à la Vicomté de l'eau, où l'on lui donne la collation, & delà chez le Maître ou Bâtonnier de la Confrairie de saint *Romain*, où il soupe & couche. Le lendemain sur les huit heures du matin, il est conduit par le Chapelain dans le Chapitre, où le Penitencier ou un autre Chanoine lui fait encore une exhortation, après laquelle il le confesse; & enfin lui fait jurer sur le Livre des Evangiles, qu'il aidera de ses armes Messieurs du Chapitre, quand il en sera requis. Ainsi finit cette ceremonie, & le Prisonnier est renvoyé absous & libre.

Florin. even

Outre le Chapitre de la Cathedrale, il y en a encore

TITULAIRES. deux dans la Ville de Rouen ; celui de *saint George* & celui de la *Ronde*. On en compte sept autres dans ce Diocese, qui sont ceux d'*Andely*, d'*Ecouy*, de *Gournay*, de *Blainville*, de *Chalmenil*, d'*Yvetot* & *Saquenville*. Florins Reven.

L'Archevêché de Rouen est un des plus beaux qui soient en *France*. Son Diocese comprend trente-une Abbayes, treize cens quatre-vingt-huit Paroisses distribuées sous six Archidiaconnez de *Rouen*, d'*Auge*, du grand *Caux*, du *Vexin François*, du *Vexin Normand* & du petit *Caux*. Le premier est partagé en huit Doyennez, le second en six, le troisiéme en trois, le quatriéme en quatre, & les deux autres en ont chacun trois, non compris le Doyenné de la Ville & Banlieuë de Rouen, appellé le Doyenné de la *Chretienté*; ce qui fait vingt huit Doyennez Ruraux.

L'Eglise de *Notre-Dame* est un vaisseau trés-grand, bien bâti, élevé, & dont la structure se fait admirer. Elle est ornée d'un grand & magnifique portail, qui soûtient deux hautes tours, où les étrangers ne manquent point de monter, pour y voir la grosse cloche, appellée *George d'Amboise*, à cause qu'elle fut faite par l'ordre du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rouen. Cette cloche est seule dans une grosse tour, nommée la *Tour de beurre*: Elle fut fonduë par *Jean le Maffon*, natif de *Chartres*, le second d'Août de l'an 1501 Elle pese trente-six mille livres, a trente pieds de tour par bas, dix pieds de diamêtre, & dix pieds de haut. On ne la sonne que tous les vingt-cinquiéme des mois, qu'on chante un *Obit* pour le Cardinal *George d'Amboise* qui en a fait present à l'Eglise, dont la sonnerie est le plus bel unisson qui soit dans le Royaume. Dans le Chœur de cette Eglise, parmi les tombeaux de marbre que l'on y voit, est celui d'un Duc de *Normandie* Dans une Chapelle derriere le chœur, il y en a d'autres ornez de plusieurs figures, qui representent la Foy, la Charité, la Prudence, la Temperance, la Force & la Justice avec leurs Hieroglyphes. Le cœur de *Charles*

TITULAIRES. *les* V. Roy de *France*, eſt dans un ſepulcre de marbre noir & blanc, élevé de quatre pieds au milieu du Chœur. Ceux de *Henry* III. & de *Richard* I. Rois d'*Angleterre*, & Ducs de *Normandie*, ſont aux deux côtez du maître Autel. Celui de *George* d'*Amboiſe* eſt dans la Chapelle de la *Vierge*; il eſt de marbre blanc, & enrichi d'une infinité d'ornemens. Au haut ſont deux figures à genoux, qui repreſentent les deux Cardinaux d'*Amboiſe*, l'Oncle & le Neveu. A l'extrémité du côté gauche de la croiſée, on voit un eſcalier de pierre avancé dans l'Egliſe, lequel conduit à la Bibliotheque. Elle a eſté formée de celle de pluſieurs particuliers, qui à l'exemple de *Pierre Acarie* donnerent leurs Livres à cette Egliſe.

Jean le Prevôt, qui en a eſté le Bibliothequaire, eſt celui qui a le plus contribué à l'enrichir. Il étoit ſi attaché à cette Bibliotheque, qu'il ſouhaita d'être inhumé au pied de l'eſcalier qui y conduit : elle eſt ouverte au public tous les jours; excepté les Dimanches, les Fêtes, les Jeudis, & le mois d'Octobre. Le Treſor de la Sacriſtie de la Cathédrale eſt encore très-beau ; mais il étoit bien plus conſiderable avant qu'il eût été pillé par les Heretiques durant les guerres Civiles du ſeiziéme ſiecle. Le 25 de Juin 1683. la Ville de Rouen éprouva la fureur d'un ouragan, qui s'étant élevé ſur les ſept heures du ſoir y fit des dégats terribles en divers endroits. La Voûte de la Nef de la Cathedrale fut enfoncée par la chûte de trois des quatre hautes & aſſez groſſes pyramides de pierres percées à jour en maniere de clocher, qui terminoient le grand portail entre les deux groſſes Tours. Le poſitif de l'orgue en fut abbatu; & les gros tuyaux demeurerent tellement endommagez, qu'il a fallu les refondre entierement, & refaire l'Orgue tout à neuf. Quelques parapets & des baluſtrades de pierre des dehors de cette Egliſe furent raſez & emportez par les vents, qui abbatirent quantité de jolies pyramides, & caſſerent une grande

Florins Re.cu.

TITULAIRES. partie des anciennes vitres de verre fort épais, & peints en apprêt ; enfin le dommage arrivé en toute la Ville de Rouen, monta à plus de deux millions. Florins Revenu

L'Archevêché de Rouen n'a rien de remarquable ; mais il n'en eſt pas de même de la maiſon de plaiſance des Archeveſques ; c'eſt le Château de *Gaillon*, ſitué à une petite demie lieuë de la *Seine*, à trois lieuës de *Vernon*, à deux d'*Andely*, à neuf de *Rouen*, dans le Dioceſe d'*Evreux*, ſur le penchant d'une montagne. C'eſt un Palais complet, qui contient trois cours de bâtimens, & autres accompagnemens & dépendances. Il forme un très-bel aſpect par toutes ſes faces, & particulierement du côté de la riviere, d'où l'on peut le conſiderer dans toute ſon étenduë, avec ſa grande galerie, percée de ſoixante-dix arcades de chaque côté, faite par le Cardinal de Bourbon. Le Château eſt compoſé de quatre aîles de bâtimens, & accompagné d'une Chapelle flanquée à une de ſes encoignures : le Chœur de cette Chapelle eſt hors d'œuvre, & porte un clocher tout à jour, revêtu de plomb, & orné de pluſieurs figures du même métail ; & cet ouvrage eſt aſſez ſingulier dans ſon deſſein. La pierre de marbre qui forme l'Autel, les figures des douze Apôtres en relief, les ouvrages de ſculpture, les chaiſes du Chœur qui ſont d'un bois rare, avec des ouvrages de pieces rapportées, les vitres, & tout ce qui paroît au dedans & au dehors, ſont des objets qui attirent l'attention de ceux qui les examinent. La vûë de ce Château eſt une des plus belle de *France* ; car des quatre Galleries du Coridor, l'on découvre quatre lieuës du cours de la *Seine*, qui ſépare en cet endroit le Dioceſe de *Rouen* de celui d'*Evreux*. L'on diroit que la *Seine* paroît ici un grand Canal que la nature ſemble avoir fait exprès pour ſervir à l'embeliſſement de ce Château. A droite on voit des côteaux chargez de vignes & de bouquets de bois, & à gauche il y en a autant. Dans la plaine ſont pluſieurs remiſes

TITULAIRES. ſes pour le gibier, qui y eſt en quantité, & d'un fumet excellent : Il y a auſſi une grande garenne dont les lapins ſont très-eſtimez. Une partie des embelliſſemens du Parc & du Château ſont dûs à feu M. Colbert. Il faudroit avoir un goût diſtingué ſur tout ce qui a rapport aux beaux arts, pour bien connoître tout ce qui merite d'être admiré dans un ſi beau lieu. La ſéparation du *Vexin* en *Normand* & en *François* n'apporta aucun changement à la Juriſdiction des Archevêques de *Rouen*, qui furent reconnus également pour Prelats dioceſains, par les habitans de *Pontoiſe* & du *Vexin*, cela eſt ſi vrai, que les Abbez du Monaſtere de *ſaint Martin*, ont toujours reconnu la Juriſdiction de ces Archevêques & de leur Chapitre, s'étant fait confirmer à *Rouen*, en prétant le ſerment de fidelité & d'obéiſſance à cette Egliſe Métropolitaine, juſqu'au Concordat de *Leon* X. avec *François* I. C'eſt donc une pure imagination que le *dépôt* d'un prétendu Dioceſe de *Pontoiſe* fait à l'Archevêque de Rouen, qui eſt auſſi bien Paſteur du *Vexin* François, que du *Normand*. On appelloit ce Vexin ſur la fin du douziéme ſiecle, *la partie de l'Archevêché de Rouen qui eſt ſituée dans le Royaume de France*. *Roger de Hoveden* dans la vie de *Richard* I. qui regnoit en *Angleterre* ſur la fin du douziéme ſiecle, rapporte que *Philippe Auguſte*, Roy de *France*, voulut obliger *Gautier* Archeveſque de *Rouen*, à lui faire ſerment de fidelité pour cette partie de ſon Archeveſché. *De parte Archiepiſcopatûs Rotomagenſis quæ eſt in regno Franciæ, dicitur que Vougeſin le François*. L'an 1255. *ſaint Louis* donna & unit à l'Archevêché de *Rouen* l'Archidiaconné de *Pontoiſe*, qui étoit de Collation Royale, à la charge que l'Archevêque *Odo*, & ſes Succeſſeurs auroient un Vicaire à *Pontoiſe*, pour juger les cauſes des Bourgeois & des habitans des Villages voiſins qui en dépendent, & qui ſont en petit nombre. On reſervoit à l'Archevêque & à ſon Official de *Rouen*, la connoiſſance du crime

d'*hereſie*

Florins Revenu

TITULAIRES d'*hereſie* & *de faux* avec l'appel au Tribunal Eccleſiaſtique de *Rouen*, du Jugement du Vicaire de *Pontoiſe*; ce qui confirme invinciblement le droit des Archevêques. Il n'eſt point fait mention dans les Actes, avant *ſaint Louis* du *Vexin François*, & ce n'eſt qu'en execution des Ordonnances des Rois, que le Grand Vicaire de *Pontoiſe*, connoît des cauſes de la partie de l'Archevêché de *Rouen*, qui eſt du reſſort de *Paris*. Le Palais nommé le *Vicariat* à *Pontoiſe*, eſt un édifice conſiderable : il fut bâti par Guillaume d'Eſtouteville, Cardinal & Archevêque de *Rouen*; & les Archevêques de cette Ville, ont à la Ville d'*Eu* une Officialité pour juger les cauſes Eccleſiaſtiques, tant de ce Comté d'*Eu*, que du Duché d'*Aumale*.

Florins Reven.

La Ville de *Rouen* eſt l'entrepôt de tout le commerce que la *France* fait ſur l'Ocean ; on y compte trente ſix Paroiſſes, & plus de ſoixante mille ames. La taxe à *Rome* pour les Bulles eſt de . . . . . 12000 60000l.

ABBAYES D'HOMMES. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

AUMALE.

M. Colbert de Tuigis Chanoine de Tournay.

Aumale, ou ſaint Martin d'Acy, en latin, *Albamala*, *aut Arbamarla*, *ſeu ſanctus Martinus de Antracho*, *aut de Alceio*, ſituée au Fauxbourg de la Ville d'*Aumale*, dans le pays de *Caux* en *Normandie*, ſur le penchant d'une colline, bornée d'une prairie qu'arroſe la *Breſle*, & éloignée de quatorze lieuës de *Rouen*, de cinq de *Neufchâtel* & de *Blangy*, de huit d'*Amiens*, & de trente de *Paris*. Elle a été fondée par Eſtienne & Guillaume ſon fils, Seigneurs d'Aumale, & par la Comteſſe Adeliſe, qui la donna aux Moines de *ſaint Lucien de Beauvais*, comme nous l'apprenons d'Eſtienne Comte d'Aumale ſon fils, qui confirma cette donation par ſes Lettres de l'an 1115. Les bâtimens de cette Abbaye, qui n'étoit autrefois qu'un Prieuré conventuel, dépendant de *S. Lucien de Beauvais*, étant tom-

bez

TITULAIRES		Florins	Revenu.
	bez en ruine, il n'y avoit plus qu'un Religieux, mais tout y eſt en bon ordre à preſent, & la reforme de la Congregation de *ſaint Maur* y a été reçûë en 1704. . . .	100	9000.l.

LE BEC.

M. le Comte de Clermont, Prince du Sang. Il a eû cette Abbaye le 16 Novembre 1717. Il y a pluſieurs penſions ſur l'Abbaye du Bec; ſçavoir, 2000 l. pour M. Auteuil, Ecuyer de M le Duc 1200 l. pour M. l'Abbé de Bourſac. 1500 l. pour M. l'Abbé de Fortia. 1000 liv. pour M. Guyon Precepteur de M. le Comte de Clermont. 1200 liv. pour M. de Large, ſous Precepteur de ce Prince, & 600 l pour un Page tonſuré.

Le Bec, Bec, Bec-Helloin, ou Bec-Hellouin, en latin, *de Becco Hellini, ſeu Helluini, aut Beccum, vel Beata Maria Beccenſis*, ſituée dans le Bourg du même nom en Normandie, ſur un bec ou langue de terre, au confluent de la petite riviere du *Bec*, & de celle de *Rille*, à 9 lieuës de Rouen, à cinq de la *Bouille* & de *Ponteau de Mer*, à quatre de *Bernay*, à trois de *Bourgtheroulde*, à une lieuë ou environ d'*Harcourt* & de *Brionne*, & à trente-une de *Paris*. Elle fut fondée dans la Baronie de Burneville, vers l'an 1034. par le bienheureux *Herluin* ou *Hellouin* Seigneur *Danois*, qui ayant d'abord porté les armes, ſe fit enſuite Religieux, & en fut le premier Abbé vers l'an 1040. Le Bienheureux *Lanfranc* fut Prieur de la Maiſon ſous lui, juſqu'à ce qu'en 1063. on l'en ôta pour le faire premier Abbé de *ſaint Eſtienne de Caën*. *Saint Anſelme* depuis Evêque de *Cantorbery* fut fait Prieur du *Bec* en ſa place, puis Abbé l'an 1079. après la mort d'*Herluin*. La devotion particuliere que *ſaint Anſelme* avoit pour la *ſainte Vierge*, fit que les Religieux ont été pendant long-tems vêtus de blanc; mais la reforme de la Congregation de ſaint *Maur* ayant été introduite dans cette Abbaye en 1626. & c'eſt la quinziéme Maiſon unie à cette Congregation; ils ont pris l'habit de ceux de ſaint *Maur*. L'Egliſe bâtie en croix, porte le titre de *Notre-Dame*, & *ſaint Anſelme* en eſt le ſecond Patron. Le Chœur eſt un des plus grands du Royaume, puiſqu'il y a dix-piliers de chaque côté dans ſa longueur. Le grand Autel qui eſt achevé depuis quelques années, eſt accompagné de huit colonnes de marbre blanc; elles ſont diſpoſées en demi cercle, & ſoûtiennent une grande demi couronne Imperiale, dont les branches

TICELAIRE. branches ſont toutes dorées, & enrichie de ſculpture. Il y a auſſi de grands Anges, des Cherubins & autres ouvrages dorez, qui font un bel effet. Sur l'Autel qui eſt entre ces colonnes, l'Enfant *Jeſus* eſt repreſenté dans ſa crêche, accompagné de la *ſainte Vierge* & de *ſaint Joſeph*, qui paroiſſent l'adorer. La pierre qui forme l'Autel eſt de porphyre d'une grandeur extraordinaire, & l'on tient qu'elle a été benite par S. *Anſelme*. Derriere le grand Autel, entre les deux derniers piliers du Chœur, l'on voit une grande figure de la *Vierge* de pierre dorée. Le marche-pied de l'Autel, & le pavé du Sanctuaire, qui eſt fort grand, ſont de marbre noir, veiné de blanc, de même que le Chœur. Les deux gros chandeliers de l'élevation, une grande figure de *Moiſe*, & le Lutrin ſont de cuivre trés-bien ouvragé; mais le Lutrin eſt d'un deſſein ſingulier, fort grand & digne qu'on l'examine en détail. La façade de la Tribune ou Jubé qui ſepare le Chœur de la Nef eſt toute incruſtée, ornée & enrichie de marbre. Il y a onze Chapelles au tour du Chœur, chacune avec un contre table de different deſſein; elles ſont toutes ornées de marbre, les unes entierement, les autres en partie, & on compte onze croiſées au tour de celle de la *Vierge*, qui eſt derriere le Chœur. La croiſée du milieu de cette Egliſe eſt vaſte; mais la Nef n'a que deux travées de longueur, le reſte ayant été ruiné. L'Orgue que l'on eſtime extraordinairement pour ſa bonté, & pour le grand nombre des jeux qui le compoſent, eſt au-deſſus du Portail qui eſt d'une ordonnance d'Architecture aſſez propre. Les figures des douze Apôtres & autres Saints repreſentez en pierre beaucoup plus haute que nature, ſont adoſſées contre les piliers de cette Egliſe, qui eſt entierement couverte de plomb, & dont les dehors ſont ouvragez & ornez de quantité de belles pyramides. Une baluſtrade de pierre termine & couronne en dehors tout le corps de l'Egliſe; & en dedans il y a une petite galerie tout à l'entour, au-

Florins Reven.

deſſous

TITULAIRES. dessous des grands vitraux. La Sacristie est ornée d'une belle Menuiserie, avec une ferrure trés-bien travaillée. L'on y voit dans une armoire quelques saintes Reliques, & six gros chandeliers triangles, avec une croix d'argent, d'un fort bel ouvrage, & quantité d'ornemens trés-riches, pour le service de l'Autel, & pour celebrer l'Office divin dans les Fêtes solemnelles. La grosse sonnerie est dans une grande & haute tour, bâtie proche de l'Eglise; & l'on dit que la grosse cloche pese environ dix milliers. La petite sonnerie, qui est fort harmonieuse, est dans le clocher élevé sur le milieu de la croisée de l'Eglise. Le Cloître de cette Abbaye est beau, bâti à la moderne, large & orné de beaux pilastres. Les bâtimens qui l'accompagnent, sont solides & assez nouveaux, & la Bibliotheque qu'on y voit, est fournie de bons livres pour les differentes études des Religieux. Le Refectoire est grand, & une fontaine d'eau claire qui sert de lavoir, y donne de l'eau par six Robinets, & retombe dans un grand bassin d'Airain. L'on voit dans le Chapitre les Tombeaux de plusieurs anciens Abbez du Bec, & quelques Tableaux qui representent des Religieux de cette Abbaye vêtus de blanc, ce qu'on attribuë à la devotion particuliere que *saint Anselme* avoit pour la *sainte Vierge*. Quelques Auteurs mettent la fondation de l'Abbaye du Bec en 1077. Elle possede la Baronie de *Bonneville* ou *Burneville* proche le Bec, qui a été, selon la tradition du lieu, le patrimoine & le manoir du Bienheureux *Herluin*, ce qui est cause que le bourg du Bec est nommé le *Bec-Herluin*. Elle a aussi la Seigneurie & le patronage de ce Bourg, & nomme à quantité de Cures, & entre autres à celles de *saint Jean en Gréve* & de *saint Gervais de Paris*. La petite riviere du Bec prend ses sources trois quarts de lieuë au-dessus de l'Abbaye à *Buot*, Paroisse située au pied de la côte de *Calville*; & aprés avoir passé par saint *Martin du Parc*, & traversé le territoire de l'Abbaye, elle entre dans la *Rille*

Florins Roy n.

TITULAIRES. à *Pontautout*, un quart de lieuë au-dessous du Parc de cette Abbaye. Ce Parc a environ une demie lieuë de longueur, & il est enclos de murailles. Cette Abbaye a haute, moyenne & basse Justice. . . . . Florin. 3000 Reven. 60000.

SAINT GEORGE.

M. du Cambout Duc de Coslin, Evêque de Metz, premier Aumônier du Roi & Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit.

Saint George de Bocherville, en latin, *sanctus Georgius de Bachervilla, seu de Boschervilla, aut de Bosquevillâ*, située dans le Bourg du même nom, au pays de *Caux* en *Normandie*, sur la riviere de *Seine*, à 30 lieuës de *Paris*, à deux de *Rouen*, ce qui fait que ce Bourg jouit des privileges de la Banlieuë de *Rouen*. L'Eglise est assez grande & solidement bâtie. Une figure colossale, qui represente *saint George* à cheval perçant un dragon, est à côté du grand Autel, auprés des Tombeaux des Comtes de *Tancarville*, qui ont été Fondateurs de cette Abbaye: Un gros clocher est porté sur le chœur, & deux hautes Tourelles s'élevent en maniere de clochers au-dessus du grand portail. Le dortoir neuf est un assez grand bâtiment de pierre de taille d'un beau dessein, trés bien dégagé, ce qui donne au Bourg un air de Ville. Ce bâtiment est accompagné d'un beau jardin qui s'éleve, & qui s'étend jusques aux Bois. *Saint George de Bocherville* étoit autrefois une Eglise Collegiale, où l'on mit des Religieux de *saint Benoist* l'an 1114. La reforme de saint Maur y est établie. 133 15000 l.

SAINTE CATHERINE.

Unie aux Chartreuses de Gaillon & de Rouen.

Sainte Catherine au Mont, en latin, *sancta Catharina in monte propè Rothomagum*, étoit autrefois une Abbaye de Benedictins, située au haut du Mont, prés de la Ville de Rouen, mais il n'y en a plus aucun vestige; quelques-uns l'appellent la *Trinité du Mont*, dont la mense Abbatiale a été unie à la *Chartreuse de saint Julien de Rouen*, qui est au bas du mont, & qui a aussi la mense du Prieuré de *Pavilly*. . . . . 1000 200. ol.

FECAMP

TITULAIRES.

Florim. Raven.

FECAMP.

M. de Villeroy Archevêque de Lyon, & Commandeur des Ordres du Roy.

Fecamp, Feſcan, Fecan, ou Feſcamp, ou Feſcam, en latin, *Fiſcanenſis, ſeu de Fiſcano, aut Fiſcamnum*, ſituée au Pays de *Caux* en *Normandie*, à 15 lieuës environ de *Rouen*, ſur le bord de la mer au couchant d'Eſté, à huit lieuës du *Havre de Grace*, à ſix de *Montivilliers* & de *ſaint Valery en Caux*, & à douze de *Dieppe* dans la petite ville de *Fecamp* en *Normandie*, ſur une petite riviere qui a ſa ſource un peu au-deſſus du Bourg & de l'Abbaye de *Valmont*. *Fecamp* étoit un lieu bien connu dès le ſeptiéme ſiécle, puiſqu'un Seigneur *François* nommé *Waningue* ou *Waning*, que quelques-uns diſent, Seigneur de *Fecamp*, y bâtit un Monaſtere de Religieuſes en 662. par l'autorité de *ſaint Oüen* Evêque de Rouen. *Sainte Hildemarque* qui en fut la premiere Abbeſſe eſt honorée le 25 Octobre, & le bienheureux *Waning* y eſt honoré le neuviéme Janvier. Ce Monaſtere ayant été ruiné par les Barbares, comme tous les autres de la Province, *Richard* Duc de *Normandie* y bâtit dans le milieu du dixiéme ſiécle, une Egliſe magnifique, dédiée *à la Trinité*. Elle fut d'abord déſervie par des Chanoines, d'autres diſent des Clercs ſeculiers; mais aprés la mort du Fondateur ſon fils & ſucceſſeur *Richard* II. y établit les Moines Benedictins vers l'an 1015 du tems de l'Archevêque *Robert*, ayant fait venir ceux de l'Abbaye de ſaint Benigne de *Dijon*, avec leur Abbé *Guillaume*, qui fut le premier Abbé de *Fecamp*; mais il conſerva toujours ſon Abbaye de *Dijon* avec pluſieurs autres, où il avoit établi la Regle ou la reforme. Il mourut à *Fecamp* l'an 1031. & ſon corps s'y conſerve. Saint *Maurille* qui fut fait Archevêque de *Rouen* peu aprés le milieu de l'onziéme ſiecle, fut tiré de l'Abbaye de *Fecamp*; où il avoit paſſé pluſieurs années. L'ancien édifice de *Fecamp* étoit bas & obſcur; mais *Richard* II. fit bâtir dans l'enceinte du Château, qui a ſes foſſez & ſes ponts levis, & l'on transfera

TITULAIRES. les Religieuſes à *Montivilliers*. Le Duc *Robert* III. ſon ſucceſſeur accrut encore de beaucoup de bien cette Abbaye, à qui il donna le droit de haute, moyenne & baſſe Juſtice. Il obtint même du Pape *Jean* XVI. que cette Abbaye fut exempte de la Juriſdiction Epiſcopale. Non ſeulement elle jouit de cette exemption, mais même elle exerce une Juriſdiction comme Epiſcopale ſur les dix Paroiſſes de la ville de *Fecamp*, & ſur ſeize autres qui ſont ſituées dans le Diocéſe de Rouen, ſuivant la conceſſion qui en fut faite à *Henry*, Abbé de *Fecan*, par *Hugues* Archevêque de *Rouen*, & que l'on peut voir dans le livre des Statuts ſynodaux de Rouen. L'Official de *Fecamp* a droit de viſite ſur toutes ces Paroiſſes, & peut y tenir Synode & Aſſemblée des Curez, & y faire des Reglemens, & il rend la Juſtice dans ſon Officialité. J'ai cru faire plaiſir au Lecteur de lui rapporter ici une copie exacte de cette conceſſion. Florins Revenu.

Diploma Exemtionis Abbatiæ Fiſcanenſis, Hugo Rhotomagenſis Archiepiſcopus, dilecto Henrico, Abbati Fiſcanenſi ejuſque ſucceſſoribus in perpetuum. Eccleſias quaſdam cum Paroechiis ſuis, in noſtro Epiſcopatu perpetuo jure libertatis, abſolutas ab omni jure Epiſcopali, tibi tuiſque ſucceſſoribus, & Eccleſiæ Fiſcanenſi, habendas in perpetuum concedimus & confirmamus. Ut igitur nulla ſuper eis de jure libertatis oriatur contentio, eas huic chartæ noſtræ nominatim inſerimus; ſcilicet, Eccleſiam de Eſlectot; Eccleſiam ſancti Gervaſii apud Rhotomagum; de Limpivilla, de Tormotvilla, de Wteflue, de Paluel, de ſancti Richarii, de Ingovilla, de ſancti Wallerii, de Mannevilla, de Wellis, de Penaſylva, de ſancti Petri de Senis, de ſanctæ Mariæ Gaillardæ, ſanctæ Mariæ de Vaſto & de ſancti Petri parvi

Fecamp eſt ſans contredit l'une des plus belles, des plus nobles & des plus riches Abbayes du Royaume. Elle poſſede quantité de précieuſes Reliques, & beaucoup d'argenterie. Son Egliſe qui porte le titre de la *ſainte Trinité*,

TITULAIRES. *Trinité*, eſt la plus grande & la plus majeſtueuſe de toutes les Egliſes du pays de *Caux*, avec ſeize pilièrs de chaque côté dans ſa longueur. Elle eſt bâtie en croix, couverte de plomb, auſſi-bien que ſa groſſe tour quarrée, qui eſt élevée ſur le milieu de la croiſée, & ouverte en dedans, en maniere de lanterne, & qui renferme une groſſe ſonnerie, & une cloche du poids de plus de dix milliers. Les bas côtez qui accompagnent la Nef, ſont à double voûte. Le grand Autel eſt de marbre blanc enrichi de bas reliefs, qui ſervent comme de piédeſtal à une grande châſſe, faite en forme de tombeau, accompagnée des figures de *ſaint Taurin* & *de ſainte Suſanne* en grand, le tout du même marbre. Dans cette châſſe ſont enfermez quatre corps Saints; ſçavoir, celui de *ſaint Flavien*, Evêque d'*Autun*, celui de *ſaint Conteſt*, Evêque d'Evreux, celui de *ſaint Saën* Religieux, & enſuite Abbé de Saint *Saën*, & celui de *ſainte Atre* martyre. Derriere le maître Autel qui eſt iſolé, on voit un Calvaire, où l'on a repreſenté un grand nombre de perſonnes. Les Chapelles d'autour du Chœur ſont aſſez propres, & fermées d'une grande & haute baluſtrade de piere dure, bien ouvragée & chargée de ſculptures. On diſtingue la Chapelle de la *Vierge*, bâtie hors d'œuvre derriere le Chœur; elle a la longueur de cinq croiſées. L'Autel où eſt repreſenté le trépas de *S. Benoiſt*, eſt un aſſez beau travail; mais celui qui repreſente le trépas de la *ſainte Vierge*, en preſence des Apôtres, attire ſur tout l'attention des connoiſſeurs. Toutes les figures ſont en pierre, & plus hautes que le naturel. On eſtime auſſi beaucoup les huit figures qui accompagnent le tombeau de *Notre Seigneur*. L'Autel qui eſt appuyé contre une belle Tribune ou Jubé, dont le deſſous ſert de veſtibule fort ſpacieux, pour entrer de la Nef au Chœur, eſt encore un grand ouvrage de pierre, où l'on n'a épargné ni le nombre des Figures en grand, ni les gros reliefs. L'Abbaye de *Fecamp*, dans l'Egliſe de laquelle ſont les

Florins Revem.

tombeaux

TITULAIRES. tombeaux des anciens Ducs de *Normandie*, poſſede dix Baronies, dix hautes Juſtices, & dix Sergenteries, entre leſquelles la Baronie de *Fecamp* & celle de *Vitſleur*, qui font la Menſe Abbatiale, produiſent plus de 60000 l. de rente à l'Abbé. . . . . Florio Reren; 8000 30000.

JUMIE'GES.

M. de S. Simon. Jumiéges, en latin, *Gemmeticum, vel ſanctus Petrus de Gemeticis, ſeu Gemmeticis, aut ſanctus Petrus Gemmeticenſis* ſituée dans le bourg du même nom dans le pays de *Caux* en *Normandie*, ſur la riviere de *Seine*, cinq lieuës au-deſſus de Roüen, à trois de *Saint George*, de *Saint Vandrille* & de *Caudebec*, & de cinq quarts de lieuë au deſſus de *Duclet*. *Saint Filbert*, qui avoit été autrefois Abbé de *Rebais* en brie, y bâtit l'an 654. un Monaſtere ſur un fonds que lui avoit donné *ſainte Bathilde* mere du Roy *Clotaire* III. [dit M. *Baillet*.] Il en fut le premier Abbé, & il y vit juſqu'à 900 Religieux. Saint Achard ou Acaire premier Abbé de Quinçay en *Poitou*, fondé par ſaint *Filbert*, fut établi ſecond Abbé de *Jumiéges* par le même Saint, vers l'an 683. D'autres Auteurs ne s'accordent pas avec M. *Baillet*; car ils diſent que l'Abbaye de *Jumiége* fut fondée vers l'an 650. par S. *Philbert* ou *Philibert* ſon premier Abbé, ſous le Regne de *Clovis* II. qui en a été le principal Bienfaiteur, avec ſainte *Bathilde* ſa femme. C'eſt aux Sçavans à decider ſur ce fait. Les lieux reguliers furent preſque entierement détruits, vers le milieu du neuviéme ſiécle par les *Danois*, qui étant entrez dans la *Neuſtrie* par la riviere de *Seine*, avec une puiſſante flotte que le fameux & redoutable *Haſting* commandoit ſous les ordres du Prince *Bier*, ſurnommé *Côte de fer*, aborderent à *Jumiége*, ſaccagerent une grande étenduë de pays, y mettant tout à feu & à ſang, & maſſacrant pluſieurs Religieux, tandis que les autres ſe deroberent par la fuite à leur fureur, avec ce qu'ils avoient de plus precieux, & chercherent un azile

dans

TITULAIRES. dans le *Cambresis* au Prieuré d'*Aspres*, dépendant de l'Abbaye de *Jumiége*. *Guillaume de Longue Epée* Duc de Normandie, chassant dans la Forêt de Jumiége, y trouva deux Moines, qui lui racconterent comme leur Monastere avoit été ruiné, & lui presenterent du pain d'Orge & de l'eau, qu'il refusa avec mépris. Continuant sa chasse il rencontra un sanglier qu'il blessa, le sanglier se jetta sur lui, & le renversa. Le Duc revenu à soi, retourna aux Religieux, reçût leur present, promit de rebâtir leur Monastere. Il le fit; & y mit vers l'an 904. douze Moines, avec *Martin* leur Abbé, que sa sœur Comtesse de *Poitiers* avoit tiré de l'Abbaye de *saint Cyprien* de *Poitiers*. L'Eglise de Jumiége, qui porte le titre de saint *Pierre*, est grande & trés solidement bâtie, avec seize piliers de chaque côté dans sa longueur, & des Chapelles au tour du Chœur, dans lequel on voit un trés-grand candelabre de cuivre à neuf branches, un aigle & six grands Pupitres du même métail, trés-bien ouvragez. Cette vaste Eglise est couverte de plomb, aussi-bien que la grosse tour quarrée, ouverte en lanterne sur le milieu du Chœur. Les deux gros clochers de pierres bâtis à l'antique d'un même dessein & à trois étages, s'élevent beaucoup au-dessus du grand portail contre lequel est adossé l'Orgue, & ils se terminent en hautes pyramides, couvertes d'Ardoises. Entre les cloches de cette Abbayes, il y en a une du poids de sept milliers. On conserve dans le trésor de cette Eglise plusieurs Reliques trés-precieuses & anciennes, & entre autres celles de saint *Philbert* renfermées dans une trés-belle chasse d'argent; representant une Eglise des mieux ornée d'architecture & de sculpture. On y voit encore diverses figures d'argent, & deux chefs aussi d'argent, dans l'un desquels est la tête de saint *Valentin* Evêque & martyr, & dans l'autre une partie de celles de saint *Leger* Evêque d'Autun, & de saint Aicadre, ou Achard, ou Acaire second Abbé de Jumiége. Le Cloître, au côté de l'Eglise

Florins Reyen.

est

TITULAIRES. est grand & trés-beau, & les bâtimens des Religieux tiennent beaucoup de l'antiquité. On en a commencé un nouveau de trois cens dix pieds de longueur sur une même ligne, & il repondra sans doute à la reputation de cette celebre Abbaye, dont la Bibliotheque est grande & trés-bien fournie de Livres pour toutes sortes d'études, avec divers manuscrits, dont quelques uns sont fort rares. La Maison Abbatiale bâtie à neuf & à la moderne au bout du jardin, a tous les appartemens & les offices qui conviennent à un Abbé de distinction, & tous les logemens necessaires pour les équipages. Le terrain que l'Abbaye de Jumiége occupe, est fort étendu, & les jardins sont trés spacieux. Le voisinage d'un bois, les prairies & la riviere en rendent le séjour agréable; elle a droit de pêche, & possede plusieurs Paroisses. *Tassillon* Duc de *Baviere* & *Teudon* son fils, sont enterrez dans cette Abbaye qui fut reformée l'an 1616. par les Benedictins de la Congregation de saint *Maur*, & c'est la quatriéme Maison qui lui a été unie. L'Abbaye de *Jumiéges* a produit plusieurs hommes illustres, entre lesquelles on compte saint *Hugues* Abbé & Archevêque de *Rouen*, saint *Eucher* Evêque d'*Orleans*, *Robert* Evêque de *Londres* & de *Cantorbery*, *Freculle* Evêque de *Lizieux*, *Jacques* d'*Amboise* Evêque de *Clermont*, & *Helisacar* Abbé, Chancelier de *Louis le Débonnaire*. Cette Abbaye joüit de 40000 liv. de rente, dont il y en a la moitié pour l'Abbé. . . . Florins Revenu. 2500. 10000.

SAINT MARTIN DE PONTOISE.

M. de Thesut Conseiller d'Etat.

Saint Martin de Pontoise, en latin, *sanctus Martinus propè Pontisaram*, tout proche la ville de *Pontoise*, à trois lieuës de *Poissy*, à sept de *Paris*, & à vingt de *Rouen* dans le *Vexin François*, sur la riviere d'*Oise*. Cette Abbaye fut fondée l'an 1050. par Amaury fils de *Dreux*, & frere de *Vautier* Comte d'Amiens & de Pontoise. *Saint Gautier* fut choisi pour en être le premier Abbé, & le Roy *Philippe* I. âgé

TITULAIRES. âgé de huit à neuf ans s'en fit l'avoüé, & en confirma la fondation l'an 1069 Gauthier y mit la Regle de saint *Benoist*, en fit dédier l'Eglise sous le nom de saint Germain, qu'elle a quitté depuis pour prendre celui de saint *Martin*. Les Abbez du Monastere de saint Martin ont toujours reconnu la Jurisdiction des Archevêques de Rouen & de leur Chapitre, s'étant fait confirmer à *Rouen*, en prêtant le serment de fidelité & d'obéïssance à cette Eglise Metropolitaine, jusqu'au Concordat de *Leon* X. avec *François* I. C'est donc une pure imagination, que le *dépôt* d'un prétendu Diocése de *Pontoise* fait à l'Archevêque de *Rouen*, qui est aussi-bien Pasteur du *Vexin François* que du *Normand*. Le Cardinal de Bouillon Doyen du sacré Collége, se plaisoit tant à son Abbaye de *S. Martin* de *Pontoise*, qu'il y a fait bâtir un Palais Abbatial des plus superbes & à la moderne. Les Jardins en terrasse, sur le bord de la riviere d'*Oise*, sont magnifiques. Il y a la reforme dans cette Abbaye. . . . . 500. 12000.

Florins Revenu.

SAINT OUEN.

M. de Saint Albin, Archevêque de Cambray : voyez les autres Abbayes à l'article de Cambray Il y a 6000. liv. de pensions sur l'Abbaye, de saint Ouen.

Saint Ouen, en Latin *sanctus Audoënus*, située en la Ville de *Rouen*, & fondée par *Clotaire* I. Roy de France, vers l'an 534. sous l'invocation de *saint Pierre :* elle prit ensuite le nom de *saint Oüen*. Le Convent est trés-spacieux, & les jardins fort agréables ; l'Eglise est admirable pour la beauté de la structure, il n'y en a point de mieux bâtie, après celle de *Nôtre-Dame* de *Rouen* ; car elle a cent soixante-dix pas de longueur, & est devant une place qui la rend fort claire. Cette Eglise souffrit un fort grand dommage par sa fureur d'un ouragan qui s'éleva sur les sept heures du soir le 25 de Juin 1683. Cette Abbaye où il y a la réforme est très-recommandable, tant par son revenu que par le grand nombre de Benefices qui dépendent de sa collation. . . . . 4000. 50000.

TITULAIRES.

Florins. Revenu.

TRE'PORT.

M. de la Châtre le 8. Novembre 717.

Tréport, en Latin *Sanctus Michaël in, aut de Ulteriori Portu*, située dans le Bourg du même nom, dans le païs de *Caux* en *Normandie*, à six lieuës de *Dieppe* & d'*Abbeville*, à trois quarts de lieuë au-dessous de la Ville d'*Eu*, sur la riviere de *Bresle*. L'Eglise & le Convent sont bâtis vers le plus haut de la côte ; le Chœur est grand, & un large Corridor y regne tout à l'entour, la croisée est assez vaste, mais la Nef a esté détruite. Cette Abbaye fut fondée en 1036. en l'honneur de *saint Michel* par *Robert*, Comte d'*Eu* ; d'autres disent en 1056. par le Conseil de *saint Maurille*, Archevêque de *Rouen*, & de *Guillaume* le Conquerant, Duc de *Normandie*, & réformé en 1660. par les *Bedictins* de la Congrégation de *saint Maur*. *Ramerus* & *Drego* en ont esté les premiers Abbez. . .

500. 10000.

VALMONT.

M. de la Fayette.

Val-Mont, ou Valle-Mont, en Latin *Vallis-Mons, seu Validus-Mons*, située dans le Bourg du même nom, au pays de *Caux*, en *Normandie*, & sur une riviere encore du même nom, à deux lieuës de *Fécan*, & à douze de *Rouen*, entre le *Havre* & *saint Valery*. Cette Abbaye est possedée par des *Grands Benedictins*, où il n'y a plus que trois Religieux, fut fondée en 1161. ou en 1169. par *Nicolas d'Estouteville*. Ce fut depuis le lieu de la sepulture des Seigneurs de cette Maison. Le Chœur de l'Eglise de cette Abbaye, dediée à *Notre-Dame*, est beau & bien orné, mais la Nef n'a rien que de commun : la croisée du milieu de cette Eglise, & la Chapelle de la Vierge derriere le Chœur, sont assez propres. . . .

500. 10000.

SAINT VANDRILLE.

M. le Fourci

Saint Vandrille, ou saint Wandrille, en Latin *sanctus Wandregisilus*, située dans le Bourg du même nom, au Pays de *Caux*, en *Normandie*, à une lieuë de *Caudebec*, &

à

TITULAIRES. à un quart de lieuë de la *Seine*, & à cinq ou six de *Rouen*. Florins Revenu
Cette Abbaye eſt ſituée dans un Vallon ſur le petit ruiſſeau de *Caillouville*. *S.* Wandrille bâtit ce Monaſtere vers l'an 648. en un endroit apellé Fontenelle, dit *Baillet*, à cauſe de quelques fontaines qui forment là un ruiſſeau conſidérable.

Il en avoit acquis le fond du Domaine de *Clovis* II. il fut le premier Abbé, & l'Abbaye quitta depuis le nom de *Fontenelle* pour prendre le ſien, avec la Regle de *ſaint Benoiſt*, quoique ſes Reliques en euſſent déja eſté enlevées. *Saint Godon* ou *ſaint Gon*, neveu de *ſaint* Wandrille, qui étoit venu du *Mont-Jou* avec ſon oncle à *Fontenelle*, eut part à la fondation de ce Monaſtere : il s'y fit Religieux des premiers, juſqu'à ce qu'il ſe retira au Dioceſe de *Troyes* où il bâtit l'Hermitage d'*Oye*. *Saint Landebert* ou *Lambert* en fut fait le ſecond Abbé l'an 666. après le Fondateur *ſaint* Wandrille, & fut choiſi l'an 678. pour être Evêque de *Lyon*. *Saint Erbland* qui fut depuis Abbé d'*Aindre*, avoit eſté Religieux de *ſaint* Wandrille ſous *ſaint Lambert*, comme *ſaint Albert* ſon oncle, *ſaint Condé*, Solitaire *Anglois*, & d'autres Saints encore. *Saint Erembert* fut tiré de l'Abbaye de *ſaint* Wandrille, pour être fait Evêque de *Toulouſe*, en 656. il quitta ſon Evêché en 668. & revint à *ſaint* Wandrille, où il mourut en 678. *Saint* Ansbert fut fait troiſiéme Abbé de *ſaint* Wandrille l'an 678. après *ſaint Lambert*, ſucceſſeur de ce Saint Fondateur. *Saint* Wlfran ayant quitté ſon Evêché de *Sens*, ſe retira dans cette Abbaye vers l'an 685. y donna ſa Terre de *Maurilly* où *Milly*, en *Gâtinois*. Il y revint mourir après ſes Miſſions de *Friſe*. Son Corps y fut retenu avec ceux de *ſaint Erembert* Evêque de *Toulouſe*, de *ſaint Condé* Solitaire du pays de *Caux*, & des Martyrs *ſaint Maxime* & *ſaint Venerand*, lorſqu'on emporta à *Gand* en *Flandres* ceux de *ſaint* Wandrille Fondateur du lieu, & de *ſaint Ansbert* Evêque de *Rouen*, qui en avoit eſté Abbé ; mais en 1205 il fut tranſporté à *Abbeville*. *Saint Bain* ayant quitté l'Evêché de Térouenne

TITULAIRES. pour se retirer à *saint Wandrille*, en fût fait Abbé au commencement du huitiéme siecle. Enfin ce Monastere est très-celebre dans le Martyrologe Romain, qui fait memoire des Saints, dont on honore encore aujourd'hui les Tombeaux dans les quatre Chapelles ou Eglises, bâties sur son territoire. On peut à juste titre appeller cette Abbaye la *Terre des Saints*, puisque sous le Gouvernement de ses trente-quatre premiers Abbez, dont il y en a vingt reconnus pour Saints : elle a donné des Prélats Illustres par leur sainteté & par leur science, aux Eglises de *Sens*, de *Toulouse*, de *Lyon*, de *Séez*, de *Rouen*, de *Terouenne*, de *Paris*, de *Bayeux*, de *Reims*, d'*Evreux* & autres. *Archinoald*, Lieutenant du pays, donna ce lieu pour bâtir l'Eglise, & la premiere pierre y fût mise le premier jour de Mars de l'année 645. elle est bâtie en Croix, est belle, claire, bien voûtée, très-propre, & fort dégagée dans son dessein, avec un large Corridor. Le Chœur couvert de plomb a neuf piliers de chaque côté, & quinze Chapelles à l'entour, dont plusieurs sont ornées de marbre. On n'a pas épargné l'or au Tabernacle du grand Autel. Les trois portes du Chœur, & quatre grandes Arcades du *Sancta Sanctorum*, sont fermées d'une grande balustrade de fer assez richement ouvragée, & un grand nombre de saints Abbez, & autres Religieux de l'Abbaye, sont representez en peinture sur les murailles & sur les piliers de ce même Chœur, dont les Chaises sont d'une belle menuiserie. La Tribune qui sépare le Chœur de la Nef, est d'un agréable dessein, & terminée par une balustrade de pierre. Au milieu de l'Eglise, il y a un plafond en maniere d'une grande calotte, ornée d'architecture & de sculpture, au-dessous du clocher construit en forme de lanterne ; mais la voûte de la Nef ne couvre que trois arcades, & une muraille sépare le reste de la Nef que l'on n'a point achevée. La Sacristie est très-commode, & des mieux ornées de ménuiserie. On y admire sur tout la beauté du travail

Florins Keren.

de

TITULAIRES de la ferrure, par grandes plaques cizelées, comme de l'argent. Outre les ornemens assez propres, & de toutes couleurs, pour célebrer solemnellement l'Office Divin ; on voit dans le Tréfor de cette Sacristie quantité de Reliques précieuses, que l'on conserve dans des Chefs, dans des Bras, & dans d'autres Reliquaires d'argent ; & ces Reliques sont presque toutes de Religieux qui se sont sanctifiez dans ce Monastere, ou qui en ont esté appellez pour gouverner d'autres Abbayes, & même des Dioceses, en qualité d'Evêques ou Archevêques. Cette Abbaye ayant esté détruite par les *Normans Danois* en 850. ou 860. fut rétablie par *Richard II.* Roy d'Angleterre & Duc de Normandie, vers l'an 1035. La Maison des Religieux entierement rebâtie à neuf par les *Benedictins* de la Congrégation de *saint Maur*, qui y furent introduits avant la fin du dernier siecle, est grande & complette, & l'une des plus belles du Royaume. Le Cloître est fort beau, & la grande Salle tient du magnifique, elle a dix grandes croisées de chaque côté, & un rang de neuf colonnes de pierre dans le milieu qui porte la voûte. Les jardins sont vastes, & dans le grand Enclos qui s'éleve jusques vers le haut de la côte, & près d'un bois, il y a de longues terrasses, d'où l'on voit la riviere de *Seine*. Sur le terrain de cette Abbaye on trouve quatre Chapelles où l'on dit des Messes. Celle qui porte le Titre *Nôtre-Dame de Caillouville*, fut bâtie par *saint Wandrille*, qui vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, & qui mourut le 22. de Juillet 685. selon les uns, & 689. selon les autres, en presence de *saint Ouen*, Archevêque de Rouen, & de trois cens Religieux. Cette Chapelle de *Nôtre-Dame de Caillouville* est un lieu de dévotion, célebre depuis onze cens ans. On baigne des enfans malades dans la source du ruisseau de *Caillouville* qui en sort, & qui passe à travers cette Abbaye. La Chapelle de *saint Saturnin*, Archevêque de *Toulouse*, où l'on vient de plusieurs Villes en pelerinage, fut construite l'an 660.

Florus Revea.

Le

Le Corps de *saint Hardouin* y repose ; après avoir vêcu long-tems en qualité de Religieux, reclus dans le même lieu où elle a esté bâtie. Celle qu'on appelle *la Chapelle de saint Paul*, est le lieu de la sépulture de la plus grande partie des Saints de l'Abbaye de *Fontenelle*, où de *saint Wandrille* ; & entre autres du Saint de ce nom, de *saint Leon* son Neveu, de *saint Hugues* Archevêque de Rouen, de *saint Ansberg* Archevêque de la même Ville, & de *saint Wulfran* Archevêque de Sens. La quatriéme est la Chapelle de la Maison Abbatiale, érigée en l'honneur de *saint Etienne* premier Martyr, & de *saint Pancrace* aussi Martyr. De plus, au Hameau de *Gauville* il y a une Chapelle du titre de *saint Amand*, où ce Saint qui a esté Abbé de *saint Wandrille* a sa sepulture. La Chapelle du titre de *saint Jacques* est encore de la dépendance de cette Abbaye, dont l'Abbé est Seigneur de *Caudebec*, & Patron de la Cure de cette Ville. La Sénéchaussée, haute Justice de *saint Wandrille* va tenir dans la même Ville la Jurisdiction du Bailliage durant une semaine de Carême.

SAINT VICTOR EN CAUX.

M. de Beauvau du Rivau, Archevêque de Narbonne, Prieur de Pomier Aigre D. de Tours, ci-devant Archevêque de Toulouse, & auparavant Evêque de Tournay, Abbé de Bonneval, D. de Rhodès, O. de Citeaux, & Commandeur des Ordres du Roy, en Fevrier 1724.

Saint Victor en Caux, en Latin *sanctus Victor in Caleto, seu de mortuo mari*, située dans le Bourg du même nom, dans la Normandie, entre Dieppe & Rouen, à six lieuës de l'une & de l'autre Ville, à une grande lieuë au dessus d'Aufray, en pleine campagne, très-fertile en grains, & éloigné d'environ trois cens pas d'une petite riviere, appellée *la Scie*. Cette Abbaye d'anciens *Benedictins*, & où il n'y en avoit qu'un, lorsque j'y ai passé en 1701. fut fondée par *Robert de Mortemar*, Baron de *saint Victor* en *Caux*, pendant que le Bienheureux *Maurille* étoit Archevêque de Rouen. Ce ne fut dabord qu'un Prieuré fondé par un Ecclesiastique nommé *Commor*, qui y établit des Moines de *saint Oüen*, & se fit Moine luy-même. Ce Monastere fut ensuite érigé en Abbaye dans le Concile de Rouen

TITULAIRES. Rouen, de l'an 1074. par Jean Archevêque de *Rouen*, avec le consentement de *Nicolas* Abbé de *Saint Ouen*. L'Abbé nomme aux Cures de *Saint Victor*, de *Maclou*, de *Frené*, de l'*Oüilly*, d'*Etempuis*, de *Saint Elier* & de *sainte Marie de Dieppe*. L'Abbaïe consiste en un ancien Bâtiment assez beau. . . . . 300 1500.l.

Florin. Reven.

Dom Pierre Girardin, & Dom du Mas, Coadjuteur.

ABBAYES D'HOM. DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEAUBEC.

Dom Pierre Girardin, & Dom du Mas Coadjuteur.

Beaubec, en latin, *Bellus Beccus*, *aut Bellus locus*, située dans le pays de *Bray* en *Normandie*, à trois lieuës de la ville de *Gournay*, vers l'Occident septentrional, à une lieuë de *Forges* & *Gaillefontaines*, & à trente de *Paris*. Son Eglise bâtie en croix, est grande & vaste, & la Maison des Religieux est fort propre. Cette Abbaye premiere Fille de l'Abbaye de *Savigny* fut fondée sous l'invocation de S. *Laurent* le 1 Novembre 1127 ou 1128. par *Hugues de Gournay*, ou selon d'autres, par *Guillaume de Fecan*. Elle est en regle, & vaut en tout 18000 liv. . . 400 8000.l

FOUCARMONT.

Dom Heronville.

Foucarmont, en latin, *sanctus Joannes Baptista de fucaldimonte*, *vel Fulcardi-Mons*, située dans le Bourg du même nom au pays de *Caux*, sur la petite riviere d'*Hiere*, d'autres disent de *Sart*, à cinq lieuës de la ville d'*Eu*, vers le midi, & à quatre lieuës d'*Aumalle*. Elle est fille de *Savigny*, & fut fondée le 25 Juillet 1130. par *Henry* Comte d'*Eu*, Elle est reguliere & de la reforme.. . . . 50. 1200.l

MORTEMER.

M. de Ratabon ancien Evêque de Viviers.

Mortemer, en latin, *Mortuum mare*, *seu Sancta Maria de Mortuo mari*, située en *Normandie*, à demi lieuë de la petite ville de *Lyons*, du côté de l'Orient, & à 4 lieuës d'*Andely*, entre les rivieres d'*Epte* & d'*Andelle*, à une lieuë d'*Ecouy*, & à 20 de *Paris*, dans un vallon environné de

tous

Florins Reven.

Tournaisis. tous côtés de la Forêt de *Lyons*. Elle eſt Fille de l'Abbaye d'*Orcam*, & fut fondée le premier de Novembre 1134. ou 1136. par *Henry* I. Roy d'Angleterre & Duc de Normandie. Son Egliſe eſt grande & vaſte, & l'on y voit le tombeau de *Robert Poulain*, Archevêque de *Rouen*, & ceux des Barons de *Bec Creſpin*. . . . . 50. 10000.

VALASSE.

M. de la Tour d'Auvergne, Chanoine & Grand Prévôt de l'Egliſe de Strasbourg, Abbé & Chef de l'Ordre de Cluny, & en cette qualité Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, Abbé de ſaint Sauveur de Rhedon, D de Vannes & de Conches, D d'Evreux toutes deux de S. Benoît, Prieur de Souvigny, & cy-devant nommé à l'Archevêché de Tours en Novembre 1719. à preſent Archevêque de Vienne.

Valaſſe ou la Vallaſſe, ou Notre-Dame du Vœu, en latin, *Vallaita*, *ſeu Beata Maria de Voto*, *vel Valeſcia* Fille de l'Abbaye de *Mortemer*, ſituée au pays de *Caux* en *Normandie*, à trois quarts de lieuë au deſſus de l'*Iſlebonne*, & autant au-deſſous de *Bolbe* ſur la même petite riviere au pied des bois qui couvrent la côte, la Maiſon Abbatiale, le Cloître, le Chapitre, le Refectoire & les autres bâtimens de cette Abbaye ſont aſſez grands & fort bien entretenus. L'enceinte des Jardins eſt vaſte, & les tourelles qui flanquent les murailles, la font regarder de la côte de l'*Iſlebonne*, comme une petite Ville. L'Egliſe bâtie en croix eſt grande, belle & achevée dans ſon deſſein. Sa Nef eſt accompagnée de bas côtez, & dans chaque croiſillon ſont trois Chapelles tournées à l'Orient, de même que le grand Autel. Il y a un gros & fort beau clocher de pierres, porté ſur une tour ouverte, en maniere de lanterne, élevée ſur le milieu de la croiſée de cette Egliſe. Deux hautes tourelles ſervent d'ornemens au grand portail, où l'on voit une vitre en forme de roſe aſſez bien ouvragée. Cette Abbaye a une haute Juſtice pour le petit Village du *Valaſſe*, où il y a deux Moulins à eau. L'Abbaye de la *Valaſſe* a été fondée par l'Imperatrice *Mathilde* l'an 1145. d'autres diſent le trois des Ides de Juillet 1156. ou 1157. par *Valleran* Comte de Meulan, & beaucoup augmentée par *Mathilde* mere d'*Henry* II. Roy d'*Angleterre* & Duc de *Normandie*. en 1185. On y a uni une trés-belle Abbaye de Chanoines de l'Ordre de *S. Auguſtin*, fondée en l'honneur de

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	de *Saint Helier* en l'Isle de *Gersey*, par *Guillaume Hamon*, Seigneur Normand ; on l'unit, dis-je, à l'Abbaye de *Notre-Dame du Vœu* près *Cherbourg*, quoiqu'elle fut trois fois plus riche que cette derniere ; & ce ne fut plus qu'un Prieuré par succession de tems.	100	12000 l

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CORNEVILLE.

M. Joubert de Châteaumorant, le 22 May 1704.

Corneville, en latin, *Cornavilla*, *seu Beata Maria de Cornevilla*, située en *Normandie*, entre *Ponteau-de-mer*, dont elle est éloignée de deux lieuës, & *Monfort* dans le petit pays *Roumois*, sur la riviere de *Rille*. Elle a été fondée par *Gilbert de Corneville* vers l'an 1143. Elle est de *Chanoines Reguliers* de la Congregation de *sainte Geneviéve*, l'Abbé nomme aux Cures Regulieres des Paroisses de *Corneville*, *Calletot*, *Valtot*, *Perville & Vilquiers*. . . . 80 5000 l.

NOTRE-DAME D'EU.

M. de Canillac Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, le 6 Avril 1706.

Notre-Dame d'Eu, en latin, *Sancta Maria de Augo*, située dans la ville *d'Eu*, à six lieuës de *Dieppe*, à cinq d'*Abbeville*, à sept de *Neufchâtel*, & à une petite lieuë de *Tréport*, à l'embouchure de la riviere de *Bresle*, & fut bâtie par *Guillaume* Comte d'*Eu*, frere de *Richard* Duc de *Normandie*. Ce fut d'abord une Collegiale, où l'on mit l'an 1119. des *Chanoines Reguliers*. Cette Abbaye fut dédiée à la *Sainte Vierge* ; mais *Saint Laurent* Evêque de *Dublin* y ayant été enterré l'an 1131. & ayant été canonisé en 1225. elle prit le nom de ce saint, qu'elle porte encore aujourd'hui. L'Eglise bien bâtie est grande, belle, couverte de plomb, aussi-bien que son clocher, qui est une grosse & haute pyramide, & elle a toute l'apparence d'une Cathedrale. On y voit dans sa longueur seize piliers de chaque côté. La Nef sert de Paroisse, & les Religieux font le service divin dans le Chœur, où sont les Tombeaux des anciens Comtes d'*Eu*, & celui de *Saint Laurent* Archevêque

TITULAIRES. de *Dublin* en *Irlande*, qui eſt reveré dans le Comté d'*Eu*, de même que ſainte Geneviéve l'eſt à *Paris*. La Chaſſe où ſont ſes Reliques, eſt élevée au-deſſus du Grand Autel, & ſon chef eſt dans un Buſte d'argent. Le Tréſor de cette Egliſe conſerve pluſieurs autres Reliques avec la mître & l'étolle de ce ſaint Prélat mort en la Ville d'*Eu* le 14 de Novembre 1181. & enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye, alors déſervie par des *Chanoines Reguliers* de *ſaint Victor* de *Paris*, & qui l'eſt preſentement par ceux de *Sainte Geneviéve* de la même Ville, dits de la Congregation de *France*.

Florins 166 — Reven. 8000.l.

OUVILLE.

Unie aux Feüillans du lieu.

Ouville, ſituée dans le Bourg du même lieu, en *Normandie*, au païs de *Caux*, à ſept lieuës de *Rouen*, & à cinq ou à ſix de *Dieppe*, entre *Eſtouteville*, *Baſqueville* & *Engleſqueville*, & près d'*Hierville* dans une campagne où il croît quantité de bleds. Cette Abbaye étoit autrefois de l'Ordre de ſaint *Auguſtin*; & elle eſt maintenant unie aux *Feuillans*. . . . . 7000.l.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PREMONTRE'.

BELLOZANE.

M. Leger Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Bellozane, en latin, *Bellozena*, ſituée en *Normandie*, à deux lieuës de Gournay, au païs de Bray, & à 20 de *Paris*. Elle fut fondée par *Hugues* de Gournay, l'an 1198.

200 — 3500.l.

ISLE-DIEU.

M. de la Ruë.

Iſle Dieu, en latin, *Sancta Maria de Inſula Dei*, ſituée en *Normandie*, dans le Village du même nom, ſur la riviere d'*Andelle*, à quatre lieuës de *Rouen*, à vingt-ſix de *Paris*, une lieuë & demie au-deſſus de *Charleval*, & immédiatement au-deſſus de *Vacueil*. Elle fut fondée & dédiée à la *Vierge*, vers l'an 1187. par *Renaud* & *Gauthier* de *Pavilly* pere & fils, Barons de ce lieu, ſous le regne d'*Henry* II. Duc de *Normandie*, & Roi d'*Angleterre*; & enſuite augmentée par les Châtelains de Beauvais, comme

TITULAIRES. me leurs tombeaux le font connoître. Cette Abbaye a de fort beaux droits, & nomme à douze Benefices. L'Egliſe eſt bâtie en croix & le Sanctuaire, qui eſt aſſez grand, eſt tout lambriſſé de menuiſerie. La Maiſon des Religieux Prémontrés reformés, eſt toute neuve & fort propre, au pied de la Forêt de *Lyons*, dans une agréable vallée qui produit toutes ſortes de bons grains. . . . .

Florins 136 Revenu 3000. l.

MACHEROUX.

Le P. Hiant le 15 Mars 1720.

Macheroux, ou Marcheroux, en latin, *Marchoſium Rodulphi*, *aut Marchaſium Radulphi*, ſituée dans le Bourg du même nom au *Vexin François*, dans le grand Vicariat de *Pontoiſe*, à trois lieuës de *Beauvais*, du côté du couchant, à deux de *Chaumont*, & à 14 de *Paris*. Elle fut fondée en 1132. Elle eſt reguliere, & de la reforme. .

200 3000. l.

RESSON.

M. du Bos.

Reſſon, en latin, *beata Maria de Reſſonio*, Fille de l'Abbaye de *Saint Jean d'Amiens*, & ſituée en *Normandie* dans l'Archidiaconé du Vexin François, Doyenné de *Chaumont*. Ce nétoit autrefois qu'un Prieuré, qui a été érigé en Abbaye l'an 1125. Elle reconnoît les Seigneurs d'*Aumont* pour ſes Fondateurs, & en 1230. *Jean* I. Sire d'*Aumont*, & *Mabile* ſa femme firent pluſieurs donations à cette Abbaye reguliere & de la reforme. . . . .

73 2000. l.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT AMAND.

M. Durfort de Lorges de Quintin.

Saint Amand, en latin, *Sanctus Amandus*, ſituée en la ville de Rouen, fut fondée vers l'an 1030. par le Vicomte Goſcelin & Ameline ſa femme en l'honneur de la *ſainte Vierge* & de S. *Amand* Evêque d'*Utrecht*. Comme les Bâtimens tomboient en ruine, Madame *Eliſabeth* de Barentin, que j'ai eu l'honneur de connoître particulierement, laquelle eſt morte le 13 Juin 1721. fit bâtir des épargnes des

TABLARES. Abbeſſes précedentes & des ſiennes un ſuperbe Bâtiment, qui coûtoit 50000 écus, & il n'y en avoit que la moitié de faite, ſelon le deſſein ; mais l'imprudence d'une Sœur converſe y mit le feu au commencement de ce ſiecle, & tout ce nouveau Bâtiment a été reduit en cendres. Madame de *Barentin* a fait de grands biens à cette Abbaïe ; dont l'Abbeſſe nomme à la Cure de ſaint Amand, & à d'autres fort bonnes, ſoit dans la ville de Rouen, ſoit dans les environs Les RR. Peres *Hautin Chanoines Reguliers* de *S. Antoine* de *Rouen* ont mis beaucoup d'ordre dans les titres de cette Abbaïe. L'Abbeſſe de S. Amand eſt la ſeule qui ſoit dans la ville de *Rouen* ; car les autres qui prennent le titre d'Abbeſſes, ne ſont que des Prieures. La vertu & la regularité des Dames Religieuſes de l'Abbaye de *Saint Amand*, au nombre de plus de 50, preſque toutes de qualité & d'eſprit, ſurpaſſent tout ce qu'on en peut dire, & au milieu de leur vie exemplaire, elles font paroître une joye qui ne peut être qu'un fruit du *Saint Eſprit*. Cette Abbaye a 40000 livres de rente, mais il y a tant de charges, qu'elle ne joüit au plus que de 27000 liv. Florins Reven. 27000.

SAINT JEAN D'ANDELY.

Me de la Roche aymon. Saint Jean d'Andely, ſituée en *Normandie*, dans la ville du *Grand-Andely*. On l'appelle communément l'Abbaye ſaint Jean, à cauſe d'une Chapelle de ce nom, qui ſert de titre à cette Abbaye, fondée par la Reine Clotilde, & reparée par la Maiſon de *Baudry de Piancourt*. Il y a bien des gens qui prétendent, que *Saint Jean* n'eſt point une Abbaye, mais un Prieuré perpetuel de nomination Royale. Cette Abbaye étoit fort celebre dans le ſeptiéme ſiécle, comme on le peut voir au chapitre trois de l'Hiſtoire du venerable Bede. . . . . 6000. l.

MONTIERS.

Montiers, je n'en trouve aucuns Mémoires, & Pelletier ne met que ce nom à la page 98. de ſon livre, & le revenu de 8000 liv. à la Table des Abbayes de Filles ſans en

rien

TITULAIRES. rien dire dans le corps de son Ouvrage. . . . Flotins Revenu 8000. l.

MONTIVILLIERS.

Me Cadot de Sebville. Montivilliers, ou Monstiers-Villiers, en latin, *Monasterium villare, aut Monasterium vetus*, située dans la Ville du même nom au pays de *Caux* en *Normandie*, à 2 lieuës du *Havre de Grace*, sur la *Lezarde*, trois quarts de lieuë au dessus d'*Harfleur*, à six lieuës de *Fecamp* & de l'*Islebonne*, & à seize de *Rouen*. Cette Abbaye Royale est des plus anciennes de *Normandie*, & même plus ancienne que la ville de *Montivilliers*; car, selon les Mémoires de cette Abbaye, elle doit sa premiere fondation au Duc *Warathon* Maire du Palais, & a été bâtie vers l'an 674. On tient que *saint Philbert* premier Abbé de *Jumiéges* l'a gouvernée & y établit des Religieuses. Ces mêmes Mémoires portent qu'en 850 ou 860. le Monastere de *Monstiers-Villiers* fut détruit aussi-bien que les autres de la Province par les incursions de *Flastimagne* Duc des *Normands* ou *Danois*, peuples du Nord, & rétabli en 1035. par *Richard* I. & *Richard* II. Ducs de Normandie, à la priere de *Beatrix*, qui étoit sœur de *Richard* I. & tante de *Richard* II., dit *sans peur*, Roy d'*Angleterre*, qui lui accorderent de grands privileges. Cette Princesse aïant renoncé au monde, en fut la premiere Abbesse depuis son rétablissement, ce qui arriva l'an 1035. Plusieurs Dames illustres par leur pieté & par leur naissance ont depuis gouverné cette Abbaye, dont l'Eglise dédiée à Notre-Dame, ne fait qu'un même & seul Bâtiment avec la Paroisse de *Saint Sauveur*, à laquelle elle est jointe. Ce Bâtiment a beaucoup de solidité & de grandeur. Les Religieuses en occupent le Sanctuaire & le Chœur, & la Paroisse la Nef, frequentée par les gens de mer qui viennent accomplir les vœux qu'ils ont faits dans la Tempête. *Robert* Archevêque de *Rouen* accorda à l'Eglise de cette même Abbaïe, exemption de Jurisdiction Episcopale. Cette exemption confirmée par les Papes s'étend

TITULAIRES. tend sur quinze Paroisses qui en jouissent, & dont l'Abbesse de *Montivilliers* est Dame & Patronne. Ces 15 Paroisses ressortissent de la Jurisdiction de l'Official de cette Abbaye, qui en est aussi Grand Vicaire ; sçavoir, *Saint Sauveur*, *saint Germain & sainte Croix de Montivilliers*, *Roüelle*, *Sanvie*, *Octeville*, *Harfleur*, *Gournay*, dit *Notre Dame de Consolation*, *saint Martin du Manoir*, *Epouville*, *Rolleville*, *sainte Marie au Bosc*, *Gutteville les Plains*, *Notre Dame de l'Islebonne*, & *S. Paul* au Faubourg de *Rouen*.

Florins Revenu. 10000l.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BIVAL.

Me de Guerchois. Bival, ou Sainte Marie-Magdeleine de Bival, en latin, *Bivallium sancta Mariæ-Magdalenæ*, située au païs de *Caux* en *Normandie*, entre les Abbaïes de *Beaubec* & de Neufchâtel, à une lieuë de l'une & de l'autre sur la droite du chemin de Neufchâtel à Aumale, en l'Archidiaconé d'*Eu* & Doyenné de *Neufchâtel* ; cette Abbaye est sous l'Archevêque de *Rouen*. . . . . 6000.l.

BONDEVILLE.

Me Morel d'Aubigny. Bondeville, en latin, *Nostra Domina de Bondevilla*, située en *Normandie* au pays de *Caux*. Voilà tout ce que j'en trouve, & qu'elle est sous l'Archevêque de *Rouen*. . 1000.l.

FONTAINE-GUERARD.

Madame du Troncq. Fontaine-Guerard, en latin, *Fons Guerardi*, fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située dans un lieu marécageux, au bas d'une côte qu'elle a au midi, sur la riviere d'*Andelle*, à quatre lieuës de *Rouen*, entre *Pont saint Pierre* & *Fleury*, & à 24. de *Paris*. Farin dans son Histoire de *Rouen*, dit que vers l'an 1187. *Amaury de Meulant*, Comte du lieu, de *Beaumont le Roger*, & de *Noyon sur Andelle*, fonda cette Abbaye, à laquelle il aumôna de grands biens. Depuis ce tems-là, ses revenus ont été fort augmentés par *Ide*

de

TITULAIRES. de *Meulant* Comteſſe d'*Aumale*, veuve de *Jean* de *Harcourt*, tué à la bataille de *Courtray*. L'Abbeſſe de Fontaine-Guerard preſente aux Cures de *Beaumont-Boſcmouchel*, d'*Omouville*, de *Roquemont*, & de *ſaint Martin au Blanc*. Il y a à côté de l'Abbaye de belles prairies. . . . 0000.

GOMER-FONTAINE.

M. de la Viéville. Gomer-Fontaine, en latin, *Gomeri*, *ſeu Gomerici fons*. Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, & ſituée en Normandie dans le Vexin François, entre *Giſors* & *Chaumont* près *Trie*, ſur une petite riviere, fut fondée en 1208. par *Hugues* de *Chaumont*, ... 8000.

NEUF-CHASTEL.

Me de Bogefroy. Neuf-Châtel, en latin, *Novum Caſtrum*, ſituée dans la Ville du même nom, au pays de *Caux* en Normandie, à neuf lieuës de Rouen, à huit de *Dieppe* & d'*Eu*, & à cinq d'*Aumale*. On y a uni le Prieuré de ſaint *Thomas* le martyr, dit le *Clair-Ruiſſel*. . . . . 7000.

SAINT SAEN.

Me de Roquépine. Saint Saën, ou ſaint Saëns, ou ſaint Sans, en latin, *ſanctus Sidonius*, ſituée dans le Bourg du même nom au pais de *Caux* en Normandie, dans un vallon au pied d'un bois, ſur une petite riviere, à ſept lieuës de *Dieppe*, à pareille diſtance de Rouen, & à deux ou trois de Neuf-châtel. L'Egliſe de cette Abbaye, & le Monaſtere ont été rebâtis à neuf, & la Communauté eſt aſſez nombreuſe. Ce n'étoit autrefois qu'un Prieuré qui a été érigé en Abbaye, appellé *Notre-Dame du Champ Soudain*; ou *Souverain lez-Saën*. . . . . 1500.

LE TRE'SOR.

Me de Roncherolle. Le Tréſor, en latin, *Beata Maria de Theſauro*, *vel Sacer Theſaurus Beatæ Mariæ Virginis*, Fille de l'Abbaye des *Vaux de Cernay*, & ſituée au *Vexin Normand*, à 23 lieuës de

Florins Reven.

TITULAIRES. de *Paris*, sur la Paroisse de *Bus*, à deux lieuës de *S. Clair sur Epte*, & de *Vernon*, près de *Baudemont*, & fondée en 1200. L'Eglise de cette Abbaye est assez grande, & les bâtimens du Monastere fort commodes & fort logeables sont dans un enclos très-vaste & bien planté, au pied d'une côte, le tout à quelque distance des Maisons de la Parroisse du *Bus*, dont l'Eglise construite près du Château ou Maison Seigneuriale, flanquée de quatre bonnes Tours aux quatre angles, porte le titre de *Notre-Dame*. . . 10000.

PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOÎT.

SAINT CLAIR SUR EPTE.

Saint Clair sur Epte, en Latin *sanctus Clarus ad Eptam*, situé dans le Bourg de *S. Clair* en *Normandie*, au *Vexin François*, à trois lieuës au-dessous de *Gisors*, à neuf de *Pontoise*, à deux de *Magny*, & à douze de *Rouen*. Il y a grande dévotion à saint Clair Martyr, & le Prieur Titulaire est Seigneur en partie du Bourg. Ce Prieuré qui dépendoit de l'Abbaye de saint *Denis*, a esté cedé à l'Abbé de *Bourgueil*. . . . . 2000.

M. de Boncourt de Prulay, le 21 Novembre 1721.

Saint Pierre de Chaumont, en Latin *sanctus Petrus Calvomontii*, situé dans le *Vexin François* en *Normandie*, & dans la petite Ville de *Chaumont*, à deux lieuës de *Gisors*, entre la Ville de *Beauvais* & celle de *Mante*. Ce Prieuré dépend de l'Abbaye de S. *Denis*. . . . 1800.

PRIEURÉ D'HOMMES DE L'ORDRE DE GRAMMONT.

NOSTRE-DAME DU PARC.

Nôtre-Dame du Parc est annexé, quant à la Mense Prieurale, au College des Jesuites de Rouen. Voyez l'article des Prieurez de l'Evêché de *Lizieux*. . . 9000.l.

PRIEUREZ

Titulaires. Florin. Reven.

PRIEUREZ D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

BEAULIEU.

M. de Mayol, Abbé de saint Etienne de Bassac, D. de Saintes.

Beaulieu, en Latin, *Beata Maria de Bello loco*, Nôtre-Dame de Beaulieu, Prieuré situé à deux lieuës de Rouen: Il a eu pour Fondateur *Jean de Preaux*, se prétendant issu du Conquerant d'*Asie Saladin*, comme on peut voir par son histoire: il tira des *Chanoines Reguliers* du Prieuré de S. *Lô* en la Ville de Rouen, disciples du *Bienheureux Guillaume d'Evreux*, premier Prieur de *sainte Barbe en Auge*, Dioceſe de *Lizieux*, & Propagateur illustre des *Chanoine Réguliers* dans la Normandie, en l'onziéme siecle. Le Prieuré de Beaulieu est Patron, Presentateur en regle des Egliſes Paroiſſiales du *Bois l'Evêque*, sur lequel il étoit situé; de l'Egliſe de *Préaux*, de *Heugleville* en *Caux*, & de S. *Jean* de la *Neuville* près *Rolbec*, du *Mont-Main*, *Bois d'Annebout* & de quelques autres. Il y a une grande Chapelle dans l'Egliſe de *Beaulieu*, qui est le lieu de la sepulture de la famille de Meſſieurs de *Préaux*, que represente aujourd'hui Monſieur le Prince de *Rohan*, où l'on voit des Mauſolées fort endommagez par les héretiques; mais qui ſont des Princes & Princeſſes du Sang Royal d'*Angleterre*, auſquels la Maiſon de *Préaux* est alliée. L'écuſſon de ce Prieuré porte un double Aigle éployé de ſable. Le Parlement de *Normandie*, transporté ſur les lieux, & informé par luy-même de l'aneantiſſement total de ce Monaſtere, par les Prieurs Commandataires qui ſe l'étoient reſignez de main en main; a ordonné par pluſieurs Arrêts ſolemnels, que la diſcipline & les bâtimens y ſeroient rétablis par les ſoins des Archevêques de Rouen, en y appellant des *Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin* de la réforme du Vénerable M. *Moulin*. Ce qui a été confirmé par le Roy en ſon privé Conſeil, & c'est bien inconſiderément que le Pere *Heliot Picquepus*, Auteur de la nouvelle Hiſtoire Monaſtique, a voulu y traiter de cette matiere,

TITULAIRES. sur le Factum de l'Abbé Commandataire, Partie intereſſée, & non recevable contre des Arrêts ſi authentiques. Flori. Reven. 2000.

BELLEN-COMBLE.

M. de la Peſiniere. Bellen-Comble, ou Belen-Combre, ou S. *Martin ſous Bellem-Combre*, ſitué en Normandie dans le Bourg du même nom, entre Rouen & Dieppe, à ſix lieuës de l'une & de l'autre Ville, à deux de Boulehard, à une lieuë & demie de ſaint Saën. Le Prieuré ſous *Bellem-Comble* porte le titre de *Tous les Saints*, fondé anciennement par les Seigneurs de *la Heuſe*, pour les Religieux de l'Ordre de ſaint *Auguſtin*, qui l'ont déſervi aſſez longtems ; & aujourd'hui c'eſt un Prieuré ſimple à la nomination du Roy. 1400.

BOURGACHARD.

M Brochant, Chanoine de l'Egliſe de Paris. Bourgachard, ou Bourg-Achard, ou ſaint Lô du Bocachard, en Latin *ſanctus Laudus*, *ſive Lautho de Burgo*, *aut Boſco-Achardi*, Prieuré Conventuel & Conſiſtorial de Chanoines Réguliers, ſitué dans le Bourg de Bourgachard en Normandie, dans le Roumois, *in pago-Rhothomagenſi*, à cinq lieuës de Rouen, à cinq de Ponteau-de-Mer, & à deux de la Roüille. L'Egliſe de la Parroiſſe qui porte le titre de S. *Mathieu*, eſt une aſſez grande fabrique, bien bâtie, avec une groſſe Tour, & ne fait qu'un corps de bâtiment avec celle du Prieuré Clauſtral des *Chanoines Reguliers de* ſaint *Auguſtin*, qui eſt le Noviciat de la réforme du Pere *Moulin*, mort Prieur de l'Abbaye *d'Hyvernaux*, au Dioceſe de Paris, au mois de Mars 1723. en odeur de ſainteté, & agé de plus de quatre-vingt ans. Ce Prieuré fut fondé, premierement par *Nevelon du Boſc*, pour des Chanoines prébendez, vers l'an 1115 qui ne furent pas long-temps ſans ſe déplaire de leur ſingularité, & appellerent les Chanoines Réguliers de *S. Jean de Falaiſe*, pour être formez à la diſcipline de la vie commune, en l'an 1143. *Roger du Boſc*, heritier de *Nevelon* ſon frere, acquit la qualité de

TITULAIRES. de Fondateur, en donnant son consentement à la suppression des Prebendes. Le premier Prieur, fut le Vénérable *Hugues du Châtel*, qui se trouvoit alors Doyen de la Collegiale. Il fut secondé par ses deux freres, Richard & Robert, qui donnerent tous ensemble des fonds considerables, qui font encore partie de l'Enclos & Terres adjacentes, & portent leur nom. Le Prieuré de S. *Lô de Bocachard*, possede en regle les Eglises Parroissiales de S. *Philbert de Bouquetot*, *de saint Paul de la Haye*, *de Nôtre-Dame de Hanquemar*, *de Nôtre-Dame de Caumont*, *de saint Oüen*, & *de la Trinité de Touberville*, en leurs origines simples Succursales dudit *Caumont*, *sainte Magdeleine de la Boüille*, & celle du *Bocachard* qui est dans la Nef, avec le Prieuré simple de *Nôtre-Dame du Bosc*, en la Foreſt de *Neufbourg*, de la donation de Henri de *Neufbourg*, vers l'an 1155. Ces Cures sont toutes à la nomination du Prieur Commandataire de cette Maison, & situées au milieu de belles campagnes de terres de labour, & qui produisent de bons grains. La Cure de la Parroisse est déservie par les Religieux ; & ce Prieuré est le Seminaire Episcopal de Rouen pour les Prêtres & autres Ecclesiastiques qui se sont oubliez de leur devoir. On conserve en l'Eglise de *Bocachard*, d'une antiquité attestée dans les Archives de *Nôtre-Dame de Rouen*, une portion considerable du chef de *saint Eustache* Martyr ; & le concours de la dévotion des peuples y est célebre. M. *Jacques Nicola Colbert*, Archevêque de Rouen, travailla à remettre en cette Maison la discipline en un meilleur ordre en 1685. en se servant de quelques *Chanoines Réguliers de Friardel*, qu'il y appella ; mais sur tout de M. *Moulin*. M. *Mathurin Brochant* Chanoine de *Paris*, en étant alors Prieur. 4000.

Les deux Amans, Prieuré Claustral de *Chanoines Réguliers* de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, il est situé dans le *Vexin Normand*, près de *Pont saint Pierre*, une lieuë au-dessus de l'*Arche*, à

TITULAIRES

Florins Revenu.

quatre de *Rouen*, & à trois d'*Andilly*, entre ces deux dernieres Villes. Ce Monaſtere dont l'Egliſe porte le titre de *la Madeleine*, eſt très ſolidement bâti ſur la Parroiſſe d'*Anfreville*, dont la Cure eſt deſſervie par un Religieux de cette Maiſon, où d'ordinaire il y a une Etude de Théologie pour les jeunes Religieux. Les Bâtimens ſont ſur la croupe d'une Montagne, dont la riviere d'*Andelle* arroſe le pied ; & l'on découvre de-là une trentaine de Villages, le long des bords des rivieres de *Seine*, d'*Eure* & d'*Andelle*, les Villes & Forêts du *Pont de l'Arche* & de *Louviers* & la Forêt de *Lions*, de vaſtes campagnes très-fertiles en bons bleds, de belles prairies, & des terres qui produiſent du Tabac, ce qui fait une vûe charmante. La Manſe Prieurale des *deux Amans*, eſt annexée au College des *Jeſuites* de *Rouen*. . . . . 5000.

Uni aux Jeſuites de Dieppe.

Saint Etienne d'*Arques*, Prieuré ſimple, ſitué dans le Bourg d'*Arques* au Pays de *Caux en Normandie*, à deux lieuës de *Dieppe* & à dix de *Rouen*. . . . 1400.

M. Perrot, Inſtituteur du Roi Louis XV

Mont-aux-Malades, ſitué dans le Petit Village du même nom, proche de *Rouen*, au haut d'une Montagne qu'on trouve au ſortir de la Porte *Cauchoiſe*, après que l'on a paſſé par *ſaint Gervais*. Ce Prieuré eſt conſiderable, & les Religieux de l'Ordre de *ſaint Auguſtin* le deſſervent : ils conſervent une précieuſe Relique d'un Bras de *S. Vincent*, qu'ils expoſent dans leur Egliſe à la vénération des fideles le 22 Janvier, jour de la Fête de ce ſaint Martyr. L'Egliſe Paroiſſiale eſt ſous l'invocation de *ſaint Jacques*, & c'eſt toûjours un Religieux de ce Prieuré qui la gouverne. 6000.

Le R. Pere Mallet.

La Madeleine de Rouen eſt un Prieuré Conventuel, la Menſe-Prieurale eſt unie en faveur de l'Hôtel-Dieu, deſſervi par des Religieuſes Hoſpitalieres, & des Chanoines Réguliers de la Congrégation de ſainte Genevieve deſſervent pour le ſpirituel ; le Prieur eſt Régulier & de nomination Royale. . . . . 6000.

M. du Tot.

Saint Laurent en Lions, en Latin, *ſanctus Laurentius*

in

Florins Reven

in Leonibus, eſt un ancien Prieuré de *Chanoines Reguliers*, ſitué en *haute Normandie*, à deux lieuës des Villes de *Lyons* & de *Gournay*. On le croit communément de la fondation de *Henri I.* Roy d'*Angleterre*, vers le commencement du onziéme ſiecle. On luy réunit alors le Monaſtere des *Chanoines Réguliers* de *ſaint Pierre de la Ferté* en *Bray* avec ſon Annexe de *ſaint Samſon*, qui avoit eſté fondé par *Vauthier de Gournay*, du temps du Roy *Robert*, & ruiné durant les Guerres que *Robert Courteheuze* entreprit contre Henri premier ſon frere. Le Monaſtere de *S. Laurent* a toujours joüi de fort beaux privileges. Ses Chanoines ſont Aumôniers nez de nos Rois de *France*, à raiſon de leur Château de la *Feuillie*, qui n'en eſt diſtant que demi lieuë. Ducange en fait mention en ſon gloſſaire. Il a eû des hommes illuſtres en ſainteté, comme le bienheureux *Thurolde*, qui fut un de ſes premiers Superieurs, dont le *Nécrologe*, dit *obiit Thuroldus vir magnæ Religionis, & miræ abſtinentiæ.* M. *Châtelain*, en ſon Martyrologe, ſe ſouvient du Bienheureux Hugues de *ſaint Jovinien*, Chanoine de *ſaint Laurent*, reclus à *ſainte Honorine*, & Auteur de la Fondation de l'Abbaye de l'*Iſle-Dieu*. Le Prieuré de *ſaint Laurens* eſt Patron du Prieuré de *ſainte Marguerite du Puybel*, du côté de *Dieppe*. Il eſt encore Patron des Egliſes de *ſaint Maclou Labruyere*, au pays de *Caux*, de *la Frenaye*, de *ſaint Nicolas de Beauvoir*, de *Meſail-ſous-Frix*, *du Meſnil ſous Vienne*, de *Nôtre-Dame de Rozay*, de *Nôtre-Dame de Châtillon*, de l'Egliſe Paroiſſiale de la *Feuillie*, ci-devant Chapelle Royale, du Prieuré ſimple de *ſa nt Euſtache de Montigny* près *Vernon*, & de quelques autres. Les Seigneurs *Portier de Marigny* en ont été inſignes Bienfaiteurs. *Philippe de Marigny*, Archevêque de *Sens*, frere de l'infortuné *Enguerrand*, eſt inhumé en l'Egliſe de *S. Laurent*, comme il eſt marqué dans le Necrologe, *Reverenter in hâc Eccleſiâ tumulatus.* Les Armes de l'Egliſe de *ſaint Laurent* ſont un gril de ſable, & ont pour ſupport deux Lyons

de

TITULAIRES. de Sinople. Cette Maison se trouvoit tombée dans un grand anéantissement, tant pour le spirituel que pour le temporel, lorsque *Jacques-Nicolas Colbert* Archevêque de Rouen, pressé par M. Jean du Tot son illustre Prieur Commandataire, y appella les *Chanoines Reguliers de saint Augustin de saint Cyr de Friardel*, au Diocese de Lizieux, & de la réforme de M. Moulin l'an 1686. pour y rétablir le bon ordre. . . . . 4000.

M. de Rochechouart, en 1714. Saint Lô de Rouen, est un Prieuré Conventuel de Chanoines Réguliers de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve* : il y avoit un Temple de l'*Idole Roth*, que saint Melon fit abattre, & bâtit au même lieu la premiere Eglise à l'honneur de *la Trinité*. . . 2500.

Neuf-Châtel, situé dans la Ville du même nom, au Pays de *Caux*, à neuf lieuës de Rouen, & à huit de Dieppe; c'est un Prieuré simple. . . . 3000.

Oynville en Chars. . . . . 2000.

M. de Bonne-Dame, le premier Novembre 1703. Sauceuse ou Saussеuse, *Beata Maria de Salicosâ*, *aut de Salecto*, situé dans le *Vexin Normand*, à trois lieuës de la Ville de *Vernon*, à une lieuë de *Gany*, & de *Panilleuse*; l'Enclos de ce Prieuré est grand, l'Eglise est assez bien batie, le Monastere & les jardins en sont propres. Du côté de *Vernon* on voit un Bois, & du côté de *Tourny* des campagnes trés-fertiles en bons bleds. Le Monastere fut commencé en l'Eglise Parroissiale de *saint Martin de Tilly*, aujourd'hui membre de sa dépendance, par le vénerable *Richard* fils du Seigneur de *Tilly*, qui se trouvoit revêtu de la Cure, & y assembla des Ecclesiastiques pour y mener avec eux la vie Apostolique, vers l'an 1118. Le lieu s'étant trouvé trop serré, ils se transfererent à demi quart de lieuë de-là en un Hermitage de *saint Fiacre*, où ils étendirent leurs Enclos & bâtimens. *Geoffroy & Hugues d'Amiens*, Archevêques de Rouen, confirmerent cet établissement, & *Goüel de Baudemont*, Seigneur du Pays, se rendit leur Fondateur. On voit sa tombe au milieu du Chœur,

Florins Reven.

TITULAIRES. Chœur, auprés de l'Aigle. Les *Chanoines Réguliers* de *Nôtre-Dame de Sauceuſe* furent en grande eſtime, comme on le voit par la Lettre d'*Etienne de Tournay* en leur faveur au Pape *Luce*, où il leur rend un illuſtre témoignage : ils ont eſté honorez de la preſence de S. *Thomas de Cantorbery* leur confrere, pendant ſon éxil, & conſervent ſon étole. Le vénerable Maurille, Archevêque de Rouen, de ſainte memoire, y mourut étant au cours de ſes viſites. Le Prieuré de *Sauceuſe* eſt Patron Preſentateur des Egliſes Régulieres de S. *Martin de Tilly*, *de ſaint Germain de Haricour*, *du Bois Jerôme*, *de ſaint Etienne du Val-Courbon*, *de Nôtre-Dame de Heubecour*, *de Nôtre-Dame de Bacqueville* près d'*Andely*, *de ſaint Leger d'Ameneucour*, *de ſaint Lucien* d'*Avernes*, *de la Cure de Fourres*, & du Prieuré ſimple du *Deſert* vers le Mont *Javoul*. M. *Jacques Nicolas Colbert* Archevêque de Rouen, s'étant trouvé revêtu de la Commende, y voulut établir un meilleur ordre, en y appellant des *Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin*, de la réforme du vénerable Pere Moulin, qui avoient fait revivre la diſcipline canonique dans ſon Dioceſe. 4000.

Florins Revenu

PRIEUREZ DE FILLES.

Mad. de Pouretval. Saint Louis, ſitué dans la Ville de Rouen, & bien bâti, avec une grande place devant l'Egliſe. Ces Filles vivent très-régulierement, & ne ſont pas riches : elles ſont de l'Ordre de *ſaint Benoiſt*

Saint Aubin eſt un Prieuré de l'Ordre de Citeaux. 6000.

Bondeville, eſt encore de l'Ordre de Citeaux.

Clairviſelle. . . . . 4000.

Mad. Guinet Les Filles Dieu, ſont dans la Ville de Rouen.

Mad de Gaillardebois de Marcouville. Saint Jacques d'Andely eſt un Prieuré d'Hoſpitalieres hors la Ville du petit Andely ; ce ſont des Chanoineſſes de *ſaint Auguſtin*, dont la Maiſon eſt très-petite & pauvre, & preſque toûjours en danger d'être ruinée par la riviere de *Seine*, qui en bat très-ſouvent les mauvaiſes murailles.

TITULAIRES. murailles. Les Filles vivent très-régulierement ; la Prieure porte la Croix comme une Abbesse. Florins Revenu.

Yvetot, Prieuré de Bernardines, dans le Bourg d'Yvetot en Normandie, au pays de *Caux*. . . . 1400.

Mad. Benedicte Fitz Roi fille naturelle de Charles II. Roy d'Angleterre, Saint Nicolas de Pontoise, est un Prieuré de Chanoinesses Hospitalieres de *saint Augustin*. Ce Prieuré de Filles, qui desservent l'Hôtel-Dieu de *Pontoise*, est à la presentatiou de M. le Duc de *Bouillon*, comme Engagiste. 10000.

EGLISES COLLEGIALES.

M. Roüaut de Gamache, Auditeur de Rotte. Saint Melon de Pontoise, le Roy nomme l'Abbé ; le Doyen & les Prebendes de cette Eglise. . . 3000.

Nôtre-Dame de la Ronde dans la Ville de Rouen : le Roy nomme au Doyenné, & à quelques Prebendes de cette Eglise Collegiale & Paroïssiale, dont le Doyen est chef du Chapitre, & Curé de la Parroisse. Les Connoisseurs estiment une statuë de la Vierge, qui est au grand portail de cette Eglise, & l'Ange de cuivre qui est au milieu du Chœur, & qui sert de double Lutrin.

Il y a plusieurs Cures & Chapelles dans le Dioceſe de Rouen, qui ſont à la nomination du Roy ; mais je n'en fais pas ici mention, parceque le titre de mon ouvrage ne les renferme pas.

TITULAIRES.

Florins Rouen.

A EVÊCHÉ DE BAYEUX.

M. François Armand de Lorraine Armagnac, Abbé de Royaumont, D. de Beauvais, de Châteliers, D. de Poitiers toutes deux de l'Ordre de Citeaux & de S. Faron, O. de S. Benoist, D. de Meaux. Il a été sacré le 5 Nov. 1714. Il y a 10000 liv. de pensions sur l'Evêché de Bayeux.

BAYEUX, en latin, *Baïocensis*, ville Epiſcopale de la ſeconde *Lionnoiſe* & de l'exarcat des *Gaules* dans la *Baſſe-Normandie*, & ſuffragante de *Rouën*. Elle eſt à une lieuë & demie de la mer, ſur la gauche de la riviere d'*Aure*, près celle de *Drome*, à ſoixante lieuës de *Paris*. Entre les Evêque qui ont gouverné l'Egliſe de *Bayeux*, il y en a ſeize reconnus pour Saints; Sçavoir, *Saint Exupere* ou *Spire*, né à *Rome* de parens idolâtres, ſon premier Evêque. *S. Rufinien*, né à *Rome* de l'illuſtre famille des *Ruffins*. *Saint Loup*, né à *Bayeux*, de parens élevez dans le Paganiſme. *S. Manvieu*, né à *Bayeux*, de parens trés-nobles & Chrétiens, ſucceda à ſaint *Loup*, l'an 465. après ſaint *Patrice*, né dans un des Fauxbourgs de Bayeux, ſucceſſeur de S *Contêt*, né dans le pays Beſſin. S. *Renobert*, ou *Regnobert*, ou *Raimbert*, né d'un pere idolâtre, dans le Château de *Noron*, prés de Bayeux, fut Evêque de cette Ville, au ſeptiéme ſiécle. S. *Vigor* né à *Arras*, & élevé ſous la conduite de S. *Waaſt* Evêque de cette Ville. S. *Ragnebert* douziéme Evêque de Bayeux, qui ſucceda à Leudorald. Saint *Gerbols*, né à *Livry*, Paroiſſe ſituée à 4 lieuës de Bayeux. Saint *Frambaud*, reconnu pour Patron de l'Egliſe de *Manneville*, proche de *Caën*. Saint *Geretran*, dont les Martyrologes de l'Egliſe font mention. S. *Hugues* fils de *Drogon* ou *Dreux* Duc de Bourgogne & de Champagne, & petit fils de *Pepin le Gros*, dit *le Heriſtel*, Maire du Palais. Saint *Robert*, *Ratbert* ou *Radbert*, dix-huitiéme Evêque de Bayeux, & enſuite Archevêque de *Rouen*. Saint *Sulpice* de la Paroiſſe de *Livry*, & ſaint *Baliſridus* ou *Walfridus*, vingt-troiſiéme Evêque, que les *Danois* firent mourir l'an

TITULAIRES. 958. en haine de la Religion, comme on l'apprend des Annales de l'Abbaye de S *Bertin*. Si on en veut sçavoir davantage, l'on peut consulter le I. Tome de l'Histoire de *Bayeux*, par M. *Hermant*, imprimé en 1705. Quelques Evêques de Bayeux, ont donné à leur Evêché la qualité de Prototrone de leur Province. On consulta le Pape là-dessus, l'an 1581. mais sa réponse ne fut pas favorable.

Le Dioceſe de *Bayeux* renferme 611 Paroiſſes, dont il y en a 17 dans la ville de Bayeux & les Fauxbourgs; quatorze Abbayes, douze d'Hommes, & deux de Filles. La Cathedrale dédiée à la *Vierge* eſt une des plus grandes & des mieux bâties de la Province. Son portail & ſes trois Clochers, dont celui du milieu ſert d'Horloge à la Ville, attirent les regards des curieux. On garde dans la Sacriſtie une Relique qu'on appelle la Chaſuble de ſaint *Regnobert*. Elle eſt enfermée dans un petit coffre d'Yvoire, & de figure antique, dont la ſerrure eſt d'argent en plaque de figure ronde. Sur cette plaque on voit une inſcription gravée au tour de la ſerrure. Elle eſt en langue Arabe appellée *Couphi* ou *Cuphique*. Feu M. *Petis de la Croix* fut le premier qui en connut les caracteres, & qui en fit la traduction que voici. *Quelque honneur que nous rendions à Dieu, nous ne pouvons pas l'honorer autant qu'il le merite; mais nous l'honorons par ſon ſaint Nom.* On eſt perſuadé, que cette inſcription a été miſe par un *Mahometan*; mais il ne paroît pas aiſé de deviner, comment la Relique de ſaint *Regnobert* & le petit coffre à inſcription *Mahometane*, ont pû ſe rencontrer dans le lieu, où on les voit aujourd'hui. Le R. Pere de *Tournemine Jeſuite*, dont les conjectures ne ſont pas moins ingenieuſes que ſçavantes, va nous l'apprendre. Il croit que *Charles Martel* ayant vaincu les *Sarraſins* proche de *Tours*, leur camp fut pillé. La caſſette fut apparemment priſe en cette occaſion, & donnée dans la ſuite par *Charles le Chauve* à la Reine *Ermantrude* ſa femme, laquelle la conſacra à renfermer les Reliques

Florins Reven.

TITULAIRES. liques de *S. Regnobert*, qui avoit gueri le Roy ſon mari. Les Hiſtoriens font mention de cette gueriſon & de la reconnoiſſance d'*Ermantrude*. Flo i. Revea.

Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de 12 dignitez qui ſont le Doyen, le Chantre, le Chancelier, le Tréſorier, quatre Archidiacres, un ſous-Doyen, un ſous-Chantre, un Ecolâtre, un Théologal & de 49 Chanoines, ſans y comprendre le bas Chœur, qui conſiſte en 6 grands Vicaires, 6 petits, 12 Chapelains & 6 Enfans de Chœur. Le Doyenné vaut environ 6000 liv. de revenus, & quant aux autres dignitez & Canonicats, le revenu eſt inégal, & n'eſt pas conſiderable Le Dioceſe de Bayeux eſt diviſé en 4 Archidiaconnez ; ſçavoir, de *Bayeux*, de *Caën*, de *Docimo* & de *Vé*. Il y a ſous eux 15 Doyennez Ruraux. L'on compte 7 convens, 3 de Religieux & 4 de Filles dans Bayeux, & Meſſieurs *de la Miſſion de ſaint Lazare* ont le Seminaire. Quelques perſonnes diſent que l'Evêché de Bayeux rapporte 60000 livres ; mais la plus commune opinion eſt cinquante mille liv. . . . . 4433 50000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CERISY.

M. le Prince de Vendôme cy-devant Grand Prieur de France.

Ceriſy, en latin, *Ceriziacum*, *ſeu Ceriacenſe*, *aut Ceraſium*, *vel ſanctus Vigor Ciriacenſis*, ſituée dans la *baſſe Normandie*, à quatre lieuës de la ville de Bayeux & de celle de *ſaint Lo*, dans une Forêt nommée de *Ceriſy*. Cette Abbaïe fut fondée par *Robert le Magnifique* Duc de Normandie, pere de *Guillaume* le Conquerant, vers l'an 1032. *Durand* Religieux de *ſaint Oüen de Roüen*, & *Almode* en ont été les premiers Abbez. Le Prieuré des Benedictins du *Mont Criſmal*, proche de Bayeux, porte auſſi le titre de ſaint *Vigor*, qui vivoit au ſixiéme ſiécle, & c'étoit autrefois le lieu de la ſepulture des anciens Evêques de cette Ville. Ce Prieuré qui dépend de l'Abbaïe de ſaint *Benigne de Dijon*, fut reformé en 1657. par les Benedictins de la Con-

gregation de *ſaint Maur*. M. *Herman* dans le Tome premier de ſon Hiſtoire de Bayeux, imprimée à *Caën* en 1705. dit que *Hugues* II. trentiéme Evêque de Bayeux, a ſigné à la fondation de l'Abbaïe de *Ceriſy*, & qu'il eſt rapporté dans les actes de la vie de *ſaint Vigor*, huitiéme Evêque de Bayeux, qu'à la priere d'un nommé *Voluſien*, qui étoit un homme fort riche, *Saint Vigor* alors Evêque de Bayeux délivra ſes Terres, qui n'étoient pas beaucoup éloignees de cette Ville, d'un horrible Serpent qui y cauſoit de grands ravages, & que l'ayant fait tomber par terre en imprimant ſur lui le ſigne de la *Croix*, il lui attacha ſon Etole au col, & le mit entre les mains de ſon compagnon *Theodemir*, qui le noya dans la rivierre de *Drome*. Ce fut en reconnoiſſance & en conſideration de ce bienfait, que ce Seigneur donna à *ſaint Vigor* ſa Terre de *Ceriſy*, où l'on fonda dans la ſuite un Monaſtere, qui eſt maintenant une celebre Abbaïe, où l'on a bâti une Egliſe ſous l'invocation de ce ſaint Evêque. Dans le neuviéme ſiécle, les Maiſons & l'Egliſe furent détruites par la barbare fureur des *Normands*; mais *Robert*, I. du nom Duc de *Normandie* ſurnommé le *Magnifique*, employa ſes ſoins & ſes biens pour rétablir ces ouvrages, que la pieté avoit conſacré au ſervice & à la gloire de Dieu. On auroit peine à marquer le nombre de Serpens de toutes eſpeces dont *ſaint Vigor* délivra *Reviers*, Village ſitué entre *Caën & Bayeux* & ſes environs, *Cambrener* & d'autres Villages, où ces dangereux reptiles cauſoient d'étranges maux. Le nom de ſaint Vigor a été bien corrompu par les Auteurs. *Surius* l'appelle Victor, *Bollandus*, Behor, & le manuſcrit de l'Archevêché de *Rouen*, Vehor. Il avoit pris naiſſance dans la Ville d'*Arras*, & ſucceda vers l'an 514. à *ſaint Conteſt* dans le ſiége de l'Evêché de Bayeux. Il mourut en 537. le premier jour de Novembre, ſous le Regne de *Childebert* Roy de *France*. L'Abbaïe de *Ceriſy* & celle de ſaint *Riquier* en *Ponthieu*, l'Egliſe Paroiſſiale du Pont de l'Arche

TITULAIRES. che & celle de *Marly*, prés *saint Germain en Laye*, se glorifient d'avoir des Reliques de ce Saint ; mais la celebre Eglise Collegiale de S. *Frambour de Senlis*, prouve qu'elle en possede les principales, dont elle produit les preuves. Florins Reven.

SAINT ESTIENNE.

M. André Hercule Fleury ancien Evêque de Frejus, Precepteur du Roy Louis XV. Abbé de Tournay, O de S. Benoist, D. de Challons-sur-Saone, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & honoraire de celle des Sciences. M. de Mailly de Rubanpré à 4000 liv. de pension sur cette Abbaye. M. de Fleury est aussi Abbé d'Aulnay, O. de Cîteaux, D. de Bayeux.

Saint Estienne de Caën, en latin, *sanctus Stephanus de Cadomo*, située dans le Faubourg de son nom appellé *Bourg l'Abbé*, dans la ville de *Caën*, & fondée par *Guillaume* Duc de *Normandie*, qui fut depuis Roy d'*Angleterre* & surnommé le Conquerant. Comme il avoit épousé *Mathilde* fille du Comte de *Flandres* sa parente à un degré défendu, sans dispense ; ils eurent recours l'un & l'autre au Pape *Nicolas* II. qui leur accorda l'an 1059. la permission necessaire pour demeurer dans leur mariage, en leur enjoignant pour penitence de fonder deux Abbaïes, à quoy ils satisfirent. *Guillaume*, en bâtissant l'Abbaïe de S. *Estienne* & *Mathilde*, celles des Religieuses *Benedictines de la Trinité de Caën*. Le livre intitulé, *Neustria Pia*, fait connoître que pendant qu'on bâtissoit l'Abbaye de S. *Estienne*, *Lantfranc* Prieur du Bec en fut le premier Abbé, l'an 1066. & qu'aprés que le Duc *Guillaume* eût subjugué l'*Angleterre*, ce qui arriva l'an 1070. il fit ce même *Lantfranc* Archevêque de *Cantorbery*, & donna la place qu'il tenoit à *Guillaume* Religieux de cette Maison, sous lequel tous les Bâtimens furent achevez. L'Eglise de cette Abbaïe a l'air d'une belle & vaste Cathedrale, ayant dix-sept piliers de chaque côté dans sa longueur, avec des bas côtez ou corridors à double voute, & seize Chapelles au tour du Chœur. Les deux grosses Tours de son grand portail portent deux belles pyramides de pierres fort hautes ; mais la grande pyramide du milieu de la croisée de cette magnifique Eglise, fut détruite en 1562. par les *Prétendus réformés*, qui détruisirent aussi tous les Bâtimens Claustraux de l'Abbaïe, où ils n'épargnerent que ceux du Palais du Duc, que les Religieux

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	Religieux habitent preſentement. L'Egliſe de S. *Eſtienne* où l'on voit le tombeau d'Airain du Prince ſon Fondateur, regarde la place de la *Croix*, qui ſert de marché un des jours de chaque ſemaine. Elle fut rebâtie l'an 1074. & achevée en 1077. dédiée en 1081 & dôtée en 1082. Cette Abbaïe eſt exempte de la Juriſdiction Epiſcopale, & elle a une Officialité avec Juriſdiction particuliere. Elle s'étend ſur douze Paroiſſes. Il y a une Bulle du Pape *Clement* VII. en 1383. pendant le Schiſme d'*Avignon*, & qu'*Urbain* VI. étoit à Rome, par laquelle il accorde à *Robert de Chambray* Abbé de ſaint *Eſtienne de Caën* le droit de porter les habits pontificaux.	1050	60000

FONTENAY.

M. Piedou de Charſigné en 1721.

Fontenay, en latin, *ſanctus Stephanus de Fontenato, aut de Fontaneto, aliàs de Fonſenaco*, ſituée *en baſſe Normandie*, à deux lieuës environ de *Caën*, & ſur la riviere d'*Orne*. Elle fut fondée par *ſaint Evremond*, qui en fut le premier Abbé, & qui y mourut vers l'an 720. . . . 700 3000

LONGUES.

M. Huvet.

Longues, en latin, *Beata Maria de Longiâ, vel de Longis*. Elle eſt d'*anciens Benedictins*, prés de Bayeux au païs de *Beſſin*. Elle eſt fondée en 1165. D'autres diſent en 1148 par un Comte de Beſſin. 200 2000

TROARN.

M. du Boucher de Sourches Evêque de Dol & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

Troarn, en latin, *Troarnum, aut ſanctus Martinus de Troarno, ſeu Trojano*, ſituée dans le Bourg du même nom, en *Normandie*, à trois lieuës de *Caën*, entre S. *Pierre ſur Dive*, & la Mer, prés le Diocéſe de *Lizieux*, & ſur la petite riviere de *Meance*, qui tombe dans celle de *Dive*, une lieuë ou environ au-deſſous d'Argences. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de *ſaint Martin*. C'étoit autrefois une Collegiale que *Roger* Comte d'*Hieſme* érigea en Abbaye vers

		Florins	Revenu
Titulaires.	vers l'an 1050. Au lieu de douze Chanoines que son pere ou son oncle appellé aussi *Roger* y avoit mis; il y fit venir l'Abbé de *Conches* nommé *Gilbert*, qui ayant été suivi de quelques Moines, y établit l'étroite observance de *saint Benoist*. On compte pour le premier Abbé de ce Monastere, *Durand* Religieux de l'Abbaye de *Fecamp*. Quelques-uns mettent son élection en 1058. & d'autres en 1070 *Odon* ou *Eudes* I. trente-uniéme Evêque de Bayeux confirma l'érection de cette Abbaïe, qui est à present possedée par les Anciens Benedictins Il y a de trés-bons Offices Claustraux & plusieurs Benefices qui en dépendent. Les Religieux vivent en commun, mais ils sont logez chacun en particulier.	1200	14000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

AULNAY.

M. de Fleury ancien Evêque de Frejus. Voyez les titres à l'article de l'Abbaye de S. Etienne de Caën. Ce Prélat a eu l'Abbaye d'Aulnay en Fevrier 1721 & a fait mettre 600 livres de pension pour ses deux Aumôniers, cent écus chacun,

Aulnay, ou Aulnet, en latin, *Beata Maria de Alneto, aut Alnetum*, Fille de l'Abbaye de *Savigny*, & située dans le Bourg d'*Aulnay* en *basse Normandie*, à six lieuës de *Caën*, assez prés de la petite riviere d'*Oudon*, entre *Torigny* & *Tury - Harcourt*. *Jourdain de Saye*, & sa femme nommée *Luce* fonderent l'Abbaïe d'*Aulnay* vers l'an 1131. & cette fondation fut faite sous le Pontificat de *Richard* II. trente-troisiéme Evêque de Bayeux. La reforme est dans l'Abbaïe d'*Aulnay*; & à cause de cela elle est bien bâtie, & en trés-bon état. M. *Huet* qui a été Eveque d'*Avranches*, & l'un des plus sçavans hommes de l'*Europe*, étoit pourvû depuis long-tems de cette Abbaïe, qui vaut aux Religieux 4000 liv. & à l'Abbé. . . . . | 475 | 6000 |

BARBERY.

Dom d'Auderic de Lassours & Coadjuteur Dom du Poisson, en Avril 1722.

Barbery, en latin, *sancta Maria de Barberio*, *seu de Barbereio*, Fille de l'Abbaïe de *Savigny*, & située en *basse Normandie*, sur la riviere d'Aise, trois ou quatre lieuës au dessus de *Caën*, dans le territoire du Bourg de *Bretteville*

TITULAIRES. *ville*, entre *Caen* & *Falaiſe*, à 50 lieuës de *Paris*. Cette Abbaïe reguliere & de la reforme fut fondée le 13 Avril 1140 ou 1176. par *Robert Marmion*, & *Robert* ſon fils acheva de la bâtir. 60 13000

THORIGNY.

M. de la Chêteigneraye-Sainte-Foy. Thorigny ou Torigny, en latin, *Torigniacum*, *ſeu Thorigniacum*, *vel Toriniacum*, Fille de l'Abbaïe d'*Aulnay*, & fondée l'an 1307 ou 1308. par *Robert le Fevre* Archidiacre d'*Avranches*, au lieu de *Fabrits*; mais elle eſt à preſent au Bourg de *Thorigny* dans la *baſſe Normandie*, à deux grandes lieuës au-deſſus de *ſaint Lo*, ſur un ruiſſeau qui tombe à une lieuë & demie ſur la droite de la riviere de *Vire* à *Condé*. Il y a la reforme. 130 4000

VAL RICHER.

N. Val Richer, ou le Val Richer, en latin, *Vallis Richeria*, *aut Vallis Richerii*, Fille de l'Abbaïe de *Clairvaux*, & ſituée dans le Bourg du même nom en *baſſe* Normandie, à cinq lieuës de *Caën*, & à deux ou environ de *ſaint Pierre ſur Dive*. Cette Abbaïe qui eſt en regle, eſt aſſez bien bâtie : Elle fut transferée ou plûtôt fondée de nouveau en 1145. d'autres diſent le 4 Juin 1146. & d'autres en 1147. dans le lieu où elle eſt preſentement, par *Philippe de Harcourt*, trente-cinquiéme Evêque de *Bayeux*, avec Simon de *Boſville*. Elle avoit été d'abord établie entre *Vire* & *Torigny* par les ſoins de Saint *Bernard*, qui y mit ſon frere *Nivard* pour premier Abbé. 100 3000

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

LE VAL.

N. Le Val, ou Notre-Dame du Val, en latin, *beata Maria de Valle*, ſituée en *baſſe Normandie*, ſur un ruiſſeau à la droite, & prés de la riviere d'*Orne* prés *Condé* ſur Noircau, & le Dioceſe de *Seez*, à ſept lieuës de *Caën*, entre *Falaiſe*

TITULAIRES. *Falaïse* & *Tury-Harcourt*. Elle fut fondée en 1155. & *Richard* II. trente-troisiéme Evêque de Bayeux, ratifia la donation qu'un Seigneur nommé *Gosselin de la Pommeraye*, fit à l'Abbaïe du *Val* de plusieurs Terres, patronages & autres revenus. 60. 1200

FLORINS REVEN.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

ARDENNES.

M. de la Baſie. Ardennes, Ardeine, ou Notre-Dame d'Ardenne, en latin, *sancta Maria de Ardenna*, *seu Ardena*, située en *Normandie*, sur une petite colline, à une petite lieuë de *Caën*, & à 50 de *Paris*. Cette Abbaïe de Prémontré Reformés est bien bâtie & bien ornée, où rien ne manque pour la propreté & pour lacommodité. Tout porte à la pieté & à la devotion, non-seulement dans l'Eglise, mais encore dans la maison des Religieux. Elle fut fondée en 1122. par un Seigneur d'*Hermanville*. *Gilbert* Chanoine de *Prémontré* & Disciple de *Saint Norbert*, en fut le premier Abbé dans la deuxiéme année de la fondation de son Ordre, & sous le Pontificat de *Richard* II. trente-troisiéme Evêque de *Bayeux*. *Tusseline* ou *Asseline*, mariée avec *Arnoul* ou *Ayulphe Dufour* y fit bâtir une Eglise pour favoriser le pieux dessein de *Gilbert*, qui ayant attiré avec lui des imitateurs de sa vie Religieuse & de son zele, ils y bâtirent un Monastere. *Richard* III. trente-quatriéme Evêque de la même Ville, consacra en 1138. l'Eglise de cette Abbaïe en l'honneur de la *sainte Vierge*. *Philippe* de *Harcourt* son successeur dans cet Evêché, peu de tems après qu'il fut élevé sur ce Siége, alla à Rome avec *Gilbert* premier Abbé d'*Ardenne*, pour obtenir la confirmation des biens qu'il avoit aumônez à cette Abbaïe, où l'on voit encore à present fleurir la discipline monastique, avec l'esprit de charité. . . . . 100 4000.

TITULAIRES. Florins Revenu

BELLE ETOILE.

M. de Vertueil. Belle Etoile, en latin, *ſancta Maria de Bella Stella*, ſituée en *Normandie* dans la Paroiſſe de *ſaint Jean de Ceriſy*, entre *Tinchebray*, *Flers* & *Condé ſur Noireau*. *Robert des Ableges* trente-huitiéme Evêque de Bayeux ratifia en 1216. la fondation que *Henry* de *Beaufort* avoit faite de cette Abbaye l'année précedente, & *Thomas* de *Freauville* ſon ſucceſſeur lui donna la plûpart des dîmes qu'elle poſſede. Cette Abbaïe où il y a la reforme, eſt à deux lieuës de *Condé ſur Noireau*, & à quatre de *Vire* vers l'Orient, entre deux montagnes & bien bâtie. Elle vaut 3000 liv. aux Religieux, & autant à l'Abbé. 66 3000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CORDILLON.

Me de Froulay. Cordillon, ou Courdillon, en latin, *Cordilio*, ſituée en *Normandie*, & fondée en 1200. je n'en trouve pas d'autres Mémoires. 10000

LA TRINITE'.

Me de Froulay Teſſé le 30 Avril 1720. La Trinité de Caën, en latin, *ſancta Trinitas de Cadomo*, ſituée dans la Ville de *Caën* Je ne repete point ici ce que j'ai dit dans l'article de S. *Eſtienne* de *Caen*, par rapport au temps & aux motifs de la fondation de l'Abbaïe de la *Trinité*. J'ajoûteray ici ſeulement, qu'elle fut bâtie par *Mathilde* femme du Duc *Guillaume*, dans *Caluz*, c'eſt-à-dire, dans le territoire de *Calix*, ſelon ce que porte les vieilles Chartres. La premiere Abbeſſe fut une *Mathilde* que quelques-uns prétendent avoir été fille de Mathilde, Fondatrice de cette Abbaïe & du Duc *Guillaume* ſon mari. Son Egliſe eſt grande. Les deux pyramides de pierres élevées au-deſſus des deux tours de ſon portail furent ruinées en 1360. Madame de *Beuvron* Abbeſſe de la *Trinité* de *Caën*, a fait conſtruire un magnifique Bâtiment, pour y loger

ſa

TITULAIRES, Florins Rc cn.

ſa Communauté, qui eſt nombreuſe. Cette Abbaïe tout joignant le Faubourg du *Vaux-Dieu*, eſt exempte de la Juriſdiction Epiſcopale, & a même une Officialité avec une Juriſdiction particuliere, qui s'étend ſur quatre Paroiſſes. L'Abbeſſe eſt Baronne d'*Eſtrehan* en *baſſe Normandie*; & cette Baronie comprend trois Paroiſſes, outre celle d'*Eſtrehan*; ſçavoir, *Colville*, *ſaint Aubin*, & *Benonville*. L'Abbaïe de la *Trinité de Caën* n'a été gouvernée que par des Princeſſes de la Maiſon Royale ou d'autres Maiſons de la premiere diſtinction. M. *le Gras* Gentilhomme *Normand* rapporte dans ſon livre des Antiquitez de la ville de *Caën*, l'acte de la fondation de l'Abbaïe Royale de la *ſainte Trinité*, faite dans cette ville, au mois de Juillet 1082.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

THORIGNY.

Me de la Tour d'Auvergne. Thorigny, en latin, *Thorigniacum*, *ſeu Toriniacum*. Pluſieurs diſent, que c'eſt une Abbaïe, mais ce n'eſt qu'un Prieuré électif, ſitué dans le Bourg de ſon nom, à trois lieuës au-deſſus de S. *Lo* en baſſe Normandie. . . 10000

PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT NICOLAS.

M. Percheron, Saint Nicolas de la Cheſnaye eſt conventuel. . . 1800

PLESSIS GRIMOULD.

M. de Matignon Evêque de Coûtances. Pleſſis Grimould, en latin, *de Pleſſeio*, *ſeu Pleſſiaco Grimoldi*, eſt auſſi conventuel. 7000

EVÊCHE' D'AVRANCHES.

M Cesar le Blanc en Nov. 1719.

AVRANCHES, en latin, *Abrincenſis*, Ville Epiſcopale, de la ſeconde *Lionnoiſe*, dans l'exarcat des *Gaules*, en baſſe Normandie, dans l'*Avranchin*, vers les limites de *Normandie* & de *Bretagne*, élevée ſur le haut d'une montagne, qui lui donne une vûë fort agréable ſur la plaine & ſur les prairies voiſines, arroſée de la petite riviere de *Sée* qui en lave le pied, à trois lieuës du *Mont ſaint Michel*, de *Pontorſon* & de la *Luſerne*, à huit de *Mortain*, à neuf de *Coûtances* & de *Vire*, & à 70 de *Paris*, & peu éloignée du rivage de la mer, qui a ſon reflux dans la *Sée*. Saint *Louis* Roi de *France*, fit faire dans la ville d'Avranches une ſeconde enceinte avec de bons foſſez, qu'il prit dans le Domaine de l'Evêque, & pour raiſon de quoi il lui conſtitua annuellement ſur ſon Domaine douze livres de rente.

On ne peut pas dire préciſement, quand l'Evêché d'*Avranches* ſuffragant de *Rouen* a été établi. On croit cependant, que c'eſt vers l'an 400. & que *ſaint Leonce* en a été le premier Evêque, que *Nepus* ou *Nepos*, qui aſſiſta au premier Concile d'*Orleans*, l'an 511. fut Evêque d'*Avranches*. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt une des anciennes Villes Epiſcopales des *Gaules*. Ce Dioceſe, qui a dix lieuës de long & cinq de large, ne contient que 180 Paroiſſes, qui dépendent de deux Archidiaconnez. Il y a trois Paroiſſes dans la Ville; ſçavoir, *Notre-Dame*, *ſaint Gervais* & *S. Saturnin*, & des Couvens. L'Egliſe Cathedrale dédiée à *ſaint André*, fut conſacrée l'an 1121. par l'Evêque *Turgis*, en preſence d'*Henry* II. Roy d'*Angleterre* & d'une eſpece de Concile. Cette Egliſe a 15 piliers de chaque côté dans ſa longueur, avec des bas côtez tout au tour du Chœur

&

TITULAIRES. & de la Nef. Elle eſt accompagnée de deux groſſes tours quarrées. La groſſe Horloge eſt dans une troiſiéme tour. *Louis de Bourbon*, qui fit bâtir cette Egliſe, étoit le quarante-uniéme Evêque d'*Avranches*. *Saint Paterne*, vulgairement *ſaint Pair* ou *ſaint Patier*, fut fait Evêque de cette Ville, après la mort de *Gilles*, l'an 552. & tînt le Siége juſqu'en 565. Le Chapitre de cette Egliſe eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Tréſorier, d'un Ecolâtre, de deux Archidiacres & de 25 Chanoines. Devant le portail de la Cathedrale, eſt une plateforme bien terraſſée & eſcarpée en précipice, d'où l'on découvre fort loin ſur la mer & ſur la terre. On voit du côté de la mer le *Mont ſaint Michel*, le Rocher, dit *Tombelaine*, & pluſieurs autres rochers, dont les pointes s'élevent en pyramides. Sur la gauche, on diſtingue *Pontorſon*, les côtes de *Dol*, & de *Cancale* en *Bretagne*, & ſur la droite une partie de l'*Avranchin*. Parmi les Evêques d'*Avranches*, *Louis de Bourbon* a fait beaucoup d'honneur à ce Siége par ſon auguſte naiſſance, & quelques autres par leur ſçavoir, tels que *Robert Cenal*, & *Pierre-Daniel Huet*, ſous Precepteur de M. le *Dauphin*, & ſi connu de tous les Sçavans. L'Evêché d'Avranches rapporte 15000 liv. mais il y a des charges à acquitter. 2520 15000

Florins Reven.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

MONT SAINT MICHEL.

M. de Broglio le 8 Janvier 1721. Il a été Agent du Clergé, & eſt Abbé de Vaux de Cernay, O. de Citeaux, D. de Paris & de Baulme les Moines, O. de S Benoiſt, D. de Beſançon. Il y a 1500 l. de penſion ſur l'Abbaye du

Mont Saint Michel, ou Mont de Tombe, Tombelaine, ou peril de Mer, en latin, *ſancti Michaëlis in periculo maris*. On l'appelle encore *Tumba*, *aut ſanctus Michaël ad duas Tumbas*, ainſi nommée, à cauſe des deux écüeils, dont le plus haut ſur lequel eſt bâtie l'Abbaïe des *Benedictins*, s'appelle *Tombe*, & l'autre qui eſt proche, s'appelle *Tombelaine*, c'eſt-à-dire, petite *Tombe*. Le Mont ſaint Michel eſt ſitué en *Normandie*, ſur un rocher de la hauteur de 300 pieds, au milieu d'une grande Grêve de ſable blanc, & même

TITULAIRES. Mont S. Michel, pour M. Huvet, & 6000 liv. pour M. de Rottembourg Envoyé du Roy en Prusse.

même que la mer couvre de son reflux de toutes parts deux fois par jour, à toutes les nouvelles & pleines Lunes, & trois ou quatre jours devant & après, ainsi le tems le plus commode pour y passer sur le sable, c'est vers le commencement du premier & du troisiéme quartier de la Lune, parce qu'alors le flux ne monte point, & que le sable se trouve plus affermi. Ce Mont est à six ou sept lieuës de la grande mer Oceane, nommée *Britannique* ou d'*Angleterre*, à trois lieuës d'Avranches à l'Orient, & à pareille distance de *Pontorson* au Midi, à cinq de *Dol*, & à sept de S. *Malo*, vers l'Occident, à six de la pointe de *Granville* au Nord, & à trois quarts de lieuë du rocher de *Tombelaine* du même côté, entre la riviere de *Caënon* ou *Couesnon*, qui vient de *Bretagne*, & celle de *Geneft* qui prend sa source en *Normandie*, lesquelles coulent près ou loin du Mont, selon que la Mer, par les flots & par ses sables leur fait changer de lit & de cours. On dit que ce lieu a été entourré de plaines & de bois, & que peu à peu la mer à tout ruiné, & l'a reduit comme il est. On ajoûte que ce n'étoit qu'une solitude, au milieu de laquelle habiterent de bons Hermites nourris par la Providence. On dit que saint Aubert Evêque d'Avranches, ayant coutume de se retirer sur le rocher avec ces Hermites, l'Archange *saint Michel* lui apparut en 708. & lui dit d'y bâtir une Chapelle sous son invocation ; ce qui ayant été negligé par *saint Aubert*, l'Archange lui apparut une seconde fois, & lui fit au front un trou de la grosseur du doigt, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui dans un buste d'argent, qui represente ce saint Evêque. Il n'y eût pas moyen de resister à une inspiration aussi sensible. Saint Aubert fit bâtir sur le haut de ce rocher, qui est de son Diocése, une Eglise qu'il dédia en l'honneur de *saint Michel*, le 26 d'Octobre 709. Il en ôta les Hermites, & y établit douze Chanoines pour entretenir le culte de *saint Michel*, & s'y retira avec eux. L'an 966. *Richard*, I. du nom, Duc de *Normandie*, chassa

Florins Reven.

TITULAIRES. chaſſa du *Mont ſaint Michel* ces Chanoines, à cauſe de leurs déreglemens, & fit du Chapitre un Monaſtere, où il mit trente Moines de l'Ordre de S. *Benoiſt*, qu'il avoit raſſemblez de tous les Monaſteres de *Normandie*, & *Maynard* en fut le premier Abbé. Les Rois de *France*, ceux d'*Angleterre*, les Ducs de *Bretagne* & de *Normandie*, & pluſieurs Gentilhommes firent de grands biens à cette Abbaïe; en ſorte qu'on aſſure qu'elle joüiſſoit autrefois de plus de 100000 liv. de rente, quoiqu'aujourd'hui elle n'en ait pas 40000. Ce lieu eſt devenu trés-celebre par le pellerinage des peuples de l'*Europe*, & il a donné lieu à l'inſtitution de l'Ordre Militaire des Chevaliers de *S. Michel* faite par le Roi *Louis* XI. *Jean le Veneur* Evêque de *Lizieux* & Cardinal en fut le premier Abbé Commandataire, & en prit poſſeſſion en 1524. *Richard* II. Duc de *Normandie* fit rebâtir cette Egliſe en 1024. telle qu'on la voit preſentement. Elle eſt ſur le ſommet de la Roche, conſtruite en croix & bien proportionnée dans toutes ſes dimenſions. Sa longueur eſt de 200 pieds, & elle a 13 piliers de chaque côté, avec des bas côtez tout à l'entour. Une groſſe tour quarrée ſur l'entrée de la Nef, & un clocher ſur le milieu de la croiſée. La menuiſerie qui ſépare la Nef du Chœur, eſt riche, & ſert de retable à deux Autels. On voit en relief au grand Autel tous les myſteres du Sauveur du monde; & au-deſſus des doſſiers des chaiſes du Chœur, ſont repreſentez en grand les Inſtituteurs & Reformateurs d'Ordre, & autres illuſtres Saints de la Regle de *ſaint Benoiſt*. La Chapelle de la ſainte Trinité eſt un grand ouvrage de Menuiſerie couverte en dôme, & placée dans le croiſillon du côté de l'Epître. Le Tréſor de cette Egliſe eſt renfermé derriere les trois grands tableaux de cette Chapelle, & ces tableaux étant levez, on voit d'un coup d'œuil un trés-grand nombre de precieuſes Reliques, qu'on expoſe à la veneration d'une infinité de Pellerins de tout ſexe & de tout âge, qui viennent dans

Florins Revenu.

ce

TITULAIRES. ce saint lieu. La Chapelle de la *Vierge*, qui est hors d'œuvre derriere le Chœur, a été bâtie avec une trés-grande dépense, & pour en juger il faut considerer quelle est sa hauteur, en sortant du penchant du Rocher. Florins Revec

Les Religieux *Benedictins* de la Congregation de *saint Maur* possedent cette Abbaïe depuis 1622. & c'est la onziéme Maison qui leur a été unie, ils sont ordinairement trente dans l'Abbaïe du *Mont saint Michel*, dont le Prieur garde les Clefs, tant du Bourg, que du Château. Leur Maison est complette, & l'on y trouve tous les Bâtimens & offices necessaires & commodes pour une grande Communauté, & pour y loger un Prince, & même une garnison de 2000 hommes dans des appartemens voûtez les uns sur les autres, le tout trés-solidement bâti de bonnes pierres tirées des carrieres des Isles de *Gersey* & de *Guernesey*. Les curieux regardent avec attention une machine avec laquelle l'on tire du bas du rocher à travers le jardin, & jusqu'à la hauteur du Château & de l'Abbaye les vivres, les provisions, les munitions, & tout ce que l'on y apporte par mer. C'est une espece de poulain ou coulisse continuée depuis le pied du Mont jusqu'au pied du Château, où l'on tire toutes ces choses jusqu'à l'Abbaïe, par le moyen des cordages qui dépendent d'une grande rouë fermée, dans laquelle des hommes montent pour la faire tourner. Ceux qui passent par la barre de *Courtis*, voyent comment on y fait du sel blanc, avec de l'eau de la mer, coulée sur le sablon pris durant un temps sec & chaud, sur la surface du passage de *Courtis* au Mont saint Michel, dont le Bourg bâti avec tout l'artifice imaginable est environ de cent feux. Lorsqu'on y entre, on est oblige de laisser les armes à la porte. Il est fermé par là de murailles, & a deux remparts. De l'autre côté, le rocher est escharpé & inaccessible. Après qu'on a passé cette porte, on monte par une grande ruë tournoyante, jusqu'à ce qu'en arrivant près de l'Abbaye, on trouve une petite

TITULAIRES. petite plateforme, & le Château qui en défend l'entrée. La Paroiſſe porte le titre de *ſaint Pierre*, & comme il n'y a aucune fontaine dans le Bourg, il eſt permis à chaque ménage d'aller prendre toutes les ſemaines dans la grande citerne de l'Abbaye deux cruchées d'eau de pluye; car il y en coule beaucoup des toîts de ce grand Monaſtére. Il y a des Auteurs qui diſent, que l'Abbaye du Mont ſaint Michel a été fondée par le Roi *Childebert* l'an 709. ſous le ſaint Evêque d'*Avranches*, *Aubert*, à qui l'Archange *ſaint Michel* apparut en ce lieu; & ces mêmes Auteurs diſent, que cette Abbaye ne vaut à l'Abbé que 12000 livres, toutes charges faites. Florin. Rever.

Je crois faire plaiſir au Public, de lui donner ici une deſcription, bien plus recente que la précedente, du *Mont ſaint Michel*. L'Abbaye, le Château & la Ville de ſaint Michel, ſont ſituez ſur un rocher iſolé d'environ un demi quart de lieuë de circuit, au milieu d'une baye que forment en cet endroit les côtes de *Normandie* & celles de *Bretagne*, dont les plus proches ſont éloignées d'une lieuë & demie de ce Mont. Le flux de la mer y monte deux fois en vingt-quatre heures, couvre toute la grêve des environs, & répand ſes eaux une grande lieuë avant dans les terres; en ſorte qu'il faut choiſir l'intervalle des marées pour y arriver. Lorſqu'on a paſſé toute la grêve, qui eſt de ſable mouvant, & toute ſemée de petites coquilles: On trouve la premiere porte de la Ville, qui eſt fermée d'une grille de fer, laquelle ne s'ouvre que pour les Caroſſes & les autres voitures. Les gens de pied & de cheval entrent par une autre petite porte, qui eſt à côté attenant le premier corps de garde, où les Voyageurs laiſſent les armes à feu, l'épée & leurs bâtons ferrez; puis ayant paſſé une petite place d'armes en tournant à droit, on entre dans la Ville par un pont-levis. On la traverſe en montant inſenſiblement; & ayant paſſé à côté de l'Egliſe Paroiſſiale, on prend à gauche, & l'on avance au ſecond

TITULAIRES. corps de garde, où l'on eſt obligé de dépoſer les armes cachées, telles que ſont les piſtolets de poches, les bayonnettes, & même les coûteaux. L'on tourne enſuite à droite, & l'on monte par de larges degrez fort aiſez & taillez dans le roc, juſqu'à l'entrée du Château, qui eſt au levant. On paſſe d'abord ſous une herſe armée de groſſes pointes de fer, & après avoir monté quelques marches on trouve une grande porte fermée, épaiſſe d'un pied toute couverte de fer, où l'on trouve un guichet qui n'a gueres que trois pieds de haut. L'on n'y entre qu'en ſe ployant en deux, puis l'on ſe trouve ſous une grande voûte obſcure, dont les murs ſont tous couverts de mouſquets & de pertuiſanes rangez ſur leurs rateliers. Enſuite vient un grand corps de garde, où il y a toujours pluſieurs Bourgeois en faction. De-là en continuant de monter, on paſſe une petite cour d'environ douze pas en quarré, dont les hautes murailles ſont défenduës par des crenaux & des machecoulis. Enfin, on paſſe la derniere porte du Château, & l'on arrive devant celle de l'Egliſe ſur une plateforme, que l'on appelle le *Saut-Gauthier*. En cet endroit on ſe repoſe agréablement, en conſiderant par les fenêtres d'une petite gallerie une longue étenduë de grêve, de mer, & de terre. L'on entre aprés cela de plein pied dans l'Egliſe, dont la porte eſt dans le flanc-meridional de la nef. Cet édifice eſt diſpoſé en forme de croix d'une ſtructure gothique & d'une couleur enfumée, qui marque ſa grande ancienneté. Le grand Autel de *ſaint Michel* eſt placé entre le Chœur & la Nef, & lui ſert de clôture. Son retable eſt fort enrichi d'ornemens de ſculpture, le haut en eſt terminé par une niche, dans laquelle eſt poſée une ſtatuë de l'Archange *ſaint Michel*, de la hauteur d'un homme, que l'on dit être toute d'or. Quoiqu'il en ſoit, elle eſt d'un deſſein peu correct, mais le grand tableau de l'Autel eſt aſſez bon. Sur un des murs de la croiſée meridionale de l'Egliſe, on voit en peinture les armories

FLORINS REVEN.

TITULAIRES. armoiries & les noms de tous les Gentilhommes Bretons & Normands, qui défendirent cette forteresse contre les *Anglois* & les *Protestans François* du tems de la ligue. Dans une Chapelle qui est du même côté, on montre le Trésor qui est rempli de quantité de vases sacrez & de precieuses Reliques, parmi lesquelles on voit le chef de *S. Aubert* qui fonda cette Eglise, ainsi que je l'ai dit cy-dessus. On voit aussi au bout de l'armoire un bouclier quarré & une courte épée, qu'on a trouvée en *Irlande* auprès du corps d'un Dragon, dont on attribuë la mort à *Saint Michel*. Dans la Nef, il y a un escalier, qui conduit à une Chapelle basse, nommée *Notre-Dame sous-terre*. De l'Eglise on entre dans le Cloître, & l'on ne peut voir sans admiration que l'on ait si bien bâti sur la pointe d'un rocher tous les lieux reguliers d'un monastere. Ce Cloître a environ vingt pas en quarré, & est accompagné d'un côté de la salle des Chevaliers de *saint Michel*, qui est encore plus longue, & de l'autre d'un grand Refectoir & de ses offices, auprès desquelles est une machine à moulinet qui sert à monter pour le Couvent les provisions que les Chaloupes amenent au pied du Mont, qui est fort escarpé du côté du Nord. En haut sont les dortoirs, l'Infirmerie & une Bibliotheque bien fournie, dont la voûte est ornée de peintures. Ensuite on monte dessus l'Eglise, au tour de laquelle on peut se promener le long des balustrades, dont la couverture est environnée. Les curieux n'en demeurent pas là. Ils montent dans la lanterne du clocher qui est élevée de quelques soixante toises du niveau de la grêve. On découvre de ce lieu au Nord la pointe de *Granville*, & vers le Levant en suivant la côte de *Normandie*, on voit aisément la ville d'*Avranches*, au Midi celle de *Pont-Orson*, au Sud-oüest le *Montdol*, & la ville de *Dol* en *Bretagne*, au couchant le *Havre de Cancale*, & au Nord-oüest l'Isle de *Gerzey*, qui est éloignée de seize lieuës: Ainsi il faut une lunette d'approche pour la dis- Florins Roven.

TITULAIRES. tinguer ; car à la vûë elle ne paroiſt que comme un nuage. Aprés avoir viſité le deſſus de l'Egliſe, le Conducteur vous mene avec une lanterne dans les lieux ſoûterains de cette Edifice. C'eſt un vray labyrinthe de détours & de deſcentes obſcures. On y montre deux cachots de ſept ou huit pieds en quatré, où l'on deſcend les criminels d'Etat par une bouche qui ſe ferme avec une trape. On trouve dans le plus profond de ces cavernes quantité d'oiſeaux marins, qui s'y retirent en hyver, & qui apparemment y meurent de faim. Pour achever la viſite entiere de ce Mont, il faut ſortir de ces murailles pour aller voir une Chapelle d'environ douze pieds de longueur, ſur huit de largeur, dédiée à *ſaint Aubert*, & bâtie ſur une roche qui étoit autrefois ſur le ſommet de la montagne, & qui à la priere de ce Saint s'en détacha, pour laiſſer la place libre aux ouvriers qui devoient conſtruire l'Egliſe, & alla ſe précipiter du côté du Nord. On monte à cette petite Chapelle par douze ou quinze dégrés taillez dans le roc. Elle n'eſt point fermée, & n'a qu'un Autel, & la ſtatuë de ce Saint. Cette partie ſeptentrionale du Mont n'eſt point habitée, n'étant qu'un rocher eſcarpé, qui n'a pas beſoin de murailles pour ſa défenſe. On peut juger par cette deſcription que le *Mont ſaint Michel* eſt une place importante & très-forte. Les Bourgeois en font la garde ordinaire, mais en tems de guerre on y met des troupes en garniſon. C'eſt l'Abbé qui eſt Gouverneur né de cette Fortereſſe, & en ſon abſence c'eſt le Prieur, à qui on apporte les clefs tous les ſoirs. Perſonne n'ignore que le *Mont ſaint Michel* eſt un des plus fameux pelerinages de la *France*, particulierement pour les jeunes gens de baſſe naiſſance, qui y vont par troupes en Eté. Il n'eſt pas neceſſaire de parler ici de *Tombelaine*, qui eſt à une demie lieuë delà vers le Nord, puiſque le Château qui y étoit, a été raſé en *1669*. 400 12.000

Florins Revenu

ABB.

TITULAIRES.

Florins Revers

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAVIGNY.

M. Massillon Evêque de Clermont le Janv. 1721.

Savigny, en latin, *Sabiniacum, aut Saviniacum, vel Savinneium, seu Savigniacum, aut Savigneium.* Elle se donna à l'Abbaïe de *Clervaux* en 1153. Elle étoit jadis chef d'Ordre: elle est située en *basse Normandie*, entre *Avranches* & la *Haye-Paynel*, ou *Hepenel*, & entre *Pontorson* & *Domfront*, environ à une lieuë de la riviere d'*Ardele*, sur les confins de *Bretagne* & du *Maine*, à quatre lieuës de *Mortain*. Les anciennes chroniques de cette Abbaïe portent que le solitaire *Vital*, qui en fut le premier Abbé, acheva de la bâtir dans les bois de *Savigny* sous l'invocation de la *sainte Trinité* l'an 1112. par les liberalitez de *Robert*, Seigneur de *Fougeres*, & qu'il donna aux Religieux la Regle de *Citeaux dans toute sa pureté*. Il mourut le sept de Janvier 1119. & eut *Geofroy* pour successeur. D'autres Auteurs disent, que l'Abbaïe de *Savigny* a été fondée le 15 des Kalendes d'Octobre 1118. D'autres disent, que *saint Vital* bâtit un hermitage au milieu de la Forêt vers l'an 1105. mais qu'en 1112. *Raoul de Fougeres* & *Jean de Landeur* y fonderent une Abbaïe. La plus commune opinion est, qu'elle fut fondée en 1112. par *Raoul de Fougeres* qui y est enterré avec son pere. Cette Abbaïe vaut 12000 livres pour les Moines, & 25000 livres pour l'Abbé. 750 2500

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

MONTMOREL.

M. de Belzunce le 8 Janv. 1721.

Montmorel, en latin, *Nostra Domina Montis Morelli*, située en *basse Normandie*, à deux lieuës d'*Avranches*, sur une petite riviere proche de son embouchure dans l'*Ardée*. Ce fut Jean de *Hascouet de Subligny*, qui vers l'an 1180. jetta les fondemens de cette Abbaïe, laquelle fut d'abord desservie par des Prêtres seculiers dans une maison de Campagne appellée *Longe Touche*. Le revenu en étant fort

TITULAIRES. fort mediocre. Elle fut dôtée par *Rolland du Homet* Chevalier Seigneur de *Charcilly*, dont la posterité subsiste encore aujourd'hui. Le revenu des Religieux des *Chanoines Reguliers* de saint Augustin de la Congregation de *France*, dite de sainte *Geneviéve*, est de 3200 liv. & celui de l'Abbé de 2500 liv. . . . . Florins 133 Revenu 2500

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

LA LUZERNE.

Le Pere de Noireleue Terres, & le Pere Pelvé Coadjuteur le 15. Mars 1720.

La Luzerne, ou Lucerne, en latin, *Sanctissima Trinitas de Lucerna*, située en *basse Normandie*, à quatre petites lieuës par-delà Avranches, sur les limites de ce Dioceſe. L'Abbaïe qui est reguliere bien bâtie, a une partie de son enclos vers la mer, qui en est à une lieuë. Il y a des Auteurs qui mettent la fondation de cette Abbaye en 1145. mais je trouve qu'elle fut fondée en 1143. par *Astulphe de Subligny*, qui lui assigna des terres & possessions dans le bois de *Courbe-Fosse*, qui lui appartenoit. *Richard de Subligny* frere du Fondateur & Evêque d'Avranches, consacra l'Eglise au nom de la *sainte Trinité* le 18 Octobre de l'an 1145. On voit sa figure en marbre sur son tombeau dans l'Eglise de cette Abbaye, & celle d'un autre Evêque d'Avranches nommé le Bienheureux *Achar*, qui avoit été *Chanoine de saint Victor*. Le revenu des Religieux est de 4000 liv. & celui de l'Abbé d'environ 2800. 800

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

MORTAIN.

N. Mortain, autrefois la Blanche, ou les Blanches, en latin, *Alba Domina*, *vel Moretonium*, *seu sancta Trinitas in novo Burgo Moretorii*. Fille de l'Abbaïe de *Savigny*, située en *basse Normândie*, tout proche la petite Ville de *Mortain*, sur les frontieres du Maine, près de la riviere d'Ardée, entre Domfront & Avranches. Elle fut fondée en 1105. & elle est à deux petites lieuës de l'Abbaye

		Florins	Revenu.
Titulaires.	l'Abbaye de *Lonlay*. Bien des gens disent *Blanches*, ou *Notre-Dame de la Blanche*, au lieu de *Mortain*. . .		8000.

PRIEURE' D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOÎT.

MOUTONS.

Madame de Cervon. Moutons, est situé dans un des Fauxbourgs d'Avranches. Bien des gens disent, que c'est une Abbaye, mais ils se trompent. . . . . 6000.

EVECHE

A L'EVÊCHÉ D'EVREUX.

M. Jean le Normant, originaire d'Orleans, Docteur de la Faculté de Paris, & de la Maison de Sorbonne. Il étoit Chanoine de saint Honoré & Official de l'Eglise de Paris, lorsqu'il fut nommé Evêque d'Evreux le 1 Novembre 1710. Il fut sacré le 21 Decembre de la même année dans la Chapelle de Sorbonne par M. le Cardinal de Noailles; & il prit possession de l'Evêché d'Evreux le Mercredi matin de la Semaine Sainte de l'année 1711. & en 1713. il fut nommé à l'Abbaye de S. Taurin d'Evreux.

EVREUX, *Ebroicenſis*, ville de la ſeconde Lionnoiſe de l'exarcat des Gaules dans la *haute Normandie* & Epiſcopale depuis le quatriéme ſiécle ſous la Métropole de *Rouen*, dans un aſſez belle vallée, fermée de Côteaux au Nort & au Midi, & arroſée des eaux de la riviere d'*Iton*, qui ſe partage en trois bras, avant que d'entrer dans la Ville. L'un paſſe au milieu, le ſecond près des murailles, & l'autre tout à fait hors de la Ville, qui eſt ſituée à quatre lieuës de *Pacy*, d'*Ouches* & de *Louviers*, & à pareille diſtance de *Rouen*, & à 22 de *Paris*. Il y a neuf Paroiſſes dans la Ville d'*Evreux*; ſçavoir, *ſaint Pierre*, *S. Nicolas*, *ſaint Thomas*, *ſaint Denis*, *S. Leger*, *Notre-Dame de la Ronde*, *ſaint Gilles*, *S. Aquilin* & *S. Germain*. Deux celebres Abbayes dans la Ville qui ſont celles de *S. Taurin* & de *ſaint Sauveur*, celle-ci eſt de Filles. La Cathedrale fut dédiée en l'honneur de la *ſainte Mere de Dieu*, longtems avant que *Rol* entrat en *Normandie*. C'eſt une Egliſe conſtruite avec beaucoup d'art & de ſolidité, & qu'on peut mettre au rang des plus belles Egliſes de *France*. Elle a 16 piliers de chaque côté, qui ſéparent la Nef & le Chœur d'avec les Chapelles, & les bas côtez. Elle eſt faite en forme de croix, dans le milieu de laquelle, c'eſt-à-dire, entre le Chœur, la Nef & les bras de la croiſée, s'éleve une eſpece de dôme octogone, qu'on nomme lanterne, parce qu'il en a la forme, bâti de bonnes pierres de taille, & ſoûtenu par quatre piliers, ouvrage du Roy *Louis* XI. par l'entremiſe & par les ſoins du fameux Cardinal *Baluë*, lorſqu'il étoit Evêque d'*Evreux*. Au-deſſus de cette lanterne eſt un clocher fort haut, d'un ouvrage délié; & en même tems ſolide, couvert de plomb, tout percé à jour & terminé

TITULAIRES. terminé en forme de pyramide. Le Chœur, la Nef, la grande Chapelle de la *Vierge* qui eſt derriere, & qu'on nomme vulgairement *la Mere de Dieu*, les bas côtez, la gallerie, les trois grands vitraux en étoile ou roſe, les deux tours à l'extrêmité de la Nef, & ſur tout le portail du côté gauche, au bout de la ruë de S. Nicolas ſont des pieces qui meritent qu'on les eſtime. Florin Revue.

Il y a trente & un Chanoines qui compoſent le Chapitre, parmi leſquels on compte ſept dignités ; le Doyen, le Grand Chantre, trois Archidiacres. Le premier qu'on nomme d'*Evreux*, le ſecond du *Neubourg*, le troiſiéme d'*Ouche*, qui tous trois n'ont point de Prébende affectée ; le Tréſorier, & le Penitentier de même. De tous ces Chanoines, il y en a huit de l'ancienne fondation, qu'on nomme *Barons*, à cauſe de la Baronie d'*Angerville*, dont ils ſont Seigneurs. Le premier de tous les Chanoines, après les dignités, eſt l'Abbé du *Bec*. Il y a encore quatre Vicaires qui ont été établis en differens tems pour ſuppléer à l'office du Chanoine ſemainier, en cas de maladie ou d'abſence. Il y a outre cela quarante cinq Chapelains, qui doivent aſſiſter à l'office, & qui ont part aux diſtributions manuelles, à l'exception d'un petit nombre. Le Doyen eſt élû par le Chapitre, & les autres dignitez & toutes les Prébendes ſont à la collation de l'Evêque qui eſt Baron de *Broville*, de *Condé* ſur *Iton*, & d'*Illiers*.

Le Dioceſe d'*Evreux* a 25 lieuës de long & 15 de large. Il eſt borné par la *Seine*, à l'Orient, par le *Lievain*, à l'Occident, par le *haut Perche*, au Midi, & par le *Roumois*, entre *Brionne* & *Elbeuf*, au Septentrion. Il comprend 540 Paroiſſes & onze Abbayes, ſans compter les Egliſes Collegiales, les Prieurés, & les Chapelles en aſſez grand nombre. Ce Dioceſe a été ſi favoriſé des graces de Dieu, qu'on ne voit preſqu'aucun tems où l'hereſie y ait pénétré, même lorſque les Proteſtans inondoient & corrompoient toute la *France* & particulierement la *Normandie*. On ne

TITULAIRES peut pas cependant desavoüer qu'il y a eu de tems en tems quelques personnes qui se sont livrées à l'erreur : & l'on peut remarquer quatre statuës attachées à deux piliers au dehors du chancel de l'Eglise Cathedrale du côté du Cimetiere, dont trois representent trois Chanoines, la tête couverte de leurs Aumuces, selon la coutume de ce tems-là, & une quatriéme qui represente un Chanoine à un pilier plus éloigné, la tête nuë, tenant sa main sur le cœur, comme un signe de son repentir, parce que la tradition dit, qu'ayant été atteint & convaincu du crime d'heresie, le Chapitre l'avoit interdit des fonctions de son Benefice ; mais qu'ayant ensuite abjuré son erreur, le même Chapitre le rétablit dans tous ses droits, honneurs & privileges ; cependant, il fut ordonné, qu'en mémoire de l'égarement & de la penitence de ce Chanoine, ces statuës demeureroient attachées aux piliers de leur Eglise, lorsqu'elle fut rebâtie des deniers de *Henry* I. Roi d'*Angleterre*, par les soins d'*Audoënus* Evêque d'*Evreux*. Florins Reven.

C'est sur la fin du quatriéme siécle, ou au commencement du cinquiéme, que *saint Taurin* a été l'Apôtre, le Fondateur & le premier Evêque d'*Evreux* vers l'an 412. ou 413. Il eût pour successeur immédiat *saint Gaud* ordonné par *Germain* Evêque de Rouen, qui assista au Concile de *Tours* en 461. & 5. *Gaud* fit élire *Maurition* en sa place, vers l'an 480. *Saint Ethern* ou *Etherius* fut son Successeur & le Prédecesseur immédiat de *saint Aquilin*, ou *Aquelin* I. vers l'an 515 & gouverna l'Eglise d'*Evreux* pendant 29 ans. Je ne prétens point donner ici la suite des Evêques d'*Evreux*, parce que cela me meneroit trop loin. Le Cardinal *Jean Baluë*, & le Cardinal *Jacques Davy du Perron* ont été Evêques d'*Evreux*, le premier en 1464. & le second en 1593. Le revenu de l'Evêché d'Evreux consiste en de fort belles Terres, qui sont les Baronies de *Condé*, d'*Illiers*, des *Beaux*, de *Bretheuil* & de *Broville*, qui ont toutes leurs hautes Justices, & dont la derniere a sa Jurisdic-

tion

TITULAIRES. tion dans le Faubourg *ſaint Gilles* d'*Evreux*, qui en releve pour la plus grande partie. Les vaſſaux ſont reconnus par une petite croſſe brodée ſur leurs manches, & ſont exempts par toute la *France*, & particulierement dans *Evreux* de tout péage, & autres droits dûs à l'Executeur des Sentences criminelles aux jours de Foire & de marché, ſuivant les titres revalidez dans les années 1522. & 1523. Florim. Remon.

Les Cérémonies qui s'obſervent à l'entrée ſolemnelle de l'Evêque d'*Evreux* ſont ſi ſingulieres, qu'elles méritent d'être rapportées ici. L'Evêque vient, monté ſur une haquenée de ſon Château de *Condé*, qui eſt à 5 lieuës d'*Evreux*, à la Paroiſſe de *ſaint Germain-des-Prez*, qui eſt à un quart de lieuë de cette Ville. Il reçoit ici les complimens des Corps de la Ville & du Clergé qui l'accompagnent juſqu'à la premiere porte de l'Abbaye de *S. Taurin*, où il eſt reçû par le Prieur & les Religieux, auſquels appartient la haquenée ſur laquelle le Prélat eſt monté, & l'anneau d'or qu'il porte ce jour-là. Après que le Prieur lui a preſenté de l'eau benite, qu'il lui a fait baiſer la croix, & qu'il l'a encenſé; il eſt conduit proceſſionnellement par les Religieux au maître Autel, où étant monté, il dit l'Oraiſon de *ſaint Taurin*, puis le Prieur prend la Mître d'argent qui eſt ſur le chef de ce *Saint*, & la met ſur la tête du nouveau Prélat, qui ainſi mître, n'ayant pas encore de croſſe, donne la premiere Benediction au peuple. Le Prieur ayant pris la mître ſur la tête de l'Evêque la remet ſur le chef de *ſaint Taurin*, & le Prélat ſe retire dans l'appartement qu'on lui a préparé dans l'Abbaye. Le lendemain tous les Corps & le Clergé en chapes, s'étant rendus dans l'Egliſe de *ſaint Taurin*, l'Evêque vient à la Sacriſtie, & après avoir été revêtu de ſes habits Pontificaux, il eſt conduit par les Religieux au pied de l'Autel, où il entonne le *Veni Creator*: Enſuite on le conduit proceſſionnellement, les Religieux de *ſaint Taurin* marchants les derniers, & un d'eux portant ſa croſſe, à ſa maiſon de

TITULAIRES la *Croſſe*, qui eſt ſituée dans le Fauxbourg *ſaint Denis*, aſſez près de la Cathedrale. L'Hôte de ladite Maiſon de la *Croſſe* lui ayant fait une profonde reverence, lui dit, *Monſeigneur, ſoyez le bien venu en votre petite maiſon de la Croſſe*, & lui preſentant la main, le conduit à un Fauteüil, qui eſt auprès du feu, & lui dit, *Monſeigneur, vous me devez aujourd'hui à dîner, & un mets ſéparé.* Auſſi-tôt les Tréſoriers de la Paroiſſe de *ſaint Leger* de la ville d'*Evreux*, ſe preſentent devant lui, & un d'eux lui dit, *Monſeigneur, nous ſommes obligés de vous déchauſſer, & vos bas & vos ſouliers appartiennent à notre Tréſor de S. Leger, ainſi que les titres que nous portons en font foy.* Ces titres ſont une donation faite par un certain Prêtre au Tréſor de *S. Leger*, par laquelle il paroît que l'emplacement, où autrefois l'on déchauſſoit les Seigneurs Evêques le jour de leur entrée ſolemnelle lui appartenoit, comme auſſi les bas & les ſouliers, & qu'il avoit vendu ledit emplacement pour y bâtir une maiſon, à condition que les bas & ſouliers que l'Evêque a porté le jour de ſon entrée, & 5 ſols de rente, appartiendront à l'avenir, à perpetuité audit Tréſor. Les Tréſoriers ſe mettent en devoir de le déchauſſer; mais ordinairement l'Evêque ſe contente de leur laiſſer toucher ſes bas & ſes ſouliers, & leur fait donner une paire de bas & de ſouliers neufs, pendant qu'il ſe fait déchauſſer par ſes Domeſtiques. Le Seigneur de *Feuquerolles* & de *Gauville*, qui auparavant a eu ſoin de faire étendre quantité de paille, & pluſieurs pieces de nate le long du chemin par où doit paſſer l'Evêque pour ſe rendre à la Cathedrale, attend ledit Prélat à la porte de la *Maiſon de la Croſſe*, & lorſqu'il ſort, lui fait une profonde reverence, & lui dit, *Monſeigneur, je ſuis votre homme de foy*, puis ſe baiſſant & étendant une poignée de paille coupée, d'environ la largeur d'un pied & demi, il ajoûte, *Ceci vous dois, & autre choſe ne vous dois, ni moi, ni mes ſujets*; & accompagnant ledit Seigneur Evêque à

FLORINS REVEN.

ſon

TITULAIRES. Florins Revenu

son côté droit, environ un pas devant lui ; il repete à diverses fois & à certaine distance les mêmes paroles, & étend de la paille jusqu'à la porte de la Ville, au delà du Pont, où le Chapitre l'attend. L'Evêque étant arrivé en ce lieu, le Prieur de *saint Taurin* le presente au Chapitre de l'Eglise Cathedrale, & s'adressant au Doyen, lui dit, *Messieurs, voici Monseigneur notre illustrissime Evêque, que nous vous amenons vif, nous vous le baillons, & mort vous le nous rendrez.* Le Doyen presente l'Aspersoir à l'Evêque, lui fait baiser la Croix, & lui fait une harangue, à laquelle le Prélat répond Aussi-tôt se presente le Seigneur de *Convenant* ayant son manteau sur ses épaules, l'épée au côté, & étant botté & éperonné. Il quitte son manteau, son épée & ses éperons, & étant à genoux, il joint ses mains entre celles de l'Evêque & lui promet fidelité, *contre tous autres, fors le Roy.* Les Religieux de *saint Taurin* s'en retournent, & le Prélat est conduit à la Cathedrale par son Chapitre. La Messe du S. *Esprit* étant dite, & les autres cérémonies étant finies, l'Evêque donne un grand dîner, où il s'est quelquefois trouvé jusqu'à 360 personnes. La premiere fois que l'Evêque demande à boire pendant ce répas, ledit sieur de *Gauville* lui presente une coupe d'argent doré avec son couvercle, laquelle doit être du poids de quatre marcs, & appartient audit sieur. L'Evêque ayant bû cette premiere fois, il fait asseoir ledit sieur de *Gauville* à sa table.

Jacques le Noël du Perron neveu du Cardinal du *Perron*, Abbé de *saint Taurin* & Evêque d'*Evreux* est le dernier, qui ait fait son entrée solemnelle à *Evreux* le 15 de Novembre 1646. Il observa toutes ces cérémonies, hormis qu'il ne partit point de son Château de *Condé*, parce que la riviere d'*Iton*, étoit débordée, qu'elle avoit rompu les chemins, & même inondé toute la vallée.

Antoine le Veneur Evêque d'*Evreux* en 1511 a fait rebâtir le Château de *Condé*, maison de campagne des Evêques

TITULAIRES. ques d'*Evreux*, à six lieuës de cette Ville. C'est lui qui a fait clore le parc de murailles & de briques, & qui a renouvellé les droits & privileges de ses vassaux. *Gabriel le Veneur* en 1532. fut le premier Evêque d'*Evreux* nommé par le Roi, sans que le Chapitre fit la moindre resistance à sa reception, quoiqu'il ne fut âgé que de 14 ans. En 1496. le Roy *Charles* VIII. donna des Lettres Patentes, par lesquelles il confirme la Bulle du Pape obtenuë par Robert le *Fourbeur* Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'*Evreux*, pour l'amortissement de la moitié de la Prébende de *Quillebeuf*, dont il étoit Titulaire. Il fit la démission de la moitié de cette Prébende pour la subsistance d'un Maître de Musique & de six enfans de Chœur, à la décharge du Chapitre, que les pertes causées par les guerres précedentes avoient fort oberé. En 1545. le 19 Mars l'Evêque d'*Epone* Suffragant de *Gabriel le Veneur* fit la dedicace de l'Eglise de *Notre-Dame d'Evreux*, dont les ruines qui étoient considerables, avoient été nouvellement réparées, & à l'occasion de cette Dédicace, *Gabriel le Veneur* fit present à l'Eglise, dont il avoit relevé la tour d'une trés-grosse cloche, & qu'il nomma de son nom *Gabrielle*. Les Evêques d'*Evreux* avoient autrefois leur Hôtel à *Paris*, dans la ruë *saint Antoine*; mais vers l'an 1581. *Claude de Saintes* le vendit pour subvenir à la misere des pauvres de son Dioceſe, & en 1585. le même Evêque fixa au second Septembre la Fête de la Dedicace des Eglises de son Dioceſe, que chaque Paroisse avant ce tems-là faisoit en particulier, & avec incertitude du jour auquel elle avoit été dédiée. Cet Evêque fameux controversiste & l'un des plus grands Théologiens du seiziéme siécle, gouverna l'Eglise d'*Evreux* avec beaucoup de réputation. Il eût pour successeur le celebre Cardinal du *Perron*. La taxe en Cour de Rome pour les Bulles de l'Evêché d'*Evreux*, qui rapporte 16000 livres est de . . . .

Florins	Revenu.
2500	16000

TITULAIRES. | Florins | Reven.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CONCHES.

M. de la Tour d'Auvergne, Archevêque de Vienne.

Conches ou Châtillon, *ſanctus Petrus de Conchis*, *Concha*, *Caſtillio*, *Caſtellio*, ſitué dans la petite Ville du même nom en Normandie dans le pays d'*Ouche*, ſur la croupe d'une montagne, à trois lieuës de *Lyre*, à quatre de *Beaumont-le-Roger & d'Evreux*, à ſept lieuës de l'*Aigle*, & à treize de *Rouen* : elle a été fondée l'an 1050. par les Seigneurs de *Toeſny* qui y ont leur ſepulture. On ne peut pas dire préciſément qui en eſt le premier Fondateur. *Guillaume de Jumieges* le nomme *Radulphe de Toeſny* ; & *Orderic Vital* le nomme *Roger*, de même que le ſçavant M. *de Longue-Ruë*. Je crois qu'on pourroit concilier ces deux ſentimens en les réuniſſant, & en diſant que *Roger* & *Radulphe* étoient tous deux Fondateurs de ce Monaſtere, ils étoient freres, fils de *Radulphe* de *Toeſny*, deſcendu de *Malahulſus*, oncle paternel de *Rol*, au rapport d'*Orderic-Vital*, & qui étoit un des plus diſtinguez entre les Seigneurs de Normandie. Etant unis par le ſang, ils ont bien pû l'être par la charité, pour entreprendre cette œuvre pieuſe & digne de la Nobleſſe de leur ſang. Ils ſont nommez tous deux en divers temps dans le Necrologe de cette Abbaye, d'où dépend le Prieuré de *ſaint Eſtienne* dans le Vexin, & celui d'*Aquigny* au Dioceſe d'Evreux. Le premier Abbé fut *Giſlebert*, Moine de Fécan, qui ſigna à la fondation de l'Abbaye de *ſaint Euroulf*. L'Egliſe de *ſaint Pierre* de *Conches* ayant été encore ruinée, l'Abbé *Huidulphe* la repara ; & *Bernard* de *Carnti*, Evéque d'Evreux, en fit la dédicace vers l'an 1383. Cette Egliſe ſolidement bâtie en croix, eſt dédiée ſous l'invocation de *ſaint Pierre* & de *ſaint Paul* ; c'eſt un aſſez grand vaiſſeau, avec un corridor bien voûté, & des Chapelles au tour du Chœur, dont on a élevé le Maitre Autel en forme de théatre, d'un goût que nos Peres auroient réprouvé. *Radulphe* de *Gierre*

Eveque

TITULAIRES. Evêque d'*Evreux*, fit la dédicace & la consécration de cette Eglise le 10. Janvier 1238. La Congrégation de *saint Maur* est entrée dans cette Abbaye en 1630. les Religieux sont Curez primitifs des trois Paroisses de *Conches*, & c'est la trente-sixiéme Maison unie à cette Congrégation

Florins 500 Reven. 16000.

LA CROIX DE S. LEUFROY.

M. Pelot, qui a cette Abbaye en commende pour la premiere fois.

La Croix saint Leufroy, *Crux sancti Leofredi seu Madreacense*, située dans le Bourg du même nom, dans une vallée, entre la *Boulaye*, & *Heudreville*, à deux lieuës d'*Evreux*, & à pareille distance de *Louviers*, de *Gaillon*, & de *Vernon*, à trois lieuës de la *Seine*, & sur la droite de la riviere d'*Eure*. L'Eglise de l'Abbaye solidement bâtie en Croix, a dix piliers de chaque côté dans sa longueur; & la Maison Abbatiale est grande, belle, & accompagnée d'un Parc, de jardins, & d'avenuës d'arbres; c'est environ en l'année 696. ou 690. d'autres disent à l'an 450. qu'on peut rapporter la fondation de l'Abbaye de la *Croix saint Leufroy*, sous *Didier* Evêque d'Evreux; mais les premieres dates sont les plus sûres, en voici l'origine. *Saint Oüen* étant parti de Rouen vers l'an 674. pour aller à la Cour rendre compte de quelques affaires, dont le Roy l'avoit chargé, passa par le Territoire d'Evreux. Comme son grand âge ne lui permettoit pas de monter à cheval, il se servit, suivant les actes de la vie de *saint Leufroy*, d'une espece de litiere portée par deux mulets. Sa caducité ne l'empêchoit pas neanmoins de prêcher, & d'instruire les peuples dans tous les Villages par où il passoit. Etant prêt de la riviere d'*Eure*, dans un Village nommé *Madrit*, en un endroit où deux chemins s'entrecoupoient en forme de croix; les deux mulets s'arrêterent tout court avec tant d'opiniâtreté, qu'il n'y eût aucun moyen de les faire avancer plus loin, quoi qu'il n'y eût aucun obstacle, & que le chemin fut parfaitement beau. Ceux qui accompagnoient ce saint Prelat, attribuerent cet accident au caprice

TITULAIRES. price de ces animaux fantasques. Le Saint en jugea autrement : il reconnut que l'immobilité de ces deux bêtes, insensibles à tous les coups qu'on leur donnoit, venoit d'une frayeur qui les avoit extraordinairement frappez. Dans cette pensée il descendit, & eût recours à la priere, selon sa coûtume. A peine eût-il commencé de lever les yeux vers le Ciel, qu'il apperçût en l'air une Croix toute brillante de lumiere, & qu'il sentit son esprit éclairé d'une celeste inspiration, qui lui apprit que Dieu avoit choisi ce lieu pour être la retraite d'un grand nombre de Solitaires, qui devoient se ranger sous les étendarts de la Croix, dans la Milice Chrétienne. Aussi-tôt, & sans perdre de temps, ce saint Pasteur commenda qu'on lui apportât de quoi faire une Croix. Comme ses gens ne trouvoient point sur ce lieu de bois propre pour ce qu'il vouloit faire ; il leur dit d'aller demander à un Païsan, qui cultivoit son champ, l'instrument dont il se servoit pour picquer ses bœufs, & de lui en payer la valeur ; ce qui fut executé. Puis ils couperent cet instrument en deux, suivant l'ordre du saint Prelat, qui croisant ensemble les deux pieces, & les attachant l'une à l'autre, en fit une Croix. Il fit construire une base avec des pierres & du gazon, & la plaça en cet endroit, & y mit au pied de saintes reliques qu'il portoit sur lui. Il adressa ensuite à Dieu ses Vœux & ses Prieres, & continua sa route sans aucun obstacle, & sans que ses mulets refusassent de marcher. Ceci ne fut que le commencement des merveilles qui arriverent ensuite. Après le Soleil couché, on vit en ce même endroit, selon *Fredegonde*, une colonne de feu ; & selon les actes de la vie de *saint Leufroy*, une nuée si lumineuse pendant plusieurs nuits de suite, qu'elle dissipoit les ténebres, & faisoit le même effet que le Soleil, non seulement dans ce Village, mais encore dans les contrées voisines ; ce qui attira en ce lieu un grand concours de peuple, qui venoient de toutes parts rendre

Florins Revenu.

TITULAIRES. leurs adorations à l'Auteur de ce météore miraculeux. Florins Revenu
Cette dévotion s'accrut en peu de tems par les ſecours & les graces que Dieu répandoit ſur ceux qui y venoient implorer ſa miſericorde. Pluſieurs malades qu'on apportoit au pied de cette Croix, après y avoir adoré l'Auteur de notre rédemption, y furent guéris miraculeuſement. Tous les Ecrivains aſſurent que des Aveugles, des Sourds & des Muets y recouvrerent chacun la ſanté & l'uſage de leurs ſens, ſemblables aux Iſraëlites qui furent guéris à la vûë du Serpent d'airain, élevé par Moïſe dans le deſert.

Tous ces bienfaits dont Dieu récompenſoit la pieté des Fideles, continuerent encore après la mort de *ſaint Oüen*. On y bâtit une petite Chapelle en l'honneur de la *ſainte Croix*, des *ſaints Apôtres*, & de *ſaint Oüen*, pour ſervir de monument à la mémoire de tant de prodiges; & pour mettre à couvert plus décemment les reliques que le ſaint Evêque y avoit miſes. Quelque temps après, *ſaint Leufroy*, de l'avis de *ſaint Ausbert* qui avoit ſuccedé à *ſaint Oüen*, y fonda un Monaſtere, étant aidé du ſecours des perſonnes pieuſes qui contribuerent avec plaiſir à l'établiſſement d'un édifice, en faveur duquel le Ciel ſembloit s'être déclaré par des ſignes ſi admirables. Ce ſaint Abbé nomma ce lieu la *Croix S. Oüen*, en memoire du ſaint Paſteur par qui ce lieu avoit eſté comblé de benedictions Quelque temps après la mort de *S. Leufroy*, ſa ſainteté & ſes miracles l'ayant fait regarder comme le Protecteur & l'Interceſſeur general de tout le païs, chacun l'invoqua, & eût recours à ſes prieres, pour obtenir de Dieu par ſon moyen les ſecours dont on avoit beſoin; enſorte que la dévotion du peuple changea le nom du Village & de l'Abbaye, & l'appella *la Croix de S. Leufroy*, en reconnoiſſance des avantages reçûs par ſon interceſſion. Cette Abbaye a eſté pluſieurs fois ruinée par les *Normands* encore Payens, qui étoient venus ravager ce pays; ce qui fut cauſe que du temps de *Rollon*, on tranſporta le corps de

TITULAIRES, de ce ſaint Abbé & d'autres ſaintes reliques à *ſaint Vincent de Paris*, qui eſt aujourd'hui l'Abbaye de *ſaint Germain des Prez*. Après les ravages des Normands, ce Monaſtere fut rebâti par les ſoins & aux dépens des Chrétiens, qui n'avoient pas encore oublié les graces du Ciel, qu'eux & leurs peres avoient reçûës dans ce lieu. *Helto de la Croix*, du temps de *Guillaume le Conquerant*, commença ſerieuſement le premier à réparer les ruines de ce Monaſtere : mais c'eſt ſur tout aux aumônes, & à la liberalité des Seigneurs de *Meulent*, qu'il faut rapporter ce bienfait, puiſqu'ils ont le plus contribué aux réparations & à l'entretien de ce ſaint lieu, auquel ils ont donné de grands biens. Ces Seigneurs furent *Hugues de Meulent*, & *Robert* ſon neveu, Vicomtes d'*Evreux*, en 1107. *Galeran*, fils aîné de *Robert*, en 1160. & pluſieurs autres de leurs deſcendans. On compte pluſieurs Abbez qui ont fait l'honneur de cette retraite par leur ſainteté & par leur merite, entre leſquels *ſaint Leufroy* eſt le premier. *Saint Agofroy*, frere de *ſaint Leufroy*, lui ſucceda en 731. au gouvernement de cette Abbaye, auſſi-bien qu'à ſa pieté & à ſon zele ; ſon corps fut inhumé dans le même Monaſtere avec celui de *ſaint Leufroy* ſon frere : mais dans le ravage des *Normands*, qui arriva environ un ſiecle après, les Moines de *la Croix* ayant eſté obligez par cette perſecution de prendre la fuite, emporterent avec eux au Monaſtere de *ſaint Vincent de Paris*, maintenant *ſaint Germain des Prez*, les corps de *ſaint Oüen*, Evêque de Rouen, *de ſaint Leufroy*, *de ſaint Turiave*, & *de ſaint Agofroy*, pour les mettre en ſûreté. En l'an 920. les pillages des Normands étant ceſſez, ils revinrent en leur Monaſtere. Ils laiſſerent aux Religieux de l'Abbaye de *ſaint Vincent*, en mêmoire du bon traitement qu'ils avoient reçûs ; les corps de *ſaint Leufroy* & de *ſaint Turiave*, & remporterent avec eux ceux de *ſaint Oüen* & de *ſaint Agofroy*, qui furent mis dans l'Abbaye de *la Croix*, qui eſt d'*anciens Benedictins*, & en très-

Florin. Revin.

TITULAIRES. petit nombre, par la faute de M. *Pelot*, qui en eſt Abbé Commandataire, quoiqu'elle doive retourner en regle après ſa mort. . . . . Florins 250 Revenu 2000

LIRE.

M. de Pardaillan d'Antin Evêque de Langres.

Lire, ou Lyre, ou la Lire, en latin, *Sancta Maria de Lira, ſeu Lyra*, ſituée dans le Bourg du même nom de la *haute Normandie*, ſur la gauche de la riviere de *Rille*, à prés de trois lieuës de l'endroit où elle ſe perd, & à 9 au-delà d'*Evreux*, à trois lieuës de *Conches*, à cinq de ſaint *Evroul*, à ſix de *Bernay*, & à quinze de *Roüen*. Elle fut fondée en 1047. où 1050. par *Guillaume* fils d'*Oſberne* & ſa femme *Alix*, fille de *Roger de Thoeſny* & par *Robert de Chalet*, qui en fut le premier Abbé, & confirmée enſuite par *Guillaume* Duc de *Normandie*. Ce *Robert* faiſoit la profeſſion d'hermite dans le Village de *Chalet*, éloigné de *Lyre* d'environ une demie lieuë. Un jour étant à la chaſſe, Dieu lui revéla ſa volonté, & lui ordonna de bâtir une Egliſe en ce lieu. C'eſt à ce point que les Hiſtoriens rapportent l'origine de cette Abbaye. La même année *Guillaume* fils d'*Oſberne*, Seigneur de *Breteüil*, & ſa femme *Alix*, avertis par *Robert* & inſpirez de Dieu, ſeconderent ce deſſein & bâtirent ce Monaſtere dans un Village qu'on nomme la vieille *Lyre*, à l'endroit où étoit une Chapelle ſous le nom de *S. Chriſtophe*. Cette Egliſe fut dédiée ſous l'invocation de la *Mere de Dieu*, & conſacrée par *Guillaume* Evêque d'Evreux. Elle eſt grande & belle, a onze piliers en ſa longueur & des bas côtez; le Cloître eſt neuf, & bâti à la moderne. le Refectoir, la Sacriſtie & la Salle des Conferences ſont des lieux ornés de Lambris de Menuiſerie. En 1352. *Aſtorge*, ou *Euſtorge* Abbé de *Lyre*, forma le deſſein de quitter les habits blancs, que pluſieurs Monaſteres avoient pris depuis quelques ſiécles, & de reprendre les habits noirs qu'ils avoient au commencement de leur inſtitution. Cela fit d'abord quelques difficultés dans le Chapitre, comme

TITULAIRES. comme il arrive ordinairement, quand on propose quelque point qui a l'air de nouveauté. Cependant la chose étant bien examinée, & toutes les objections resoluës, tout le monde en revint à l'avis d'*Astorge*, & il ne fut plus question que d'en écrire au Souverain Pontife. Cet Abbé s'en chargea en son nom & au nom de ses Religieux. Le Pape *Clement* VI. qui tenoit alors le Siége à *Avignon*, leur accorda une Bulle en 1352. qui non-seulement leur permet de prendre l'habit noir, mais qui leur défend même, sous peine d'excommunication, d'user à l'avenir d'autre couleur, & leur interdit absolument le blanc. La reforme de la Congregation de *saint Maur*, est entrée à l'Abbaye de *Lyre*, en 1647. & c'est la quarantiéme Maison qui lui a été unie. 300 2000

Florins Revenu

SAINT TAURIN.

M. le Normant Evêque d'Evreux. Saint Taurin, en latin, *Sanctus Taurinus Ebroicensis*, située dans le Faubourg de la ville d'Evreux. On ne sçait pas précisement en quel tems cette Abbaye fut fondée; les uns disent vers l'an 660. sous *saint Aquilin* II. Evêque d'Evreux; les autres en mettent la fondation en 690. & d'autres en 1026. par *Richard* II. Duc de *Normandie*, & par son fils *Robert*; mais il est certain qu'elle est plus ancienne que cette derniere époque, & qu'elle fut seulement rebâtie par ces deux Princes, après avoir été ruinée par les *Normands* idolâtres; ce qui en a fait perdre tous les titres. Quoiqu'il en soit du tems & de l'origine de ce Monastere, l'Eglise fut bâtie sur le tombeau de *saint Taurin*, sur le bord d'un grand chemin à l'extrêmité d'un Faubourg qu'on nomme aujourd'hui de *saint Gilles*, parce qu'il dépend de cette Paroisse, sur la riviere d'*Iton* en la place de la Chapelle que saint *Laudulphe* avoit fait bâtir. Elle a été fondée pour des Religieux *Benedictins*, & elle est encore aujourd'hui occupée par ceux de la Congregation de *saint Maur*, où cette reforme fut introduite le 1. Mars

Florins Revers

Mars 1642. Le premier Abbé regulier que l'on connoisse, est *Frotmont*, & le premier Abbé Commandataire a esté le Cardinal *Jacques d'Annebault*, qui ruina cette Abbaye, jusqu'à faire casser la grosse cloche, pour la vendre à son profit. Le celebre Cardinal du *Perron* qui succeda à *Claude de Saintes* fameux Controversiste dans l'Evêché d'Evreux, étoit en même tems Abbé de *saint Taurin*, & il y a laissé une trés-belle Bibliotheque. *Jacques Noël du Perron* neveu de ce Cardinal, & Abbé de *saint Taurin*, reforma cette Abbaye, conjointement avec *François Pericard*, Evêque d'Evreux. Cette Abbaye rapporte 20000 livres. 1144 2000

YVRY.

M. le Prince de Vendôme cy-devant Grand Prieur de France.

Yvry, ou Ivry la Chaussée, en latin, *Ybræa, aut Iberium & Euricum, seu Beata Maria, Iberiensis, vel de Ibrea, aut de Ebroio*, située en *Normandie*, dans le Bourg du même nom, sur la riviere d'Eure, entre *Anet* & *Pacy*, à quatre lieuës de *Dreux* vers le Nord, sur les limites du Diocése de *Chartres*, & à cinq lieuës de cette Ville. Elle fut fondée, disent quelques-uns, en l'honneur de la *sainte Vierge* en 1085. mais la plus commune opinion est 1077. par *Roger* Seigneur d'*Ivry*, & reformée en 1669. par les *Benedictins* de la Congregation de *S. Maur*, qui ne sont que trois ou quatre, le revenu ne suffisant pas pour en entretenir un plus grand nombre. Cette Abbaye a esté ruinee plusieurs fois par le feu & par les guerres, mais elle a toûjours été rebâtie. 66 6000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BONPORT.

M. Melchior de Polignac

Ponport, en latin, *Bonus portus*, située en *Normandie*,

Cardinal Diacre, créé par le Pape Clement XI. le 18 May 1712 mais reservé in petto jusqu'au 30 Janvier suivant qu'il fut déclaré. Abbé de Bonport, de Begars, O. de Citeaux, D de Trequier, de Corbie, D. d'Amiens, de Mouzon, D. de Reims & d'Anchin, D. d'Arras, toutes trois de l'Ordre de S. Benoist, Prieur de Mondidier en Picardie & de la Voute sur Loire en Velay, Grand Maître de l'Ordre *Régulier* & Hospitalier du S. Esprit en deçà les Monts; dont le chef lieu est à Montpellier. L'un des 40 de l'Academie Françoise, où il fut reçû en 1704. à la place de Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux, & honoraire de celle des belles Lettres, de même que de celle des Sciences. Il a été Ambassadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome en 1706. Plenipotentiaire à Gertruydenberg en 1710. puis à Utrecht en 1712. Maître de la Chapelle du Roy en 1713 charge dont il s'est demis en 1716. Il est né le 11 Octobre 1661. & a été chargé des affaires de France à Rome en 1724.

à

Titulaires.		Florins	Reven:
	à 3 lieuës de *Roüen*, à la gauche de la riviere de *Seine*, du même côté que le *Pont de l'Arche*, dont elle n'est éloignée que d'un petit quart de lieuë. Elle fut fondée le 4 des Nones de Mars 1190. par *Richard* I. Roi d'*Angleterre* & Duc de *Normandie*, qui lui aumôna de grands biens en fiefs nobles & en Baronies. Il la fonda dans un lieu qu'on nommoit *Maresdans*. Quelques Ecrivains se sont trompez, quand ils ont dit, que cette Abbaye avoit été bâtie par *Philippe Auguste*. Ce qui les a induits dans cette erreur; c'est que ce Roy s'étant rendu maître de ce pays, fit dans la suite de grands biens à ce Monastere, comme il paroît par les titres qu'on en a conservez. Ce fut veritablement *Richard* I. à l'occasion d'une chasse qui fonda l'Abbaye de *Bonport*. Ce Prince courant un Cerf, fut emporté par la fougue de son cheval alteré, si avant dans la Seine, qu'il fut en danger d'être noyé. Au milieu d'un si grand peril, il ne perdit point le jugement, & il fit vœu à Dieu de faire bâtir une Abbaye, au lieu où son Cheval aborderoit sur la terre ferme. Ce fut en effet en cet endroit, où son Cheval aborda, & où il accomplit son vœu, en faisant bâtir ce Monastere pour des Religieux de l'Ordre de *Cîteaux*, & l'Eglise fut dédiée sous le nom & l'invocation de *N. D. de Bonport* le 4 Mars, jour auquel on célébre sa Dédicace. Cette preuve est fondée sur une charte de confirmation, & d'une nouvelle donation de plusieurs terres que ce Roy fit à cette Abbaye, la neuviéme année de son Regne, le 28 Février 1198. Cette Abbaye est grande dans son Eglise, dans ses bâtimens, & dans son enceinte, dont les murailles sont flanquées de tourelles. Il y a beaucoup d'argenterie pour le service de l'Autel, & la Sacristie est ornée d'une Menuiserie qu'on estime, & dont la ferrure est trés-propre. La situation de cette Abbaye est dans un bon pays, & la vûë en est charmante.	0 0.	2000

BREUIL-

BREUIL-BENOIST.

M. Poncet de la Riviere d'Uzés, & Abbé de saint Eloy-Fontaine, O. de S. Augustin, D. de Noyon.

Breüil-Benoist, en latin, *Brolium Benedicti*, fille de l'Abbaïe des *Vaux de Cernay*, située en *Normandie* sur la gauche de la riviere d'*Eure*, sur les limites du Dioceſe de *Chartres*, entre *Dreux*, *Verneüil* & *Anet*. Elle fut fondée le 7. des Kalendes d'Avril, où le huit des Ides de May 1137. sous le Pontificat d'*Audoneus* en la Paroisse de *Marcilly*; & érigée sous l'invocation de la *sainte Mere de Dieu* & de *saint Jean-Baptiste*, pour des Religieux de l'Ordre de *Citeaux*. *Guillaume de Marcilly* fils de *Faucon* premier Fondateur, fut inhumé dans une Chapelle de cette Abbaye, qu'il fonda pour accomplir un vœu qu'il avoit fait pour sa délivrance miraculeuse d'entre les mains des Turcs. Les Monumens de ce Monastere rapportez par le Pere du *Moustier* dans sa *Neustrie pieuse*, page 786. font foy qu'ayant été pris par les Turcs, il obtint de Dieu par ses prieres de revoir ses parens, & son pays. Il fut transporté dans une espece de grand coffre qui lui tenoit lieu de prison & de cachot, & se trouva tout d'un coup enlevé dans l'Eglise de *saint Eutrope* à *Xaintes*, où l'on garde encore ce coffre, comme un monument de sa délivrance miraculeuse. Les Religieux de *Breüil-Benoist*, qui vouloient avoir cet instrument de la prison & de la liberté de leur Fondateur, le redemanderent avec instance. Le refus qu'on leur en fit, les obligea à intenter un procès. L'affaire fut portée devant le Pape, qui pour accommoder les uns & les autres, ordonna que le coffre resteroit aux Religieux de *Xaintes*, puisque la Providence divine le leur avoit donné, & que pour forme de dédommagement, ils donneroient aux Religieux du *Breüil-Benoist* un os du bras de saint *Eutrope*. On trouve encore que *Robert* frere de *Loüis* Roy de *France*, & Comte de *Dreux*, donna de grands biens à cette Abbaye, & la fonda, pour ainsi dire, tout de nouveau. La reputation de ce Monastere

TITULAIRES. stere étoit si grande en 1234. que *Desfontaines* Abbé de *S. Vandrille* quitta son Abbaye, pour être simple Religieux de *Citeaux* au *Breüil-Benoist*, qui est trés-bien bâtie, & il y a de fort beaux canaux. 130 6000

Florins Revenu.

ESTRE'E.

Unie à l'Evêché de Quebec pour le domaine, & des Religieuses Bernardines sont en possession de la Maison.

Estrée, ou l'Estrée, ou Menil de l'Estrée, en latin, *Strata*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*, & située en *Normandie*, sur le bord, & à gauche de la riviere d'*Eure*, aux confins des Diocéses d'*Evreux* & de *Chartres*, à une lieuë de *Dreux*. Cette Abbaye fut fondée en 1144. de l'agrément d'*Eugene* III. par *Ratherius Domton*, Seigneur de *Menzy*. *Godefroy* Evêque de *Chartres*, *Hugues* Seigneur d'*Avranches*, *Guichard* Abbé de *Pontigny*, & un Archidiacre commis & député par *Rotroeus* Evêque d'*Evreux*, reçûrent cette fondation; & l'Eglise fut dédiée en l'honneur de *Notre-Dame*. *Esmond* premier Abbé, & *Milon* le second, obtinrent des Papes la confirmation de tous les privileges de cette Abbaye, qui demeura sous leur protection, conformément à la Bulle du Pape *Alexandre* III. qui fut obtenuë par *Gervais* cinquiéme Abbé de ce lieu. Ce Monastere n'est plus possedé par les Religieux de *Citeaux*; mais le revenu est uni à l'Evêché de *Quebec*, & les lieux Claustraux Reguliers, aussi-bien que l'Eglise sont occupez par une Abbesse, & quelques Religieuses de l'Ordre de *saint Bernard* qui n'ont que trés-peu de revenu; mais dont la pauvreté trouve une grande ressource dans la pieté & dans l'exacte observance de leur Regle. . 130 7500

LA NOE.

M. Desnots de Villermont le 8 Janvier 1714.

La Noë, ou la Nouë, ou Notre-Dame de la Nouë, en latin, *Sancta Maria de Noa*, *seu de Moa*, située en *Normandie*, entre la ville d'*Evreux* & *Conches*, sur la petite riviere de *Conches*. Elle est Fille de l'Abbaye de *Jouy*, & fut fondée le premier Janvier 1144. à deux petites lieuës

TITULAIRES. d'*Evreux*. On croit que ce fut par l'Imperatrice *Mathilde* fille de *Henry* I. Roy d'*Angleterre*, & femme de *Geofroy*, Comte d'*Anjou*, devenu Duc de *Normandie*. Il y a un petit vignoble sur le penchant du côteau de cette Abbaye, & c'est le dernier qu'on trouve en allant du côté de l'Aigle & de *Seez*. *Rotroeus* Evêque d'*Evreux* consacra l'Eglise de *la Noë*, sous l'invocation de la *sainte Vierge Mere de Dieu*. *Garinus* en étoit le premier Abbé, il fut appellé par d'autres Religieux d'une autre Abbaye du Diocése de *Sens*, pour former celle-ci sur la regle de *Citeaux*. Ce Monastere de *la Noë* n'a plus que quatre Moines de la filiation de *Pontigny*, qui ne peuvent entretenir l'Office Canonial public, & dont le revenu ne leur suffisant pas pour leur nourriture & leur entretien, ne peut aussi suffire pour la reparation des Edifices qui sont ruinez, ni de ceux qui sont prêts de l'être. 120 6000

Florins Reven.

VALLE'E.

Vallée, ou la Vallée, en latin, *Beata Maria de Valle*, située en *Normandie*, & fondée le 15 Novembre de l'an 1137. lorsque *Audoneus* occupoit le Siége de cette Ville Episcopale. Elle embrassa en 1148. la Regle de *Citeaux*, & conserva long-tems une grande austerité de vie. On ne connoît point les premiers fondateurs de ce Monastere. On sçait seulement que dans la suite des tems, quand il fut uni à l'Ordre de *Citeaux*, il eut pour ses principaux bienfaiteurs; les Comtes de *Longueville* en *Normandie*, & les Comtes de *Bukingham* en *Angleterre*. Cette Abbaye obtint aussi des Lettres Patentes de *Philippe Auguste*, qui lui conservoient les privileges, les droits & les biens qui avoient été accordez à ce Monastere par *Henry* II. & *Richard I.* Rois d'*Angleterre* & Ducs de *Normandie*. Cet Acte est daté de *saint Germain-en-Laye* au mois de Septembre l'an 1218. Cette Abbaye ne subsiste plus depuis long tems. On ne sçait pas même le lieu où elle étoit située. On soupçonne cependant

TITULAIRES. pendant, qu'elle fut bâtie au lieu, où eſt aujourd'hui l'Egliſe Paroiſſiale de *Berengeville la Riviere*, où depuis quelques années on a découvert dans des maſures & des decombres des tombeaux, avec quelques inſcriptions effacées, & des repreſentations fort uſées de gens de guerre & de Moines. Je laiſſe ces conjectures à ceux qui ont le loiſir de les examiner. . . . . 60 150.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT JEAN DE NEUBOURG.

Madame de Bernieres. Saint Jean de Neubourg, en latin, *ſanctus Joannes de Neoburgo*, ſituée en *Normandie*, dans le Bourg de *Neubourg*, à ſix lieuës de *Roüen*, & à quatre d'*Elbœuf*, au milieu d'une belle plaine. Quelques-uns diſent, que *S. Jean de Neubourg* n'eſt qu'un Prieuré de *Benedictines*; d'autres diſent, que c'eſt une Abbaye fondée en 1638. au Vicomté de *Beaumont le Roger*, par *Renée de Tournemine*, veuve douairiere de défunt *Alexandre de Vieuxpont*, Marquis de *Neubourg*, ſoûtenuë des Lettres Patentes du Roy *Loüis* XIII. & ratifiée par *François de Pericard* Evêque d'*Evreux*, & enfin confirmée par la Bulle du Pape *Urbain* VIII. accordée à la Dame de *Vieuxpont*, premiere Abbeſſe de ce lieu, à laquelle ont ſuccedé de ſuite Dame *Françoiſe de Crequi*, nommée par le Roy *Loüis* XIII. le 10 d'Août 1640. Dame *Charlotte de Crequi* nommée par le Roy *Loüis* XIV. le 6. May 1678. Enfin Dame *Charlotte Magnard de Bernieres* nommée par le Roy *Loüis* XIV. le 19 May 1709. Le ſpirituel & le Temporel de cette Maiſon s'accroiſſent de plus en plus par les ſoins & par la prudente œconomie de la ſage Abbeſſe, qui gouverne aujourd'hui cette Maiſon ſous la Regle de ſaint *Benoiſt*. . . . 6000

SAINT NICOLAS DE VERNEUIL.

Madame de l'Aigle. Saint Nicolas de Verneüil, en latin, *Sanctus Nicolaus de Vernolio*, ſituée en *Normandie*, dans la ville de *Ver-*

TITULAIRES. *neüil* sur la riviere d'*Aure*, à sept lieuës de la ville d'*Evreux*, & à huit de *Dreux*, entre *Tilliers* & *Chênebrun*, & près *le Perche*. Je n'en ai pas trouvé la fondation. Florin. Reven. 1000.

PACY.

Me Drouy Pacy, ou Passy, en latin, *Paciacum*, située en *Normandie*, dans la Ville du même nom, sur la riviere d'Eure, à deux ou trois lieuës de *Vernon*; elle a été fondée il y a plus de cent ans par une Dame d'*Albret*, qui étoit auparavant Religieuse de l'Abbaye de Saint Sauveur d'Evreux. 5000

SAINT SAUVEUR.

Me de la Rochefoucaut. Saint Sauveur, en latin, *Sanctus Salvator Ebroicensis*, située en la ville d'Evreux, sur la riviere d'*Iton*, & fondée par *Richard* Comte d'Evreux en 1060. D'autres disent en 1056 à l'endroit où est aujourd'hui l'Eglise Paroissiale de *saint Nicolas*. On croit même que c'est dans cette ancienne Eglise que *Herfendes* premiere Abbesse de ce Monastere fut instruite; mais ayant été détruit dans les guerres qui ont suivi, il a été rétabli en un autre lieu de la ville d'Evreux. *Audoneus* qui en étoit Evêque en 1124 dédia & consacra l'Eglise de cette Abbaye, après qu'elle fut reparée, & *Amauric* Comte d'Evreux donna à cette Abbaye la Foire de *saint Leger*. En 1194. *Garin de Cierrey* qui étoit Evêque d'Evreux, fit bâtir pour les Religieuses de *saint Sauveur*, que la guerre & l'incendie avoient dispersées un nouveau Monastere à l'extrêmité d'un Faubourg, au lieu de celui qu'elles avoient dans l'enceinte de la Ville, & qui avoit été brûlé. La Charte de cette Abbaye en fait foy, & l'Abbesse, qui dans cette Charte est nommée A, est *Agnés de la Balloude*. Il paroît que *Simon de Montfort* Comte d'*Evreux* eût aussi grande part à cette fondation, au moins à la construction de l'Eglise; puisqu'on le voit encore aujourd'hui au haut de la voûte du Chœur de cette Eglise, representé à cheval, & en habillement de

TITULAIRES. de guerre, avec cette inscription au tour *Comes Ebroïcensis.* Flori. Revers.

En 1280. *Philippe de Chaours* Evêque d'*Evreux*, reduisit le nombre des Religieuses de l'Abbaye de *saint Sauveur* à cinquante, sans compter l'Abbesse. 25000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

L'ESTRE'E.

Me Vigor. Voyez cy-dessus, l'article des Abbayes d'hommes de l'Ordre de Citeaux; il servira pour celui-ci, afin de ne point faire de repetitions inutiles.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT LOUIS.

Me Turgot de S. Clair. Saint Loüis de Vernon, en latin, *Sanctus Ludovicus Vernonii*, située dans la *haute Normandie*, dans la ville de *Vernon*, sur la gauche de la riviere de *Seine*, d'où l'on a une trés-belle vûë & amusante, à seize lieuës au-dessous de *Paris*, à cinq d'*Evreux*, à trois de *Gaillon*, à 4 d'*Andely*, & à 11 de *Rouen*. Ce sont des Chanoinesses Hospitalieres de *saint Augustin*, qui sont dans ce Prieuré; car ce n'est pas une Abbaye, comme plusieurs le croyent. On lui donne le titre d'Abbaye comme à bien d'autres. Ces Religieuses gouvernent l'Hôtel-Dieu, Hôpital pour les pauvres malades. 25000

PRIEUREZ.

N. Beaumont, en latin, *de Bellomonte*, est situé au Doyenné de *Conches*, & c'est un Prieuré de l'Ordre de *Granmont*. 2000

N. Montaré ou Montoere. 1200

N. Notre-Dame de Lire, *de Lira*, est un Prieuré de Filles de l'Ordre de *saint Benoist*. 1200

N. Le Parc, où saint Martin du Parc, en latin, *sanctus Martinus de Parco*, est conventuel & de l'Ordre de *saint Augustin*

TITULAIRES. *Auguſtin*, de la Congregation du *Val des Ecoliers*. Florins Reven. 1200

N. Saint Pierre & ſaint Paul de Lierat, en latin, *de Lierato*, eſt de l'Ordre de *S. Auguſtin*.

EGLISES COLLEGIALES.

N. Conches, le Roy nomme au Doyenné de cette Egliſe Collegiale, ſituée en *Normandie*, dans la Ville du même nom.

Vernon, le Chapitre Collegiale de ce nom, eſt ſitué en *Normandie*, dans la ville de *Vernon*, & *Guillaume de Vernon* en eſt le Fondateur. Il y a mis dix Chanoines en
M. Martel. comptant le Doyen, qui tous ſont de nomination Royale, & il leur a donné le quart de la Forêt dont ils joüiſſent encore. Cette Egliſe qui porte le titre de *Notre-Dame*, eſt auſſi Paroiſſiale, & le Curé qui eſt Chanoine y fait le ſervice de la Paroiſſe, avec des Prêtres habituez. Elle eſt aſſez belle, & à douze piliers de chaque côté dans ſa longueur, avec un Corridor & des Chapelles tout à l'entour. Le Chœur eſt couvert de plomb, auſſi-bien que le gros clocher, qui renferme d'aſſez bonnes cloches. D'autres diſent, que le Chapitre de *Vernon* eſt compoſé de douze Chanoines, de douze Vicaires, quatre Chapelains, quatre Clercs de Chaiſe, &c. & que c'eſt le Comte de *Giſors*, qui nomme aux Canonicats, qui valent année commune 800 liv. de revenus; que le Doyen eſt le premier, & n'a pas plus de revenu que les autres; que de ces Chanoines, il y en a un qui fait les fonctions de Curé, & un autre qui eſt le principal du College de la Ville, où l'on enſeigne les humanitez & la Philoſophie; que chaque Chanoine nomme ſon vicaire, qui a environ 330 liv. de revenu, & qu'enfin des quatre Chapelains, il n'y en a que deux qui reſident.

EVECHE'

TITULAIRES.

Florins Peren.

L'EVÊCHÉ DE SEEZ.

M Dominique Barnabé Turgot de S Clair, Docteur en théologie, cy-devant premier Aumônier de feu M le Duc de Berry. Il fut sacré le 4 Decemb. 1710.

SEEZ, en latin, *Sagiensis*, ville de la seconde *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules*, en *basse Normandie*, sur la riviere d'*Orne*, située au milieu d'une belle plaine de terres de labour, à cinq lieuës d'*Alençon* & d'*Argentan*, prés le *Maine* & le *Perche*, & à quarante lieuës de *Paris*. Elle est épiscopale sous *Rouen* dès le cinquiéme siécle, disent quelques Auteurs. Cependant il n'en est fait aucune mention dans pas un monument plus ancien que le sixiéme siécle, & avant les Rois de *France*, du tems desquels on voit que *Passivus* Evéque de *Seez*, assista l'an 533. au second Concile d'*Orleans*. *Robert du Mont saint Michel* a cru que *Hiesme*, autrefois Capitale d'un pays voisin, avoit été une Ville Episcopale; mais cet Auteur non plus que *Hugues de Fleury*, n'a aucune autorité, ayant vecû environ 700 ans après l'établissement des *François* dans les *Gaules*, & dans un tems où l'antiquité étoit tout-à-fait ignorée. Il ne faut pas s'arrêter à une tradition incertaine de ce pays-là, ou quelques-uns s'imaginent, que les Evêques de *Seez* ont tenu autrefois leur Siége à *Hiesme*, dont neanmoins il n'y a aucune preuve; il est vrai, que l'on trouve qu'un Prélat nommé *Littarede* assista l'an 511. au premier Concile d'*Orleans*, où il est qualifié *Episcopus Auximensis*; Mais on ne sçauroit faire voir que ce Siége soit *Hiesme*, & l'on doit plûtôt entendre une ville de *Bretagne*, ou l'une des anciennes Citez *Armoriques*, nommée *Auxima*, ou *Ossisma* & *Ossismi*. *Marlian* & après lui *Samson* ont voulu, que des peuples *Armoriques* nommez par *Cesar* au second livre de ses Commentaires, *Sessuvii*, & qu'il joint aux *Carnosolytes*, soient les mêmes que ceux de

Seez,

TITULAIRES. *Seez*, se fondant sur un simple rapport de nom qui est l'argument le plus captieux & le plus foible; ce qui est considerable, c'est qu'on ne trouvera point jamais que les Evêques *Sajenses* ou *Sagiences* ayent été appellez *Sessuenses*. Ce lieu cité des Commentaires de *Cesar* paroît manifestement corrompu, & doit être corrigé par un autre du troisiéme Livre, & au lieu de *Carioſolitas* & *Sessuvios*. Il est écrit *Curioſolitas* & *Sexubios*. Ainsi il fait mention là, non des peuples du Diocése de *Seez*; mais de celui de *Lizieux*; d'où il s'ensuit, que cette Ville *Saji* ou *Sagii* n'est pas un chef d'un ancien peuple; mais a été bâtie plusieurs années après *Jules Cesar*, dans un tems incertain. Elle est la derniere & la moins considerable des Villes Episcopales de *Normandie*, outre que le voisinage d'*Alençon*, qui de simple Château est devenu une Ville considerable, a empêchez *Seez* de s'agrandir, & de devenir fort puissante.

Saint Chrodegang ou *Godegranc* frere de *sainte Opportune* morte dans le Diocése de *Seez* à Montreüil, près d'*Almeneſches* dans le pays d'*Auge*, étoit Eveque de *Seez*, au troisiéme siécle. *Sigibolde* a été, selon quelques-uns, le premier Evêque de Seez. *Froger* Evêque de Seez, mort en 1184. étoit Vicomte de Seez, selon ce que le Pape *Alexandre* III. écrivoit contre lui à l'Archevêque de *Roüen*. Car ce qu'il lui reproche, étoit des fonctions de cette charge. *Sane prædictum Sagienſem, qui miniſterio Dei neglecto, tanquam Curialis factus eſt, ſicut dicitur, ruſticorum ſpoliator & ſcelerum ultor. Si ita eſt, vel miniſterio Regio, vel Epiſcopatui ab renuntiare compellas.*

La Cathedrale est sous l'invocation des saints Martyrs *Gervais* & *Protais*. Elle est fort magnifique, particuliérement le Chœur. Elle est en croix, & à douze piliers de chaque côté dans sa longueur, & des bas côtés tout autour du Chœur & de la Nef. Une belle gallerie ouvragée regne par tout au-dessus des grands arcs ou ceintres de cette Eglise, où il y a une calotte en forme de petit dôme sur

Florins Rere

TITULAIRES. sur le milieu de la croisée, & deux grands & trés-beaux vitraux en roses au fond de deux croisillons. Le grand portail est orné de quantité de figures en gros relief, & accompagné de deux grosses Tours, qui portent deux belles pyramides de pierres, dont la plus haute est ouverte à jour. Florins Revenu.

Le Chapitre de cette Cathedrale est composé d'un Prévôt, d'un Chantre, d'un grand Archidiacre & des Grands Archidiacres d'*Hiemes*, du *Houlme*, de *Bellême* & de *Corbonnois*, d'un Penitencier, de seize Chanoines Prebendez, & de quatre autres demi-Prebendez. Ce Chapitre fut sécularisé l'an 1547. & tous ces Benefices sont à la nomination de l'Evêque. Les Canonicats valent quatre ou cinq cens livres de revenu. Il y a sept Abbayes dans le Diocese de *Seez*, qui renferme cinq cens Paroisses, divisées en cinq Archidiaconez. Ceux de *Seez*, d'*Hiemes* & du *Houlme* sont sous divisez en 4 Doyennez ruraux, celui de *Bellême* en deux, & celui de *Corbonnois* en un. Outre une Chapelle de la Cathedrale, qui a titre de Paroisse. Il y a quatre autres Paroisses, sçavoir, *Notre-Dame du Vivier*, *Notre-Dame de la Place*, *S. Pierre* & *S. Oüen*. Outre ces Eglises, on y trouve une grande Abbaye de *Benedictins* de la Congregation de *saint Maur*, deux Seminaires, un College, quelques Convents, & l'Abbaye Reguliere de *Benedictins* du titre de *saint Martin*. . . . 3000 10000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT MARTIN DE SEEZ.

Elective & triennale. Saint Martin de Seez, en latin, *sanctus Martinus Sagiensis*, située en la Ville de Seez, dans la *basse Normandie*. Elle a été fondée l'an 1060. par *Roger de Mongommery* & *Mabille sa femme*. La Communauté est nombreuse, le Chœur de l'Eglise est grand, la croisée assez vaste; mais il n'y a point de Nef. Cette Abbaye a une Sénechaussée, & elle est élective & triennale, unie à la Congregation

		Florins	Revenu
Titulaires.	de *saint Maur*, en 1636. & c'eſt la cinquante-troiſiéme Maiſon. On la prétend exceptée du Concordat fait entre *Leon* X. & *François* I.	350	30000

SAINT PIERRE SUR DIVE.

N. Saint Pierre ſur Dive, en latin, *ſanctus Petrus ſuper Divam*, ſituée dans le Bourg du même nom en *baſſe Normandie*, à ſix lieuës de *Caën*, entre *Falaiſe* & la *Mer*, au deſſus de *ſainte Barbe en Auge*, ſur la riviere de *Dive*. Elle fut fondée par *Eſteline* Comteſſe d'*Auge* en 1060. & reformée en 1668. par les *Benedictins* de la congregation de S. *Maur*, qui y ſont au nombre de ſept à huit Religieux, & ont le tiers du Revenu. 800 12000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT ANDRE'.

M. Colbert de Villacerf. Saint André en Goufer, ou Goulfer, ou Gonfer, en latin, *ſancta Maria de ſancto Andreâ de Scoferno*, *vel ſanctus Andreas in Goferno*, Fille de l'Abbaye de *Savigny*, & ſituée en *baſſe Normandie*, à une lieuë & demie de la ville de *Falaiſe*, ſur le chemin d'*Argentan*, & près de *Trun*. Elle fut fondée les Kalendes de Mars 1130. par *Guillaume Talvas* Comte de *Seez* & de *Ponthieu*. Tout y eſt grand, ſon Egliſe, ſa Sacriſtie, ſon Cloitre, ſon Dortoir, ſes jardins & tous ſes Bâtimens ſont fort bien entretenus, & la tour qui eſt ſur le milieu de la croiſée de l'Egliſe eſt un ouvrage extrêmement eſtimé. 110 4000

LA TRAPPE.

Dom Iſidore Dannetier. La Trappe, ou Notre-Dame de la Maiſon-Dieu, en latin, *Domus Dei de Trappa*, Fille de *Breüil Benoiſt*, ſituée vers les confins de la *Normandie*, dans le *Perche*, entre les ville de *Seez*, *Mortagne*, *Verneuil* & *l'Aigle*. Elle eſt dans un grand Vallon & les Collines & la Forêt qui l'environnent, ſont diſpoſées de telle ſorte, qu'elles ſemblent

la

TITULAIRES. la vouloir cacher au reſte de la terre. Elles enferment des terres labourables, des plans d'arbres fruitiers, des pâturages, & neuf étangs qui ſont autour de l'Abbaye, & qui en rendent les approches ſi difficiles, que l'on a beſoin d'un guide pour y arriver. Elle fut fondée l'an 1140. par *Rotrou* Comte du *Perche*, & conſacrée ſous le nom de la *ſainte Vierge* 1214. par *Robert* Archevêque de *Roüen*, *Raoul*, Evêque d'*Evreux* & *Sylveſtre* Evêque de *Seez*. Le relâchement où elle étoit tombée depuis un fort grand nombre d'années, porta M. *Armand-Jean Bouthilier de Rancé* qui en étoit Abbé Commendataire, & qui ſe ſentoit vivement touché de l'amour de Dieu, à exhorter les Religieux de demander eux-mêmes qu'elle fut miſe entre les mains des Peres de l'étroite Obſervance de l'Ordre de *Citeaux*, pour y rétablir la premiere & la veritable pratique de la Regle, ce qui fut fait par un Concordat paſſé avec l'Abbé, & les anciens Religieux de la *Trappe* le 17 d'Août 1662. Ce fut en vertu de ce Concordat, que ceux de l'étroite Obſervance entrerent dans ce Monaſtere, & en prirent poſſeſſion. Lorſqu'ils commençoient à y faire revivre le premier eſprit des Peres & des Saints qui en ont été les Fondateurs, l'Abbé de *Rancé*, qui s'étoit retiré du monde depuis quelques temps, obtint du Roy la permiſſion de tenir cette Abbaye en regle, & prit l'habit Regulier le 13 de Juin de l'an 1663. dans le Convent de *Notre-Dame de Perſeigne* dans le *Maine*, où il fut admis au Noviciat, & où il fit Profeſſion le 26 Juin 1664. Lorſqu'il eut reçû de la Cour de *Rome* ſes expeditions, pour tenir l'Abbaye de la *Trappe* en regle, il s'y rendit le 14 de Juillet ſuivant, & ne ſongea plus qu'à inſpirer par ſon exemple aux Religieux, dont il étoit devenu le Pere & le Paſteur, le deſir de reprendre toutes les auſterités & les penitences qui étoient en uſage dans l'établiſſement de cette ſainte Regle. Sa conduite toute édifiante, & l'éloquence qui lui étoit naturelle, l'en firent venir aiſément à bout, & il n'y eût

Flori. R. V. II.

TITULAIRES. aucun d'eux qui ne voulut l'imiter, & s'abſtenir comme lui de boire du vin, de manger des œufs & du poiſſon, ajoûtant à cela le travail des mains, chaque jour pendant trois heures. Florin. Reuen.

On découvre l'Abbaye de *la Trappe* au ſortir de la Forêt du *Perche*, lorſqu'on vient du côté du Midi; & quoi qu'il ſemble qu'on en ſoit fort proche, on fait encore près d'une lieuë avant que d'y arriver; mais enfin après avoir deſcendu la montagne, traverſé des bruyeres, & marché quelque temps entre des hayes & des chemins couverts, on trouve la premiere cour ou loge le Receveur: elle eſt ſéparée de celle des Religieux par une forte paliſſade de pieux & d'épines. C'eſt là qu'ayant ſonnez à la porte, un Frere lai vient ouvrir. On entre dans une grande cour aſſez ſpatieuſe, & plantée d'arbres fruitiers, dans laquelle à main droite il y a un colombier; & à main gauche une autre baſſe cour, où ſont les greniers, celliers, les écuries, les étables, & les autres lieux neceſſaires pour la commodité du Convent. Tout proche cette baſſe cour eſt un moulin, que fait tourner un ruiſſeau qui vient des étangs; & qui après avoir ſéparé la grande cour d'avec le jardin des Religieux du côté de l'Egliſe, traverſe ſous terre une autre partie de la même cour, pour ſe rendre dans un réſervoir. On trouve enſuite la porte du Monaſtere, où un Religieux de la Maiſon fait l'office de portier. Quand il a ouvert, on deſcend dans une eſpece de veſtibule qui n'a que quatre toiſes de long, & neuf à dix pieds de large. A main droite eſt une chambre pour recevoir les hôtes; & à main gauche une ſalle où ils mangent. Pendant que le Religieux qui a ouvert va donner avis à l'Abbé ou au Prieur de l'arrivée de ceux qui ſont entrez, on demeure dans la chambre, ou par ce qui eſt écrit dans de petits tableaux attachez à la muraille; on peut s'inſtruire de quelle maniere il faut ſe comporter en ce ſaint lieu. On peut auſſi lire dans le veſtibule quelques paſſages de l'Ecriture

TITULAIRES l'*Ecriture sainte*, qui sont comme les premiers avis qu'on donne à ceux qui arrivent, & souvent même les plus longs entretiens qu'ils puissent avoir dans cette Maison, où l'on peut dire que les murailles parlent, & que les hommes ne disent mot. On lit dabord en entrant ces paroles de *Jeremie* écrites sur la porte du Cloître, *sedebit solitarius, & tacebit.* Au-dessus est ce passage de JOB, *In nidulo meo moriar, & sicut palma multiplicabo dies meos.* A l'un des côtez de ce vestibule est écrit, *Elegi abjectus esse in Domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum.* De l'autre côté du vestibule on lit ces autres paroles, *Melior dies una in atriis tuis super millia.* Le Pere Prieur, ou quelque autre Religieux, étant venu recevoir les nouveaux hôtes, qu'il saluë avec beaucoup d'humilité & de grandes prosternations, il les fait passer dans le Cloître, & les conduit à l'Eglise pour y adorer le *saint Sacrement.* Au retour ils entrent dans la chambre où dans la salle ; & en attendant le repas, un Religieux lit un chapitre de l'*Imitation.* Ce qu'on sert à la table des hôtes, est pareil à ce qu'on donne aux Religieux ; c'est à-dire, qu'on n'y mange que des mêmes legumes & du même pain, & qu'on y boit du cidre comme au Réfectoire. Les mets ordinaires sont un potage, deux ou trois plats de legumes & un plat d'œufs qui est la portion extraordinaire des Etrangers ; car on ne leur sert point de portion de poisson, quoique les étangs en soient fort remplis, Pendant tout le repas, on continuë à lire des chapitres de l'Imitation, après quoi chacun reste dans la chambre qui lui a esté destinée. Les Externes ont un appartement particulier qui a vûë sur la cour, & n'entrent dans les Cloîtres que pour aller à l'Eglise aux heures de l'Office. Cette Eglise n'a rien de considerable que la saincteté du lieu : elle est bâtie d'une maniere gothique, & le bout du côté du Chœur semble representer la poupe d'un vaisseau. Tout l'ouvrage en est grossier, & même contre les regles de l'architecture. L'E-

Florin. Reven.

glise

Florin Reven

gliſe ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe d'auguſte & de divin, elle n'eſt ni trop ſombre ni trop éclairée; ſa grandeur eſt de vingt-deux toiſes de long ſur neuf de large, ou environ, les aîles qui tournent à l'entour ont deux toiſes de largeur; une haute baluſtrade qui ſépare l'Egliſe en deux, empêche que perſonne n'entre par la nef du côté du Chœur. Dans la clôture de cette baluſtrade, au-deſſous du Crucifix, ſont deux Autels où l'on dit des Meſſes pour les hommes de dehors, qui demeurent au bas de l'Egliſe, où les femmes n'entrent point. Il y a une Chapelle dans l'avant-Chœur, où elles entendent la Meſſe qui s'y dit les Dimanches & Fêtes. La clôture qui eſt devant le Crucifix ſert de Chœur pour les Freres Convers; & entre celle-là, & le Chœur des Religieux, il y a un autre eſpace qui tient lieu de Chœur pour les Malades. Celui des Religieux eſt garni de trente-ſix chaiſes hautes & de trente baſſes. L'Autel principal eſt fort ſimple, il n'y a qu'un contre-Autel de pierre, où eſt taillé d'une maniere fort antique *Nôtre-Seigneur* en Croix, & les *douze Apôtres*; dans le milieu de la plate-bande qui regne en haut & qui ſert de friſe, eſt repreſenté un Autel avec du feu allumé, & deux Anges proſternez des deux côtez: au-deſſus eſt l'image de la *Vierge* dans toute ſa hauteur, tenant ſon fils ſur le bras gauche, & de la main droite un petit pavillon ſous lequel eſt ſuſpendu le *ſaint Sacrement*, ſelon l'ancien uſage de l'Egliſe. Il n'y a ſur l'Autel qu'un petit Crucifix d'ébene, & aux deux extrêmitez du contre-Autel deux plaques de bois, d'où ſortent deux branches qui portent deux cierges qu'on n'allume que pendant la Meſſe: aux jours de Fêtes on met de doubles branches, au lieu de deux cierges, il y en a quatre avec deux autres qui ſont contre les piliers les plus proches, & qu'on allume à l'élevation: il n'y a ni chandeliers d'argent, ni d'autres riches ornemens. Les chaſubles & les paremens des Autels ne ſont pas même de ſoye.

Toutes

TITULAIRES. Toutes les actions de ces saints Anacoretes sont des prieres continuelles à Dieu. En esté ils se couchent à huit heures, & en hyver à sept : Ils se levent la nuit à deux heures pour aller à Matines, qui durent ordinairement jusqu'à quatre heures & demie ; parcequ'outre le grand Office, ils disent aussi celui de la *Vierge* ; & entre les deux ils font une Méditation de demie heure. Les jours où l'Eglise ne solemnise la Fête d'aucun Saint, ils recitent encore l'Office des Morts. Au sortir des Matines, si c'est en esté, ils peuvent s'aller reposer dans leurs Cellules jusqu'à Prime ; mais l'hyver ils vont dans une Chambre commune proche du chauffoir, où chacun lit en particulier ; les Prêtres prennent ordinairement ce tems pour dire la Messe des Morts. A cinq heures & demie ils disent Prime, & vont ensuite au Chapitre, où ils sont environ une demie heure, excepté certains jours, où ils y demeurent plus long-temps à entendre les Prédications que leur fait l'Abbé ou le Prieur. Sur les sept heures ils vont travailler ; c'est-à-dire, que chacun quittant son habit de dessus, qu'ils appellent *une Coule*, & retroussant celui de dessous, ils se mettent les uns à labourer la terre, les autres à la cribler, d'autres à porter des pierres, chacun recevant sa tâche, sans choisir ce qu'ils doivent faire. L'Abbé lui-même est le premier au travail, & s'employe souvent à ce qu'il y a de plus abjet : quand le temps ne permet pas de sortir, ils netoyent l'Eglise, balayent les Cloîtres, écurent la vaisselle, font des lécives, épluchent des légumes ; & quelquefois ils sont deux ou trois assis contre terre les uns auprés des autres à ratisser des racines, sans jamais parler ensemble Il y a aussi des lieux destinez à travailler à couvert, où plusieurs Religieux s'occupent, les uns à écrire des livres d'Eglises, les autres à en relier, quelques uns à des ouvrages de ménuiserie, d'autres à tourner, & ainsi à differens travaux utiles, n'y ayant guéres de choses necessaires à la Maison & à leur usage qu'ils ne

Florins Revest.

TITULAIRES. Florins Reven.

nè faſſent eux-mêmes ; quand ils ont travaillé une heure & demie, ils vont à l'Office, qui commence à huit heures & demie. On dit Tierce, & enſuite la Meſſe & Sexte ; aprés quoi ils ſe retirent dans leurs chambres, où ils s'appliquent à quelque lecture. Cela fait, ils vont chanter None, ſi ce n'eſt aux jours de jeûnes de l'Egliſe, que l'Office eſt retardé, & qu'on ne dit None qu'un peu avant Midy. De-là ils ſe rendent au Réfectoire qui eſt fort grand : il y a un long rang de tables de chaque côté, celle de l'Abbé eſt en face au milieu des autres, & contient les places de ſix ou ſept perſonnes : il ſe met à un bout, ayant auprés de lui, à ſa main gauche, le Prieur ; & à ſa droite les Etrangers, lorſqu'il y en a qui mangent au Réfectoire, ce qui arrive trés-rarement. Ces tables ſont nûës & ſans nappes, mais fort propres ; chaque Religieux a ſa ſerviette, ſa taſſe de fayence, ſon coûteau, ſa cuilliere & ſa fourchette de buis, qui demeurent toûjours dans la même place. Ils ont devant eux du pain plus qu'ils n'en peuvent manger, un pot d'eau, un autre pot d'environ chopine de *Paris*, un peu plus d'amoitié plein de cidre ; parce que l'on garde pour leur collation ce qu'il en faudroit pour achever de le remplir. Leur pain eſt fort bis & gros, à cauſe qu'on ne faſſe point la farine, & qu'elle eſt ſeulement paſſée par le crible, ce qui fait que la plus grande partie du ſon y demeure. On leur ſert un potage quelquefois aux herbes, d'autres fois aux pois ou aux lentilles, & ainſi differemment d'herbes & de légumes ; mais toûjours ſans beure & ſans huile, avec deux petites portions aux jours de jeûnes ; ſçavoir, un petit plat de lentilles, & un autre d'épinars ou de féves, de bouillie ou de gruau, des carottes ou quelques autres racines, ſelon la ſaiſon. Leurs ſauces ordinaires ſont faites avec du ſel & de l'eau, épaiſſie avec un peu de gruau, & quelquefois un peu de lait. Au déſert on leur donne deux pommes ou deux poires cuites ou crûës. Aprés le répas,

ils

TITULARES. ils rendent graces à Dieu, & vont achever leurs prieres à l'Egliſe, au ſortir de laquelle ils ſe retirent dans leurs Cellules, où ils peuvent s'appliquer à la lecture & à la contemplation. A une heure ou environ, ils retournent au travail, reprenant celui quils ont quitté le matin, ou en commençant un autre. Ce ſecond travail dure encore une heure & demie, ou deux heures quelquefois. La retraite étant ſonnée, chacun quitte ſes ſabots, remet ſes outils dans un lieu deſtiné à cela; reprend ſa coule, & ſe retire dans ſa chambre, où il lit & médite juſqu'à Vêpres, qu'on dit à quatre heures. A cinq heures on va au Réfectoire, où chaque Religieux trouve pour ſa collation un morceau de pain de quatre onces, le reſte de ſa chopine de cidre, avec deux poires ou deux pommes, ou quelques noix, aux jeûnes de la Regle; mais aux jeûnes de l'Egliſe, ils n'ont que deux onces de pain, & une fois à boire. Les jours qu'ils ne jeûnent pas, on leur donne pour leur ſouper le reſte de leur cidre, une portion de racines, & le pain comme à dîner, avec quelques pommes ou poires, au déſert; mais auſſi dans ce premier repas, on ne leur preſente qu'une portion de légumes avec leur potage. Quand ils ne font que la collation, un quart-d'heure leur ſuffit, & il leur reſte encore une demi-heure pour ſe retirer, aprés laquelle ils ſe rendent dans le Chapitre où l'on fait la lecture de quelque Livre de pieté, juſqu'à ſix heures que l'on dit Complies; enſuite on fait une méditation de demi-heure. Au ſortir de l'Egliſe, on entre au dortoir, aprés avoir reçû de l'Eau-benite des mains de l'Abbé. A ſept heures on ſonne la retraite, afin que chacun ſe couche, ce qu'ils font tous vêtus, ſur des ais où il y a une paillaſſe piquée, un oreiller rempli de paille, & une couverture; car jamais ils ne ſe déſabillent, non pas même quand ils ſont malades. Toute la douceur qu'ils ont à l'infirmerie, c'eſt que leurs paillaſſes ne ſont pas piquées. Il arrive rarement, quelque malades qu'ils ſoient, Florin. Rever.

TITULAIRES: qu'on leur donne du linge, à moins que la maladie ne soit extraordinaire. Ils ne laissent pas d'y être gouvernez avec grand soin. Ils mangent des œufs & de la viande de boucherie, mais on ne leur donne ni volailles ni fruits confits ou sucrez; & lorsqu'un malade paroît en danger de mort, l'Infirmier prépare de la paille & de la cendre, surquoi on le met quand il est prest d'expirer. Le nombre de ces Solitaires s'est tellement augmenté depuis la reforme, que la réputation de leur sainteté ayant inspiré au Grand Duc de *Toscane* l'envie d'établir une Maison de cette même réforme dans l'Abbaye de *Buon Solasso*, qui est dans ses Etats, & qui lui a esté accordée par le Pape: il a fait demander au Roi dix-huit Religieux de *la Trappe*, qui en partirent au mois de Fevrier 1705 avec la permission de Sa Majesté pour se rendre en Italie. Un de ces Religieux connu dans le monde sous le nom du Comte d'*Avia*, Piémontois de sa naissance, & qui a fait autrefois une grande figure à la Cour de *Savoye*, a esté nommé Abbé de cette Mission. Le Frere *Arsene*, frere aîné de M. le Marquis de Janson, & de M. l'Abbé de Janson Archevêque d'*Arles*, & qui a porté dans le monde le nom de Comte de *Rosemberg*, est du nombre des dix-huit Religieux : je l'ai vû au mois de Juillet 1707. se portant trés bien, ayant une belle voix, chantant fort bien & de toutes ses forces. Depuis la réforme de M. de Boutilier de *Rancé*, tous les Abbez sont Réguliers.

Florins	Reven.
133.	9 000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

SAINT JEAN DE FALAISE.

M. de Beaupoil de Saint Aulaire.

Saint Jean de Falaise, en Latin, *sanctus Joannes propè Falesiam*, située près de Falaise en basse Normandie, près la riviere d'*Ante*, à dix lieuës de *Séez*; ce fut d'abord un Hôpital fondé par un nommé *Geofroy*, Bourgeois de *Falaise*, l'an 1127. & érigée en Abbaye en 1130. elle est de la réforme.

300.	7000

SILLY,

TITULAIRES. Florins. Revenu.

SILLY.

M. Bertrand de Tournefort. Silly ou Silley, en Latin, *ſancta Maria de Silleio, vel Silliaco, aut de Silayo*, ſituée en *Normandie*, à deux lieuës d'*Argentan*, entre la Ville de ce nom & celle d'*Hiemes*, ſur un ruiſſeau qui tombe dans l'*Orne*. Ce fut *Drogon*, Gentilhomme Angevin, & Officier de l'Imperatrice *Mathilde*, mere d'un Roi d'*Angleterre*, qui la fonda en la Foreſt de *Gonfern* l'an 1150. & cette même Princeſſe en augmenta le revenu par ſes liberalitez. Cette Abbaye a quatorze Benefices réguliers à ſa collation. 700. 5000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ALMENESCHES.

Madame Rouxel de Grancey. Almeneſches, en Latin *Almenacha, aut Almonacha, vel Almaniſca, ſeu Monaſteriolum in Algia*, ſituée autrefois dans le païs d'*Auge* en Normandie, à deux lieuës d'*Argentan*, à trois de *Séez*, & à quarante-cinq de *Paris*: elle a été fondée en 700. Sainte Opportune, iſſuë de l'une des premieres Nobleſſes du païs d'*Hieſmes*, qui avoit de ſon temps beaucoup d'étenduë, voulant ſe conſacrer au ſervice de Dieu, ſe retira, avec la permiſſion de ſes parens, à Montreüil, prés d'Almeneſches, dans un Monaſtere de Vierges, bâti au bord de la Foreſt d'Auge, au ſeptiéme ou huitiéme ſiecle. L'Abbaye de Montreüil a eſté ruinée depuis: les corps de ſainte Opportune, & de ſaint Chrodegang ſon frere Evêque de *Séez*, en avoient eſté enlevez dès le neuviéme ſiecle; celui d'Opportune tranſporté à *Moucy-le-neuf*, Village du Dioceſe de *Paris*, du côté de Senlis, d'où il s'en eſt fait diverſes diſtributions: celui de Chrodegang à l'*Iſle-Adam* ſur *Oyſe*, dans le Dioceſe de Beauvais. 9000

VIGNATS.

Madame du Pleſſis Châtillon. Vignats, ſituée en Normandie; ce ne fut d'abord qu'un Prieuré, fondé par les Comtes de *Bellemes* en 1130. mais

TITULAIRES. une Superieure du nom de *Rouxel Medavi*, le fit ériger en Abbaye en 1626. Florins Reven. 6000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

ESSEY.

Madame Ravot d'Ombreval. Essey, fort peu parlent de cette Abbaye ; les uns disent que c'est une Abbaye d'hommes de l'Ordre de saint Augustin ; & les autres de l'Ordre de saint Benoist, & fondée en l'an 1064. mais il n'en est point parlé, ni dans *Messieurs de Sainte Marthe*, ni dans *Neustria pia*. Ainsi je dis seulement que cette Abbaye est située dans le Bourg du même nom, en Normandie, à deux lieuës de la Ville de *Séez*, & à quatre d'*Alençon* ; & qu'elle a été fondée en 1064. sous le titre de *sainte Madeleine*. . . 10000

VILLIERS CANIVET.

Madame de Montgommery. Villiers Canivet, ou Villers Canivet, en latin *Villare Caniveti, aut Villaria Caniveti*, fille de l'Abbaye de *Savigny*, & située en Normandie, à une grande lieuë de *Falaise*, fondée par *Roger de Montbray*, l'an 1140. . 12000.

PRIEURÉZ D'HOMMES.

Sainte Gauburge, est un Prieuré dépendant de l'Abbaye de *saint Denis*, & de l'Ordre de *saint Benoist* ; mais n'y ayant point d'Abbé à *saint Denis*, le Roy nomme à ce Prieuré. . . . . 3000.

NOTRE-DAME DE GUERANGALOIS.

Frere Nicolas Poulain de la Forestrie. Notre-Dame de Guerangalois, ou Chesne Galon, en Latin, *de Quercu Galonis*, Prieuré de l'Ordre de *Grammont*. 6000.

Courgeon, ... 2000.

TITULAIRES, florins Revenu.

A EVÊCHÉ DE LIZIEUX.

M. Henty Ignace de Brancas Abbé de S. Gildas au Bois, O. de S. Benoist, D. de Nantes & de Chambrefontaine, O. de Prémontré, D. de Meaux & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

LIZIEUX, en latin, *Lexovienſis*, Ville de la ſeconde *Lionnoiſe* & de l'exarcat des *Gaules*, dans la *haute Normandie*, & Epiſcopale, ſous *Roüen*, dès les premiers ſiécles ; cependant on n'en a guéres de preuves avant l'an 511. Elle reconnoît pour ſon premier Evêque *Litarde*, qui aſſiſta au premier Concile d'*Orleans* l'an 511. D'autres diſent en 507. avec *Gildar* Archevêque de *Roüen*, & l'on compte parmi ſes Succeſſeurs *Nicolas Oreſme* Precepteur du Roy *Charles* V. & *Branda Caſtiglioni* Cardinal.

La ville de *Lizieux* eſt ſituée entre *Seez* & *Verneüil*, à trois lieuës de Pont l'Evêque, à cinq de la côte de la *Manche*, à dix de *Caën*, à dix-huit de *Roüen*, & à quarante de *Paris*. Elle eſt bâtie en partie ſur une côte, & en partie dans une trés-belle vallée, où ſont des pâturages d'un grand revenu, au confluent de deux rivieres, dont l'une appellée riviere d'*Orbec*, paſſe au travers de la Ville ; l'autre qu'on nomme la riviere de *Gaſſey*, en arroſe les murailles, & depuis le confluant qui ſe fait à la pointe du jardin des *Dominicains*, la riviere prend le nom de *Touques*.

Le Dioceſe de *Lizieux* comprend huit Abbayes, ſix d'Hommes & deux de Filles, & il y a 580 Paroiſſes, & 5 Villes qui en dépendent. Ces Paroiſſes ſont diviſées en 4 Archidiaconnez. De ces Paroiſſes, il y en a une appellée *ſaint Cande le Vieil*, qui eſt dans la ville de *Roüen*, & 4 qui ſont aux environs ; ſçavoir, *ſaint Eſtienne de Rouveray*, *Soutteville*, *le petit Couronne*, & *Etrepagny*. S. *Cande* eſt une Egliſe Collegiale & Paroiſſiale ; compoſée de 4. Chanoines qui ſont Curez, & en font alternativemnt les

fonctions

TITULAIRES. fonctions chacun sa semaine. Le Doyenné de ce Chapitre est uni à l'Evêché de *Lizieux*, qui a droit d'exemption pour cette Paroisse, & les quatre autres, à la reserve de la connoissance du crime d'Heresie, & de la prestation de serment des Abbez & Abbesses, qui appartiennent de droit à l'Archevêque de *Roüen*

Florins Renen.

La Cathedrale de *Lizieux* dédiée à *saint Pierre*, est belle & fort ancienne, ayant été bâtie il y a 1200 ans. Cette Eglise au tour de laquelle sont de trés-belles Chapelles, est enrichie de Reliques de saint *Ursin*, de saint *Berlin* & de saint *Patrice*. La Chasse de saint *Ursin* est la plus considerable. Il y a une pyramide fort haute, dans laquelle, ainsi que dans une grosse tour, qui est de l'autre côté, sont douze cloches qui font un Carillon des plus agreables.

On voit dans cette Eglise Cathedrale plusieurs tombeaux d'Evêques, parmi lesquels ceux de *Hannuier Anglois* de nation, *de Guillaume d'Etoutteville*, qui a fondé à *Paris* le Collége de *Lizieux* & de *Pierre Cauchon*, sont remarquables. Les deux premiers, l'un de bronze & l'autre de marbre blanc, sont renfermez dans le Chœur. Celui de *Pierre Cauchon*, qui étant Evêque de *Beauvais*, jugea la Pucelle d'*Orleans*, est aussi de marbre blanc; mais il est dans la Chapelle de *Notre-Dame* qu'il fit bâtir, & où il fonda tous les jours à perpetuité, pour réparation de ce Jugement, qui lui procura l'Evêché de *Lizieux*, une haute Messe de la Vierge, que chantent les Enfans de Chœur.

Le Chapitre de la Cathedrale de *Lizieux* est composé d'un Doyen, d'un Grand Chantre, d'un Trésorier, d'un Chefcier, d'un Ecolâtre; d'un Théologal, d'un Penitencier, de quatre Archidiacres, de trente-six Chanoines, de deux demi Prebendez, autrement sous-Chantres, de quatre Vicaires, de trente Chapelains, de huit Officiers nommez douze Livres, de quatre autres qu'on appelle demi douze livres, de six Enfans de Chœur, d'un Maître de Musique & d'un Organiste. Le Doyen a son Official,

dont

TITULAIRES. dont la Juriſdiction s'étend ſur la Ville & Banlieuë. La plûpart des dignitez, des Chanoines & des Chapelains ſont fort bien logez. Le Doyenné eſt de 1200 liv. de revenu, & les Prébendes depuis 300 juſqu'à 1000 liv. ſans compter les diſtributions manuelles, qui vont par an à 500 livres. Ce Chapitre a un privilege ſingulier. La veille & le jour de S. *Urſin*, dont on célebre la Fête le onziéme de Juin, deux Chanoines qu'on élit au Chapitre pour être Comtes, ſuivant un accord fait avec l'Evêque, montent à Cheval en ſurplis, ayant de grandes Bandoulieres de fleurs par-deſſus, & de beaux Bouquets auſſi de fleurs à la main, & ſont précedez de deux Bâtonniers, de deux Chapelains, & de 25 hommes d'armes, le caſque en tête, la cuiraſſe ſur le dos, & la halebarde ſur l'épaule. Les Officiers de la haute Juſtice les ſuivent auſſi à Cheval, en robes, avec des bandoulieres & des bouquets de fleurs à la main. En cet équipage ils vont prendre poſſeſſion des 4 portes de la Ville, où ils laiſſent un nombre d'hommes armez de pied en cap pour les garder. Il y a pluſieurs maiſons obligées à fournir des hommes. Lorſque les Comtes arrivent aux portes, qui ſont ornées de feuillages, auſſi-bien que celles de leurs maiſons, avec leurs armes deſſus, on leur preſente les Clefs de la Ville. Les droits de la Coutume & de la Foire, qui ſe tient le jour de *ſaint Urſin*, leur appartiennent, à condition qu'ils donneront à chaque Chanoine un pain & deux pots de vin. L'Evêque qui eſt Comte de *Lizieux*, ceſſe d'être Comte pendant ces deux jours, & les Chanoines Comtes font ſes fonctions. Leurs Officiers mettent la police, & jugent toutes les cauſes civiles & criminelles. Si pendant ce tems quelque Benefice vient à vaquer les deux y preſentent. Florins Revenu

Le Palais Epiſcopal eſt trés-digne d'être vû, ſur tout l'eſcalier, qui eſt parfaitement beau, & tous les appartemens. Il y a un jardin trés-agréable, non-ſeulement pour la belle vûë, qui s'étend plus de ſix lieuës le long de la

vallée

TITULAIRES. vallée du côté de là Mer, mais encore par les jets d'eau, & par les cascades qu'on y voit. La Chapelle de ce Palais est grande & d'une architecture de bon goût. Florins Reven.

On a remarqué une chose singuliere à *Lizieux*. C'est que dans le tems que les Calvinistes étoient tolerez en *France*, aucun de cette religion n'a pû demeurer ni subsister à *Lizieux* depuis la journée de *saint Barthelemy* de l'an 1572. On attribuë cela à *Jean Tennier* alors Evêque de *Lizieux*, premier Aumônier & Confesseur de *Henry* II. qui ne voulut point souffrir, qu'on y massacrât aucun Heretique. Ceux qui étoient dans les erreurs de *Calvin* les abjurerent, sitôt qu'ils eurent appris la bonté de leur Evêque, & depuis ce tems-là on n'a vû aucun Religionnaire dans la Ville.

Le Château des Loges est la maison de plaisance des Evêques de *Lizieux*, qui se disent Comtes de *Lizieux*; mais comme ils ne l'ont point habité depuis plus de cinquante ans, il tombe en ruine. Les Peres de la Mission de l'institution du Pere *Eudes* ont la direction du College, & leur Maison est le Séminaire, où l'on instruit la jeunesse qui aspire au Sacerdoce. . . . . 4000 36000.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BERNAY.

M. le Cardinal de Gêvres. Voyez ses titres & autres Abbayes à l'article de Bourges.

Bernay, en latin, *sancta Maria de Bernayo*, *vel Bernayum aut Bernacum*, située dans la petite Ville du même nom, en la haute Normandie, sur la *Carentone*, à trois lieuës de *Beaumont-le-Roger* & de *Brionne*, à quatre du *Bec*, à six de *Lizieux*, & a douze ou treize de *Roüen*, & à vingt-huit lieuës de *Paris*. Elle fut fondée l'an 1013. par *Judith* femme de *Richard* II. Duc de *Normandie*. La reforme de la Congrégation de saint *Maur* y est établie depuis 1628. & c'est la vingt-septiéme Maison qui lui a été unie, & comme ces *Benedictins* sont Curez primitifs de *Bernay*; c'est dans leur Eglise dédiée à *N. Dame*, que se font toutes les cérémonies

TITULAIRES. cérémonies publiques, & où le Clergé de la Ville & des Fauxbourgs, qui eſt aſſez nombreux, s'aſſemble pour faire des Proceſſions generales. Cette Egliſe eſt grande & belle, & l'on y garde un oſſement de *ſaint André* Apôtre. La menuiſerie des Chaiſes du Chœur eſt fort bien travaillée, & la Maiſon des Religieux bâtie trés-ſolidement eſt d'une grande apparence. Vingt-deux Prieurez dépendent de cette Maiſon. . . . . Florius R. 1200 20000

CORMEILLES.

M. de Feuquieres Evêque d'Agde. Cormeilles, en latin, *ſancta Maria de Cormeliis*, *vel Cormelus*, ſituée dans le bourg du même nom, en la *haute Normandie*, ſur la *Calone*, à trois lieuës de *Lizieux*, à 4 de *Ponteaudemer*, & à trois de l'Abbaye de *Préaux*. *Saint Pierre de Cormeilles* eſt la Paroiſſe de l'Abbaye de ces *Grands Benedictins*. Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1060. par *Guillaume de Breteüil*. La Baronie de *Cormeilles*, compoſée de quatre Paroiſſes en Seigneurie & Patronage, appartient à l'Abbaye, qui a une haute Juſtice. . . 470 14000

SAINT EVROUL.

M. de S. Albin Archevêque de Cambray. Voyez ſes autres Benefices à l'article de Cambray. Il a eu cette Abbaye le 8 Janvier 1721. Il y a 1200 liv de penſion ſur cet Abbaye pour M. de Buat Conſeiller à Mets, & 1500. liv. pour M. de la Bronze, qui a été Docteur de M de ſaint Albin. Saint Evroul, autrefois Ouche en *Hieſmois*, en latin, *ſanctus Ebrulphus*, anciennement *Uticum*, *vel utica in pago Oximenſi*, ſituée dans le Bourg du même nom, en *Normandie*, dans la Forêt d'*Ouche*, à trois lieuës de l'*Aigle*, à ſix de *Seez* & de *Bernay*, à huit de *Lizieux*, & à dix-huit de *Roüen*. *Saint Evroul* ayant quitté la Cour de *Clotaire* I. ſe retira d'abord dans un Monaſtere du Dioceſe de *Bayeux*, d'où il ſortit enſuite avec trois Religieux vers l'an 562. Ils s'arrêterent dans la Forêt d'*Utique*, vulgairement d'*Ouche*, dans le pays d'*Hieſmois*. *Saint Evroul* y fonda un Monaſtere vers l'an 565. prés des ſources de la riviere de *Carentone*, qui ſont à un quart de lieuë au-deſſus de cette Abbaye, dont *ſaint Evroul* fut le premier Abbé. Il mourut le 29 Decembre 596. âgé de 80 ans, & ſon corps

TITULAIRES. fut enterré dans l'Egliſe de *ſaint Pierre* qu'il avoit bâtie. L'Abbaye d'*Ouche* ou de *ſaint Evroul* a été déſolée par les guerres, & preſque entierement deſerte ; mais elle fut rétablie vers le milieu du onziéme ſiécle, par *Guillaume* Seigneur d'*Echauffour*. C'eſt une des plus grandes & des plus ornées de la Province. On la trouve au pied d'une côte couverte d'un bois, ſur le bord d'un étang, dont l'eau fait aller un Moulin à forge à fer. Son Egliſe bâtie en croix & avec beaucoup de propreté, eſt grande & trés-claire. Elle a ſeize piliers de chaque côté dans ſa longueur & des bas côtez, avec une galerie qui regne tout autour du Chœur & de la Nef. Cette Egliſe à trois clochers. Le Cloître, la Salle des conferences, le Refectoire & la Bibliotheque ſont des lieux dignes d'être vûs. La réforme de la Congregation de *ſaint Maur* a été introduite dans cette Abbaye en 1628. & c'eſt la vingt-neuviéme Maiſon qui lui a été unie. 850 25000

Florins Reven.

GRETAIN.

M. de Levy. Gretain, ou Greſtain, en latin, *ſancta Maria de Greſtano, aut de Groſteno*, ſituée en *Normandie*, dans le Bourg du même nom, à une lieuë & demie au-deſſus d'*Honfleur*, & à pareille diſtance du Port & de la Collegiale de *ſaint Sanſon*, vis-à-vis du Château de l'*Orcher* aſſis de l'autre côté de la *Seine*, qui a deux lieuës de largeur en cet endroit-là. Cette Abbaye eſt au pied d'une côte, & arroſée d'un ruiſſeau qui tombe dans la *Seine* devant les murailles, environ à une lieuë de ſa ſource, qui eſt au-deſſus de *ſaint Pierre du Chaſtel*, que les eaux traverſent. Le Necrologue de l'Abbaye de *Gretain* de *Grands Benedictins*, regarde *Odon* ou *Eudes*, I. du nom, & trente-uniéme Evêque de *Bayeux*, comme ſon Fondateur, quoiqu'elle ſoit redevable de ſa Fondation à la pieté d'*Herluin de Conteville* ſon pere, à cauſe ſeulement qu'il y avoit conſenti, & que vers l'an 1040. le méme *Herluin*, à la priere apparem-

ment

TITULAIRES. ment de son fils, l'avoit augmentée considerablement de ses biens. Les premiers Abbez de *Gretain*, ont été *Geofroy* Moine de *saint Sever d'Angers*, *Fulchre* & *Herbert*. *Rotrodus* Evêque de *Lizieux* fit en 1139. la Dedicace & la consecration de l'Eglise de l'Abbaye de *Gretain*, qui avoit été ruinée dans les guerres précedentes, & qu'on venoit nouvellement de reparer. 150 6500

Florins Revenu.

PRE'AUX.

M. Strickland de Sazerge Irlandois. Préaux, en latin, *sanctus Petrus de Pratellis*, *seu Pratellus*, *vel sanctus Petrus Pratellensis*, située en *Normandie*, à une grande lieuë de *Ponteaudemer* dans un vallon sur la riviere de *Riselle*, qui fait tourner plusieurs moulins. L'Abbaye de S. *Pierre de Préaux* possedée par les *Benedictins* de la Congregation de S. *Maur*, depuis 1050. fut bâtie vers l'an 1055. D'autres disent 1040. & d'autres 1033. Elle reconnoît pour Fondateur *Onfroy de Vieilles* Baron de *Préaux*, Seigneur de *Ponteaudemer*, Comte de *Meulant* & de *Beaumont le Roger*. L'Eglise construite en croix est belle, complette, & à dix piliers de chaque côté dans sa longueur, avec des bas côtez, une bonne orgue & un clocher, en façon de dôme. Le Chœur est d'une riche menuiserie, & entierement couvert de plomb. Le grand Autel est assez bien doré, & la Sacristie fournie d'ornemens fort propres, & d'argenterie pour le service divin. Il y a deux Châsses posées aux deux côtez du Maître Autel qui renferment diverses reliques, sans celles que l'on conserve dans le Trésor de l'Eglise de cette Abbaye, qui nomme à vingt-six Cures, & entre autres à celle de *Notre-Dame de Préaux*, & aux quatre Cures de *Ponteau-de-mer*. *Anfroy* & *Gaufrid* ont été les premiers Abbez de *Préaux*. . . . 700

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

MONTDE'E.

Le Pere Philippe l'Her- Montdée, Mondée, ou Mont-Dieu, en latin *Mons*

TITULAIRES. mite & le Pere Olivier Iahouel Coadjuteur en 1719

Florins Reven.

Dei, située dans le Village du même nom, en *baſſe Normandie*, à deux lieuës de *Bayeux* vers le midi, ſur la riviere d'*Aure*; les Religieux de cette Abbaye reguliere de *Premontrés* reformés déſervent les Cures des Paroiſſes de *Juez*, d'*Iſelon*, & de *Trungi*. M. *Hermant*, dans le premier tome de ſon Hiſtoire de *Bayeux*, dit que *Jourdain du Hommet*, compté dans les tables du Chapitre au nombre des Chanoines de *Bayeux*, en fut tiré dans le treiziéme ſiécle pour être mis ſur le Siége Epiſcopal de *Lizieux*. Sa pieté l'avoit porté à fonder en 1213. l'Abbaye de *Mondée*, ſous l'invocation de *ſaint Martin*; mais cette Abbaye étant de la dépendance des fiefs de la terre de *Nonant*, qui eſt à une lieuë de la ville de *Bayeux*, & qui appartenoit aux parens de ce *Jourdain du Pommet*; on croit qu'il obtint de *Robert des Ableges* alors Evêque de Bayeux, que la Juriſdiction ſpirituelle de ce territoire dépendroit à l'avenir de l'Evêché de *Lizieux*, dont cette Abbaye dépend encore aujourd'hui, pour ce qui regarde le ſpirituel. Il y a de beaux bâtimens & trés-reguliers dans cette Abbaye. 650 4000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

NOTRE-DAME DU PRE'.

N. Notre-Dame du Pré, ou Notre-Dame de Lizieux, ou l'Abbaye aux Dames, en latin, *Noſtra Domina de Prato*, *vel ſancta Maria de Prato*, ſituée dans le Fauxbourg de *ſaint Deſir* ou *ſaint Diſier* à *Lizieux*, & fondée vers l'an 1050 par *Leſceline* femme de *Guillaume* Comte de *Brionne* & d'*Auge* frere naturel de *Richard* II. Duc de *Normandie*. *Hugues* Evêque de *Lizieux* & fils de *Leſceline* augmenta encore la fondation de cette Abbaye, & lui donna des biens conſiderables; quoi qu'aujourd'hui les revenus ſoient trés modiques. D'autres diſent, que cette Abbaye a été fondée par *Henry* Duc de *Normandie* & Roy d'*Angleterre*, & par *Hugues* ſon neveu, qui fit bâtir l'Abbaye, & lui donna de grands revenus. *Hugues* mourut en odeur de ſainteté,

TITULAIRES. sainteté, en visitant son Diocese l'an 1077. & voulut être inhumé dans l'Eglise de cette Abbaye. Madame de Matignon qui en a été Abbesse, a fait rebâtir tout le Convent, & élever une Eglise magnifique, sur laquelle il y a un trés-beau dôme. Les Religieuses sont Benedictines mitigées, & l'un des deux Curez du Fauxbourg de *saint Desir*, est obligé de dire tous les jours une haute Messe à l'*Abbaye aux Dames*. 8000

Florins Revenu

PRE'AUX.

Me de Rohan de Montbazon. Preaux, ou saint Leger de Préaux, en latin, *sanctus Leodegarius de Pratellis*, située à six lieuës de *Lizieux*, & fondée 1033. par *Hunfroy* Seigneur Châtelain du *Ponteau-de-mer* par sa femme & par ses enfans. D'autres disent qu'elle fut fondée en 1051. par la femme de *Onfroy de Vieilles* Baron de *Preaux*, Seigneur de *Ponteau-de-mer*, Comte de *Meulan* & de *Beaumont-le-Roger*, sous le titre de *S. Leger*. L'Eglise est assez grande, & a son Autel isolé, beau & fort dégagé. Six colonnes de marbre y portent une demie couronne imperiale, dont les branches ouvertes sont dorées, ornées & accompagnées de plusieurs ouvrages de sculpture. Le tabernacle est aussi de marbre. L'Abbesse presente aux trois portions de la Cure de *saint Michel de Préaux*, & ces trois Curez font les fonctions curiales par semaine à l'alternative. 20000

Me de Culan. *Le R. Pere* Ange Augustin Déchaussé, *& Auteur de la derniere Edition de l'Etat de la* France, *page 572. article du Clergé, met au nombre des Abbayes de Filles* Notre-Dame du saint Desir, *& met encore le nom de l'Abbesse ; mais il ne dit pas de quel ordre.* Pelletier *ne fait aucune mention de cette Abbaye, & je n'en ai trouvé aucuns mémoires.*

PRIEURE' D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOÎT.

BEAUMONT.

Mr de Boutaillier de Beaumont en Auge, ou Notre-Dame de Beaumont en Auge,

TITULAIRES. vigny Archevêque de Sens. Voyez les autres Abbayes & Prieurés à l'article de Sens.

Auge, en latin, *Bellomons in Algia*, situé dans le Bourg du même nom en *Normandie*, sur une montagne, à une lieuë & demie de *Pont l'Evêque*, & à deux de *Touques*. C'est un Prieuré Claustral de *Benedictins* de la Congregation de S. *Maur*, sous le titre de *Notre-Dame*, qui fut fondé en 1060. par *Robert Bertrand* Vicomte de *Roncheville*, & par *Suzanne le Tort* sa femme. De la Terrasse du jardin de ce Prieuré, qui dépend de l'Abbaye de saint *Oüen de Roüen*, l'on découvre jusqu'à 24 Paroisses du pays d'*Auge*. L'on voit *Pont l'Evêque*, *Roncheville*, *Touques*, & la mer. Les *Benedictins* y ont un Collége, où ils enseignent les Humanitez & la Rhetorique. . . . . Florins Revenu. 10000

ROYALPRE'.

M. l'Abbé de Heudey de Pomainville en a été pourvû le 16 Juin 1725. en payant 1500. de pension à M. Sautereau, & 500 à M. Lucas.

Royalpré, ou Notre-Dame de Royalpré, autrefois Reaupré, en latin, *Nostra Domina de Regio prato*, Ordre du *Val des Choux*, sous la Regle de saint *Benoist*, fondé par *saint Loüis*, à une lieuë de la mer, sur la riviere de *Dive*, au pays d'*Auge*, à quatre lieuës de *Caën*, & à 7 de *Lizieux*, & 42 de *Paris*, près le Bourg de *Dauzulé*. Il n'y a que quatre Religieux dans cette Maison, & de droit il ne peut y en avoir davantage. L'Abbé & les Religieux ont 10000 livres de revenu, dont les deux tiers appartiennent à l'Abbé étant chargé des réparations. L'Eglise est assez jolie, l'Office s'y celebre avec beaucoup d'exactitude, vû le petit nombre. Sa situation est d'autant plus agréable qu'elle est entre deux côteaux, ornés de bois & de beaucoup d'herbages. Ce Prieuré vaut à l'Abbé charges faites. 6500

PRIEUREZ D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTN.

SAINTE BARBE EN AUGE.

Uni au College des Iesuites de Caën, quant à la Mense Prieurale.

Sainte Barbe en Auge, en latin, *sancta Barbara in Algia*, situé dans le Bourg du même nom en *Normandie*, sur la riviere de *Dive* au-dessous de l'Abbaye de *saint Pierre sur Dive*, à six lieuës de la Mer. *Sainte Barbe* est un prieuré considerable

TITULAIRES. considerable de *Chanoines Reguliers de saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*. La Mense Prieurale Commendataire est attribuée aux Jesuites du Collége de *Caën*. L'Eglise de ce Prieuré est vaste, & les Religieux dont la Maison est fort grande, déservent beaucoup de Cures à la nomination de ce Prieuré qui posséde trois Baronies, & duquel dépend le Prieuré Claustral de *Grasville sainte Honorine* dans le pays de *Caux*, & prés du *Havre*. 6000

FRIARDEL.

N. Friardel, en latin, *sanctus Cyricus de Friadellis*, situé près de la petite ville d'*Orbec* au pays d'*Auge*. Ce Prieuré Conventuel de Chanoines Reguliers, fut fondé ver la fin du onziéme siécle par les Seigneurs de *Friardel*, qui lui ont laissé pour armes trois coquilles d'or en champ d'azur. Le premier Prieur fut *Gilbert de la Saussaye*, homme de qualité. Le Patronage des Eglises de *S. Martin de Friardel*, les deux portions de *saint Pierre de Cerqueux*, le Patronage de l'Eglise de *saint Cyr d'Etrancour*, & du Prieuré simple de S *Antoine du toit* Bazot près la *Ferté-Frenel* sont de sa dépendance. Cette Maison avoit eu de la reputation dans les siecles précedens, sur tout sous le gouvernement du Serviteur de Dieu, *Dom Loüis Pichot* Docteur en Théologie, qui en fut le dernier Titulaire Régulier, aprés la mort duquel tombée en commende, elle se trouva presque ensevelie sous ses propres ruines, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu en procurer le rétablissement par le soin de quelques Serviteurs de Dieu en 1674. (Ce sont ceux de la réforme de M. Moulin) dont d'autres Maisons du même ordre ont aussi profité, & les Chanoines y travaillent utilement à l'éducation de la jeunesse. . . . 1200

Uni aux Jesuites de Rouen. Grandmont, ou Parc de Grandmont près de *Roüen*. Ce Prieuré, que bien des gens mettent du Diocése de *Lizieux*, est uni au College des Jesuites de *Roüen*, quant à la Mense Prieurale. 4000

EVECHE'

EVECHÉ DE COUTANCES.

M. Leonor Goyon de Matignon Docteur de la Maison de Sorbonne, Abbé de Leſſay, de Grands Benedictins, D. de Coûtances, & Prieur de Pleſſis Grimoud, O. de Saint Auguſtin, D. de Bayeux.

COUTANCES, en latin, *Conſtancienſis*, ville de la ſeconde *Lionnoiſe*, & de l'exarcat des *Gaules* dans la *baſſe Normandie*, Capitale du *Cotentin*, ſur la *Soule* & le *Bard*, vers les Iſles de *Gerſey* & *Grenezey*, à deux petites lieuës de la mer, à ſix de la ville de *ſaint Lô*, à neuf d'*Avranches*, & à 70 de *Paris*, & ſituée dans un pays élevé ſur une montagne qui s'applanit doucement, & qui eſt comme environnée de prairies & de ruiſſeaux. Cette ville eſt fort ancienne, & le Siége d'un Evêché ſous la Metropole de *Roüen*, dès les premiers ſiécles, & avant l'an 400. *ſaint Ereptiole* a été le premier Evêque de *Coûtances*, & entre ſes Succeſſeurs on compte *ſaint Lô*, qui fut le cinquiéme, & qui vivoit, ſelon *Baillet*, vers l'an 528. & mourut vers l'an 567. Ce qui fait voir le contraire de ce que quelques Auteurs avancent; ſçavoir, que *ſaint Lô* vivoit en 473. Le Diocéſe de *Coûtances* eſt d'environ 24 lieuës de longueur, ſur huit ou douze de largeur. La mer en environne plus des deux tiers. La riviere de *Vire* le ſépare de celui de Bayeux, à l'exception de *ſaint Lô* & de *Pontfarcy*, qui ſont du Diocéſe de *Coûtances* & celui d'*Avranches* le borne au-delà de *Granville*, de *Ville-Dieu* & de *ſaint Sever*. Outre les villes de *ſaint Lô* & de *Pontfarcy*, il comprend celles de *Cherbourg*, de *Valogne*, de *Barfleur*, de *Beaumont*, de *Granville*, de *Carantan*, le *Port de la Hogue* un grand nombre de gros Bourgs, & à peu près 550 Paroiſſes diviſées en quatre Archidiaconnez. Il comprend auſſi les Abbayes de *ſaint Sever*, de *Leſſay*, de *S. Sauveur le Vicomte*, de *Montebourg*, de *Hambie*, de *ſaint Lô* & du vœu de *Cherbourg*. Les cinq premieres ſont de l'Ordre de

ſaint

TITULAIRES. *saint Benoist*, & les deux autres de celui de S. *Augustin*. Florir. Revec.

La Cathedrale qui porte le titre de *Notre-Dame*, est une grande Eglise magnifique & bâtie en croix, avec un Corridor & une Galerie qui regne tout autour du Chœur & de la Nef. Il y a quinze piliers de chaque côté dans sa longueur. Le grand Portail endommagé par les injures du tems, est accompagné de deux grosses tours, qui portent deux hautes pyramides de pierres, & la haute tour qui est élevée sur le milieu de la croisée, est un ouvrage admirable, de figure octogone, ouverte en dedans, en forme de lanterne & assez bien éclairée. Enfin cette Eglise Cathedrale est un des beaux morceaux d'Architecture gothique qu'il y ait peut-être en *Europe*. La Duchesse *Gonor* en fit jetter les fondemens; mais elle ne fut achevée que l'an 1046. sous l'Evêque *Geofroy* Chancelier de *Guillaume le Conquerant*. Elle est d'une grande delicatesse, & ceux du pays appellent fillettes, les petites tourelles qui accompagnent les deux grandes tours. Le dôme qui est au milieu de la croisée de cette Eglise, est porté par quatre gros piliers. C'est un ouvrage des plus hardis & des plus singuliers qu'il y ait. On peut voir la description qu'en fait *Robert Cenal* dans son livre I.

Le Clergé de cette Eglise Cathedrale est composé de 33 Chanoines, en y comprenant le Chantre, 4 Archidiacres, un Trésorier, un Penitencier & un Scholastique. Il y a encore six Vicaires du Chœur, 42 Chapelains, & 14 Chantres habituez, six enfans de Chœur, & une musique entretenuë. Il n'y a que deux Paroisses dans la ville de *Coûtances*; sçavoir, *saint Pierre* & *saint Nicolas*. Le Séminaire de *Coûtances* est un Bâtiment spacieux. Il y a dix Prêtres de la *Mission*, & cinq freres. Le Bâtiment où ils sont logez, est grand, solide & en bel air. Le Refectoire, les salles de conferences, & les autres appartemens sont ornez de belle Menuiserie, & la propreté y regne par tout. Les Ordinans s'y trouvent quelquefois au nombre

		Florins	Reven
Titulaires.	de plus de 350. & l'Egliſe eſt trés-propre, & ſon grand Autel eſt fort beau. La maiſon de plaiſance de l'Evêque de *Coûtances* n'eſt ſéparée de la Ville, que par un vallon. Cette Maiſon eſt accompagnée d'un grand parc de haute futaye, fermé de Murailles.	2500	2000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

AMBIE.

M. le pelletier de la Houſſaye de ſaint Laurent le 8 May 1721.

Ambie, ou Hambie, en latin, *Ambia, vel Hambia, aut beata Maria de Ambia, ſeu de Ambeïa*, ſituée en *Normandie* dans le Bourg du même nom, à 3 lieuës de *Coûtances*, entre cette Ville & *Granville de Gauray*, & à 64 de *Paris*. Elle a été fondée prés la mer en 1015. par *Guillaume Paiſnel*, comme il ſe voit par la charte de cette fondation. D'autres diſent en 1145. & mal. Cette Abbaye eſt de Grands *Benedictins*, qui ont 2000 liv. à partager entr'eux, & l'Abbé 7000 liv. . . . . | 72 | 7000

N. Celle, en latin, *Cella ſancti Petri*, je n'en trouve aucuns Mémoire.

N. Saint Elier, ou Eloy, ſituée dans l'Iſle de *Jerſey*, eſt aux *Anglois*. Elle fut fondée l'an 1125. par *Guillaume Hamon*.

M. de Roche-Dailly. Saint Gal, ou ſaint Gall, en latin, *ſanctus Gallus*, ſitué à trois lieuës de *Coûtances*. . . . . | 60 | 1500

LESSAY.

M de Matignon Evêque de Coûtances. Leſſay, ou Leſſey, ou Leſſé, ou Eſſey, en latin, *ſancta Trinitas de Exaquio, vel Exaquenſis, vel Exaquium*, ſituée en *baſſe Normandie*, à quatre grandes lieuës au-delà de *Coûtances*, près la mer, vers le Nord, à l'oppoſite de l'Iſle de *Gerſey*, & fut fondée en 1050. D'autres diſent 1064. par *Turſtin Halduc*. *Henry* I. Roy d'*Angleterre* confirma toutes les donations qui lui avoient été faites. Cette Abbaye eſt de *Grands Benedictins*, & elle joüit de beaucoup de

TITULAIRES. de Privileges qui s'étendent sur plusieurs Paroisses voisines. Il y a des Auteurs qui disent que l'Abbaye de *Lessay* rapporte 25000. livres de rente ; mais la plus commune opinion, est qu'elle rapporte 15000. livres.

Florins | Reven.
600. | 15000.

MONTEBOURG.

M. de Carbonel de Canisy, ancien Evêque de Limoges.

Montebourg, en Latin, *Montisburgus, vel Montanoburgum Cœnobium*, située dans le Bourg du même nom en Normandie, sur le haut d'une montagne, d'où l'on voit la Mer, qui en est peu éloignée, à une lieuë de Valogne, & à quatre de Carentan prés de la riviere d'Orne, & à soixante-douze lieuës de Paris : voici ce que dit *Cenalis* de cette Abbaye ; *Montanoburgum Cœnobium, Gallicè, Montebourg à Roberto sanctæ Crucis Monacho extructum, qui & ipse primus Cœnobiarcha præfuit. Inchoavit hujusmodi Cœnobium Henricus Anglorum Rex, & Radulphi Renieri custodiæ fideique Commisit, qui curâ illius receptâ locum, illum ampliavit & auxit.* Le Pere *du Moustier* nomme aussi ce même Renier pour Fondateur de cette Abbaye, *Montisburgus*, dit-il, *Gallicè Montebourg : tempus fundationis hujus ad annum* 1090. *Balduinus de Reniere, vir Strenuus & inclitus fundator illius agnoscitur, Guillelmus Rufus & Henricus I. Reges Angliæ, præcipui illius Abbatiæ Benefactores.* D'autres disent qu'elle a esté fondée par *Baudouin de Revers*, environ l'an 1050. sous l'Evêque *Gaufroy*, & dotée du temps de l'Evêque *Richard* par *Guillaume* le Conquerant Roy d'*Angleterre*, Duc de *Normandie*, vers l'an 1125. D'autres, comme j'ai dit ci-dessus, disent que *Baudouin de Revers* fit jetter les fondemens de l'Abbaye de *Montebourg* ; mais qu'elle ne fût achevée que plus de soixante ans après. Le Bourg de *Montebourg* fut donné par *Guillaume* II. dit *le Roux* aux Moines *Benedictins* de cette Abbaye, près le port de *la Hogue*.

606. | 20000.

SAINT SAUVEUR DE VIC.

M. de la Bussiere.

Saint Sauveur de Vic, ou le Vicomte, en Latin, *sanctus*

TITULAIRES. *Salvator Vice-Comitis*, située dans la Ville du même nom, en *Basse Normandie*, dans des Marais, à la droite de la riviere de *Beaupuys* ou *Baupteis*, à trois lieuës de la côte Occidentale de la mer, à cinq de *Cherbourg*, à neuf de *Coûtances*, & à soixante-douze de *Paris*: elle fut fondée & bâtie l'an 1048. par *Niel de Cotantin*. La Ville de saint *Sauveur le Vicomte*, a pris son origine de cette Abbaye, disent quelques-uns, fondée par *Nigellus*, Vicomte du *Costantin*, sous Guillaume le Conquerant, il y a environ six cens trente ans, elle est occupée par de *Grands Benedictins*. 250 6500

SAINT SEVER.

M. de la Grange Tianon, Chanoine de Paris.

Saint Sever, en Latin, *sanctus Severus, aut de sancto Severo*, située dans le Bourg du même nom, en basse Normandie, à trois lieuës de Vire, & sur les limites des Dioceses de *Coûtances* & d'*Avranches*: elle fut fondée vers l'an 523. ou 558. par *saint Sever*; mais ayant esté ruinée & détruite, elle fut rétablie environ l'an 1085. par Hugues d'*Avranches*, ce sont de grands Benedictins qui l'occupent, & qui ont entre eux 4000. livres. . 5000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CHERBOURG.

Cherbourg, ou sainte Marie au Vœu, en Latin, *sancta Maria de Voto Cæsaris Burgi*, située en basse Normandie, près la Ville de *Cherbourg*, dans le lieu le plus éloigné; puisqu'elle est à soixante-dix-huit lieuës de *Paris*. Elle fut fondée en 1145. par l'Imperatrice *Mathilde*, & elle fut appellée *l'Abbaye du Vœu*, parce que cette Princesse ayant promis pendant une fort grande tempête sur Mer (dans la Manche) de faire construire une Eglise en l'honneur de la *Vierge*, au lieu où elle pourroit arriver à bon port, débarqua heureusement à *Cherbourg*, & y fit bâtir cette Abbaye près de la Ville. Quelques-uns tiennent qu'elle a

TITULAIRES. a eſté commencée par *Guillaume* le Conquerant, & que *Mathilde* en augmenta de beaucoup les bâtimens & les revenus. Ce fut auſſi en 1145. que *Algare*, Evêque de *Coutances*, y mit des *Chanoines Reguliers*. *Mathilde*, fille de *Henri I.* & Mere de *Henri II.* Roy d'*Angleterre*, & veuve de l'Empereur *Henri*, avec ſon fils, voulant rendre leur fondation plus conſiderable, y firent unir après de longues conteſtations l'Abbaye de *ſaint Heliers* Martyr, ſituée en l'Iſle de *Gerſey*, de la Congrégation d'*Arouaiſe*, qui poſſedoit de gros biens, tant au-delà qu'au deça de la Mer; parce que ce Prince dit, par une de ſes Chartes, qu'il prétend que l'Abbaye de Cherbourg ſoit autant honorée de graces & de privileges, qu'aucune autre qui ſe puiſſe rencontrer dans tous ſes Etats. La Congrégation de *ſaint Victor* en expulſa celle d'*Arouaiſe*. Cette Abbaye a ſouffert en ſes biens, quand les *Anglois* ont eſté chaſſez de *Normandie*, ou qu'ils y ſont revenus à main armée. Le Schiſme de *Henri* VIII. lui a enlevé beaucoup de Terres & de Domaines qu'elle poſſedoit en la grande *Bretagne* & dans les Iſles, & *Guillaume le Geay* qui l'a poſſedée en Commande pendant plus de quatre-vingt ans, en a laiſſez perdre & diſſiper la plûpart des droits, & ruiner tous les bâtimens. M. *Charles-François de Lomenie de Brienne*, très-digne Evêque de *Coûtances*, frappé de tant de malheurs, fit venir des *Chanoines Reguliers* du Dioceſe de Rouen, & de la réforme de M. *Moulin*, vers l'an 1687. pour y reſſuſciter l'eſprit de *ſaint Auguſtin*. L'Abbé de *Cherbourg* a deux Baronies, & eſt Seigneur haut Juſticier, il a nombre d'Egliſes Paroiſſiales à ſa nomination: les Egliſes Paroiſſiales *de Gattehéville*, *de la Taille*, *de ſaint Michel*, *de Helqueville & de Jobours*, au fond de la Haguehay, ſont demeurez en regle; mais preſque toutes les autres ſont deſſervies par des Séculiers. L'Oratoire de ſaint *Sauveur*, qui n'eſt éloigné de cette Abbaye que de demi quart de lieuë, eſt demeuré celebre de nos jours par la

Florins Revenu.

ſainte

		Florins	Reven.
TITULAIRES	sainte vie, mort précieuse, & miracles quotidiens du vénerable serviteur de Dieu, *Barthelemy Pigray*, Prêtre, qui s'y étoit retiré avec la permission de la Communauté, pour desservir cette Chapelle, & y vivre dans les exercices de la retraite & de la pénitence. L'Eglise de *Biville*, célebre pélerinage où repose le corps du Bienheureux *Thomas Elies*, l'un des Chapelains de *saint Louis*, est encore de la dépendance de l'Abbaye de *Cherbourg*. . . .	600	4000

ISLE.

, Dom Castmajou. Isle ou l'Isle, en Latin, *Insula, seu Insuria*, située en basse Normandie, & réguliere, je n'en trouve pas d'autres Mémoires. 800 6000

SAINT LO.

M. de Torigny au mois de May 1714. Saint Lô, en Latin, *sanctus Laudus, seu de sancto Laudo*, située en basse Normandie, dans le *Bourg l'Abbé*, de la Ville de saint Lô, dans le *Cotentin*, sur la riviere de *Vire*, à trois lieuës de Torigny, à six de Coûtances, & à sept ou huit de Bayeux : elle est occupée par des *Chanoines Réguliers* de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, dont trois Religieux desservent les trois Paroisses de la Ville. Le Chœur de l'Abbaye est grand, le Réfectoire est orné de belle menuiserie, & la salle des Hôtes est vaste & propre ; & la Parroisse de *sainte Croix*, est la Nef de l'Eglise de l'Abbaye, que *Charlemagne* fonda en Collegiale en 805. & qui portoit le nom de S. *Estienne*, & étoit desservie par des Chanoines Séculiers ; mais le relâchement de ces Ecclesiastiques fût cause qu'en 1142 d'autres disent qu'en 1150. *Algare*, Evêque de *Coûtances*, y mit des *Chanoines Réguliers*.

TITULAIRES. | Florins | Revenus

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

BLANCHE-LANDE.

M. Valar. Blanche-Lande, en Latin *Blanchelandila, aut Blancharda, seu sanctus Nicolaus de Blancâ Laudâ*, située en basse Normandie, entre les Abbayes de *Lessey*, & de *saint Sauveur le Vicomte*, proche le Château & le Bourg de *la Haye du Puy*, sur la gauche d'une petite riviere, qui passe à *Carentan*, & qui en est à deux lieuës : elle fut fondée par *Richard*, Baron de la *Haye*, Connêtable de Normandie en 1155. d'autres disent par *Bernard de la Haye*. *Jean Columbris*, Jesuite, a fait une ample description de cette Abbaye, qui est ordinairement Réguliere, & d'où dépendent vingt-huit Benefices. 200 5000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE *S.* BENOIST.

NOTRE-DAME DES ANGES.

M. Pelvé de Elers, le 17 Decemb. e 1720. Notre-Dame des Anges. Je n'en trouve aucuns Mémoires, sinon qu'elle est dans la Ville de Coûtances, & que la Communauté est fort nombreuse.

NOTRE-DAME DE PROTECTION.

Notre-Dame de Protection, située dans la Ville de *Valogne*, en basse Normandie.

PRIEUREZ.

M. Aubery de Vatan. Frémont ou Fremoict, en Latin, *Fremondus*, est de l'Ordre de *saint Benoist*. 2000

La Blouttiere, en Latin *Blotteria*, Prieuré Conventuel de *Chanoines Réguliers* de la réforme de M. *Moulin*, à cinq lieuës de *Coûtances*, près *Ville-Dieu les-Poëles*, sur la riviere de *Sienne* : il a été dédié sous l'invocation de *saint Thomas de Cantorbery*, incontinent après sa mort arrivée

TITULAIRES. rivée en 1170. c'étoit auparavant un hermitage près du Château du Baron de *Rollos*, qu'il changea en Chanoinie, & lui donna enfin sa Baronie qui s'étend dans les Paroisses de la *Blouttiere le Fleury*, & lieux circonvoisins. Le Monastere a sous sa dépendance l'Hôtel-Dieu de la *Haye Pesnel*, réuni avec le Prieuré-Cure de *Hocquigny*, où il y a hospitalité actuelle. Le Prieuré-Cure de *Foligny* en est aussi membre, comme l'Eglise Paroissiale de *Helqueville la Bloëte* près *Coûtances*. 2000

Florins Revenu

EGLISES COLLEGIALES.

Le Roy nomme au Chapitre de la Chapelle Royale de Coûtances.

ARCHEVECHE'

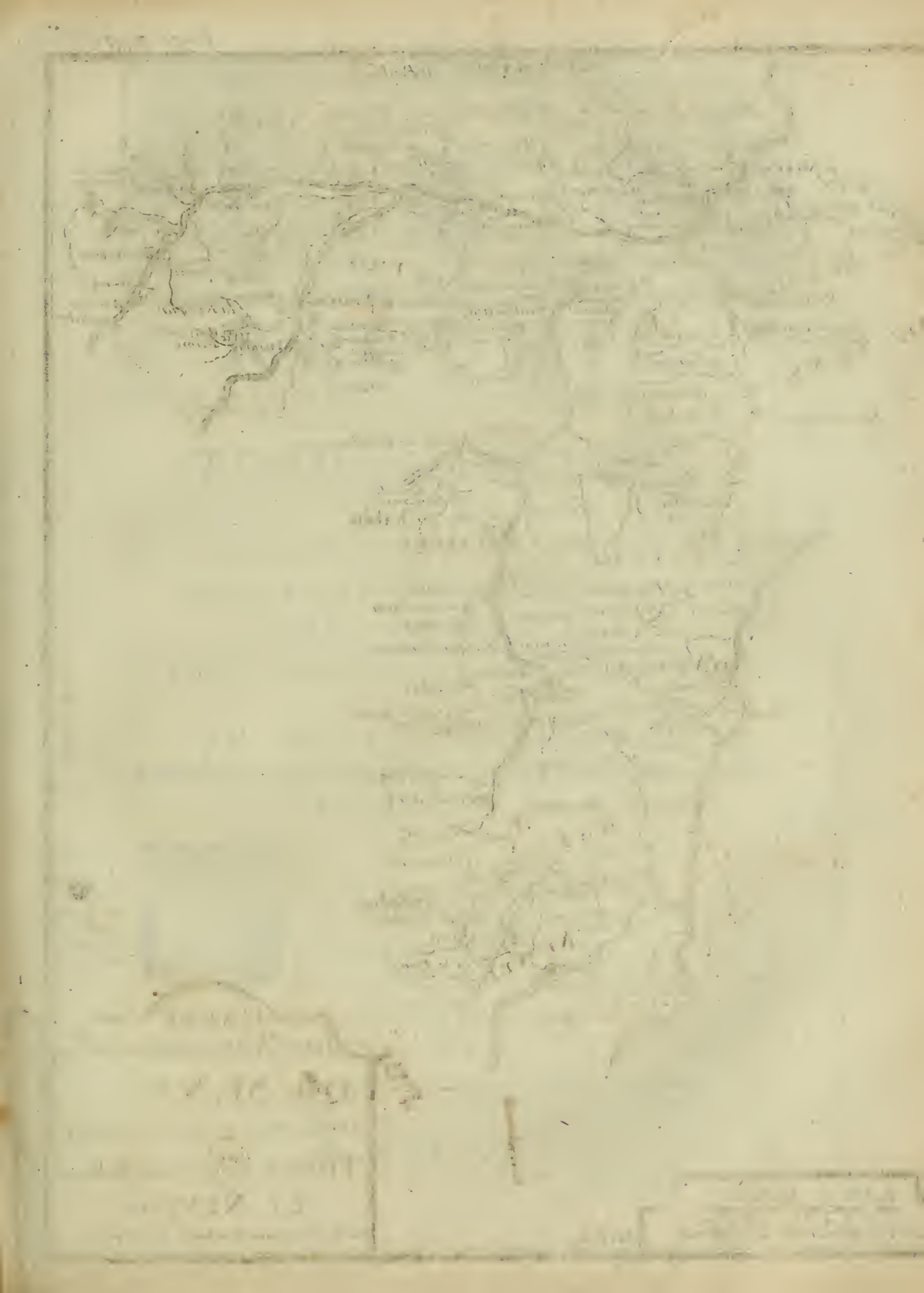

CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE SENS

et ses Suffragans qui Sont TROYES, AUXERRE, ET NEVERS

Par le Sr Gaspard Baillieul Geographe

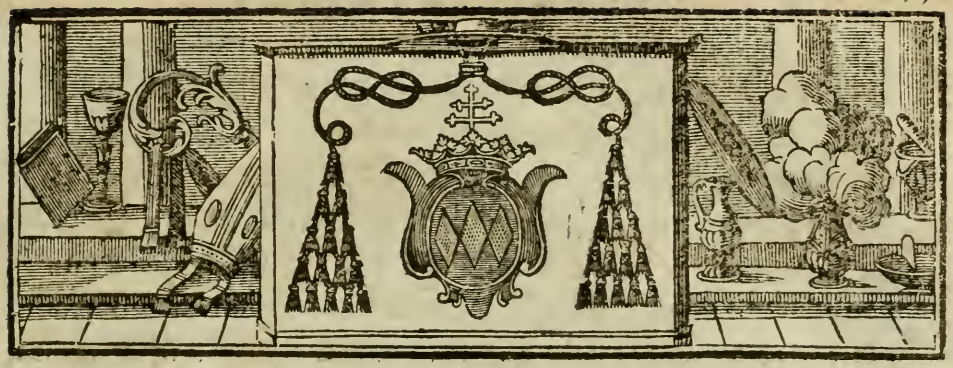

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE,
DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

ARCHEVÊCHÉ DE SENS.

Florin. Revenu.

TITULAIRES.

M. Denis-François Bouthillier de Chavigny, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Abbé d'Oigny D. d'Autun & de saint Loup de Troyes, toutes deux de S. Augustin & de Vauluisant, O. de Citeaux D. de Sens, Prieur de Beaumont en Auge, & de Marnay, ci-devant Evêque de Troyes. Il fut nommé à l'Archevêché de Sens le 20. Janvier 1716. par M. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, sous Louis XV qui y mit le même jour huit mille livres de pension; Sçavoir, trois mille pour M. l'Abbé Geneſt, Aumônier de Madame la Ducheſſe d'Orleans, deux mille livres pour M. l'Abbé d'Avaiſe, mille livres pour M. le Chevalier de Gerſy, & deux mille pour M. l'Abbé du Bos.

SENS, en Latin, *Senonenſis*, Ville Capitale du *Senonois*, ſur les confins de la *Bourgogne* & du *Gaſtinois*, à quatorze lieuës d'*Auxerre*, à quinze de *Troyes*, & à vingt-ſix de *Paris*, ſur la droite de la riviere d'*Yonne*, & à ſix lieuës de la gauche de la *Seine*. La petite riviere de *Vanne* remplit les Foſſez de la Ville, & four-

TITULAIRES. Florins Reven.

nit preſque à toutes les ruës de petits ruiſſeaux qui les lavent, & ſervent aux habitans pour differens uſages. Sens eſt Métropole ancienne de la quatriéme *Celtique* ou *Lyonnoiſe*, compriſe pendant quelque temps dans le Gouvernemennt de *Bourgogne*, & maintenant dans celui de *Champagne*. C'eſt une Ville plus conſiderable par ſa grandeur & par ſes Egliſes, que par ſon monde, car elle n'eſt pas peuplée: elle eût des Prélats dès le troiſiéme ſiecle. *Charles le Chauve* les voulut établir Primat des *Gaules* & de *Germanie*, dans le Concile de *Ponthyon*, l'an 876 ce qui leur en fait prendre le titre; mais cela eut ſi peu de ſuccés, qu'ils ont été obligez de reconnoître la Primatie de Lyon. *Saint Sabinien* ou *ſaint Savinien*, fut premier Evêque de la Ville: il eut pour aſſociez dans la Miſſion de ce païs *ſaint Potentien* venu de *Rome* avec lui; *ſaint Victorin* & S. *Serotin* qui étoient de Sens même, & quelques autres Martyrs, vers la fin du troiſiéme ſiecle. S. *Leu* fut fait Evêque de Sens aprés S. Arthéme, l'an 609. & il mourut en 613. S. *Amé* fut fait Evêque vers l'an 669. aprés la mort de *ſaint Emmon* ou *Senecion*, & fut chaſſé de ſon Siege l'an 674. S. *Wlphran* fut fait Evêque de Sens vers l'an 682. il ſe démit de l'Evêché l'an 685. lorſque vivoit encore le légitime Evêque de cette Egliſe *ſaint Amé*, qui avoit eſté banni injuſtement par le Roy *Thierri*, l'an 674. & qui avoit ſurvêcu à deux Evêques conſecutifs, *Mery* & *Lambert*, qu'on lui avoit ſubſtituez, & qu'on avoit fait ſuivre de S. *Wlphran*. S. *Ebbes* ou *ſaint Ebbon*, Abbé de *ſaint Pierre le Vif*, fut fait Evêque de Sens l'an 709. aprés ſon oncle maternel *Geric*, & mourut vers l'an 743. Saint *Aldric* ou ſaint *Audry*, fut fait Evêque de Sens en 829. juſqu'en 840. ou 841. Pour ce qui eſt de pluſieurs Saints du Dioceſe de Sens, je n'en parle point, parce que cela me meneroit trop loin: il ſuffit de dire que l'Archevêché de Sens reconnoît S. *Savinien* pour ſon premier Prélat; la tradition dit que ce ſaint Evêque fut envoyé dans

les

TITULAIRES. les Gaules, par S. *Pierre*; mais cela ne s'accorde point avec *Sulpice Severe* & *Gregoire de Tours*, qui ne mettent la naiſſance des Egliſes des *Gaules*, que ſur la fin du ſecond ſiecle. Il y a beaucoup d'apparence que les Actes du Martyre de S. *Savinien* ont eſté alterez. Florins Reven.

L'Egliſe de Sens compte cent ſept Prélats, depuis ſaint *Savinien* juſqu'à M. *Denis-François Bouthillier de Chavigny*, qui la gouverne aujourd'huy 1724. *Anſegiſe*, Archevêque de Sens, donna un grand éclat à ſon ſiege. *Charles le Chauve* obtint du Pape *Jean* VIII. en ſa faveur, la Primatie des Gaules & de Germanie l'an 876. les Evêques de France aſſemblez à *Ponthyon* deſaprouverent cette élevation de l'Egliſe de Sens. Cependant les Archevêque de Sens ont joui de cette prérogative pendant deux cens ans. L'an 1079. le Pape *Gregoire* VII. confirma à l'Archevêque de *Lyon* la Primatie ſur les quatre Provinces *Lionnoiſes*, qui ſont *Lyon*, *Rouen*, *Tours* & *Sens*. Les Archevêques de Sens ont pluſieurs fois eſſayé de revenir contre cette conceſſion; mais *Charles de Bourbon*, Cardinal & Archevêque de *Lyon*, ayant porté la déciſion de ce procés au Parlement de *Paris*; l'Archevêque de Sens, qui étoit de la Maiſon de *Melun*, s'y laiſſa condamner par défaut; & depuis ce jugement, la Primatie des *Gaules* eſt demeurée à l'Archevêque de Lyon; & celui de Sens, n'a conſervé que le titre de Primat des Gaules & de Germanie: il avoit autrefois pour Suffragans les Evêques de *Paris*, *de Chartres*, *de Meaux*, *d'Orleans*, *d'Auxerre* & *de Nevers*; mais depuis l'érection de l'Evêché de Paris en Archevêché en 1622. il n'eſt reſté à l'Archevêque de Sens pour ſuffragans que les Evêques de *Troyes*, *d'Auxerre* & de *Nevers*; & pour l'indemniſer de ce démembrement, on a uni à ſon Archevêché la Manſe Abbatiale de l'Abbaye du *Mont ſaint Martin* en Picardie & dans le Dioceſe de Cambray, qui vaut douze mille livres de rente. L'Archevêque de Sens eſt Chanoine honoraire de l'Egliſe de

Titulaires. *saint Martin de Tours.* Le Dioceſe de *Sens* s'étend au-delà du Gouvernement de Champagne, & comprend 765 Paroiſſes ſoûmiſes à cinq Archidiaconnez, ſeize Chapitres, 29 Abbayes, & 60 Convens, Communautez ou Colleges. Dans la ſeule ville de *Sens* il y a 16 Paroiſſes, & des 16 Curez il y en a 13 qui ſont qualifiez *Prêtres Cardinaux*, parce qu'ils aſſiſtent l'Archevêque à la Meſſe, lorſqu'il officie dans ſa Cathedrale. Autrefois, & même ſous M. de *Gondrin* ils l'aſſiſtoient toutes les fois qu'il officioit pontificalement aux grandes Fêtes; mais à preſent cette cérémonie ne s'obſerve qu'aux deux Fêtes de *ſaint Eſtienne* Patron de l'Egliſe Cathedrale, à la Dedicace de la même Egliſe, & le Jeudi Saint pour les ſaintes Huiles. Florins Reven.

Le Chapitre de l'Egliſe Metropolitaine de *ſaint Eſtienne de Sens*, à qui *ſaint Bernard* donne de grands éloges, eſt compoſé de cinq dignitez, qui ſont l'Archidiaconné de *Sens*, la Treſorerie, le Doyenné, la Préchantrerie & la Celererie; de quatre perſonnats qui ſont les Archidiaconnez de *Gatinois*, de *Melun*, de *Provins* & d'*Eſtampes*; de trente & un Canonicats, & de 14 ſemi-prebendes, & le reſte. Les dignitez d'Archidiacre de *Sens*, & de Tréſorier, les Perſonnats & tous les Canonicats ſont à la collation de l'Archevêque. Le Doyen, le Préchantre, & le Celerier ſont électifs par le Chapitre, & confirmatifs par le Pape. Les deux hautes Vicairies dépendent du Chapitre qui a auſſi la preſentation des quatorze Semiprebendes, à la reſerve d'une qui dépend du Tréſorier. L'Egliſe Metropolitaine de *Sens* a quelques privileges que les autres n'ont pas. *Louiſe de Savoye* Ducheſſe d'*Angoulême*, & Regente en *France*, pendant l'abſence de *François* I. ſon fils, lui donna des Lettres de conceſſion, datées du 14 Octobre 1515. par leſquelles elle lui donne pouvoir de faire faire par ſes Officiers les inventaires de ceux du Chapitre, & habituez de cette Egliſe qui decederont dans le Cloître, ſans que les Officiers du Roy s'en puiſſent entremettre.

Ces

TITULAIRES. Ces lettres furent confirmées par d'autres de *François* I. du 17 de Fevrier de l'an 1516. Cette Egliſe a auſſi des lettres de protection, & de ſauvegarde, ſemblables à celles du Chapitre de *Notre-Dame de Paris*, avec le droit de *committimus* aux Requêtes du Palais. Ces lettres ſont datées du mois de Novembre de l'an 1548. Floriſ Reven.

Les autres Chapitres de ce Dioceſe, ſont le Chapitre de *Notre-Dame d'Eſtampes*, fondé par le Roy *Robert*, pour un Chantre & dix Chanoines.

Celui de ſainte Croix de la ville d'*Eſtampes*, fondé en 1183. & compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, & de dix-neuf Canonicats. Le Doyen & le Chantre ſont élûs par le Chapitre, & confirmez par l'Archevêque de *Sens*; quant aux Canonicats ils ſont tous à la collation de l'Archevêque.

Le Chapitre de *Notre-Dame de Melun* eſt compoſé d'un Chantre & de ſept Chanoines, qui ſont tous à la collation du Roy. Celui de *Notre-Dame de Milly*, qui a un Doyen qui eſt Curé, & que l'Archevêque confere ſur la preſentation du Seigneur, & quatre Chanoines que le Seigneur confere.

Celui de *ſaint Quiriace de Provins* a un Doyen, un Prévôt, un Chantre, un Treſorier qui ſont dignitez, & ont chacun 800 livres de rente, & 20 Canonicats qui valent 400 livres chacun. Le Doyen eſt élective par le Chapitre, les autres Dignitez & les Canonicats ſont à la Collation du Roy.

Celui de *Notre-Dame du Val*, fondé hors la ville de *Provins*, vers l'an 1171. & transferé dans cette Ville en 1358. eſt compoſé de trois Dignitez, qui valent chacune 800 livres, & de ſeize Canonicats, qui valent 400 livres.

Celui de *ſaint Nicolas de Provins* fut fondé en 1218. Il eſt compoſé d'un Doyen, qui eſt élective par le Chapitre, & de neuf Canonicats qui ſont à la Collation de l'Archevêque, & à la nomination du Chapitre de *ſaint Quiriace* alternativement,

TITULAIRES. alternativement, ils ne valent que cent livres. Florin. Reven.

Celui de *Notre-Dame de Montreau* a un Doyen, un Chantre & neuf Chanoines. Le Doyené eſt électif, & les Canonicats ſont à la Collation de l'Archevêque.

Celui de *Birenon* près de *Joigny* a une dignité qui vaut quatre cens l. & ſept Canonicats qui valent 200 l. chacun.

Celui de *ſaint Julien du Saut*, eſt compoſé d'un Chantre & de dix Canonicats qui valent 200 liv.

Celui de *Ville-folle* eſt compoſé d'un Chantre, d'un Tréſorier & de huit Canonicats, qui ne rapportent que 40 livres.

Celui de *Bray* eſt compoſé de trois Dignitez, qui ſont le Doyen, le Tréſorier & le Chantre, qui ont chacun 600 livres, & deux Canonicats qui valent 400 l. chacun. Le Doyen eſt élû par le Chapitre; le Tréſorier & le Chantre ſont à la Collation du Seigneur de *Bray*, & les Canonicats à celle de l'Archevêque de *Sens*.

Dans la Paroiſſe de *Courpalay*, il y a un Chapitre fondé en 1213. par *Pierre de Corbeil* Archevêque de *Sens*. Il eſt compoſé d'un Doyenné électif, & de douze Canonicats. Le Doyenné vaut 700 liv. de revenu, & les Canonicats 350 livres. Ces Benefices ſont à la nomination de l'Archevêque de *Sens*. L'Egliſe Cathedrale de *Sens* dédiée à *ſaint Eſtienne*, eſt auſſi grande que celle de *Notre-Dame de Paris*; mais elle l'a ſurpaſſe, en ce qu'elle eſt mieux bâtie. C'eſt une Egliſe Cathedrale des plus conſiderables de *France*, ſoit qu'on en conſidere les dehors, ou ſa belle façade enrichie de differentes figures, où s'élevent deux groſſes tours quarrées, dont l'une porte un horloge qui ſe fait entendre dans tous les quartiers de la Ville. L'on deſcend quelques marches pour entrer dans cette Egliſe, où l'on voit dans la Nef la Chapelle des *Salezards*, où ſont leurs tombeaux ſoûtenus de colonnes de marbre, & enrichis de leurs figures en marbre blanc. Dans la Nef ſont ceux des *Peraults*. Celui de l'Archevêque de *Sens*, ne cede

TITULAIRES. de en rien à celui de l'Evêque d'*Angoulême*, & sur l'un & sur l'autre sont élevées leurs figures de marbre blanc. On estime sur toutes choses un soubassement du maître Autel, qu'on ne montre qu'aux grandes Fêtes, à cause de ses richesses qui paroissent sur une table d'or, distinguée de pierres fines, où sont representez en bas relief les 4. *Evangelistes*, & dans le milieu *saint Estienne* à genoux. Les Chapelles qui sont autour du Chœur, sont toutes très-belles, principalement celle dont la clôture represente une sphere avec toutes ses constellations. Dans le Chœur sont les tombeaux des derniers Archevêques, parmi lesquels l'on remarque principalement ceux du Chancelier du *Prat* & du Cardinal du *Perron*. Je dis des derniers Archevêques de *Sens*; car les quarante premiers ont été enterrez à *saint Pierre le vif*. On fait encore remarquer dans cette Eglise le lieu où *saint Loüis* épousa *Marguerite de Provence*.

M. le Doyen de *Sens* & M. *Maçon*, ont fait des remarques sur les Archevêques de *Sens*, & sur la dignité de la Cathedrale. Si j'avois pû les avoir en communication, cet article seroit sans doute plus curieux; on ne peut trop presser ces Messieurs de faire part au Public de leurs recherches. Je ne puis m'empêcher de dire, que M. le Doïen de *Sens* a fait un nouveau Missel beaucoup plus beau que le nouveau Breviaire qui a été si estimé de tous les habiles gens, excepté le Canon & les Collectes, & peut-être quelques Proses, il n'y a pas un seul mot qui ne soit tiré de l'Ecriture, mais avec tant de justesse, que tout convient parfaitement aux mysteres que l'on celebre, & aux Fêtes que l'on solemnise. Ce qu'il y a encore de particulier, c'est qu'on n'y repete jamais deux fois le même Texte. Le Trésor de la Cathedrale de *Sens* est très-riche, & rempli d'un grand nombre de Reliques, dont l'une des principales est un doigt de *saint Luc* Evangeliste, en chair & en os. On tient que la plûpart de ces Reliques avoient été

Florins Revenu

données

TITULAIRES. données au Monaſtere de *ſaint Riquier*, par l'Empereur *Charlemagne*, & que le Moine *Hieremie* qui les avoit apporté à *ſainte Colombe*, ayant été enſuite élû Archevêque de *Sens*, les donna à ſon Egliſe. La muſique eſt proſcrite de cette Cathedrale. On n'y chante qu'un beau plain chant, qui eſt plus agréable. Florins/Reven.

Il s'eſt tenu pluſieurs Conciles à *Sens*. Un des plus celebres eſt celuy de l'an 1140. auquel le Roy *Loüis le jeune* aſſiſta, & où *ſaint Bernard* fit condamner *Abeillard*, qui en appella au Pape. Le Séminaire de Sens joüit d'environ 13500 livres de rente, que le Roy a permis qu'on imposât annuellement ſur le Clergé du Dioceſe. La taxe de Rome pour les Bulles de l'Archevêché de Sens, étoit autrefois de 6166 florins, mais maintenant elle a été reduite à 6000 florins. . . . . 6000 5000£

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CHAUME.

M. de Breteuil nommé à l'Evêché de Rennes le 17 Octobre 1723 & il a eu cette Abbaie le même jour, & on y a mis auſſi le même jour une penſion de 2000 liv. pour M. Lullier Curé de la Paroiſſe de S. Louis en l'Iſle, à Paris.

Chaume, en latin, *ſanctus Petrus de Calmis*, *aliàs de Calamis in Bria*, ſituée dans la petite Ville du même nom en Brie, à 9 lieuës de *Paris*, à 4 de *Melun*, & à deux de *Roiſay*, & fondée l'an 1181. ſous le Roy *Philippe Auguſte*. L'Egliſe, qui eſt grande & belle, porte le titre de S. *Pierre*; elle n'eſt pas achevée. On y voit deux Tombeaux élevez, qu'on croit être du Fondateur, & du premier Abbé. On trouve auſſi dedans la Nef les tombes des Seigneurs de *Verneüil*. Le tableau du grand Autel, haut d'environ 15 pieds, eſt un original de M. de *Champeaux*. C'eſt un Crucifix qui ravit tous ceux qui le voyent. Au-deſſus eſt une Châſſe, qu'on prétend être de *ſaint Domnole* Evêque du *Mans*, auquel on a une grande veneration dans le Pays. L'Hiſtorien *Nicole Gilles* rapporte, que vers l'an 1530. au mois de Juin l'on trouva le corps de *S. Dome* dans l'Egliſe de *Chaume*, & que l'on prétendoit que ce Saint avoit été fait Evêque du *Mans*. C'eſt effectivement *ſaint Domnole*,

TITULAIRES. *nole*, que l'on honore dans ce lieu, & l'Hiſtorien remarque, que l'on y conſervoit ſon chef avec grande veneration, comme une Relique celebre par des miracles. Ainſi les Reliques de *ſaint Domnole* ſe trouvent partagées entre ceux du *Mans*, ou le peuple l'appelle *ſaint Tonnolé* ou *Tannoley*, & ceux de *Chaumes* en *Brie*, où il eſt appellé *S. Dome*; & chacun s'y vante en general de poſſeder ſon corps, parce que chacun en a une portion conſiderable, & les Moines de *ſaint Vincent du Mans*, où le corps de *ſaint Domnole* Fondateur de cette Abbaye fut enterré, nous apprennent eux-mêmes, que le corps de *ſaint Domnole*, qui eſt dans une Châſſe de vermeil, faite par les ſoins & aux dépens du Cardinal de *Luxembourg*, n'eſt pas entier, & que la tête y manque avec quelques autres oſſemens. L'Abbaye de *Chaumes* eſt occupée par d'anciens *Benedictins*; mais qui peuvent ſervir de modele à tous ceux qui ne ſont pas reformez; car ils vivent en commun, couchent dans un Dortoir, mangent dans un même Refectoire, font leur exercice à heures reglées, s'appliquent à la lecture & à l'étude, & ont banni toute ſorte de jeux de leur Monaſtere. 100 5000

Florins R. ven.

SAINTE COLOMBE-LEZ-SENS.

M. Choiſeul Beaupré, cy-devant Evêque de S. Papoul, & transferé à l'Evêché de Mende le 17 Octobre 1723. Il eſt auſſi Abbé de Tironneau, O. de Citeaux, D. du Mans.

Sainte Colombe-lez-Sens, en latin, *ſancta Columba propre Senonas*, ſituée tout proche la Ville de Sens, & fondée l'an 620. par *Clotaire* II. Roi de *France*. Il y a la reforme de la Congregation de S. *Maur*, depuis 1636. & c'eſt la cinquante-uniéme Maiſon. Cette Abbaye eſt conſiderable par beaucoup d'endroits. Les Bâtimens ſimples, mais propres, ont une beauté qu'il eſt permis aux Moines d'affecter, ſans bleſſer la modeſtie. L'Egliſe eſt magnifique, & a été conſacrée par le Pape *Alexandre* III. *Raoul* Roy de *France*; & *Richard* Duc de *Bourgogne* y ont choiſi leurs ſepultures, mais aujourd'hui il ne reſte aucun veſtige de leurs tombeaux. On voit dans la Nef celui de ſaint *Loup*, Archevêque de Sens. Ses Reliques ſont conſervées au

TITULAIRES

Florins Revenu

Tréſor, dans une belle Châſſe d'argent, auſſi-bien que celles de ſainte *Colombe* & de S. *Favit*, celles de S. *Thibaut* ne ſont que dans une Châſſe de bois. Ce n'eſt pas une petite gloire à l'Abbaye de ſainte *Colombe*, d'avoir ſervi d'azile à *ſaint Thomas de Cantorbery*. Il eſt parlé de cette illuſtre Abbaye dans les monumens de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, dès l'an 859. On y conſerve les Reliques de ſainte *Colombe*, qui ſouffrit le martyre à Sens en 273. au premier voyage que l'Empereur *Aurelien* fit dans les *Gaules* contre *Tetricus*. Quelques Auteurs prétendent, mais ſans fondement, que cette Sainte ſouffrit le martyre à *Rimini* en *Italie*, que ſes Reliques y ſont. Son nom ſe trouve avec la qualité de Vierge & de martyre dans les Martyrologes de *ſaint Jerôme*, dans *Bede*, *Uſuard*, & pluſieurs autres qui conviennent, que cette Sainte ſouffrit le martyre ſous l'Empereur *Aurelien*. M. du *Bouſquet*, liv. 3. ch. 42. cite des Actes de *ſainte Colombe*, où il eſt dit, que l'Empereur *Aurelien* promettoit à cette Sainte, de lui faire épouſer le Prince ſon fils, qu'il avoit déja fait declarer *Ceſar*, ſi elle vouloit renoncer à la Religion Chrétienne ; mais cette genereuſe fille rejetta avec indignation de pareilles offres, & proteſta à l'Empereur qui la preſſoit, qu'elle n'auroit jamais d'autre époux que *Jeſus-Chriſt*. *Le Chartreux Surius* en cite pluſieurs Actes, & qui ſont tirez de *Vincent de Beauvais*. *Baronius* en cite auſſi de *Mombritius*. . . 1000 6000

FERRIERES.

M. Philibert.

Ferrieres en Gaſtinois, & appellée quelquefois Bethléem, en latin, *ſanctus Petrus & beata Maria de Ferrariis*, *alias de Bethleem*, *vel Ferrariæ*, ſituée dans la petite Ville du même nom aux confins du *Senonois*, à deux lieuës de *Montargis*, ſur la petite riviere de *Clairy*, qui ſe rend dans le *Loing*, à peu de diſtance de là. On prétend que l'Abbaye de *Ferrieres* eſt bâtie dans le lieu-même, ou *ſaint Savinien* premier Archevêque de Sens eût une viſion le jour

TITULAIRES. jour de *Noël*, dans laquelle tout le myſtere de la naiſſance du *Sauveur* lui fut revêlé ſi clairement, qu'en revenant à lui il s'écria, c'eſt veritablement ici *Bethleem*, & c'eſt pour cette raiſon qu'on l'appelloit autrefois Bethléem, comme il paroît par les lettres de *Loup de Ferrieres*. Les plus brillantes lumieres qui ont éclairé cette illuſtre Maiſon, ſont *ſaint Aldric* Archevêque de *Sens*, *Alcuin*, *Loup de Ferrieres*, & dans les derniers ſiécles *Louis de Blanchefort*, qui peut en être conſideré comme le reſtaurateur, puiſqu'il en a rétabli les édifices, & qu'il l'a édifié luy-même par ſes vertus & par la ſainteté de ſa vie, dont l'odeur depuis près de 200 ans s'eſt conſervée juſqu'à preſent parmi le peuple. Il y a dans cette Abbaye deux Egliſes, l'une deſquelles eſt encore appellée Bethléem, & une Chapelle fort propre dédiée à la *ſainte Vierge*, & deux Cloîtres. Pour ce qui eſt du Tréſor, la Relique la plus précieuſe qu'on y conſerve, eſt le corps de ſaint *Aldric* Archevêque de Sens, & la piece la plus curieuſe eſt un ancien Ciboire d'yvoire, dans lequel on conſervoit le S. *Sacrement*. Cette Abbaye eſt à la preſentation de M. le *Duc d'Orleans*, comme étant ſituée dans ſon appanage. Elle a été fondée par *Clovis* I. Roy de *France* l'an 507. & c'eſt la quarantiéme Maiſon unie à la Congregation de S. *Maur*. | Florins | Revenu
800 | 8000

MORIGNY.

M. le Beſque de Majamville Chanoine de Chartres, le 8 Ianvier 1721.

Morigny, en latin, *Morigniacum*, ſituée à un petit quart de lieuë de la ville d'*Etampes*, vers les confins de la Beauce, ſur la riviere de *Loüet*, & à douze petites lieuës de *Paris*. Elle fut fondée en 1106. Ce ſont de *Grands Benedictins* qui occupent cette Abbaye, où les places ſont fort bonnes. . . . . .
465 | 4000

SAINT PIERRE.

M. de Brancas Aumônier du Roy, Agent du Clergé, Evêque de la Rochelle.

Saint Pierre de Melun, ou ſaint Pere de Melun, en latin, *ſanctus Petrus de Meloduno*. Cette Abbaye eſt ſituée dans le Fauxbourg de *ſaint Lienes* à *Melun*, ſur

TITULAIRES. la riviere de *Seine*, à dix lieuës au-deſſus de Paris, & fondée en 546. Il y a la reforme. . . . . Florins 700 Revenu 4000

SAINT PIERRE LE VIF.

M. de l'Argentier. Saint Pierre le Vif, en latin, *ſanctus Petrus vivus Senonenſis*, ſituée au Fauxbourg de ſaint *Savinien* de la ville de *Sens*. C'eſt la premiere & principale Egliſe après la Cathedrale de *Sens*. Elle eſt bâtie dans le premier Cimetiere des Chrétiens, où un grand nombre de Martyrs ont reçû l'honneur de la ſepulture, & l'on compte juſqu'à quarante Archevêques de *Sens*, qui y ſont enterrez. L'on prétend que *ſainte Theodecilde*, qu'on fait fille du Roy *Clovis*, y bâtit un celebre Monaſtere, & qu'elle voulut y eſtre enterrée. On montre ſes Reliques dans une belle Châſſe, & une pierre qui fut trouvée dans ſon tombeau, ſur laquelle étoient gravées ces paroles: *IV. Idus Julii tranſiit Theodecilda Regina.* Ce n'eſt pas la l'unique Relique qu'on conſerve dans le treſor du monaſtere; on y montre encore un grand nombre de corps Saints, la plûpart du pays, dont les principaux ſont de ſaint *Savinien* & de *ſaint Potentien*, qui repoſent dans une belle Châſſe d'argent que leur a donné le Roy *Robert*. Le chef de ſaint *Gregoire le Grand*, qu'on prétend y avoir, parut une Relique ſi authentique au Pape Urbain VIII. qu'il en demanda une parcelle, laquelle il garda toute ſa vie, & la donna avant de mourir aux *Peres de l'Oratoire de Rome*. On eſt ſurpris que l'Abbaye de *Saint Pierre le Vif* ſubſiſte encore avec tant de ſplendeur, puiſqu'elle a été détruite neuf ou dix fois, tant par les Barbares & les ennemis de l'Etat, que par divers incendies. L'Egliſe qui a été rebâtie par les Religieux Reformez de la Congregation de ſaint *Maur* eſt parfaitement belle, grande, delicate & éclairée. Le Chœur a quelque choſe de majeſtueux, les chaires ſont trés-bien travaillées. L'Autel eſt tout de marbre. Dans le fond eſt la Chapelle de la Vierge un peu élevée, dont les grandes colonnes

TITULAIRES. colonnes de marbre font un trés-bel effet. Il y a deſſous cette Chapelle une Egliſe ſoûterraine, qui ſert de Sacriſtie, où pluſieurs Saints ont été enterrez. On prétend que ſous la table où les Prêtres s'habillent pour dire la ſainte Meſſe, il y a un puits profond, dans lequel les Idolâtres ont jetté les corps d'un grand nombre de Martyrs qu'ils avoient maſſacrez. Il y a des Auteurs qui diſent que la Fondatrice de ſaint *Pierre le Vif*, la Princeſſe *Theodecilde* n'eſt point fille de *Clovis*, mais fille de Thierry, & petite fille de *Clovis*. Les Benedictins de la Congregation de ſaint *Maur* ſont entrez à ſaint *Pierre le Vif*, l'an 1639. & c'eſt la ſoixante-ſeptiéme Maiſon qui lui a été unie. . . . Florius, Reven. 700 3000

SAINT REMY-LEZ-SENS.

Unie. Saint Remy-lez-Sens, en latin, *ſanctus Remigius Senonenſis*, ſituée près de la Ville de Sens, & fondée en 527. Elle eſt unie à perpetuité à la Cure de *Verſailles*, poſſedée par les *Peres de la Miſſion*, & les places Monachales à l'Abbaye de S. *Pierre le Vif*. Elle étoit autrefois taxée à . 400 4000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BARBEAUX.

M de Caniliac Comte de Lyon, le 8 Janvier 1721. Barbeaux, autrefois Barbel, ou Port ſacré, en latin, *Barbella, aliàs de ſacro Portu*, Fille de l'Abbaye de *Prully*, ſituée dans la *Brie*, ſur la riviere de *Seine*, à 3 lieuës au-deſſus de la Ville de *Melun*, & à 12 de *Paris*, près *Fontainebleau*. Cette Abbaye fut fondée par le Roy *Loüis* VII. dit *le jeune* le 15 Mars 1147. Il y eſt enterré devant le grand Autel, & c'eſt le Cardinal de *Furſtemberg* qui a été Abbé de *Barbeaux*, qui a fait élever & raccommoder ce tombeau. Il y a d'autres tombeaux de gens de diſtinction & d'Abbez, tant dans l'Egliſe que dans le Cloître. Cette Abbaye eſt nommée en latin dans le titre de la fondation *ſanctus Petrus*, & ailleurs *ſacer Portus*, ou *ſequanæ Portus*, & *Barbellus*. Il y a la reforme, & par conſéquent trés-bien bâtie. 800 1600

TITULAIRES. ESCHALIS. Florin: Reven.

M. de Courtenay. Eſchalis, ou Eſchalles, en latin, *Eſchalea, vel Eſcalaria, ſeu Eſcarlea, aut de Eſcaleriis*, Fille de l'Abbaye de *Fontenay*, & de la filiation de *Clairvaux*, ſituée au Bailliage de *Sens*, à quatre lieuës de *Joigny*, & fondée le 11 des Kalendes d'Aouſt, ou le 22. Juillet 1131. Cette Abbaye a été entierement ruinée, tant par les *Anglois* que par les *Huguenots*, & par les guerres civiles. Les Religieux travaillent à la reparer. Il y a devant le logis Abbatial une Fontaine d'eaux minerales, auſquelles on attribuë une grande vertu, principalement pour la gravelle. . . 1000 5000

FONTAINE-JEAN.

M. Charbonneau de Fortécuyere. Fontaine-Jean, en latin, *Fons Joannis*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*, à ſix lieuës de *Montargis*, à trois de *Châteaurenard* dans le *Gatinois*. Pluſieurs titres font connoître que cette Abbaye eſt de fondation Royale, & que *Pierre de Courtenay* qui l'a fit bâtir le 20 Mars 1124. y fit de grands biens avant ſon voyage de la *Terre ſainte*. On y voit les tombeaux de pluſieurs Princes de cette famille, avec le manteau Royal. *Guillaume* Archevêque de *Bourges* a été Abbé de *Fontaine-Jean*, qui ſelon quelques-uns, a été fondée par *Pierre de Courtenay* cinquiéme fils de *Loüis le Gros* Roy de *France*, qui n'oublia rien pour en faire une Abbaye illuſtre; mais les Heretiques animez par les exemples du Cardinal *Eudes de Châtillon* qui en étoit Abbé, & dont on montre l'infâme contrat de mariage avec *Iſabeau de Haute Ville*, paſſé le premier Decembre 1564. l'ont tellement ruinée, qu'à peine y reſte-t-il quelques veſtiges de ſon ancienne ſplendeur. Le ſept Octobre 1562. après avoir maſſacré quatre Religieux, ils brûlerent tous les bâtimens, & mirent l'Egliſe, qui étoit grande & magnifique, dans l'état où on la voit aujourd'hui. Il n'en reſte qu'une bien petite partie, dans laquelle on voit à côté du grand Autel un tombeau aſſez beau, où *Jacques de Courtenay* eſt repreſenté avec le manteau Royal, & derriere

T. TULAIRES. riere lui son frere *Jean de Courtenay*. Il y a quelques manuscrits dans cette Abbaye, entr'autres un *Eusebe* de Cesarée, avec des vignettes & des mignatures d'une grande beauté. 100 400

JOUY.

M. d'Argouges Evêque de Perigueux. Jouy, ou Notre-Dame de Jouy, en latin, *Nostra Domina de Jouy*, *seu Joïacum*, Fille de l'Abbaye de *Pontigny*, située en *Brie*, dans la Forêt de son nom, à deux lieuës de *Provins*, & fondée le 14 Aoust 1124. Cette Abbaye est de l'étroite observance de *Citeaux*, & elle peut passer pour une des plus considerables de la reforme. L'entrée est belle, les Cloîtres grands, le Refectoire trés-propre, voûté & d'une juste étenduë, la Bibliotheque admirablement bien parquetée, & ornée d'une Menuiserie magnifique, mais peu remplie de Livres. Il y a pourtant environ cent Manuscrits trés-bien conservez, la plûpart de S. *Ambroise*, *saint Jerôme*, *saint Augustin*, *saint Bernard*, & d'*Hugues de saint Victor*. Il y a aussi une vie de *saint François* écrite par un de ses Religieux, qui l'avoit connu, & qui vivoit avant *saint Bonaventure*, Auteur de celle que nous avons de ce Saint. L'Eglise de l'Abbaïe de *Jouy* est fort grande, trés-propre & d'une belle étenduë; mais il n'y a pour toute antiquité que le tombeau de *Simon de Beaulieu* Archevêque de *Bourges*, & Cardinal qui est devant le grand Autel. Sa mere & son frere ont leur sépulture dans le Cloître. 500. 1400

PRULLY.

M. de Vauiouy. M l'Abbe d'Harcourt Beuvron s'en est demis le 17 Oct. 1723. Prully, Pruilly, ou Preüilly, en latin, *de Prulliaco*, *seu Pruleio*, située sur la riviere de *Seine*, à deux lieuës de *Montereau-faut-yonne*, vers le levant d'Esté, & à 2. lieuës de *Braye sur-Seine*. Elle est Fille de *Citeaux*, & la Communauté de *Citeaux* ayant acheté la terre, y commença la fondation de cette Abbaïe, & *Thibaud* Comte de Champagne l'acheva & la dota le 15. des Kalendes de Septembre 1118. D'autres disent 1116. Il y a la reforme, & si les

premiers

TITULAIRES. premiers projets n'avoient point été interrompus, l'Abbaye de *Pruilly* passeroit devant *Clairvaux* & *Morimond*; mais si elle ne précede point ces deux illustres Abbaïes, elle a eu au moins l'honneur de les suivre immédiatement & d'être la cinquiéme fille de *Citeaux*. Les manuscrits de la Bibliotheque sont pour la plûpart de *saint Augustin*, de *saint Ambroise*, de *saint Jerôme*, de *Paschase Radbert*, & de *saint Anselme*. On voit aussi un manuscrit de *Claudien, de Triplici statu animæ*; un du Diacre *Ferrand*, *ad Regiinum Comitem*, & un Commentaire de *George de Brereüil* sur l'*Exode*. L'Eglise, le Cloître, le Refectoire, les Jardins sont grands, mais la charité envers les pauvres dans le tems de famine est encore plus grande. Elle s'est perpetuée dans le Monastère, depuis que *saint Pierre de Tarentaise* en eut distribué aux pauvres toutes les provisions, & assuré les Religieux que rien ne leur manqueroit, tandis qu'ils seroient charitables. On voit devant l'Autel le tombeau de *Gautier* Evêque de *Chartres*, & dans le Cloître celui d'*Artaud* premier Abbé de *Pruilly*, que les Religieux saluent en entrant. Il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaïe rapporte 8000 livres de rentes aux Religieux, & 12000 livres à l'Abbé. D'autres disent seulement 8000 livres. 200 8000

Florins Revenu

CERCANCEAU.

M. Coëffy. Cercanceau, en latin, *Sacracella*, *aut Cercamcellum*, Fille de l'Abbaye de la *Cour-Dieu*, située dans le *Gatinois*, sur la riviere de *Loing*, à deux lieuës de *Nemours*, & fondée & dotée en 1181. par *Philippe Auguste*. Elle vaut tant à l'Abbé qu'aux Religieux 4500 livres. . . . 200 4500

VAULUISANT.

M. Bouthillier de Chavigny Archevêque de Sens. Voyez ses autres Benefices à l'article de Sens. Vauluisant, en latin, *Vallis lucida*, *aut Vallis lucens*, Fille de l'Abbaye de *Pruilly*, située à six lieuës de *Sens*, du côté de l'orient en Champagne, à une demie lieuë de *Villeneuve-l'Archevêque*, & à six de *Bray-sur-Seine*, & fondée

TITULAIRES. dée le 5 des Kalendes d'Oct. 1129 ou 1127. par Artaud premier Abbé de *Preuilly*. L'Abbaïe de *Vauluisant* est une des plus considerables de l'étroite observance de *Citeaux*. L'Eglise est grande & delicate ; tous les lieux reguliers sont magnifiques, & bien entretenus, & les Jardins très-beaux. D'où l'on peut conclure quel bien la reforme fait dans les Monasteres, puisque cette Abbaye, avant que d'avoir réçu l'étroite observance, étoit dans un état si pitoïable que les anciens la cederent avec plaisir aux reformez, pour celle de *Cercanceaux* qu'on leur avoit donnée. Le vaisseau de la Bibliotheque de l'Abbaïe de *Vauluisant* est trés-beau, les livres bien choisis & les manuscrits bien conservez. La plûpart sont des Peres de l'Eglise, sur tout de S. *Augustin*, de S. *Ambroise*, de *saint Jerôme*, d'*Origene*, de S. *Gregoire*, de *Bede*, de *Raban Maur*, & de S. *Bernard*. Outre les ouvrages de ces Peres, il y a encore l'Histoire de *Joseph*, l'Histoire Ecclesiastique d'*Angleterre* du venerable *Bede*, la Concorde des Evangelistes de *Zacharie de Chrysople*; *Lanfranc de Corpore Domini*; les Sermons du Docteur *Jean d'Orleans*, les Sermons de *Maurice* Archevêque de *Paris*, les Sermons d'*Estienne de Langton* sur les petits Prophêtes, la Grammaire du Docteur *Guillaume*; & le livre du Cloître de l'ame, sous ce titre, *Hugonis de Fulleio Canonici & Prioris sancti Laurentii de Claustro materiali*. Il y avoit autrefois dans le Cloître de l'Abbaïe de *Vauluisant* plusieurs tombes de personnes de distinction ; mais elles ont eu le sort des monumens les plus considerables, qui ne sont pas à l'épreuve du tems, & quelques Religieux en ont seulement conservé les Epitaphes. Il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaye ne rapporte que 16000 livres de rente. . . . . 200 2000.

Flor. Rev.

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

CHATEAULANDON.

Le Pere de la Grange. Châteaulandon, ou saint Severin de Châteaulandon,

TITULAIRES. en latin, *sanctus Severinus de Castro Nantonis*, située dans la petite ville de *Châteaulandon* en *Gatinois*, à deux lieuës de *Nemours*, à quatre de *Montargis* & de *Puiseau*, sur la petite riviere de *Fusin*, près celle de *Loing*, à six lieuës de *Sens*. Saint Severin retournant de *Paris* en son pays, s'arrêta au Diocése de *Sens* sur la montagne de *Châteaulandon*, où l'on avoit vû autrefois une petite Ville, sur les ruines de laquelle on avoit construit une petite Chapelle de bois. Il y demeura avec deux Prêtres qui y vivoient en solitude, & les deux compagnons de son voyage. Il y mourut en 507, & y fut enterré. Les miracles qui se firent à son tombeau, rendirent le lieu celebre, & porterent le Roi *Childebert* vers le milieu du sixiéme siécle à y bâtir une Eglise. Le concours des peuples y fit ensuite un si grand assemblage de maisons, que l'ancienne ville s'y retablit sous le nom de *Châteaulandon*, c'est-à-dire, ville de *Nanton*. On la partagea depuis en 4 Paroisses, dont les Prêtres vivant en communauté, firent profession avec leur Abbé ou Superieur *Garnier*, d'embrasser la regle de *saint Augustin*, sous le nom de *Chanoines Reguliers* au douziéme siécle. La Ville & l'Abbaïe furent ruinées par les *Anglois* au quinziéme siécle; mais l'Abbaïe avec l'Eglise de *saint Severin* fut rebâtie ensuite par l'Abbé *Jacques d'Aubusson*, qui y introduisit la reforme de *Windesheim* en *Gueldres*, vers l'an 1480. Il y a dans la Bibliotheque de cette Abbaïe peu de manuscrits; le principal contient les Lettres de *Ruisbroch*, l'un des plus fameux contemplatifs de son tems, qui avoit mis autrefois la reforme dans cette Abbaïe qui est reguliere, & maintenant possedée par les *Chanoines Reguliers* de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*. . . . . Florus. Reven. 600. Sono.

SAINT EUGENE.

M. de Longuerue. Saint Eugene, en latin, *sanctus Eugenius propè Senonas*, située près de la Ville de *Sens*. Je n'en ai point trouvé d'autres

TITULAIRES. d'autres mémoires ; mais j'ai trouvé que l'Abbaïe de S. *Eugene* & celle de S. *Jean de Sens*, n'en faiſoient qu'une.

Florins Reven.
100 2000

SAINT JACQUES.

M. Pajot. Saint Jacques de Provins, en latin, *ſanctus Jacobus de Provino*, ſituée dans la ville de *Provins* en *Brie*, à quatre lieuës de la *Seine*, à dix de *Melun*, à ſeize de *Troyes*, & à 18 de *Paris*, ſur la petite riviere de *Vouzie*, qui ſe décharge dans la *Marne*, & fondée en 1124. M. François d'*Aligre* fut nommé Abbé Commendataire de cette Abbaïe par le Roy *Loüis* XIII. au mois d'Avril 1643. & il mourut le 21 Janvier 1712. âgé de 92 ans On ne ſçauroit décrire tout le bien qu'il a fait à cette Abbaye, où ſont les Chanoines Reguliers de *ſaint Auguſtin* de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve*. Il y a des Auteurs qui diſent que cette Abbaye ne reçut que 7050 l. de revenu pour l'Abbé, & 4050 l. pour les Moines ; & d'autres diſent qu'elle rapporte 15000 livres. 250 15000

SAINT JEAN DE SENS.

Unie à l'Archevêché de Sens. Saint Jean de Sens, ou ſaint Jean-lez Sens, en latin, *ſanctus Joannes Senonenſis*, ſituée dans la ville de *Sens*, près l'Abbaye de *ſaint Pierre le Vif*. Elle a été bâtie pour des Filles, par *ſaint Heraclite* Archevêque de *Sens*, qui ſiégeoit en 507. Dans le neuviéme ſiécle, cette Abbaye fut donnée aux *Chanoines Reguliers*. Il ne reſte plus de l'Egliſe que le Chœur & le tour des Chapelles qui ſont fort belles & fort propres. La Menſe Abbatiale a été unie à perpetuité à l'Archevêché de Sens l'an 1607. Ce ſont les *Chanoines Reguliers* de *ſaint Auguſtin* de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve*, qui occupent maintenant cette Abbaye, qui étoit taxée autrefois à . . 500 6000

LE JARD.

M. du Four de Longuruë. Le Jard, ou Jard, en latin, *Sanctus Joannes de Jardo*,

		Florins	Revenu.
Titulaires	située en Brie, à une lieuë de Melun : elle commença par le Prieuré de *la Misericorde de Dieu*, appellé *Jard*. L'an 1171. elle fût nommée de *sainte Marie de Pacy*. Cette Institution fut approuvée par le Pape *Alexandre* III. *Michel* Archevêque de Sens convertit le Prieuré en Abbaye en 1194. & *Adele*, Reine de France, ayant bâti un Monastere dans son Palais du *Jard*, y transporta les *Chanoines Réguliers* de Pacy en 1203. L'on voit dans l'Eglise de cette Abbaye plusieurs tombeaux des Vicomtes de Melun ; & devant l'Autel celui de *Jean de Melun*, Evêque de Poitiers. L'Abbaye du *Jard* est possedée par les *Chanoines Réguliers* de saint Augustin de la Congregation de *France*, dite de *sainte Genevieve*.	125	5000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

DILOT.

M. Isarn de Villefoit, en 1711. Dilot ou Dilo, en Latin, *Dei Locus*, située à six lieuës de Sens, fille du *Val-Secret*, & fondée en 1235. | 80 | 1600

S. PAUL SUR VANNE LEZ-SENS.

M. de Rouville. Saint Paul sur Vanne lez-Sens, en Latin, *sanctus Paulus*, située prés de Sens, & fondée l'an 1220. ou 1221. par *Pierre* de *Corbeil*, Archevêque de Sens, sur la riviere de Vanne. | 100 | 12200

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

LA POMMERAYE.

Madame de Crenan. La Pommeraye, en Latin, *Pomaria*, *Pomeriæ*, *vel Pomarium*, située d'abord à deux lieuës de Sens, & fondée l'an 1180. par *Mathilde*, Comtesse de *Blois*, qui y a esté enterrée avec son mari. Cette Abbaye étoit réduite à cinq ou six Religieuses, sans discipline, lorsque Madame *Batilde de Harlay*, Religieuse de *Chelles*, en fut nommée Abbesse. Cette vertueuse Dame ne croyant pas pouvoir entretenir la régularité dans une Abbaye champêtre presque ruinée, & avec si peu de sujets assez mal disposez, la transfera à Sens au Faubourg de cette Ville en 1622.

d'autres

TITULAIRES. d'autres disent en 1659. cette Abbaye est belle, & bien bâtie à la moderne ; car Madame de *Harlay* l'a entierement rétablie dans une bonne observance, par sa sagesse & son œconomie, & l'a mis en état d'avoir jusqu'à soixante Religieuses. Sa sœur a marché sur ses traces, & Madame de *Crenant* les a suivies. Les Abbesses de la Pommeraye ne portent point de Croix, contre la coûtume des autres Abbesses & par un effet d'humilité. Cette Maison n'a rien de somptueux, mais on y a toutes les commoditez ; l'enclos est fort grand, & renferme prez, vignes, bois, eaux, arbres fruitiers, & jardin potager ; & tout cela est disposé de telle maniere que l'on y a joint l'agréable au commode. 6000

Flor. Reven.

VILLECHASSON.

N. Villechasson autrefois Rosoy ou Roselles, en Latin, *Rosetum vel Roseta*, située à trois lieuës de Sens, entre le Nord & le Couchant, à une lieuë de *Pont sur Yonne*, elle a esté richement dotée par *Pierre de Courtenay*. . 4000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LA COUR NOTRE-DAME.

Unie à Cîteaux. La Cour Nôtre-Dame, en Latin, *Curia Beatæ Mariæ*, située au Senonois, Paroisse de *Vilvis*, prés de *Pont sur Yonne*, & fondée en 1225. 4000

LE LIS.

Madame d'Aspremont, en Novembre 1720. Le Lis, en Latin, *Lilium Beatæ Mariæ*, *seu Beata Maria Regalis*, située à une lieuë de Melun, & fondée vers l'an 1230. par la Reine *Blanche*, & par le Roy *saint Louis* son fils ; car les titres du Monastere donnent la qualité de Fondateur à *saint Louis*, qui quelquefois se nomme seul Fondateur, & d'autres fois conjointement avec sa mere ; & il y a bien de l'apparence que l'un & l'autre ont également contribué à l'établissement de cette Maison : quoiqu'il en soit, elle est belle, & se ressent de sa fondation Royale On y conserve sous l'Autel le cœur de la Reine *Blanche*, qui

TITULAIRES. qui voulut être enterrée à *Maubuiſſon* : le Cilice de *ſaint Louis*, qui eſt trés-rude : un os du bras & quelques-uns des doigts de ce ſaint Roy, dont *Philippe le Hardy* ſon fils fit preſent au Monaſtere. Cette Abbaye ayant perdu le premier eſprit de ſon Ordre ; Madame *de la Trimouille* qui en fut Abbeſſe, en fit une Maiſon de benediction, par le ſoin qu'elle eût d'y établir la réforme. Pour mieux réuſſir dans ce deſſein, elle ſe retira quelque temps chez les Meres *Carmelites de Paris*, & prît d'elles l'eſprit de Retraite, d'Oraiſon, de Pénitence, & même leur habit ; que les Religieuſes du *Lys*, néanmoins, ont quitté depuis, pour reprendre celui de Citeaux ; quoiqu'elles ſe ſoient ſouſtraites à l'Ordre pour ſe ſoûmettre à l'Ordinaire. Le Soleil où l'on expoſe le *ſaint Sacrement* eſt le plus magnifique que l'on voye, & d'un prix ineſtimable ; c'eſt le monument de la pieté d'une ſainte Abbeſſe, qui ayant ramaſſé pendant plus de vingt ans tout ce qu'elle avoit pû d'argenterie & de pierreries des filles de qualité qu'elle avoit reçûës à profeſſion, fit un ſacrifice à Dieu de ce qui avoit ſervi à la vanité du monde. La Reine Mere de *Louis* XIV. fût avertie du deſſein de cette pieuſe Abbeſſe, & y contribua beaucoup en lui envoyant cent diamans pour enrichir le Soleil ; mais on dit que le porteur en déroba quarante. Ce qu'il donna, toutefois, eſt ſi riche & ſi précieux, qu'on ne s'apperçoit pas du vol. La façon de l'ouvrage eſt encore plus eſtimée ; car on aſſure que chaque rayon du Soleil a coûté cinq cens livres de façon. Pour ce qui eſt du vaiſſeau, ſa baſe, qui eſt de vermeil doré, a la forme d'un Autel, ſur lequel s'éleve une coupe d'or, de la hauteur & façon d'un petit Calice, duquel ſort un Soleil d'or garni de perles & diamans. La Communauté du *Lys*, eſt ordinairement de quarante-cinq Religieuſes. Florins Reven.

LA JOYE LEZ-NEMOURS.

Madame de Montmorin de S. Herem. La Joye lès-Nemours, en Latin, *Gaudium Beatæ Maria*

TEMPLAIRES *riæ Nemorii, vel Nemoroſii*, fille de l'Abbaye de Citeaux, ſituée en Gâtinois, prés de Nemours, ſur la gauche de la riviere de *Loing* au Canal de *Briare*; & fondée par *Gauthier*, Seigneur de *Nemours*, l'an 1181. Florins Reven

MONT NOSTRE-DAME LEZ-PROVINS.

Madame Dauvet des Marets.

Mont Nôtre-Dame lès-Provins, autrefois les Filles-Dieu, en Latin *Mons noſtræ Dominæ, vel ſancta Maria de Monte Pruvinenſi, ſeu ſancta Maria de Monte propè, aut juxta Provinum*, fille de l'Abbaye de *Preuilly*, ſituée à un quart de lieuë de Provins en Brie, & fondée l'an 1225. d'autres diſent l'an 1230. par *Thibault* Roy de *Navarre*, Comte Palatin de Champagne & de Brie: d'autres mettent la fondation de cette Abbaye vers l'an 1236 & diſent qu'elle fut brûlée l'an 1298. & enſuite pillée par les Anglois, au commencement du quinziéme ſiecle. L'Abbé de Citeaux diſperſa les Religieuſes en differentes Maiſons de ſon Ordre, mit l'Abbeſſe au Tréſor en Normandie, & réunit le revenu à l'Abbaye de Preüilly, dont l'Abbé envoya depuis un de ſes Religieux ſur les lieux, tant pour avoir ſoin du temporel, que pour acquiter les Meſſes qui étoient de fondation. Le Religieux dans la ſuite prit la qualité de Prieur en titre du *Mont Nôtre-Dame*. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'en 1648. que Dom *Nicolas des Lyons*, Religieux de *Preuilly*, & Prieur du Mont Nôtre-Dame, remit les choſes en leur premier état. Un jour que ce Religieux étoit dans ſa chambre, un eſſein de mouches y vint fondre tout à coup: il fit tout ce qu'il pût pour le diſſiper; mais fort inutilement. Alors ſon eſprit fût ſaiſi de cette penſée: autrefois cette Maiſon a eſté habitée par de ſaintes Vierges, qui par la douceur de leur vie reſſemblent à des abeilles: Dieu ne voudroit-il pas me faire connoître par cet évenement, que je dois y rétablir des abeilles ſpirituelles, & remettre les choſes en leur premier état. Comme il rouloit cette penſée en ſon eſprit, un de ſes amis le trouvant tout penſif, & ayant ſçû de

TITULAIRES. de lui le ſujet, le confirma dans cette penſée, & lui ſuggera de réſigner en Cour de *Rome* ſon Benefice à *Madame d'Auvet des Marets*, Abbeſſe du *Mont ſainte Catherine*; ce qu'il fit à l'inſtant. On fit venir des Bulles de *Rome*: on demande le conſentement du Roy; on fit faire à la nouvelle Abbeſſe ſon noviciat au Monaſtere de *ſaint Jean-Benoiſt*: elle fit ſa profeſſion entre les mains de M. l'Abbé de Citeaux, ou d'un de ſes Subdeleguez; & depuis ce temps-là, Dieu a donné une telle benediction à cette Abbaye, qu'il y a au moins vingt-quatre Religieuſes qui n'ont cependant qu'un très-modique revenu. Florins Revenu. 6000

VILLIERS AUX NONNAINS.

Madame de Clermont de Châte, & Madame de Berton Crillon, Coadjutrice, en Mars 1722. Villiers aux Nonnains, en Latin, *Villare ſeu Villarium*, fille de l'Abbaye de Citeaux, ſituée dans le *Hurepoix* en *l'Iſle de France*, prés *la Ferté Alais*. *Villiers*, dans ſon principe, étoit une Maiſon qui appartenoit aux *Jacobins de Paris* de la rue *ſaint Jacques*; mais comme ces Religieux, dans un de leurs premiers Chapitres generaux, reſolurent de vivre dans une extréme pauvreté & ſans revenus: ils cederent ce lieu, & tout ce qui en dépendoit, à l'Ordre de Citeaux, qui y bâtit un Monaſtere de Filles. L'Abbaye de Villiers eſt de fondation Royale. C'eſt dans l'Egliſe de ce Monaſtere que le Pere *Meneſtrier*, Jeſuite, découvrit le tombeau d'*Agnés de Ruſſie*, femme du Roy *Henri* I. Ce monument eſt une tombe plate, dont les extrêmitez ſont rompuës. La figure de cette Reine y eſt gravée, ayant ſur ſa tête une couronne, faite à peu-prés comme les bonnets que portent les Electeurs: il y a un retour en demi-cercle, où commence ſon Epitaphe, en ces termes: *Hic jacet Domina Agnes uxor quondam Henrici Regis*, le reſte eſt rompu: & ſur l'autre retour on lit, *eorum per miſericordiam Dei requieſcant in pace*. Ce fragment d'Epitaphe ſuffit pour refuter quelques-uns de nos Hiſtoriens, qui diſent qu'elle s'appelloit *Anne*; & qu'ayant épouſé en ſecondes nôces *Raoul de Peronné*, Comte de *Crepy* & de

Florins Reven.

TITULAIRES. de *Valois*, elle s'en retourna *en Ruſſie*, ſon pays. 15000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

M. Leuze. Saint Blaiſe du Grand Puys, eſt de l'Ordre de ſaint Benoiſt ; & il dépend de l'Abbaye de ſaint Denis en France. Le Roy y nomme au lieu & place de l'Abbé.

Uni. Saint Sauveur de Melun, eſt de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & uni à la Collegiale du lieu. Ce Prieuré eſt en regle & Conventuel.

N. Saint George de la Grange, eſt de l'Ordre de ſaint Auguſtin du *Val des Ecoliers.*

Uni. Saint Franchart, eſt de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & uni aux Mathurins de Fontainebleau.

M. Sevin. Dimonne ou Anfourchu, eſt de l'Ordre de Grammont. 4000

Saint Maurice de Sens, ou Vieuxpou, eſt de l'Ordre de Grammont, & ſitué prés de la Ville de Sens. Il a été fondé l'an 1172. par *Dreux de Mellote*, Seigneur de *Loches* & de *ſaint Maurice :* Il y a ſept à huit bons Solitaires qui font revivre dans leurs perſonnes le premier eſprit de *ſaint Eſtienne de Grammont* leur pere. Leur Monaſtere eſt fort petit & fort pauvre : ils ne vivent preſque que de légumes, & n'uſent que trés rarement de poiſſon ; depuis la *Touſſaint* juſqu'à *Noël*, & depuis la *Septuageſime* juſqu'à *Pâques*, ils ne mangent ni œufs, ni beure, ni fromage. . . . . 360.

PRIEURE' DE FILLES.

Madame Pigray, le 21. Novembre 1721. Dannemarie, eſt de l'Ordre de ſaint Auguſtin.

EGLISES COLLEGIALES.

Nôtre-Dame d'Eſtampes, à douze lieuës de Paris, fondée par le Roy *Robert*, pour un Chantre & dix Chanoines.

Nôtre-Dame de Melun, à dix lieuës de Paris,

TITULAIRES. située dans l'Isle, & l'une des quatre que *Charlemagne* a fait bâtir, est composé d'un Chantre, & de sept Chanoines; l'Archevêque de Sens n'a dans ce Chapitre qu'une Prébende à sa nomination. FLORINS REVEN.

A l'égard des Doyennez, Chantreries, Prevôtez, & vingt-quatre Prébendes de *saint Quiriace de Provins*; des six Prebendes du Château de Provins, & des vingt-quatre Prebendes de Nôtre-Dame de la même Ville; le Roy & l'Archevêque y nomment alternativement, & l'on peut voir l'article des Chapitres du Diocese de Sens, qui est aprés l'article de l'Archevêché de Sens, afin de ne point répeter ici les mêmes choses.

TITULAIRES.

Florins Re

EVÊCHÉ DE TROYES.

M. Jacques Benigne Boſſuet, Abbé de S. Lucien de Beauvais, O de S. Benoiſt. L'ancien Evêque de Troïes. M. François Bouthillier de Chavigny Docteur de la Maiſon & ſocieté de Sorbonne, Abbé de Sellieres, O. de Citeaux, D. de Troïes, Prieur de Pont ſur Seine & de Marnay.

TROYES, en latin, *Trecenſis*, ville capitale de la Province de *Champagne*, quoiqu'elle n'ait à preſent aucune prérogative au-deſſus de pluſieurs autres. Elle eſt de la quatriéme *Lionnoiſe* dans l'exarcat des *Gaules*, & ſituée ſur la riviere de Seine, où elle ſe ſépare, & fait une trés-longue Iſle, à huit lieuës de *Bar-ſur-Aube*, à 12 de *Nogent-ſur-Seine*, à 22 de Langres, à 32 de Dijon, & à 34 de *Paris*. Troyes eſt un Evêché ſuffragant de Sens dès le troiſiéme ſiécle, ſelon quelques Auteurs; cependant on ne ſçait point la ſuite de ſes Evêques, juſqu'à S. *Loup*, qui en 426. après ſaint *Ours* a été un des plus celebres Prélats des *Gaules*, dans le tems qu'elles furent ravagées par *Attila*, & qui mourut en 478. ſaint *Prudence* fut fait Evêque de *Troyes* au neuviéme ſiécle, ſous *Charles le Chauve*. Quelques Auteurs prétendent que l'Evêché de *Troyes* reconnoit ſaint *Amator*, qui vivoit vers l'an 340. pour ſon premier Prélat, & on en compte 82 depuis ce Saint juſqu'à M. *Boſſuet*, qui en eſt aujourd'hui Evêque. L'Egliſe Cathedrale de *Troyes* eſt dédiée à S. *Pierre*. Elle eſt magnifique tant en dedans qu'en dehors. Son portail eſt orné de pluſieurs figures, & de bas reliefs trés bien travaillez. Trois grandes portes en font la face, où s'éleve une haute tour quarrée, dans laquelle on voit une des plus groſſes cloches de *France*. Enfin cette Cathedrale eſt une des plus belles du Royaume, ſoit pour la grandeur, la largeur, l'élevation & les ouvertures, ſoit pour les ornemens & les ſacrées Reliques qu'on y conſerve. Les principales ſont un morceau de la *vraie Croix* de 8 ou 10 pouces de longueur, avec les deux croiſons, ſur leſquelles il y a deux émaux, où ſont gravés des caracteres grecs qui en

TITULAIRES. font foy. Le baſſin, dont on prétend que *Notre Seigneur* ſe ſervit à la Cêne, lorſqu'il lava les pieds à ſes Diſciples, dans le fond duquel on voit un beau ſmaragde, & autour on lit quatre vers grecs, qui prouvent ſon antiquité ; le crâne de *ſaint Philippe* Apôtre, dans un trés-beau Reliquaire, orné de la couronne du Comte *Henry*. Cette couronne eſt d'or, enrichie de pierres precieuſes, qui ſont toutes enchaſſées dans une petite couronne ducale d'or. Le pied de *ſainte Marguerite* en chair & en os, trés-palpable dans un riche Reliquaire d'or, orné d'un grand nombre d'émaux, qui repreſentent la vie & le martyre de la Sainte. Le rochet de *ſaint Thomas de Cantorberi*, d'une toile trés-fine fait en façon d'une grande tunique, ſur lequel on voit encore des endroits tachez de ſa cervelle ; quoiqu'il ſoit conſervé dans un lieu tres-humide, il répand néanmoins une odeur digne d'admiration. C'eſt dans l'Egliſe Cathedrale qu'on voit la ſepulture du ſçavant *Nicolas Camuſat*, qui en étoit Chanoine. Florins Reven.

Le Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de *Troyes* eſt compoſé d'un Doyen, d'un Tréſorier, d'un Chantre, d'un ſous-Chantre, d'un Grand Archidiacre, des Archidiacres de *Sezanne*, des *Arcs*, de *Brienne* & de *Margueries*, de trente-ſept Chanoines, & de 4 autres Chanoines de la Chapelle de *Notre-Dame*. Les trente-ſept Canonicats valent environ 600 livres de revenu chacun ; mais ceux de *Notre-Dame* ne ſont que de 250 livres. Les Canonicats ſont à la collation du Roy, & de l'Evêque alternativement.

Le Dioceſe de *Troyes* renferme 372 Paroiſſes, & 98. Annexes, diviſées en 8 Doyennez ſous cinq Archidiacres.

Lorſque les Eveques de *Troyes* font leur premiere entrée dans cette Ville, la veille de la ceremonie l'Evêque doit venir à l'Abbaye de *Notre-Dame aux Nonains*, monté ſur une mule, qui reſte à l'Abbeſſe, il y paſſe la nuit, & le lit où il couche, lui appartient. Le lendemain l'Abbeſſe le conduit dans le Chapitre du Monaſtere, le revête de

TITULAIRES. de ses habits Pontificaux, lui met la chappe sur le dos, la mitre sur la tête, & la croix en main, & en exige un serment sur l'Evangile de garder les privileges & franchises de cette Abbaye, & le Prélat en donne un acte par écrit à l'Abbesse. Après cela l'Abbesse le conduit au grand Autel de l'Eglise de l'Abbaye, où après avoir fait les mêmes ceremonies qu'elle a faites dans le Chapitre, elle le presente au Clergé, en s'adressant au Doyen du Chapitre, & leur disant, *Voilà votre Evêque que je vous presente.* Ensuite le Prélat est porté processionnellement dans une chaise couverte d'un poële, depuis l'Abbaïe de *Notre-Dame* jusqu'à la Cathedrale, par les Barons d'*Anglure*, de *saint Just*, *des* Moulins, & *Riviere Banale de Mery sur Seine*, & de *Poussey*, lesquels étant à genoux lui rendent foi & hommage. Cette cerémonie a été constamment observée jusqu'à *François Bouthillier de Chavigny*, qui s'en dispensa, lorsqu'il prit possession de l'Evêché de *Troyes*, qui contient 20 Abbaïes.

Le Chapitre de *saint Estienne* est dans la ville de Troïes, & j'en parle dans l'article des Eglises Collegiales, après les Abbayes & Prieurés de ce Diocése. Le Chapitre de S. *Urbain* est aussi dans la ville de *Troyes*, & j'en parle au même endroit. Celui de *saint Nicolas* dans la ville de *Sezanne en Brie* est de la fondation des Comtes de *Champagne*, & son revenu est de trois mille livres pour 12 Chanoines, dont il est composé, mais il n'est point de collation Royale. Le College est occupé par les *Peres de l'Oratoire*, & le Seminaire par les *Prêtres de la Congregation de la Mission de saint Lazare.* 2500 3000

Flori. Leven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

MOUTIERS LA CELLE.

M. Berard de Bretëüil. Moutiers la Celle, en latin, *Cella sancti Petri Trecensis*, située à une demie lieuë de Troyes, dans un lieu fort ma... recageux & mal sain. *Saint Frobert* natif de Troyes bâ...

TITULAIRE ce Monaſtere vers l'an 653. en un lieu appellé l'*Iſle Germanique*. Il fut nommé d'abord la *Celle de ſaint Frobert* du nom de ſon Fondateur & de ſon premier Abbé, puis la *Celle de ſaint Pierre*, ſous le nom duquel il étoit dédié; après la *Celle de Bobin* du nom d'un Evêque de Troyes ſon Bienfaiteur. Cette Abbaye conſerve les Reliques de *ſaint Frobert*, avec celles de *ſaint Bobin* & de pluſieurs autres Saints. Elle a donné à l'ordre Monaſtique le grand S. *Robert* Fondateur de l'Ordre de *Cîteaux*, & à l'Egliſe le fameux *Pierre de Celle*, qui en fut premierement Abbé, enſuite de *ſaint Remi de Reims*, puis Evêque de *Chartres*. Elle a auſſi tiré du Monaſtere de *Marmoutier* l'Abbé *Gauzmarus*, qui aſſiſta au Concile de *Clermont*, & comme je crois, l'Abbé *Bernard*, qui fut élû à la perſuaſion d'*Albert* Abbé de *Marmoutier*. Quoique l'Abbaye de *Moutiers-la-Celle* ait conſervé peu de choſe de ſon ancienne ſplendeur, l'Egliſe néanmoins eſt une des plus belles du Dioceſe de Troyes, & l'on eſt ſur-tout frappé de la beauté de ſes vitres peintes. Toutes les figures qui ſont à la Chapelle de la *Vierge*, celle de *ſaint Jean* ſur la porte du collatéral, & celle de l'*Ecce Homo*, qui eſt dans le Cloître, ſont admirables Les *Benedictins* de la Congregation de *ſaint Vannes*, y ont introduit leur reforme. Leur revenu eſt de 4000 livres, & pour l'Abbé. . . . . | Florins 1000 | Reven. 800

MOUTIER RAMÉ.

M. l'Abbé d'Antin le 15 Août 1711. & nommé à l'Evêché de Langres en Avril 1724.

Moutier Ramé, ou Montier-Ramey, & par corruption Montiramé, en latin, *Atremarum, vel Monaſterium Arremarenſe, aut Monaſterium Adremari*, ſituée en *Champagne*, ſur la petite riviere de *Barſe*, à 4 lieuës de Troyes, vers la ville de *Bar-ſur-Aube*, l'an 837. ſous *Louis le Débonnaire*, & fondée par *Adremar* ou *Arremar*, dont elle porta le nom. Le corps de *ſaint Victor*, dit S. *Victre* d'*Arcis-ſur-Aube* en *Champagne*, fut enterré dans ſa Cellule de *Saturniac*, à trois petites lieuës de cette Ville. Il fut tranſporté

TITULAIRES porté depuis dans le Monaſtere du *Manoir de Corbon*, appellé *Montier-Ramey*. Ce fut à cette occaſion que ce Saint fut choiſi pour Patron du lieu, & ſaint *Bernard* en a compoſé l'Office, que nous avons dans ſes ouvrages. L'Egliſe de *Montier-Ramé* eſt aſſez belle, & *les Benedictins de la Congregation de ſaint Vannes* l'occupent. C'eſt de *Montier-Ramey* qu'étoit profés le fameux *Nicolas de Clairvaux*, & il en ſortit pour ſe faire Religieux à *Clairvaux*. Il ſçut ſi bien captiver l'amitié de *ſaint Bernard*, que ce Saint Abbé le fit ſon Secretaire, mais abuſant de la confiance qu'avoit en lui un ſi bon maître, il tomba dans les dernier deſordres, & méme dans l'apoſtaſie. Après une chûte ſi déplorable, il ne fit qu'errer juſqu'après la mort de ſaint Bernard, qu'il ſe retira en ſon premier Monaſtére de *Moutier-Ramé*, où par ſon adreſſe & la ſubtilité de ſon eſprit, il ſçut gagner l'amitié des Grands du ſiécle. Heureux, ſi par ſa penitence il avoit ſçu gagner celle de Dieu. Flor. 2000 Reven. 12000

NESLE LA REPOSTE.

M. Gaſte. Neſle la Repoſte, en latin, *ſancta Maria de Nigella abſcondita*, ſituée en *Brie*, près du Bourg de *Villenoce*. Il n'y a rien de remarquable que le portail de l'ancienne Egliſe, que les *Benedictins de la Congregation de ſaint Vannes*, qui poſſedent cette Abbaye ont transferé à la nouvelle, & que le *Pere Mabillon* a eu ſoin de faire graver en ſes Annales. Je n'ai point trouvé la fondation de cette Abbaye. 200 1500

Pelletier fait mention, pag. 113. d'une autre Abbaye, ſous le nom de Neſle, *de l'Ordre de* ſaint Benoiſt ; *mais il n'en parle point dans la ſeconde partie de ſon ouvrage, qui en eſt l'eſſentiel, ni dans la table ; ce qui me fait croire qu'il s'eſt peut-être trompé, ou que c'eſt une faute d'impreſſion.*

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

L'ARIVOUR.

M. de Vienne L'Arivour, ou Arrivour, ou la Rivour, en latin, *Ripatorium*,

TITULAIRES. Conſiller au Parlement de Paris.

partorium, *ſeu Arripatorium*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, ſituée en *Champagne*, dans le Village du même nom, à deux lieuës de Troyes du côté de l'Orient, & fondée le 10 ou le 13 Avril 1140. par *Hatton* Evêque de *Troyes*. S. Bernard y mit pour premier Abbé *Alain*, qui fut depuis Evêque d'*Auxerre*, & après avoir gouverné ſaintement ſon Dioceſe durant quelques années, il renonça à l'Epiſcopat, reprit les exercices de ſon premier état, & voulut être enterré à *Clairvaux*, lieu de ſa profeſſion. L'Abbaye de *Larivour* & l'Egliſe ſont toutes bâties de briques & aſſez belles. Le retable de l'Autel eſt quelque choſe d'admirable; il eſt fait d'un jaſpe de *Veniſe*. On y voit la vie de la *Vierge* en bas relief, d'un travail, qui ſemble ſurpaſſer l'art. Toutes les figures ſont admirables, & il y en a, ſi l'on en veut croire *Girardon*, le plus fameux Sculpteur qui ait été de nos jours, qu'on ne payeroit pas leur peſant d'or. La Baluſtrade de la Chapelle de *ſaint Bernard* & de la Chapelle ſuivante ſont d'un travail preſque ſemblable. On voit dans un autre Chapelle un tableau de *Michel Ange* ou de *Raphaël*; c'eſt une deſcente de la Croix, où la *ſainte Vierge* paroît auſſi morte que ſon fils, & trois autres femmes avec des attitudes differentes. Les chaires du Chœur reſſentent la ſimplicité du tems de ſaint Bernard; auſſi bien que l'ancien Dortoir. Les Manuſcrits de cette Abbaye ne ſont pas en grand nombre, mais ils ſont aſſez bons. . . | Florins 1500 | Revenu 6000

BOULENCOURT.

M. Catellan Evêque de Valence.

Boulencourt, ou Boulancour, en latin, *Bulencuria*, *ſeu Bullencuria*, *aut Burlencuria*, Fille de l'Abbaye de *Clairvaux*, ſituée en *Champagne*, à dix lieuës de *Troyes*, & fondée le 4 des Nones de Mars 1149. pour des Chanoines Reguliers, qui la cederent l'an 1149. D'autres diſent en 1152. à ſaint Bernard. Il y avoit tout proche un Monaſtere de Filles, où l'on dit, que *ſainte Aſceline* couſine germaine de *ſaint Bernard* étoit Religieuſe, aujourd'hui il n'y

		Florins	Revenu
TITULAIRES.	n'y a plus qu'une grange & une petite Chapelle. L'Abbaye de *Boulencourt* étoit autrefois si considerable, qu'on y comptoit environ deux cens Religieux, & l'Abbé de *Clairvaux* fut obligé de reduire ce nombre à celui de cent soixante, & aujourd'hui il n'y a que cinq Religieux, & souvent ils ne sont que trois. Grand Dieu quelle metamorphose ! On voit dans l'Eglise du côté de l'Evangile le tombeau de *sainte Asceline* fait en forme d'autel, sur lequel on dit la Messe. Un peu plus bas du même côté, il y a un autre tombeau élevé. Du côté de l'Epître on voit le superbe Mausolée qu'*Elion d'Amoncour* Abbé de Boulencour, se fit bâtir de son vivant, & qui passe les bornes de la modestie, que doit avoir un Abbé en cette rencontre. Il y a plusieurs autres tombeaux. Cette Abbaye rapporte 3000 livres aux Religieux, & à l'Abbé 5000 liv. . .	140	5000

RAMERU.

Dom Fit Herbert. Rameru, ou la Pieté-lez Rameru, en latin, *Pietas Nostræ Dominæ de Rameru, seu Ramerudense Monasterium, aut Ramerucum & Ramerudum*, Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, située en *Champagne* dans le Bourg du même nom, sur la riviere d'*Aube* entre *Vitry-le-François & Troyes*, presque à pareille distance de l'une & l'autre Ville; c'est-à-dire, à sept lieuës, & à cinq quarts de lieuës d'*Arcis* vers le levant. *Rameru* est celebre par le martyre & le culte de S. Bauslenge. Cette Abbaye fut fondée par *Erard* Comte de Brienne, & *Philippe de Champagne* sa femme, pour des Filles en 1260. & elle fut donnée à des Religieux du même Ordre en 1440. D'autres disent en 1490. Cette Abbaye est reformée & reguliere. . . . . | 100 | 2000 |

RECLUS.

Monsieur Doé Chanoine de Troyes. Reclus, ou le Reclus, en latin, *Nostra Domina de Recluso, vel Recluſium*, Fille de l'Abbaye de *Vauclair*, située en *Champagne*, & bâtie par saint *Bernard*, au commencement

TITULAIRES		Florins	Revenu.
	du douziéme siecle. *Henry* Comte de *Champagne* la dota en 1164. D'autres disent qu'elle a été fondée le 6 des Ides de Janvier 1141. Il y a la reforme.	180	3000

SELLIERES.

M. François Bouthillier de Chavigny ancien Evêque de Troyes.

Sellieres, en latin, *Sigillaria*, *Saleria*, *seu Sceleria*, Fille de l'Abbaye de *Joüy*; d'autres disent de *Pontigny*, située en *Champagne*, près de *Pont-sur-Seine*, & fondée en 1167. L'on trouve dans cette Abbaye un Antiphonaire, à la tête duquel est le traité du chant composé par S. *Bernard*. Cette Abbaye vaut 2000 liv pour les Moines, & 4000 liv. à l'Abbé. . . . . | 200. | 4000

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CHANTEMERLE.

M. de Montenoy.

Chantemerle, en latin, *de Cantu merulæ*, située en *Champagne*, à douze lieuës de *Troyes*, & à trois lieuës de la riviere d'Aube, où elle tombe dans la *Seine*. Cette Abbaïe a été fondée l'an 1165. & les Religieux ont été transferez dans l'Abbaïe de *saint Loup de Troyes*. Il y a la reforme à *Chantemerle*. . . . . | 120. | 2000.

SAINT LOUP.

M. Bouthillier de Chavigny Archevêque de Sens.

Saint Loup, en latin, *sanctus Lupus Trecensis*, située en la ville de *Troyes*. C'est une des plus anciennes Abbaïes de cette Ville, & elle fut donnée en 1104. aux *Chanoines Reguliers*. On y trouve une fort belle Bible en trois grands volumes d'environ 600 ans, un texte des *Paralipomenes* & des *Machabées*, écrit en lettres lombardes, il y a près de mille ans, un trés-beau Pontifical, un traité de S. *Antonin* Archevêque de *Florence* pour l'instruction des Confesseurs, dont le Prologue commence par ces mots; *Defecerunt scrutantes scrutinio*. Je doute que cet ouvrage soit imprimé. L'Eglise de l'Abbaïe de saint *Loup* est trés-belle & d'une structure singuliere; elle est en forme de croix, tous les croisons sont de même grandeur & de même forme

TITULAIRES. me. Le grand Autel, lorſqu'on découvre les Châſſes de *ſaint Loup*, de *ſaint Commelien*, de *ſaint Winebaud* eſt d'une magnificence achevée; mais ce qui en fait le plus bel ornement, c'eſt le chef de *ſaint Loup*. Il eſt d'une grandeur ſurprenante, d'une matiere trés-riche & d'un travail immenſe. Les ornemens qui ſont deſſus, ne cedent en rien au reſte, & l'on eſtime un ſeul rubis plus de 20000 livres. Les émaux qui ſont autour, ſont d'une beauté & d'un prix qui ne ſe peuvent payer. M. le Cardinal de *Boüillon*, l'ayant vû, avoüa qu'il n'avoit rien vû de ſi beau en *Italie*; & l'on dit que 200000 livres ne le payeroient pas, & cependant c'eſt l'ouvrage de *Nicolas Frejot*, Abbé Regulier de cette Maiſon, qui n'étant que fils d'un ſimple Maréchal de Village, s'éleva par ſon propre merite à cette dignité. Pour y conſerver l'humilité & avoir toûjours devant les yeux ſa premiere condition, il prit dans ſes armes trois fers de cheval, & pour que ſon Abbaye ne tomba pas en commande, il la reſigna à un Religieux, & ſe retira dans une Cure de *Campagne*, où il vécut encore fort long-tems. Il eſt enterré à ſaint *Loup*, où l'on voit ſur ſon tombeau un cadavre à trois pieds de terre rongé par les vers, d'un travail ineſtimable. L'Autel de ſaint *Auguſtin*, où ſon Baptême par ſaint *Ambroiſe* eſt repreſenté, eſt admirable; mais la figure de ſainte *Moniqüe* qu'on y voit, eſt ſi bien faite, qu'il ne lui manque que la parole. Il y a dans la Sacriſtie une petite table de porphyre, ſur laquelle on prétend que ſaint *Loup* a dit la Meſſe; & l'on y voit ſon étole, ſon manipule & quelques autres de ſes ornemens. Les premiers *Chanoines Reguliers de S. Loup* furent tirez de l'Abbaye de S. *Martin*, qui eſt auſſi poſſedée par les Peres de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve*, qui ont à S. *Loup* 3000 l. de rente. 600 5000

Florins Reven

SAINT MARTIN DES AIRES.

Saint Martin des Aires, en latin, *Sanctus Martinus de Areis*, *ſeu Adris*, ſituée dans la Ville de *Troyes*, & poſſedée

Florins Reven.

TITULAIRES. par les *Chanoines Reguliers de saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve*, qui ont environ 1200 livres. Je n'en ai pas trouvé la fondation. . . 600 2000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

BASSE-FONTAINE.

M. le Fevre, Archidiacre, Chanoine & Grand Vicaire de Troyes, le 17. May 1720.

Basse-Fontaine, en Latin, *Bassacum*, *seu Bassus-Fons*, située sur le bord de la riviere d'Aube en Champagne, à quarante lieuës de Paris, & fondée l'an 1143. par *Vautier*, Comte de *Brienne*. Il y a d'ordinaire six Religieux qui prétendent avoir un doigt de saint Jean-Baptiste, auquel on a grande dévotion dans le pays. Les Religieux ont pour eux 1300. livres, & l'Abbé 2000. livres. 150. 2000.

BEAULIEU.

Dom Mathon Docteur de Sorbonne.

Beaulieu, en Latin, *Bellus Locus*, située en Champagne, à deux lieuës de *Bar-sur-Aube*, sur la riviere d'Aube, à quarante-trois lieuës de Paris. Ce n'étoit anciennement qu'une Chapelle abandonnée, qu'on appelloit *saint Marc*, & qu'*Osbert* & *Alard*, Prêtres, demanderent à *Philippe*, Evêque de Troyes, pour s'y retirer & y mener une vie plus parfaite, l'an 1112. Ils suivirent la regle de saint Augustin; mais en 1140. ils reçûrent la réforme de Prémontré. Cette Abbaye est reguliere, & vaut environ 5000. liv de rente, tant pour l'Abbé que pour les Religieux. 5 00

LA CHAPELLE AUX PLANCHES.

M. Boursaut de Viantals.

La Chapelle aux Planches, en Latin, *Capella ad Plancas Beatæ Mariæ*, *seu ad asseres*, située en Champagne, à deux lieuës de Troyes, prés le Bourg de Brienne, à quarante-huit lieuës de Paris, & fondée l'an 1147. par *Simon de Beaufort* : elle vaut aux Religieux autant qu'à l'Abbé 2500. livres. 100 2500

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

NOTRE-DAME DE BRICO.

N.

Nôtre-Dame de Brico, ou Nôtre-Dame de Sezanne; transferée dans la Ville de Sezanne, sur les confins de la Champagne, à dix lieuës de Château-Thierry, à douze

de

TITULAIRES. de Troyes, & vingt-quatre de Paris. . . Florins Reven.

NOTRE-DAME DE TROYES. 6000

Madame d'Areſt. Nôtre-Dame de Troyes, en Latin *Beata Maria Trecenſis*, ſituée dans la Ville de Troyes en Champagne : elle eſt ſi ancienne qu'on en ignore la fondation : elle a de beaux droits, comme à l'entrée de l'Evêque de Troyes ; & l'on peut voir ici l'article de l'Evêché de Troyes, afin de ne point répeter ce que j'en ai déja dit. Le Pape *Urbain* IV. a eſté baptizé dans cette Abbaye, & ſon pere y a été enterré ; ſes os ſont dans une caiſſe au Chapitre. La Communauté eſt nombreuſe, & jouit au moins de . 10000

LE PARACLET.

Madame de la Rochefoucault de Roye. Le Paraclet ou Paraclit, en Latin, *Paraclitus*, ſituée en Champagne, à dix lieuës de Troyes, & à une de Nogent ſur Seine, vers le Nord, ſur le chemin de Paris, & ſur le ruiſſeau d'*Arduc* qui paſſe au travers. Ce Monaſtere doit ſon origine à Pierre *Abailard*, le plus bel eſprit de ſon ſiecle, & le plus perſecuté : il obtint enfin de l'Abbé de *ſaint Denis*, ſon Superieur, permiſſion de ſe retirer en quelque lieu ſolitaire ; & il choiſit dans le Dioceſe de Troyes une ſolitude aſſez agréable, où il ſe bâtit un Oratoire, ſous l'invocation de la *ſainte Trinité* : il fut enſuite agrandi par les Ecoliers de cet habile Maître, qui attirez par ſon eſprit accouroient de toutes parts, pour profiter de ſes inſtructions, comme il s'en explique lui-même. Abailard donna à ce lieu le nom de *Paraclet*, pour conſerver le ſouvenir des conſolations qu'il avoit reçû dans ce deſert. *Suger* ayant chaſſé du Monaſtere d'*Argenteuil* les Religieuſes ; *Eloïſe*, qui en étoit Superieure, ſe retira avec ſes filles au *Paraclet*, que *ſaint Bernard* & *ſaint Norbert* obligerent Abailard de leur abandonner. Le Pape *Innocent* II. confirma cette donation en l'année 1131. & Eloïſe s'y étant établi avec ſes Religieuſes, en fut la premiere Abbeſſe. *Abailard* ſe retira à *Cluny* pour y faire pénitence des troubles qu'il avoit cauſez dans l'Egliſe,

&

TITULAIRES. & il mourut réligieusement au Prieuré de saint Marcel de Châlons sur Saone ; où *Pierre* le venerable Abbé de *Cluny*, l'avoit envoyé, comme dans un air plus pur ; mais qui ne fut pas capable de lui sauver la vie : Il y fut enterré, & j'y ai vû son tombeau ; mais *Eloïse*, qui ne pouvoit se séparer d'un homme qu'elle avoit trop aimé, pria l'Abbé de *Cluny* de lui envoyer son cadavre ; & *Pierre le Venerable* eut pour elle la complaisance de le tirer de son tombeau & de l'envoyer *au Paraclet*. Il fut dabord enterré en l'Oratoire de *saint Denis*, qui étoit apparemment la premiere Eglise du *Paraclet*, qu'*Abailard*, qui étoit Religieux de saint Denis, avoit fait consacrer en l'honneur de ce saint Martyr, & qui ne subsiste plus aujourd'hui. De cet endroit il fut transporté dans l'Eglise, il y a environ deux cens ans, & mis avec *Eloïse* dans un caveau, devant l'Autel de la *Trinité*, qui est derriere le Chœur, des Religieuses, sous les cloches, où ils n'ont aucune épitaphe. Quelques personnes d'esprit ayant vû cet Autel, & remarqué que la figure de la *Trinité* étoit d'une seule pierre ; qu'on y voyoit les trois personnes sous la forme de trois hommes de même grandeur, & de même parure, avec cette distinction que celui du milieu avoit sur sa tête une couronne d'or, avec cet écriteau en main, *Filius meus es tu*. Celui de la droite une couronne d'épine sur la tête, & en main une Croix, avec cette inscription : *Pater meus es tu* ; & celui de la gauche, une couronne de fleurs avec ces mots : *Utriusque spiraculum ego sum* ; au lieu qu'aujourd'hui les Peintres nous representent la *Trinité* sous la figure d'un vénerable Vieillard, qui a devant ses pieds un Crucifix, & de la bouche duquel il sort une colombe. Ces personnes, dis-je, ayant remarqué cela, conseillerent à l'Abbesse d'ôter cette pierre de l'endroit où elle étoit, & de la remettre dans un lieu où elle pût être vûë de tous les Etrangers qui viennent au *Paraclet*, & qui n'ont ni la liberté, ni la permission d'entrer dans l'interieur

Florins Reyes.

TITULAIRES. l'interieur du Monaſtere. Ce qu'elle a executée depuis peu d'années, la faiſant transferer dans le Chœur des Religieuſes aſſez proche de la Grille, d'où l'on peut facilement la voir. On a mis une inſcription au bas, qui ſemble faire connoître qu'en transferant la pierre, on a auſſi transferé au même lieu les cendres d'*Abailard* & d'*Eloïſe*; ce qui, ſans doute, jettera avec le temps pluſieurs perſonnes dans l'erreur; car on n'a point touché à ces deux corps, qui reſtent ſous les cloches dans leur caveau. Il n'y a aucun veſtige d'antiquité dans l'Abbaye & dans l'Egliſe du *Paraclet*; & c'eſt en memoire *d'Eloïſe*, ſçavante en Langue Grecque, que les Religieuſes de cette Abbaye ont accoutumé de faire l'Office en Grec le jour de la *Pentecôte*, où elles chantent à Tierce ſept fois la premiere ſtrophe de l'Hymne *Veni Creator*, cinq fois à Sexte, & trois fois à None. *Eloïſe* gouverna & édifia long-temps cette Maiſon, qui eſt nombreuſe & trés-réguliere; & elle mourut en 1163. Florins Revem.

La Vie de ces deux Grands Perſonnages eſt écrite par Dom Gervaiſe, ancien Abbé de la Trappe, & les veritables Lettres qu'ils ſe ſont écrites, imprimées en Latin & en François par les ſoins de M. l'Abbé Richard, Cenſeur Royal. Elles détruiſent entierement celles qui ont été données au Public par les faiſeurs de Romans & les libertins.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LES PREZ.

Madame Arnouit, & Madame de Courſeulle de Rouvray, Coadjutrice, en 1719.

Les Prez, ou Nôtre-Dame des Prez lès-Troyes, en Latin, *Prata, ſeu Beata Maria de Pratis ad Trecas*, filles de l'Abbaye de *Clervaux*, ſituée prés de *Troyes* en Champagne, où elle a eſté fondée l'an 1231. d'autres diſent l'an 1130. par *Eſtienne de Champ-Guyon, de Campo Guidonis*, en ſa Grange de *Chichery*; ce qui fut approuvé la même année par *Robert*, Evêque de *Troyes*. Cette Abbaye eſt compoſée

		Florins	Reven.
TROYES	composée ordinairement de vingt cinq Religieuses, quoique le revenu soit très-modique ; & elle a esté unie à l'Ordre de *Cîteaux* en 1235. ce qui prouve que la premiere date de la Fondation est la plus sure, à moins que cette union n'ait esté faite plustard. . . .		2000

PRIEUREZ D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOÎT.

N.	Nôtre-Dame de Grace près de Montmirel, est un Prieuré de l'Ordre de saint *Benoist*, & ci-devant Abbaye de filles.		
M. Boutillier de Chavigny, Archevêque de Sens	Marnay, Prieuré de l'Ordre de *saint Benoist*, le Roy y nomme au droit de l'Abbé de saint Denis en France.		
N	Le Char-Dieu, ou Char-Dieu. . . .		1200
N.	La Vau-Dieu, est de l'Ordre du *Val des Ecoliers*, d'autres disent *du Val des Choux*. . . .		400
Uni.	Nôtre-Dame en l'Isle de Troyes, est de l'Ordre de saint Augustin, & uni à l'Evêché de Troyes. .		4000
N.	Choiseul, est du *Val des Ecoliers*.		
N.	L'Hermitage est de l'Ordre de saint Augustin.		
Uni.	Le Jardinet, prés Pleurs, autrefois Abbaye de filles, & maintenant Prieuré d'hommes, & annexé à l'Abbaye de Jouy.		8000
	Marcheret, Macheru ou Macheroux, en Latin, *de Marchereto*, est de l'Ordre de *Grammont* ; c'étoit autrefois une Abbaye, & elle est unie à l'Evêché de *Troyes*.		

EGLISES COLLEGIALES.

N.	Saint Estienne de Troyes ; après la Cathedrale de Troyes, la Collegiale de saint Estienne est la plus considerable : elle fut fondée pour cinquante Chanoines par le Comte *Henry*, qui y a son tombeau au milieu du Chœur, dont l'ouvrage est admirable. Le Jubé de cette Eglise est sur tout estimé des connoisseurs : on y voit quatre figures qui sont d'un trés-beau travail. Le Tréfor n'est pas si considerable pour le nombre des Reliques ; mais pour les richesses,		

TITULAIRES. richeſſes, il y en a peu en France, je ne dirai pas qui le ſurpaſſe, mais qui l'égale ou qui en approche : on n'y voit qu'or & pierreries, qu'agathes, rubis, topaſes d'une groſſeur merveilleuſe, & taillées avec tant d'adreſſe, qu'il eſt difficile de l'exprimer. On y voit pluſieurs Textes couverts d'or, & enrichis de pierres précieuſes de diverſes couleurs ; mais ſi bien placées, qu'on diroit que ces couleurs ont eſté miſes exprés pour l'ornement de l'ouvrage On y voit des Croix d'or ornées de même maniere ; le Pſeautier du Comte *Henri*, écrit en lettres d'or, d'un caractere qui a plus de huit cens ans. L'Autel de porphire dé ſaint Martin, large d'un pied & demi, & long d'environ un pied, & orné d'une bordure d'or, & de pierres précieuſes ; une patene faite ſur le modele de l'ancienne patene de *ſaint Martin*, qui étoit creuſe & d'or, laquelle fut venduë avec ſon calice d'or pour la rançon de *François premier :* une Chaſuble auſſi ancienne, qu'on prétend être du même ſaint, ce qui me ſemble un peu douteux ; car elle ne paroît pas avoir le caractere d'une ſi grande antiquité. On demandera, peut-être, comment l'Autel, le Calice & la patene de *ſaint Martin*, ont pû venir à Troyes : on peut répondre à cela que les Comtes de *Champagne* étant auſſi Comtes de *Blois* & de *Touraine*, ils ont pû facilement les avoir de l'Abbaye de *Marmoutier* & de l'Egliſe de *Tours* ; qu'ils les ont premierement gardées dans leur Tréſor, & que le Comte *Henry* les a enfin données à ſon Egliſe de *ſaint Eſtienne*, qui n'eſt pas ſeulement riche en or & en pierres précieuſes, mais encore en Manuſcrits. Les principaux ſont les Epitres de ſaint *Auguſtin*, ſes Livres de la *Cité de Dieu*, & de la *Trinité* ; ſes Homelies & ſes Sermons ; *ſaint Jerôme* ſur *Iſaïe*, Jeremie, Ezechiel & Daniel. Deux volumes des Sermons de *ſaint Bernard* ; les Livres du ſouverain bien de *ſaint Iſidore*. *Alcuin* ſur les Vertus ; l'Hiſtoire Eccleſiaſtique d'*Euſebe* de la verſion de *Ruſin* ; l'Hiſtoire de Freculfe,

Flori. Reven;

TITULAIRES. la Tripartite, & le reſte. Il y a dans cette Collegiale huit dignitez & cinquante-ſept Prébendes, toutes à la nomination du Roy, excepté le Doyen qui eſt electif. Florins Reven.

Saint Urbain de Troyes eſt l'ouvrage du Pape *Urbain* IV. qui étant né à Troyes, la fit bâtir pour douze Chanoines dans ſa maiſon paternelle. La mort de ce Pape l'empêcha d'y faire tout le bien qu'il s'étoit propoſé : elle eſt pourtant exempte de la Juriſdiction Epiſcopale, & immédiate au ſaint Siege ; il y a deux dignitez & neuf Prebendes à la nomination du Roy, & du Doyen de cette Egliſe à l'alternative ; & le Doyen eſt electif.

TITULAIRES.

Florins Revenu.

EVÊCHÉ D'AUXERRE.

M. Charles Gabriel de Peſtel de Levis de Tubieres, de Caylus Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Abbé de S. Iean de Laon, O. de S. Benoît.

AUXERRE, en latin, *Antiſſiodorenſis, ſeu Altiſſiodorenſis*, ville de la quatriéme *Lionnoiſe*, & de l'exarcat des *Gaules* ſur l'*Ionne* en *Bourgogne*, & Epiſcopale avant l'an 304. ſous la Metropole de *Sens* qu'elle a toujours reconnu. *Auxerre* eſt ſituée ſur le penchant d'un côteau, ſa figure eſt preſque ronde; car elle a 1100 pas de long, ſur mille de largeur, & elle eſt à 40 lieuës de *Paris*. De beaucoup de Prélats que la Ville d'Auxerre honore d'un culte public, comme ſes Evêques, il y en a ſix dont la Fête arrive au mois de *May*. Celle de *ſaint Amateur* eſt le premier *May*; celles de *ſaint Valere* & de *ſaint Valerien* enſemble le 6 May. Celle de *ſaint Hellade* le 8 May; celle de *ſaint Marcellin* le 13 May, & celle de *ſaint Peregrin* premier Evêque d'Auxerre le ſeiziéme jour de May. Il fut envoyé de Rome en 261. par le Pape *Sixte* II. & martyriſé ſous *Aurelien*. En 273. *S. Germain* né à *Auxerre* du tems de *Theodoſe*, premier du nom, fut Gouverneur de la Ville ſous *Honorius*. Il en fut fait enſuite Evéque l'an 418. après la mort de *ſaint Amateur*, & mourut à *Ravennes* l'an 449. Son corps fut rapporté à Auxerre. Saint *Eleuthere* fut fait Evêque d'Auxerre depuis l'an 532. juſqu'en 561. & il mourut en 605. Du tems de l'Epiſcopat de *S. Aunaire* vers la fin du ſixiéme ſiécle, l'Evêché d'Auxerre conſiſtoit en ſept Abbaïes, & 37 Paroiſſes. L'Evêque eſt Chanoine honoraire de l'Egliſe de *ſaint Martin de Tours*. Le Dioceſe d'Auxerre, dans lequel il y a ſix Abbaïes renferme 238 Paroiſſes, qui dépendent des Archidiaconnez d'*Auxerre*, de *Puiſaye*, de *S. Prix*; & de *Varſi*.

La Cathedrale dédiée à ſaint *Eſtienne*, eſt aſſez belle,

TITULAIRES. mais elle n'a rien d'extraordinaire. Elle a une haute tour, diverſes Reliques, & un fort beau Chœur ; & le Palais Epiſcopal eſt un des plus beaux qu'il y ait en *France*. Le Chapitre avoit autrefois le Prévôt à ſa tête, mais *Guy de Noyers* ayant été fait Archevêque de *Sens* en 1177. il fit annexer la Prévôté à la Menſe Capitulaire. Il y a preſentement un Doyen, élû pat le Chapitre, & il porte la Robe violette & le Rochet, & a ſuccedé au Prévôt. Les autres dignitez ſont le grand Archidiacre & le petit Archidiacre, un Tréſorier, un Penitencier, & 52 Canonicats, dont le revenu eſt année commune de 250 livres. Le Doyen, le Chantre & le Tréſorier joüiſſent chacun du revenu de deux Prébendes, & le grand Archidiacre à 300 livres de revenu outre ſa Prebende. Les dignitez & les Canonicats ſont à la nomination de l'Evêque. La tradition veut que ce Chapitre ait eu des biens conſiderables, & qu'il ſe ſoit ruiné à la pourſuite de pluſieurs procès, entr'autres d'un qui commença ſous l'Epiſcopat du fameux Amiot, pour faire ôter aux Chanoines une Bordure d'Hermine qu'ils avoient au bas de leur habit de Chœur. Le Chapitre ſe partagea ſur ce differend, & l'on donna aux Chanoines les noms de *Bordez* ou de *Débordez*, ſuivant le parti qu'ils ſuivoient. Par Arrêt du Parlement de *Paris*, les Bordez perdirent leur procés, quoique leur prétention parût fondée ſur les ſtatuts du Chapitre. L'on prétend que ce ſeul procès leur coûta plus de 80000 livres. Le Comte d'Auxerre, ou celui qui le repreſente, les Barons de *Donzy*, de ſaint *Vrain*, & de *Toucy*, relevent de l'Evêché, & doivent hommage à l'Evêque. Ils portent le dais le jour de ſon entrée ſolemnelle, & portoient même ce Prélat dans un fauteuil, depuis l'Egliſe de *ſaint Germain* juſqu'à la Cathedrale, ce qui n'a pas été obſervé aux entrées des 4 derniers Evêques. Sous les *Carlovingiens*, le Comté d'Auxerre, qui avoit alors autant d'étenduë que le Diocéſe, fut donné par les Rois à l'Evêque & à la Cathedrale de

Florins Reven.

ſaint

TITULAIRES *saint Eſtienne.* Les Evêques donnerent en fief pluſieurs grandes Seigneuries, comme *Gien* & *Donzy*, à divers Laics, & Auxerre même, à la charge que ſes Seigneurs ſeroient tenus de faire foi & hommage à ces Prélats. Ce fut à ce titre que *Landry* Comte de *Nevers* fut premier Comte proprietaire d'Auxerre, ſous le regne de *Robert*, & l'Epiſcopat de *Hugues de Châlon*, au commencement de l'onziéme ſiécle. Il ſeroit trop long de rapporter icicomment le Comté d'Auxerre eſt venu à la Couronne, mais on n'a point dédommagé l'Evêque d'Auxerre Seigneur direct & féodal de ce Comté, à qui le Roi ne pouvoit rendre le devoir de vaſſal. Il ne reſte plus à l'Evêque d'Auxerre, qu'une ſeule marque de ſon ancienne ſuperiorité ſur le Comté d'Auxerre, qui eſt, que lorſqu'il fait ſon entrée ſolemnelle, le Procureur du Roy, comme premier vaſſal de l'Evêché, aide à porter l'Evêque juſqu'à la chaire Pontificale. Les Comtes de *Chatelus* joüiſſent des fruits d'un Canonicat de cette Egliſe, toutes les fois qu'ils aſſiſtent au ſervice, ſoit en habit & ſurplis, s'ils veulent, ou ſans ſurplis, ainſi qu'il plaît aux Seigneurs de *Chatelus*. Cette conceſſion fut faite à *Claude de Beauvoir*, Seigneur de *Chatelus* le 16 d'Aouſt 1423. en reconnoiſſance de ce qu'il avoit remis au Chapitre de *ſaint Eſtienne d'Auxerre* la Ville de *Crevant*, qu'il avoit défenduë contre certains voleurs & robeurs, l'an 1423. Florus Reven.

Je ne parle point ici des autres Chapitres, comme de *Touſſy*, de *Pougny*, de *Varzy*, de *Donzy*, de *Coſne*, de S. *Fargeau* & de *N.D. de la Cité*, parce qu'ils ne ſont pas de nomination Royale. Je dirai ſeulement que *Touſſy* eſt une des Baronies qui doivent foy & hommage à l'Evêque d'Auxerre, à cauſe de la tour de *Varzy*, bâtie par *Gaudry* quarante-quatriéme Evêque d'Auxerre. Il y a dans Auxerre huit Paroiſſes & pluſieurs Couvens de Religieux & Religieuſes, & les Peres *de ſaint Lazare* y gouvernent le Seminaire Epiſcopal. Outre cela l'on compte cinq Abbayes

TITULAIRES. bayes dans la ville d'Auxerre, qui ſont *ſaint Germain*, *ſaint Marien*, *ſaint Pere*, & celle des *Iſles*, & de *S. Julien*, dont je parlerai plus au long dans leurs articles, à la ſuite de celui-ci. L'Evêque d'Auxerre a droit d'aſſiſter en Camail & Rochet aux Etats de *Bourgogne*, qui ſe tiennent ordinairement tous les trois ans; & il ſiége après celui de *Châlons*, ſans pouvoir le preceder, ainſi qu'il eſt porté par l'Arrêt d'union du Comté d'Auxerre aux Etats Generaux du Duché de *Bourgogne*. L'Evêque de *Mâcon* a formé quelques conteſtations contre celuy d'Auxerre, pour la préſéance, & l'affaire n'eſt pas encore reglée. L'Evêque d'Auxerre eſt comme les autres Prélats dans un fauteuil. L'Evêché d'Auxerre eſt taxé à Rome à 4400 florins pour les Bulles, & il rapporte 33000 liv. . . . .

Florins	Rente
4400	33000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT GERMAIN D'AUXERRE.

M. de S. Romain de Feugerolles ſur la demiſſion de ſon oncle. M. Charpin des Halles, qui s'eſt reſervé 3000 livres de penſion ſur cette Abbaye. Le Roy y a mis 1000 liv. de penſion le 8 Janvier 1721 pour M. le Chevalier de Boiſſieu, jouyt que M. de S. Romain a eu cette Abbaye.

Saint Germain d'Auxere, en latin, *ſanctus Germanus Antiſſiodorenſis*, ſituée dans la ville d'Auxerre, & fondée par *ſaint Germain* en 422. dans ſa maiſon paternelle. Il dedia cette Egliſe ſous le nom de S. *Maurice*, & y mit pour la déſervir le S. Prêtre *Saturne*, & des Religieux, c'eſt là qu'il fut enterré en 448. & l'Egliſe ayant été rebâtie plus magnifiquement qu'elle n'étoit par *ſainte Clotilde* environ l'an 500. elle prit le nom de *S. Germain* ſon fondateur, qu'elle conſerve encore aujourd'hui. On y compte juſqu'à ſoixante corps Saints & une prodigieuſe quantité de ſaintes Reliques, Ce ſont les Papes *Nicolas* I. *Jean* VIII. & *Jean* IX. qui ont enrichi cette Egliſe de ces precieux reſtes, qui ſont dans des grottes, que *Conrard* frere de l'Imperatrice *Judith*, & Abbé Commendataire de S. *Germain* fit bâtir en 950. M. *Seguier* Evêque d'Auxerre fit ouvrir tous les tombeaux en 1636. & fit un procès verbal de l'état où il avoit trouvé les corps Saints. On conduit d'abord les curieux au tombeau de ſaint *Heribalde* Prince de

TITULAIRES. de la Maison de *Baviere*, qui sous *Charlemagne*, *Loüis le Débonnaire* & *Charles le Chauve*, eut beaucoup de part au Gouvernement de l'Etat. Il fut Moine, puis Abbé de ce Monastere, & enfin Evêque d'Auxerre, & Archichapelain; c'est-à-dire, Grand Aumônier de *France*. Le Tombeau de saint *Fraterne* Evêque d'Auxerre vient ensuite. Il fut martyrisé l'an 481. le 29 de Septembre. Saint Abbon frere de saint *Heribalde* Religieux dans ce Monastere, & successeur de son frere dans l'Evêché de cette Ville. M. *Seguier* rapporte qu'il trouva son corps revêtu d'un cilice, d'un habit Religieux & de ses ornemens Pontificaux. Il ajoûte que son habit est fait de la même maniere que celui des *Benedictins* d'aujourd'hui; mais que la couleur est d'un noir naturel, & non pas de teinture. Saint *Censure* Evêque, on trouva avec son corps une Châsse remplie de Reliques. Le pilier qui est attenant l'Autel de *saint Benoist*, porte cette inscription: *Polyandrion*, c'est-à-dire, *Cimetiere des Saints*. Ce pilier est profond de dix pieds, & est fait comme celui qui est près de *saint Pierre de Rome*. M. *Seguier* y trouva trente corps Saints & les instrumens de leur penitence & de leur martyre. *Saint Romain* y est peint, non-seulement parce qu'il a été le pere nourricier de saint Benoist; mais aussi parce qu'on y conserve plusieurs de ses Reliques. Près du tombeau de *saint Heribalde* on voit aussi la figure de *saint Gregoire*, parce que son corps y a reposé jusqu'en 1370. qu'il fut transporté dans la Nef, où il est à present. A la Fenêtre de saint Benoît sont les Reliques trouvées avec le corps de saint *Censure*. Dans la Chapelle de *sainte Maxime* sont les corps de *sainte Maxime* Dame *Italienne*, venuë en *France* à la suite du corps de *saint Germain*, lorsqu'on le transporta ici de *Ravenne*, où ce saint mourut; de *saint Optat* Evêque d'Auxerre, de *saint Santin* & de *saint Memorien* Prêtres. *Saint Geran* Religieux de l'Abbaïe de *Soissons*, ensuite Evêque d'*Auxerre*, *saint Marien* Prêtre, & Religieux de l'Abbaïe de

Florins Reven.

TUTELAIRES. de ſon nom, *ſaint Aunaire* Prince de la premiere race de nos Rois, Religieux & Abbé de ce Monaſtere, puis Evêque d'*Auxerre* ; & *ſaint Deſire* parent de la Reine *Brunehaud*, ont auſſi leur ſepulture dans cette Egliſe. Le corps de ſaint *Martin de Tours* a repoſé pendant trente & un ans dans la Chapelle de cette Egliſe, qui eſt dédiée à ce Saint. Les corps de ſaint *Batton*, de ſaint *Allode*, de S. *Urſe* Evêque d'Auxerre, repoſent ici. Cette Chapelle eſt d'ailleurs remplie de Reliques. Le corps de ſaint *Germain* fut porté ici de *Ravenne*. Il avoit été mis dans une Châſſe d'or enrichie de pierreries d'un prix ineſtimable ; mais elle a été enlevée par les *Calviniſtes*, & les Reliques diſſipées : en ſorte qu'il ne reſte plus dans ce tombeau que de la cendre du corps de ce Saint, & quelques petits oſſemens. Cette Chapelle de ſaint *Garmain* eſt comme le centre de la ſainteté de l'Egliſe de cette Abbaye. Il n'y a point de lieu plus rempli de corps ſaints & de ſaintes Reliques. Du côté de l'Epître ſont deux corps Saints, & de l'autre côté il y en a trois. Le fond de la Chapelle en eſt rempli. On y remarque principalement les tombeaux de *ſaint Theodore* & de *ſaint Romain* Evêques ; celui de *ſaint Loup* Evêque. Quelques-uns ont crû qu'il étoit Archevêque de *Beſançon*, d'autres Evêques de *Lauſane* ; on ne le trouve neanmoins dans aucun Catalogue des Evêques de ces Egliſes. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un Evêque Regionaire ou Corevêque, ſans titre d'aucune Egliſe, ſelon l'uſage du cinquiéme ſiécle. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fut le Directeur de la Princeſſe *Clotilde*, à laquelle nous devons la converſion de *Clovis*, & celle des *François*. Enfin ce lieu eſt peut-être le plus venerable du Royaume, & aprés les Catacombes de *Rome*, je ne ſçai, ſi on en peut trouver un plus Saint ; car on prétend qu'il y a plus de ſoixante corps Saints bien averez & reconnus pour tels par l'Egliſe. Le jour de l'Octave de la *Touſſaint*, on fait une Fête ſolemnelle pour les honorer, & une

Florin. Reven.

TITULAIRES une procession fort devote & fort longue à leurs tombeaux. Le Pape *Urbain* V. qui a été de S. *Germain d'Auxerre*, y fit bâtir trois Eglises l'une sur l'autre. Le tombeau de saint *Germain* est dans celle du milieu, & tout autour ceux de la plûpart des saints Evêques les successeurs, dont on conserve encore les corps entiers dans des Tombeaux de Pierre. Florin. Revenu.

La Bibliotheque de l'Abbaye de saint *Germain d'Auxerre*, répondoit autrefois à la grandeur du Monastere; mais les Héretiques, & la negligence des anciens Moines, ont dissipé un si grand nombre de manuscrits, qu'il n'en reste aujourd'hui que fort peu, mais qui ne laisse pas d'avoir leur merite. Il y a entr'autres un ancien recueil d'Homelies des saints Peres, compilées par ordre de l'Empereur *Charlemagne*, pour être lûës aux Offices divins durant le cours de l'année; & écrit de son tems. Le R. *Dom George Viole*, qui a été Prieur de cette Abbaye, a fait l'Histoire des Evêques d'Auxerre, & de tous les Monasteres du Dioceſe. La reforme de saint *Maur* entra dans l'Abbaye de saint *Germain d'Auxerre* en 1629. & c'est la trente-troisiéme Maison, qui lui a été unie.

L'Abbé de saint *Germain d'Auxerre* a droit d'assister aux Etats de *Bourgogne*, qui se tiennent ordinairement tous les trois ans, & il est assis comme les autres Abbez qui ont pareil droit sur une chaise à dos. Les Religieux ont 9000 livres de rente & l'Abbé 8000 livres. 500 8000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BOURAS.

M. l'Anglois. Bouras, ou Bonras, en latin, *bonus Radius*, située dans le *Nivernois*, dans le Bourg de *Bouras*, à peu de distance de la petite ville de *Chamlemi*. Elle est la premiere Fille de *Pontigny*, & fut fondé le six des Ides de Septembre 119. à deux lieuës de *Varzy*, & à huit de *Nevers*. L'Abbaye de *Bouras* a été autrefois considerable, car c'est d'elle que

		Florins	Revenu
TITULAIRES.	furent tirez les premiers Religieux de l'Abbaye de *Chalivoy* dans le Diocése de Bourges ; mais elle est toute ruinée maintenant, & c'est peu de choses. . . .	160	2000

PONTIGNY.

Dom Calvac, élective.

Pontigny, ou saint Edme, ou Edmond de Pontigny, en latin, *Pontiniacum*, *seu Pontigniacum*, seconde Fille de l'Abbaye de *Citeaux*, & située en *Champagne*, au Bourg de *Pontigny*, aux limites des Diocéses de *Langres* & de *Sens*, sur la riviere de *Serain*, à une lieue de *Ligny-le-Château*, à quatre & demie de la Ville d'Auxerre, vers le levant d'Esté. L'Abbaye de *Pontigny* a été fondée le 1 de Juillet de l'an 1114. par *Thibaud* Comte de *Champagne*. Elle a servi de retraite à trois saints Archevêques de *Cantorbery* en Angleterre, persecutez par leurs Rois, & les grands de leur pays, à saint *Thomas*, dit *Becket*, à *Estienne Langton* mort en 1228. dont la canonisation n'a point été terminée, & à *saint Edme* qui mourut l'an 1241. près de *Provins* en *Brie*, & dont le corps fut rapporté à *Pontigny*. On l'y a choisi pour Patron du lieu, & l'Abbaïe s'appelle de son nom, *saint Edme de Pontigny*. On y voit sa Chasube qui est toute ronde par le bas, comme les anciennes Chasubes, & son corps est élevé sur le grand Autel, dans une grande Châsse de bois doré ; il s'est conservé sans corruption jusqu'à present par un miracle continuel, & l'on voit par un cristal la tête du Saint, qui est toute nuë ; le reste du corps est revétu de ses habits Pontificaux. Son bras en fut separé, pour être exposé à la veneration des peuples, à la priere de *saint Louis* Roy de *France*, qui le fit mettre dans un Reliquaire d'or, où on le voit à nud ; mais la chair en est toute noire, au lieu que celle de son corps est fort blanche. *Matthieu Pâris* Auteur Anglois, qui vivoit en ce tems-là, en rapporte la cause, & dit, que lorsqu'on fit la séparation du bras, les Religieux craignant qu'étant détaché du corps, il ne se corrompit,

TITULAIRES. corrompit, (comme si la même main qui la conservoit attaché au corps, n'eut pû le conserver detaché de ce même corps) pour empêcher un si grand malheur, l'embaumerent; & qu'en punition de leur peu de foy, il devint en même tems tout noir. Je crois cependant que le miracle continuë encore; car il n'est pas naturel que le baume, quelque vertu qu'il ait, pût conserver durant près de 500 ans cette sainte chair. Ce même Auteur rapporte aussi qu'en consideration de *saint Edme*, ou *Edmond* on permit aux femmes Angloises d'entrer dans l'Eglise de *Pontigny*, mais elles n'entrent point encore dans celles de *Citeaux* & de *Clervaux*. On voit aussi dans le Trésor l'anneau pastoral de *saint Edme*, le Calice & la Patene, avec lesquels il fut enterré, sa Coupe & le bras de *saint Irenée* martyr. L'on montre encore dans l'Abbaye de *Pontigny* les ornemens Pontificaux de S. *Thomas de Cantorbery*, & la Chapelle où il avoit coutume de faire ses prieres, où l'on tient qu'il eut revélation de son martyre.

Quant à l'Eglise de *Pontigny*, elle est belle, & a quelque chose de majestueux. On voit derriere cette Eglise les mazures de l'ancienne, c'est-à-dire, de la premiere Eglise de *Pontigny*; elle étoit petite, mais assez belle pour le tems. Le logis Abbatial étoit tout proche; il consistoit en quatre petites Chambres, semblables aux Cellules des Religieux d'aujourd'hui, dans l'une desquelles il y a seulement une cheminée. On peut juger de-là de la difference qu'il y a entre les logis des Abbez de ce tems-là, & les Palais des Abbez de notre tems. A l'entrée du Monastere on voit un vieux bâtiment, qui a été autrefois assez somptueux. On tient que c'est un ancien Palais des Comtes de *Champagne*, où ils se retiroient, lorsqu'ils faisoient quelques parties de chasse. Aujourd'hui il sert d'écurie & de cuisine à M. l'Abbé, qui a tout proche un logis magnifique. L'Abbaye de *Pontigny* est élective & reguliere. 400 16000

Florin. Revem.

TITULAIRES.

RIGNY.

Florins. Reven.

M. Marion de Druy.

Rigny, en Latin, *Rigniacum seu Rigneïum*, fille de l'Abbaye de Clairvaux, située à cinq lieuës de la Ville d'Auxerre, & à un quart de lieuë de la Ville de Varmenton, & fondée le sept des Ides de Septembre 1128. les Cloîtres, le Chapitre, l'ancien Réfectoire & le Dortoire sont fort beaux L'Egliſe n'eſt pas déſagréable, mais elle eſt plus ſimple. On y conſerve une dent de *ſaint Guillaume*, Archevêque de Bourges, qui a la vertu de diſſiper le venin des perſonnes qui ont été piquées par des ſerpens. Il vient tous les jours des lieux circonvoiſins des gens tout enflez, & on n'a jamais remarqué qu'aucun s'en ſoit retourné ſans être ſoulagé. On les pique d'abord avec une aiguille d'argent à l'endroit où ils ont été piquez par les ſerpens, on en fait ſortir quelques gouttes de ſang; on lave la partie affligée avec de l'eau ou vin benit exprés, enſuite on leur fait boire le reſte de cette eau ou de ce vin benit; à l'heure même ils ſe ſentent ſoulagez, & dans un jour ou deux entierement gueris. On aſſure auſſi que les ſerpens ne piquent jamais perſonnes ſur les Terres de *Rigny*. Cette Abbaye rapporte trois mille livres aux Religieux, & cinq mille livres à l'Abbé. . .. 200 5000

ROCHES.

M. de Viſnich.

Roches, ou Nôtre-Dame des Roches, en Latin *Noſtra Domina de Rupibus*, fille de l'Abbaye de *Pontigny*, ſituée au Nivernois, à une lieuë de Coſne, & à trois de Donzy vers la Loire, en la Paroiſſe de Comere, & fondée les Nones de Fevrier 1136. par les Barons de *ſaint Verain*. 140. 3000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

S. LAURENT DES AUBATS.

Saint Laurent des Aubats, ou ſaint Laurent prés de Coſnes, en Latin, *Cœnobium ſancti Laurentii propé Conadam, vel ſactus Laurentius de Abbatia*, ſituée dans la *Puiſaye*, à deux lieuës de la petite Ville de Coſne, au Midi, vers les

		Florins	Reven.
TITULAIRES	les frontieres du Nivernois, sur la riviere de Loire. Je n'ai point trouvé la fondation	13.	200

SAINT PIERRE.

M. de Courtenay.

Saint Pierre, ou saint Pierre d'Auxerre, en Latin, *sanctus Petrus Antissiodorensis*, située dans la Ville d'Auxerre, & fondée l'an 749. il y a la réforme des Chanoines Réguliers de saint Augustin, de la Congrégation de France, dite de sainte Genevieve : elle rapporte douze cens livres aux Religieux, & sept cens livres à l'Abbé. | 66. | 700.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

SAINT MARIAN.

M. Racine, Conseiller au Parlement de Paris. Il a eû cette Abbaye le 13. Fevrier 1719. à charge de 1200. livres de pension pour M. du Barail, qui s'en est démis.

Saint Marian ou saint Marien lez-Auxerre, en Latin, *sanctus Marianus*, située dans la Ville d'Auxerre, & fondée en 423. par *saint Germain*, Evêque de cette Ville, sous l'invocation de *saint Cosme* & *S. Damien*. S. Marian qui s'y sanctifia, fut cause que dans la suite on lui donna son nom : elle fut ruinée par les *Normands* en 903. Les *Prémontrez* s'y établirent vers l'an 1159. Les *Calvinistes* la détruisirent en 1565. & la Communauté fut transferée dans l'Eglise de *Nôtre-Dame de la Dehors* ou *Ladore*. La Bibliotheque de l'Abbaye de *S. Marian* est fort riche en Manuscrits, la plûpart des ouvrages de *S. Augustin*, & des autres Peres de l'Eglise ; on y voit encore un Commentaire de *Remy d'Auxerre*, sur le Prophete *Osée* : celui d'Hervée, Moine du *Bourg-Dieu*, sur les petits Prophetes ; & les Sentences ou la Théologie d'un *Othon*, d'un caractere d'environ cinq cens ans. Cette Abbaye vaut en tout quatre mille livres de rente, que l'Abbé partage avec les Religieux. . . . . | 200 | 4000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

CRISSENON.

Madame de Beausoleil, le 13. Novembre 1721.

Crissenon ou Chrissey, en Latin, *sancta Maria Crissennonii*

TITULAIRES. *nonii, vel Crisennonum*, située dans le Duché de *Bourgogne*, à cinq lieuës de la Ville d'Auxerre, à une de Crevant, à à un quart de lieuë du Bourg de Baserne, & à deux lieuës de celle de Rigny, n'étoit dans son origine en 1030. qu'une Chapelle de Bois bâtie par *Adelaïs*, fille de *Hugues Capet*, & femme de *Regnaud*, Comte de *Nevers*. *Robert de Nevers*, Evêque d'Auxerre, la donna l'an 1094. à *saint Robert*, Abbé de *Molesme*, qui par les liberalitez des Seigneurs de *Toucy*, y bâtit une Eglise de pierres, & des Officines pour des Religieux de *Molesme*. Depuis *Hugues de Montaigu*, Evêque d'Auxerre, du consentement de *Gui*, Abbé de *Molesme*, & avec la permission du Pape *Innocent* II. y mit des Religieuses *Benedictines*, tirées de l'Abbaye de *Julli*, lesquelles furent soumises aux Religieux de *Molesme*, qui resterent au nombre de quatre à *Crisenon*, pour les diriger. Cette Abbaye étoit autrefois fort illustre ; & comme elle étoit fort frequentée, *Guillaume*, Archevêque de Sens, Légat du saint Siege, pour la soulager de la dépense qu'elle faisoit pour tant d'Hôtes, réduisit le nombre des Religieuses à cent ; aujourd'hui elles ne sont pas trente. . . . . Florins Reven 800

SAINT JULIEN.

Madame de la Madeleine de Raigny. Saint Julien, en Latin, *sanctus Julianus*, située prés de la Ville d'Auxerre, fondée l'an 620. par *saint Pallade*, Evêque d'Auxerre, sous le titre de *saint Julien*, dans le Faubourg saint Martin qui en dépend, tant pour le spirituel que pour le temporel ; mais cette Abbaye doit le rétablissement de l'Observance à Madame de *Raigny*, qui y a introduit la réforme des Religieuses du *Val de Grace*. 600

RANTAULME.

M. Rantaulme, en Latin, *Rantelmus*, située dans un des Fauxbourgs de la Ville d'Auxerre, & dédiée à la *sainte Vierge* : elle a été bâtie par *S. Pallade*, Evêque d'Auxerre, qui vivoit environ l'an 624. 700

ABB.

Titulaires.		Florins	Reven.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LES ISLES.

Madame de Hangest d'Argenlieu, & Madame de Mongault de Nersac, Coadjutrice le 4. Aouſt 1720.

Les Iſles, en Latin, *Inſulæ Beatæ Mariæ, vel Inſulæ in Urbe*, ſituée dabord prés de la Ville d'Auxerre, & depuis transferée dans la Ville. Je n'en ai point trouvé la fondation. Cette Abbaye jouit d'environ cinq mille liv. 5000.

LE RECONFORT.

Madame de Bellebat.

Le Reconfort ou de la Conſolation de ſainte Marie, en Latin, *Conſolatio beatæ Mariæ*, fille de l'Abbaye de Citeaux, ſituée à trois lieuës de *Vezelay*, & à quatre de *Clamecy* en Nivernois, & fondée en 1234. d'autres diſent en 1244. par *Mathilde*, Comteſſe de *Nevers*. Cette Abbaye eſt preſque redevable de tout ce qu'elle eſt aujourd'hui à Madame *Angelique de Rieure de Launay*, Religieuſe de *Faremoutier*, qui en ayant eſté faite Abbeſſe l'an 1364. y rétablit la régularité avec l'Office divin, & en rebâtit les lieux réguliers, auſſi ſa mémoire y eſt-elle en benediction. Le Reconfort a eſté du Dioceſe d'Autun. 5000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

M. de Buſſy abutin.

Leſpau, eſt de l'Ordre du *Val des Chaux*.

N.

Saint Euſebe d'Auxerre, eſt conventuel, & de l'Ordre de ſaint Auguſtin. . . . . 4000.

N.

Marciac, eſt de l'Ordre du *Val des Ecoliers*.

N.

Nôtre-Dame des Prez. . . . . 800.

EVECHÉ DE NEVERS.

M. Charles Fontaines des Montées, Abé de S. Cyran, D. de Bourges O. de saint Benoist, pour être unie à son Evêché, quant à la Mense Abbatiale; car la Conventuélle est pour le Jesuites de Nevers; Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & cidevant Doyen de l'Eglise d'Orleans. Il a été nommé à l'Evêché de Nevers au mois d'Aoust 1719. & fut sacré le 12. Novembre de la même année.

NEVERS, en Latin, *Nivernenſis*, Capitale du Nivernois, ſituée au bord de la Loire qui paſſe ſous un pont de pierre, compoſée de vingt arches, au bout duquel il y a une levée fort large & fort longue, qui rend l'abord de cette Ville (du côté de Moulins) très-magnifique. *Nevers* eſt bâtie en forme d'amphitéatre, les ruës ſont étroites, & le terrain fort inégal; on y compte huit mille ames, & mille huit cens feux. La petite riviere de Nieure s'embouche à Nevers dans la Loire; & cette Ville eſt à douze lieuës de Moulins, à quatorze de Bourges, à vingt d'Autun & d'Auxerre, & à cinquante-cinq de Paris. On ne voit point que Nevers ſoit dans les Notices Romaines; mais elle ne laiſſa pas d'avoir des Evêques dés le quatorziéme ſiecle, ſous la Métropole de Sens. *Saint Arey* ou *Arige*, fut Evêque de Nevers, vers le milieu du ſixiéme ſiecle. *Saint Agricole*, vulgairement *ſaint Arille*, en fut Evêque à la fin du même ſiecle: il mourut vers l'an 594. & ſaint *Deodat*, vulgairement ſaint *Dié*, fut fait Evêque de Nevers vers l'an 655. il quitta ſon Evêché vers l'an 664. pour ſe retirer dans les deſerts de *Voſge*. Je ne ſuis pas du ſentiment de ceux qui reconnoiſſent pour premier Evêque de Nevers ſaint Are, ſaint Arey ou Arige, en Latin, *Aregius*, qui vivoit du tems du Pape *ſaint Gregoire le Grand*, qui occupa le Siege de *ſaint Pierre*, depuis l'an 590. juſqu'en 604. car comment accorder ce ſentiment avec ce qu'on lit ailleurs, que l'an vingtiéme de *Childebert*, Roy de France; c'eſt-à-dire, environ l'an 534. *Ruſticus*, Evêque de Nevers, aſſiſta au Concile National, aſſemblé à Orleans. *Clementinus*, autre Evêque de Nevers, ſe trouva au cinquiéme Concile tenu à Orleans

TITULAIRES leans, l'an trente-huit dudit *Childebert*, environ l'an 552. Il n'eſt donc point poſſible que *ſaint Are* ait été le premier Evêque de Nevers, où il faut qu'il ait vêcu avant le Pontificat de *ſaint Gregoire*. Je n'ai garde d'un autre côté de croire que cet Evêché ait eû *ſaint Auſtremoine*, diſciple des Apôtres, pour ſon premier Prélat, pluſieurs bonnes raiſons rendent ce ſentiment inſoûtenable. Le Dioceſe de Nevers renferme trois Abbayes, il a cinquante mille d'étenduë, & comprend deux cens ſoixante & onze Paroiſſes, partagées entre les Archidiaconnez de Nevers & de Déciſe : le premier a ſous lui les Archiprêtrez de Vaux, de Nevers, ſaint Pierre le Moutier, Premery & Lurcy le Bourg. Le ſecond à ceux de Déciſe, Moulin-Engilbert, Caſtillon & Thianges. Flor. s. Reven.

L'Evêque de Nevers eſt Seigneur temporel des Châtellenies de Premery, d'Urzy, & de Parzy ; & de ſon Evêché relevent pluſieurs Fiefs, entre autres quatre principaux ; qui ſont, Druy, Poiſeux, Cours-les-Barres & Givry, chacun deſquels a titre de Baronie de l'Evêché ; & ceux qui les poſſedent, ſont tenus de porter l'Evêque le jour de ſon entrée à Nevers. Les appels des Juſtices de l'Evêque & du Chapitre de Nevers, reſſortiſſent au Bailliage de ſaint Pierre le Moutier, parce que l'Egliſe Cathedrale de Nevers, ne reconnoît pour le temporel d'autre Seigneur que le Roy, qui y a droit de *Régale*.

L'Egliſe Cathedrale de Nevers étoit autrefois dédiée à *ſaint Gervais* ; mais *Charles le Chauve* l'ayant aggrandie, la fit conſacrer à *ſaint Cyr*, par une dévotion toute particuliere pour ce ſaint, dont il lui donna les précieuſes reliques ; c'eſt ſans contredit la plus belle Egliſe de toute la Ville : elle a cela de ſingulier, qu'elle a un Autel à l'Orient, & un à l'Occident, conſacré à *ſaint Cyr* ; ce qu'on ne voit point ailleurs. Il y en avoit autrefois un ſemblable à *ſaint Gall* en *Suiſſe*, dont on peut voir la deſcription dans les Annales du R. Pere *Mabillon*. Le grand

TITULAIRES. Autel, qui eſt à l'Orient eſt trés-riche, & bien travaillé ; toutes les figures qu'on y voit ont été faites en Italie ; les Tombeaux des derniers Ducs de Nevers qui ſont à côté, ſont d'un travail qui ſurpaſſe infiniment la matiere, quelque riche qu'elle ſoit. Ce fut dans cette Egliſe que *Jacques Spifames*, Evêque de Nevers, communiant une perſonne, lui dit : *Accipe figuram Corporis Chriſti*, en préſence du Doyen, qui l'en reprit aigrement, & lui dit : *Mentiris impudentiſſimè*. Le miſerable Evêque ayant abjuré la Foi, ſe retira à Geneve ; où *Calvin*, qui ſe défioit de lui, le fit mourir par la main du Boureau ; & ce fut lui qui donna occaſion à ce proverbe : *Il eſt devenu* d'*Evêque Meunier*. Mais pour revenir à l'Egliſe Cathedrale de Nevers, la Tour eſt admirée de tous le Connoiſſeurs ; ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'elle eſt auſſi large & auſſi épaiſſe par le haut que par le bas. La plûpart des Egliſes de Nevers ſont fort anciennes ; & l'on compte dans cette Ville onze Parroiſſes, & pluſieurs Maiſons Religieuſes de l'un & l'autre ſexe, & l'Abbaye de *ſaint Martin* & de *Nôtre-Dame*.

Florins Reven

Le Chapitre de la Cathedrale de Nevers étoit autrefois de ſoixante Chanoines, établis par *Herman*, Evêque de Nevers ; mais maintenant il eſt compoſé d'un Doyen, de l'Archidiacre de Nevers, d'un Tréſorier, d'un Chantre, & de l'Archidiacre de *Déciſe*, qui ſont dignitez, d'un Sacriſtain & d'un Scolaſtique, qui ſont perſonats, & de quarante Prébendes, dont quatre ſont amorties, y en ayant une qui eſt unie au Doyenné, une autre affectée à l'entretien des Enfans-de-chœur : la troiſiéme & la quatriéme aux Religieux de *ſaint Gildard*. Tous ces Benefices ſont à la collation de l'Evêque, à l'exception des quatre Prébendes qui ſont amorties. Le Doyenné vaut environ douze cens livres, & les Prébendes trois cens livres au plus Le Tréſorier a droit par un ancien uſage d'aſſiſter au Chœur l'épée au côté, l'oiſeau ſur le poing, &

étant

TITULAIRES. étant boté & éperonné. C'eſt à cauſe de ce privilege que les Tréſoriers de l'Egliſe de *Nevers* font mettre ſur l'écu de leurs Armoiries au lieu de timbre, l'*épée & l'oiſeau*. Les autres Chapitres du Diocéſe de *Nevers* ſont ceux de *Franay les Chanoines*, de *Premery*, de *Tannay*, de *Notre-Dame*, de *ſaint Pierre le Mouſtier*, de *Dorne* & de *Molins*. Il y a à Nevers un trés-beau cartulaire, qui contient beaucoup de Chartes anciennes, qui ſervent à rectifier le Catalogue des Evêques de *Nevers*, & M. l'Abbé *Braiſe* a fait des remarques ſur ces Evêques, tirées des titres du Chapitre de *ſaint Cyr*. Il y a encore d'autres remarques faites par un Auteur Anonyme. Le revenu de l'Evêché de *Nevers* eſt augmenté depuis peu d'années, car M. *des Fontaines* Evêque de cette Ville a obtenu que la Menſe Abbatialle de l'Abbaye de ſaint *Siran* fut unie à cet Evêché, & la conventuelle au College des *Jeſuites de Nevers*. . 2000 | 14000

Florus Nevers.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT MARTIN.

M. de Vienne Conſeiller au Parlement de Paris.

Saint Martin de Nevers, en latin, *ſanctus Martinus Nivernenſis*, ſituée dans la ville de *Nevers*, & fondée par *Hervé* Baron de *Donzy*, & *Mathilde de Courtenay* ſa femme, ſur la riviere de *Loire*, à une grande lieuë du confluant de celle d'*Allier* qui y tombe. *Heriman* Evêque de *Nevers* fonda dix-huit Chanoines dans cette Maiſon, ils vivoient en commun; mais vers le douxiéme ſiécle ils convertirent leurs Egliſe, où l'on conſerve les Reliques de *ſaint Hierôme* Evêque de *Nevers* en un Monaſtere de *Chanoines Réguliers*, & ce ſont ceux de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve*, qui l'occupent maintenant, ils ont autant que l'Abbé. . . . . 100 | 3000

TITULAIRES. | Florins | Revenus

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

BELLEVAUX.

M. de Bussy. Bellevaux, en latin, *Bella vallis*, située dans le *Nivernois*, & fondée par un Seigneur de *Marmagne* qui avoit embrassé la vie Religieuse lui & sa femme dans leur Monastere; car anciennement les Monasteres de *Prémontré* étoient double, & proche du Monastere des hommes, on en bâtissoit un de femmes. Les *Prémontrés* de la commune observance occupent l'Abbaye de *Bellevaux*, & ont 1000 livres de rente, & l'Abbé 800 livres. . . . | 100 | 800

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

NOTRE-DAME

Me de Levis Charlus. Notre-Dame de Nevers, ou sainte Marie de Nevers, en latin, *sancta Maria Nivernensis*, située dans la ville de *Nevers*. L'on prétend que les Disciples de *saint Colomban* en ont jettez les fondemens, & qu'ils y mirent des Religieuses. Ayant été détruite par les *Wandales*, *Heriman* Evêque de *Nevers* la rebâtit dans le neuviéme siécle pour des Religieuses *Benedictines* qui la possedent encore aujourd'hui, & la choisit pour le lieu de sa sepulture. On voit encore son tombeau dans l'Eglise. *Fromondus* Evêque de *Nevers* dans le douziéme siécle y réünit trois autres Abbayes, & de quatre n'en fit qu'une seule, qui par cet endroit devint considerable. Il y a dans le Jardin de cette Abbaye une petite Chapelle, dans le lieu même où l'on dit, que *saint Reverien* Eveque d'*Autun* souffrit le martyre. La pierre sur laquelle il eut la tête tranchée se conserve dans l'Eglise, & ses sacrées Reliques dans le Trésor dans une Châsse d'argent, avec plusieurs autres Reliques fort considerables. . . . . | 10000

PRIEUREZ

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

PRIEUREZ D'HOMMES.

FAYE.

Dom Molineau. Faye, Faix, ou la Faye, en latin, *de Fagia*, est de l'Ordre de Grandmont. 2500

N. Saint Sauge, est de l'Ordre de Saint Benoist, & est Conventuel. 2000

PRIEURE' DE FILLES.

Madame du Blosset, le 2. Mars 1720. La Fermeté.

Je ne doute point que plusieurs Lecteurs critiques, & qui ne sont point au fait de la matiere que je traite, ne trouvent l'article de l'Evêché de Nevers, trop peu rempli, comme bien d'autres de mon Ouvrage; mais je prie ces Lecteurs trop vifs à decider & à juger, de considerer qu'il y a des Evêchés plus grands les uns que les autres, & par consequent où il y a plus de matieres. Nous avons des Evêchés si petits, qu'il n'y a pas une seule Abbayes dans ces Dioceses. Il est vray qu'ils sont rares, mais il y en a. Je prie encore ces Lecteurs de lire attentivement ma Préface, & ils trouveront réponses à toutes leurs critiques précipitées. La plus grande partie de ces Juges, ne lisent jamais les Préfaces des Livres; c'est cependant par où il faut commencer, afin de sçavoir le plan & les raisons de l'Auteur. Les articles de mon Ouvrage seront mieux remplis, quand ces critiques voudront bien me fournir des Mémoires sûrs, ou m'indiquer les sources pour y avoir recours. Ce n'est pas ici un ouvrage d'éloquence, ou l'Auteur peut donner l'essor à son imagination, mais une compilation de faits sur faits & de dates sur dates; ce qui est si difficile, qu'avant moy, personne ne l'a entrepris; il faut donc m'excuser & me fournir de Memoires, pour lors je tacherai de contenter mes Juges, en continuant de travailler sept à huit heures par jour, comme je fais depuis plus de dix ans.

TITULAIRES. | FLORINS | REVER

A 1 EVÊCHÉ DE BETHLE'EM.

M. Loüis le Bel ci-devant Recolet, dit le Pere Cherubin. Il a 1200 livres de pension sur l'Archevêché de Vienne ; & il a eu outre cela en 1724. l'Abbaye de Lieu restauré, Ordre de Prémontré, D. de Soissons.

BETHLE'EM, en latin, *Bethleemitanus*, Bourg de *Judée* dans la Tribu de *Juda*, éloigné de 2 lieuës de *Jerusalem* vers le midi, bâti sur une montagne pleine de roches, où l'on avoit creusé des maisons & des étables pour l'usage des Habitans. Il avoit été Ville au tems des *Juges* & de *David*, qui étoit né plusieurs siécles avant *Jesus-Christ*. Cette premiere dignité lui fut renduë sous les Empereurs Chrétiens. On y érigea un Siége Episcopal, l'an 1110. *Jesus-Christ* nâquit à *Bethléem* dans une grotte qui servoit d'étable aux Troupeaux, & qui étoit au dehors du Bourg, parce qu'il n'y avoit point de place dans l'Hôtellerie. Il y reçût aussi l'adoration des *Mages*. Ce fut dans Bethléem & dans le territoire d'alentour que le Roy *Herode* fit massacrer les enfans mâles au-dessous de deux ans, appellez les *saints Innocens*, pour la cause de *Jesus-Christ*. *Sainte Paule* Dame *Romaine* s'étant renfermée dans *Bethléem* vers l'an 387. ou 386. y bâtit d'abord des retraites pour les Pelerins, & en 389. elle y fit deux grands Monasteres, l'un d'Hommes où se retira *saint Jerôme*, l'autre de Femmes où elle se renferma avec sa fille *sainte Eustoquie*, qui gouverna le Monastere des Filles après *sainte Paule*. Elle y mourut, & sa fille après elle, aussi-bien que *saint Jerôme* Docteur de l'Eglise, & *saint Eusebe de Cremone*, qui fut Directeur du double Monastere après *saint Jerôme*, & peut être après le Prêtre *Paulinien*, frere de ce Saint. *Bethléem* est un village aujourd'hui de cent feux, tant *Grecs* qu'*Arabes*, avec une belle Eglise, déservie par les *Grecs* & les *Latins*. Nos Croisez y mirent un Evêché en 1110. & les *Grecs* les en ayant chassez, ont continué d'y en avoir.

L'Evêché

TITULAIRES. L'Evêché de *Bethléem* a été établi à *Clamecy*, dans le *Nivernois*, sur la riviere d'*Yonne*, à sept lieuës au-dessus d'Auxerre, de la maniere qui suit. Les Chrétiens ayant été chassez de la *Terre-Sainte* par les *Sarrasins*, *Rainier* ou *Rainaud* Evêque de Bethléem suivit *Guy* Comte de *Nevers* en *France*. Celui-cy lui donna le Bourg de *Pantenor-lez-Clamecy* vers l'an 1180. d'autres disent en 1228. outre la riviere d'*Yonne*, avec le *Gaignage* & *Domaine* de *Cembeuf* ou *Sambert*, & la ville *Sous-Saisi*, appellée la *Maison-Dieu de Bethléem*, & le Bourg qui est outre les ponts de *Montruillon*; ce qui est prouvé par une Charte de l'an 1223. L'Evêque de *Bethléem-lez-Clamecy* transporta dans la suite à *Robert* Comte de *Nevers la Jurisdiction*, *Festaige* & *Foires* qu'il avoit audit Bourg lez *Clamecy*, & au Bourg de *Montruillon*, & ne retint à son Eglise que le Domaine & la Jurisdiction sur ses Freres & Convers de sa Maison, & sur ceux qui se donnent à l'Hôpital de *Bethléem*, qu'on dit estre une dépendance de l'Eglise de Bethléem en *Palestine*, moyennant la recompense de certaine rente. La Charte est de 1292. Il y a aussi des titres qui font voir que ces biens qui appartenoient à l'Eglise de Bethléem, près de *Clamecy*, avoient été donnez à celle de *Palestine*, par *Guillaume* IV. Comte de *Nevers*, qui étant mort à *Acre*, ville maritime de *Syrie* avoit voulu estre enterré en cette Eglise de Bethléem de *Palestine*. Le Roy *Charles* VI. dans les Lettres Patentes données l'an 1412. au mois de Février, confirma tous les dons, biens & privileges des Eveques de Bethléem, dont il veut que les Prélats joüissent en cas qu'ils soient naturels *François*, ou qu'ayant demeuré long-tems en *France*, ils ayent prêté le serment de fidelité, ce Roy voulant qu'en ce cas là ils joüissent des mêmes prérogatives que les autres Evêques de *France*. En ce lieu de Bethléem près *Clamecy*, ledit Eveque a dans son très-petit territoire, Jurisdiction Episcopale, avec les droits Pontificaux, qu'il exerce néanmoins fort rarement,

lorins Reven.

TITULAIRES. rarement, pour ne pas s'attirer l'indignation des Eveques de *France*, à qui cet établiſſement déplaît beaucoup. L'Eveché de Bethléem n'eſt point à la nomination du Roy ; mais à celle du Comte ou Duc de *Nevers*, à qui ce droit, à cauſe qu'il en eſt le Fondateur, a été confirmé par les Papes, qui donnent les proviſions & les Bulles. Ce Prélat ſoulage ordinairement quelques Eveques du Royaume dans les penibles fonctions de l'Epiſcopat. Il fait pour eux les Ordinations, & la plûpart des autres fonctions de l'Ordre Epiſcopal : ainſi il pourroit ſe dire dans un ſens *ſervus ſervorum Dei*. *Geofroy de perfectis* fut fait Eveque de *Bethléem* après la mort de *Rainaud*, & ils ont eu des Succeſſeurs juſqu'aujourd'hui, quoique, pour ainſi dire, ſans territoire & ſans Dioceſe. Cet Eveché eſt de trés-modique revenu. Florins Reven. 900

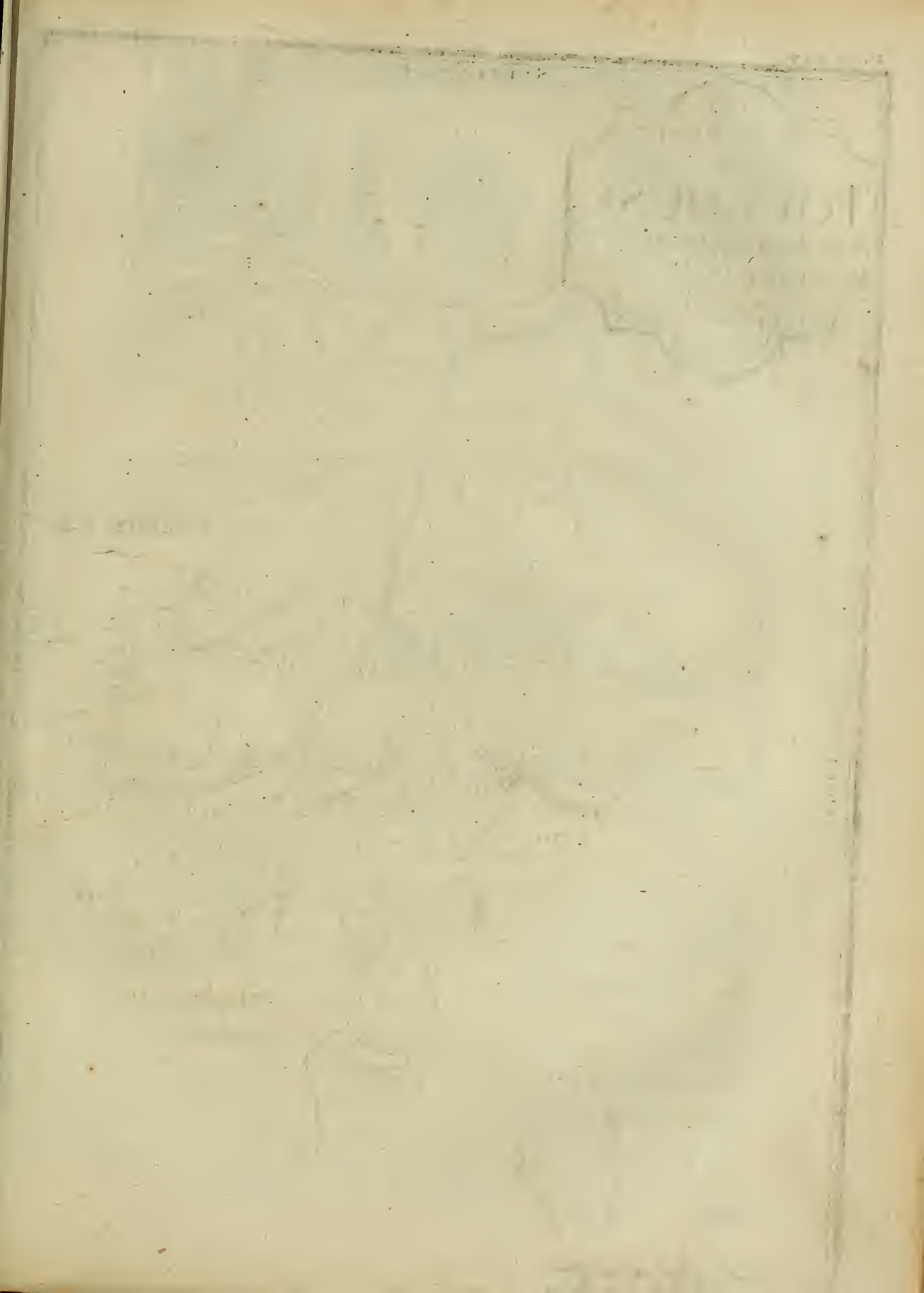

CARTE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE et ses Suffragans qui sont MONTAUBAN PAMIERS St PAPOUL RIEUX MIREPOIX LAVAUR LOMBEZ

Par le Sr Gaspard Baillieul Géographe

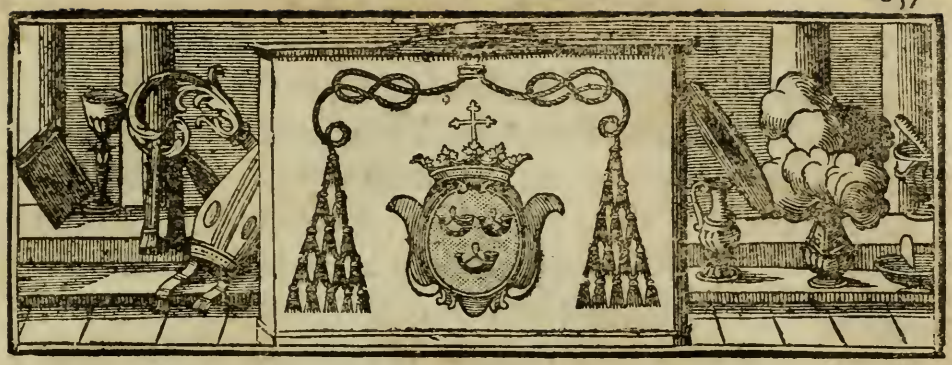

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE, DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE, TANT D'HOMMES QUE DE FILLES, DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES.

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE.

Morin. Reves.

TOULOUSE, en latin, *Tolosanus*, Ville trés belle de la premiere *Narbonnoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, & Capitale du *Languedoc*, sur la *Garonne*, qui la divise en deux parties fort inégales, qui se joignent par un grand pont de pierres, qu'on appelle le *Pont neuf*. Cette Ville est située à sept lieuës de *Montauban*, à douze de *Castres*, à 14 de *Carcassonne*, à 15 d'*Agen*, à 22 de *Narbonne*, à 30 de *Bordeaux*, à 160 de *Paris*. c'est une des plus grandes Villes du Royaume, mais une des moins riches ; parce que les Habitans sont plus portez à joüir de la Noblesse

M. Henry de Nemond Abbé du Mas Garnier, D. de Toulouse, O. de S. Benoît, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, cy-devant Archevêque d'Alby, & auparavant Evêque de Montauban. Il a été nommé à Toulouse en Novembre 1719.

TITULAIRES. du Capitoulat, & à entrer dans les charges de Robe, qu'à faire le commerce, quoiqu'il n'y ait point de Ville dans le Royaume ſituée plus avantageuſement pour cela que la ville de *Toulouſe*, laquelle n'eſt pas fort peuplée; puiſqu'on n'y compte que 1840 familles. Les maiſons en general n'y ſont point magnifiques, tout y eſt de brique, car il n'y a pas de pierres de tailles. Elle eſt aſſez bien percée, & quelques-unes de ſes ruës vont d'une de ſes portes à l'autre. Florins Reven.

Toulouſe étoit un Evêché dès les premiers ſiécles ſous *Narbonne*; car *ſaint Saturnin* envoyé de *Rome* dans les *Gaules* dès l'an 245. vint à *Toulouſe* l'an 250. ſous le Conſulat de *Decius* & de *Gratus*; il en fut le premier Evêque, & fut martyriſé quelques années après ſous *Valerien* ou *Gallien*. *Saint Exupere* fut fait Evêque après ſaint *Silve* Succeſſeur de ſaint *Rhodane*. S. *Germer* fut fait Evêque de *Toulouſe*, l'an 510 ou 511. juſqu'en 560. Saint *Erembert* fut fait Eveque de *Toulouſe* en 656. ſe demit en 668. ou 669. & retourna dans le Monaſtere de *Fontenelles* ou de *ſaint Wandrille* au pays de *Caux*, où il mourut vers l'an 678. Saint *Loüis* fils de *Charles* II. Roy de *Sicile*, & petit neveu de S. *Loüis* Roy de *France*, fut fait Evêque de Toulouſe au mois de Decembre de l'an 1296. & ſacré au mois de Fevrier ſuivant. Il mourut au bout de ſept mois d'Epiſcopat, & vingt ans après en mil trois cens dix-ſept. *Toulouſe* fut érigé en Archevêché par le Pape *Jean* XXII. Sa Conſtitution commence par le mot *Salvator*, & eſt rapportée dans les extravagantes communes au titre de *Præbendis & dignitatibus*, & quoique le Pape dans cette Conſtitution ne donne à l'Archevêque de *Toulouſe* que cinq Suffragans; ſçavoir, les Eveques de *Montauban*, de *Pamiers*, de *ſaint Papoul*, de *Rieux* & de *Lombez*, il en a cependant encore deux autres, qui ſont *Lavaur* & *Mirepoix*. Le premier Archevêque de *Toulouſe* a eté le Cardinal *Jean Raimond de Comminges*. Le Diocéſe de Toulouſe étoit autrefois fort vaſte, de ſorte qu'on en a démembré une partie, pour fournir

TITULAIRES. fournir à quelques-uns de ſes Suffragans, & le Diocéſe de *Toulouſe* ne contient plus que deux cens cinquante Paroiſſes & ſept Abbayes. L'Egliſe dédiée à la *Vierge*, & appellée *la Daurade*, étoit un Temple dédié à *Minerve*. Florius Raven.

L'Egliſe Cathedrale de *Toulouſe* dédiée à *ſaint Eſtienne* cederoit à peine en beauté & en magnificence à aucune autre, ſi elle étoit achevée. Le Chœur eſt beau, clair & élevé; mais la Nef n'y répond pas. On y voit la propre Chaiſe où *ſaint Bernard* & *S. Dominique* ont prêché, qu'on a conſervée juſqu'à preſent, & qui merite d'être préferée avec raiſon à une plus ſomptueuſe. La lapidation de *ſaint Eſtienne*, qui eſt au grand Autel, peut paſſer pour un chef d'œuvre. Le chef d'argent de ce Saint qui eſt derriere, eſt d'un travail immenſe, trés-riche & d'une grandeur prodigieuſe. On eſtime beaucoup une pierre precieuſe, qui eſt à l'inſtrument de la paix. Le grand Autel eſt du deſſein de *Gervais Droüet*, qui a fait lui-même les figures de lapidation de ſaint *Eſtienne* en 1670. L'Architecture eſt d'ordre Corinthien à colonnes, friſes & paneaux de marbre de *Languedoc*, La cloche appellée la *Cardaillac* eſt d'une groſſeur extraordinaire; elle fut donnée par *Jean de Cardaillac* Patriarche d'*Alexandrie*, & Adminiſtrateur perpetuel de l'Egliſe & de l'Archevêché de *Toulouſe*, qui mourut le ſept du mois d'Octobre de l'an 1390. Cette cloche peſe cinq cens quintaux, c'eſt-à-dire, cinquante mille livres. Le Cloître eſt fort vaſte, & le Palais de l'Archevêque d'une ſtructure bien entenduë. Cette Metropolitaine eſt dans une grande place, ornée d'une belle fontaine, ſur laquelle s'éleve un obeliſque trés-bien travaillé. Son Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Grand Archidiacre, d'un Archidiacre de *Lauraguais* & de 24 Chanoines.

Sous *Raimond* V. Comte de *Toulouſe*, l'Héreſie des *Albigeois* donna lieu à l'établiſſement d'un Tribunal de l'inquiſition à Toulouſe, pour achever de détruire le reſte de ces Héretiques. Un Arreſt du Parlement de *Paris* du

		Florins	Rever.
TITULAIRES	17 de May de l'an 1331. declara que ce Tribunal étoit une *Cour Royale.* Les *Albigeois* ayant été entierement détruits dans la ſuite des tems, ce Tribunal dont la rigueur faiſoit trembler même les plus innocens, eut à peu près la même décadence que l'Héreſie qui avoit donné lieu à ſon établiſſement. Il ne lui reſte que quelques legers attributs. Un de ceux qu'il a conſervé le plus long-tems, étoit celui de ſe faire apporter l'élection des Capitouls, pour examiner, ſi parmi ceux qui étoient élûs, il n'y en avoit point quelqu'un qui fut ſuſpect d'Héreſie; mais dans le ſiécle dernier, M. de *Montchal* Archeveque de *Toulouſe* ſe fit attribuer ce droit à l'excluſion de l'Inquiſiteur par Arreſt du Conſeil, parce que, ſelon les conſtitutions canoniques, les Eveques ſont Inquiſiteurs nez dans leurs Diocéſes. Quoique l'Inquiſiteur de Toulouſe n'ait aujourd'hui qu'un vain titre ſans fonctions, les *Dominiquains* ne laiſſent pas cependant de faire pourvoir par le Roy un Religieux de leur Ordre de cet office, parce qu'il y a quelques gages attachez à cette charge. L'Archeveque de Toulouſe aſſiſte aux Etats de *Languedoc.* . .	5000	60000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

MAS GARNIER.

M. de Nemond Archevêque de Toulouſe.

Mas Garnier, ou Garnier, ou Garnier Court, ou la Courte, autrefois ſaint Pierre de la Cour, en latin, *Manſus Graneſii, vel Manſus Garmeſii, aliàs ſanctus Petrus de Curte*, Fille de l'Abbaye de *ſaint Michel de la Cluſe en Piedmont.* Cette Abbaye étoit autrefois connuë ſous le nom de *ſaint Pierre de la Cour.* Je n'en ai point trouvé la ſituation ni la fondation. . . . . | 600 | 3000 |

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

EAUNES.

M. de Foulquault.

Eaunes, ou Eaulne, en latin, *Heluarium, vel Ulna, ſeu Elna*, Fille de l'Abbaye de *Bardoües*, ſituée entre *Toulouſe* & *Foix*, & fondée l'an 1137. . . . | 220 | 2500. |

GRAND-

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

GRAND-SELVE.

M. de Lanty. Grand-Selve, ou Grande Selve, en latin, *Grandis silva*, située en *Bourgogne*, à quatre lieuës de *Toulouse*. Elle est Fille de *Clairvaux*, & ce fut *saint Gerard* religieux de l'Ordre de *saint Benoist*, qui en fut le Fondateur, elle passa dans l'Ordre de *Citeaux* l'an 1144. . . . | 4000 | 16000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT SATURNIN.

M. Sanguin de Livry. Saint Saturnin ou saint Sernin, en latin, *sanctus Saturninus Tholosanensis*. On nomme dans le pays par corruption, cette Abbaye saint *Cernin*, & c'est une ancienne Abbaye de l'Ordre de saint Benoist, qui fut donnée dans l'onziéme siécle aux *Chanoines Reguliers*; & aujourd'hui elle est sécularisée. *Charles le Chauve* logeoit dans cette Abbaye dans le tems qu'il assiegeoit Toulouse. L'Eglise est d'une ancienne structure, mais très-belle; elle a double collateraux, & est fort recommandable pour le grand nombre des Reliques qu'elle conserve. Dans chacune des Chapelles qui environnent le Chœur, il y a des Reliques particulieres d'un Saint en une Châsse enfermée dans une armoire, où le nom du Saint est écrit dessus, & dans une cave sous le même Chœur sont les Reliques entieres de sept Apôtres, dont les Châsses sont d'argent doré, les corps de ces Apôtres sont ceux des deux *saint Jacques*, de *saint Philippe*, de *saint Barthelemy*, de *saint Simon*, de *S. Jude* & de S. *Barnabé*. Il y a encore ceux de *saint Gilles*, de *saint Gilbert*, de *saint Edmond* Roi d'*Angleterre*, & de plusieurs autres. La Châsse de *saint Sernin*, qui est au-dessus du maître Autel, est faite sur le modele de l'Eglise même qui porte son nom. Il fut le premier Evêque de *Toulouse*; & fut martyrisé par ceux de la Ville qui le firent traîner dans les ruës par un taureau, qu'on ne pût faire passer au-delà du lieu, où Dieu vouloit qu'il fut enterré. C'est ce qui lui a fait consacrer cette grande Eglise, & une Châsse d'argent qui la represente dans toutes ses parties,

TITULAIRES. ties, & qui pese plus de deux cens marcs, à cause de son haut clocher. On voit hors de l'Eglise quelques tombeaux des Comtes de *Toulouse*, & devant le Portail la figure de *saint Saturnin*, qui donne le Baptême à une femme plongée dans les Fonds Baptismaux. L'Abbaye de S. *Saturnin* ou de S. *Cernin* a été érigée en Collégiale. Son Eglise est grande & majestueuse, mais fort sombre. Le clocher est beau & élevé. La tradition veut qu'elle ait été bâtie sur un lac & sur des pilotis. Dans le Chœur à côté de l'Evangile est un endroit, où un canal répond depuis les fondemens de l'édifice jusqu'à hauteur d homme, en prêtant l'oreille sur ce lieu, l'on entend un certain murmure, que l'on dit estre celuy des eaux qui coulent au-dessous jusqu'aux soûterrains. Tout y inspire la sainteté ; car elle se vante d'avoir vingt-six corps Saints. On garde dans cette même Eglise une autre Châsse qui est d'un prix ineſtimable, c'est celle de *saint George* ; elle represente un temple à l'antique d'ordre Corinthien, avec des figures de ronde bosse dans les entre-colonnes, & quatre autres qui representent les quatre Evangelistes, & sont assises, une à chaque coin du socle. Cette Châsse est le chef d'œuvre de Bachelier Orfévre trés-habile, & frere de ce fameux Sculpteur, à qui les Toulousains ont donné une place parmi les illustres qui sont dans la galerie de leur Capitole. Les Bulles de l'Abbé sont taxées à . | Florins 4000 | Revenu 18000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

CAPELLE.

M. de Montlezun de saint Lary. Capelle, ou la Capelle, en latin, *sancta Maria de Capella*, située près de la *Garonne*, à trois lieuës de Toulouse. . . . . | 500 | 2000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

FAVARS.

M. Favars, ou Lume-Dieu de Fabas, en latin, *Lumen Dei de*

CISTERCIENS. *de Favaſio, ſeu Favaſium.* Cette Abbaye étoit autrefois du Dioceſe de *Comminges*, dans une profonde vallée au bout d'un bois, & éloignée de toutes ſortes de Villes. L'Egliſe ne fut conſacrée que l'an 1231. quoique le Monaſtere fut fondé long-tems auparavant. Il y a dans le Chapitre le tombeau de l'Abbeſſe *Rubea*, fille d'un Comte de *Comminges*. Ces Religieuſes ont été transferées dans la ville de Toulouſe. . . . . 2000 Florins Rever.

PRIEURE'.

PINEL.

Pinel, en latin, *de Pinello*, eſt de l'Ordre de *Grandmont*, & il eſt uni aux *Jeſuites* de Toulouſe. . . 3000 Uni.

T. TOULAIRE. Florins. Revenu.

A EVÊCHÉ DE PAMIERS.

M. Jean-Baptiste de Verthamont Docteur de Sorbonne.

PAMIERS, ou Pamiés, qu'on écrivoit autrefois Apamiés, en latin *Appamienſis*, Ville Capitale du *Bas-Foix* en *Languedoc*, à trois lieuës de *Foix*, à ſix de *Rieux*, à huit de Toulouſe, à trois de *Mirepoix*, & à 175 de *Paris*, ſur la riviere d'*Ariege*. *Saint Antonin* martyr, né à *Pamiers*, ſelon quelques uns, fut l'Apôtre de ſon pays, & fut tué par des Payens du lieu. D'autres veulent que ce ſoit un Saint de *Syrie*, dont les Reliques ont été tranſportées à *Pamiers*. On joignit à ſon Egliſe un Monaſtere du tems de *Charlemagne*, où l'on mit dans la ſuite des *Chanoines Reguliers*. Vers la fin de l'an 1295. le Pape *Boniface* VIII. detacha la Ville & le Territoire de *Pamiers* qui étoit du Diocéſe de Toulouſe pour en faire un Evêché, auquel il nomma *Bernard de Saiſſet* Abbé du Monaſtere de *ſaint Antonin*, dont il fit la Cathedrale, & les Reguliers Chanoines; mais voyant que le Roi *Philippes le Bel* n'étoit pas content d'une érection faite ſans ſa participation, il empêcha *Bernard Saiſſet* de prendre poſſeſſion, & le nouvel Evêché fut adminiſtré à *ſaint Louis*, Evêque de *Toulouſe*, fils de *Charles* II. Roi de *Sicile*, juſqu'à l'an 1298. que le Roy reçût en grace Bernard Saiſſet, & lui permit de prendre poſſeſſion de cet Evêché. Le Pape *Jean* XXII. ayant érigé Toulouſe en Archevêché en 1317. lui ſoûmit *Pamiers*. L'Abbaye de *S. Antonin* contemporain de *S. Saturnin* premier Evêque de Toulouſe fut fondée dans le 8e ſiécle par les Comtes de *Carcaſſonne* pour des *Chanoines Reguliers*, leſquelles ſe maintiennent dans leurs droits contre les Comtes de *Foix*, qui vouloient les aſſujettir, parce que le Comte de *Carcaſſonne*, la

TITULAIRES. donna dans l'onziéme siécle la ville de *Pamiers* à l'Eglise de *saint Antonin*. L'Abbé & le Convent du Monastere de *saint Antonin* voulant se faire un puissant protecteur, se mirent l'an 1226. sous la saufgarde du Roy *Louis* VIII. mais les Rois *Philippe le Hardi* & *Philippe le Bel*, donnerent aux Comtes de *Foix* le droit de garde, qu'ils avoient à *Pamiers*, cé qui ne plût pas aux Abbé de *saint Antonin*, qui se plaignirent des usurpations du Comte. Pour satisfaire l'Evêque de *Pamiers*, le Comte *Roger Bertrand* fit hommage à ce Prélat, tant du Château de *Pamiers* que de la Justice & de la Seigneurie de la Ville. L'Evêque & son Chapitre prétendirent que cette cession n'étoit pas une alienation perpetuelle, faite en faveur du Comte, & pour se tirer entierement de ses mains ils associerent l'an 1308. *Philippe le Bel* & les Rois de *France* ses successeurr en tous les droits, tant de la Justice que de la Seigneurie directe & utile qui leur appartenoit dans la ville de *Pamiers* & ses dépendances. Les *Chanoines Reguliers* sont toûjours demeuré en possession de leur Eglise, & ont composé le Chapitre de la Cathedrale jusqu'à present, n'ayant pas été seculatisée. L'ancienne Cathedrale de saint Antonin & la plûpart des autres Eglises ont été ruinées par les *Calvinistes* durant les troubles, & cette Ville ayant été plusieurs fois saccagée, a été reduite à un état pitoyable, n'ayant pas aujourd'hui la cinquiéme partie des Habitans qu'elle avoit autrefois ; car on n'y compte qu'environ 4400 personnes. Florim. Revel.

Le Diocése s'étend jusqu'aux *Pyrenées*, & il contient cent Paroisses & 50 Annexes dépendantes des Archiprêtres de *Montal* & de *Neas*. La nouvelle Eglise Cathedrale dédiée à la *sainte Vierge*, bâtie par M. de *Caulet*, & ornée par M. de *Vertamont* est trés-somptueuse. C'étoit un Temple des *Prétendus Reformez*, où le Siége Episcopal fut transferé, après que les *Calvinistes* eurent ruiné l'Eglise de *Notre-Dame*. On voit encore hors la Ville quelques

TITULAIRES

reſtes de l'Egliſe de *ſaint Antonin*, ou l'érection de l'Evêché avoit été faite. Le Chapitre de l'Ordre de *S. Auguſtin* eſt compoſé d'un Archidiacre, d'un Archiprêtre, d'un Sacriſtain, d'un Précenteur, d'un Infirmier, d'un Aumônier, d'un Théologal & de neuf Chanoines. Le Palais Epiſcopal eſt magnifique ; il y a des peintures admirables & des tapiſſeries trés-riches. L'Evêque ſe prétendoit exempt de la *Regale*, & c'eſt ce qui a cauſé tant de broüilleries. L'Evêque de *Pamiers* eſt Préſident des Etats du Comté de *Foix*, qui ſont convoquez tous les ans par le Roi en Automne, & en l'abſence de l'Evêque c'eſt l'Abbé de ſaint *Voluſien de Foix* qui preſide. Il y a eû en 1212. à *Pamiers* une Aſſemblée du Clergé, *conventus Appamienſis*. Elle eſt imprimée dans *Labbe*, t. 11. pag. 80. & l'Evêque aſſiſte aux Etats de *Languedoc*. 2500 1700

Florin Reven.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT VOLUSIEN.

M. de Gournay.

Saint Voluſien de Foix, en latin, *ſanctus Voluſianus de Fuxo*, ſituée en la Ville de *Foix* en *Languedoc*, à 3 lieuës de *Pamiers*. Les uns diſent que cette Abbaye fut fondée l'an 806 par *Charlemagne*, en mémoire de la victoire par lui remportée ſur les Sarrazins. D'autres diſent que les Comtes de *Carcaſſonne*, à qui *Foix* appartenoit, y fonderent une Egliſe dédiée à S. *Voluſien* martyr, à laquelle ils donnerent la ville de *Foix*, & d'autres grands biens dans l'onziéme ſiécle. Dans le ſuivant on y mit des *Chanoines Reguliers*, & cette Egliſe de *ſaint Voluſien* devint une Abbaye. Les Comtes de *Foix* Succeſſeurs de ceux de *Carcaſſonne* n'avoient que le Château de Foix, pour la Ville elle appartenoit entierement aux *Chanoines Reguliers* de *ſaint Voluſien*, ce qui dura juſqu'à l'an 1168. que l'Abbé *Pierre* aſſocia le Comte en *Pariage* pour la Juſtice, & le haut Domaine de cette Ville, à la charge que le Comte s'obligeroit à défendre les droits de cette Abbaye, & ce pariage dure

TITULAIRES. dure encore aujourd'hui. L'Abbaye de saint *Volusien* a été ruinée par les *Calvinistes* durant les troubles de la Religion ; mais elle a été rétablie dans le dernier siécle, & l'Abbé joüit toûjours de ses anciens droits, ayant le premier rang à l'Assemblée des Etats de la Province de *Foix*, après l'Evêque de *Pamiers* qui en est le Président né, & l'Abbé preside en son absence. Cette Abbaye étoit originairement de l'Ordre de saint *Benoist*, & dépendoit de l'Abbaye de *saint Tibery* ; mais sur la fin du onziéme siécle ou au commencement du douziéme, elle fut donnée aux *Chanoines Reguliers*, & depuis la reforme de sainte *Geneviéve* a reparé tous les desordres que l'Heresie & le relâchement des anciens Religieux y avoient causé. Ils sont douze *Chanoines Reguliers* qui joüissent de 1400 liv. de rente. Tant qu'il y a eu des Comtes de *Foix* qui ont fait des biens considerables à cette Abbaye, ils ont eu dans ce Chapitre une place de Chanoine, & avoient part aux distributions manuelles, lorsqu'ils assistoient aux Offices, en reconnoissance de tant de bienfaits. . . . 833 1000.

Florins Reven.

EVÊCHÉ DE MONTAUBAN.

M. François d'Hausonville de Nettancourt Vaubecourt, Abbé d'Aisnay, de l'Ordre de S. Benoît, D de Lyon, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

MONTAUBAN, en Latin, *Mons-Albanensis*, dans le *Quercy*, à sept lieuës de *Toulouse*, à neuf de *Cahors*, à dix d'*Agen*, & à cent cinquante lieuës de *Paris*, sur la riviere de *Tarn*, à quatre lieuë sur la droite de la *Garonne*. *Saint Theodard*, ou *Thodart*, Evêque de *Narbonne*, mourut l'an 893. dans une Terre de sa famille, qu'on appelloit *Mont-Oriol*, & depuis *Montauban*, où l'on dit que son pere avoit fondé l'Abbaye de *saint Martin* sur les frontieres du *Quercy* : il fut enterré dans ce Monastere, qui fut depuis appellé de son nom l'Abbaye de *saint Théodard*, & par abbreviation *saint Audard*. La dévotion que l'on eût pour *saint Theodard*, après qu'il eût esté enterré dans cette Abbaye qui étoit de l'Ordre de S. Benoît, y attirant beaucoup de monde, on fit bâtir insensiblement un petit Bourg sur la montagne ; & *Alphonse*, Comte de *Toulouse*, fils de *Raymond* de *saint Gilles*, fit bâtir l'an 1144. dans le voisinage de ce Monastere, une Ville qui fut nommée *Montauban* ; ce qui engagea les Vassaux de l'Abbaye à se retirer dans cette nouvelle Ville, laquelle étoit dans une situation plus commode. L'Abbé s'en plaignit au Comte *Raymond*, fils & Successeur d'*Alphonse* ; & *Raymond* pour dédommager l'Abbaye, lui accorda la moitié de la Seigneurie de *Montauban* ; depuis ce tems-là les Comtes de *Toulouse*, & nos Rois qui leur ont succedé, ont été Seigneurs en partage de Montauban, avec les Abbez de saint *Theodard*, qui sont representez par les Evêques. Cette Abbaye fut ensuite donnée aux Abbez de la *Chaize-Dieu*, qui y établirent des Superieurs, qui leur payoient tous les ans des redevances. Cette Jurisdiction des Abbez de la *Chaize-Dieu*, sur le Monastere de Montauban, dura jusqu'au Pontificat de *Jean XXII.* qui érigea l'an 1317. un

Evêché

TITULAIRES. Evêché à Montauban, dont il créa premier Evêque *Bertrand Dupuis*, ou de *Podio* qui fut le dernier Abbé du Monaſtere de ſaint *Theodard*. Le même Pape par une autre Bulle, après avoir ſéparé le Territoire de ce nouvel Evêché, des Dioceſes de Toulouſe & de Cahors, il l'aſſujettit à la nouvelle Métropole de Toulouſe, & l'exempta de la Juriſdiction de l'Archevêque de Bourges, Métropolitain de l'Egliſe de Cahors: Il rendit auſſi ce Monaſtere indépendant de l'Abbaye de la *Chaize-Dieu*. Aprés cette érection, les Moines demeurerent encore pluſieurs années dans la Cathedrale de Montauban; de ſorte que l'an 1379. lorſque l'Evêque *Pierre de Chalais* fit ſon teſtament, la communauté Réguliere de Montauban ſubſiſtoit, & avoit ſon *Prieur-Mage*. Quelque temps aprés, les Séculiers s'y introduiſirent, & ſe mirent en poſſeſſion non ſeulement des portions ou Prébendés, mais encore des Offices clauſtraux. *George d'Amboiſe* étoit pourvû de l'office ou dignité d'Aumônier de cette Egliſe l'an 1484. lorſqu'il fut élû Evêque de Montauban: il fut depuis Archevêque de Rouën, & Cardinal. L'Evêque de Montauban a ſéance dans les Aſſemblées des Etats Generaux de Languedoc; quoique la Ville n'y entre pas, à cauſe qu'elle eſt du Gouvernement de Guyenne. Il n'y a que quatre-vingt-dix Parroiſſes dans le Dioceſe de Montauban, dont quarante-ſept ſont dans le Languedoc; & ce Dioceſe a huit lieuës de longueur, dont la plus grande partie eſt en *Quercy*. L'Egliſe Epiſcopale eſt dédiée à *ſaint Martin*, & ſon Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Archidiacre & de douze Chanoines; & *ſaint Theodard* eſt le Patron de la Ville de Montauban. 2500. 24000

Florins. Roven.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BELLE PERCHE.

M. de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix; il a eu cette Abbaye le 8. Janvier 1721.

Belle Perche, en Latin *Bella Pertica*, *ſeu Bella Perca*, fille de Clairvaux, ſituée dans le Quercy ſur la Garonne, à 2 ou 3 lieuës de Montauban, & fondée le 3. des Nones d'Août 1143. 600 600.

EVECHE'

EVÊCHÉ DE MIREPOIX.

M François Honoré de Maniban, Abbé de Sendras, de l'Ordre de S. Benoist, D. de Nismes, Docteur en Théologie, & cidevant Grand Archidiacre de Toulouse: il a été nommé à cet Evêché le 8. Janvier 1721.

MIREPOIX, en Latin, *Mirapicensis*, Ville dans le haut Languedoc, à trois lieuës de *Foix* & de *Pamiers*, à douze de *Toulouse*, & à cent soixante-quinze de *Paris*, sur la riviere de *Lers*; ce n'étoit autrefois qu'une simple Parroisse, qui fût érigée en Cathedrale l'an 1317. par le Pape *Jean* XXII. sous la Métropole de Toulouse, & il créa premier Evêque *Raymond Athon*, Abbé de *S. Sernin* de *Toulouse*. *Jacques Fournier*, ou *Dufour*, Moine de l'Abbaye de Bolbone, a été Evêque de Mirepoix, & depuis Pape en 1334. sous le nom de *Benoist XII.* aprés *Jean* XXII. quatre autres Evêques de Mirepoix ont été Cardinaux; sçavoir *Guillaume*, prédecesseur d'*Eustache*; *Louis-David Bethon*, dit le Cardinal de *saint André*; le Cardinal du *Mont*, qui lui succeda en l'Evêché; & *Jean Suarius*, qu'on appelloit le Cardinal de *Rieumes*, à cause qu'il étoit né à *Rieumes* en *Gascogne*. *Mirepoix* a eu aussi trois Evêques de suite qui furent nommez Archevêques de Vienne. *Pierre de Villars* II. du nom, *Pierre de Villars* son neveu, troisiéme du nom; & *Pierre de Donnaud* qui avoit été un sçavant Religieux de l'Ordre de S. Benoît.

Le Dioceſe de Mirepoix a huit lieuës de long, & quatre de large: il confine avec ceux d'Aleth, de Pamiers, de Carcassone, & de S. Papoul. Il n'y a que cent cinquante Paroisses, & une Abbaye. L'Egliſe Cathedrale porte le nom de *saint Maurice*, elle n'a rien de remarquable que le tombeau & les reliques de *S. Gauderic*, Berger; & l'argenterie & les tapisseries que *Philippe de Levis*, Evêque de Mirepoix, & Abbé de la *Grasse*, y a donné. Il y a dans les Archives des Livres de Chœur faits par un *Cordelier* manchot, où il y a de trés-belles mignatures. Le Chapitre

de

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	de la Cathedrale consiste au Prevôt, au Sacristain, au Théologal, à douze Chanoines. L'Evêque assiste aux Etats de Languedoc.	1500	18000.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BALBONE.

M Andraut de Langeron, Grand'Croix de Malthe: il a eu cette Abbaye le 8 Janvier 1721.

Balbone, en Latin, *Balbona*, *vel Borbona*, *seu Borbonia*, fille de *Bonnefont*, située au Comté de *Foix lès-Mazeres*, elle fut fondée en 1150. auprès de la Ville de *Mazeres*; mais dans la suite on l'a rebâtie au confluent de l'*Ariege* & de l'*Ers*, avec tant de magnificence, que c'est une des plus belles & des plus riches de l'Ordre de Citeaux. *Roger*, Comte de *Foix*, fut enseveli en 1273. dans l'Eglise qu'il y avoit fait bâtir. *Jacques Dufour*, qui fut Pape sous le nom de *Benoist XII.* avoit été Moine de cette Abbaye de Bolbone, avant que d'être Evêque de Mirepoix. *Mazeres* n'étoit qu'un Village en 1251. lorsque *Berenger*, Abbé de Bolbone, y fonda une Ville, du consentement de *Roger*, Comte de *Foix*, à qui il accorda la moitié de la Justice, de la Seigneurie, & des Cens de ce lieu de *Mazeres*. Le pariage du Comte & de l'Abbé, fût confirmé par un Arrest de la Cour du Roy *S. Louis*, qui condamna *Alphonse*, Comte de *Toulouse* son frere, qui avoit usurpé ce lieu de *Mazeres* sur l'Abbé de *Bolbone*, & le Comte de *Foix*. 1200. 9000.

EVÊCHÉ DE LAVAUR.

M. Nicolas Malesieu, Abbé de Moreille de l'Ordre de Cîteaux, D. de la Rochelle, & Docteur de la Maison de Sorbonne.

LAVAUR ou la Vaur, en Latin, *Vaurensis*, Ville du Languedoc sur la riviere d'*Agoust*, à trois lieuës au-dessus où elle tombe dans le *Tarn*, entre *Toulouse* & Alby, & à cent cinquante lieuës de *Paris*. Comme elle appartenoit en propre à *Isarn*, Evêque de Toulouse; il en fit don, ainsi que des Droits & des Domaines qui en dépendoient à *Frotard*, Abbé du Monastere de *saint Pons de Thomieres*. Cela fut fait en 1098. à condition qu'il feroit rétablir l'Eglise de *saint Elan*, qui étoit ruinée, en laquelle les Religieux Benedictins de l'Abbaye de *saint Pons*, ayant établi un Prieuré, le Pape *Jean* XXII. l'érigea en Evêché, sous *Toulouse*, l'an 1317. & créa pour premier Evêque de *Laveur Royer d'Armagnac*. Le Patron de l'Eglise Cathedrale est *saint Alaire*, en Latin, *Alanus:* & il y a dans le Chapitre un Prevôt, un Archidiacre, un Sacristain & douze Chanoines. Le Dioceſe de *Lavaur* n'a que soixante & huit Parroisses; d'autres disent quatre-vingt-huit, & une Abbaye: Il est entre ceux de *Toulouse*, de *Castres* & de *Montauban*, & il y a eu plusieurs Prélats d'un merite distinguez dans cet Evêché; entre autres, *Pierre* d'*Ailly*; de *Alliaco*, qui fût Cardinal; *Gilles de Bellemere*; *George de Selva*, dont *Pierre Bunel* a fait l'éloge dans ses Lettres Latines; & *Pierre Danez* que *Scevole de Sainte Marthe*, a mis au rang de ses hommes Illustres. Il y a eu un Concile à *Lavaur* en 1212. & le Pape Urbain V. y en fit tenir un autre. L'Evêque de Lavaur assiste aux Etats de Languedoc. . . . . 3500. 18(

TITULAIRES.

Florins Revenu.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SOREZE.

M. de Ceilles de Rocozel, le 8 Janvier 1721.

Soreze ou la Souſcalade de Soreze, en Latin, *Soricinium, vel Beata Maria de Soricinio*, elle eſt ſituée dans la petite Ville de *Soreze* en *Languedoc*, ſur le *Sor*, prés de la montagne noire, à deux lieuës de *ſaint Papoul* à l'Orient, & à neuf de *Toulouſe*, & à cinq lieuës de *Lavaur*: elle fût fondée en 817. par *Pepin*, Duc d'*Aquitaine*; & il en eſt fait mention dans le dénombrement qui fut fait ſous le regne de *Louis le Debonnaire*. Cette Abbaye a été ruinée par les guerres Civiles, & par les gens de la Religion *Prétenduë Réformée*; mais elle eſt bien rétablie par les Peres de la Congrégation de *ſaint Maur* qui y ſont entrez en 1646. & c'eſt la ſoixante-douziéme Maiſon qui lui a été unie. On éleve gratuitement dans cette Abbaye douze pauvres Gentilshommes, elle s'appelloit autrefois l'Abbaye de *la Paix*, & l'an 1273. l'on y tint un Parlement. . . . 1300 1000

EVÊCHÉ DE RIEUX.

M. Alexandre Johanne de Saumery, Docteur de Sorbonne, Abbé de celle de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la Ville de Poitiers & de la Magdeleine de Châteaudun du même Ordre, Dioceſe de Chartres, & Conſeiller d'honneur au Parlement de Toulouſe. Il a été ſacré le 17 Mars 1710.

RIEUX, en Latin, *Riuenſis*, Ville du haut Languedoc, & principale Ville du *Toulouſain*, ſur la petite riviere de *Riſe*, qui ſe jette un peu au-deſſous dans la *Garonne*, entre *Toulouſe* & le païs de *Comminges*, à cent ſoixante-ſix lieuës de *Paris*. La rencontre de pluſieurs petites rivieres ou ruiſſeaux qui ſe joignent en cet endroit, lui a donné le nom de *Rieux*. Il y avoit autrefois un Monaſtere de *Benedictins* dédié à *Nôtre-Dame*, que le Pape *Jean* XXII. qui avoit une eſtime particuliere pour l'Ordre de *ſaint Benoiſt*, érigea en Evêché en 1317. ſous *Toulouſe*. *Rieux* étoit pour lors ſi peu de choſe, que le Pape *Jean* XXII. en l'érigeant en Evêché, dit ſans ſa Bulle, *eam oppiduli nomine decoramus*, & en créa premier Evêque le Cardinal *Pilefort de Rabaſtens*, qui étoit auparavant Evêque de *Pamiers*. D'autres diſent que le premier Evêque de *Rieux* a été *Guillaume de Brutia* ou *Brochia*, qui étoit Doyen de *Bourges*; c'eſt le ſentiment de *Catel*. L'Egliſe Cathedrale de *Rieux* eſt dédiée à la *Vierge*, le Chapitre conſiſte en quatre dignitez, qui ſont celles de Prevôt, d'Archidiacre, de Précenteur & de Sacriſtain : Il y a outre cela douze Chanoines. Le Dioceſe de *Rieux* contient quatre-vingt-dix Paroiſſes, quatre Abbayes d'Hommes & une de filles; il confine avec ceux de *Toulouſe* & de *Pamiers*. Le Palais Epiſcopal eſt aſſez beau, l'entrée ſur tout eſt magnifique; On y voit au-deſſus de la porte en dedans, les noms & les armes de tous les Evêques de *Rieux*, que M. *Berthier*, Evêque de cette Ville y a fait mettre; & a fondé pour eux tous les ans un Anniverſaire, dans lequel il a ordonné qu'à l'Oraiſon, *Deus qui inter apoſtolicos Sacerdotes*, on nommeroit tous les Evêques l'un aprés l'autre. Ce ſçavant

Prélat

TITULAIRES. Prélat ayant déterré huit têtes de quelques anciennes Divinitez, les a fait mettre dans la Cour du Palais Epiſcopal pour ſervir d'ornement avec cette inſcription : *Hi ſunt Dii, in quibus habebant fiduciam.* & autour, *miratur artifex, irrideat Chriſtianus*, & plus bas, *has idololatriæ reliquias & ignotæ famæ delubri mutilata fragmenta, in agro de Martris Toloſanis reperta, ad ornatum Epiſcopalis aulæ. Ant. Franc. Berterius Epiſcopus Rivorum P. anno 1699.* Il y a dans la Sacriſtie de la Cathedrale de *Rieux* une fort belle mître, que M. *Berthier* a acheté d'un *Anglois*, & dont il a fait preſent à ſon Egliſe, ordonnant qu'on s'en ſerviroit les grandes Fêtes. C'eſt auſſi à ce Prélat qu'on eſt redevable de la ceremonie d'aller chanter l'Evangile à *Rieux* les grandes Fêtes au Jubé, & de fléchir le genoüil, lorſqu'il paſſe dans le Chœur ou qu'on le baiſe, ce qui ſe pratique même par le Celebrant. Mais puiſque me voilà ſur les céremonies, il ne ſera pas inutile d'obſerver ici que l'on conſerve à *Rieux* le ſaint *Sacrement* à l'Autel de la Paroiſſe, & que jamais on ne l'expoſe au grand Autel de la Cathedrale. La Prévôté de l'Egliſe Cathedrale de *Rieux* eſt de nomination Royale, & l'Evêque aſſiſte aux Etats de *Languedoc*. . . 2500 | 1800

Florins Revenu

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LEZAT.

M. de Beſulle. Lezat, en latin, *ſanctus Petrus Lezatenſis, vel ſanctus Petrus Lezaren, alias de pede Laxato*, ſituée dans le Bourg du même nom dans le *haut Languedoc*, ſur la riviere d'*Ariege*, à trois ou quatre lieuës de *Toulouſe* vers le midy au bas Comté de *Foix*, & dans le petit pays appellé le *Lazardois*. Cette Abbaye étoit autrefois du Diocéſe de Toulouſe. Elle fut fondée vers l'an 840. par *Atton* Vicomte de *Beziers*. Les anciens *Benedictins* qui la poſſedent, ont un ancien Cartulaire très-beau, qui donne beaucoup de lumieres, non-ſeulement pour l'Abbaïe de *Lezat*, mais encore pour pluſieurs autres Egliſes. C'eſt dans ce Cartu-

TITELA.RES. laire que l'on apprend qu'il y a plus de huit cens ans, que l'on croit à *Lezat* être en poſſeſſion du corps de S. *Antoine* Abbé, pere de tant de Saints ſolitaires d'*Egypte*. On y montre encore ſes Reliques, auſquelles il y a beaucoup de devotion dans le pays, il s'y fait même pluſieurs miracles, & autrefois le Parlement de Toulouſe faiſoit jurer ſur ces Reliques, pour connoître la verité. La tradition du Monaſtere eſt, que ce fut deux Religieux de la Maiſon, qui étant allé en *Orient*, enleverent le corps de S. *Antoine*, & l'apporterent à *Lezat*; cependant on prétend l'avoir au Dioceſe de *Vienne* en *Dauphiné*, dans une Abbaye qui porte ſon nom, & qui eſt chef d'Ordre. La Ville d'*Arles* croit auſſi l'avoir. On y montre une très-belle Châſſe, dans laquelle on prétend que ſont ſes Reliques, dont les Magiſtrats ont la clef; & on dit que lorſque les Religieux de S. *Antoine de Vienne*, qui originairement n'étoient que des Hoſpitaliers deſtinez à ſecourir les malades du feu de ſaint Antoine, érigerent leur Maiſon en Abbaye, & prirent la Regle de ſaint *Auguſtin*, les Religieux *Benedictins de Montmajor lez Arles*, auſquels ils avoient été ſoûmis juſques alors, voyant qu'ils avoient ſecoüé leur joug, emporterent le corps de ſaint Antoine en ſe retirant, comme un bien qui leur appartenoit, & le depoſerent dans une Paroiſſe de leur dépendance. C'eſt aux Sçavans critiques de nos jours, à exercer leur plume ſur une ſi belle matiere, & à nous développer les difficultez qui s'y rencontrent. On montre encore dans l'Abbaye de *Lezat* le chef de ſaint *Vincent* martyr, celuy de ſaint *Aubin*, & dans la Paroiſſe du lieu une ſainte épine, où il y a une inſcription écrite du tems de ſaint *Loüis*. Il y a auſſi dans une Chapelle de l'Egliſe de l'Abbaye un grand Crucifix ancien & habillé. Florin Reven. 1000 6000

MAS D'AZIL.

M. de Mo-teil. Mas d'Azil, en latin, *Manſus Agilius*, *vel Manſus Azi-*

lii

TITULAIRES. *lii*, *seu Mansus Arelis*, *aut Mansiarelis*, *aliàs Mansirilis*, *seu Mansus Arilis*, située au Comté de *Foix* dans le *Languedoc*, dans la petite Ville du même nom, en un beau vallon, entouré de tous côtez de montagnes assez hautes & des plus fertiles, sur le bord de la *Rise*. Elle fut fondée dès l'an 817. au commencement du regne de *Loüis le Debonnaire*. *Isnard* Evêque de *Toulouse* l'a prit sous sa protection l'an 1077. Ce Monastere ayant été ravagé par les *Calvinistes* dans le seixiéme & dix-septiéme siécle, a été rétabli par les *Benedictins* de la Congregation de *S. Maur*. La ville de *Mas d'Azil* a pris son origine de cette Abbaïe. | Florias | Revea. | 600 | 4000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CALERS.

M. Barthelemy Gramont de Lanta. Calers, en latin, *Calersium*, *seu Calertium*, *aliàs Colertium*, fille de *Grande Selve*, située en *Languedoc*. Elle a été entierement détruite par les *Huguenots*; mais elle a été rebâtie avec tant d'habilité dans la Nef de l'Eglise, que l'on y a menagé tous les lieux reguliers. Cette Abbaye a été fondée l'an 1148. . . . . | 300 | 1500

FEUILLANS.

Feuillans, en latin, *Fulius*, *seu beata Maria Fulienſis*, située dans le *haut Languedoc*, dans le Bourg de Feuillans, à deux lieuës de *Rieux*, & à six de *Toulouse*, vers le midi, & fondée le six des Ides de Juillet 1162. sous la dépendance du Pere Abbé de *Morimont* en *Bassigny*. Elle étoit fille de la *Creste*, au Diocése de *Langres*, mais à present c'est le chef de la Congregation de la plus étroite observance de *Citeaux*, appellée de son nom Congregation de Feuillans. Cette Abbaye étoit presque ruinée, & il n'y avoit que quatre ou cinq Religieux dont la vie n'étoit pas tout a fait irreprochable., lorsqu'en 1573. *Jean de la Barriere* qui en étoit Abbé Commendataire, fit profession de l'Institut le plus austere de *Citeaux*, se maintint contre l'Abbé

TITULAIRES

bé General de tout l'Ordre, par l'autorité du Pape *Sixte* V. & appuyé par le même Pape, & par *Henry* III. Roi de France, il se rendit entierement indépendant, & il institua la nouvelle Congregation des Feuillans, qui eut permission de s'établir dans tout le Royaume de France. *Jean de la Barriere* assembla à Feuillans plus de deux cens Religieux; ils rebâtirent le Monastere avec beaucoup de magnificence, & s'étant séparez de l'Ordre de *Citeaux* ils formerent une Congregation, qui est répanduë en France & en *Italie*. Le Pape *Sixte* V. par sa Bulle de l'an 1587. donna aux Religieux de Feuillans, l'Eglise de sainte *Pudentienne* de *Rome*, pour y établir une Communauté & les Regles d'un ancien Ordre Militaire érigé l'an 1229. & confirmé l'an 1231. par Amanieu Archevêque d'Auch sous le nom de l'Ordre de la *Foy* & de la *Paix*, lequel étoit soûmis à l'Abbé de *Feuillans*, qui est chef d'Ordre, & *Raynulphe* son premier Abbé vivoit vers l'an 1145. L'Abbaye de *Feuillans* est élective & triennale. | Florins 200 | Revenu 30000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SALANQUES.

Madame de Dercé.

Salanques, en latin, *Salanquia*, *vel Sallencia*, *aliàs Abundantia Dei*, Fille de *Morimond*, & fondée au Comté de Foix en *Languedoc*, Paroisse de *saint Felix* l'an 1353. par *Gaston Phoebus* Comte de *Foix*, & la Comtesse *Eleonore* sa mere. Elle a été beaucoup ruinée par les Heretiques, l'an 1574. . . . . | 5500

EVECHE'

T. TULAIRES. Flori Revem.

A EVECHÉ DE LOMBEZ.

M Charles-Guillaume de Maupeou, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris cy-devant Chanoine de l'Egliſe de Paris & Agent du Clergé. Il a été nommé le 12 Juin 1720 & ſacré le 13 de Juillet 1721.

LOMBEZ, en latin, *Lombarienſis*, ville de *Gaſcogne*, dans le petit pays de *Samatan*, ſur la riviere de *Seve* ou *Save*, à cinq lieuës de la *Garonne*, à 4 lieuës d'*Auch*, à cinq de *Rieux*, à huit de *Toulouſe*, & à 150 lieuës de *Paris*. Il y avoit une ancienne Abbaye de *Chanoines Reguliers*, que le Pape *Jean* XXII. érigea l'an 1317 en Evêché ſous Toulouſe, dont il crea premier Evêque *Arnaud Roger*, fils du Comte de *Comminges*, & ſupprima en même tems l'Abbaye. MM. de ſainte Marthe dans la Gaule Chrétienne diſent, que *Lombez* & le Pays circonvoiſin étoit pour le ſpirituel du Diocéſe d'*Auch*; mais *Jean* XXII. dans ſes Conſtitutions qui ſont parmi les extravagantes: témoigne que l'Egliſe de Lombez étoit du Dioceſe de Toulouſe, qui dépendoit de la Metropole de *Narbonne*; de ſorte que *Lombez* ne reconnoiſſoit en aucune choſe l'Archevêque & l'Egliſe d'Auch. L'Egliſe Cathedrale de Lombez eſt ſous le titre de *l'Aſſomption de la Vierge*. Le Chapitre conſiſte en un Prévôt, un Archidiacre, un Précenteur, un Sacriſtain, & douze Chanoines. Il n'y a que 90 Paroiſſes dans ce Dioceſe. L'Evêque eſt Seigneur de *Lombez*, & aſſiſte aux Etats de Languedoc. . . . 2500 5000.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT BERNARD.

Saint Bernard, en latin, *ſanctus Bernardus*, Fille de *Morimond*, ſituée en la Ville de Lombez. On n'en trouve rien davantage, ... 1000

EVECHE'

EVÊCHÉ DE SAINT PAPOUL.

M de Segur Abbé de Vernand, O. de Premontré, D. de Noyon le 8 Janvier 1721. & il fut nommé à l'Evêché de saint Papoul le 17 Octobre 1723 Il a été Prêtre de l'Oratoire.

SAINT PAPOUL, en latin, *Sanctus Papulus*, Ville au haut *Languedoc*, dans le *Lauraguais*, à sept lieuës de *Carcassonne*, à huit ou neuf de Toulouse, entre le levant & le midi, à 168. de *Paris*, & à trois de *Castelnaudary*. *Saint Papoul* Prêtre, l'un des principaux compagnons de l'Apostolat de saint *Saturnin* premier Evêque de *Toulouse*, fut martyrisé dans le territoire de cette ville, au canton que nous appellons *Lauraquais*. Long temps aprés sa mort, l'on bâtit une Eglise, puis un Monastere autour de son Tombeau. Le concours des peuples qui y vinrent satisfaire leur devotion, y forma ensuite un Bourg ou une petite Ville, où le Pape *Jean* XXII. érigea un Evêché en 1317. sous *Toulouse*. C'étoit avant ce tems une Abbaye de *Benedictins* fondée en 817. sous le regne de *Louis le Debonnaire*, & qui après avoir été ruinée, fut rétablie. *Bernard de la Tour* le dernier Abbé, fut le premier Evêque de *S. Papoul*. Les Moines Benedictins demeurerent toûjours en l'Eglise Cathedrale, & ils en ont formé le Chapitre jusqu'au regne du feu Roy *Louis* XIV. sous lequel ils ont été seculariſez. On dit sans aucune preuve certaine, que l'Empereur *Charlemagne* a fondé cette Abbaye, peut-être l'avoit-il ornée ou enrichie, ou peut-être en avoit-il aggrandi le Bâtiment. Le Dioceſe de saint *Papoul* dont l'Eglise Cathedrale conserve le nom, comprend seulement cinquante-six Paroisses. Ce Chapitre est composé de douze Chanoines dont il y en a six qui ont des Dignitez. *Raimond de Moscueroles* successeur immediat du premier Evêque de saint *Papoul* fut fait Cardinal, & six autres des Evêques qui lui ont succedé sont parvenus à la même dignité de Cardinal ; sçavoir, *Pierre du Cros* qui avoit

TITULAIRES avoit été Religieux, *Raimond Mairoſii*, *Jean de Roquetaillade*, qui avoit été enfant de Chœur à *Lyon*, & les trois *Salviats* de ſuite. Le Dioceſe de *ſaint Papoul* n'a point de Ville qui rempliſſe le tour Dioceſain aux Etats; c'eſt le Syndic du Dioceſe nommé à l'aſſiette, qui remplit cette place tous les ans. Il n'y a rien de remarquable dans la Cathedrale de *ſaint Papoul*, ſinon que le ſaint *Sacrement* ne ſe conſerve pas au grand Autel, mais à celui de la Paroiſſe qui eſt dans l'Egliſe Cathedrale. L'Evêque aſſiſte aux Etats de *Languedoc*. 2500 16000

Florins Reven.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE SAINT DOMINIQUE.

PROUILLE.

Prouille, ou Notre-Dame de Prouilhe, ou Proulhe, en latin, *Prulhanus*, Prieuré de Filles de l'Ordre de ſaint *Dominique* qui étoit autrefois du Dioceſe de *Toulouſe*, & qui eſt maintenant de celui de ſaint *Papoul* depuis l'établiſſement fait en 1317. d'un Siége Epiſcopal dans cette Ville. On donne le nom d'Abbaye à ce Prieuré, parce qu'il eſt riche. 1500

SEPTENTRION

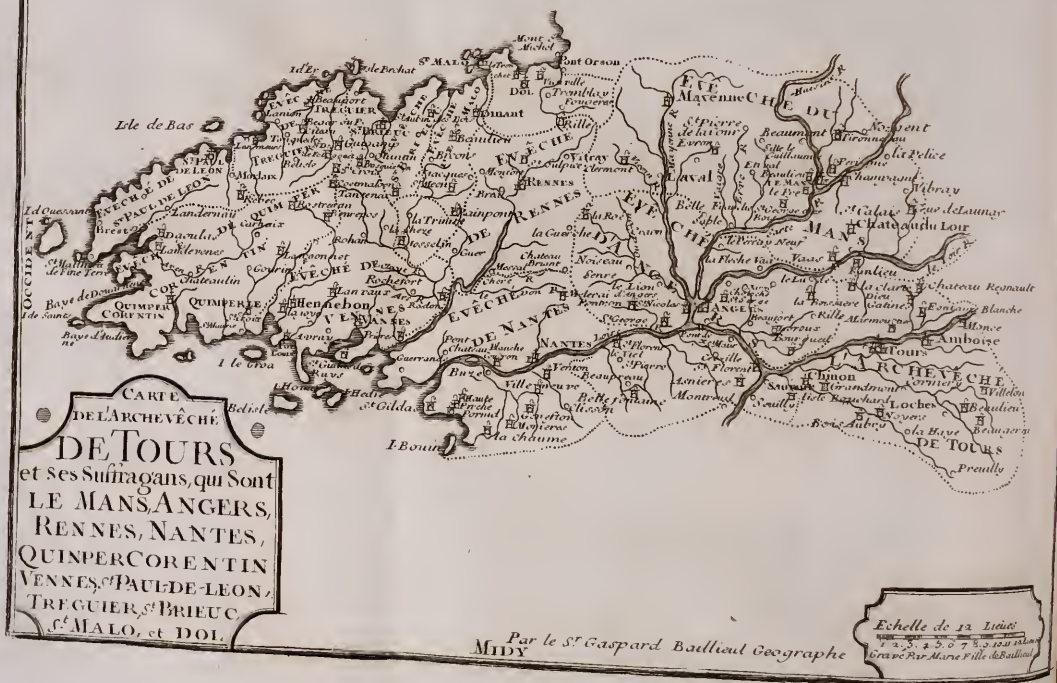

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE.
DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
DE NOMINATION OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES. ********** Florin Revers.

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

M. Louis-Iacques de Chant de Raſtignac, Docteur de Sorbonne, dont il a été Prieur & Grand Vicaire à Luçon, lorſqu'il fut nommé à l'Evêché de Tulles le 29 Septembre 1720. Il a été ſacré le 1 Février 1722 & a eu l'Abbaye de la Couronne, O. de S. Auguſtin, D. de Carcaſſonne le 17 Octobre 1723. & le même jour il fut nommé à l'Archevêché de Tours, à la place de M Bloüet de Camilly.

TOURS, en latin, *Turonenſis*, Métropole de la troiſiéme *Lyonnoiſe*, de l'exarcat des *Gaules* & Ville Capitale de la Province de *Touraine*, ſituée dans une plaine ſur la rive gauche de la *Loire*, & entre cette riviere & le *Cher*, qui ſe jette dans la *Loire*, environ à 15000 pas au deſſous de Tours. Cette ville eſt à ſix lieuës d'*Amboiſe*, à dix de *Chinon*, & à 65 de *Paris*. Elle étoit beaucoup moins

TITULAIRES. grande qu'elle n'eſt aujourd'hui, ſous la domination des *Romains* & des Rois *Merouingiens*, puiſque du temps de *Gregoire de Tours*, l'Egliſe de ſaint *Martin* étoit, comme il l'aſſure, éloignée de la ville de 530 pas, & ce ne fut qu'en 903. qu'on enferma de murailles cette Egliſe & le Bourg voiſin, pour le garantir des ravages des *Normands*. On appelloit encore ce quartier *Caſtrum novum*, c'eſt-à-dire, *Château-neuf*, au commencement du douziéme ſiécle, comme le témoigne l'Auteur de l'Hiſtoire des Comtes d'Anjou. La ville de Tours ne comprenoit pour lors que ce qui eſt depuis la porte *Hugon* juſqu'au portail des priſons ; mais le concours des peuples qui venoient viſiter le tombeau de *ſaint Martin* fut cauſe que pluſieurs perſonnes s'établirent auprès de ce ſaint lieu, & formerent inſenſiblement une petite Ville appellée d'abord *Martinopolis*. Ces deux villes ſi proches l'une de l'autre ſe joignirent enfin par l'accroiſſement qu'elles prirent. Florins Roven.

Les *Tourangeaux* croyent que ſaint Gatien a été leur premier Evêque, parce qu'ils n'en connoiſſent point de plus ancien ; mais on voit parce que *Gregoire de Tours* dit de ſes prédeceſſeurs, qu'on n'avoit en ce pays-là aucune connoiſſance de la premiere antiquité Eccleſiaſtique, & que l'on n'y debitoit que des fables abſurdes. Mais la plus commune opinion eſt que S. *Gatien* a été le premier Evêque de Tours, & il mourut vers la fin du troiſiéme ſiécle *S. Lidoire* lui ſucceda l'an 338. après une interruption de pluſieurs années. S. *Martin* en fut fait Evêque l'an 371. & mourut l'an 397. S. *Brice* ſucceda à *S. Martin*, & mourut l'an 444. après 47 ans d'Epiſcopat. S. *Euſtoche* lui ſucceda & mourut l'an 460 S. *Perpet* ſucceda à ſaint *Euſtoche*, il mourut en 491. & eut pour ſucceſſeur S. *Voluſien*. On ne compte plus d'Evêques ſaints honorez d'un culte public depuis S. *Voluſien* juſqu'à S. *Euphrone*, qui fut le 18e depuis S. *Gatien*. Il fut ſacré en 556. & mourut l'an 573. S. *Gregoire* a été Evêque de Tours après ſaint *Euphrone*, &

eſt

TITULAIRES. est mort en 595. L'Archevêché de Tours a eu des Prélats dès l'an 250. Saint *Martin* en a été le premier Métropolitain, & *Laudran* le premier qui a été revêtu du titre d'Archevêque, au commencement du neuviéme siécle. Florins Reven.

La ville de Tours fut longtems dans la dépendance de la Métropole de *Rouen* Elle fut érigée en Métropole civile du tems de l'Empereur *Honorius* vers les commencemens du V. siécle. D'autres disent en 380. lorsqu'on divisa la *Gaule Celtique* ou *Lyonnoise* en cinq Provinces, contenant la *Touraine*, le *Maine*, l'*Anjou* & toute *la Bretagne* Quelques-uns estiment qu'elle ne fut pas long-tems sans devenir ensuite Métropole Ecclesiastique ; cela n'empêcha point que saint *Martin* ne fut de son temps regardé comme le maître des Evêques, & saint *Victrice* de *Rouen* lui déferoit en toutes rencontres. Il paroît que ce fut sous *Valentinien* III. & durant l'Episcopat de saint Brice qu'elle devint Métropole Ecclesiastique.

L'Eglise Cathedrale fut premierement bâtie par *saint Martin* & dédiée à saint *Maurice*, dont elle a long-temps porté le nom, & elle ne l'a quitté que pour prendre celui de saint *Gatien* son premier Evêque. On l'appelloit encore l'Eglise de saint Maurice en 1099. Elle a un beau portail accompagné de deux belles tours, & orné au milieu d'une rose trés délicatement travaillée. On y voit une belle Chapelle de *Notre-Dame*, & une Horloge de plusieurs rouages & mouvemens differens, qui representent le cours du Soleil, de la Lune & des principales planettes. Le Palais de l'Archevêque est tout proche de la Cathedrale. Il a pour Suffragans les Evêques du *Mans*, d'*Angers*, de *Rennes*, de *Nantes*, de *Cornouaille*, de *Vannes*, de saint *Malo*, de saint *Brieux*, de *Treguier*, de *Leon*, & de *Dol*. Il est vray qu'en 884. d'autres disent en 844. l'Evêque de *Dol* voulut faire ériger son Siége en Métropole, prétendant que la Bretagne formant un état séparé de la *France*, ses Evêques ne devoient pas être soûmis à une

TOLAIRES une domination étrangere, & que ſon Siége étant le plus ancien, il devoit joüir des droits de Métropolitain. Ce different dura juſqu'au Pontificat d'*Innocent* III. l'Archevêque de Tours conſentit pour lors à l'érection de *Dol* en Métropole, pourvû qu'il en eût la primatie; mais cette condition n'ayant pas été du goût du Pape *Innocent* III. il décida l'an 1199. & ſoûmit tous les Evêques de Bretagne à la Métropole de Tours, qui a été obligée de reconnoître la primatie de *Lyon*, depuis l'an 1312. & dont le Dioceſe eſt compoſé de trois cens Paroiſſes, de douze Chapitres, de dix-neuf Abbayes, de 98 Prieurés ſimples & de 191 Chapelles, ſans y comprendre celles qui dépendent des Chapitres. Florin. Reven.

Le Chapitre de la Cathedrale de Tours eſt un des plus illuſtres du Royaume, on y compte juſqu'à 191 Benefi ciers qui déſervent cette Egliſe. Les huit dignitez ſont le Doyenné, le Grand Archidiaconné, la Tréſorerie, la Chantrerie, la Chancellerie, l'Archidiaconé au-delà de la *Loire*, l'Archidiaconé au-delà de la *Vienne*, & le Grand Archiprêtré. Outre ces dignités, il y a 49 Canonicats dont quatre ont été unis pour divers établiſſemens pieux. Il y a encore un Secretaire, huit Perſonnats, ſeize Vicaires, deux Diacres, deux Marguilliers Clercs, & plus de cent Chapelains, ſans compter un Officier qu'ils appellent Maiſtre de *Pſallette*, un ſoûmaiſtre & dix Enfans de Chœur, qui forment tous enſemble un des plus nombreux & des plus beaux Clergés du Royaume. Le Doyen eſt élû par le Chapitre, l'Archiprêtré eſt à la collation du Grand Archidiacre; les autres dignités & les Canonicats ſont de plein droit à la collation de l'Archevêque.

La Bibliotheque de l'Egliſe de Tours occupe toute la longueur d'un côté du Cloître; elle eſt remplie de manuſcrits enchaînez ſur des pupitres. Les deux plus curieux ſont un *Pentateuque* de mille ans, écrit en lettres majuſcules, & les quatre Evangiles écrits en lettres *ſaxoniques*.

TITULAIRES. *niques.* On croit à *Tours* que ce dernier a douze cens ans d'antiquité, & qu'il a été écrit par *S. Hilaire*, Evêque de *Poitiers*; mais le sçavant Auteur du *Voyage Liturgique*, croit qu'on se trompe, & que ce Manuscrit ne passe point mille ans. Le Chapitre de cette Eglise a obligation à l'Abbé Jouhan, Chanoine & Grand Archidiacre de cette Eglise, du bon ordre & de l'arrangement qui se trouve dans cette Bibliotheque: il y a donné tout son tems pendant près de cinquante ans. On a lieu d'attendre de Monsieur son Neveu, à qui il a résigné ses Benefices, les mêmes marques de son zele. . . . . 2500 | 16000

Florins | Reven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BEAULIEU.

M. de Blainont de Frisons. Beaulieu prés Loches, en Latin, *Trinitas de Belloloco*, située dans la petite Ville de *Beaulieu* près l'*Indre*, & si proche de la Ville de *Loches*, qu'il n'y a qu'une prairie, & un pont qui sépare les deux Villes. Cette Abbaye fut fondée l'an 1010. par *Foulque Nera*, Comte d'*Anjou*, & Seigneur de *Loches*, qui y mit des Religieux de *S. Benoît*, & la choisit pour le lieu de sa sépulture. L'on y voit encore son tombeau près de la Sacristie. Le revenu des Moines de la Congrégation de *saint Maur*, est de trois mille deux cens soixante-douze livres, & celui de l'Abbé de quatre mille livres. . . . . 100 | 7000

BOIS-AUBRY.

Dom Martin l'Allier, au mois d'Aoust 1722. mais après sa mort elle doit retourner en Commande. Bois-Aubry, ou Luzay, en Latin, *Boscus-Alberici*, *seu Monasterium Luciſense*, située à trois lieuës de l'*Isle Bouchard*, & fondée par *Brice de Cheille*, sous le Titre de Prieuré, que *Hugues* II. Evêque de *Tours* érigea en Abbaye l'an 1138. Le revenu, tant pour l'Abbé que pour les Moines, qui ne sont que deux, n'est que d'environ mille quatre cens livres. . . . . 60. | 1400.

CORMERY.

M. de Bautru Vaubrun. Cormery, en Latin, *sanctus Paulus de Cormerico*, *seu Cormeriaco*,

TITULAIRES. *Cormeriaco*, située dans la petite Ville du même nom en Touraine, à quatre lieuës de Tours, sur la riviere d'*Indre*. Elle fût fondée en 780. par *Ithier*, Abbé de *S. Martin*, du consentement de *Charlemagne*, qui en donna ses Lettres de confirmation l'an 791. Les Abbez de *Cormery* ont toûjours été Seigneurs de la Ville du même nom, depuis la fondation de l'Abbaye, & il est un des onze Dignitaires de l'Abbaye de *saint Martin* de Tours, & il reçoit du Chapitre l'investiture de son Abbaye, dont le fameux *Joachim Perion* qui a traduit les Oeuvres d'*Aristote* & de *saint Denis* a été Abbé. Le revenu de l'Abbé est de quatre mille livres, & autant pour les Benedictins de la Congrégation de *saint Maur*. 200. 8000

Florins. Reven.

SAINT JULIEN.

M. de la Croix Chapelain du Roy, Obéancier, & Chef du Chapitre de saint Just de Lyon.

Saint Julien, en Latin, *sanctus Julianus de Scalariâ*, ou *de Soclariâ*, *seu sanctus Julianus Turonensis*, située dans la Ville de *Tours*, fondée dans le sixiéme siecle, & dotée l'an 945 par *Thæotole*, Archevêque de Tours. Le revenu de l'Abbé, qui est Chanoine honoraire de saint Martin de Tours, est d'environ sept mille livres, & celui des Religieux est de quatre mille cent cinquante livres. La Congrégation de *saint Maur* est entrée dans cette Abbaye en 1637. & c'est la soixante-cinquiéme Maison qui lui a été unie. Le revenu des Religieux est de quatre mille cent cinquante livres, & celui de l'Abbé est de sept mille liv. 400 7000

MARMOUTIER.

M. le Comte de Clermont, Prince du Sang. Il a eû cette Abbaye en 1721.

Marmoutier ou Marmonstier, en Latin, *Majus Monasterium. Saint Martin*, l'année d'aprés son ordination qui avoit été faite en 371. voulant se ménager une retraite hors de la Ville de *Tours*, se bâtit un Monastere à deux mille de la Ville, selon la situation où elle étoit alors, dans un désert formé d'un côté par une roche fort escarpée ; & de l'autre par la riviere de *Loire* ; on n'y entroit que par un chemin fort étroit. Il y fit quelques Cellules de bois ; mais le nombre de ses disciples s'étant accrû jusqu'à qua-

tre

TITULAIRES. tre-vingt, la plûpart se logerent dans des trous qu'ils avoient creusez dans le rocher. Telle fût l'origine du célebre Monastere de *Marmoutier*, qui subsiste toûjours ; mais sous la regle de *saint Benoist*, à une petite lieuë de *Tours*, audeça de la *Loire*. Ce Monastere que l'on fait passer pour le premier & le plus ancien de ceux qui sont en Occident, & qui étoit tout autrement considerable que celui de *Ligugey*, que S. *Martin* avoit bâti en *Poitou* avant son Episcopat, fut la source de plusieurs autres qu'il fonda encore depuis. Il fut outre cela un excellent Seminaire d'Evêques, & il n'y avoit point d'Eglise qui ne desirât d'avoir un Pasteur tiré du Monastere de saint *Martin* ; on voit dans cette Abbaye le Baume avec lequel se fit le Sacre du Roy *Henry le Grand*, dans l'Eglise de *Chartres*. L'Abbaye de *Marmoustier* dépend immédiatement du saint Siege : elle fut détruite par les *Normans* l'an 853. ensuite desservie par des Chanoines, puis remise dans l'Ordre de saint *Benoist*, à la priere d'*Eudes* II. Comte de *Tourraine* : elle est considerable, tant par le grand nombre de collations de ses Benefices, que pour la magnificence de ses bâtimens à la moderne faits depuis quelques années, par les Religieux reformez de saint *Maur*, qui y tiennent leurs Chapitres Generaux, à cause de la vaste étenduë de ses bâtimens, jardins & enclos, & dont l'Eglise est un grand édifice orné d'un haut clocher, bâti sans fondemens sur le rocher. L'Abbé est Chanoine honoraire de saint *Martin de Tours*. Le revenu des Religieux est de dix-huit mille livres, & celui de l'Abbé est de seize mille livres de rente. . . . . 7000. 16000.

Florin Revenu.

SAINT MARTIN.

Le Roy en est abbé. Saint Martin de Tours, en Latin, *sanctus Martinus Turonensis*. Les miracles que Dieu avoit operez à la priere de *saint Martin* pendant sa vie, éclaterent encore infiniment aprés sa mort. *S. Brice*, successeur de *saint Martin*, éleva une petite Chapelle sur son tombeau ; mais vers le milieu

TUTULAIRES. du cinquiéme siecle, *S. Perpet*, second successeur de *saint Martin*, fit bâtir au même endroit un temple magnifique des sommes considerables dont les habitans de *Tours*, & les peuples qui venoient en foule implorer le secours de *S. Martin*, l'avoient rendu dépositaire. *Gregoire de Tours* dit que cette Eglise fût brûlée du temps du Roy *Clotaire*, & que ce Roy donna à *S. Euphrone* de quoi la réparer, & la couvrir d'étain. Dès le temps de *S. Perpet*, il se forma dans ce lieu une Communauté de Moines gouvernez par un Abbé, laquelle devint bien tôt nombreuse & florissante, & que nos premiers Rois Chrétiens comblerent de leurs liberalitez. Ce Temple étoit un asyle inviolable, & les Rois venoient jurer sur le tombeau du saint les Traitez qu'ils faisoient avec les Princes Etrangers. *Clovis* partagea avec l'Eglise & les Moines de *S. Martin* les dépouilles qu'il avoit remportées sur *Alaric*. Florius Reven.

Outre le nombre considerable de Moines qui desservoient cette Eglise au commencement du sixiéme siecle, il se forma aux environs plusieurs autres Communautez de Religieux, comme *S. Venant*, *S. Pierre le Puellier*, *S. Eloy*, & une de Vierges qui avoient soin des linges & des ornemens, & auxquelles on doit raporter les commencemens de l'Abbaye, qui dans la suite a été transferée à *Beaumont*, prés de *Tours*.

Il y avoit aussi des Hôpitaux pour les Pelerins & les Malades, & toutes ces Communautez étoient sous la direction de l'Abbé & des Moines de *S. Martin*. Il se fit même plusieurs établissemens hors de cette Province sous la dépendance de cette Abbaye, tels que le Chapitre de *saint Irier* en *Limousin*; celui de *Montier-Roseil*, dans la Marche; de *Chablis* en *Champagne*. *Crotper*, Archevêque de *Tours*, au milieu du septiéme siecle, par dévotion pour *saint Martin*, son saint Prédecesseur; & pour illustrer son Eglise, déja si vénerable dans tout le monde Chrétien, accorda à l'Abbé & aux Moines de *S. Martin*, & à toutes

les

TITULAIRES. les dépendances, l'exemption de la Juriſdiction Epiſcopale, ne ſe reſervant que le *Droit d'ordonner les Prêtres & les Levites, & de conſacrer les ſaintes huiles ſeulement.* Cet Acte fut tranſcrit par tous les Evêques du Royaume, approuvé par le Roy regnant, & porté à Rome par l'Abbé *Geric*, qui demanda la confirmation du Pape *Adeodat*, & l'obtint. *Ibbo*, autre Archevêque de Tours, confirma la Conceſſion de *Crotper*, & ſe ſoûmit à la Bulle du Pape *Adeodat*. Florin Reven.

L'Abbaye de S. Martin de Tours, fut ſecularisée quelque temps après ; & le Roy *Charles le Chauve*, par ſes Lettres Patentes de l'an 849. fixa à deux cens le nombre des Chanoines qui ſervoient cette Egliſe. Plus de cent Bulles des Papes ont, dans la ſuite des ſiecles, affermi l'indépendance du Chapitre de ſaint *Martin*. *Hugues Capet* étoit Abbé de ſaint *Martin*, lorſqu'il parvint à la Couronne, & y unit ce titre. Il avoit ſuccedé en cette Abbaye à *Hugues le Grand* ſon pere ; à *Robert* II. ſon Ayeul ; & à *Robert le Fort*, ſon Biſayeul. C'eſt depuis cette union que nos Rois ſont devenus Chefs & premiers Chanoines de cette Egliſe, & non pas à cauſe de la réunion de l'*Anjou* à la Couronne, comme quelques-uns le prétendent mal à propos.

Le ſerment que font nos Rois en qualité d'Abbez de ſaint *Martin*, merite d'être rapporté ici.

Ego annuente Domino Francorum Rex, Abbas & Canonicus hujus Eccleſiæ beati Martini Turonenſis, juro Deo, & beato Martino, me de cætero protectorem & defenſorem fore hujus Eccleſiæ, in omnibus neceſſitatibus ſuis, cuſtodiendo & conſervando poſſeſſiones honores, jura, privilegia, libertates, franchiſias, & immunitates ejuſdem Eccleſiæ, quantùm divino fultus adjutorio, ſecundùm poſſe meum, rectâ, & purâ fide, ſic me Deus adjuvet.

Les Arreſts du Parlement de *Paris*, ont détruit depuis quelques années l'immédiation au S. Siege, & ont don-

TITULAIRES. né à cette Egliſe en la perſonne de l'Archevêque de *Tours*, un Superieur Eccleſiaſtique dans le Royaume, tout le reſte ſubſiſtant & demeurant dans ſon entier. Florins Rev en

Le Chapitre de l'Abbaye de *S. Martin de Tours* eſt compoſé de Chanoines d'honneur Eccleſiaſtiques, qui ſont le Patriarche de *Jeruſalem*, l'Archevêque de *Mayence*, l'Archevêque de *Cologne*, l'Archevêque de *ſaint Jacques en Compoſtelle*, l'Archevêque de *Sens*, l'Archevêque de *Bourges*, l'Evêque de *Liege*, l'Eveque d'*Angers*, l'Evêque de *Poitiers*, l'Evêque d'*Auxerre*, l'Evêque de *Quebec* en *Canada*, l'Abbé de *Marmoutier*, & l'Abbé de *ſaint Julien de Tours*.

De Chanoines d'honneur laïques, qui ſont les *Dauphins de France*, les Ducs de *Bourgogne*, d'*Anjou*, de *Bretagne*, de *Bourbon* & de *Vendôme*, les Comtes de *Nevers*, de *Flandres*, de *Dunois*, d'*Angoulême*, de *Douglas* en *Ecoſſe*, & des Barons de *Preüilly* en *Touraine*, & des Barons de *Parthenay* en *Poitou*. Le Baron de *Preüilly* eſt Porte-étendart de l'Egliſe de *ſaint Martin de Tours*: il aſſiſte à l'Egliſe avec le ſurplis & l'aumuſe ſur le bras gauche, dans une des ſtalles du côté droit du chœur, vers le grand Autel au-deſſous du Doyen: il aſſiſte de même aux Proceſſions, & marche entre les Dignitaires, & les Prevôts de l'Egliſe. Il y a onze Dignitaires, ſçavoir, le Doyen, le Tréſorier, le Chantre, le Maître d'Ecole, le ſous-Doyen, le Cellerier, le Granger, le Chambrier, l'Aumônier, l'Abbé de *Cormery*, & le Prieur de *ſaint Coſme lez-Tours*. Le Doyen & le Tréſorier ſont à la préſentation du Roy, comme Abbé de ſaint *Martin*, & à la collation du Chapitre. Le Chantre, le Maître d'école, le ſous-Doyen, le Cellerier & le Granger, ſont à la preſentation du Doyen, & à la collation du Chapitre; le Chambrier & l'Aumônie, à la preſentation du Tréſorier, & à la collation du Chapitre. Quant à l'Abbé de *Cormery*, & au Prieur de *ſaint Coſme*, ils reçoivent du Chapitre l'Inveſtiture de l'Abbaye & du Prieuré.

De

TITULAIRES. Outre les dignitez il y a 15 Prévôtés qui ont droit de Châtellenie, & ceux qui en ſont pourvûs ont la preſentation à pluſieurs Benefices. Ces Prévôtés ſont de *Mahet*, de *S. Eſpain*, d'*Oé*, de *Chablis*, de *Seré*, de *Milcey*, de la *Varenne*, de *Sueure*, de *Courſay*, de *Chalautre*, de *Braſley*, de *Reſtigny*, d'*Antony*, d'*Anjou*, & de *Vallieres*. Elles ſont toutes à la preſentation du Doyen, & à la Collation du Chapitre.

Après les dignitez & les Prévôtez on compte cinquante-un titres de Chanoines à la pleine collation du Chapitre, compris les huit ſemiprebendes.

Plus ſept Officiers ou dignitaires inferieurs en titres, qui ſont le ſous-Chantre, le ſous-Peltier, le ſous-Ecolâtre, le Sénechal, le Preſtimoine de *Morignan*, le Preſtimoine de *Châtillon*, & le Preſtimoine de *Milan*. Le ſous-Chantre & le ſous-Peltier ſont à la nomination du Chantre, & à la Collation du Chapitre. Le ſous-Ecolâtre eſt à la preſentation du Maiſtre d'Ecole, & à la Collation du Chapitre. Le Sénechal eſt à la preſentation du Doyen, & à la Collation du Chapitre, de même que les trois Preſtimoines.

Plus de cinquante-ſix Vicaires en titre, à la preſentation & collation des Dignitaires & Chanoines.

De ſix Aumoniers à la preſentation du ſousdoyen, dont les fonctions ſont de porter le Benitier aux Proceſſions, aſſiſter ſpirituellement les dignitaires, Prévôts & Chanoines dans leurs maladies, & garder leurs corps après leur decés juſqu'à la ſepulture.

De trois Clercs d'Aumône en titre, à la preſentation de l'Aumônier dignitaire, pour répondre les Meſſes & garder le cors de l'Abbeſſe de *Beaumont* après ſon decès, juſqu'à la ſepulture.

De quatre Marguilliers en titre, à la preſentation des Chambriers & Chefcier, pour parer le grand Autel, garder le tombeau de ſaint *Martin*, dire les Evangiles aux Pelerins,

TITULAIRES Pelerins, prendre soin des Reliques, & sonner le premier coup de Matines. Florins Revenu.

De deux Intercepteurs en titre, à la nomination & institution du Chapitre, pour chanter aux Fêtes semidoubles, simples & feries, le *Venite exultemus*, les premieres Antiennes & Répons de l'Office, & remplir les fonctions de sous-Chantre & de sous-Peltier à la Messe.

De deux Penitentiers & deux Sacristains à la nomination du Chapitre.

D'un Oblatier chargé de fournir le pain pour le sacrifice, & pour la sainte Communion, à la presentation du Doyen.

De quatre-vingt Chapelains, dont quelques-uns sont à présentation du Roy & en patronage laïque, les autres à la présentation des Chanoines, & tous à la collation du Chapitre.

De six Enfans de Chœur, d'un Maistre de Musique, d'un Maistre de Latin pour les instruire, non compris les Musiciens gagistes.

Du pauvre de saint *Martin*, fondé par *Louis* XI. & de plusieurs Officiers laïques, pour le service de l'Eglise, qui est une des plus vastes du Royaume. Elle est flanquée du côté du Nord, par un grande Tour appellée de *Charlemagne* & du côté du midi par celle de l'Horloge, on les voit de plus de dix lieuës à la ronde. Le tombeau de saint *Martin* est derriere le grand Autel; il est de marbre noir, blanc & jaspé, & n'est élevé de terre qu'environ de trois pieds. Le pauvre de saint Martin est élû par le Chapitre à la pluralité des voix; & pour être élû il faut qu'il ne lui paroisse aucun bien. Il est logé, vêtu, nourri & entretenu de toutes choses, sain ou malade, aux frais du Chapitre, & il ne peut être destitué, que pour déreglement de mœurs. Il assiste aux Processions solemnelles & à l'Office des jours solemnels, vêtu d'une robe mipartie de rouge & de blanc.

Comme

TITULAIRES. Comme cette Abbaye a été sécularisée & le revenu partagé entre tant de personnes, on n'en sçait pas au juste le revenu. Florin Reven.

NOYERS.

M. Piason. Noyers, en latin, *Nuceriæ, vel sancta Maria de Nuceriis, seu de Nucariis*, située en *Touraine*, sur le bord septentrional de la riviere de *Creuse*, & à droite de celle de *Vienne*, à quatre lieuës de la ville nommée *l'Isle-Bouchard* vers l'Orient septentrional, à demie lieuë du *Port de Piles*, à trois lieuës & dans le Bailliage de *Chinon*, & à quatre petites de *Châtelleraut*. Elle a été fondée en 1030. elle rapporte autant aux Religieux Benedictins de la Congregation de saint *Maur* qu'à l'Abbé. On a cru qu'il y avoit quelques mines d'or dans le terrain de cette Abbaye, à cause qu'il est chargé & mêlé d'or trés-fin, que l'on sépare par des operations de chimie; mais on a ouvert la terre inutilement pour les trouver, les fosses qu'on y a creusées ont été remplies aussi-tôt de l'eau de la riviere.. . . 300 2000

PRUILLY.

M. d'Argenson Archevêque de Bourdeaux Voyez ses autres Benefices & Titres à l'article de Bordeaux. Pruïlly, ou Preuïlly, en Latin, *Pruliacum, seu Pruleium*, située dans la petite ville du même nom en *Touraine*, sur la riviere de *Claye*, à six lieuës de *Châtelleraut*, du côté de l'Orient, & à deux de la *Rochepozay* où elle a été fondée l'an 1001. par *Ecfroy* Seigneur de *Prully* & de la *Rochepozay*, qui se reposa sur *Hervé* Trésorier de *saint Martin de Tours*, pour y mettre des Religieux. L'an 1100. l'on y en comptoit trente-quatre, qui sont nommez dans l'Acte de l'Election de l'Abbé *Arraldus*. L'Eglise est grande & belle pour son antiquité; elle contient des fonts Baptismaux, où l'on baptise les enfans de toutes les Paroisses de la Ville. Il y a des Reliques de S. *Melaine* Evêque de *Rennes* dans un petit chef, un doigt & un os de S. *Loup*, & quelques autres assez mal enchassées. Il n'y a pas long-tems qu'on voyoit encore le tombeau du Fondateur

&

TITULAIRES & de quelques autres Seigneurs de Pruïlly, qui ont été démolis du consentement de la Dame de *Pruilly*. Quant aux Religieux anciens Benedictins de cette Abbaye, ils sont maintenant sept, conformément à leur fondation, & joüissent chacun en particulier des Offices Claustraux, & tous ensemble de 3500 livres de revenu. Il y en a qui disent, que l'Abbaye de *Prüilly* ne rapporte à l'Abbé que 2000 liv. mais d'autres disent 4000 liv. . . . . | Florins 100 | Revenu 4000

SUILLY.

M. Valon. Suilly, ou Seüilley, en latin, *Beata Maria de Sulleyo, vel Seulliaco*, située en *Touraine*, à une lieuë de *Chinon*, à douze de *Tours*, & à 75. de *Paris*, & fondée par les Comtes d'*Anjou*, auſquels les Abbez de *Seüilly* prétoient autrefois serment. Cette Abbaye est fort ancienne & occupée maintenant par les *Benedictins* de la Congregation de *saint Maur*. . . . . | 100 | 2400

TURPENAY.

M. du Vignaut. Turpenay, ou Turpigny, en latin, *Turpiniacum*, située en la Forêt de *Chinon*, à trois lieuës de l'*Isle-Bouchard*, proche la riviere d'*Indre*, & à six lieuës de *Tours*, vers le couchant d'hyver. Elle a été fondée l'an 1208. par les Seigneurs de l'*Isle-Bouchard*. On remarque dans cette Abbaye le Tombeau de *Henry Clement* sieur de *Mez*, Maréchal de *France*, qui à cause de sa taille fut surnommé le *petit Maréchal*. Il mourut en *Poitou* l'an 1214. Ce sont les *Benedictins* de la Congregation de saint Maur qui occupent maintenant l'Abbaye de *Turpenay*, qui ont autant que l'Abbé. . . . . | 100 | 1500

VILLELOIN.

M. de Lée. Villeloin, ou Villeloup, en latin, *Villa Lupa*, *Villa Lupi*, *aut sanctus Salvator Villalupensis*, située sur la riviere d'*Indre*, à trois petites lieuës de *Loches*, à dix lieuës de Tours, en tirant vers *Bourges*. Elle fut fondée par *Audacher*

TITULAIRES. *dacher* Abbé de *Cormery*, à la priere de *Mainard* Seigneur de *Villeloin*, qui donna *Villeloin* & ſes dépendances. Il y a dans les Archives de cette Abbaye une ſuite d'Abbez fort bien remplie, & compoſée par M. de Maroles qui en a été Abbé. C'eſt le même qui nous a donné pluſieurs verſions. C'étoit un homme fort curieux, & il a enrichi ſon Abbaye de plus de trois cens Tableaux antiques qui ſe voyent dans une grande ſalle. Meſſieurs de ſainte Marthe ſe ſont ſervis de cette liſte d'Abbez. L'on voit dans le Chartrier deux beaux Cartulaires écrits de la main de M. *Brunet* ancien Prieur de *Villeloin*. On voit dans l'Egliſe qui eſt aſſez jolie, le Tombeau de M. de *Cognac* Abbé Commandataire & bienfaiteur de ce Monaſtere, où l'on garde un bras de *ſaint Xiſte*, un de *ſaint Gilles*, une portion du crane de *ſaint Leger*, & une de *ſaint Fraimbauld*. Cette Abbaye rapporte 3000 livres à l'Abbé, & 4000 livres aux Religieux *Benedictins* de la Congregation de S. Maur. . . . . 120 | 7000

Florins Reven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEAUGERAIS.

M. de la Châtegneraye. Il s'eſt demis en 1724. & le Roi a donné cette Abbaye au ſecond fils de M. le Preſident de Blamont.

Beaugerais, ou Baugerais, en latin, *Baugerum*, *vel Baugeriacum*, *ſeu Baugeretum*, *aut Baugeſium*, Fille de *Loroux*, ſituée à trois lieuës de *Châtillon* ſur *l'Indre*, & à pareille diſtance de *Loches*. Quelques perſonnes devotes firent bâtir en cet endroit une Egliſe l'an 1153. pour y faire le ſervice divin. *Henri* II. Roy d'*Angleterre* & Comte de *Touraine* donna cette Egliſe avec ſes dépendances aux Moines de *Loroux* en *Anjou*, leſquels y établirent une Abbaye de leur Ordre en 1173. Le revenu de l'Abbé eſt de 2500 livres, & celui des Religieux qui ne ſont que trois, de mille livres. Il y a dans cette Abbaye des Mémoires de M de Marolles qui en a été Abbé, & qui a tiré la ſuite des Abbez ſur les titres originaux. L'Egliſe eſt petite, & n'a rien de remarquable, que le tombeau du Maréchal

TITULAIRES. de *Boucicaut*, qui est à côté de l'Evangile, mais caché par une boiserie. . . . . Florins 566 Reven. 3500

FONTAINES.

M. Tachereau de Baudry. Fontaines les Blanches, en latin, *Fontanæ albæ*, Fille de *Savigny*, entre *Blois* & *Tours*, & à deux lieuës d'*Amboise*. Elle doit son origine à quelques *Hermites*, qui se donnerent à l'Ordre de *Savigny* fondé au commencement du douziéme siecle, par le Bienheureux *Vital*, dans le Dioceſe d'*Avranches*, d'où il passa en l'Ordre de *Citeaux*, sous le Bienheureux *Serlon*, qui se donna avec tous ses Monasteres à saint Bernard environ quarante ans après sa fondation. L'Abbaye de *Fontaines les Blanches* a pris son surnom de la couleur de l'habit de ses Religieux. Cet Hermitage fut fondé le sept des Ides d'Aouſt 1127. & érigé en Abbaye le trois des Ides de Novembre 1134. par *Regnauld* Seigneur de *Château-Regnauld*, & par quelques autres Gentilshommes des environs. L'an 1240. *Isabelle* de Blois Comteſſe de *Chartres* donna à cette Abbaïe *un millier de Harangs & deux cruches d'Huiles* tous les ans à l'Octave de Pâques, à la charge de faire un service pour le repos de son ame & de celle de son mari; comme auſſi de nourrir un Pauvre ce jour-là. Peu d'années après les Religieux obtinrent que cette donation seroit changée en trente sols d'argent par an, ce qui prouve combien l'argent étoit rare, & les denrées à vil prix. Cette Abbaye ne paroît pas avoir été jamais fort considerable. L'Egliſe néanmoins est assez jolie, le Chœur propre & l'Autel d'un trés-bon goût. Dans une Chapelle à côté du grand Autel, on voit le tombeau d'un Evêque, avec une Epitaphe preſque toute effacée. Il y a au bas de la Nef une Chapelle trés-propre, qu'une *Mathilde d'Amboise* a fait faire, dans laquelle est le tombeau du Seigneur *Tiercelin de Broſſes*, *Chevalier des Ordres du Roy* & autres titres, mort en 1548. Assez proche de ce tombeau on en voit encore un autre élevé d'un Seigneur de *Pocé*, qui mourut le 24 Avril 1508.

Il

TITULAIRES. Il y a quelques manuscrits dans l'Abbaye de *Fontaines les Blanches*, entr'autres la vie de *Mahomet* avec l'*Alcoran*, traduit de l'*Arabe* en latin. Le revenu de cette Abbaye est de 4800 livres, tant pour l'Abbé que pour les Moines, qui ne sont ordinairement que trois. . . . | Florins | Revenu. | 33 | 4800

LA CLAIRTE'-DIEU.

M de Betz de l'Hartheloire le 8 Janvier 1721. La Clairté-Dieu, ou la Clarté-Dieu, en latin, *sancta Maria de Claritate Dei*, Fille de *Citeaux*, située en *Touraine*, près de *saint Christophe*, bâtie & fondée l'an 1240. ou 1243. par *Jean* Abbé de la *Pieté-lez-Rameru*, lequel avoit reçû une somme d'argent de Pierre Evêque de *Wingthon* en *Angleterre*. Le revenu de l'Abbé est d'environ 2300 livres, & celui des Religieux de 4000 livres. On voit dans cette Abbaye un ancien monument de la famille de *Courcillon*. . . . . | 100 | 6300

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

AIGUE-VIVE.

M. de Tuffet. Aigue-vive, en latin, *sancta Maria de Aqua viva*, située dans une grande solitude, au milieu des Bois, à une lieuë de *Montrichard*, vers le Midi en *Touraine*, & à quatre de l'Abbaye de *Villeloin*, fondée l'an 1147. par *Garlet de Montrichard* & *Payenne* sa femme, qui donnerent les Bois & les Eaux-vives qu'ils avoient auprès de *Belvau*. Cette Abbaye est occupée par des *Chanoines Reguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* & de la Congregation de *sainte Geneviéve*. Le revenu de cette Abbaye est d'environ 2000 livres, tant pour l'Abbé que pour les Religieux. . . | 120 | 2000

GATINES.

M. le Chevalier de Gast. Gatines, ou Gastines, en latin, *sancta Maria de Gastina, vel de Gastineta*, située à quatre lieuës de Tours, vers le Septentrion, & fondée par les Comtes de Blois, & de *Vendôme*, dans un lieu qu'habitoit auparavant un S. Hermite; & ce lieu fut érigé en Abbaye l'an 1138. par *Hu-*

TITULAIRES. gues Archevêque de Tours. Le revenu de l'Abbé eſt de dix-huit cens livres, & celui des Religieux de mille quatre cens livres. . . . . Florins 50 Revenus 3200

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BEAUMONT.

Mr de Rochechouart de Mortemar. Beaumont-lez-Tours, en latin, *Bellus mons*, ſituée près de la Ville de Tours, & fondée vers l'an 1007. par *Herve* Tréſorier de l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, qui y transfera les Religieuſes du Monaſtere de l'*Ecrignol*, qui étoit contigu à l'Abbaye de ſaint Martin. Les trois Clercs d'Aumône de l'Abbaye de ſaint Martin de Tours, doivent garder le corps de l'Abbeſſe de *Beaumont*, après ſon decès juſqu'à la ſepulture. La Communauté eſt ordinairement de 60 Religieuſes, & le revenu de . . . 10000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

Mr de Menou. La Bourdelliere, je n'en ai trouvé aucuns Mémoires.

MONCEY.

Mr de Bonſens des Eſprinés. Moncey, ou Moncé, en latin, *Monceyum*, *vel* *Mons cœleſtis*, Fille de *Fontaines les Blanches*, ſituée en *Touraine*, à une lieuës d'*Amboiſe*. Cette Abbaye doit ſon origine à quelques Filles de pieté, qui s'étant retirées dans ce deſert, pour y vivre dans la penitence & dans les exercices de la contemplation; repandirent une odeur ſi grande de leur vertu dans tout le pays, que *Sulpice* Seigneur d'Amboiſe en fut touché, & leur offrit de bâtir un Monaſtere, ſi elles vouloient garder la clôture, & s'engager par vœu. Elles accepterent ſes offres, & ſe donnerent à l'Ordre de *Citeaux*, dont elles dépendent encore aujourd'hui. La Superieure ne prit d'abord que le nom de Prieure, & elle étoit élective par la Communauté; ce qui a duré juſqu'en 1652. que le Pape *Innocent* X. à la demande du Roy, l'érigea

Situation.	rigea en Abbaye en faveur de Madame d'*Epinoy*. Le revenu de cette Abbaye eſt d'environ. . .	Florin	Revenu. 4000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

SAINT COSME.

N.	Saint Coſme-les-Tours eſt de l'Ordre de *S. Auguſtin*, & il y a trente Benefices qui en dépendent. . .	1500
Oui.	Saint Jean de Degrey, ou Grez, eſt de l'Ordre de *S. Auguſtin*. Il eſt uni aux *Jeſuites* de *Tours*.	
M. de Laubanie,	Bois-Rayer, ou Bois-Raye, en latin, *de Boſco Raberii*, eſt de l'Ordre de *Grammont*.	800
M de Beauveau du Rivau Archevêque de Narbonne.	Pommier aigre, ou Pomme d'Aigre-lez-Chinon, en latin, *de Pomerio acri*, eſt de l'Ordre de *Grammont*. . .	1500
N.	Villiers, eſt de l'Ordre de *Grammont*.	
N.	Grandmont-lez-Tours, eſt du même Ordre.	

EGLISES COLLEGIALES.

N. Le Chapitre du *Pleſſis-lez-Tours* a été fondé par le Roi *Louis* XI. & eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre qui eſt Dignitaire, & de ſix Chanoines, ſans compter huit Vicaires. Tous les Benefices ſont à la collation du Roy. On l'appelle le *Pleſſis-lez-Tours*, à cauſe qu'il eſt dans le voiſinage de *Tours*. L'Egliſe Collegiale eſt aſſez étroite.

Le Chapitre d'*Amboiſe* ſous l'invocation de *S. Florentin* eſt compoſé d'un Doyen, de dix Chanoines, de deux Vicaires hebdomadaires, & douze Chapelains, tous de collation Royale.

Le Chapitre de *ſaint Ours de Loches* eſt ſitué dans l'enceinte du Château, & eſt compoſé d'un Prieur, dun Chantre & de dix Chanoines C'eſt le Roy qui confere tous ces Benefices. Il y a outre cela vingt trois Chapelains. Le Prieuré vaut 8000 livres, & les Prébendes valent

TITULAIRES lent chacune 400 livres. On voit au milieu du Chœur de cette Egliſe un magnifique tombeau de marbre noir & élevé de trois pieds de terre. Au-deſſus eſt une figure de marbre blanc, qui repreſente *Agnés Sorel* maîtreſſe de *Charles* VII. qui étoit née au Village de *Fromenteau* en *Touraine*, & auprès de *Loches*. Deux Anges tiennent l'oreiller, ſur lequel repoſe ſa tête, & à ſes pieds ſont deux belliers. Les Chanoines lui accorderent cette ſepulture, eu conſideration des liberalitez qu'elle leur fit ; car elle leur donna deux mille écus d'or, qui furent employez à l'achat des terres de *Fromenteau* & de *Bigorre*, pour la fondation d'une Meſſe perpetuelle, qui eſt appellée des Enfans de Chœur, & de quatre Anniverſaires ſolemnels. Elle leur fit auſſi preſent d'une trés-belle tapiſſerie, de pluſieurs joyaux, reliquaires & ornemens, entr'autres d'une image d'argent de la *Madeleine*, & d'une des côtes de cette ſainte.

Florins Revenu

TITULAIRES. Florins Reven.

A EVÊCHÉ DU MANS.

M. Froulay aumônier du Roy a été nommé à cet Evêché le 17 Octobre 1723.

LE MANS, en latin, *Cœnomanenſis*, ville de la troiſiéme *Lionnoiſe* & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale de la Province du *Maine*, dans le Gouvernement d'*Orleans*, ſituée au *Nord-oueſt*, ſur une colline qui s'éleve au-deſſus de la riviere de *Sarte*, à main gauche où la riviere d'*Haiſne* perd ſon nom, à dix lieuës d'Alençon, à 16 de *Laval*, & à 48 de *Paris*.

Si on vouloit s'en rapporter à la tradition, aux Pontificaux, & aux Regiſtres qu'on garde dans les archives, l'Egliſe du *Mans* auroit été fondée dès le tems des Apôtres, par un des 72 Diſciples appellé *Julien* ou par *Simon le Lepreux*, qui après avoir prié *Jeſus-Chriſt* à ſouper le ſuivit, prit le nom de *Julien* dans le Baptême, paſſa à Rome, d'où il fut envoyé dans les *Gaules*, & fixa ſon domicile au Mans; mais comme l'a fort bien remarqué un Hiſtorien, qui n'eſt pas ſuſpect (c'eſt *Courvaiſier* dans ſon hiſtoire des Evêques du *Mans*.) La tradition eſt ordinairement incertaine & corrompuë, ſans autorité. Les Romans & les fables ſe tranſmettent ſouvent à la poſterité, pour des hiſtoires, & ceux qui ont écrit les Regiſtres, y ont écrit tout ce qu'une ſainte ambition leur a ſuggeré, & ont employé tout ce qui pouvoit relever la gloire de leur Province & de leur ville. S. *Liboire* qui vivoit ſur la fin du regne de *Conſtantin*, & qui fut ami de *ſaint Martin*, entre les mains duquel il mourut, eſt le premier Evêque du *Mans*, qui paroiſſe dans les monumens authentiques. La tradition veut à la verité, que S. *Liboire* n'ait été que le quatriéme Evêque du Mans; mais en remontant depuis luy juſqu'au premier, il eſt impoſſible qu'il ait vécu ſous *Domitien*

TRIAIRES. *mitien*, ou même ſous *Adrien*, & qu'il ait quitté en ce tems là l'*Italie*, pour venir prêcher l'Evangile en *France*. Florins Revers

Cependant, comme je ne prétens point embraſſer aucun parti dans ces conteſtations litteraires, je rapporterai ici les ſentimens des uns & des autres; je dirai donc, que pluſieurs croyent que *S. Julien* a été le premier Evêque du *Mans*, & qu'il eſt maintenant le Patron Titulaire de la Cathedrale; que *ſaint Liboire* fut le quatriéme Evêque du Mans, après *ſaint Pavace* qui avoit ſuccedé à *S. Turibe* Succeſſeur de *ſaint Julien*, que *S. Victeur* fut Evêque de cette Ville au cinq ou ſixiéme ſiécle, & qu'on n'eſt point sûr qu'il ait précedé immediatement *Saint Innocent*; que *ſaint Domnole* fut fait Evêque du Mans après *ſaint Innocent* en 543. mais qu'il n'accepta l'Evêché qu'en 545. que le Chorevêque *Scienfroy* avoit uſurpé le Siége dans cet intervalle, & qu'il mourut 581. que *ſaint Bertrand* fut fait Evêque du Mans l'an 586. après *Baldegiſile* avant lequel les neuf premiers Evêques avoient été tous Saints; que *Baldegiſile* s'étoit mal comporté, mais que S. *Bertrand* eut encore deux ſaints Evêques de ſuite après luy. Ce ſaint laiſſa pour heritiere ſon Egliſe Cathedrale, & l'Abbaye, de la Coûture qu'il avoit bâtie que S. *Chadoin* ſucceda à S. *Bertrand* l'an 623. & mourut en 642. & qu'il laiſſa auſſi ſa Cathedrale ſon heritiere par ſon Teſtament; que *ſaint Aldric* a été le 23e Evêque du Mans, qu'il mourut au neuviéme ſiécle, & qu'il fut enterré dans l'Egliſe de S. *Vincent*; & pour abreger, j'ajoûterai que l'Egliſe du Mans a été feconde en Saints Evêques, & que l'affection ou pieté du peuple de cette Ville envers la memoire de ſes Evêques a été plus grande qu'en beaucoup d'autres.

L'Evêque du Mans ſe dit le premier Suffragant de l'Archevêque de *Tours*, & il prétend avoir le droit de faire les fonctions de Métropolitain en ſon abſence, & la préſéance ſur tous les autres Evêques de la Province, ce qui lui eſt conteſté. Il prétend encore à la qualité de Proto-

trône,

TITUL A. RIS. trône, non-seulement parce que sa Ville est la premiere dans les Notices anciennes, mais encore sur ce que le Pape accorda le *Pallium* à un Evêque du Mans, l'an 685. Florins Reven.

L'Eglise Cathedrale fut d'abord dédiée à *Notre-Dame*, puis à *saint Gervais*, & enfin l'an 1201. à *saint Julien*, & est aujourd'hui dediée à *saint Pierre*. Quoiqu'elle ait été plusieurs fois endommagée par la fureur des guerres civiles entre les Catholiques & les Prétendus Reformez, elle ne laisse pas de paroître encore magnifique dans ses ornemens, superbe dans la grandeur de son bâtiment & dans son architecture fort bien entenduë. Ce qu'on y remarque de plus curieux, c'est la structure du Chœur admirable dans sa largeur, proche lequel on voit en dehors le tombeau de *Charles* III. Comte du Maine, qui mourut le 10 Avril de l'an 1472. Ce tombeau est de marbre & d'une architecture de bon goût. L'on voit encore le Mausolée de *Geoffroy* dans la Chapelle de *Notre-Dame*, & sur tout une Horloge qui est assez près de la porte de l'Evêché ; c'est l'un des plus excellens ouvrages de tout le Royaume, ainsi que sa tour pour sa grosseur & pour sa hauteur, & c'est le Cardinal *Philippe* de *Luxembourg* qui le fit faire pendant son Episcopat.

Le Chapitre de l'Eglise du Mans est composé de neuf dignitez; le Doyen, le Chantre, le Scholastique, le Grand Archidiacre, l'Archidiacre de *Sablé*, l'Archidiacre du *Château du Loir*, l'Archidiacre de *Laval*, l'Archidiacre de *Passais*, & l'Archidiacre de *Montfort*, & de trente-huit Chanoines Prébendez, quatre semi-Prébendez, chacun de sept à huit cens livres de revenu, cent Chapelains, un Maistre de *Psallette*, & dix Enfans de Chœur. Ce Chapitre a prétendu être exempt de la Jurisdiction de l'Evêque, mais par Arrêt contradictoire du Parlement de *Paris* rendu le 27 de Juin de l'an 1686. l'Evêque du Mans & ses successeurs audit Evêché sont maintenus aux droits de *Jurisdiction*, *visite*, *correction*, & en tous actes qui en dépendent

TITULARES. pendent, sur l'Eglise & le corps dudit Chapitre, & les personnes particulieres des Doyen, Dignitez, Chanoines Prébendez, semi-Prébendez, Chantres & autres Ecclesiastiques servans en ladite Eglise du Mans, & pareillement en tous droits de jurisdiction spirituelle & Ecclesiastique sur les Curez, Clergé & peuple des quarante Paroisses, dont les Cures sont à la collation dudit Chapitre. Florin Revea.

Il y a dans la Ville & dans les Fauxbourgs du *Mans* seize ou dix sept Paroisses, qui renferment 3200 feux, & environ 14 ou 15000 ames. Le Dioceſe du Mans a près de trente lieuës de circuit, on y compte 696 Paroisses, partagées entre six Archidiaconnez qui ont chacun plusieurs Doyennez ruraux Il y a dix Chapitres & vingt-trois Abbayes, dix-huit d'Hommes, & cinq de Filles.

Le Séminaire a dix mille livres de rente, & est gouverné par les Missionnaires de la Congregation de saint *Lazare*.

Le Palais Episcopal a de beaux appartemens, & sa Chapelle est trés bien ornée. Son Jardin est dans le Faubourg de *saint Vincent*. Les divers compartimens de ses parterres & de ses belles allées en font un lieu tout charmant.

Sainte *Scholastique* vierge, sœur de *saint Benoist*, dont le corps a été apporté d'*Italie* au *Mans* au septiéme siecle dans l'Eglise Collegiale de *saint Pierre de la Cour* est reverée des habitans du Mans comme leur Patrone, depuis que par son intercession les *Prétendus Réformez*, qui s'étoient multipliez en grand nombre dans la Ville, dont ils s'étoient rendus maistres à la faveur de quelques gens de guerre de leur même religion, saisis d'une terreur panique l'abandonnerent tout à coup sans être poursuivis des Catholiques, après avoir pillé les Eglises & sur tout la Cathedrale ; d'où ils emporterent entre plusieurs riches ornemens un Crucifix d'argent, aussi precieux pour sa matiere que celui qu'on porte le jour des *Rameaux* à la Procession,

TITULAIRES. procession, qui se fait de l'Abbaye de *saint Vincent* à l'Eglise de *saint Julien*, où il est exposé pendant la *Semaine-Sainte* à la veneration des Fidelles. Cette Procession est fort solemnelle, en ce qu'elle est accompagnée de *Lanciers*. Ce sont douze hommes à cheval armez de pied en cap, avec la lance à la main, qui après la Procession vont à la place des Halles tirer les lances en presence des Officiers de Police. Il se fait au Mans une autre solemnité fort curieuse à la Procession de la *Fête-Dieu*, l'une des plus belles de France, à cause des Torches que chaque Corps de métiers à coutume d'y porter; c'est à l'envie l'un de l'autre, à qui fera mieux paroître ce qu'il y a de plus beau dans l'architecture, par une sorte de Château tout de cire que ces Torches representent, de telle grosseur, qu'on y voit des figures grandes au naturel, & des bas reliefs d'histoire du *vieux* ou du *nouveau Testament*.

Il y en a qui disent, que ce ne fut pas *saint Julien* qui prêcha le premier le Christianisme au Mans; mais un Citoyen Romain de noble famille, que *saint Clement* y envoya; & que *Defensor* Gouverneur de ce pays pour les Romains, ayant été baptisé par lui avec tous les siens, lui donna sa maison pour bâtir un Temple, qui est aujourd'hui la Nef de l'Eglise Cathedrale: à quoi ils ajoûtent. qu'aux piliers de cette Nef, on remarque encore quelques vieilles armoiries de crapauts, & sur le portail les marques & les vestiges du Palais de ce même Gouverneur. Nos Rois sont reputez Chanoines de cette Eglise par le titre seul de leur Couronne, & *Henry* II. Roi d'*Angleterre* & fils de *Geoffroy* comte du *Maine* y fut baptisé la veille de *Pâques* de l'an 1033. Il y a des Auteurs qui disent que *Childeric* III. pere de *Dagobert* a fondé l'Evêché du Mans, & qu'il rapporte 17000 livres de rente. D'autres disent 24000 livres. . . . . 2216 | 24000

Florins Revenu.

TITULAIRES. Florins Revenu.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT CALE'S.

M. le Charon le 17 Octobre 1723.

Saint Calés du desert, ou saint Calais, en latin, *sancti Carilephi monasterium, alias Anisolense monasterium*, située au *Maine*, dans la petite Ville de son nom, sur la petite riviere d'*Anisle*, à deux lieuës des limites de la *Beausse* & du *Vendômois*, à six de *Vendôme*, à neuf du *Mans*, vers les limites de *Normandie*, près de *Jauron*, lieu de la retraite & du culte de *saint Calés*, fort éloigné de son Abbaye, dont elle a porté le nom vers l'an 529. ou 532. *Hugues de saint Carilef*, autrement de *saint Calés* Evêque du *Mans*, ainsi appellé du nom de sa famille, & non pas comme l'a écrit *Courvaisier* du lieu de sa naissance, quoiqu'il fut de *saint Calés*, vivoit sous *Childebert*, & bâtit le Monastere de *saint Calés*, dans un fonds de la terre de Madwal, où plûtôt il le rebâtit; car il avoit été déja bâti par *Turibe* Evêque du *Mans*, dans un lieu appellé *Villa Caiani*, sur la riviere d'*Anisle*; c'est pourquoi il est appellé dans plusieurs titres & en plusieurs martyrologes *Cœnobium Anisolense*; mais il a été plus communément appellé du nom de ce Saint *saint Carilef*, & par corruption *saint Calés*. *Claude Robert*, & *Scevole* & *Louis* de sainte Marthe, qui dans leur *Gallia Christiana*, à l'article de *saint Caletricus*, dix-huitiéme Evêque de *Chartres*, ont écrit que l'Abbaïe de *saint Calés* avoit été ainsi appellée du nom de cet Evêque, se sont étrangement trompez; car *sanctus Caletricus*, c'est *saint Caltric*. *Saint Siviard* ou *saint Sevard* fut Abbé de *saint Calés* au septiéme siécle. *S. Sigeram* ou *S. Siran* son pere en avoit été Abbé auparavant, mais non pas immédiatement. L'Abbaye de *saint Calés* est presque aussi ancienne que l'Evêché, & l'on trouve une succession d'Abbez de *saint Calais* aussi suivie que celle des Evêques du *Mans*. On remarque dans l'Histoire Ecclesiastique qu'il y a toûjours eu une étroite confraternité entre ces Evêques

&

TITULAIRES. & ces Abbez. Cette Abbaye a produit de saints Personnages, & elle a esté long-temps une pépiniere de Sçavans qu'on en tiroit pour peupler les Academies. Le revenu des Religieux *Benedictins* de la Congrégation de S. *Maur*, est de neuf mille livres; & celui de l'Abbé, de dix mille livres. 250 19000

Florins Reven.

LA COUTURE.

M Caillebot de la Salle, ancien Evêque de Tournay.

La Coûture du Mans, en Latin, *sanctus Petrus de Culturâ*, située dans le Fauxbourg du même nom, & fondée l'an 589. par *saint Bertrand*, Evêque du *Mans*, dotée par *Hugues* premier, & par d'autres Seigneurs du païs. L'Eglise est magnifique, la hauteur de ses deux Tours la rend remarquable, aussi bien que la beauté de son Maître Autel; on y voit le tombeau d'*Helie de la Flêche*, Comte du *Maine*: il y est representé en relief, avec une épitaphe gravée sur une table de marbre noir, ornée de deux colonnes de marbre jaspé. Ce sont les Benedictins de la Congrégation de S. *Maur*, qui occupent cette Abbaye. 300. 18000

EURON.

M. Cassel Saint Pierre.

Evron, en Latin, *sancta Maria de Ebronio, vel Ebronium, aut Aurio, seu Aurionense Monasterium*, située dans la Province du *Maine*, à une lieuë de la petite riviere d'*Eure*, à neuf lieuës de la Ville du Mans, du côté de l'Occident, & bâtie par S. *Chadoin*, Evêque du Mans, vers l'an 630. ou 652. il y a des Auteurs qui disent *Hardouin* au lieu de *Chadoin*: elle fût ruinée par les *Normans* dans le neuviéme siecle, & rétablie cent ans aprés par le Comte de *Blois*. Les *Benedictins* de la Congrégation de S. *Maur* entrerent en cette Abbaye en 1639. & c'est la soixante-neuviéme qui lui a été unie. Le revenu de l'Abbaye, tant pour l'Abbé que pour les Religieux, est d'environ vingt-un ou vingt-deux mille livres de rente. 300 22000

LE GUE' DE LAUNAY.

M. Aunillon de la Barre.

Le Gué de Launay, je n'en trouve aucuns Memoires, & c'est ce qui me fait croire que c'est la même Abbaye

que

Titulaires

que celle de *Lonlay*; cependant je trouve qu'il n'y a plus de Religieux, & le nom du Titulaire dans la derniere édition de l'*Etat de la France*.

Florins | Revenu

LONLAY.

M. Baudin.

Lonlay ou Longley, en Latin, *sancta Maria de Lonlayo, seu Lonleyo vel de Longo Lato*, située en *Normandie*, aux confins du païs du *Maine*, à 2. lieuës de *Domfront* vers l'Occident septentrional, sur la riviere d'*Egrenne*, en un gros Bourg de ce nom, qui porte titre de Baronie. Cette Abbaye fût fondée en 1020. par *Guillaume Talvas*, Comte de *Bellesme*, les Benedictins de la Congrégation de *S. Maur* y mirent la réforme en 1657. eux & l'Abbé ont environ six mille livres de revenu. . . . . 250. 6000.

PELICE.

M. de Ponsac.

Pelice, Plisse ou la Pelice, en Latin, *Beata Maria de Pelitiâ aut Pelliceâ*, située au *Maine*, près le *Perche* & la *Ferté Bernard*, autrefois dépendante de l'Abbaye de *Tiron*, qui y a encore droit de Justice: elle a été fondée l'an 1205. par *Bernard de la Ferté*: elle n'est point réformée, & jouit de six mille livres de revenu. . . . . 65. 6000.

S. VINCENT LEZ-MANS.

Réguliere & Triennale.

Saint Vincent lez-Mans, en Latin, *sanctus Vincentius Cœnomanensis*, située dans un des Fauxbourg du Mans, appellé du même nom, & fondée au sixiéme siecle, par S. *Domnole* Evêque du Mans: elle étoit autrefois de la Congrégation de *Chezal-Benoist*; mais à present elle est de celle de saint *Maur*, depuis 1636. & c'est la cinquante-deuxiéme Maison qui lui a été unie. Il est à remarquer qu'en cette même année 1636. on a uni à cette fameuse Congrégation quatorze Abbayes pour les réformer. L'Abbaye de *saint Vincent* est élective & triennale; & l'on prétend qu'elle a été exceptée du Concordat fait entre *Leon* X. & *François* I. L'Abbé est régulier & triennal; son revenu est d'environ trente-six mille livres. . 300 3600.

TITULAIRE

Horm. Roven.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BELLE-BRANCHE.

Unie au College des Jesuites de la Flêche.

Bèlle-Branche, en Latin, *Beata Maria de Bellâ-Brancâ*, fille de *Loroux*, située dans le *Maine*, sur la petite riviere de *Verjette*, à deux lieuës du Bourg de *Sablé*, du côté de l'Occident, & à six lieuës de *Laval*: elle fût fondée le 27 Juillet 1152. dans la Paroisse de *saint Brisse*, par *Robert de Sablé*; & la fondation fut confirmée en 1165. par le Pape *Alexandre* III. c'est la plus belle & la plus riche Abbaye de l'Ordre de Citeaux, dans les Provinces d'*Anjou* & du *Maine*. La Manse Abbatiale & plusieurs autres Benefices ont été unis aux Jesuites de la Flêche, par le Roy *Henri IV.* qui ayant fondé ce College par son Edit du mois de May 1607. à l'instigation de *Guillaume Fouquet de la Varanne*, assigna aux *Jesuites* vingt mille livres de rente, & non pas deux mille, comme l'a dit *Ménage* dans son Histoire de *Sablé* page 165 ni onze mille écus, comme l'a écrit *Mezeray*; & pour faire ces vingt mille livres de rente, ce Roy donna aux Jesuites l'Abbaïe de *Belle-Branche*, celle de *Melinaye* en *Anjou*, le Prieuré de *saint Jacques* prés la Flêche, celui de *Luché* au *Maine*, & quelque revenu sur le *Papegay de Bretagne*; & il leur donna outre cela son Palais de la *Flêche*, dont ils ont fait leur Eglise; ce qui a donné sujet à ces beaux Vers de M. *des Bois*, Lieutenant General de la *Flêche*.

Quæ quondam fuerant mortalis numinis ædes,
Nunc immortalis numinis aula patet.
Fœdere felici mutarunt Numina sedes.
Rex habitat Cœlum: regia tecta Deus.

L'Abbaye de *Belle-Branche* a esté fort augmentée par *Alard de Château-Gontier*, & par les Seigneurs d'*Antenaise*, comme l'ont remarqué *Courvaisier* & *Bondonnet* dans leurs

Evêques

TITULAIRES. Evêques du *Mans*. L'Abbaye de *Belle-Branche*, vaut environ ſept mille livres de rente, tant pour l'Abbé que pour les Religieux. . . . . Florin 133. 7000

CHAMPAGNE.

M de Fiennes. Champagne, en Latin, *Beata Maria de Campagiâ, ſeu Campania*, ſituée dans le *Maine*, à huit lieuës de la Ville du *Mans*, du côté de l'Occident; d'autres diſent ſeulement à cinq lieuës, & à trois de *Beaumont le Vicomte*: elle eſt fille de *Savigny*, & fondée le 28 de Novembre de l'an 1188. d'autres diſent 1151. par *Foulque Riboule*, Seigneur d'*Aſſé* & de *Lavardin*, mal nommé *Riboulé* par *Courvaiſier* & *Bondonnet*, dans leurs Hiſtoires des Evêques du *Mans*. Il y a la réforme dans cette Abbaye, qui vaut par an à l'Abbé trois mille livres, quoique le bail general ſoit de trois mille huit cens livres. . . . 83. 3800

CLAIRMONT.

M. Campain de S Martin. Clairmont, ou Claire-Fontaine, en Latin, *ſancta Maria de Claro-Monte, ſeu de Claro-Fonte, aut Clarus Mons*, ſituée au *Maine*, à trois lieuës de *Laval*: elle eſt fille de *Clervaux*, & fût fondée en 1230. par *Edme*, fille de *Geoffroy le Bel*, Comte de *Touraine*, d'*Anjou* & du *Maine*, veuve de *Guy* ſeptiéme, Comte de *Laval*; & cette fondation fût augmentée par la Reine *Berengere de Caſtille*, veuve de *Richard*, Roy d'*Angleterre*. . . . 266. 15000.

FONTAINE-DANIEL.

M Bouhier Grand Vicaire de Langres, a eu cette Abbaye le 17 Octobre 1723. Fontaine-Daniel, ou la Fontaine-Daniel, en Latin, *Fons-Danielis*, fille de *Clervaux*, & ſituée au *Maine*, à une grande lieuë de la Ville de *Mayenne*, du côté du couchant d'hyver, & fondée le quatre des Nones d'Aouſt 1204. par *Juhel de Mayenne*, troiſiéme du nom, qu'on enterra dans le Chœur de ſon Egliſe; ſon tombeau eſt de cuivre doré, & élevé de deux à trois pieds, avec ſon épitaphe. Le revenu de l'Abbaye, tant pour l'Abbé que pour les Moines, eſt d'environ quinze mille livres. . . . 166 15000

L'Eſpeau

TITULAIRES. | Florins | Reven.

L'ESPAU.

M. de la Vergne de Treſſan Archevêque de Rouen, voyez ſes autres Benefices à l'article de l'Archevêché de Rouen.

L'Eſpau, Eſpau, Epau, ou la Pieté de Dieu, en Latin, *ſancta Maria de l'Eſpau, ſeu de Sſpallio, aut Pietas Dei*, fille de Citeaux, ſituée au *Maine*, à une demie lieuë de la Ville du *Mans*, & fondée le huit des Calendes d'Avril 1229. par la Reine *Berengere de Caſtille*, qui eſt inhumée dans l'Egliſe. Cette Abbaye fût détruite par les habitans du *Mans* en 1365. afin d'empêcher que les *Anglois* ne s'en rendiſſent les maîtres, & ne la fortifiaſſent. Le total du revenu eſt de quatre mille livres par an. | 100. | 4000.

PERSEIGNE.

M. Duſſon.

Perſeigne, en Latin, *Beata Maria de Perſegniâ*, fille de *Citeaux*, ſituée au Maine en la Foreſt de ſon nom, & fondée le 16. Juillet l'an 1145. par *Guillaume Talvas*, Comte de *Belleſme*, de *Ponthieu* & d'*Alençon*; d'autres diſent en 1030. & que *Hameline*, femme de ce Fondateur, morte le dernier Fevrier 1191. eſt enterrée dans l'Egliſe de cette Abbaye, lieu de la ſépulture des Comtes d'*Alençon*. Il y a la réforme, & elle rapporte en tout cinq mille livres. | 73. | 5000

TIRONNEAU.

M. Choiſeul Beaupré.

Tironneau ou Tironnel, en Latin, *Beata Maria de Tironello, vel Tironellum*, fille de *S. André en Gonfern*, ſituée à cinq lieuës du Mans, entre le *Maine* & la *Normandie*, ſur la riviere d'*Orne*, & fondée en 1151. par *Patri* ou *Payen* de *Chaourches*; d'autres mettent la fondation le dix-huit des Calendes d'Octobre 1149. Il y a la réforme, & elle jouit en tout de deux mille cinq cens livres: ſa taxe ne ſe trouve point à *Rome* dans les Livres de la Chancellerie. | 73 | 2500

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN

BEAULIEU LEZ-MANS.

M. Boucher d'Orçai.

Beaulieu lez-Mans, en Latin, *de Bello-Loco*, ſituée au-delà de la riviere de *Sarte*, dans le Faubourg du *Mans*. Elle fût fondée au mois d'Octobre 1114. par *Bernard Saron de Sille*

		Florin	Reven.
TITULAIRES.	*Sillé le Guillaume :* il y a la réforme des *Chanoines Réguliers* de la Congrégation de *France*, dite de *ſainte Genevieve.*	112	80001

SAINTE CATHERINE.

N.	Sainte Catherine, en Latin, *ſancta Catharina extrà oppidum de Laval.* Je n'en ai pas trouvé plus de Memoires, ſinon qu'elle eſt occupée par les *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*, de la Congrégation de *France*, dite de *ſainte Genevieve* ; & qu'elle eſt taxée *cum unitis.* L'Etat de la *France* n'en fait nulle mention. .	66	

SAINT GEORGES DES BOIS.

M. Hamon des Roches, en 1721.	Saint Georges des Bois, en Latin, *ſanctus Georgius de Nemore*, fondée dans le onziéme ſiecle par *Geoffroy Martel*, Comte d'*Anjou.*	66.	1500.

VAAS.

M. Veſnier, le 17. Octobre 1723.	Vaas, en Latin, *ſancta Maria de Vadaliâ, ſeu de Vadacio*, ſituée en la Ville de ſon nom ſur le *Loir*, à une lieuë du Château du *Loir.* Cette Abbaye eſt très-agréable, bien bâtie, en bel air ; l'Abbé eſt le Seigneur de la Ville, & y a tout droit de Juſtice. L'ignorance où l'on eſt de la fondation de cette Abbaye, a donné lieu à la tradition fabuleuſe, qui veut que les biens de *Ganelon* ayant eſté confiſquez à cauſe de ſa perfidie, une partie en fût donnée aux Religieux de *ſaint Auguſtin* qui y établirent cette Abbaye, qui jouit d'environ quatre mille livres de rente, d'autres diſent deux mille trois cens livres. .	3[illegible]	4000

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ESTIVAL EN CHARNIE

Madame de Courtavel de Pezé.	Eſtival en Charnie, en Latin, *Stivallium, ſeu Eſtivallium, aut Æſtivalium, Eſtivale, Stivale*, ſituée à neuf lieuës du *Mans*, du côté de l'Occident, dans le Doyenné de *Brullon*, & fondée en 1109. en la Foreſt de *Charnie*, par *Raoul* de *Beaumont*, Vicomte de *Lude*, & Seigneur de *Monre-*		

veau

TITULAIRES. *veau*, à la ſollicitation d'un S. Hermite, appellé *Aleaume*; & le Fondateur y mit ſa ſœur, nommée *Godechilde*, Réligieuſe de l'Abbaye du *Ronceray*, pour premiere Abbeſſe. Le Prieuré du *Boulay* en *Touraine*, dépend, ſelon quelques Auteurs, de l'Abbaye d'*Eſtival*, & fut fondé par *Thibaud* de *Champagne* Grand Sénêchal de *France*; mais la date de la fondation de ce Prieuré, qui eſt de 1083. ne s'accorde pas avec celle de la fondation d'*Eſtival*, de 1109. Cette Abbaye n'eſt que d'environ deux mille livres. . 2000. Florin Revenu.

LE PRE'.

N. Le Pré, ou ſaint Julien du Pré, *ſanctus Julianus de Prato*, ſituée près le *Mans*. Ce ſeroit la plus ancienne Abbaye du Royaume, s'il étoit vrai que ſon Egliſe eût eſté bâtie par ſaint Julien, premier Evêque du Mans. L'Evêque *ſaint Innocent*, l'augmenta beaucoup depuis, & y mit des Réligieuſes ſous la conduite d'une ſainte fille, appellée *Adnette*. Le revenu de cette Abbaye eſt d'environ huit mille livres. . . . . 8000.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BON-LIEU.

Madame Forget du Juglar. Bon-lieu, en Latin, *Bonus-Locus*, fille de *Lorroux*, ſituée à demi-lieuë du *Château du Loir*, & fondée dans la Terre de *Boutigny*, au mois de May de l'année 1219. le lendemain de l'*Aſcenſion*, par *Guillaume des Roches*, Sénéchal de *Touraine*, d'*Anjou* & du *Maine*, qui fut inhumé dans l'Egliſe de cette Abbaye en 1222. . . 3400.

LA VIRGINITE'.

La Virginité, en Latin, *Virginitas*, ſituée à trois lieuës de *Vendôme*, & fondée en 1208. par *Jean de Montoire*, Comte de *Vendôme*, & *Aiglantine* ſa femme. Mais les Mémoires de M. l'Abbé *Goyet*, portent que ce fut *Pierre de Vendôme*, qui fonda l'Abbaye de *la Virginité* en 1247. dont

TITULAIRES

la Communauté eſt nombreuſe, & jouit d'environ douze mille livres de rente. . . . . | Florins Reven. 12000.

LA PERIGNE.

Madame Morel d'Aubigny

La Perigne, ou la Perrine, ſituée près de la Ville du *Mans*; ce ne fut dabord qu'un Prieuré, fondé par un de la famille des *Uſages*. *Guillaume des Uſages* augmenta en 1393. la fondation de quarante livres de rente, & obtint que ce Prieuré ſeroit érigé en Abbaye, ſous le nom de *ſaint Louis*. . . . . 5000.

PRIEUREZ D'HOMMES.

N. La Fontaine ſaint Martin des Nonnains, eſt un Prieuré conventuel de l'Ordre de *ſaint Benoiſt*. 8000.

M des Chams dit Morel de Creſſy, le 23. Mars 1721. Château-l'Hermitage, eſt un Prieuré conventuel de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*. . . . . 7000.

M. de Bethune Burcey, Berçay, ou Burçay, eſt un Prieuré de l'Ordre de *Grammont*. 5500

N. Mont de Guyon, ou Mont-Guyon, en Latin, *de Monte Guidonis*, eſt un Prieuré de l'Ordre de *Grammont*. 1500.

N. Villiers, eſt un Prieuré de l'Ordre de *Grammont*.

EGLISES COLLEGIALES.

Sainte Chapelle du Gué de Mauny, le Roy nomme le Tréſorier & les ſix Prébendiers & deux Clers. Cette Egliſe Collegiale a retenu le nom du Château du *Gué de Mauny*, auprès du Mans, où le Roy Philippe de *Valois* fonda en 1329. une Chapelle Royale; mais le Château ayant eſté ruiné pendant les Guerres, ils furent transferez dans la Ville du Mans. 3000

Saint Pierre de la Cour, en Latin, *ſanctus Petrus de Curiâ Cœnomanenſis*. Le Roy nomme aux Prébendes de ce Chapitre, qui eſt dans la Ville du Mans; c'étoit la Chapelle des anciens Comtes du Mans. Elle fut ruinée par les Guerres; rétablie par *Helie de la Flêche*, Comte du Maine,

TITULAIRES. Maine ; réparée par *Henri* II. Roy d'*Angleterre*, & érigée en College ; composée d'un Doyen, d'un Chantre, & de dix-huit Chanoines. Ces Benefices sont de trois cens soixante livres par an. L'Eglise de cette Collegiale est d'autant plus estimée, qu'elle est dépositaire des Reliques de *sainte Scholastique*, que les habitans ont toûjours révérée comme leur Patronne ; depuis que par son intercession, les prétendus *Réformez*, qui s'étoient multipliez en grand nombre dans la Ville, dont ils s'étoient rendus maître, à la faveur de quelques gens de Guerre de leur même religion, saisis d'une terreur panique l'abandonnerent tout à coup sans être poursuivis des Catholiques, après avoir pillé les Eglises, & sur tout la Cathedrale ; d'où ils emporterent, entre plusieurs riches ornemens, un Crucifix d'argent, aussi précieux pour sa matiere, que celui qu'on porte le jour des *Rameaux* à la Procession, qui se fait de l'Abbaye de *saint Vincent* à l'Eglise de *saint Julien*. J'ai parlé de cette procession à la fin de l'article de l'Evêché du Mans. Florin Reven.

L'Eglise Collegiale de *Toussaint de Mortagne*, fut fondée par *Mathilde* veuve de *Geoffroy* troisiéme Comte du *Perche*, du consentement de *Thomas* premier du nom, son fils, par Lettres Patentes données à *Long-Pont* au mois de Mars 1203. les Chanoines élisent le Doyen ; mais le Roy qui a les droits des Comtes du *Perche*, nomme le Chancelier & le Prevôt : le Chapitre nomme le Chantre & le Trésorier. Quant aux Canonicats, le Roy y nomme alternativement avec le Chapitre ; mais ce dernier confere toutes les Chapelles qui dépendent de cette Eglise ; les dignitez de ce Chapitre sont d'environ cinq cens livres de revenu ; & les Chanoines qui sont au nombre de sept, ont chacun trois cens livres.

TITULAIRES. Florins Reven.

A EVESCHÉ D'ANGERS.

M. Michel Poncet de la Riviere, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Vierzon & de Noaille, toutes deux de l'Ordre de S. Benoist, la premiere au Diocese de Bourges, & la seconde au Diocese de Poitiers. Il a eu cette derniere le 8 Janvier 1721.

ANGERS, en latin, *Andegavensis*, ville de la troisiéme *Lionnoise*, dans l'exarcat des *Gaules* & Capitale de l'*Anjou*, située à 64 lieuës de *Paris*, un peu au-dessous de l'endroit, où les rivieres du *Loir* & de la *Sarte* se perdent dans la *Majenne*. Celle-cy divise la ville en deux parties, la plus grande s'étend sur le penchant d'une colline jusqu'au bord de la riviere. *Angers* est un Evêché second Suffragant de *Tours* sous la Primatie de *Lyon*. Il étoit établi avant l'an 380. & *saint Défenseur* qui vivoit dans le quatriéme siécle, est le plus ancien Evêque de cette Ville, dont on ait connoissance, ce fut lui qui dédia au nom de *saint Pierre* la premiere Eglise qui fut autrefois Episcopale. *Saint Maurille* fut fait troisiéme ou quatriéme Evêque d'*Angers* vers l'an 406. & mourut vers l'an 437. *S. Aubin* en fut Evêque vers l'an 529. & tint ce siége jusqu'en 550. Saint *Lezin* en fut fait Evêque vers l'an 586. & mourut en 605. après 19 ans & 5 mois d'Episcopat. Le Bienheureux *Cardulphe* lui succeda, & ne tint son Siége qu'un an. S. *Maimbeuf* fut fait Evêque l'an 606. & mourut l'an 654. après un Episcopat de 48 ans. Saint *Gobert* ou *Godebert* lui succeda. Saint *René* que l'on a voulu faire passer pour un Evêque de la Ville, en est au moins le Patron ou le saint Titulaire. On le met après saint *Maurille* entre les années 437 & 453. ou *Thalassius* fut ordonné Evêque. D'autres y mettent *Neffingue* I.

Le Diocese d'*Angers* est composé de 462 Paroisses, dont douze sont dans la Ville & quatre dans les Fauxbourgs, & de 23 succursales. Ces seize Paroisses sont toutes franches de taille, à l'exception d'une qui est en partie taillable

TITULAIRES. ble. Outre ces Egliſes Paroiſſiales il y a dans Angers huit Chapitres, & un grand nombre de Convens de l'un & de l'autre ſexe. Elle renferme 9000 feux, & environ 36000 Habitans. On remarque une choſe aſſez ſingulieré dans ſeize de ces Paroiſſes ; c'eſt qu'elles relevent immediatement de l'Evêque, independamment des Archidiacres. De ces ſeize Paroiſſes il y en a dix qui ſont dans le territoire de *ſaint Florent le vieil*, & ſur leſquelles l'Abbé de *ſaint Florent* pretendoit autrefois *Loy dioceſaine*, c'eſt-à-dire, une Juriſdiction preſque Epiſcopale, dont l'appel ſe releve à *Tours* devant le Métropolitain, ainſi qu'il a été reglé par des Arrêts du 19 de Mars & cinq de Juin de l'an 1619, & du quinze de Juin de l'an 1626. Ce differend de l'Evêque d'Angers & de l'Abbé de *ſaint Florent* fut terminé par tranſaction du 23 Juin de l'an 1673 & l'Evêque rentra dans ſon droit, à la charge que l'Abbé de *ſaint Florent* ſeroit le grand Vicaire de l'Evêque dans ces dix Paroiſſes. Il y a ſix autres Paroiſſes ſur leſquelles le Chapitre de la Cathedrale d'Angers a auſſi ſa *Loy dioceſaine*, comme auſſi ſur les habituez de l'Egliſe Cathedrale. Il y en a deux autres ou le Treſorier a la *Loy dioceſaine*, qui s'étend auſſi dans la Nef de l'Egliſe, & ſur le métier des Ciriers. Toutes les autres Paroiſſes ſont ſous la Juriſdiction des Archidiacres.

Le Dioceſe d'*Angers* à vingt lieuës de longueur & 16 de largeur. Il eſt diviſé en trois Archidiaconnez; celuy d'Angers eſt partagé en trois Archiprêtrés ; ſçavoir, de la *Fléche*, du *Lude* & de *Bourgueil*; celui de deçà la *Loire*, en ceux de *Craon*, de *Candey* & d'entre *Sarte & Mayenne*, & l'Archidiaconé de delà cette derniere riviere comprend l'Archiprêtré de *Saumur* & les Doyennez de *Mangy* & de *Chemilly*. Il y a dix-neuf Abbayes dans le Dioceſe d'Angers, & pluſieurs Egliſes remarquables dans la Ville, ſur tout *ſaint Julien*.

Le Chapitre de la Cathedrale eſt compoſé de huit Dignitaires,

TITULAIRES. gnitaires, le Doyen, l'Archidiacre d'Angers, le Trésorier, le Chantre, l'Archidiacre d'outre *Loire*, & l'Archidiacre d'outre *Mayne* ou *Mayenne*; le Maistre d'Ecole, que l'on nomme autrement le Chefcier & le Penitencier. Outre ces dignitez, il y a trente Canonicats, dont il y en a un qui est uni à la Penitencerie, & un à la *Psallette*. Les 28 autres sont effectifs, & un de ces Chanoines est Théologal. Les Canonicats étoient autrefois d'un revenu considerable; mais ils ne valent plus presentement que mille liv. par année. Le bas Chœur est composé de plus de 16 Ecclesiastiques qui ont divers titres, sans compter les gagistes qui déservent cette Eglise. Il est à remarquer que le Chapitre d'Angers est recommandable, non-seulement par son antiquité, ses titres, droits & prééminences; mais encore plus par l'honneur qu'il a d'avoir le *Roy* pour premier Chanoine, & Sa Majesté presente à tous les Canonicats de la même Eglise, dont l'Evêque est Chanoine honoraire de l'Eglise de saint Martin de Tours. Florins Revenu

L'on voit dans la Cathedrale d'Angers, dédiée à *saint Maurice*, les armes des anciens Chevaliers de l'Ordre du *Croissant*, institué par le Roi *René* Duc d'*Anjou*, & dont l'Ordre fut trés-celebre au tems de ce Prince. L'on voit aussi dans le Tréfor de cette Cathedrale l'épée de saint Maurice, & l'une des cruches des Nôces de *Cana*; elle est de couleur rouge & d'une pierre semblable à du jaspe; on dit que *René* Roi de *Sicile* la fit apporter de *Jerusalem*, dont il se disoit Roi, son sepulchre se voit en cette Eglise, y ayant été apporté d'*Aix*, où il mourut. Son portrait y est peint par lui-même, ayant la Couronne & l'habit royal. Il y a trois hauts clochers sur le portail de cette Eglise; celui du milieu qui est appuyé sur les fondemens des deux autres, semble être comme suspendu en l'air. La voûte de cette Eglise est fort haute & fort large, & d'autant plus hardie qu'elle n'est point soûtenuë par aucun pilier, ce qui rend la Nef trés-degagée & fort belle.

Le

TITULAIRES. Le Chœur eſt auſſi fort beau, & cette Egliſe renferme un Tréſor, que l'on ne montre que dans les grandes Fêtes. Le *Jeudy Saint* après la Meſſe, l'Evêque, le Doyen vont dans le Cloître laver les pieds à douze enfans de l'Hôpital, & cette céremonie eſt particuliere en ce que l'*Executeur de la haute Juſtice*, fait ici la fonction de Bedeau. Le Seminaire eſt un aſſez beau bâtiment, qui a été établi par *Michel le Pelletier* Evêque d'*Angers*, & il eſt aſſocié à la Congregation de ſaint Maur de *Paris*. Florins Reven.

Quatre Barons qui ſont vaſſaux de l'Evêché d'Angers, ſont obligez de porter l'Evêque à la céremonie de ſon entrée. Ces 4 Barons ou vaſſaux ſont les Barons de *Briolé*, de *Chemillé*, de *Grate-Cuiſſe*, autrement de *Beaumont* en *Chemiré*, & de *Blou*. La Baronie de *Grate-Cuiſſe* a été reünie à l'Evêché d'*Angers*, ayant été donnée par *Hardoüin de Beüil* Evêque d'Angers, à qui elle appartenoit en propre.

Le *Sacre d'Angers*, c'eſt-à-dire, la proceſſion du jour de la *Fête-Dieu* eſt une des plus curieuſes qui ſe faſſe dans le monde Chrétien, & attire un grand concours de peuple dans la Ville. Cette céremonie a été principalement inſtituée pour être dans tous les ſiécles une reparation publique de l'Héreſie de *Berenger* Archidiacre de l'Egliſe d'Angers, qui a été le premier à dogmatiſer contre la *Preſence réelle*, & qui fit abjuration à *Rome* de ſon erreur l'an 1079. devant le Pape *Gregoire* VII. Cette Proceſſion qui eſt annoncée par de grands préparatifs, commence le jour de la *Fête-Dieu* de grand matin, & ne finit que le ſoir. Outre le Clergé qui eſt des plus nombreux, & les Ordres Religieux, on y voit l'Etat ſeculier par ordre de corps, de Compagnie & de Communauté, au nombre d'environ 4000 perſonnes, marchant la torche allumée à la main. Le Chapitre de la Cathedrale marche le dernier. Tous les Muſiciens ſont en chape, & ſuivent la Croix. Douze enfans de Chœur occupent le milieu de la ruë entre les Muſiciens, qui chantent un Verſet en muſique. Les

TITULAIRES. Chanoines ſont tous en chapes derriere le dais, qui eſt trés beau, & porté par quatre Chanoines en Diacres. L'Evêque & deux de ſes grands Archidiacres portent le *ſaint Sacrement* ſur un brancard. La proceſſion va d'abord à l'Abbaye du *Ronceray*, dans l'Egliſe de laquelle elle trouve un repoſoir magnifique, Les Religieuſes ſont au Jubé devant l'Autel, où elles font un trés-beau concert de muſique; au ſortir de là la proceſſion dirige ſa marche vers le *Tertre de ſaint Laurent*, qui eſt une montagne hors la ville, où il y a une Chapelle qui porte le nom de ce ſaint, dans la chaire de laquelle on prétend que *Berenger* a prêché contre la *préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie*. On fait un ſermon dans cette même Chaire, après la proceſſion revient dans le même ordre, qu'en allant avec cette ſeule difference, qu'en revenant ce ſont les trois grands Archidiacres qui portent le *ſaint Sacrement*, & l'Evêque marche après les Chanoines, en chape, mitré & croſſé, & donnant la Benediction au peuple. Les ruës ſont tenduës de toiles en deſſus, faiſant une eſpece de platfond, qui empêche que la proceſſion ne ſoit mouillée, quand il pleut, ou que le ſoleil n'incommode, quand il fait beau. Toutes les boutiques ſont ouvertes & remplies par des amphiteâtres, ſur leſquels tout le beau monde ſe place. Quoique cette Proceſſion parte du matin; elle n'arrive à la Cathedrale qu'à trois heures après midi, & dès qu'elle eſt arrivée, l'Evêque celebre une Grand'-Meſſe, que l'on chante en muſique. Pendant l'Octave il y a tous les jours ſermon dans cette Egliſe. Les Paroiſſes & les Communautez Religieuſes font alternativement des Proceſſions particulieres, qui n'inſpirent pas moins de devotion & de ferveur que la proceſſion generale. Enfin la Foire commence le lendemain de la *Fête-Dieu*, & ne finit que le Samedi d'après l'Octave. Elle retient encore à *Angers* ce qui s'y trouve de beau monde & de perſonnes diſtinguées dans la Province.

Florin ſeven.

Eventart

		Forins	Revenu
Titulaires.	*Eventart* est la Maison de plaisance de l'Evêque d'Angers, qui joüit de 16000 livres de rente. . .	1700	1900

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ASNIERE'S-BELLAY.

Dom de Botlay. Asnieres-Bellay, en latin, *Beata Maria de Asineriis, vel de Asneriis-Bellay*, située entre *Montreüil-Bellay* & *Doüé* en Anjou, & fondée par *Bernard d'Abbeville* compagnon de *Robert d'Arbrissel* en 1134. D'autres disent en 1133. lequel *Bernard* avoit auparavant fondé celle de *Tiron*. *Giraud de Berlay*, second du nom, dota l'Abbaye d'Asnieres, qui est reguliere & du grand Ordre de S. Benoist. D'autres Auteurs disent, que l'Abbaye d'*Asnieres-Bellay* a été fondée l'an 1139. par *Borlay de Montreüil*, Seigneur de *Montreüil Bellay*, Si on en veut sçavoir davantage ; l'on peut voir *Bourdigne & Hiret, in antiquitatibus Adegavensibus*. 100 1500

SAINT AUBIN.

M. Pelletier. Saint Aubin d'Angers, en latin, *Sanctus Albinus Andegavensis*, située en la ville d'Angers, & fondée en 534. par le Roi *Childebert*, à la priere de *saint Germain* Evêque de *Paris*. Il y a plusieurs Benefices qui dépendent de cette Abbaye occupée par les Benedictins de la Congregation de *saint Maur*. 750 18000

BOURGEUIL.

M. d'Alegre le 17 Octobre 1723. Bourgeuil en Vallée, en latin, *sanctus Petrus de Burgolio, seu Burgulio, aut Burgolium*, située dans la petite ville du même nom dans l'Anjou, à une lieuë de la *Loire*, à deux lieuës & demie du Bourg de *Vermantes*, & environ à quatre lieuës de *Saumur*, sur la riviere de *Lanthoin*. Elle fut fondée en 990. par *Edme* ou *Emme* de *Chartres* femme de *Guillaume* troisiéme du nom, Duc d'*Aquitaine*, & Comte de *Poitou*. D'autres mettent sa fondation en 910. par *Guillaume* troisiéme Duc de *Guyenne* & Comte d'*Auvergne*. Le revenu de cette Abbaye est d'environ 25000 livres, dont il y en a dix-sept pour l'Abbé. *Theodelin* en

TITULAIRES fut le premier Abbé du consentement de *Hugues* Roi de *France*, de *Guillaume* Duc d'*Aquitaine*, & du Pape *Sylvestre* II. *Baudry* qui fut ensuite Evêque de *Dole*, succeda à *Théodelin*. La Congregation de *saint Maur* est entrée à l'Abbaye de *Bourgueil* en 1630, & c'est la trente-cinquiéme Maison qui lui a été unie. 715 1700

SAINT FLORENT-LEZ-SAUMUR.

M de Bissy frere du Cardinal de ce nom, & Religieux de l'Abbaye de saint Claude, Ordre de S. Benoist, Dioc de Lyon. Il a outre cela 2000 livres de pension sur l'Evêché de Viviers. Il y a une pension de 2000 livres sur ladite Abbaye pour M le Chevalier de Bissy, neveu du Cardinal, & pareille somme pour M. Babin, Chanoine de l'Eglise d'Angers.

Saint Florent-lez-Saumur, ou saint Florent sur Loire, en latin, *sanctus Florentinus super Ligerim*, *& propè Salmurium*. *Saint Florent* en *Poitou*, Prêtre disciple de saint Martin, aprés la mort de son Maistre, se retira dans une caverne de la montagne de *Glonne* ou *Glan*, sur la rive gauche de la *Loire* au Dioceſe d'Angers, du côté de celui de *Nantes*, & il y finit ses jours l'an 445. âgé de 103 ans. De son Hermitage on fit vers la fin du septiéme siécle un Monastere qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *saint Florent le vieux*. Ayant été pillé l'an 947. & brûlé par les *Normans*, le Comte de Blois, *Thibaut* en fit rebâtir en 950. un autre dans le Château de *Saumur*, où l'on déposa les Reliques de *saint Florent*, qui donna encore le nom à cette Abbaye. Elle fut détruite avec le Château l'an 1025. par *Foulque Nerra* Comte d'Anjou; mais l'an 1030 l'Abbé *Frederic* fit bâtir hors du Château, & à un quart de lieuë de la ville de *Saumur* un nouveau Monastere vers le couchant, & c'est ce qui s'appelle aujourd'hui saint *Florent-lez-Saumur*, sur la petite riviere de *Thoüé* qui va se décharger de là dans la *Loire*. Elle fut fondée par l'Empereur *Charlemagne*, & rebâtie par *Louis le Débonnaire* & *Charles le Chauve*. Cette Abbaye releve immediatement du saint Siége; elle se dit de nul Diocéſe, quoiqu'elle soit dans celui d'*Angers*, & l'Abbé est Grand Vicaire sur dix Paroisses de l'Evêché d'Angers, comme on le peut voir dans l'article de cet Evêché. La Congregation de S. *Maur* est entrée à saint *Florent* en 1637. & c'est la soixante-quatriéme Maison qui luy a été unie. L'Abbaye

TITULAIRES	baye de saint Florent est trés-belle & environnée de fossez, l'on y va de *Saumur* par un pré fort long appellé le *Chardonnet* ; elle a beaucoup souffert pendant les troubles de la Religion, par l'Amiral de *Chatillon*, comme on le voit par quelques ruines.	Florin 3000	Reven. 22080

SAINT MAUR.

M. de Froulay Aumônier du Roy, & Comte de Lyon. Il a eu cette Abbaye le 8 Janvier 1721.

Saint Maur sur Loire, en latin, *sanctus Maurus super Ligerim*, située à quatre grandes lieuës d'*Angers*, autrefois *Glannafolium*, *Glanfeuil* ; mais elle a pris le nom de son Fondateur & de son premier Abbé saint *Maur* Disciple de saint *Benoist*, que l'on met vers le milieu du cinquiéme siécle 542. Quelques critiques prétendent qu'il n'est pas bien sûr que *saint Maur* soit venu de *Mont Cassin* en *France*, ni qu'il ait eu pour cela une mission de *S. Benoît* ; Mais le R. Pere *Ruinart* sçavant *Benedictin* de la Congregation de *saint Maur* a fait une dissertation pour prouver la verité de cette tradition, & c'est le chef de la Congregation de *saint Maur*. 150 4000

SAINT NICOLAS.

M de Roquépine.

Saint Nicolas-lez-Angers, en latin, *sanctus Nicolaus Andegavensis*, située dans un des Fauxbourgs d'*Angers*, & fondée par *Foulque Nerra* Comte d'*Anjou* en 1020. . . 450 15000

SAINT SERGE.

M. de Court.

Saint Serge-lez-Angers, en latin, *S. Sergius & Bacchus*, située dans la Ville d'Angers. Elle est quelquefois appellée dans les anciens titres l'Abbaye de *saint Bach* & de *S. Medard*. Elle a été fondée par *Neomene* Prince des *Bretons*, où selon d'autres, par le Roi *Childebert*. D'autres disent par le Roi *Clovis* II. vers l'an 711. La Congregation de *saint Maur* occupe cette Abbaye depuis 1629. & c'est la trentiéme Maison qui lui a été unie. . . . 516 6500

TABULA RES. | Florin | Revenu

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHALOCE'.

Dom de Beaurepaire & Coadjuteur D. Malfilatre.

Chalocé, ou Challoché, en Latin, *Challocheyum*, *Calocheum*, *seu Calocerium*, *vel sancta Maria de Chalocheio*, fille de *Savigny* en *Anjou*, à quatre lieuës d'Angers, & à 45 de *Paris*. Elle fut fondée le 20 Octobre 1119. par *Hamelin d'Ingrande*, & augmentée par *Hugue de Mathefelon*, *Jeanne de Sablé* sa femme, & *Thibaut* leurs fils l'an 1127. Cette Abbaye est en regle. . . . . | 133 | 5000

LA BOISSIERE.

M. du Pré, le 17 Octobre 1715.

La Boissiere, ou Boessiere, en latin, *de Boeßeriis*, *seu de Buxeria in Parochia de Donnezay*, fille de *Savigny*, située en Anjou, à deux lieuës du *Lude*, dans l'Election de *Beaugé*, & fondée aux Ides de Juillet de l'an 1131. . . | 93 | 4000

LOROUX.

M. le Chevalier de Commuges.

Loroux, ou le Loroux, en latin, *Beata Maria de Oratorio*, *Loroutia*, *Oratorium*, *de Oratorio ad Ligerim*, fille de *Citeaux*, située en Anjou, à trois lieuës de *Saumur*, & à quatre de *Beaufort* vers l'Orient, sur la petite riviere de *Latan*, & fondée le 18 des Calendes d'Octobre 1121. par *Foulque* V. Comte d'Anjou, & par *Aremburge* du Maine sa femme. . . . . | 250 | 5000

PONTRON.

M. de Valbelle Evêque de S. Omer.

Pontron, en latin, *Pons Octranus*, *seu beata Maria de Ponte Altronii*, *aut Pons Otronus*, *vel sancta Maria de Ponte Atronii*, *sive Otrani*, fille de *Loroux*, située en Anjou, & fondée le 29 May 1134. . . . . | 100 | 5000

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

LA ROE.

M d'Arche.

La Roë, ou Notre-Dame de la Roüe, en latin, *Rota*, *seu sancta Maria de Boſco*, située en Anjou, à trois lieuës de *Craon*.

TITULAIRES. *Craon.* Le Bienheureux *Robert d'Arbrissel* ayant quitté la ville d'Angers en 1091 pour se retirer dans la Forêt de *Craon* en Anjou vers les limites du *Maine* & de la *Bretagne*; assez près du lieu de sa naissance, y attira grand nombre d'Anachoretes, à qui il fut obligé de faire bâtir diverses cellules; mais comme plusieurs de ceux qui venoient servir Dieu sous sa Discipline, étoient portez à la vie Cenobitique, il bâtit pour eux une espece de Monastere dans la même Forêt du côté de la *Guierche*, au lieu appellé *la Roé* ou *la Roë*, & il leur donna la Regle de S. Augustin qu'*Ives* de *Chartres* venoit de rétablir en *France*. Il en fut le premier Abbé, mais ayant été fait Missionnaire Apostolique par le Pape en 1096. pour aller par les Provinces, il remit cette Abbaye entre les mains de l'Evêque d'Angers dans le Dioceſe duquel elle se trouvoit, & bientôt après il jetta les fondemens de l'Abbaye de *Fontevrauld*. *Renaud de Craon* donna à ces Chanoines un bois dans le voisinage de *Craon* pour y bâtir une Egli. se sous l'invocation de la *Vierge* qui est aujourd'hui l'Abbaye de la *Roë*, & a été appellée *l'Egliſe de ſainte Marie du Bois*. M. *Baluze* a fait imprimer dans le second volume de ses Mélanges le titre de cette donation; mais il l'a mal daté de l'an 1093. car cette donation fut faite en 1096 la Vigile de la Dedicace de l'Egliſe de *ſaint Nicolas d'Angers* faite par le Pape *Urbain* II. le 12 Fevrier 1096. Cette donation fut confirmée à *Tours* par le même Pape le 21 Mars de la même année. *Robert* dans son *Gallia Chriſtiana* dit, que la consecration de l'Egliſe de *la Roé* fut faite en 1099. par *Renaud de Martigné* Evêque d'Angers, en quoi il s'est trompé; car selon la Chronique de saint Aubin d'Angers, ce *Renaud* n'a été sacré Evêque d'Angers qu'en onze cens deux, ou selon un manuscrit d'un autre Chronique d'Anjou, qu'en onze cens six, à cause de l'opposition faite à son Election par *Geoffroy* Abbé de *Vendôme*; mais *Jean Hiret* s'est bien plus trompé dans ses anti-

Florin. Leven.

quitez

TITULAIRES. quitez d'*Anjou*, à la page 116. de la premiere édition, en appellant le Fondateur de l'Abbaye de *la Roë*, *Albros de Bourgognino*. La réforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, est dans cette Abbaye. La Communauté est ordinairement de huit Chanoines Réguliers, dont le Prieur fait les fonctions de Curé de Paroisse. Florins 83 Reven. 6000.

SAINT GEORGES SUR LOIRE.

M. de Court. Saint Georges sur Loire, en Latin, *sanctus Georgius ad Ligerim*, située à trois lieuës d'*Angers*, je n'en ai pas trouvé la fondation ; & elle jouit de quatre mille livres de revenu, à partager entre l'Abbé & les Religieux, qui sont des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*. 136. 4000

MELINAIS.

Uſſie aux College des Jeſuites de la Flêche. Melinais, Melinois, ou saint Jean de Melinais, en Latin, *sanctus Joannes Melnenſis*, située à une lieuë de la Ville de *la Flêche*, & fondée en 1183. par *Henry* II. Roy d'*Angleterre*, & Comte d'*Anjou*. On voit dans cette Abbaye le tombeau de *Raoul*, Vicomte de *Beaumont*, qui fut inhumé dans cette Egliſe, avec *Jeanne de Poitiers* sa femme, & quelques-uns de leurs enfans ; on y conserve aussi les reliques de *saint Regnaud*, qu'un grand nombre de fideles invoquent pour être gueris de la fiévre. La Manſe Abbatiale de cette Abbaye est unie au College des *Jeſuites* de la Flêche, & les *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*, jouiſſent de la conventuelle. 428. 6000

TOUSSAINTS.

M. le Brusſy. Toussaints, en latin, *Omnes ſancti Andegavi*, située dans la Ville d'*Angers*, entre celle de *saint Aubin* & le Château d'*Angers*, & près la porte qui conduit à *Saumur* : elle fût foudée

TITULAIRES fondée dans le 11e siecle par *Girard*, Chanoine & Chantre de l'Eglise de *saint Maurice* d'*Angers*; & c'est en mémoire de ce Fondateur, que l'Abbé de *Toussaints* est Chanoine né de l'Eglise de *saint Maurice*, Cathedrale d'*Angers*. *Chopin* s'est trompé, lorsqu'il rapporte la fondation de l'Abbaye de *Toussaints*, à *Geoffroy Martel*, Comte d'*Anjou*. Le revenu de cette Abbaye est de douze mille cinq cens livres, tant pour l'Abbé que pour les Religieux, qui sont Chanoines Réguliers de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congrégation de *France*, dite de *sainte Genevieve*. L'Abbaye de *Toussaints d'Angers*, a produit des Réligieux d'une grande réputation, & sur tout dans le quinziéme siecle, & dans le temps du Concile de *Constance*. . . Florins Reven. 50 12500.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'

PERRAY-NEUF.

M de saint Andiol. Perray-neuf, Perray, ou le Perray Blanc, en latin, *Porretum novum*, *seu Perredium*, *vel Perretum novum*, *aut Porredium*, *vel Perrodium*, située en *Anjou*, près le Maine, à une lieuë de *Sablé*, & fondée par *Robert de Sablé*, troisiéme du nom, & par *Pierre de Brion*, en 1150. dans un lieu appellé le *Bois Renou*, autrement *Gaut*. *Pierre de Brion* ne contribua que d'un tiers pour cette fondation; *Robert de Sablé* donna tout le reste. Cette Abbaye fut ensuite transferée au *Perray-neuf*, l'an 1209. par *Guillaume des Roches* & *Margueritte de Sablé* sa femme, qui en augmenterent considerablement le revenu. On lui a donné le nom de *Perray-neuf*, par raport au *Perray-Nonnains*, dont l'Abbaye est plus ancienne que celle-ci. C'est encore pour distinguer ces deux Abbayes, que celle du *Perray-neuf* est appellée le *Perray-blanc*, à la difference du *Perray aux Nonnains*, où il y avoit anciennement des *Benedictins* ou *Moines noirs*: il y a la réforme dans cette Abbaye. . 50. 2500.

TITULAIRES. Florins. Reven.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

NOTRE-DAME DE RONCERAY.

Madame de Belfunce. Nôtre-Dame de Ronceray, ou le Ronceray, autrefois la Charité aux Nonnains, en Latin, *Moniales de Charitate, seu Beata Maria Virgo de Roncereio, vel sancta Maria Charitatis*, située autrefois dans un des Fauxbourgs de la Ville d'*Angers*; mais maintenant au milieu de cette Ville, au bord de l'eau: elle fût fondée en 1028. par *Foulque Nera*, Comte d'*Anjou*, & par *Hildegarde* sa femme. Il fonda aussi quatre Chanoines pour desservir l'Eglise de ces Religieuses. L'Abbesse a à sa presentation & à sa collation un grand nombre de Cures, de Prébendes & de Chapelles. Il y a huit Prieurez d'un revenu considerable, qui sont possedez en titre par des Religieuses de cette Abbaye. On n'y reçoit que des Demoiselles qui sont obligées de faire preuve de leur Noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel. Dès qu'une Novice a fait ses vœux dans le Chœur de l'Abbaye, l'Abbesse la conduit processionnellement à l'Eglise Paroissiale *de la Trinité*, qui est contiguë à celle de l'Abbaye: elle prend sa place dans un fauteuil qui est placé exprès, vis-à-vis le trône Episcopal. Après plusieurs prieres & un examen des Religieuses qui sont presentées par l'Archidiacre, l'Evêque commence la Messe, qui est chantée en Musique; puis il benit les nouvelles Professes, & leur met le voile noir sur la tête & un anneau d'or au doigt. Ensuite, d'anciennes Religieuses qu'on appelle *Paranymphes*, leur attachent sur la tête une couronne de perles & de diamans. La Communauté de cette Abbaye est nombreuse. . . . 24000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LE PERRAY AUX NONAINS.

Madame de Quirebarbes la Rongere. Le Perray aux Nonains, en Latin, *Perredium*, *vel Perrodium*, *seu Porretum*, fille de *Lorroux*, & fondée en 1120.

à

TITULAIRES. à une lieuë & demie d'*Angers*, quasi sur le chemin de la *Flêche* ou de *Paris* : l'on prétend qu'elle fût fondée pour des *Benedictins*, à la place desquels on mit des Religieuses de l'Ordre de Citeaux. Florins Revenu.

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

NID-OYSEAU.

M. du Cambout, en Novembre 1719. Nid-Oyseau, ou Nôtre-Dame du Nid-Oyseau, en Latin, *Nidus Avis*, située en *Anjou*, entre *Craon* & *Château-Gontier*, à une lieuë de *Segré*, vers le Nord : il y a plusieurs Bénefices qui en dépendent. . . 10000

PRIEUREZ D'HOMMES.

Uni. Saint Jacques près la Flêche, en Latin, *sanctus Jacobus propè Fixam*, est un Prieuré ou Aumônerie de l'Ordre de *saint Augustin*, & uni au College des Jesuites de la Flêche. 2000

N. Saint Jean l'Evangeliste d'Angers, est un Prieuré Régulier, ou Aumônerie Réguliere.

N. Les Liévres-les-Angers, en Latin, *de Aquariâ*, est un Prieuré de l'Ordre de *saint Benoist*. . . . 1500.

La Haye aux Bons Hommes, est un Prieuré de l'Ordre de *Grandmont*, situé proche de la Foresta de *Craon*, en *Anjou*, en 1193. ou 1196. par *Maurice de Craon*. . 2000

Longué est un Prieuré de l'Ordre de *Grandmont*, le titre est supprimé en faveur de l'Hôpital d'*Angers*. 1500.

N. Mouens, Monney, Monves, Monnes, ou Monnoyes, ou Nôtre-Dame du Verdelet ; car j'ai trouvé tous ces noms sous ce Prieuré de *Grandmont*.

N. La Primaudiere, en Latin, *Primauderia*, est un Prieuré de l'Ordre de *Grandmont*, situé dans la Foresta de

TITULAIRES. *Juigné*, ſur les confins d'*Anjou* & de *Bretagne* : il a eſté fondé en 1207. au Mois de Mars par *Geoffroy*, Seigneur de *Château-Briant*, & par *Guillaume de la Guerche*, Seigneur de *Pouancé*, ſelon la Charte que j'ai vû. Florins Reven. 1500

EGLISES COLLEGIALES.

N. *S*aint Martin d'Angers, le Roy nomme au Doyenné, à la Chantrerie, & aux onze Prébendes de cette Egliſe.

Saint Lô lez-Angers, le Roy nomme auſſi au Doyenné & aux onze Prébendes de cette Egliſe ; mais le Chantre eſt élû par le Chapitre.

TITULAIRES. Florins Reven.

EVÊCHÉ DE RENNES.

M. Charles le Tonnelier de Breteuil Docteur de Sorbonne, Abbé de Chaumes d'anciens Benedictins au Dioceſe de Sens, & Maître de la Chapelle-muſique du Roi, depuis le 8 Septembre 1716. ſur la démiſſion volontaire de M. le Cardinal de Polignac Il a eu cet Evêché & l'Abbaye de Chaumes le même jour 17 Octobre 1723. mais auſſi le même jour on a mis une penſion de 2000 liv. pour M. Leullier Curé de S. Louis à Paris.

RENNES, en latin, *Redonenſis*, Ville de la troiſiéme *Lionnoiſe*, dans l'exarcat des *Gaules*, Capitale de la *Bretagne*, & Evêché ſous *Tours* dès le quatriéme ſiécle. Quelques Auteurs prétendent qu'il y a eu des Evêques à *Rennes* dès le commencement de l'Egliſe; mais on n'en a rien de certain devant *Athenius*, qui aſſiſta au Concile de *Tours* l'an 461. & à celui de *Vannes* l'an 465. La ville de *Rennes* eſt ſituée ſur la riviere de *Vilaine*, qui la diviſe en haute & baſſe ville. Elle eſt à ſept lieuës de *Vitrey*, à quatorze de *ſaint Malo*, à vingt & une de *Vannes*, à vingt de *Nantes*, & à 63 de *Paris*. Pluſieurs prétendent que *ſaint Moran* ou *Moderan*, en latin, *Moderamnus*, qui vivoit vers l'an 300. fut le premier Evêque de *Rennes*; mais comment accorder leur déciſion avec d'autres, qui diſent que *ſaint Melaine* fut fait Evêque de *Rennes* après *ſaint Amand* du tems de *Clovis* I. & de ſes enfans, & que *ſaint Moran* en fut Evêque vers l'an 702. & fit ſa demiſſion vers l'an 717. pour aller être Abbé de *Berzeto* en *Italie*. Ce n'eſt pas à moi à décider après MM. d'*Argentré* & de *ſainte Marthe*, qui ſont du premier ſentiment, & après M. *Baillet*, qui eſt du ſecond; je me contente de rapporter ce qu'ils en ont dit, & c'eſt au ſçavant Lecteur à prendre parti ou à decider.

Marbodus qui vivoit dans l'onziéme ſiécle, & qui fut Evêque de *Rennes*, fit une deſcription de cette Ville, qui n'étoit guéres propre à lui attirer l'eſtime & l'amitié de ſes Dioceſains. La voici:

Urbs Redonis, ſpoliata bonis, viduata colonis,
Plena dolis, odioſa polis, ſine lumine ſolis;

In

TITULAIRES. Florins Revenu.

In tenebris vacat illecebris, gaudetque latebris
Desidiam putat egregiam, spernitque sophiam.

. . . . . .

Causidicos per falsidicos absolvit iniquos;
Veridicos & pacificos condemnat amicos.

. . . . . .

Nemo quidem scit habere fidem, nutritus ibidem.

Dom Beaugendre sçavant Benedictin de la Congregation de *saint Maur*, & qui m'honoroit de son amitié, lorsqu'il a demeuré à Paris ma patrie, a donné depuis quelques années une Edition des œuvres de *Marbodus*, & il conjecture qu'il avoit composé ces vers, avant qu'il fut Eveque de *Rennes*; mais une satyre si peu charitable & si cruelle devoit sans doute prévenir les esprits contre lui, & donner des impressions difficiles à effacer.

Le Diocese de *Rennes* renferme 265. Paroisses & quatre Abbayes. L'Eglise Cathedrale est dédiée à *saint Pierre*, & ses deux hautes tours se presentent au premier regard. Son Chapitre est composé d'un Trésorier, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, de deux Archidiacres, de seize Chanoines Prébendez, & de quatre qui n'ont que demie Prébende. Outre ce Chapitre, il y a trois Collegiales dans ce Diocése; celle de la *Guerche* fut fondée en 1266. par *Guillaume* II. Seigneur de la *Guerche*. Celle de *Vitré* fut fondée la même année par *André* Baron de *Vitré*, & celle de *Champeau* en 1441. par *Robert* II. Seigneur d'*Epinay*.

Les anciens Evêques de *Rennes* ont prétendu que le droit de couronner leurs Souverains leur appartenoit, & en effet ils ont des exemples qui sont pour eux. Leurs Successeurs sont Conseillers nez du Parlement de la Province de *Bretagne*, Seigneurs de la Ville de *Rennes*, & assistent aux Etats de *Bretagne*. 1000 10000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT MELAINE,

Saint Melaine, en latin, *sanctus Melanius*, située dans un

TITULAIRES. un des Fauxbourg de *Rennes*, & fondée l'an 630. ou 648. par *Salomon* Roi de *Bretagne*, & ſecond du nom, mais ſelon d'autres, ce *Salomon* eſt un perſonnage fabuleux, & c'eſt à *ſaint Patern* Evêque d'*Avranches*, qu'il faut rapporter l'origine de cette Abbaye, où il y a la reforme des Benedictins de la Congregation de ſaint Maur, depuis 1627. & c'eſt la vingt-troiſiéme maiſon qui lui a été unie. . | Florins | Reven.
1616 | 2000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

RILLE'.

Unie, Rillé, ou Rilley, ou Relay, en latin, *ſanctus Petrus de Releio, ſeu Relleio*, ſituée en la haute Bretagne, à une lieuë de la ville de *Fougeres* du côté de l'Orient d'Hyver, ſur le *Coeſnon*, vers les frontieres de la *Normandie* & du pays du Maine, entre *Dol* & *Avranches*. Elle fut fondée vers l'an 1024. par *Alfrid* Seigneur de *Fougeres*, & fut donnée 118 ans aprés à des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*; & la reforme de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve* y eſt maintenant. L'Etat de la *France* de l'édition de 1722. dit que l'Abbaye de *Rillé* a été unie à la Cure de S. *Loüis* de l'Orient, au Dioceſe de *Vannes*. 133. 4500

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT GEORGES.

Med'Alegre. Saint Georges, en latin, *ſanctus Georgius Redonenſis*, ſituée dans la ville de *Rennes*, & fondé en 1032. par *Alain* Duc de *Bretagne*, & ſa ſœur *Adelle* en fut la premiere Abbeſſe. D'autres diſent qu'elle fut fondée l'an 1006. par *Gaufroy* Duc de *Bretagne*, qui y fit établir *Adele de Bretagne* ſa fille pour premiere Abbeſſe. Il eſt d'uſage de ne recevoir dans l'Abbaye de *ſaint Georges* que des filles nobles, ſans qu'il y ait néanmoins aucune conſtitution à ce ſujet. 2000

TITULAIRES.

Florins | Revenu.

SAINT SULPICE.

M. de Lesquen de Villeneuve, le 8 May 1720.

Saint Sulpice, en latin, *sanctus Sulpicius Redonensis*, située à trois grandes lieuës de *Rennes*, & fondée dans la Foreſt de *Nid de Merle*, vers l'an 1096. par *Raoul de la Fustaye*, qui avoit été Moine de *saint Joüin de Marnes*. D'autres diſent qu'elle a été fondée par *Conan* Comte de Bretagne vers l'an 1050. ou plûtôt l'an 1112. par Alain Duc de Bretagne. . . . . 1500.

EVECHE'.

TITULAIRES

Florins Revenu

EVECHÉ DE NANTES.

M. Christophe Louis Turpin Crissé de Sanzay, Abbé de Moreaux d'ancieus Benedictins, D. de Poitiers & de Kimperlé, de l'Ordre de S. Benoist, D. de Cornoüailles, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ci-devant Evêque de Rennes, & transféré à Nantes le 17 Octobre 1725.

NANTES, en latin, *Nannetensis*, ville de la troisiéme *Lionoise* & de l'exarcat des *Gaules*, dans la haute *Bretagne*; & Evêché dès le quatriéme siécle, sous la Métropole de *Tours*. La ville de *Nantes* est située à vingt-deux lieuës de *Rennes* au midy, à pareille distance de *Vannes*, sur le bord de la *Loire* & de l'*Ardre*, à cent lieuës de *Paris*. Il y a des Auteurs qui prétendent que l'Eglise de *Nantes* a eu des Evêques peu aprés le premier établissement de la Religion Chrétienne dans les *Gaules*, ce qui est obscur. On sçait seulement qu'*Eusebe* Evêque de *Nantes*, assista au premier Concile de *Tours* l'an 461. & qu'en 465. *Nunechius* Evêques de *Nantes*, assista au Concile Provincial tenu dans l'Eglise de *Vannes*. L'on croit que *saint Clair* a été le premier Evêque de Nantes vers l'an 277. On ne trouve point le nom de son Successeur; mais *saint Semblein* ou *Similien* étoit Evêque de *Nantes* au quatriéme siécle, & il est compté pour le troisiéme. *Saint Felix* en fut fait Evêque l'an 550 & mourut en 584.

L'Evêché de *Nantes* a plus d'étenduë que le Comté *Nantois*, car *Château-ceaus* & sa Châtellenie sont du Diocese de Nantes, quoique de la Province d'Anjou. Il est divisé en deux parties par la riviere de *Loire*. Celle d'outre *Loire* est à la gauche en descendant cette riviere, & celle d'en deçà de la Loire est à la droite. Le Diocese de Nantes renferme 212 Paroisses & 10 Abbayes. Il a pour bornes l'Anjou à l'Orient, le *Poitou* au Midi, la Mer *Oceane* à l'Occident, & la *Bretagne* au Septentrion.

L'Eglise Cathedrale est dédiée à S. *Pierre*. On voit dans les actes de S. *Felix*, que du tems de *Constantin* on éleva à Nantes une Eglise composée de trois voûtes qui subsiste-

TITULAIRES. rent juſqu'au tems de *Clotaire* fils de *Clovis*. Pour lors *Eumelius* Evêque de cette Ville, jetta les fondemens d'une plus grande Egliſe, & mourut avant qu'elle fût achevée. Saint *Felix* ſon Succeſſeur conduiſit cet édifice ſacré juſqu'à ſa perfection, & le fit benir en 568 avec beaucoup de ſolemnité. Cette Egliſe étoit couverte d'étain, & la grande Nef étoit flanquée de deux autres Nefs, & au deſſus s'élevoit une tour quarrée, terminée en dôme, & ſoûtenuë de pluſieurs arcades. La decoration interieure étoit ſomptueuſe, un grand nombre de colonnes, dont les châpiteaux étoient de marbre de diverſes couleurs, ſoûtenoient cet édifice, & les Autels étoient enrichis des marbres les plus rares, de couronnes d'or, de vaſes d'argent & d'ornemens precieux. Saint *Felix* fit poſer au milieu de l'Egliſe ſur une colonne de marbre un Crucifix d'argent, ceint d'un jupon d'or, enrichi de pierres précieuſes, & attaché à la voûte par une chaîne d'argent. Tout le pavé étoit de differens marbres, & *Felix* avoit fait mettre ſur une colonne auſſi de marbre un gros rubis qui éclairoit toute l'Egliſe pendant la nuit. Ce magnifique Temple fut détruit par les *Normans*, & après que leur fureur fut appaiſée on bâtit dans la même partie de la Ville une nouvelle Egliſe, que les Ducs de Bretagne, avoient reſolu d'agrandir. *Jean* V. Duc de *Bretagne* poſa la premiere pierre de la façade que l'on voit aujourd'hui au mois d'Avril 1434. Elle eſt d'une architecture gothique, flanquée au dehors de deux tours quarrées & fort hautes, qui augmentent la façade ſur les ouvertures des grandes portes. On voit dans l'Egliſe quelques anciens tombeaux des Ducs de *Bretagne*.

Florin Reven.

Le Chapitre de la Cathedrale de *Nantes* eſt compoſé d'un Doyen, d'un grand Archidiacre, d'un Chantre, d'un Tréſorier, d'un Archidiacre de *Lamec*, d'un Ecolâtre, d'un Penitencier, & de vingt Chanoines. Il y a dans *Nantes* quantité de belles Maiſons Religieuſes. Cet Evêché

TITULAIRES. ché est un des plus considerables de la Province pour le revenu ; car sans compter le Secretariat, le droit de procuration, & autres revenus qui ne s'afferment point ; son temporel est affermé 30000 liv. L'Evêque de *Nantes* est Seigneur d'une partie de la Ville, est Conseiller né au Parlement de *Bretagne*, & assiste aux Etats de la Province.

Florin.	Reven.
2000	30000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

BLANCHE COURONNE.

M. de Bethune d'Orval. Blanche Couronne, en latin, *Alba Corona*, *alias de Alba Corona veteri*, située à dix lieuës de *Nantes*, & au-dessous vers la mer, à deux lieuës de la riviere de *Loire*, & en une si méchante situation, que les Religieux ont beaucoup de peine à se conserver en santé. Je n'ai point trouvé sa fondation, mais il y avoit un Abbé dès l'an 1161.

100	4000

LA CHAUME.

M. de Lopriac. La Chaume, ou Chaume, en latin, *sancta Maria de Calma*, *seu de Calamarria*, située dans le Bourg du même nom, dans le Duché de *Retz*, sur la riviere de *Tenu*, un quart de lieuë au-dessous de *Machecou*, & à une lieuë des confins du *Poitou*, & à douze lieuës de *Nantes* vers la mer. Elle a été fondée en 1055. par *Harcoid* Baron de *Retz*. Il y a dans cette Abbaye la réforme des *Benedictins* de la Congregation de saint Maur, depuis 1636. & c'est la cinquante-neuviéme Maison qui lui a été unie. . . .

66	2500

SAINT GILDAS.

M. de Brancas Evêque de Lizieux. Saint Gildas des Bois, ou saint Guildas, en latin, *sanctus Gildasius in nemore*, située dans le Bourg du même nom, à dix lieuës de *Nantes* vers le couchant d'Esté, à deux de la riviere de *Villaine*, & autant de la ville de S. *Brieux*, fut fondée par *Simon de la Roche-Bernard* l'an 1026.

100	3000

TITULAIRES. | Florins | Revenu

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BUZAY.

M. de Caumartin Evêque de Blois. Voyez ses titres à l'article de Blois.

Buzay, en latin, *Beata Maria de Buzayo*, fille de *Clervaux*, située en *Bretagne*, sur la gauche de la riviere de *Loire*, à sept lieuës au-dessous de *Nantes*, & à 107. de *Paris*. Elle a été fondée le 17. ou le six des Kalendes de Juillet 1135. ou 1136. par *Ermengarde d'Anjou* Duchesse de *Bretagne*. . . . . 66 | 15000

MELLERAY.

M. Ollier de Verneüil.

Melleray, ou Meilleray, en latin, *beata Maria de Mellereïo, vel Melerio*, fille de *Pontron*, située en Bretagne, à huit lieuës de *Nantes*, entre les rivieres de *Loire* & de *Villaine*, vers le Maine sur la source de la riviere d'Adon, & fondée en 1130. d'autres disent en 1132. & d'autres le 5 des Kalendes ou des Nones d'Aoust 1145. par *Alain Hamon* Seigneur en partie de *Maidon* & le *Bigot*. La réforme est dans cette Abbaye. . . . . 106 | 3300

VILLENEUVE.

M. Mongault Précepteur de M. le Duc de Chartres. Il a eu cette Abbaye en 1719. & il est un des 40 de l'Academie Françoise

Villeneuve, en latin, *Villa nova*, située en *Bretagne*, à deux lieuës de *Nantes*, en la Foresť de *Touffou*, & de la filiation de *Buzay*. Elle a esté fondée l'an 1201. où 1202. où le huit des Kalendes d'Avril 1212. (car j'ai trouvé toutes ces dates) par *Constance* Duchesse de Bretagne. Tous les Evêques de *Bretagne* se trouverent à la Dédicace de l'Eglise de cette Abbaye, dont on peut voir l'acte de fondation dans l'histoire de Bretagne de *Bertrand d'Argentré*. La Fondatrice y a sa sepulture, & la reforme est dans cette Abbaye, qui est sous l'invocation de la *sainte Vierge*.

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN. | 108 | 10000

GENESTON.

M. Ourceau.

Geneston, en latin, *Sancta Maria Magdalena de Genestonio*,

Florins. Revea.

Titulaires. *ſtonio, ſeu Genertonio, aut Genertrino, vel Geneſtum*, ſituée en *Bretagne*, à la droite de la riviere de *Boulogne* près le lac, à quatre ou cinq lieuës de la ville de *Nantes* vers le *Poitou*, du côté de l'Occident d'hyver, & fondée avant l'an 1163. Il y a la réforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *ſaint Auguſtin* de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve*. 50 1000

NOTRE-DAME DU BOURG.

M. de Coëmadeuc. Notre-Dame du Bourg près Pornid, en latin, *beata Maria de Burgo propè Porundum*, ſituée en *Bretagne* près de *Nantes*. Je n'ai point trouvé ſa fondation. . . 66 4000

PORNID.

M. Molunier Doyen de la Collegiale de Saint Jean en Gengoul. Pornid, ou Pornic, en latin, *ſancta Maria de Pornidio, ſeu de Pornido, aut de Porindio*, ſituée en Bretagne, dans les Marais ſalez, à la gauche de la *Loire*, au Duché de *Retz* vers l'Ocean, à quatorze lieuës de *Nantes*, & à cinq de *Machecou*. Je n'en ai point trouvé la fondation. . . 153 1000

PRIEURE'.

Uni. Notre-Dame de Jaſſeron, eſt un Prieuré dependant de S. Michel en l'Herm, & uni aux *Chartreux de Nantes*. . 1000

EVECHE'

TITRE A RES. Florins Revenu.

A EVECHÉ DE VANNES.

M. Antoine Fagon Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Abbé de Boheries, D. de Laon, & de la Vieville, D. de Dol, toutes deux de l'Ordre de Citeaux, & de saint Mean, D. de S. Malo, O. de S. Benoist, cy-devant Evêque de Lombez, avant le 29 Aoust 1719. qu'il a eu l'Evêché de Vannes.

VANNES, en latin, *Venetensis*, ville de la troisiéme *Lionnoise* & de l'exarcat des *Gaules* dans la *basse* Bretagne, située à vingt-deux lieuës de Nantes, à autant de *Quimper* & de *Brest*, à 120 de *Paris*, & à 2 lieuës de l'Ocean, qui y a son flux & reflux, par un canal, dit le *Morbihan*, qui est une baye assez grande. *Vannes* est un Evêché sous *Tours*, vers l'an 540. L'Evêque est en partie Seigneur de la Ville, & assiste aux Etats de la Province. *Saint Paterne* natif du territoire de Vannes, après avoir vecû long-tems en Angleterre, & y avoir exercé l'Episcopat, fut fait premier Evêque de *Vannes*, depuis 540. jusqu'en 555. mais ce sentiment ne laisse pas d'être fort équivoque; car de l'aveu même des Evêques assemblez dans cette Ville pour la consecration de *S. Paterne*, il y avoit déja à Vannes une Eglise établie, & il est malaisé de se persuader, que dans un tems où il y avoit autant d'Evêques que d'Eglises, il n'y en eut point ici. Ce qu'il y a de constant, c'est que S. *Paterne* est le premier qui nous soit connu.

Le Dioceſe de *Vannes* a vingt-cinq lieuës de long, & quinze de large, & l'on y compte 160 Paroisses & plusieurs succursales, quatre Abbayes d'Hommes & une de Filles. Les Paroisses sont divisées en quatre Archiprêtrés. L'Eglise Cathedrale est dédiée à *saint Pierre*, & son Chapitre est composé d'un Archidiacre, d'un Trésorier, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, d'un Penitencier, & de 15 Chanoines. 350 16000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

M. de Roquette un des 40 de l'Academie Françoise.

SAINT GILDAS.

Saint Gildas de Rhuys, en latin, *sanctus Gildasius Rivensis*,

TITULAIRES. *venſis*, *ſeu Rouviſium*, ſituée dans le village de *Ruys* en Bretagne, ſur une langue de terre qui avance dans la mer, entre le midi & le couchant de la ville de *Vannes*, à trois ou quatre lieuës delà. *Saint Gildas le ſage* qui vivoit dans le ſixiéme ſiécle, bâtit ce Monaſtere, dont il fut premier Abbé. Il fut ruiné depuis par les irruptions des *Normans*, puis rétabli & mis ſous la Regle de *ſaint Benoiſt*. *Abeillard* qui en fut Abbé dans le douxiéme ſiécle, fut obligé d'abandonner cette Abbaye, à cauſe de la mechanceté de ſes Moines, qui le voulurent empoiſonner, & enſuite aſſaſſiner. La reforme de *ſaint Maur* y fut introduite l'an 1649. par les ſoins de *Michel Ferrand*, qui en étoit pour lors Abbé Commendataire. 90 5000

Florist. Keven.

REDON.

M. de la Tour d'Auvergne Archevêque de Vienne. Voyez ſes Benefices & titres à l'article de Vienne.

Rédon, ou Rhedon, ou ſaint Sauveur de Rhedon, en latin, *ſanctus Salvator de Rethono*, *vel Rotono*, *vel Reginodo*, *aut Roccono*, ſituée dans la petite ville de *Redon* en *Bretagne* au-deſſus du confluent des rivieres de *Vilaine* & d'*Oult*, entre *Rennes* au ſeptentrion, & à l'emboûchure de la *Loire* au midi, à neuf lieuës de *Vannes*, & à douze de *Nantes*. *Saint Convoïon* ou *Couvoïon* Archidiacre de Vannes, s'étant retiré avec cinq Eccleſiaſtiques, choiſirent pour leur ſolitude un lieu du Dioceſe de Vannes appellé *Redon*; leur exemple leur attira bientôt des compagnons, & *Ratvvil* Seigneur de ce pays leur en donna le fonds en 831. à condition qu'ils s'en feroient confirmer la poſſeſſion par *Nominoé* Duc de *Bretagne*, & par l'Empereur *Louis le Débonnaire*. *Saint Convoyon* y jetta les fondemens de cette celebre Abbaye, qui a ſervi de modéle de regularité à beaucoup d'autres Maiſons Religieuſes, & qui ſubſiſte encore maintenant ſous la Regle de *ſaint Benoît*, qu'elle embraſſa dès ſon origine. *Saint Convoion* fit dédier l'Egliſe de ſon Monaſtere ſous le titre de *ſaint Sauveur*, & il ſe ſervit d'un ſaint Hermite nommé *Gerfroy*, hom-

me

TITULAIRES. me de longue experience dans les pratiques de la vie spirituelle, pour regler toute l'obſervance dans ſa Communauté. *Gerfroy* y apporta la Regle de *ſaint Benoiſt* qu'il avoit appriſe à *Glanfeüil*, ou *S. Maur* ſur *Loire* en *Anjou*, où il avoit paſſé quelques années avant que de ſe retirer dans le deſert. Il employa deux ans à la mettre en uſage, & voyant la diſcipline bien affermie à *Redon*, il s'en retourna à ſaint Maur, & delà à ſon hermitage, laiſſant toute la conduite de la Maiſon à *ſaint Convoïon*, qui en fut établi le premier Abbé. *Nominoi* ou *Nominoé* Prince de *Bretagne*, & puiſſant dans le pays donna en 834. à ce Monaſtere une partie du village de *Bain* au nom du Roy *Louis le Débonnaire*, qui donna enſuite le reſte de la terre de *Bain* & celle de *Langon* entiere, en 835. *Charles le Chauve* ſon fils & ſucceſſeur continua ſa protection à ces Religieux, confirma les donations de ſon Pere, & leur permit de s'élire des Abbez, ſelon la Regle de *ſaint Benoît*. *Saint Convoyon* a mis dans l'Abbaye de *Redon* les Reliques de *ſaint Hypothême*, qu'on nomme aujourd'hui *S. Apothême*, qui vivoit au cinquiéme ſiécle, & qui avoit été Evêque d'*Angers*, & ſelon d'autres de *Chartres*. Il y a mis auſſi les Reliques de *ſaint Marcellin* Pape & martyr. En 853. les *Normans* ravageant toute la côte meridionale de la *Bretagne* reſpecterent l'Abbaye de *Redon*, & ils apporterent de l'argent & des cierges au lieu de la piller & d'y mettre le feu; mais en 865. les mêmes ou plûtôt d'autres Barbares de la même nation contraignirent *S. Convoyon* de ſe retirer chez le Prince *Salomon*, qui lui donna le lieu de *Plelan*, où il bâtit un nouveau Monaſtere en ſa conſideration. C'eſt celui qui fut appellé d'abord du nom de *Salomon* ſon fondateur, puis de celui de *ſaint Mexent* où les Reliques de *Redon* furent dépoſées pendant quelque temps, mais qui eſt maintenant reduit en Prieuré dépendant de *Redon*. *Saint Convoyon* s'y enferma, & mourut à *Plelan*, âgé d'environ 80. ans. Il y fut enterré vers l'an 868.

Florins Reveſ

TITULAIRES. 868. L'Abbaye de *Redon* ayant été rebâtie dans le dixiéme siécle, on y transporta le corps de *saint Convoyon*, que l'on y garde encore aujourd'hui. De l'Abbaye de *Redon* est venu la Ville de ce nom, & c'est la troisiéme de la basse *Bretagne*. La réforme de *saint Maur* est dans cette Abbaye soûmise immediatement au Pape, & ces *Benedictins* y sont depuis 1628. C'est la vingt-septiéme Maison qui leur a été unie. Il y a des Auteurs qui disent, que cette Abbaye rapporte 17000 liv. . . . | Florin. Kever. | 526 | 9000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LANVAUX.

M. de Gomer de Luzancy Chanoine de l'Eglise de Paris.

Lanvaux, en Latin, *Landavallis*, *seu sancta Maria de Lanvaux*, située en *Bretagne*, à quatre lieuës de la Ville de *Vannes*, vers l'Occident, & sur le bord de la mer dans la Paroisse de *Belair*, qu'on nomme par corruption *Biliers*. Elle est fille de l'Abbaye de *Begars*, & fut fondée le onziéme Septembre 1138. par *Alain* Baron de *Lanvaux* Il y a la réforme dans cette Abbaye. . . . . | 33 | 2000

PRIERES.

Dom de Lesserantt

Prieres, en latin, *Nostra Domina de Precibus*, fille de Buzay, située en *Bretagne* à l'emboûchure de la riviere de *Villaine*, à trois lieuës de la *Roche-Bernard* & à cinq de *Vannes*, où elle a été fondée au mois de Novembre l'an 1252. en l'honneur de la *Vierge*, par Jean Duc de *Bretagne*, pour faire des prieres en faveur de ceux qui font des naufrages. D'*Argentré* dans son Histoire de Bretagne, dit que cette Abbaye fut bâtie en 1280. pour faire prier Dieu pour le repos de l'ame de ceux qui faisoient naufrage sur les côtes voisines ; mais cet Historien se trompe sur l'année de la fondation ; car il est certain qu'on commença à la bâtir en 1250. & qu'en 1252. les bâtimens étoient achevez, ainsi qu'il paroist par les Chartes rapportées dans la *France Chrétienne* de MM. de *sainte Mar-*

TITULAIRES. *the*, tom. 4. p. 757. L'Abbaye de *Prieres* eſt réformée & réguliere. . . . . Florin. 1500 Reven. 20000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LA JOYE.

Me du Fay-d'Athy de Cilly en 1719. La Joye près Hennebont, en latin, *Gaudium Noſtræ Dominæ, ſeu beatæ Mariæ propè Hennebon*, fille de l'Abbaye de l'*Aumône*, ſituée en *Bretagne* près *Hennebon*, où elle a été fondée l'an 1250. par *Blanche* fille de *Thibault*, Roi de *Navarre*, & femme de *Jean* Duc de *Bretagne*. . . 30000.

EVECHE'

TITULAIRES. Florins Revenus

EVÊCHE DE CORNOUAILLES
OU DE
QUIMPER-CORENTIN.

M. François Hyacinthe de Ploeuc du Timeur.

QUIMPER-CORENTIN, Kemper ou Cornouailles, en Latin, *Coriſopitenſis*, Ville de la *baſſe Bretagne*, & la Capitale du Comté de *Cornouailles*, à quatre lieuës de la Mer, ſur la riviere d'Oder, au-deſſus du confluent de celle de *Benaudet*, & à cent trente-cinq lieuës de *Paris*. Quimper en langue *Bretonne*, ſignifie *entouré de murailles*; & *Corentin* vient de *ſaint Corentin*, Evêque des *Curioſolites*, ou *Coriſopites*, que les gens du païs ont en grande véneration; & qui étoit, à ce qu'ils prétendent, diſciple de *ſaint Martin*. On nomme l'Evêché de *Kimper-Corentin*, ou *Quimper-Corentin*, *Cornouailles*, *Cornu Galliæ*, à cauſe que s'avançant en maniere de preſqu'Iſle dans l'*Ocean*, il fait comme une corne à la *Gaule*; & c'eſt par la même raiſon qu'on a ainſi nommé une Province de la *Grande-Bretagne*; d'où il s'enſuit que la *Cornouailles* comprenoit non ſeulement le Dioceſe des *Curioſolites*, mais celui des *Oſiſmiens*; quoiqu'aujourd'hui on ne donne ce nom de *Cornouailles* qu'au ſeul Dioceſe de *Kimper-Corentin*. Selon quelques Auteurs, il fut érigé en Evêché ſur la fin du quatriéme ſiecle, ſi *ſaint Martin de Tours* en fit l'érection; ou dans le cinquiéme, ſous le regne de *Valentinien* III. ſelon d'autres; & ſi l'on en croît quelques Critiques, ce ne fut qu'au neuviéme ſiecle: quoiqu'il en ſoit, la Ville de *Kimper-Corentin* reconnoît *ſaint Corentin* pour ſon premier Evêque.

La Cathédrale eſt dédiée à la *Vierge* & à *S. Corentin*,

TITULAIRES. & c'eſt l'une des grandes de la Province : elle eſt ornée de deux hautes Tours, & dans la Chapelle *Nôtre-Dame* qui eſt derriere le Chœur, ſont pluſieurs tombeaux dignes d'être vûs. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de l'Archidiacre de *Cornouailles*, & de celui de *Poher*, d'un Tréſorier, d'un Chantre, d'un Théologal ; ce qui fait ſix Dignitaires, & de douze Chanoines. L'Abbé de *Daoulas*, eſt premier Chanoine de ce Chapitre : il a ſa Chaire dans le Chœur vis-à-vis celle de l'Evêque ; & dans les Proceſſions, ſes Religieux marchent à la gauche des Chanoines, & l'Abbé à la gauche de l'Evêque.

Florins. Reven.

Ce Dioceſe comprend huit Abbayes, ſept d'hommes & une de filles ; & plus de deux cens Paroiſſes, dont une partie dépend de l'Archidiaconé de *Cornouailles*, & l'autre de celui *de Poher*. La Maiſon de l'Evêque eſt l'une des plus belles du Royaume ; l'on diroit d'un Château fort, à cauſe de ſes tours & de ſes hautes murailles, toutes de groſſes pierres de taille, qui renferment un très-beau jardin : elle regarde la grande place, à laquelle commencent preſque toutes les ruës de la Ville, dont l'Evêque eſt Seigneur temporel, & ſe dit Comte de *Cornouailles* : il aſſiſte aux Etats de la Province de *Bretagne*. *Pelletier* met le revenu de cet Evêché à quarante mille livres, & d'autres diſent à quatorze mille livres. J'ai ſuivi ce dernier ſentiment, & peut-être me ſuis-je trompé.

1000. 14000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

KIMPERLE'.

M Turpin de Criſſé de Sanzay, Evêque de Nantes, & Abbé de Moreaux, voyez l'article de Nantes

Kimperlé, Kemperlé ou Quimperlay, ou ſainte Croix de Quimperlay, en Latin, *ſancta Crux Kimperlæ*, *ſeu Carumpellæ*, ſituée en *baſſe Bretagne*, dans la Ville de *Kimperlay*, à trois lieuës de *Port-Louis*, & à huit de *Quimper*, entre les rivieres de *Laitta* & d'*Iſotte* : elle a eſté fondée ſelon quelques-uns en 550. & ſelon d'autres le 14. Octobre l'an 1029. par *Alain Cagnart*, Comte de *Cornouailles*, en l'honneur

TITULAIRES. l'honneur de la *sainte Croix*, à l'embouchure de la riviere d'*Ellé*, dans un lieu qui s'appelloit *Anaurot*, & il lui donna *Belle-Isle*, & plusieurs autres Terres. L'Eglise de cette Abbaye a une haute Tour quarrée, & la structure de son Chœur environné de plusieurs belles Chapelles, & très-anciennes, fait en *Panthéon* de *Rome*. Il y a des Auteurs qui ne mettent la taxe de Rome pour les Bulles de cette Abbaye qu'à 177. florins; mais Pelletier la met à

Florin Reves.

221 8000.

LANDEVENECH.

M. de Valennes a cette Abbaye, comme Chapelain du Louvre, parcequ'elle est unie à la Chapellerie

Landevenech, en Latin, *sanctus Guignioletus de Landevenecco*, située en *basse Bretagne*, dans le Bourg de *Landevenech*, sur la Baye de *Brest*, de l'autre côté & vis-à-vis de la Ville de ce nom, dont il est éloigné de trois lieuës. *Saint Guinolé* autrement *saint Guingalois*, jetta les fondemens de ce Monastere vers l'an 480. & en fut le premier Abbé. La Maison devint très-florissante par la discipline qu'il y établit, jusqu'à ce que dans la suite elle embrassa la regle de *saint Benoist*, l'an 818. *Saint Guenau* ou *Guenoël*, son disciple, lui succeda dans cette administration; mais il la quitta au bout de sept ans, & il se retira en *Angleterre*: il revint ensuite en *Bretagne*, où il bâtit d'autres Monasteres. Quelques Auteurs disent que l'Abbaye de *Landevenech* a esté fondée par *Grallon*, Roy des *Bretons*; mais d'autres assurent avec plus d'apparence, qu'elle le fût dans le cinquiéme siecle par *Grallon*, Comte de *Cornouaille*. La réforme de *saint Maur* est dans cette Abbaye, depuis 1636. & c'est la cinquante-septiéme Maison qui lui a esté unie. . . . . .

120 5500

LE GARD WINGOLAR.

Le Gard Wingolar, en Latin, *Valum*. Je n'en ai rien trouvé: *Pelletier* n'en dit pas davantage dans sa premiere partie, page 50. & dans la seconde, il n'en parle point, non plus que dans la Table.

TITULAIRES.

Florins. Revenu.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BON REPOS.

M. de Montault Navailles saint Genies.

Bon Repos, en Latin, *Bona Requies*, fille de *Boquien*, située en *basse Bretagne*, dans un Village auquel elle donne le nom, sur la riviere de *Blavet*, à trois lieuës audessus de *Pontivy*, prés le Dioceſe de *Rennes* : elle a été fondée le premier Mai 1172 ou 1182. ou même 1184. par *Alain* II. Vicomte de *Rohan* ; & par *Conſtance de Bretagne* ſa femme, à huit lieuës de *Carhais*. Il y a des Auteurs qui mettent la taxe de cette Abbaye à cent florins, & le revenu à ſix mille livres, & d'autres à 66. 8900

COETMALOEN.

M. Languet de Gergy, Evêque de Soiſſons, voyez l'article de Soiſſons

Coëtmaloën ou Coëmaloën, en Latin, *Silva Melonis, vel Bonitas Dei, ſeu ſancta Maria Coëtmalium*, fille de *Begard*, ſituée en *baſſe Bretagne*, dans la Paroiſſe de *ſaint Gily Plezeau*, à trois lieuës de *Guingamp*, & fondée en 1142. par *Alain le Noir*, Gendre de *Conan* III. Il y a la réforme dans cette Abbaye. 100. 4000

LANGONET.

M. de Marbœuf.

Langonet, en latin, *ſancta Maria de Langonio vel de Langonet*, fille de *Relecq*, ſituée en *baſſe Bretagne*, à huit lieuës de *Quimperlay*, à trois & demie de *Karhais*, ſur les limites des Dioceſes de *Cornouailles* & de *Vannes* ; & fondée au mois de Juin 1136. par *Conan* III. du nom, Duc de *Bretagne* : il y a la réforme dans cette Abbaye. 66. 500

SAINT MAURICE.

M. de la Vieuville Pourpris, Evêque de S. Brieuc.

Saint Maurice ou Carnouet, en latin, *ſanctus Mauritius de Carnoeto, ſeu Carneti, aut de Carnoyet*, fille de *Langonet*, ſituée en baſſe Bretagne, à deux lieuës de *Quimperlay* près la Mer, à l'embouchure de la riviere d'*Elle*, & fondée ſelon les titres de cette Abbaye, au mois de Novembre 1176. car *ſaint Maurice* qui en fut le premier Abbé, mourut l'an 1191. après l'avoir gouvernée pendant quinze

TITULAIRES. quinze ans : il y a des Auteurs qui mettent la taxe pour les Bulles à cent florins ; & le revenu à deux mille livres, & d'autres à . . . . . 50. 3000.

Florins/Revenu.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

DOULAS.

Unie aux Jesuites de Breſt en 1707. par ceſſion de M. d'Aſpremont.

Doulas, Daoulas, ou Nôtre-Dame de Doulas, ou Doulas de Plougaſtel, en latin, *Beata Maria de Doulas, aut Daoulaſium*, ſituée dans le Bourg ou Village du même nom, en *Bretagne*, ſur une petite riviere prés la mer, & ſur le chemin de *Paris* à *Breſt*, dont elle eſt éloignée de quatre lieuës du côté de l'Orient, & à la même diſtance de *Landernau*, du côté du Midy. Cette Abbaye eſt bien bâtie, & en une trés-belle ſituation : elle a eſté fondée, ſelon quelques-uns l'an 1125 par Alain Seigneur de Rohan, d'autres diſent en 1173. par *Guiomark*, Vicomte de *Leon* ſa femme *Nobile* ; leurs enfans, *Guiomark* & *Hervé* ; & par *Geoffroy* Evêque de *Quimper*. Elle eſt à preſent unie à la Maiſon des *Jeſuites* de *Breſt*, qui ont la direction du Seminaire pour la Marine. L'Abbé de *Daoulas* eſt premier Chanoine du Chapitre de la Cathedrale de *Quimper-Corentin*, il a ſa chaire dans le Chœur, vis-à-vis celle de l'Evêque ; & dans les Proceſſions, ſes Religieux marchent à la gauche des Chanoines, & l'Abbé à la gauche de l'Evêque. Des Auteurs mettent la taxe à Rome à huit cens neuf livres, & le revenu à huit mille livres. 80 2000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

Madame de Goëbriant,

NOTRE-DAME DE KERLOT.

Nôtre-Dame de Kerlot, Kerlet, Kerley, Karles, Herlain ou Carles, fille de Citeaux : elle a eſté fondée l'an 1652. à dix lieuës de *Quimper*, au lieu de ſon nom, & depuis a eſté transferée à *Quimper*. Cette Abbaye eſt trés-petite. 1000

EVECHE'

EVÊCHÉ DE S. POL DE LEON.

M. Jean-Louïs de la Bourdonnaye, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

SAint Pol de Leon, ou saint Paul de Leon, en latin, *sanctus Paulus Leonis*, Ville de *basse Bretagne*, sur la côte maritime, vers l'*Angleterre*, à dix lieuës de la Ville de *Tréguier*, & à cent vingt de *Paris*, vis-à-vis le pays de *Cornouailles*. L'an 529. des deux territoires d'*Ack* & de *Leon* ou *Leondoul*, le Pape *Jean* III. sous le regne de *Childebert*, d'autres disent *Chilperic*, fit un Dioceſe suffragant de *Tours*; & l'on y établit pour premier Evêque un nommé *Paul Aurelien*, recommandable par sa pieté; ce qui l'a fait depuis appeller *saint Pol de Leon*: il mourut, selon *Baillet*, l'an 573. ou 579. d'autres disent en 600. & *saint Germain* lui succeda. On ne sçait point avec certitude la suite des Evêques de *saint Paul de Leon*, ni la Chronologie, à cause que tout est obscur dans l'ancienne Histoire de ce pays-là.

Le nom de *saint Paul* fut donné à la Cathedrale; aprés que *Salomon* Roy de *Bretagne* en eût enlevé les reliques de *saint Mathieu*, qui en étoit le premier Patron. Son Chapitre est composé d'un Chantre, d'un Grand Archidiacre, des Archidiacres de Quinimidli, d'Acre, d'un Trésorier, & de seize Chanoines: le Dioceſe contient deux Abbayes, & cent vingt Paroisses. L'Evêque qui est Seigneur temporel de la Ville, se qualifie *Comte de Leon*. C'étoit autrefois un Monastere de *Benedictins*; mais aujourd'hui cet Evêché occupe toute la longueur de la côte, depuis la rade de Breſt juſqu'à la riviere de Morlaix. Les principales Villes de ce Dioceſe ſont *ſaint Pol de Leon*, qui ſeroit cependant peu de choſe, ſans le voiſinage du Port de *Roſcof*, qui lui ſert comme de Faubourg; *Breſt*, *Leſneven*

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	*Lesneven, saint Renand, Landernau, Porzal, l'Isle d'Ouessans* & autres.	800	8000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT MAHE' DE FINETERRE.

M de Romigny, le 17. Octobre 1723.

Saint Mahé de Fineterre, ou saint Mathieu de Fineterre, en latin, *Sanctus Matthæus finis terræ, seu Matthæus in finibus terræ*, située en *basse Bretagne*, à cinq lieuës de Brest, sur le bord de la Mer, dans un Bourg du même nom, au Cap qui est à l'extrémité de la basse Bretagne où finit nôtre continent. On ignore préciſément le tems de la fondation de cette Abbaye, mais on sçait qu'elle étoit déja fondée en 555. il y a la réforme de saint Maur. 300 2600

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

RELECQ.

M. d'Argenson, Archevêque de Bourdeaux. le 12. Juin 1720.

Relecq, Restes, ou les Relec, en latin, *Nostra Domina de Reliquiis, aut de Relec, seu de Reliquis*, fille de *Begars*, située en basse Bretagne, sur le commencement d'une petite riviere, à trois lieuës & demie au-dessus de Morlaix, prés les Dioceses de *Tréguier* & de *Cornouailles*, au pied d'un vallon, au-dessus duquel est une grande Foreſt. Cette Abbaye a esté fondée le douze des Kalendes d'Aoust 1132. & il y a grande dévotion. . . . . 130 1200.

TITULAIRES

Florin Revenu.

EVÊCHÉ DE TREGUIER.

M. Olivier Jegou de Quervillo, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

TREGUIER, en latin, *Trecorenſis*, ville de la baſſe *Bretagne*, ſur la côte ſeptentrionale vers le couchant d'Eſté, au milieu des eaux, à neuf lieuës de *S. Brieuc*, à vingt deux de *Rennes*, & à 110 de *Paris*. Elle eſt ſouvent arroſée du flux & reflux de la mer, & a un aſſez bon port, avec un confluent de deux petites rivieres. Cette Ville s'appelloit autrefois *Lan-Triguier*, ou *Land-Triguet*; mais elle fut détruite par *Haſtan* Pirate Danois l'an 836. *Neomene* la fit rebâtir dans la preſqu'Iſle de *Trecor*, & voulut qu'on la nommât *Treguier*. L'Epoque de l'érection de l'Evêché, de même que celle de pluſieurs autres, eſt trés-incertaine; les uns la mettent dès le cinquiéme ſiecle, & les autres dans le neuviéme ſiécle, l'an 844. ſous *Tours*, & ils diſent que le Prince *Neomene* avoit fondé un Siége Epiſcopal dans le Monaſtere de *Rabutual*, ruiné par les courſes des Barbares. *Saint Tugal* ou *Tugdual* Evêque de *Lexobie* fut le premier Abbé de *Treguier*, où l'on transfera dans la ſuite le Siége Epiſcopal de cette Ville, & il en a été le premier Evêque. Ses ſucceſſeurs prennent la qualité de Comtes, & ſont Seigneurs de la Ville.

L'Egliſe Cathedrale eſt ſous l'invocation de ſaint *Tugdual* natif d'Angleterre Le Chapitre eſt compoſé de cinq dignitaires; ſçavoir, d'un Tréſorier, de deux Archidiacres, d'un Chantre, d'un Ecolâtre & de quinze Chanoines. Il y a deux Abbayes dans ce Dioceſe, & 70 Paroiſſes qui dépendent des Archidiaconez de *Treguier* & de *Pluſqualec*. Son étenduë eſt de quinze lieuës, & il en a huit de large. L'Evêque de *Tréguier* aſſiſte aux Etats de la Province de *Bretagne*. 400 14000

ABB.

TITULAIRES. | Florins | Revenu.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BEGARS.

M. le Cardinal de Polignac. Il a plusieurs autres Abbayes.

Begars, en latin, *Begardum*, *seu Begarium*, *aliàs Putrida silva*, fille de *l'Aumône*, dit le *petit Citeaux*, située en basse *Bretagne*, en un village à qui elle donne le nom, sur une petite riviere à trois lieuës de *Guingamp*, & à six de Treguïer du côté du Midy. Elle est de la reforme, & a été fondée le six des Ides de Septembre 1130. par *Etienne* III. Comte de *Penthievre* & *Avoise de Guingamp sa femme*. Cet établissement se fit dans la solitude de *Pluscoat*, où il y avoit déja un hermite, à cause duquel cette Abbaye a pris le nom de *Begar*; car on appelloit les Hermites *Begars*, mot *Anglois*, qui signifie *Mendians* . . . 700 | 12000

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINTE CROIX.

M. du Plessis d'Argentré Aumônier du Roy.

Saint Croix de Guingamp, en latin, *Sancta Crux Trecorensis*, située en basse *Bretagne*, à une demie lieuë de la petite ville de *Guingamp*, & fondée en 1135. par *Estienne* Comte de *Penthievre* & *Avoise de Guingamp* sa femme. . 180 | 4000

EGLISES COLLEGIALES.

Unie aux Jesuite de Brest.

Notre-Dame de Falgoüet ou Folgoet, le Doyenné & le Chapitre sont unis au College des Jesuites de Brest. Cette Collegiale a été fondée l'an 1422. par *Jean*, V. du nom, Duc de *Bretagne*, lequel confirma cette fondation le 14 de Fevrier de l'an 1425. Ce lieu est fameux par les Pelerinages qu'on y fait.

EVÊCHÉ DE S. BRIEUC.

M. Pierre-Guillaume de la Vieuville Pourpris, Abbé de Carnouet, D. de Quimper, O. de Cîteaux, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, cy-devant Grand Vicaire & Doyen de Nantes. Il a été nommé à l'Evêché de S. Brieuc le huit Janvier 1721. & il a été sacré le 6 Juillet de la même année.

SAINT BRIEUC, en latin, *Briocenſis*, ville maritime de la baſſe *Bretagne*, ſituée à 90 lieuës de *Paris*, dans un fonds environné de montagnes qui lui ôtent la vûë de la mer, quoiqu'elle n'en ſoit éloignée que d'une demie lieuë. *Neomene* ou *Numenoius* chef des *Bretons* s'étant emparé de *Nantes* & de *Rennes*, eut la hardieſſe de ſe faire proclamer Roi, & il chaſſa enſuite de ce pays-là les anciens Evêques, ſous prétexte qu'ils étoient ſimoniaques, ce qui étoit une pure calomnie, & il crea de ſon autorité des Evêques & de nouveaux Siéges Epiſcopaux, comme on le voit dans S. *Brieuc*, qui étoit un Monaſtere fondé en l'honneur de S. *Brieuc* Apôtre de ce pays-là, & où le Prince *Numenoius* établit un Evêché en 844. ſous la Métropole de *Dol* : d'où il eſt venu ſous *Tours*, quand on ſupprima cet Archevêché. Il y a des Auteurs qui diſent qu'il y avoit à S. *Brieuc* un Evêché dès le cinquiéme ſiécle, ou en 552. établi par le Pape *Pelage*, & que S. *Brieuc Irlandois* de nation, & Diſciple de *ſaint Germain* Evêque de *Paris* en fut le premier Evêque ; mais ils ſe trompent, & *Baillet* dit, que le tombeau de ſaint Brieuc Evêque regionaire du pays au ſeptiéme ſiécle, & la celebrité de ſon culte, ont donné la naiſſance à cette Ville, où l'on érigea un Evêché long-tems après ſa mort. *Saint Guillaume* a été Evêque de *ſaint Brieuc*, il eſt mort en 1227. & a été canoniſé par le Pape *Innocent* IV. l'an 1247. mais *Baillet* dit en 1253. & on l'honnore le 29. de Juillet. il y a une Egliſe Collegiale qui lui eſt dédiée, & dont les Prébendes ſont d'un revenu conſiderable.

L'Egliſe Cathedrale de *ſaint Brieuc* eſt dédiée à *ſaint Eſtienne*.

TITULAIRES. *F ſtienne*. Elle a deux hautes tours, qui regardent la place du *Martroy* & le Palais. Le Chapitre de cette Egliſe eſt compoſé de ſix Dignitaires, ſçavoir, d'un Doyen, d'un Tréſorier, de deux Archidiacres, d'un Ecolâtre, d'un Chantre & de 20 Chanoines.

Le Diocéſe de *ſaint Brieuc* long de quatorze lieuës, & large de dix, renferme 200 Paroiſſes, compriſes ſous les Archidiaconez de *Pénthievre* & de *Godentis*, & pluſieurs de ces Paroiſſes étant ſituées ſur la côte ont la facilité du commerce. Saint Brieuc n'étoit autrefois qu'un village appellé *Bidué*, lorſqu'on y établit un Siége Epiſcopal. L'Evêque aſſiſte aux Etats de la Province de *Bretagne*, compoſés par le Clergé des neuf Evêques de la Province, des deputez des neufs Chapitres des Cathedrales, & de 42 Abbez. Les Evêques & les Abbez entrent dans l'Aſſemblée en rochet & en Camail, & les Capitulaires en bonnet & en ſoûtane. C'étoit autrefois le plus ancien Evêque qui préſidoit l'Ordre du Clergé; mais c'eſt aujourd'hui l'Evéque, dans le Dioceſe duquel les Etats ſont aſſemblez, & en ſon abſence le plus ancien des Evêques ou des Abbez. 800. 1800

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LANTENAC.

M. de Montileaud. Lantenac, en latin, *ſancta Maria de Lanteniaco*, ſituée en *Bretagne*, à une demie lieuë de la petite ville de la *Cheſe*, ſur la riviere de *Blavet*, & fondée en 1153. par *Eudon* pour lors paiſible poſſeſſeur du Duché de *Bretagne*. Il y a la reforme de *ſaint Maur* depuis 1646. & c'eſt la ſoixantiéme Maiſon unie à cette Congregation. . . 80 900

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT AUBIN.

M. de Bethune le 8. Novemb. 1717. Saint Aubin des Bois, en latin, *ſanctus Albinus de Bonays, aliàs de Boſco*, fille de Begars, ſituée en *Bretagne*, entre

		Florins	Reven.
TREBLAIRES.	entre S. Brieuc & Dinan, & fondée le 3 des Nones de Février 1137 par le Comte de *Lamballe*. . . .	66	4000

BOQUIEN.

M. de Duras le 17 Octobre 1723.

Boquien, en latin, *Boquianum*, fille de *Begars*, située en *Bretagne*, sur un petit ruisseau, près le Diocése de *Tréguier*, & près la gauche de la rive de *Lier*, à cinq lieuës de *saint Brieuc*, & fondée en 1137. ou 1139. par *Olivier* de *Dinan*, I. du nom. Il y a la reforme. . . . 60 1200

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

BEAUPORT.

M. de la Rochefoucault de Roye. Il y a 2500 liv. de pension sur cette Abbaye pour M. le Chevalier de Cugnac de Dampierre.

Beauport, en latin, *de Bello portu*, située en *Bretagne* sur le bord de la mer, vers le Diocese de *Treguier*. Elle est fille de la *Luzerne*, & fut fondée par *Alain* Comte de *Goello*, & par *Petronille* sa femme l'an 1202. . . . 100 5000

EVECHE'

T. THEATRES. Florin. Rerca.

EVÊCHÉ DE S. MALO.

M. Vincent-François Desmarests Prieur de S. Denys de Nogent le Rotrou, de l'Ordre de Cluny Il a été Capitaine aux Gardes.

SAINT MALO, en latin, *Maclovienſis*, ville de la haute Bretagne, & port de mer de *France*, à cinq lieuës de *Dol* & de *Dinan*, à quinze de *Rennes* & de *ſaint Brieuc*, & à 75 de *Paris*, ſituée ſur un rocher au milieu de la mer dans la petite Iſle de *ſaint Aaron*, que l'on a jointe à la terre ferme, par le moyen d'une langue de terre, qu'on appelle le *Sillon*, à la tête de laquelle ſont le Château & les fortifications.

S. *Malo*, ou *Maclou Anglois* ayant quitté ſon Evêché de *Guic-Caſtel*, paſſa en *France* vers l'an 538. & aborda à une preſqu'Iſle aſſez près de la ville d'*Aleth*. Il y demeura quelque tems avec un ſaint Hermite nommé *Aaron*, de qui la preſqu'Iſle fut depuis nommée l'*Iſle d'Aaron*. Aïant été engagé depuis à travailler aux converſions dans la ville d'*Aleth*, il ſe trouva obligé à prendre ſoin de ce nouveau troupeau, & devint ainſi le premier Evêque d'*Aleth*, vers l'an 541. Cette Ville étoit alors une des plus marchandes & des plus frequentées du Royaume. Après la mort du bienheureux *Aaron*, il prit ſoin de ſon Monaſtere dans la preſqu'Iſle, appellée long-tems le Monaſtere de *ſaint Vincent*. S'étant démis de l'Evêché d'*Aleth* entre les mains de *ſaint Gurval*, il ſe retira en *Saintonge*, où il mourut vers l'an 565. Son corps fut rapporté en *Bretagne* au ſeptiéme ſiécle; mais il fut diviſé; l'on en mit une partie dans l'Egliſe Cathedrale d'Aleth, & l'autre dans le Monaſtere de l'Iſle d'*Aaron*, à mille pas delà. Ces Reliques furent réünies en *966*. pour être apportées à *Paris*, avec beaucoup d'autres qu'on vouloit garantir de la fureur des *Normans*. On en reporta une partie en *Bretagne*

dans

TITULAIRES. dans le 12e siécle ; mais au lieu de les déposer dans sa ville Epiſcopale d'Aleth, qui ſe trouvoit reduite alors en un village nommé *Guic-d'Aleth*, ou *Guidalet* (*Vicus Alethi*,) & que l'on croit être aujourd'hui celui de *Sèrvans*, à l'embouchure de la *Rance*, on les mit dans la nouvelle Ville de l'Iſle d'*Aaron*, où l'on tranſporta le Siége Epiſcopal, l'an 1141. ſous la Métropole de *Tours*, & qui prit le nom de *ſaint Malo* qu'elle a toûjours gardée depuis. D'autres diſent que la ville de *ſaint Malo* a pris ſon origine d'un Monaſtere de *Chanoines Réguliers*, dédié à *ſaint Vincent*, & que pluſieurs habitans s'étant établis aux environs de cette Maiſon Religieuſe dans l'Iſle d'*Aaron*, il s'y forma une Ville, qui a depuis été fort conſiderable; ils ajoûtent qu'elle prit le nom de *ſaint Malo*, lorſque *Jean de la Grille* Evêque d'Aleth y transfera ſon Siege Epiſcopal l'an 1149. Le Chapitre fut le Convent du Monaſtere de l'Iſle, qui prit auſſi le nom de S. Malo, qu'on croit avoir été le premier Evêque d'Aleth. Florins Revenu.

L'Evêché de S. Malo eſt aſſez étendu, il renferme cinq Abbayes & deux cens Paroiſſes partagées entre les Archidiaconez de *Dinan* & de *Porrhoüet* ; & comme la plûpart de ces Paroiſſes ſont ſituées au milieu des terres, elles ſont hors d'état de faire le commerce ; mais elles vendent bien leurs denrées aux autres.

L'Egliſe Cathedrale dédiée à *ſaint Vincent* eſt dans la place qui porte ſon nom, c'eſt une des Egliſes des plus anciennes du Royaume. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de 2 Archidiacres, d'un Chantre & de 20 Chanoines. Je trouve que cette Egliſe doit ſa fondation à S. Malo, qui ayant été nommé Evêque d'Aleth, Cité voiſine de l'Iſle d'Aaron, bâtit une Egliſe Cœnobiale dans ladite Iſle, dans une terre qui lui appartenoit, *in prædio Machutis*, comme dit l'Auteur de la vie de Saint Malo, trouvée en la Bibliotheque de *Fleury* ſur *Loire*. L'Egliſe de ſaint Malo ayant été ruinée ſur la fin du huitiéme ſiécle

TITULAIRES. cle, *Benoiſt* Eveque d'Aleth fit venir au commencement du douziéme des Moines de l'Abbaye de *Marmoutier*, & leur donna l'Egliſe que ſes predeceſſeurs avoient fait bâtir dans l'Iſle de S. Malo, avec le temporel de ladite Iſle, ſous certaines reſerves. *Donoald* ſucceſſeur de *Benoiſt* dans l'Evêché d'Aleth, ne voulut point ratifier l'alienation de patrimoine de l'Evêché que ſon Predeceſſeur avoit faite. *Jean de la Grille* qui ſucceda à *Donoald*, & qui après ſa mort a été canoniſé, ne voulut point auſſi ratifier ce qui avoit été fait par Benoiſt, & ſur l'oppoſition que formerent les Moines pour l'empêcher de joüir de cette partie des revenus de ſon Evêché, il y eût procès, qui fut porté juſqu'à Rome. Aprés dix-huit années de conteſtation, la Communauté deſdits Moines étant éteinte dans l'Iſle de ſaint Malo, & l'Evêque *Jean* reconnu maître abſolu des Egliſe & poſſeſſion de ladite Iſle, comme dépendante de ſon Evêché, y transfera ſon Siége Epiſcopal, & créa & établit un Chapitre pour être celui de ſa Cathedrale. Il le compoſa de *Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin*, leſquels il fit venir de l'Abbaye de *ſaint Victor-lez-Paris*. En 1142, 1157, & 1181. les Papes *Eugene* III. *Adrien* IV. & *Luce* III. approuverent cette fondation, & le Pape *Jean* XXII. ſecularisa en 1320. les *Chanoines Réguliers* de ce Chapitre, dans le tems qu'*Alain Gontier* étoit Evêque de Saint Malo. Ses ſucceſſeurs aſſiſtent aux Etats de la Province de *Bretagne*. 5000 3600

Florins Reven.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT MEEN.

M. Fagon Evêque de Vannes Voyez ſes autres Benefices à l'article de Vannes.

Saint Méen, ou ſaint Melaine, ou ſaint Méan, ou ſaint Mehen de Ghé, ou ſaint Mehaen de Gaël, en latin, *ſanctus Melanus*, *vel ſanctus Mevennus de Gaëlo*, bâtie par *ſaint Judicaël* ou *ſaint Giguel* petit Roi ou Seigneur du pays, à huit lieuës environ de *Rennes* vers le couchant, appellé d'abord *ſaint Jean de Gaël*, & depuis *ſaint*

		Florin	Reven.
EXEMPTES.	*Mein* du nom du Saint, qui y avoit bâti au septiéme siécle un hermitage, & formé une Communauté dont il avoit été Abbé. L'Abbaye de *saint Mehen de Gahel* est située dans le bourg du même nom, à six lieuës de *Moncontour*, & l'Empereur *Charlemagne* confirma la fondation qui fut faite en 565. par *saint Judicaël*. Elle a été donnée aux Prêtres de la Mission vers l'an 1640. pour y établir un Séminaire.	200	10000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

BEAULIEU.

M. de la Bretonniere le 1 Janvier 1705.

Beaulieu-lez-Dinan, en latin, *Bellus locus*, située dans un village de *Bretagne*, à qui elle donne le nom, à trois lieuës de *Dinan* vers le couchant d'Hyver, & fondée par *Roland* Seigneur de *Dinan*, l'an 1163. La reforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin*, de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* est dans cette Abbaye. 200. 2000

SAINT JACQUES.

M. de Marbeuf le 8 Janvier 1721.

Saint Jacques de Montfort, en latin, *sanctus Jacobus Montis fortis*, située dans la ville de *Monfort*, en la haute *Bretagne*, à cinq lieuës de *Rennes*, bâtie & dôtée par le Comte de *Montfort* en 1151. La réforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* est dans cette Abbaye. 105 4000

SAINT JEAN.

M. le Comte de Louvenstein Doyen de Strasbourg. Il a eu cette Abbaye en 1702.

Saint Jean des Prez, ou la Prée, en latin, *sanctus Joannes de Pratis*, située dans la petite ville de *Josselin* en la haute *Bretagne*, sur la riviere d'*Ouste*, à trois lieuës de *Malestroit*, à quinze de *Rennes*, & à pareille distance de *saint Brieuc*. Je n'ai pas trouvé la date de sa fondation. la reforme des *Chanoines Réguliers* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* est dans cette Abbaye. 100 4000

PAINPONT.

TITULAIRES. Florins Reven.

PAINPONT.

M. de Lort de Serignan de Valgras.

Painpont, ou Sainte Marie de Painpont, en latin, *Panis Pons*, ſituée en *Bretagne*, dans le Bourg du même nom, à neuf lieuës de *Rennes*. Il y a une grande devotion à la *ſainte Vierge*, & elle fut fondée en 630. par *Judicaël* Seigneur du Pays. D'autres diſent en 1231. La reforme des *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *S. Auguſtin* de la Congregation de *France*, dite de *ſainte Geneviéve* eſt dans cette Abbaye. 100 500

EVÊCHÉ DE DOL.

M. Jean Louis du Bouchet de Sourches Abbé de Tronchiens d'anciens Benedictins au Diocese de Bayeux.

DOL, en latin, *Dolenſis*, ville de la haute *Bretagne* ſous le Parlement de *Rennes*, & l'Archevêché de *Tours*, ſituée dans un pays marécageux, à deux lieuës de la mer qui regarde l'*Angleterre*, à quatre de *ſaint Malo*, à huit de *Normandie*, & à 85. de *Paris*. Ce n'étoit d'abord qu'un Château, auprès duquel on bâtit une Abbaye, & peu à peu on conſtruiſit des maiſons en aſſez grand nombre pour former une Ville, où l'on établit un Evêché, ſelon quelques Auteurs vers l'an 559. comme il paroît par le quatriéme tome des Conciles, recueillis par le Pere *Labbe*, par la vie de *ſaint Magloire*, & par la Chronique du *Mont ſaint Michel*; cependant les Peres *Sirmond* & *Mabillon* ont cru qu'il n'y avoit point eu d'Evêché à *Dol*, avant le neuviéme ſiecle. *Baillet* eſt du même ſentiment, il dit que le Monaſtere de cette Ville ne fut érigée en Evêché qu'au neuviéme ſiecle; & il ajoûte que ſes Abbez depuis *ſaint Sanſon* qui en fut le Fondateur au ſixéme ſiecle, ont preſque tous été Evêques regionaires, & faiſoient leur reſidence épiſcopale dans cette Abbaye. *Saint Turiaf* ſucceda l'an 733. à *ſaint Thiarmail* dans l'Abbaye de *Dol*, & fut comme lui & ſes autres Predeceſſeurs Evêques regionaires en *Bretagne* reſidant en ce Monaſtere. *S. Sanſon* ou *Samſon* étoit Archevêque de *Leon* ou de *Meneve* dans la grande *Bretagne*; il ſe retira de cette Iſle dans l'*Armorique*, avec ſes Compagnons. Les *Bretons* veulent que ce Prélat ait tranſporté à ce Monaſtere ſon pouvoir d'Archevêque & de Métropolitain, ſe fondant ſur des Legendes apocriphes, & ſur d'autres écrivains modernes & fabuleux, ce qui eſt d'autant plus abſurde, qu'on voit par les témoignages invincibles de l'Hiſtoire Eccleſiaſti-

que

TITULAIRES que de *France*, & par les Lettres des Papes que les Archevêques de *Tours*, ont toujours esté reconnus Métropolitains du Pays, qu'on a nommé *Bretagne* jusqu'au tems de *Charles le Chauve*. Ce fut alors que *Neomene* ou *Numenoius*, ou *Nomenoy* Prince des *Bretons*, s'étant emparé des Villes de *Nantes* & de *Rennes*, & du pays voisin, s'étant revolté contre le Roi de *France*, en se mettant la Couronne sur la tête, entreprit de sa propre autorité d'ériger l'Eglise de *Dol* en Métropole pour ses Etats vers l'an 848. d'autres disent 844. & par une espece d'anticipation, il fit donner la qualité d'Archevêque à *saint Sanson* & à *saint Magloire*; & il érigea deux autres nouveaux Evêchez dans le Monastere de *saint Brieuc* & dans celuy de *saint Rabutual*, dont le Siege a esté depuis établi à *Treguier*. Le Pere *Sirmond* a trouvé au *Mont saint Michel*, une relation imprimée & trés-ancienne de cette usurpation, faite par *Numenoius*, laquelle étant confirmée par les Conciles de *France*, tenus en ce tems-là, & par les Lettres du Pape *Nicolas* I. C'est en vain que les Auteurs *Bretons* osent par une hardiesse surprenante s'inscrire en faux, contre une piece si authentique, en lui opposant leurs fausses Legendes, & leurs Auteurs tres-modernes, qui en parlant de l'institution de l'Archevêché de *Dol*, le placent au sixiéme siecle, & la rapportent à *saint Sanson*, qui n'a jamais esté Archevêque que dans la grande *Bretagne*; & si son Disciple *saint Magloire* a après lui porté le titre d'Evêque dans le Monastere de *Dol*; ce n'est pas qu'il y eût un veritable Siege Episcopal, mais ce Saint estoit de ces Evêques, que l'on appelle *Regionaires*, dont il se trouvoit plusieurs en ce temps-là, tant au deçà qu'au delà de la mer. Les Archevêques de *Tours*, qui avoient exercé leur droit de Métropolitain en *Bretagne*, jusqu'en 847. après le tems de *Charles le Chauve*, se plaignirent de l'usurpation qu'on avoit faite sur eux, & de ce que *Numenoius* avoit fait deposer les Evêques, qui avoient reçû l'ordi-

nation

TITULAIRES. nation de leurs mains, dans le Synode qu'il convoqua à *Coetlou*, au commencement de l'an 848. Ces plaintes durerent long-temps, & depuis l'érection de *Dol* en Archevêché, il n'y eût presque point de Pape auquel le different de l'Archevêque de *Tours* & de l'Evêque de *Dol* ne fut porté. Ils decidérent tantôt pour l'un & tantôt pour l'autre; leurs réponses estoient ou vagues ou incertaines, & cette contestation faisoit encore grand bruit dans le douziéme siecle, comme on le peut voir par les Lettres d'*Ives* Evêques de *Chartres*, & d'*Estienne* de *Tournay*; mais *Philippe-Auguste* fit paroître tant de chaleur, en poursuivant cette affaire par son Ambassadeur à *Rome*, qu'enfin le Pape *Innocent* III. qui estoit grand Jurisconsulte, donna un Jugement definitif le premier de Juin de l'an 1199. par lequel après avoir condamné l'usurpation de l'Evéque de *Dol*, comme injuste, il le contraignit à reconnoître avec les autres Evêques *Bretons* pour Métropolitain, l'Archevêque de *Tours*, & à lui rendre la même obeïssance que les Suffragans. Le Duc *Artus* consentit à l'execution de cette Sentence, & depuis ce tems-là les Eglises de *Bretagne* ont toûjours été soûmises à la Jurisdiction de l'Archevêque de *Tours*, qui a un Official Métropolitain, pour juger les appels des Tribunaux Ecclesiastiques du pays, & duquel il y a appel immediatement à Rome. Les Papes ont cependant accordé aux Evêques de *Dol* quelques prerogatives. *Boniface* VIII. ordonna l'an 1299. que quand l'Archevêque de *Tours* convoquera ses Suffragans, il écrira separement à l'Evêque de *Dol*, ou tout au moins mettra son nom à la tête des autres, s'il lui écrit dans la même Lettre. Le Pape *Alexandre* VI. permit aux Evêques de *Dol* l'an 1492. de faire porter devant eux dans leur Diocese la Croix Archiepiscopale; ils ont conservé ce droit & ils precedent les autres Evêques de *Bretagne* dans l'Assemblée des Etats de cette Province, comme l'Arrest du Conseil de l'an 1626. les y ont maintenu.

Florins Revenu

Le

TITULAIRES. Le Dioceſe de *Dol* eſt d'une petite étenduë, n'ayant que cinq lieuës de circuit. Il renferme trois Abbayes & 80 Paroiſſes. Les terres des environs de *Dol* ſont humides, & produiſent quantité de chanvres, dont une partie eſt convertie en toiles, les autres terres de l'Evêché produiſent des bleds & des fruits, dont on en fait du cidre. L'Evêque eſt Seigneur de la Ville, & prend la qualité de Comte de *Dol*.

L'Egliſe Cathedrale eſt ſous l'invocation de la *Vierge*, & ſon Chapitre eſt compoſé de quatre dignitez & de 24 Prébendes ou Canonicats. 4000 20000

Flori. Revel.

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT JACET.

M. de l'Aunie le 3 Avril 1706. Saint Jacet, en latin, *ſanctus Jacutus*, ſituée ſur la côte de *Bretagne*, à l'embouchure, & ſur la rive gauche de la riviere d'*Arguenon*, à cinq ou ſix lieuës de *ſaint Malo*, & à pareille diſtance de *Dinan* vers l'Ocean. Les *Benedictins* de la Congregation de *ſaint Maur* occupent cette Abbaye, ils l'avoient rétablie depuis les fondemens, étant fort incommodez des ſables de la mer, qui étant deſſéchez par les ardeurs du Soleil, & enlevez par les vents, ſe répandoient dans leur Jardin & dans les lieux reguliers, qui s'en trouvoient quelquefois remplis. Le ſeul moyen qu'ils ont pû trouver pour s'en garantir, a eſté de les couvrir de gazons juſqu'à la pleine mer. L'on dit que l'Abbaye de *ſaint Jacet* a eſté bâtie dans le cinquiéme ſiecle. 226 5500

DU TRONCHET.

M. Fiot de Avrigmois le 3 May 1712. Tronchet, ou le Tronchet, en latin, *beata Maria de Troncheto*, ſituée en *Bretagne*, où elle a eſté fondée en 1150. Ce lieu fut donné à l'Abbaye de *Marmoutier*, puis à celle de *Tyron*, par Alain Sénechal de *Dol*. Il fut enſuite érigé en Abbaye vers l'an 1170. ſans ceſſer d'être de la dépendance de *Tyron*, juſqu'à la fin du quinziéme ſiecle. Les

Benedictins

TITULAIRES. *Benedictins* de la Congregation de *ſaint Maur* ſont dans cette Abbaye depuis 1636. & c'eſt la cinquante-huitiéme Maiſon qui lui a eſté unie. 58 3000

Florius Reven.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LA VIEVILLE.

M. Fagon Evêque de Vannes. La Vieville, ou la Vieuville, ou la Vieuxville, ou Vieille vallée, en latin, *ſancta Maria de Valla veteri, ſive de Veteri villa, aut Vetus villa*, fille de *Savigny*, ſituée en *Bretagne*, à deux lieuës de *Dol*, & fondée le ſix des Ides d'Aouſt 1137. par *Gilduin* fils de *Hamon*, avec l'agrément d'*Alix* ſa femme, & de ſes enfans *Jean* & *Hamon*. 162 3000

CARTE DE L'ARCHVÊCHÉ DE VIENNE et ses Suffragans qui sont GRENOBLE VIVIERS, VALENCE et DIE

Par le Sr Caspard Baillieul Geographe

Echelle de huit Lieues

1 2 3 4 5 6 7 8 Lieues

Gravé Par Marie Fille de Baillieul

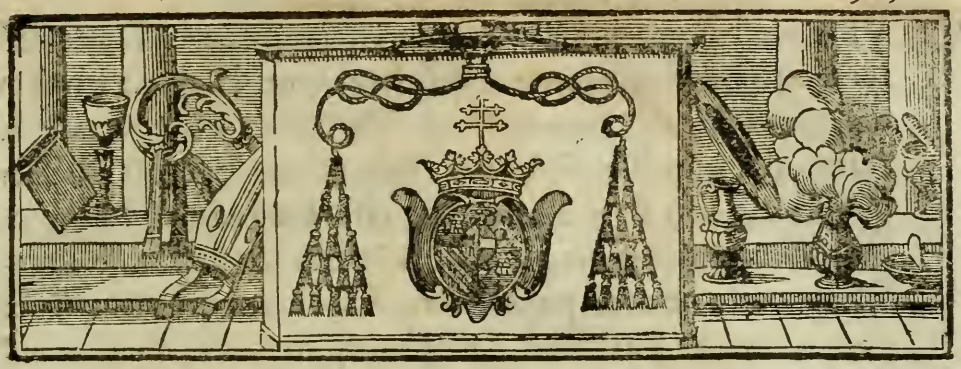

RECUEIL
HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, ET TOPOGRAPHIQUE,
DE TOUS LES ARCHEVÊCHEZ, EVÊCHEZ, ABBAYES, ET QUELQUES PRIEUREZ DE FRANCE,
TANT D'HOMMES QUE DE FILLES,
DE NOMINATION
OU COLLATION ROYALE.

TITULAIRES

ARCHEVÊCHÉ DE VIENNE.

Florins Revenu.

M. Henry Oyval de la Tour d'Auvergne, Chanoine & Grand Prevôt de l'Eglise de Strasbourg Abbé & Chef de l'Ordre de Cluny, D de Mâcon; & en cette qualité Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Abbé de saint Sauveur de Redon, D. de Vannes & de Couches, D. d'Evreux, toutes deux de l'Ordre de saint Benoist & de la Valasse, D de Rouen, Ordre de Citeaux, Prieur de Souvigny, & ci devant nommé à l'Archevêché de Tours, en Novembre 1719. il a esté nommé à l'Archevêché de Vienne le 8. Janvier 1721 Il y a une pension sur l'Archevêché de Vienne de douze cens livres, pour M. Louis Cherubin Evêque de Bethleem; & 600. liv. pour M. Abbé de Maupertuis.

VIENNE, en latin, *Viennensis*, Métropole de la premiere *Viennoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale autrefois du Royaume de *Bourgogne*, & ensuite du Dauphiné, sur la rive gauche du *Rhône*, & sur la riviere de *Jere*, à cinq lieuës de *Lyon*, à onze de *Valence*, à treize de *Grenoble*, & à cent cinq de *Paris*. La situation de cette

TITULAIRES. Florin Reve

Ville n'eſt point belle, car elle eſt haute & baſſe, & reſſerrée par des montagnes qui ſemblent la devoir noyer dans le *Rhône*. L'on voit dans la Ville de Vienne tant de reſtes d'antiquitez *Romaines*, qu'on ne ſçauroit douter qu'elle ne ſoit fort ancienne : elle a eſté ſous l'Empire *Romain* une des plus puiſſantes Villes de la *Gaule Tranſalpine* : elle ne ceda point à *Narbonne*, qui étoit une bien plus ancienne Colonie ; c'eſt pourquoi *Euſébe de Ceſarée*, dans ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique, dit que les plus illuſtres Métropoles des *Gaules* étoient *Lyon* & *Vienne*.

Si on en croit quelques Auteurs, *Vienne* eut des Prélats dès l'an 200. & *ſaint Creſcent*, diſciple de *S. Paul*, en a été le premier Evêque ; mais cette tradition eſt ſujette à de grandes difficultez. Ceux d'Arles voulurent ſe les ſoumettre dans le quatriéme ſiecle, à cauſe de la juſtice Civile qu'ils avoient chez eux, & le Pape Zozime ſembloit y conſentir ; mais le Concile de *Turin*, & le Pape *ſaint Leon*, leur partagerent les Evêchez de la Province *Viennoiſe*, ce qui ne ſe fit pas ſans conteſtations. *S. Mamert* fut Evêque de *Vienne*, depuis environ le milieu du cinquiéme ſiecle juſqu'en 475. *S. Avit* fût Evêque de *Vienne* l'an 490. aprés ſon pere *S. Iſique*, ſucceſſeur de *S. Mamert*, & mourut en 525. *S. Didier* Evêque, ſucceda à *S. Ver*, II. du nom, l'an 596. & fut tué l'an 608. *S. Bernard* ou *Barnart* Evêque de *Vienne*, mourut en 842. *S. Adon* fut fait Evêque aprés *Agilmar*, mort le 6. de Juillet de l'an 859. & mourut le 16 de Novembre 875.

Selon M. de Maupertuis dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe de *Vienne*, ſous *Rodolphe le Lache*, Roy de *Bourgogne*, & ſous l'Empereur *Conrard le Salique* ſon heritier, les Archevêque de *Vienne* eurent un trés-grand pouvoir dans la Ville & dans le pays voiſin. *Rodolphe* ayant fait une donation du Comté de *Vienne* à l'Archevêque *Burcard*, & à ſon Egliſe l'an 1023. par ſa Patente donnée à Orbec en Suiſſe ; ce qui n'empêcha pas *Renaud* Comte de *Bourgogne*,

TITULAIRES. *gne* de s'emparer de *Vienne*, que l'Empereur *Henri le Noir* lui laiſſa, en faiſant la paix avec lui l'an 1044. *Guillaume* ſon fils laiſſa le Comté de *Vienne* à ſes fils *Renaud* & *Eſtienne*; celui-ci, allant à la *Terre ſainte*, engagea le Comté à ſon frere *Guy* Archevêque de *Vienne*, qui l'acquit pour ſon Egliſe. *Eſtienne* étant mort dans cette expedition l'an 1102. l'Archevêque demeura en poſſeſſion. C'eſt ce Prélat qui fut depuis élû Pape, & prit le nom de *Calixte* II. Il donna en 1120. aux Evêques de *Vienne* la Primatie ſur ſept Provinces; ſçavoir, *Vienne*, *Bourges*, *Bourdeaux*, *Auch*, *Narbonne*, *Aix* & *Ambrun*; ce qui n'a eû d'autre effet que de leur acquerir le vain titre de *Primats des Primats*. L'Empereur *Conrad*, de la Maiſon de *Suabe*, appuya le Droit des Archevêques de *Vienne*, par une Patente qu'il donna l'an 1146. en faveur de cette Egliſe, & où il accorda à ſes Prélats la Garde de la Ville, & tous les Droits de Régale; ce qui fut confirmé par *Frederic Barberouſſe*, l'an 1153. Cet Empereur donna à perpetuité l'an 1157. la dignité d'Archi-Chancelier du Royaume de *Bourgogne* & d'*Arles*, aux Archevêques de Vienne. Comme il reſtoit encore des héritiers deſcendans par mâles des Comtes de *Vienne* & de *Mâcon*; celui qui paroiſſoit avoir le meilleur droit, étoit *Hugues de Vienne*, Seigneur de *Pagny*, & il vendit tout ce qui lui pouvoit appartenir dans la Ville & le Comté de *Vienne*, l'an 1255. à l'Archevêque *Jean de Burnins*. On ne voit point que les Comtes de *Vienne* ou leurs deſcendans, qui portoient le nom de *Vienne*, ayent été Vaſſaux des Archevêques; mais il eſt certain que les *Dauphins de Viennois* ou Comtes d'*Albon* l'ont toûjours été, & ont fait foi & hommages de leur Comté ou *Dauphiné* aux Archevêques de *Vienne*, *André de Bourgogne*, *Dauphin* & Prince du Sang de *France*, fit hommage à l'Archevêque *Humbert*, & enſuite à *Burno*, l'an 1123. *André* prenoit alors le nom de *Guigues*. Son fils auſſi nommé *Guigues*, rendit le même devoir l'an 1243. Flores Revan.

TITULA RES. à l'Archevêque *Jean de Burnins*. *Humbert de la Tour du Pin*, mari d'*Anne Dauphine*, fit hommage l'an 1283. à l'Archevêque *Guillaume de Valence*. Ses successeurs ont rendu le même devoir aux Archevêques, quoique les *Dauphins* ayent tâché de secoüer le joug ; ce qui a excité à diverses fois de grands differens. *Humbert*, dernier *Dauphin* de la Maison de la *Tour du Pin*, se fit ceder la Seigneurie & la haute Justice de la Ville de *Vienne*, par le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine, ce que l'Archevêque *Bertrand de la Chapelle* fit casser l'an 1339. par le Pape *Benoist XII.* qui rendit son jugement à *Avignon*, au mois de Décembre dans la sixiéme année de son Pontificat. *Humbert* ayant transporté ses Etats à *Charles* petit fils du Roy de *France* ; ce grand Prince ne se dispensa pas de rendre les mêmes devoirs que les *Dauphins* ses prédecesseurs à l'Archevêque, & à l'Eglise de *Vienne*. Les Archevêques n'étoient pas Seigneurs absolus de la Ville de *Vienne*, dont les habitans ne vouloient reconnoître d'autres Souverains que l'Empereur seul. Ils avoient de grands Privileges, qu'ils ne pûrent conserver contre un si puissant Prince que le Roy de *France*. Je passe ici sous silence ce que fit le jour de *Noël* 1378. *Charles de Bouille*, Lieutenant General de *Charles* IV. en entrant dans Vienne, où il exerça de grandes violences pour obliger les Ecclesiastiques & le corps de Ville à se soûmettre à l'autorité suprême du *Dauphin*, Vicaire de l'Empire, il interdit les Juges & les Magistrats ordinaires, & fit abattre les armes de l'Archevêque au-dessus des portes ; & en même tems il fit mettre les armes de l'Empereur & du *Dauphin* son Vicaire. Je ne dis rien de plusieurs autres differens qui ne furent terminez entierement qu'au mois de Septembre de l'an 1448. car le *Dauphin Louis*, fils de *Charles* VII. gagna le Chapitre de saint *Maurice*, & le peuple de *Vienne*, qui se déclarerent pour lui ; de sorte que l'Archevêque *Jean Poitiers* fût contraint de reconnoître le *Dauphin* pour son Souverain, de lui faire

Florins Royal.

TITULAIRES. faire hommage pour tout son temporel, & de lui ceder tout droit de superiorité & de ressort. A l'égard de la Justice ordinaire, il se fit un pariage entre le Dauphin & l'Archevêque. Trois ans après le même Dauphin établit dans la ville de *Vienne*, le Siége du Bailliage du *Viennois*, qui avoit esté auparavant à *Bourgoüin*, & depuis ce tems-là l'autorité temporelle de l'Archevêque a toûjours diminué, & la ville même est beaucoup d'échuë de son ancienne puissance & splendeur. FLORINS RETEN.

Le Dioceſe de *Vienne* renferme une partie du *Dauphiné*, du *Lyonnois*, du *Forez*, & du *Vivarais*. Il comprend 355 Cures, d'autres disent 414 Paroisses qui dépendent de sept Archiprêtrez, qui sont ceux d'*Annonay*, *Romans*, *S. Vallier*, du *Marc*, *Bressieu*, *Val d'Eine* & la *Tour*. Il y a six Abbayes d'Hommes dans le Dioceſe de *Vienne*, & cinq de Filles. On a compté autrefois dans *Vienne* douze Abbayes de notre Ordre de *saint Benoist*; mais aujourd'hui ce nombre est bien diminué. L'Archevêque qui se prétend *Primat des Primats*, a pour Suffragans les Evêques de *Valence*, de *Die*, de *Grenoble*, de *Viviers*, de *saint Jean* de *Maurienne* & de *Geneve*. M. de *la Tour d'Auvergne* aujourd'hui 1725 est le cent-huitiéme Archeveque de Vienne. Dans ce nombre il y en a 37 ou 38 qui sont reconnus pour Saints. Cette Egliſe étoit autrefois fort riche, mais les guerres & les malheurs des tems ont si considerablement diminué ses revenus, qu'en 1385. les Commissaires du Pape, après avoir vû & examiné ce qui lui restoit, reduisirent ses Ecclesiastiques à cent, au lieu de trois cent, dont elle étoit auparavant composée.

L'Egliſe Cathedrale fut d'abord dédiée sous le nom des *Machabées*, & au commencement du huitiéme siécle, sous celui de *saint Maurice*; elle est fort belle en ouvrage gothique. Le parvis qui est au-devant, est une plate-forme, sur laquelle on monte par 28 degrez. Il y a encore trois autres marches sur cette plate-forme pour monter dans l'Egliſe

TITULAIRES

l'Egliſe. Le frontiſpice eſt aſſez beau, & chargé d'une infinité de figures taillées dans la pierre qui eſt percée à jour en pluſieurs endroits. Il eſt auſſi orné de pluſieurs niches, où il y a quelques figures de grandeur naturelle. Deux hautes tours qui ſervent de clocher, ſont élevées chacune ſur quatre piliers. Le vaiſſeau eſt grand, bien percé & élevé. Sa longueur eſt de cent quatre pas, ſur trente-neuf de large. La voute eſt ſoûtenuë ſur quarante-huit colonnes, dont 24 ſont engagées dans le vif du bâtiment. Elle eſt environnée de hautes galeries. Le chœur eſt un peu plus élevé que la Nef. A côté du grand Autel on remarquera un tombeau, ſous lequel eſt le cœur du *Dauphin François* fils aîné de *François* I. Roi de *France* l'inſcription eſt ſur une lame de bronze. L'Egliſe eſt pavée de grandes pierres, & la voute eſt azurée & chargée d'étoiles dorées. Ces couleurs ſont paſſées. Il n'y a dans cette Cathedrale ni tapiſſeries ni tableaux, en quoy les Chanoines imitent ceux de *ſaint Jean de Lyon.* L'Office s'y fait en tout tems, avec une gravité qui ne ſe peut exprimer. On en a banni entierement l'Orgue & la Muſique, mais le plein chant eſt ſi beau, & ſe chante avec tant de meſure, qu'il n'y a point de Muſique qui en approche. Les Matines ſont fort longues, & ſe commencent les grandes Fêtes à deux heures, quelquefois à trois, & tout au plus tard à quatre heures. On les chante tout de bout ſans s'aſſeoir, & l'on y eſt ſi exact, qu'un Chanoine qui y manque, excepté aux Fêtes ſimples, perd ce jour-là ſa retribution pour tout le jour, ne peut aſſiſter à aucun autre Office, ni même dire ce jour-là la Meſſe dans l'Egliſe. Les Enfans de Chœur ſont incorporez au Chapitre, & ne peuvent eſtre chaſſez; on les appelle Novices. Les murailles du Cloître de cette Egliſe ſont bâties de pierres de marbre, de morceaux de colonnes, & de quelques figures que l'on croit être les reſtes de ſon amphitheatre, ce qu'on remarque aux deux portes qui ferment ce Cloître.

Florins Reven.

TITULAIRES. tre. Au haut de la premiere, il y a la tête d'un Empereur, & au-dessus de l'autre sont les figures de quelques joueurs de violons & autres instrumens. Florins Royen.

Le Chapitre de la Cathedrale de Vienne est composé de vingt Chanoines, en y comprenant le Doyen, le Precenteur, le Chantre, le Capiscol, le Sacristain, les quatres Archidiacres & le Chancelier. L'Archevêque confere les Offices de Sacristain, de Chancelier, les quatre Archidiaconnez, & deux petites Chapellenies. Le Doyen confere la dignité de Capiscol, la Cure de l'Eglise, & 18 places de Clercs. Le Capiscol pourvoit à celles des Clergeons; c'est par ces places de Clercs & de Clergeons qu'on peut entrer dans ce Chapitre, & qu'on est capable d'en posseder les Benefices, nul de dehors n'y pouvant estre admis. Tous les Ecclesiastiques de cette Eglise sont incorporez & point amovibles, que pour crime ou pour desobéïssance. Le Chapitre confere toutes les autres Dignitez Canoniales & Offices. Les *Dauphins* se faisoient honneur autrefois d'estre reçûs Chanoines de la Métropolitaine de Vienne, & y siégeoient en cette qualité, lorsqu'ils venoient dans cette Ville. Le Chapitre protestoit dans ces occasions, que la séance qu'on leur accordoit, ne préjudicieroit point à la qualité de feudataires de l'Eglise, comme Comtes d'*Albon*. Les *Dauphins* rendoient cet hommage tous les ans la veille de *saint Maurice* en personne, ou par quelqu'un de leurs Officiers, & offroient un cierge de cire jaune, du poids de douze livres. Cette céremonie se pratique encore aujourd'hui. Le Juge de Vienne présente ce Cierge au nom du *Roy*, & proteste *que ce n'est que par devotion*. Le Chapitre répond par la bouche de celui qui le reçoit, *que c'est par hommage*.

L'Archevêché est une maison assez commode. A côté de ce Palais est la *Salle des Clementines*, ainsi nommée des Constitutions qu'on y fit pendant la tenuë du Concile General, auquel le Pape *Clement* V. presida. M. *de Moleon*

dit

TRESAIRES. Florins Reven.

dit dans son voyage *Liturgique*, que cette Salle sert aujourd'hui à serrer le foin d'une Auberge. Ce Concile fut assemblé à *Vienne* l'an 1311. par Ordre de *Clement* V. ce Pape s'y trouva à la tête de trois cens Prélats, des Patriarches d'*Alexandrie* & d'*Antioche*. *Philippe le Bel* y vint accompagné de son frere & de ses trois fils, dont l'aîné étoit Roi de *Navarre*. Il y a des Auteurs qui disent que les Rois d'*Angleterre* & d'*Arragon* s'y trouverent aussi; mais *Sponde* le nie formellement. La suppression de l'Ordre des *Templiers*, & celle des procedures de *Boniface* VIII. contre la *France*, furent des decisions de ce Concile, & sans parler de plusieurs autres qui regardoient le dogme & les mœurs, la Fête du *saint Sacrement* fut établie dans ce Concile

Les grandes Fêtes, lorsque l'Archevêque de *Vienne* officie, il y a à l'Autel sept Prêtres, sept Diacres, & sept sous-Diacre, & l'on commence la Messe tout au bas de la Nef, à dix pas de la grande porte. Je n'en dis pas davantage, parce que je n'ai point entrepris de rapporter ici les differens rits, céremonies & liturgies des Cathedrales, je dirai seulement que dans celle de *Vienne* il n'y a sur le grand Autel que la Croix & quatre Chandeliers, & le *saint Sacrement* n'y est point; on le garde à un autre Autel, comme dans la plûpart des autres Cathedrales.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT ANDRE'.

M. Sicault Evêque de Synope, & abbé de Bonlieu. Il fut sacré le 30 Nov. 1711.

Saint André le Bas, en latin, *sanctus Andreas*, *alias Monachorum extra muros*, située au bas de la ville de *Vienne*, fondée par *Ancemond* Duc de *Bourgogne*, & restaurée par *Conrard* Roi de *Bourgogne*, ils y sont enterrez l'un & l'autre. L'Eglise de cette Abbaye est d'une excellente architecture. La voute du Chœur est soûtenuë par deux colonnes de marbre d'une hauteur & d'une beauté singulieres. Celle de la Nef est soûtenuë par des colonnes d'ordre *dorique*. Cette Abbaye peut avoir été autrefois plus considerable

TITULAIRES. consiſderable qu'elle n'eſt aujourd'hui. L'on croit que l'Office du *ſaint Sacrement* a commencé dans cette Egliſe, & que c'eſt pour cela qu'on y préchoit autrefois l'Octave de la Fête du *ſaint Sacrement*; mais je ne vois pas ſur quoy cela peut eſtre appuyé, à moins que cela ne s'entende de la reception de l'Office du *ſaint Sacrement*, dans *Vienne* ſeulement. L'Abbaye de S. *André* eſt compoſée d'anciens *Benedictins*, & l'Abbé Commandataire confere tous les Offices clauſtraux & les places monacales. . . 200. 5000

Florins Reven.

SAINT CHEF.

Seculariſée & unie à l'Archevêché de Vienne.

Saint Chef, ou ſaint Cherfs, ou ſaint Theudere, ſituée à ſept lieuës de *Vienne*. C'étoit autrefois un Monaſtere de notre Ordre de *ſaint Benoiſt*, appellé *ſaint Theudere*, fondé vers le milieu du ſixiéme ſiécle, & ſeculariſé ſous le regne de *François* I. l'an 1535. *Paul* III. qui en fit un Chapitre de vingt-huit Chanoines, y compris le Doyen & les Officiers Clauſtraux. Pour pouvoir obtenir un de ces Canonicats, il faut eſtre habitué dans cette Egliſe; & pour eſtre reçû habitué, il faut faire preuve de nobleſſe de quatre quartiers du côté paternel, & d'autant du côté maternel. L'Archevêque de *Vienne* confere en qualité d'Abbé tous les Canonicats; mais il ne peut les donner qu'à des habituez. Le Théologal & le Capiſcol ne ſont pas obligez d'être Gentils-hommes. L'Abbé joüit de douze mille livres de revenu, & le Doyen de quatre mille livres. *Saint Theudere* premier Abbé de ce Monaſtere, & *ſaint Theobalde* Archevêque de *Vienne* ſont enterrez en ce lieu, mais aujourd'hui on n'a aucune de leurs Reliques. 12000

SAINT BERNARD.

Unie à l'Archevêché de Vienne.

Saint Bernard de Romans, en latin, *ſanctus Bernardus de Romano Oppido*, ſituée en *Dauphiné* dans la ville de *Romans*. C'étoit autrefois un célebre Monaſtere de *Benedictins*, fondé ſous le regne de *Charlemagne*, dans le com-

Florins Reven.

mencement du neuviéme siecle par *Bernard* Archevêque de *Vienne*. L'Eglise qui subsiste aujourd'hui est grande, belle & delicate, mais elle se ressent un peu du ravage des *Huguenots*. Il y a plus de deux cens ans que cette Abbaye a esté sécularisée, & la Mense abbatiale unie à l'Archevêché de *Vienne*. Les Archevêques avoient, à cause de cette dignité abbatiale toute la Justice, & le haut Domaine de *Romans*, dont le Pape *Clement* VI. dépoüilla ces Prélats & leur Eglise, pour en revêtir le *Dauphin Humbert* l'an 1344. un peu avant que ce Prince transporta ses Etats aux Princes de *France*. Le Chapitre de cette Eglise est considerable, il est Seigneur en pariage avec le Roi de la ville de *Romans*, & a de trés beaux droits. Il a pour Abbé l'Archevêque de *Vienne*, quoiqu'il soit immédiat par la fondation au *saint Siége*; on croit même que l'Abbaye ne s'appelle *Romans*, que parce que *saint Bernard* ou *Barnard* la soûmit à l'Evêque de *Rome*. Elle a eu le malheur d'estre ruinée six fois, la premiere par les *Maures*, la seconde par l'Archevêque *Sebon*; la troisiéme & quatriéme par le feu, la cinquiéme par *Guigue Dauphin* dans le douxiéme siécle, & la sixiéme par les *Calvinistes*. . . 120. 8000

SAINT PIERRE.

M. de Chabannes de Curton en 1713.

Saint Pierre de Vienne, en latin, *sanctus Petrus Viennensis*. *Saint Leonien* frere de *saint Agnan*, Evêque d'*Orleans* finit ses jours à Vienne, dans une Cellule qui a donné la naissance au celebre Monastere de *saint Pierre*, qui a esté sécularisé en 1612. tant en son chef qu'en ses membres, par le Pape *Paul* V. en faveur de *Pierre des Barres* Abbé du lieu & de ses Successeurs. Il est composé d'un Abbé & de 24 Chanoines, qui sont obligez de faire preuve de noblesse de trois quartiers du côté du pere, & d'autant du côté maternel. L'Abbé seul a la Jurisdiction & correction, & en son absence le Chapitre. Il doit estre Prêtre, & porte le Camail & le Rochet, par tout où il va en habit d'Eglise, & la Croix pectorale dans ses Cloîtres.

Il

TITULAIRES Il officie dans ſon Egliſe avec la Mitre & la Croſſe, a la collation de toutes les Dignitez & Offices de ce Chapitre, & quant aux Canonicats il les confere alternativement avec ſon Chapitre. Il a encore la collation de ſix Prieurez, & d'un Prieuré de Filles, qui eſt à *ſainte Colombe-lez-Vienne*, & qui rapporte 1600 livres. L'Egliſe de *ſaint Pierre* de Vienne eſt un veritable ſanctuaire. On y compte juſqu'à vingt-deux Archevêques enterrez, & la plûpart ſont reconnus pour Saints canoniſez. Je ne rapte point ici les Epitaphes de tant de grands Prélats, & de quelques autres perſonnes illuſtres qui y ont choiſi leur ſepulture. On peut les voir dans *Chorier*, qui rapporte celles qui avoient eſté découvertes juſqu'à lui, & l'on trouve celles qui l'ont eſté depuis dans le voyage litteraire de deux Religieux *Benedictins*, & dans le voyage *Liturgique* de M. de *Moleon*. L'Abbaye de *ſaint Pierre* eſt ancienne ; elle eſt environnée de ſolides murailles. La voute de la Nef n'eſt que lambriſſée ; celle du Chœur eſt peinte, & ſoûtenuë par deux colonnes fort élevées. L'on n'enterre dans cette Egliſe que les Archevêques de Vienne, & les Abbez de *ſaint Pierre*. Cette Abbaye eſt taxée à *Rome* à 369 florins pour les Bulles, & rapporte 6000 liv. de rente à l'Abbé. 369 6000

Florins Revex

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BONNEVAUX.

M. Bret le 13 Octobre 1723. Bonnevaux, en latin, *Bona vallis*, *ſeu bonæ valles*, fille de *Citeaux*, ſituée en *Dauphiné*, à cinq lieuës & au Bailliage de *Vienne*, & fondée le 11 Juillet 1119. d'autres diſent 1117. par *Guy* Archevêque de *Vienne*, qui peu après fut fait Pape, ſous le nom de *Calixte* II. C'étoit autrefois la demeure des Saints, & l'on y en compte juſqu'à quinze ; mais aujourd'hui c'eſt une Maiſon toute ruinée. On voit dans les mazures de la Nef quelques tombeaux, entr'autres celui de *Gautier* Eveque d'*Aire*, qui avoit eſté

TITULAIRES. Religieux de *Clairvaux*. La Paroisse où elle est située s'appelloit autrefois *saint Simphorien de Marc*, comme il paroist par l'acte de la fondation du 25 Septembre 1120. Ce ne fut d'abord qu'un établissement que l'Abbé de *saint Pierre* accorda à la priere de *Beauvoir* pour quelques Religieux de *Citeaux*. L'Abbaye de *Bonnevaux* vaut 2000 l. à l'Abbé, & 4000 liv. aux Religieux. . . 300 6000.

Florin. Reven.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT ANTOINE.

Le P. d'Anthon. Saint Antoine de Vienne, en latin, *sanctus Antonius Viennensis*, située en *Dauphiné* dans le gros Bourg de son nom, sur le ruisseau de *Furan*, à une lieuë ou deux de S. *Marcellin*, vers le couchant, à quatre de *Romans*, & à demi-lieuë de l'*Isere*. Ce n'étoit d'abord qu'un Prieuré de Notre Ordre de *saint Benoist*, dépendant de l'Abbaye de *Mont-majour* près d'*Arles*, dans un lieu nommé *la Motte*. On transfera à la fin de l'onziéme siecle, en 1095. le corps de *saint Antoine* Patriarche des *Cénobites* en *Egypte*, de *Constantinople* à ce Prieuré de *la Motte*, à ce que l'on dit. Il y avoit alors une maladie populaire qui couroit par toute l'*Europe*, & qu'on appella le feu *saint Antoine*, parce qu'on croyoit que les Reliques de ce Saint & son intercession gueriſſoient cette maladie. Les malades y vinrent en si grand nombre, qu'on fût obligé d'y bâtir deux Hôpitaux, l'un pour les Hommes, & l'autre pour les femmes. *Gaston* gentilhomme *François* & son fils *Guerin*, qui y avoit recouvré la santé, s'y consacrerent au service des pauvres, & leur exemple en ayant excité d'autres à faire la même chose, ils formerent une petite communauté de Freres Hospitaliers, qui fut soûmise aux Religieux de *Mont-majour* résidans dans ce Prieuré, dont ils dépendoient entierement. Les services que ces Hospitaliers rendoient aux Pauvres malades, leur attirant l'estime de tout le monde, on leur permit de se bâtir une petite Chapelle,

TITULAIRES. pelle, où ils pûssent prier Dieu, mais à condition qu'ils iroient à l'Office dans l'Egliſe des Moines, & qu'ils recevroient d'eux les Sacremens. Il ſe forma enſuite pluſieurs établiſſemens en divers lieux de l'Europe, à l'exemple de celui-ci, qu'on nomma *Commanderies* ou *Maîtriſes de S. Antoine*; c'eſt le nom que cette premiere Maiſon de l'Ordre a conſervé pendant près de 200 ans, cela dura juſqu'à *Aimon de Montagny*, que d'autres appellent *Aymar de Montaigu*, qui ennuyé de la qualité de *Maiſtre de l'Hôpital* & portant avec impatience le joug des Religieux, obtint du Pape *Boniface* VIII. une Bulle donnée l'an 1297. qui ſépara à perpetuité de la dépendance de *Mont-majour* le Monaſtere de *ſaint Antoine* en *Viennois*, l'érigea en Abbaye chef d'Ordre, ſous la regle de *ſaint Auguſtin*, & il en crea premier Abbé le Prieur *Aymar de Montaigu*, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs, feroient une redevance annuelle à l'Abbaye de *Mont-majour*: ainſi s'eſt formé en 1095 un nouvel Ordre de Religieux, ou Clercs Réguliers en Occident du nom de *ſaint Antoine*, ſous la Regle des *Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin*, & ſous le nom de la *Croix bleuë de ſaint Antoine*. Le Pape *Boniface* VIII. ordonna, que *les Freres Hoſpitaliers* vivroient ſous la Regle de *ſaint Auguſtin*, qu'on les appelleroit *Chanoines Réguliers*, que leur chef prendroit la qualité d'Abbé, & que toutes les Maiſons de l'Ordre dependroient de *ſaint Antoine de Vienne*. Pour corriger les abus qui s'étoient gliſſez dans les Maiſons de cet Ordre, *Loüis* XIII. ordonna qu'on y mettroit la reforme. Les nouvelles conſtitutions dreſſées dans un Chapitre General furent approuvées par le Pape *Urbain* VIII. les Maiſons des pays étrangers qui ne ſe ſont pas ſoûmiſes à cette reforme, ne laiſſent pas de reconnoiſtre pour chef l'Abbé de ſaint Antoine. Cette Abbaye eſt aſſurément magnifique. Son Egliſe après la Cathedrale de *Vienne* eſt la plus belle du *Dauphiné*, & le Pape *Calixte* II. qui avoit été Archevêque

Florins Reven.

TITULAIRES. que de Vienne, étant venu en *France* en 1119. la consacra. L'Autel est d'un marbre noir accompagné de quatre belles figures de bronze, d'un travail admirable. On conserve, dit-on, dans l'Autel le corps de *saint Antoine*, dans une belle Châsse d'Ebene, couverte de lames d'argent. Le Chœur est derriere l'Autel dans le fond de l'Eglise, orné de plusieurs tableaux de prix, aussi-bien que tous les Autels de cet auguste Temple. La Sacristie est fournie d'ornemens & d'argenterie; on y garde aussi les saintes Reliques, parmi lesquelles on voit plusieurs corps tirez des Catacombes, que les Religieux de *saint Antoine* ont pû avoir facilement, d'autant que la vigne de leurs Confreres de *Rome*, qui m'ont fort bien reçûs en 1707. est située dans un ancien cimetiere. Les Religieux de l'Abbaye de saint Antoine sont trés-bien logez; mais une des belles choses qu'on voye dans cette Abbaye, c'est le Refectoire qui a 111 pieds de long, 34 de large; il est élevé à proportion, bien percé, sans piliers, & soûtient trois étages qui sont dessus. Je ne parle point des beaux tableaux d'*Italie*, dont il est orné. La Bibliotheque n'est pas fort grande, mais les livres sont assez bons. En 1722. les *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de *saint Augustin* de la Congregation de *France*, dite de *sainte Geneviéve* intenterent un grand procès aux Religieux de S. Antoine, qui furent confirmez par Arrest du Grand Conseil *Chanoines Réguliers* de l'Ordre de S. *Augustin*. En 1306. le *Dauphin Humbert* accorda à l'Abbé de saint Antoine, le droit de presider aux Etats de *Dauphiné* après l'Evêque de *Grenoble*. Il a seul dans son Ordre le titre d'Abbé, & les Superieurs des autres Maisons n'ont que celui de Maître ou de Commandeur. Aux Etats de *Blois* de l'an 1576. on voulut assujettir cette Abbaye à la nomination Royale; mais le credit du General l'emporta, & elle est encore élective & réguliere. On croit qu'elle joüit de 40000 livres de rente. . . | Florins | Revenu
2000 | 4000

TITULAIRES. Florit Leven.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT ANDRE' LE HAUT.

Madame du Veinay. Saint André le haut, ou saint André de Hauteville, ou Abbaye aux Nonnains de saint André le haut, à Vienne, en Latin, *sanctus Andreas Monialium de urbe*, située dans le haut de la Ville de Vienne, & fondée par *Conrard*, Roy de *Bourgogne* en 992. & par *Mathilde* sa femme. D'autres disent que cette Abbaye reconnoît *saint Leonien* pour son fondateur. Il y a eu jusqu'à cent Religieuses; mais elle fut détruite par les *Vandales*. *Ermengarde*, femme du Roy *Raoul*, obtint de ce Prince qu'il la feroit rétablir. Aujourd'hui on n'y reçoit que des filles Nobles, sans pourtant les obliger à faire des preuves. 4000.

LA CLAIRE.

Madame de Lusle de la Poipe, & Madame de Scaglia de Verué, Coadjutrice. La Claire, Nôtre-Dame des Colonnes, ou de sainte Colombe lès-Vienne, mal nommée sainte Claire, en Latin, *sancta Columba*, située dans un des Fauxbourgs de *Vienne*, de l'autre côté; elle est de l'Ordre de *Cluny*, dit *Pelletier*, dans sa troisiéme partie, page quatorziéme. Je n'ay rien trouvé sur cette Abbaye.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT JUST DE ROMANS.

Madame Armand. Saint Just de Romans, en Latin, *sanctus Justus*: elle étoit autrefois du Diocese de *Die*, mais elle a été transferée en la Ville de *Romans* au *Dauphiné*, sur la droite de l'*Iserre* au-dessus de Valence: elle a esté fondée en 1352. par *Beatrix de Hongrie*, mere du *Dauphin Humbert* second. Elle vaut par an, sans les pensions des Religieuses. 6000.

S. PAUL LA VILLE.

N. Saint Paul la Ville, en Latin, *sanctus Paulus*, fille de *Bonnevaux*: elle a esté fondée à saint Paul de *Niseaux*, Diocese

TITULAIRES. Dioceſe de *Grenoble*; & depuis transferée à *Beaurepaire*, Dioceſe de *Vienne*.

VAL-BRESSIERE.

Madame de Boſozel. Val-Breſſiere, Val-Broiſſiere, la Val-Breſſiere, ou de Briſſiac ; autrefois Nôtre-Dame du Val-Breſſiere ou de Briſſiac, en Latin, *Beata Maria Monialium de Valle Breſſeriâ, ſeu Briciaci*, fille de *Bonnevaux* ; elle a eſté fondée & bâtie ſous *Briſſiac* en *Dauphiné* ; d'où elle a été transferée à la côte de *S. Andrô*. . . . .

PRIEURE'S.

Uni aux Jeſuites. Saint Donat eſt un Prieuré Conventuel de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*, & uni au College des *Jeſuites* de *Tournon*.

Saint Valier, en Latin, *ſanctus Valerius*, eſt un Prieuré Conventuel de l'Ordre de *S. Auguſtin* : il eſt uni à l'Abbaye de *S. Ruf*, & il a eſté adjugé au Roy par le même Arreſt, donné pour *S. Felix de Valence*. , .

Saint André de la Côte, eſt un Prieuré Conventuel de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & de la Congrégation de S. Ruf.

Annonay, eſt un Prieuré de Filles Urbaniſtes, dite de ſainte Claire, dans la Ville d'*Annonay*. .

Saint Martin de Vienne eſt ſemblable à celui de *ſaint André de la Côte*.

La Prévôté de ſaint Euvalde, autrefois de ſainte Nurtile, eſt de nomination Royale.

TITULARIS. Florins Revenu.

EVÊCHÉ DE VALENCE.

M. Jean de Catelan Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Boulencourt, O. de Citeaux, D. de Troyes.

VALENCE, en Latin, *Valentinenſis*, Ville Capitale du *Valentinois*, ſur le bord Oriental du *Rhône* en Dauphiné, au-deſſous du Conflant de l'*Iſere*; c'eſt une des plus anciennes Villes des *Gaules*, puiſqu'elle étoit déja colonie *Romaine* du temps du vieux *Pline*, qui vivoit ſous *Néron* & ſous *Veſpaſien*. Aprés l'inſtitution des nouvelles Provinces, *Valence* demeura ſous la premiere *Viennoiſe*; elle eſt à ſept lieuës de *Die*, à trois de *Romans* & de *Caſal*, à neuf de *Viviers*, à onze de *Vienne*, entre ces deux dernieres Villes, & à cent vingt-huit de Paris. *Saint Felix* Prêtre, *S. Fortunat*, & *S. Achillée* Diacres, envoyez par *ſaint Irenée* ſur la fin du ſecond ſiecle, ſont regardez comme les Apôtres du *Valentinois*: ils ſouffrirent le martyre à *Valence*, ſur le *Rhône*, vers l'an 211. Quelques Auteurs prétendent que Valence eſt un Evêché ſous Vienne, dès le troiſiéme ſiécle; d'autres diſent dans le quatriéme ſiécle, & qu'*Amilien* ou *Emilien*, qui vivoit du temps de *Marcelin*, Archevêque d'*Ambrun*, en a été le premier Evêque. *Saint Apollinaire*, fils de *S. Iſique*, Evêque de *Vienne*, & frere aîné de ſaint *Alcime Avit*, Evêque de la même Ville, fut fait Evêque de celle de *Valence* ſur le *Rhône*, vers l'an 480. Les Evêques de *Valence* étoient autrefois fort puiſſans. *Frederic Barberouſſe* étant dans la Ville de *Beſançon*, donna la proprieté & la Seigneurie abſoluë de la Ville de *Valence*, à l'Evêque nommé *Eudes*; & par ſes Lettres, il voulut que tous les Monaſteres & les autres Egliſes fuſſent pour la juriſdiction temporelle aſſujettis à ce Prélat, qui ne devoit reconnoître au deſſus de lui, non ſeulement pour la Ville de *Valence*, mais pour tout ce qui

TITULAIRES. appartenoit à l'Evêché, que l'Empereur seul. Depuis ce tems-là, les Evêques de *Valence* prirent le titre de *Comtes de Valence*, qu'ils conservent encore aujourd'hui. Ils ont eû le haut Domaine de leur Ville, jusqu'à l'an 1449. que l'Evêque *Louis de Poitiers*, reconnut la Souveraineté de *Louis Dauphin de Viennois*, Comte de *Valentinois & Diois*, à qui il fit hommage, ayant suivi l'exemple de *Jean Gerard*, Archevêque de *Vienne* son Métropolitain; de sorte qu'il n'est resté à l'Evêque de *Valence* que la Seigneurie utile; & le Roy y établit non seulement un Siege Royale, mais un Présidial. En 1182. l'Empereur *Frederic* II. donna les droits de *Régale* dans la Ville de *Valence* à un autre Evêque, nommé *Eudes de Retortour*, & en 1276. d'autres disent en 1275. l'Evêché de *Die* lui fut uni sous *Amedée de Roussillon*, *Benedictin de S. Claude*, Abbé de *Savigny*, & l'un des plus grands Prélats de *Valence* & de *Die*; mais il en a été séparé en 1688. ou 1692. Florins Reven

L'Eglise Cathedrale de Valence a esté consacrée en 1096. par le Pape *Urbain* II. & par douze Evêques, en l'honneur de *S. Corneille* & de S. *Ciprien*, quoiqu'elle porte aujourd'hui le nom de S. *Apollinaire*. Elle est assez belle pour son tems. On croit dans Valence que c'étoit autrefois une Abbaye de *Benedictins*; & que la Cathedrale étoit à *S. Jean*, qui est aujourd'hui une Paroisse. Le Chœur de cette Cathedrale est plus élevé que la Nef. Le Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Prevôt, de l'Abbé de *S. Felix*, & d'un Archidiacre, qui occupent les quatre dignitez; d'un Précenteur & d'un Sacristain, qui ont rang avant les Chanoines; mais qui ne sont que Personats, & de quatorze Chanoines. Le revenu des Canonicats est different, selon l'ancienneté des Chanoines, depuis trois cens livres jusqu'à onze cent cinquante.

Le Dioceſe de Valence où il y a six Abbayes d'hommes, & deux de filles, est partagé en quatre Archiprêtrez; sçavoir, *Royans*, *Livron*, *Loriol* & *saint Silvestre*, qui contiennent

Florins Revenu

Titulaires contiennent cent quatre ou cinq Paroiſſes, deſquelles ſoixante-dix ſont en *Dauphiné*, & trente-cinq en *Vivarais*. L'Evêché eſt une belle Maiſon, les vûës du jardin donnent ſur le Rhône, & ſont fort étenduës. On a tenu trois Conciles à Valence : le premier, en 374. le ſecond, en 584. & le troiſiéme, en 855. . . . . 2258. 15068

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

S. BERNARD DE ROMANS.

Unie à l'Archevêché de Vienne.

Saint Bernard de Romans, prés Valence, en Latin, *ſanctus Bernardus propè Valentias* ; c'eſt la même dont j'ai déja parlé aprés l'article de l'Archevêché de Vienne, & maintenant dans ſon Dioceſe, du moins je le crois, parce que je n'en trouve point de Mémoires, & que l'Etat de la France met cette Abbaye dans le Dioceſe de Vienne. A l'égard des Bulles pour cette Abbaye, Pelletier les met dans ſa premiere partie, page 115. à cent douze florins : & dans la ſeconde partie, page 22. à cent vingt florins. Si je ne me trompe point dans ma conjecture, cette Abbaye eſt unie à l'Archevêché de Vienne, comme je l'ai dit ci-deſſus. 120 8000

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BON-LIEU.

Unie.

Bonlieu, en Latin, *Bonus-locus*, quelques Auteurs mettent cette Abbaye dans le Dioceſe de Genêve ; mais les autres dans celui de Valence ; c'étoit autrefois une Abbaye de Religieuſes ; mais elle a eſté unie en 1400. à l'Abbaye de *Valcroiſſant*, de l'Ordre de *Citeaux*, au Dioceſe de *Die*. 79 1500

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

MONT-FLEUR.

Mont Fleur, en Latin, *Mons-Floris* ; je n'en ai rien trouvé, & *Pelletier* n'en dit pas un ſeul mot.

TITULAIRES.

SAINT RUF.

Elorin. Reven.

Le R. Pere de Serre, en 1719.

Saint Ruf, en Latin, *ſanctus Ruffus*, *ſeu Rufus*, *aut Ruphus*; cette Abbaye doit ſon origine à *Amalde*, *Odillon*, *Ponce* & *Durand*, Prêtres de l'Egliſe d'*Avignon*, qui voyant la vie licentieuſe du Clergé de ce tems-là, & ayant deſſein de vivre ſolitairement, inſtituerent un Ordre de Clercs; leſquels, ſans abandonner leur Profeſſion, joignirent à la vie Clericale une partie des auſteritez de la vie des Moines, en s'engageant par des vœux à la vie Religieuſe. Ils demanderent vers l'an 1039. à *Benoiſt*, Evêque d'*Avignon* l'ancienne Egliſe de *S. Ruf* ou *Roux*, dans ſon Dioceſe, hors de la Ville, prés la *Durance*, pour en pouvoir diſpoſer. Ils l'obtinrent, & comme ils ſe logerent prés de cette Egliſe, & leur Communauté en prit le nom. Ils demeurerent en ce lieu-là cent dix ans; mais les guerres des *Albigeois* ayant tout ruiné, l'Abbé *Raymond* transfera en 1162. ce Monaſtere, prés la Ville de *Valence*, dans une Iſle du *Rhône*, nommée l'*Eſparviere*, que cet Abbé avoit achetée d'*Eudes*, Evêque de cette Ville, & où il avoit fait bâtir un ſomptueux Monaſtere, qui fut rétabli en 1210. par les liberalitez des Seigneurs Barons de *la Voute*. Ils y ont demeuré juſqu'en 1562. que les *Huguenots* ayant ruiné de fond en comble cette Abbaye avec tous ſes bâtimens & l'Egliſe dans les premiers troubles pour la Réligion, ſous *Charles* IX. l'Abbé & les Religieux ſe retirerent, & s'établirent dans la Ville de Valence, où ils avoient le Prieuré de *S. Jacques*, qui en dépendoit; on en fit le Chef d'Ordre, ou Congrégation de *Chanoines Reguliers* de l'Ordre de *S. Auguſtin*, auquel neanmoins *le Roy* nomme, comme à tous les Prieurez Conventuels qui en dépendent. L'Abbé General s'y établit, & y porta en 1600 les droits de l'autorité, & la dignité de l'Iſle *Eſparviere*, avec le conſentement du Roy *Henry* IV. Les Papes & les Empereurs ont accordé de grands privileges à cette Abbaye, qui eſt Réguliere. On doit remarquer que l'E-

gliſe

TITULAIRES. gliſe de *ſaint Ruf* avoit eu le titre d'Abbaye, dès le tems du *Roy Bozon*, comme l'Empereur *Loüis* ſon fils le témoigne en ces termes. *Abbatiam B. Ruffi munificentia genitoris noſtri Eccleſia Protomatyris Chriſti Stephani Avenionenſis ſedis olim collatam. Bouche*, hiſt. de Prov. tom. 1. p. 914. dans les additions. Ces paroles font entendre que l'Egliſes de *ſaint Eſtienne d'Avignon* avoit poſſedé autrefois cette Abbaye, qu'elle tenoit de la liberalité de *Bozon*. Il y a eu trois Papes de cette Congregation, *Anaſtaſe* IV. *Adrien* IV. & *Jules* II. trois Cardinaux & un grand nombre d'Evêques. *Saint Ruf* qui en eſt le Patron, eſt, ſelon la tradition du pays, fils de *Simon le Cyrenéen*, & un de ceux que les Juifs mirent avec *Magdeleine*, *Marthe* & *Lazare* ſur un Vaiſſeau ſans voiles & ſans cordages. Cette tradition eſt fort combattuë. L'Abbaye de S. *Ruf* eſt fort belle. Les Religieux logent dans le même enclos, qui n'eſt pas fermé; ils vivent ſéparement, comme des Chanoines ſeculiers, & n'ont point d'autre Office à faire, que celui de l'Egliſe. 300 4000

Florins Revenu.

SAINT THIERS DE SAON.

M. de ſaint André. Saint Thiers de Saon, ou de Saou, en latin, *ſanctus Tiraucius, ſeu Tertius de Saone, vel de Rupe Saonenſi*. Je n'en ai rien trouvé, ſinon qu'elle dépend entierement du pape. Les ſentimens ſont partagés ſur le revenu de cette Abbaye, car les uns diſent qu'elle rapporte 4000 l. de rente; les autres mille liv & quelques-uns que cinq cens l. 80. 500

N. Vaux dignes, en latin, *Valles dignæ*. Je n'en ai trouvé que la taxe pour les Bulles. 50

N. Velonne ou Volonne. Je n'en ai rien trouvé, ce qui me fait croire que c'eſt peu de choſe, ou que ces Abbaïes dont on ne trouve aucuns, ou trés-peu de Mémoires, ſont détruites par les injures des tems, par leur peu de revenu, ou par la faute des Abbés Commandataires, qui preſque tous en ſont la ruine.

TITULAIRES. | Florins | Revenu

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SOYON.

Soyon, ou Soiron, en latin, *Soyonum*, située autrefois hors de la ville de *Valence*; mais ayant été ruinée les Religieuses furent obligées de se retirer à *Valence*, où *Jean de Montluc* qui en estoit Evêque, les reçût dans son Palais Episcopal, leur permit sans peine de faire l'Office dans sa Cathedrale, & d'y tenir un chœur avec les Chanoines. Quelques-uns ont prétendu justifier cet Evêque, qui d'ailleurs étoit sçavant, & avoit de l'esprit; mais il fut soupçonné d'avoir abusé de cette Abbesse, laquelle depuis prostitua sa Religion, étant morte Calviniste hors de son Cloître. 6000

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

VERNAISON.

Vernaison, en latin, *Vernaisio*, fille de *Citeaux*, fondée en *Dauphiné* près de *Romans*, & de-là transferée dans la ville de Valence. 8000

PRIEURE'S.

Saint Felix, de l'Ordre des *Chanoines Réguliers* de *saint Ruf* est un Prieuré qui a esté adjugé au *Roy*, par Arrest du Conseil d'Etat du 26 Aoust 1678. . . . 4000

Saint Martin de Sanzer, ou de Sauzay. . . . 3000
Beaumont.
Sainte Marie de Dorat, ou Durat. . . . 2000
La Grace.
Rocherault. 1000
Du Roux. 0000
D'Alais. 1500
Marcheville.
Le Prieuré de *Valence*, dépend de la *Charité-Dieu*. . 2000

EVECHE'

EVÊCHÉ DE DIE.

M. Gabriel de Cortac Abbé d'Orbestier, O. de S. Benoist, D. de Luçon.

DIE en latin, *Dienſis*, petite Ville de la premiere *Viennoiſe*, & de l'exarcat des *Gaules* dans le *Dauphiné* & capitale du *Diois*, ayant pluſieurs montagnes au levant. Elle eſt ſituée ſur la riviere de *Drome*, à 9 lieuës de *Valence*, autant du *Rhône*, à dix de *Gap* & de *Grenoble*, & à 135 lieuës de *Paris*. Quelques Auteurs prétendent que la Ville de *Die* eſt Epiſcopale depuis l'an 220. & que *ſaint Martius* a eſté ſon premier Evêque ſous *Arles*. Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'en 1178. l'Empereur *Frederic de Barberouſſe* étant à *Arles*, donna à *Robert* Evêque de *Die*, la proprieté avec les droits utiles & les regales, & même le droit de battre monnoye; il lui confirma ſes autres biens, & ſur tout la Bourgade d'*Aoſt* ou *Auguſta*, près de *Creſt*, avec la moitié de cette ville de *Creſt*, que l'Evêque *Hugues* avoit eu dès l'an 1145. d'un Seigneur nommé *Arnauld*, & que l'Evêché de *Die* eſt maintenant ſous *Vienne*. Cent ans après ou environ le Pape *Gregoire* X. voyant que cette Egliſe étoit appauvrie, auſſi bien que celle de Valence, & qu'elles étoient l'une & l'autre opprimées par les Tyrans, il les unit à perpetuité, par ſa Bulle donnée à *Vienne*, au mois de Septembre 1275. Après la mort d'*Amedée* Evêque de *Genéve*. Les Evêques de Valence, & de Die ont aliené Creſt, & ont ſoûmis leur temporel aux Rois de *France*, Dauphins de *Viennois*, Comtes de *Valentinois* & *Diois*. L'union des Evêchez de *Valence* & de *Die* ayant duré plus de quatre cens ans, a été revoquée par le Pape *Innocent* XII. à la priere du Roy *Loüis* XIV. l'an 1692. D'autres diſent en 1688. en faveur de M. *Armand de Montmorin de S. Heran*, l'un des Directeurs du *Seminaire étranger à Paris*. Ainſi *Die* a aujourdhui ſon

Evêque

TITULAIRES. Evêque particulier, qui eſt Seigneur de ſa Ville Epiſcopale, de 95 Paroiſſes, & de 24 Châteaux, & de plus de 30 fiefs conſiderables qui en relevent. Il y avoit autrefois de belles Egliſes & de beaux Monaſteres à Die, mais tout a été ruiné de fond en comble au ſeiziéme ſiecle en 1577. & en 1585. par les *Religionaires*, dans les premiers troubles ; ils étoient fort puiſſans en cette Ville, & dans les lieux d'alentour, où ils ont été en trés-grand nombre, juſqu'à la revocation de l'Edit de *Nantes*, faite par le Roi *Louis* XIV. l'an 1685. *Saint Nicaiſe* qui a été le cinquiéme Evêque de *Die* au cinquiéme ſiecle, eſt le ſeul Prélat des *Gaules* qui ait aſſiſté au premier Concile de *Nicée*. Saint *Eſtienne* auparavant *Chartreux*, fut fait Evêque de *Die* dans le treiziéme ſiecle, depuis 1208. juſqu'en 1213. *Amedée de Rouſſillon* a eſté l'un des plus grands Prélats qui ayent gouverné les Diocéſes de *Die* & de *Valence*. Il avoit été *Benedictin* Religieux de *ſaint Claude* Abbé de *Savigny*, & enſuite Evêque de Valence & Die. Ce fut lui qui procura l'union des deux Evêchez arrivée en 1276.

L'Egliſe Cathedrale de Die, que les Heretiques ont ruinée, eſt ſous le titre de l'*Aſſomption de la Vierge*. Son Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines & de deux autres qui ſont honoraires, & n'ont aucun revenu ni voix deliberative dans le Chapitre. Des Douze Canonicats il y en a deux qui ſont dignitez, le Doyenné & l'Office de Sacriſtain. Le premier vaut 1100 ou 1200 l. & la Sacriſtie 8 ou 900 liv. Les Canonicats valent au moins 600 liv.

Le Dioceſe de *Die* contient deux Abbayes, l'une & l'autre de l'Ordre de *Citeaux*, & deux cens Cures. D'autres diſent 170, dont trois ou quatre ſont dans le Comtat *Venaiſſin*, autant en *Provence*, & toutes les autres en *Dauphiné*. Ces Paroiſſes ſont diviſées en quatre Archiprêtrez, qui ſont *Die*, *Creſt*, le *Deſert* & *Triéves*.

Le revenu de l'Evêché de Die conſiſte en terres & en droits ſeigneuriaux, & eſt d'environ 12 ou 13000 l. de rente

Florin. Leven. 2257 1300

TITULAIRES. Florins. Reven.

ABBAYE D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LEONCEL.

M. de Saint Aulaire le 17 Octobre 1723.

Leoncel, en latin, *ſancta Maria de Leoncello, ſeu de Lioncello, aut de Liuncello, vel Leuncello*, fille de *Bonnevaux*, ſituée en *Dauphiné*, à trois lieuës de *Romans* ſur l'*Iſſere*, & fondée le 23. Aouſt 1137. . . . . 66 4000

VALCROISSANT.

M. Bareges.

Valcroiſſant, ou Vaucroiſſant, en latin, *Vallis creſcens*, fille de *Bonnevaux*, ſituée en *Dauphiné*, & fondée le trois des Ides de Novembre 1188. . . . . 79 6000

PRIEURE'.

Saint Pierre de Die eſt un Prieuré de *Chanoines Réguliers de ſaint Ruf.*

TITULAIRES. Florins Reven

L'EVECHÉ DE GRENOBLE.

GRENOBLE, en latin, *Gratianopolitanus*, Ville de la premiere *Viennoise* dans l'exarcat des *Gaules*, Capitale du *Dauphiné*, residence du Parlement, & située sur l'*Isere* qui la partage en deux parties inégales dans le *Graisivaudan*. Ce pays n'a reconnu que les Rois de *Bourgogne*, & sous leur autorité les Evêques de *Grenoble*, jusqu'à l'an 1040. ou environ. Ce fût pour lors que *Guigues le Vieux*, pere de *Guigues le Gros*, prit le premier la qualité de Comte de *Graisivaudan*, dont il ne joüissoit pas encore du tems d'*Isarn* Evêque de *Grenoble*. Cette Ville est à 118 lieuës de *Paris*; elle avoit déja un Evêque dès le quatriéme siecle sous Vienne, puisque *Domninus* Evêque de *Grenoble*, est un de ceux qui assisterent l'an 381. au Concile d'*Aquilée*; où présidoit *saint Ambroise*. *Saint Hugues* a tenu le Siége Episcopal de *Grenoble* depuis 1080. jusqu'en 1132. Il est le premier Saint que les Papes ayent canonisé. La cérémonie s'en fit deux ans après sa mort, par *Innocent* II. Sa vie a été écrite par *Guigues* Prieur de la *grande Chartreuse*. *Rodolphe* & *Conrard* donnerent de grands privileges à la ville de *Grenoble* & à son Evêque, qui commença à être troublé dans la joüissance de ses droits par les Comtes d'*Albon* & de *Graisivaudan*, nommés ensuite *Dauphins*; mais l'Empereur *Frederic Barberousse* condamna le Comte, & remit l'Evêque en tous ses droits l'an 1161. Cet Empereur défendit par ses Lettres à tous les Seigneurs voisins, de troubler l'Eglise de Grenoble & son Evêque, qu'il appelle un de ses *Fideles*, c'est-à-dire, *Vassaux*, & outre cela il lui donna le nom de *Prince*. C'est pourquoi les Evêques de Grenoble prétendent avoir esté Souverains, & prennent

TITULAIRES prennent encore la qualité de *Prince*. Le fondement de cette prétention eſt aſſez leger, puiſqu'il ne porte que ſur ce que l'Empereur *Frederic*, en confirmant les privilégés de cette Egliſe dans ſa Bulle de l'an 1161. qualifie l'Evêque de *feal & cher Prince*, compliment qui, ſelon quelques Auteurs, étoit aſſez ordinaire dans ce tems-là. Les differens pour la Juriſdiction temporelle de la ville de *Grenoble*, ont duré pluſieurs années entre le Dauphin & l'Evêque ; mais ils furent entierement terminez par la tranſaction paſſée l'an 1313. entre le *Dauphin Guigues de la Tour du Pin*, & l'Evêque *Guillaume de Rhuin*, par laquelle on convint que la Juriſdiction ſeroit commune à perpetuité entre l'Evêque & le Dauphin, dans la ville & le territoire de *Grenoble*, & que la Juſtice y ſeroit renduë par un ſeul Juge agréé des deux Seigneurs. Les Evêques de Grenoble n'ont été entierement aſſujettis, que depuis que le *Dauphiné* a été donné aux Rois de *France*. Les Evêques de Grenoble ayant été chaſſé de leur ſiege par les *Sarraſins*, comme dit *ſaint Hugues*, ſe refugierent à *ſaint Donat* dans le IX. ſiecle, & y firent leur reſidence juſqu'à leur retabliſſement par l'Evêque *Izarne*. On y voit encore la maiſon qu'ils y habitoient, La Chapelle où ils faiſoient faire le ſervice y ſert au même uſage à une Confrerie de Penitens. On y remarque pluſieurs autres veſtiges du ſéjour de ces Prélats. Le Prieuré eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & depend de la Prévôté d'*Oulx*. Flor. s Reven.

L'Egliſe Cathedrale de *Notre-Dame*, dédiée autrefois à *ſaint Vincent*, eſt d'une architecture qui l'a fait croire ancienne. Son Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Archidiacre & de dix-neuf Chanoines. La Prébende du vingtiéme a été unie à l'Evêché. D'autres Auteurs ſoûtiennent que le Chapitre de cette Cathedrale eſt compoſé d'une ſeule dignité qui eſt le Doyenné, & de dix-huit Canonicats. Le Doyenné vaut environ deux mille ſept cens livres. Quant aux Canonicats, les

TITULAIRES. quatre premiers valent environ 800 livres; les huit suivans cinq ou six cens livres, & les six autres trois cens livres au plus. Le Chapitre nomme le Doyen & les Chanoines. L'Evêque y préside, & y a sa voix. Ce Chapitre a un degré de Jurisdiction, de laquelle on appelle à l'Officialité de l'Evêque.

Florin Cercn.

Le Dioceſe de *Grenoble* eſt diviſé en quatre Archiprêtrez qui contiennent 304 Paroiſſes, dont il y en a 240. en *Dauphiné*, & 64. en *Savoye*. Le Palais Epiſcopal eſt un beau bâtiment qui doit ſa beauté à M. le Cardinal *le Camus* Evêque de *Grenoble*. Au lieu de riches tapiſſeries, il a mis dans ſes ſalles des Tableaux de prix, de la vie & de la Paſſion de *Notre Seigneur*, les portraits de tous les Evêques de Grenoble, les noms de toutes les Paroiſſes de ſon Dioceſe, des Villages dont il tire les dixmes, & de tous les lieux où il donne des Predicateurs. Cela eſt modeſte & inſtructif en même tems. L'Evêque de Grenoble a la Juſtice de la Ville en pariage avec le Roy. Comme les quatre Archiprêtrez, qui ſont ceux de *Grenoble*, de *Vienne*, de *Savoye*, & delà *le Drac* avoient une trop grande étenduë, le Cardinal *le Camus* les a ſous-diviſez en Archiprêtrez ruraux, dont chacun renferme douze Paroiſſes. L'Evêché de Grenoble, toutes charges acquittées, vaut 20000 livres de revenu. 1000 20000

Selon quelques Auteurs, il y a dans le Dioceſe de Grenoble *deux Abbayes d'Hommes; ſçavoir, celle de* ſaint Juſt, *de l'Ordre de* ſaint Benoiſt, *& l'autre de* ſaint Martin de Miſeré, *unie à l'Evêché de* Grenoble, *& la Menſe conventuelle au Séminaire. Mais outre que je n'en ai point trouvé de Mémoires, d'autres Auteurs prétendent qu'il n'y a point d'Abbayes d'Hommes dans le* Dioceſe de Grenoble, *mais ſeulement une de filles, qui eſt celle des* Hayes.

CHARTREUSE.

Dom Antoine de Mongetton fut élû en 1703.

Chartreuſe, autrefois Chartrouſſe, en latin, *Cartuſia*, auparavant *Catoriſſium*, maintenant la *grande Chartreuſe*, ſituée

TITULAIRES. située dans le *Dauphiné* & dans le *Graisivaudan*, & à trois ou quatre lieuës environ de la ville de *Grenoble*, au *Nord-Est*, en latin, *magna Carthusia*. *Saint Hugues* Evêque de *Grenoble* donna ce lieu nommé *Chartreuse* en 1084. à *saint Bruno* & à ses Compagnons, qui se retirerent dans cet affreux desert dans des rochers presque inaccessibles. C'est là où a commencé l'Ordre des *Chartreux*, qui s'est répandu depuis par toute l'*Europe*. Tous ceux de cet institut reconnoissent pour Chef & General le Prieur de cette premiere *Chartreuse* qu'ils élisent dans leur Chapitre General. Je crois faire plaisir de dire ici quelque chose de cette Maison, appellée *Chartreuse*, parce que ce lieu où *saint Bruno* son Fondateur se retira, s'appelloit ainsi. Ce fut vers l'an 1084. que ce saint homme natif de *Cologne* & Chanoine de *Rheims* vint dans ce desert affreux avec six de ses amis, pour y vivre en cette solitude, où l'on n'arrive qu'aprés avoir monté deux lieuës par un chemin trés-étroit, au-dessous duquel sont des précipices, & au-dessus des rochers à perte de vûë. Elle n'a rien d'agreable, que ce qui plaît aux ames touchées d'une vive componction, & animées des sentimens d'une trés-austere penitence. On ne peut presque concevoir, comme il est pû venir dans l'esprit d'un homme, d'établir une Communauté dans un lieu aussi horrible que celui-là; mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est que l'horreur d'une si vaste solitude n'ôte point la joye aux Religieux qui l'habitent. *Saint Bruno* & ses Compagnons bâtirent d'abord quelques cabanes, pour pouvoir se mettre à l'abri des injures du tems, qui sont presque insupportables aux hommes en ce lieu-là, sur tout le grand froid, à cause des neiges, qui pendant la plus grande partie de l'année couvrent les montagnes qui environnent ce saint hermitage. C'est une prairie un peu montueuse, qui a plus d'une demie lieuë de long, & qui n'est large que de deux ou trois cens pas, en façon d'une vallée qui entoure des

Florins Reves.

montagnes

TITULARES. montagnes pleines de ſapins, qui ſervent comme de muraille à cette prairie, à l'entrée de laquelle eſt ſitué le Convent. Si-tôt qu'on en ſort pour aller viſiter le lieu où *ſaint Bruno* a fait penitence, on découvre une eſpece de vallée fort raboteuſe environnée de rochers & de montagnes inacceſſibles, au haut de laquelle ſe forme un petit torrent de pluſieurs ſources qui ſortent des rochers voiſins. Ce torrent s'écoule le long de l'enclos, & ſert beaucoup au Convent, tant pour faire tourner des moulins pour battre à la forge, qu'à faire aller des meules à aiguiſer des outils pour ſçier des ais, & pour d'autres commoditez de quelques Religieux en particulier, qui travaillent, les uns à la menuiſerie & au tour, & d'autres à la ſculpture, à la peinture, à la gravûre, & même à l'architecture, le tout pour orner & embellir leur Convent. On monte à meſure qu'on avance dans cet enclos, où l'on trouve pluſieurs de ces moulins, que le petit torrent fait aller, & plus avant des bois de ſapins, où il n'y a que le chemin de tracé, juſqu'à ce que l'on arrive à la Chapelle de *Notre-Dame*, que l'on a bâtie au lieu où l'on tient qu'elle apparut à *ſaint Bruno*, pour lui dire que ſes prieres lui étoient agréables. Cette Chapelle qui eſt à la fin de la vallée, eſt grande & remplie de belles peintures. Il y eſt ſi bien repreſenté à genoux devant une croix, qu'à dix pas de lui on le croiroit un homme vivant. On fait voir aux voyageurs un petit rocher, ſur lequel les Peres aſſurent que l'Ange lui apparoiſſoit, lorſqu'il lui apportoit à manger, & à ſix de ſes Compagnons, dont on montre les premieres cellules, qu'ils taillerent dans le roc, lorſqu'ils arriverent en cet hermitage, où ils furent tellement incommodez des neiges & du grand froid, qu'ils reſolurent de ſe retirer plus bas dans la vallée; mais ayant ôté tous les ornemens de leur Chapelle pour les emporter, on prétend qu'étant ſur le point de l'abandonner, *ſaint Pierre* leur apparût, tenant en ſa main le petit livre de

Florins Raven.

IZULAIRES. l'Office de la *Vierge*, qu'il leur preſenta, en leur diſant qu'elle ſeroit leur ſecours dans leurs ſouffrances, s'ils le recitoient tous les jours ; ce qu'ils firent, & ils ont toûjours continué de le faire juſqu'à preſent, quoique le Convent ſoit à une demie lieuë plus bas dans la vallée. Le plancher de l'Egliſe de ce Convent eſt parqueté d'une trés-belle menuiſerie, & toutes les murailles ſont boiſées, ce qu'on a fait pour détourner l'humidité de ce lieu, où les Religieux ſont en prieres près de ſeize heures dans un jour & une nuit. Le Cloître a trois cens pas de longueur. Aprés que l'on a fait voir l'appartement du Prieur, à côté duquel eſt ſa Chapelle trés-bien ornée ; on montre celui du *Roy* & des perſonnes qualifiées qui viennent de tems en tems viſiter cet hermitage. L'Evêque de *Grenoble* y a auſſi ſon appartement, qui eſt des plus propres & des mieux meublez. Sa Chapelle où les Novices font profeſſion eſt trés-belle, tant pour ſon marbre, ſes bas reliefs trés-eſtimez & ſes petites colonnes, que pour ſes Tableaux, ſes peintures & ſon petit Tabernacle d'ambre, qui eſt un preſent d'un *Polonois*. On deſcend de-là dans une grande ſalle, ornée de pluſieurs Tableaux, où les principales *Chartreuſes* de l'*Europe* ſont repreſentées. Comme cette Maiſon n'a aucune ſymmetrie dans ſon deſſein, & que l'aſſiette en eſt mal unie, & le bâtiment fait à differentes repriſes, il faut toûjours deſcendre ou monter pour aller d'un lieu à un autre. Les ornemens d'Egliſe ſont trés-riches, ſur tout celui qui leur a eſté donné par *ſaint Louis* Roi de *France*, & une fort belle Châſſe de Criſtal, qui eſt un preſent du Pape *Innocent* XI. La Maiſon ayant été brûlée ſept fois, a été fort bien rebâtie, & au lieu de bardeau, on l'a couverte d'ardoiſes. Elle eſt belle, mais elle n'a rien de trop magnifique, ni qui bleſſe la modeſtie religieuſe. A l'entrée, on trouve quatre gros pavillons fort ſolidement bâtis, pour recevoir les Prieurs de divers Royaumes, qui viennent au Chapitre General, Florins Revenu.

ſurquoy

TITULAIRES. ſurquoi il eſt à remarquer, que tous les Prieurs venant à la *Grande Chartreuſe* mettent pied à terre à la porte, mais les *Prieurs Allemands*, à cauſe que *ſaint Bruno* étoit de leur pays, par un privilege ſpecial, entrent à cheval dans la Cour. Outre ces quatres pavillons, dans leſquels il y a bien du logement, il y a un grand Corridor, où ſont beaucoup de Cellules pour les Capitulans. Dans ce Corridor on voit les plans de la plûpart des *Chartreuſes* de l'Ordre. Celui de la *Chartreuſe de Marſeille* qui eſt admirablement beau, ſe reſſent du zele du R. Pere *Dom Innocent Maſſon*, car ce Grand General indigné d'y voir trop d'ornemens, prit plaiſir à le defigurer. Au bout de ce Corridor eſt la ſalle du definitoire, dans laquelle on voit de fort belles peintures de la vie de *ſaint Bruno*, & au-deſſus les portraits de tous les Generaux de l'Ordre. Quoique les incendies frequens qui ſont ſurvenuës à la *Grande Chartreuſe*, en ayent fait perir preſque tous les anciens monumens, on ne laiſſe pas d'y trouver encore un nombre de manuſcrits; mais ce n'eſt que par les ſoins du R. Pere *Maſſon*, qui les a fait venir de la *Chartreuſe des Portes*. Aprés le Convent il y a l'autre partie de l'enclos de montagnes qui fait la *Chartreuſe*, & l'on y marche entre de grands bois, en côtoyant le torrent. Cet enclos eſt par tout fort raboteux, & par tout rempli de ce grand bois juſques à la porte, que l'on ne peut regarder ſans étonnement. Il ſemble que la nature, qui a environné ce lieu de hautes montagnes, ait pris plaiſir à la faire entre deux rochers eſcarpez, comme des murailles qui ſe joignent preſque par le haut en façon de voute, où il n'y a de la place que pour faire paſſer un mulet chargé, & pour le torrent qui y entre. Ces rochers ſont d'une telle hauteur, qu'on a de la peine à voir leur ſommet. A ce détroit qui fait l'entrée du clos de la *Grande Chartreuſe*, eſt une Maiſon, où ſont quelques Peres, pour ouvrir la porte à ceux qui viennent à cet Hermitage. Au ſortir de-là on paſſe le torrent ſur

Florins Revel

TITULAIRES. sur un pont, & à main gauche on voit *Chartrouſet*, Village dépendant de la *Chartreuſe*, ainſi que tout le pays à plus de deux lieuës des environs, ce qui lui rapporte un grand revenu, que je ne ſçaurois fixer ici, parce que les ſentimens ſont trop partagés. Le General de l'Ordre fait ſa reſidence dans cette *Chartreuſe*, & les Religieux de cette Maiſon ont ſeuls le droit de l'élire. Florins Reven.

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

LES HAYES.

Mr Girard de Preüille. Les Hayes, en latin, *Haimæ*, fille de *Tamie*, ſituée en *Graiſivaudan*, prés la droite de la riviere d'*Iſſere-lez-Crolles*, & fondée le ſix des Ides de Fevrier 1163. par *Marguerite de Bourgogne*, femme de *Guy* Dauphin, Comte d'*Albon*, qui y eſt enterrée. 4000

MONTFLEURY.

Montfleury, eſt un Prieuré électif de Filles de l'Ordre de *ſaint Dominique*, ſitué à deux lieuës de *Grenoble*, ſur le chemin de la *Grande Chartreuſe*, & fondé par les anciens Dauphins. Les Religieuſes ſont toutes de qualité, & ne ſont pas aſſujetties à garder la clôture. D'autres diſent, que c'eſt un Monaſtere de *Jacobines* en *Dauphiné*, fondé en 1342. par le Dauphin *Humbert*, il y mit d'abord 80 Religieuſes, enſuite il y en ajoûta 40 en 1344 Il pourvût en même tems à leur entretien par de nouveaux fonds. Il y eut encore ſur cela quelques changemens dans la ſuite, le nombre de ſix vingt Religieuſes ayant paru exceſſif, il le reduiſit à ſoixante-dix & à dix Sœurs converſes. Au ſurplus pour ne les pas laiſſer dépourvûës des ſecours ſpirituels, ce Prince y établit treize Religieux *Jacobins*, pour leur adminiſtrer les Sacremens. Il voulut de plus, qu'il y eut quatre Freres Convers pour le ſervice de la Maiſon, & pour y exercer tous les métiers propres à l'uſage des Religieuſes. . . . . 6000.

Chartreuſes de Prémol, ce Monaſtere de Filles *Chartreuſes*, eſt ſitué dans le *Dauphiné*. Elles ſont ſacrées des mains de l'Evêque de *Grenoble*, quand elles le demandent, après dix ans de Religion. Alors ce Prélat leur donne avec de grandes céremonies le Manipule & le droit de chanter l'Epître à la Meſſe; & ces Religieuſes répondent en quelque maniere aux Diaconeſſes des premiers ſiecles. Elles ont encore d'autres Monaſteres, dont l'un eſt dans le *Bugey*.

PRIEURE'S.

SAINT ROBERT.

N. Saint Robert de Cornillon, eſt un Prieuré Conventuel de l'Ordre de *ſaint Benoiſt* Congregation de *S. Maur*. Il eſt ſitué à une lieuë & demie de la ville de *Grenoble*, il dépend de la *Chaiſe-Dieu*, & a été fondé dans le onziéme ſiécle par *Guigue le Gras Dauphin de Vienne*, qui s'y fit Religieux, & dont on voit le Tombeau dans le Cloître. Ce Prieuré eſt de nomination Royale par les Arreſts du Grand Conſeil du dernier Septembre 1642. & du Conſeil Privé en 1687. 4000

M. de Bocozel de Montgontier. Saint Jean le Vif, eſt un Prieuré de l'Ordre de *ſaint Benoiſt*.

M. Canel. Notre-Dame de Vizille.

N. Saint Michel de Conex.

EGLISES COLLEGIALES.

N. Saint André, eſt une Collegiale ſituée dans la ville de *Grenoble*, & fondée par les anciens *Dauphins*. Elle eſt compoſée d'un Prévôt & de douze Chanoines. Ce Chapitre élit le Prévôt, les Chanoines & les Chapelains, les Canonicats ſont peu conſiderables par leur revenu, & ce Chapitre eſt en tout ſoûmis à la Juriſdiction de l'Evêque.

M. l'Evêque de Grenoble. Le Doyenné de Savoye eſt dans la ville de *Chambery*, & ſoixante Paroiſſes ſituées dans les Etats de *Savoye* en dépendent.

EVECHE'

TITULAIRES. Florins neuen.

EVÊCHÉ DE VIVIERS.

M. de Villeneuve, il fut sacré le 13. Aoust 1724. l'ancien Evêque de Viviers M. Martin de de Ratabon Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, Abbé de Hert en Alsace, dont il n'a jamais rien retiré. Abbé de Mortemart O. de Citeaux D. de Rouen, & de S. Barthelemi, dans la Ville de Noyon, O. de S Augustin. Ce Prélat s'est reservé 7000 livres de pension sur l'Evêché de Viviers en faisant sa démission en 1723. & il a été ci-devant Evêque d'Ypres.

Il y a sur l'Evêché de Viviers 4co l. de pension, pour M. le Prevost, Chanoine de Chartres, & 1000 livres pour M l'Abbé de Bissy.

VIVIERS, en Latin, *Vivariensis*, Ville de la premiere *Viennoise*, & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale du *Vivarais* ou *Vivarez*, en Languedoc, située sur une hauteur, dont le bas est arrosé à deux lieuës d'*Albe* ou *Albs*, & du Bourg de *S. Andéol*, à quatre du *Pont saint Esprit*, à neuf de *Valence*, & à cent trente de *Paris*. *Viviers* qui est suffragant de *Vienne*, doit son origine ou son aggrandissement à la ruine d'*Albe* ou *Alps*. On tient communément dans le païs, qu'un Roy des *Vandales*, nommé *Crocus*, détruisit cette Ville, lorsque ces Barbares ravagerent les *Gaules*, dans le commencement du cinquiéme siecle; mais comme cela n'est appuyé que sur des traditions populaires, ou sur des Legendes fort suspectes, il n'y faut pas avoir beaucoup d'égard. Ce qui est certain; c'est que, lorsque l'Empire *Romain* fut ruiné, & dissipé dans le même siecle, qui est le cinquiéme de *Jesus-Christ*, la Ville d'*Albe* & les peuples *Helviens*, furent conquis par les *Bourguignons*. *Sigismond*, leur Roy, en étoit le Maître au commencement du sixiéme siecle, lorsqu'il assembla le Concile d'*Epaone*, l'an 517. composé des Evêques ses Sujets, entre lesquels étoit *Venantius*, Evêque d'Albe. Les *François*, après la mort de *Sigismond*, ayant conquis le Royaume de *Bourgogne*, il fut partagé entre les Princes de la Maison du *Grand Clovis*. La Ville d'*Albe* avec son territoire, vint au pouvoir des Rois de *Metz*. *Theodebert*, fils de *Thiery* & petit fils de *Clovis*, ayant assemblé un Concile dans la Ville d'*Auvergne*; le même *Venantius*, Evêque d'*Albe*, y assista, & y prit la qualité d'Evêque de Viviers, *Vivariensis*. Ce qui démontre que dès-lors il avoit transferé son Siege ou sa résidence d'*Albe* à

TITULAIRES. *Viviers*. Neanmoins le titre d'Evêque d'*Albe* ſubſiſtoit toujours; puiſque *Cautinus*, ſucceſſeur de *Venantius*, aſſiſtant au cinquiéme Concile d'*Orleans* l'an 549. prit encore la qualité d'Evêque d'*Albe* : mais depuis, ce nom fut entierement aboli, puiſqu'il n'en eſt plus fait mention que dans des Notices compoſées ou ramaſſées, bien ou mal, des Auteurs précedens, par des Ecrivains de peu de ſçavoir. Depuis le ſixiéme ſiecle, on a nommé le Vivarais, *Vivarienſis pagus*, à cauſe de la Ville de *Viviers*, qui eſt fort médiocre. L'Evêque a établi ſa réſidence la plus ordinaire, à deux ou trois lieuës au-deſſous, à un lieu nommé le Bourg S. *Andiol*, où il a ſon Palais Epiſcopal, ſur la rive gauche du Rhône : ce Prélat eſt Comte de Viviers, & Seigneur temporel de ſon Dioceſe. Il n'eſt fait aucune mention de ce droit dans la Patente de *Charles le Chauve*, où ſont marquez tous ceux de cette Egliſe, & les biens dont elle étoit en poſſeſſion dans le neuviéme ſiecle. Les Rois de Bourgogne & d'Arles poſſedoient le Vivarais, & les Empereurs Allemands qui ſuccederent à ces Rois avoient le même droit; ce fût l'Empereur *Conrard* II. de la Maiſon de *Suabe*, qui étant parent de *Guillaume*, Evêques de Viviers, lui donna & à ſon Egliſe, dans le milieu du douziéme ſiécle 1147. la Ville & le Comté de *Viviers*. Ces Evéques jouirent toujours depuis librement du Comté, ſans aucune dépendance des Rois de *France*, ou des Seigneurs voiſins, juſqu'aprés la réunion du Languedoc à la Couronne. Ce fut pour lors que ſous le regne de *Philippe le Hardi*, les Officiers Royaux, & particulierement le Sénéchal de *Beaucaire*, voulurent étendre leur juriſdiction ſur le Vivarais ; prétendant que tout ce qui étoit ſitué à l'Occident du *Rhône*, relevoit de la Couronne de *France* : l'Evêque de Viviers s'oppoſa à cette entrepriſe, & implora la protection du Pape *Gregoire* X. qui s'étant informé de cette affaire, trouva qu'elle avoit été commencée du tems de *ſaint Louis*, & que le Pape *Clement*

Florins Revenu.

TITULAIRES *Clement* IV. avoit donné l'an 1265. une Bulle, par laquelle il étoit déclaré que les titres gardez dans les Archives de l'Egliſe de *Viviers*, démontroient que tout ſon temporel dépendoit de l'Empire ; de ſorte que ces pourſuites furent ſuſpenduës en 1265 pendant quelques années. Mais *Philippe le Bel* s'étant rendu Maître de *Lyon* & de tout le cours du *Rhône*, contraignit *Albert de Peyre*, Evêque de *Viviers*, & ſon Chapitre, à ſoûmettre leur temporel, ſitué à l'Occident du *Rhône*, au Roy & à la Couronne de *France*, par un Acte du 10. Juillet 1365. & un de l'an 1307. qui fut confirmé par un Traité paſſé l'an 1365. entre *Charles* V. dit *le Sage*, Roy de *France*, & *Bertrand de Châteauneuf*, Evêque de Viviers : & par les Tranſactions de l'an 1305. & de 1367. il fut convenu que les Evêques de Viviers porteroient à l'avenir dans leur ſçeau les armes de France, & non pas celles de l'Empire qu'ils portoient auparavant, & qu'ils ſeroient du Conſeil du Roy. En exécution de ces Traitez, *Bertrand* Evêque, préta ſerment de fidelité, l'an 1374. entre les mains du Chancelier d'*Orgemont*. Viviers a cet avantage, que ſes Evêques prennent la qualité de Princes de *Donzere*, qui eſt un Village de Dauphiné, où ils faiſoient autrefois battre monnoye à leur coin. *Jean de Broniace*, Evêque de Viviers, fut fait Cardinal en 1385. & préſida au Concile de *Conſtance* : d'autres Auteurs diſent, qu'après la ruine de la Ville d'*Albe*, à deux lieuës de Viviers, par *Crocus*, au commencement du quatriéme ſiecle ; *Auxonius*, Evêque de cette Ville déſolée, en transfera le Siege à Viviers, qui n'étoit pour lors qu'un ſimple Bourg, & il voulut qu'il fut appellé l'*Abbé* : & que ſes Evêques fuſſent auſſi appellé à l'avenir *Epiſcopi Albenſes*. C'eſt de là ſans doute, que dans les anciens Monumens comme ſont les Conciles & les anciennes Hiſtoires les Evêques de Viviers ſont fort ſouvent déſignez ſous ce nom, ainſi que la Ville ſous celui de *Alba Helviorum*. Cependant la volonté de l'Evêque *Auxonius* ne fut pas long-

Florine Revers.

tems

TITRE A IRIS. temps ſuivie. *Viviers* recouvra ſon nom veritable, & le donna même au Comté dont elle étoit le chef, & qu'elle étendit encore par tout ce païs, connu aujourd'hui ſous le nom de *Vivarais* ou *Vivarez*. Florins Revenu.

Le Dioceſe de *Viviers* renferme trois Abbayes, & environ trois cens quatorze Paroiſſes : il a près de vingt lieuës de circuit, & comprend le bas Vivarais, & une partie du haut, dont le reſte eſt de l'Archevêché de Vienne. Il y a quatre ou cinq Paroiſſes qui ſont du Dioceſe de *Viviers*, & de la Viguerie d'*Uſez*; & vingt-deux, comme *Montlaur* & *Pradelles*, qui ſont auſſi du Dioceſe de Viviers, & de la Sénêchauſſée du *Puy*.

L'Egliſe Cathedrale eſt ſous l'invocation de *ſaint Vincent*, & ſon Chapitre eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Archidiacre, d'un Précenteur, d'un Sacriſtain, d'un Archi prêtre, d'un Vicaire, & de trente Chanoines. Je crois avoir trouvé des preuves que cette Cathedrale a eſté deſſervie par des *Benedictins* ; car *Louis le Debonnaire*, dans une ancienne Charte pour l'Egliſe de *Viviers*, appelle ceux qui y faiſoient le ſervice, *Servi Dei*, qui eſt le terme ordinaire dont les Princes ſe ſervoient dans leurs privileges pour marquer les *Moines*, ne lui donnant point d'autre ſignification. De plus, l'Auteur de la Vie de *ſaint Venant* Evêque de Viviers, dit qu'il fit profeſſion de la Regle de *ſaint Benoiſt*, au Monaſtere d'*Albavic*. *Beatus Venantius filius Sigiſmundi Regis Burgundiæ, Monaſterium ſub regulâ ſancti Benedicti in Albavico, in ſupercilio Montis ad Rhodanum ædificatum, adiit, ubi Monachus factus ob vitæ ſanctitatem defuncto beato Valerio, in Epiſcopum eligitur.* Or, on ſçait trés-certainement que ce Monaſtere d'*Albavic* ſur la Montagne au bord du *Rhône*, eſt la Cathédrale de Viviers. Il eſt vrai que du temps de *ſaint Venant*, la Regle de *ſaint Benoiſt* n'avoit point été encore apportée en *France*; mais l'Auteur de ſa vie, qui a écrit long-temps après, ne dit qu'il avoit fait profeſſion de la Regle de *S. Benoiſt*,

que

TITULAIRE. que parce qu'il la voyoit observée de son temps à *Viviers*. Florins. Revenu.

Dans l'état particulier du Vivarais, pour faire la répartition sur toutes les Communautez du Diocese, des impositions qui ont esté départies par les états sur chaque Diocese, les Barons président à cette Assemblée, & l'Evêque n'y vient qu'à son tour comme Baron; & le grand Vicaire de l'Evêque y entre comme Baron de Viviers, & l'Evêque est du nombre de ceux qui assistent aux Etats de Languedoc. 1400 30000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

CRUAS.

M. Coriolis, le 17. Octobre 1713.

Cruas ou Crudas, en latin, *Crudatum sanctæ Mariæ, vel de Crudato, aut Crudaco, seu de Crudacio*, située en Vivarais, dans le Bourg de *Cruas*, sur le bord du *Rhône*, à trois grandes lieuës au-dessus de *Viviers*, & à cinq au-dessous de *Valence*; elle est ancienne, fut d'abord bâtie sur le penchant de la Montagne, à l'endroit où est aujourd'hui le Château, où l'on voit encore l'Eglise & une partie des lieux réguliers, & fondée par le Comte *Teydon*. L'Empereur *Louis le Debonnaire* en confirma les Privileges. Le Château étoit autrefois fort beau, & a soutenu des siéges; mais il est maintenant presque ruiné. Les Abbez de *Cruas* ont rebâti en bas l'Abbaye pour leur commodité, & elle est toute ruinée. Je suis bien trompé si le Pape *Urbain* II. n'a point fait la Dédicace de l'Eglise de cette Abbaye; car sur le pavé du Sanctuaire, qui est à la Mosaïque, on lit ces Vers.

Urbanus decorat Templum quo sæpiùs orat,
. . . . . *anni* MXCV.

Qui est tout juste l'année que ce Pape passa en *France*, & célebra un Concile à *Clermont*. On voit dans l'Eglise l'Armoire où l'on enfermoit les Livres, contre la coutume des autres Monasteres de l'Ordre, qui avoient cette

Armoire

		Florins	Revenu.
TITULAIRES.	Armoire dans le Cloître L'Abbaye de *Cruas* est possedée par d'anciens *Benedictins*, & elle a de belles collations.	400.	1600.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHAMBON.

M. de Belzunce Evêque de Laon, & ci-devant Evêque de Marseille.

Chambon, Chambons, ou les Champs bons, en Latin, *Cambonium, seu Cambolium, aut Bonorum Camporum*, située en Vivarais dans le Bourg de *Chambon*, entre la Ville d'*Annonay* & celle du *Puy*, près des sources de la riviere de *Laignon*; elle est fille de *Senanque*, & aux confins du *Vestai*: elle a été fondée le dix-huit des Calendes d'Octobre 1152. . . . . 80 9500.

MAZAN.

M. de Montesquiou d'Artagnan.

Mazan ou Maucade, en Latin, *Mansiada, seu Manssada*, fille de *Bonnevaux*, située en Vivarais, où elle a esté fondée le 30. Octobre 1119. il y a des Auteurs qui disent que cette Abbaye est unie à l'Evêché de Viviers, & rapporte à l'Evéque cinq mille quatre cens livres; d'autres disent que cette Abbaye vaut huit mille livres de rente. 150. 8000

PRIEUREZ D'HOMMES.

Chariſſes ou Chauffes.

Veſſeaux, est un prieuré de . . . 2000.

Quoique l'Evêché de Genêve *ne soit pas à la nomination du* Roy de France, *je ne laisse pas d'en parler ici; parceque cet Evêché est le cinquéme Suffragant de* Vienne, *& qu'il est enclavé pour ainsi dire dans la* France. *Cet article est un peu long, parce que ce morceau d'histoire est très-curieux & rare.*

TITULAIRES. Florin. Reven.

EVÊCHÉ DE GENEVE.

M. de Rousillon de Bernex.

GENEVE, en latin, *Genevenſis*, Ville de la premiere *Viennoiſe*, & de l'exarcat des *Gaules*, Capitale aujourd'hui d'une petite République alliée à la *Suiſſe*, & qui n'a gueres qu'une lieuë de Domaine au tour de ſa Ville en *Savoye*, ſur le lac à la ſortie du *Rhône*, & ſous la Métropole de *Vienne* en *Dauphiné*. Son territoire eſt fort petit, conſiſtant en quelques Villages, qui appartenoient au Chapitre de *ſaint Pierre de Geneve*, & au Prieuré de S. *Victor* de l'Ordre de *Cluny*. L'Egliſe Cathedrale de *ſaint Pierre* eſt dans la vieille Ville ſur une montagne, & ſes portes ont ſubſiſté juſqu'au dernier ſiécle. Quelques Auteurs prétendent qu'il y a eu des Evêques à *Geneve* dès l'an 337. Il en eſt fait mention dans le Concile d'*Epaone* en 517. ſous *Sigiſmond* Roy des *Bourguignons*, auquel aſſiſta l'Evêque *Maxime*. Dans celui d'*Orleans* en 549. où aſſiſta le Prêtre *Tranquillinus*, envoyé par l'Evêque *Pappolus*. Dans le ſecond de *Lyon* l'an 567. & dans le quatriéme de *Paris* tenu l'an 573. auſquels aſſiſta *Salonius*. Dans celui de *Valence* tenu l'an 584. & au ſecond de *Maçon* tenu l'an 585. où aſſiſta l'Evêque *Cariathon*.

L'Empereur *Frederic Barberouſſe* accorda une Bulle, au commencement de ſon Empire, à *Ardutius* Evêque de *Geneve*, par laquelle il lui conſervoit tous les droits temporels de ſon Egliſe ſur la ville de Geneve, même ceux qui appartenoient à l'Empire, ſans ſe reſerver que les droits purement honoriques, dont il ne joüiroit que lorſqu'il iroit en perſonne à Geneve. En ce tems-là le Comte de *Genevois* étoit *fidelis Advocatus*, *féal Avoüé* de cette Egliſe, dont on étoit convenu par un traité fait entre l'Evê-

TITULAIRES. que & le Comte, l'an 1153, qui avoit été confirmé par le Pape *Adrien* V. l'an 1157. & quant au Comte de *Genevois* il tiroit le droit qu'il avoit à Geneve de l'Inveſtiture que l'Evêque *Wido* de Geneve avoit donné au Comte *Amé* ſon frere. Cet Evêque pour rendre ſa maiſon plus puiſſante, donna à ſon frere l'inveſtiture en titre du Comté de *Genevois*, avec pluſieurs Domaines, qui étoient de la Menſe Epiſcopale, & dans la Ville le *Vidamé*, que l'on nomme en ce pays *Vidomnat*. Cet Evêque étant mort l'an 1120. *Humbert de Grammont* lui ſucceda, & prétendit faire caſſer l'inféodation faite par ſon prédéceſſeur au Comte de *Genevois*, au préjudice de l'Egliſe de Geneve. Ce different fut terminé l'an 1124. par l'Archevêque de *Vienne*, Métropolitain de l'Egliſe de *Geneve*, qui étoit alors Legat Apoſtolique. On accorda que l'Evêque devoit avoir la Juſtice & la Seigneurie dans la Ville, avec la fabrique de la Monnoye; que le Comte ne pourroit faire bâtir aucune Fortereſſe, ſans le conſentement de l'Evêque, & qu'à l'égard du *Vidamé* ou *Vidomnat*, le Comte auroit à *Geneve* un Lieutenant pour les cauſes civiles, & qu'enfin il feroit hommage à l'Evêque, ſans excepter aucun autre Seigneur, que l'Empereur ſeul. *Ardutius* qui étoit de la maiſon de *Faucigny* ſucceda à *Humbert* à l'Evêché de *Geneve*, & fut zelé pour les droits de ſon Egliſe. Il les défendit contre le Duc de *Zeringue*, qui ne garda pas long-temps ce que l'Empereur luy avoit octroyé ſur *Geneve*; car il ceda à *Amedée* II. Comte de *Savoye* fils d'*Amedée* I. mort l'an 1162. la ſouveraineté ou le haut Domaine ſur *Geneve*, à quoy l'Evêque *Ardutius* s'oppoſa de toutes ſes forces, & alla à un lieu au Comté de *Bourgogne* prés de *Beſançon*, où étoit pour lors *Frederic Barberouſſe*: Il lui repreſenta & prouva ſi bien les droits de ſon Egliſe, que cet Empereur revoqua la donation qu'il avoit faite au Duc de *Zeringue*, comme obtenuë par ſurpriſe, & il remit à l'Evêque de Geneve l'autorité temporelle, avec

Florins Reveſt.

TITULAIRES. avec les droits de *Regale* sur la Ville. L'Eglise de Geneve avoit seule la Seigneurie & la Principauté de Geneve & de ses dépendances ; néanmoins l'Evêque n'étoit pas maître absolu ; il étoit élû par le Clergé & le peuple, & après son élection il étoit obligé de jurer qu'il garderoit les privileges & les franchises de la Ville. Les Habitans avoient leur part au Gouvernement, les cris publics se faisoient, non-seulement au nom de l'Evêque, & de son *Vidomne* ou *Vidame* ; mais des *Syndics* & des *Prud'hommes*. Le Prélat avoit pour Assesseurs les quatre Syndics, vingt Conseillers & le Trésorier qui étoient élûs par les Bourgeois. A ce conseil des vingt-cinq, on en joignoit plusieurs autres dans les affaires importantes ; ce Conseil étoit subordonné au grand Conseil des deux cens, comme il est aujourd'hui, & enfin il y avoit pour Tribunal supréme l'Assemblée generale du peuple, composée de tous les chefs de famille. Les Syndics avoient la garde de la Ville, le tiers de ses revenus & le jugement souverain des criminels, excepté les personnes Ecclesiastiques, qui étoient reservées au Tribunal de l'Evêque. Ce Prélat ne pouvoit rien resoudre d'important, sans la participation des Citoyens, de sorte que sa principauté n'étoit pas de la même nature que les souverainetez seculieres ont accoûtumé d'être.

Florins Revenu.

Le peuple de Geneve avoit fait alliance avec le canton de *Fribourg* dès l'an 1518. mais ils n'en avoit tiré aucun avantage réel, Enfin le Duc *Charles de Savoye*, aprés avoir fait tous ses efforts pour engager les *Genevois* à le reconnoître Prince & Souverain, contraignit ces gens-là à se jetter entre les bras des deux cantons leurs voisins, qui étoient ceux de *Berne* & de *Fribourg*, qui reçûrent les *Genevois* dans leur alliance. Le Conseil General du peuple de *Geneve* accepta solemnellement cette alliance le 25. Fevrier l'an 1526. malgré l'opposition de l'Evêque *Pierre de la Baume*. Huit Deputez de la Ville alle-

TITULA RES rent jurer cette alliance à *Berne* & à *Fribourg*, & & huit de *Berne* & de *Fribourg* en firent autant à Geneve. Aprés cela les Bourgeois qui tenoient le parti des Ducs de *Savoye*, furent forcez de se retirer de la Ville avec le *Vidomne* & le *Geolier* où le Concierge du Château de l'*Isle*.

Cependant, comme les Habitans craignoient d'offenser le Duc de *Savoye*, ils gardoient beaucoup de mesures, & ils conservoient les biens & les droits de l'Evêque & de son Chapitre. On ne paroissoit pas encore avoir envie de changer de Religion, & de bannir le Clergé & les Religieux ; mais plusieurs du parti des Confederez commencerent à goûter les opinions de leurs bons amis de *Berne*. Au contraire les partisans des Ducs de *Savoye*, témoignerent une grande aversion pour la doctrine prêchée depuis peu en *Suisse*, & un grand attachement pour l'*Eglise Romaine*; de sorte que l'an 1528. les *Genevois* se declarerent, du moins une grande partie contre le *Pape*, quoiqu'ils ne renonçassent pas si-tôt à l'ancienne Religion.

L'Evêque depuis long temps s'étoit retiré en *Franche-Comté*, il fit une tentative pour rentrer dans la ville de *Geneve*, aux environs de laquelle il se rendit l'an 1534 pour tâcher d'y être le plus fort, mais cette entreprise échoüa. Il cassa ses Officiers de Geneve, & il en crea d'autres, qui s'établirent à *Gex*. L'année suivante, les Syndics & le Conseil de la Ville firent publier une Ordonnance le 27 d'Aoust, par laquelle il étoit enjoint à tous les Citoyens & Habitans de faire profession de la *Religion Protestante*, & l'exercice de la *Religion Catholique* fut interdit

Le Chapitre de l'Eglise Cathedrale de *saint Pierre* se retira à *Annecy* ville Capitale du *Genevois*, & tous les Prêtres, les Religieux & les Religieuses furent chassez. Le parti des *Mamelus* fut ainsi exterminé à Geneve, de ceux, dis-je, qui étoient affectionnez au Duc de *Savoye* & à l'Evêque, & celuy des *Eignots* demeura absolument le maître; c'est à-dire, des gens qui avoient un grand amour

pour

TITULAIRES. pour la liberté & le gouvernement populaire, & qui avoient embraſſé la même Religion que les Republicains de *Berne*. Florins Revem.

On appella enſuite *Eignots*, tous ceux qui embraſſerent cette Religion en *France*, où l'on corrompit le mot *Eignot* en *Huguenot*, ou *Ugnots*, d'où les *Italiens* firent *Ugonotti*; & c'eſt là la vraye étymologie du nom *Huguenot*, pour ſignifier les *Zuingliens* ou *Calviniſtes*, que l'on a appellé autrement *Sacramentaires*, parce qu'ils nient la preſence réelle du corps de *Jeſus-Chriſt* dans l'Euchariſtie, en quoi ils ſont oppoſez aux *Lutheriens*, qui reçoivent la Confeſſion d'*Auſbourg*.

L'an 1536. les Syndics de *Geneve* firent publier une Ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à toutes perſonnes d'aſſiſter aux Prêches, & où l'on défendoit trés-rigoureuſement de dire la Meſſe. Les *Genevois* s'étant joints aux *Bernois*, qui envahirent les Etats de *Charles* Duc de *Savoye*, ſe ſaiſirent de pluſieurs villages autour de la Ville, & ſe rendirent abſolument les maîtres de ceux qui avoient appartenu au Chapitre de *ſaint Pierre*, & au Monaſtere de *ſaint Victor*. Les Prêtres y avoient eu juſques-là le libre exercice de leur Religion, auſſi-bien que le peuple de la campagne. Le premier Syndic accompagné d'autres Magiſtrats, ayant fait aſſembler les Prêtres, leur ordonna, qu'avant le dimanche de *Quaſimodo*, ils euſſent à montrer par la *ſainte Ecriture*, que la Meſſe & les autres inſtitutions, qu'ils appelloient *Papales*, étoient approuvées de Dieu, ſinon que tout exercice leur en ſeroit défendu. Un de ces Prêtres répondit pour tous, qu'il étoit juſte de leur donner du temps pour s'inſtruire, & ſe convaincre des raiſons qu'on leur apportoit pour quitter une Religion qu'ils avoient ſuccée avec le laict, & qui étoit profeſſée depuis tant de ſiécles. Le Magiſtrat, à la perſuaſion du Miniſtre *Farel*, refuſa de leur accorder leur demande, quoiqu'elle parût juſte à quelques-uns. De ſorte

TITULAIRES Florins Reven.

sorte que ces Prêtres furent contraints de se retirer, & on établit à la campagne, par une autorité armée, la même Religion qu'à la Ville.

Les *Fribourgeois* fort zelez Catholiques, ne voulurent plus avoir de communication avec les *Genevois*, & leur ôterent le droit de Bourgeoisie, & leur alliance ; mais les *Bernois* les prirent sous leur protection ; & quarante ans après, ceux de *Soleure*. Quoique les Catholiques, voyant combien la ville de Géneve étoit importante à tout le *Corps Helvetique*, s'unirent avec les *Bernois*, pour l'empêcher de tomber entre les mains du Duc de *Savoye*, qui songeoit perpetuellement aux moyens de s'en rendre le maître, & à faire valoir les prétentions qu'il avoit sur cette Ville ; de sorte que les deux Cantons prirent le parti de supplier le Roy de *France Henri* III. de vouloir comprendre *Geneve* dans la paix perpetuelle avec le *Corps Helvetique* ; ce qu'il leur accorda par un Traité conclu l'an 1579. où ce Roy reçût Geneve, au nombre des Villes alliées, & promit aux Cantons des subsides, tant pour la solde des troupes qu'ils y mettroient en garnison, quand il seroit necessaire, que pour payer celles qui iroient au secours de la place, si elle étoit assiegée. Le même Roy s'allia encore avec les Genevois au mois d'Avril 1589. contre le Duc de *Savoye*, leur commun ennemi ; ce qui fut accepté & ratifié par *Henri* IV. l'an 1592.

Quoique Geneve ne fut pas expressément nommée dans le Traité de *Vervins*, on soûtint que les *Genevois* y étoient compris sous le nom General d'*Alliez* ou *Confederez* des Cantons, & que *Charles Emmanuel* Duc de *Savoye* avoit violé les Traités de *Vervins* & de *Lyon*, lorsqu'il avoit essayé de surprendre de nuit cette Ville par escalade le 21 de Decembre 1602. On s'est contenté dans les traitez suivans de sous entendre cette Ville, sous le nom General d'*Alliez* & de *Confederez*, mais dans le traité de *Risvvick*, de l'an 1697. les *Etats Generaux*, & ensuite l'Empereur

Leopold

TITULAIRES. *Leopold* I. ont compris nommément entre leurs Alliez la République de Geneve. Florus Rever.

Depuis la revolution de ceux de la *Réligion Prétenduë reformée* arrivée en 1535. ſous *Pierre de la Baume*, qui en étoit alors Evêque, il ſe retira à *Annecy* ou *Anneſſi*, en latin *Anniſiacum*, ville Capitale du Duché de Genevois dans les Etats du Duc de *Savoye*, & ſituée au bord d'un grand lac du même nom. Les Chanoines choiſirent la plus belle Egliſe de la Ville, pour y faire le ſervice, & la nommerent *S. Pierre*, nom qu'avoit l'Egliſe Epiſcopale de Geneve. Cependant les Cordeliers à qui cette Egliſe appartient, y chantent l'Office à leur tour, comme à l'ordinaire; ce qui fait qu'on l'appelle auſſi l'Egliſe de *ſaint François*, qui eſt ſon ancien nom. On l'a rebâtie depuis peu d'années, & elle eſt magnifique. Il y a trente Chanoines.

Le Dioceſe de Geneve ou d'*Anneſſi* eſt fort grand, car il contient le *Fauſſigny*, le *Chablais*, le pays de *Gex*, & une partie du *Bugey*, & il n'a perdu pour le ſpirituel que la ville de *Geneve*, avec un petit nombre de Villages alentour, & ce qui étoit de ſon Dioceſe dans le pays de *Vaud*; mais ſes revenus & ceux de ſon Chapitre ſont à preſent fort mediocres, & ces Evêques ont perdu tous les beaux droits de *Régale* dont ils joüiſſoient. *S. François de Sales* qui a été Evêque de Geneve, luy a donné beaucoup d'éclat. On prétend que *ſaint Salone* ou *Salonius* frere de *ſaint Veran* fils de *ſaint Eucher* de *Lyon* fut Evêque de Geneve, mais c'eſt une choſe fort incertaine.

L'Evêque de Geneve *eſt à la nomination du Roy de* Sardaigne, *comme Duc de* Savoye *Son Siége étant à* Annecy *dans ce Duché. Il y a dans le Dioceſe de* Geneve *quelques Benefices à la nomination du* Roy *de* France, *& à la preſentation de M. le Duc de* Bourbon, *comme Baron de* Gex. . . 600 3000

TITULAIRES.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

Florins. Revenu.

CHISSERY.

Chiſſery, ou Sizerieu, en latin, *Beata Maria de Ciſſiriaco, ſeu Cheſeriaco*, ſituée en *Savoye*, & fondée en 1140. à trois lieuës, *ab urbe Seyſſelienſi*, de Seyſſel, du côté du Midi. 600 3000

HAUTECOMBE.

Hautecombe, en latin, *Alta Columba*, ſituée en *Savoye*, ſur le lac du *Borget*, au pied du *Mont du Chat*, & fondée en 1135. d'autres diſent 1115 par *Amée* IV. à la priere de *ſaint Bernard* dans un lieu fort agreable; car le lac du *Borget* a trois lieuës de longueur & une de largeur. Les Ducs de *Savoye* choiſirent autrefois l'Abbaye de *Hautecombe* pour leur ſepulture, & ils aimerent tant cette Maiſon, qu'ils avoient un Palais tout proche, où ils paſſoient ordinairement trois ou quatre mois de l'année, pour s'édifier des bons exemples des ſaints Religieux qui l'habitoient, & y prendre auſſi le divertiſſement de la chaſſe. On voit auſſi dans l'Egliſe pluſieurs de leurs tombeaux & de quelques perſonnes de qualité, mais il n'y a point d'inſcription. Il y en a un de bronze fort beau à côté du grand Autel. Cette Abbaye étoit autrefois fort jolie, & le Refectoire, dont on voit encore les mazures, fort beau. On dit que S. *Bernard* l'ayant vû, en fut ſcandaliſé, & que d'un eſprit prophetique il dit: Tu es trop belle, *Hautecombe* ma mignone, & tu ne pourras pas ſubſiſter. Elle n'eſt effectivement rien aujourd'hui, en comparaiſon de ce qu'elle a été. 533 3200

Sainte Marie d'Aups, ou de vaux.

BENNEMONT.

N. Bennemont, ou Bonnemont, ou Bernont, en latin, *Bonus mons*, fille de *Clervaux*, fondée en 1131; à une lieuë de *Nyon* en *Suiſſe*. 220 800

Notre-

		Florins	Revenu.
TITULAIRES.	Notre-Dame des Alpes.		
N.	Tamiers, de l'Ordre de saint Benoist.	231 1/3	4000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

ENTREMONT.

M. Vialà Prévôt d'Ouix. Entremont, en latin, *sancta Maria Inter montes, seu Inter-montium*, située au pays du *Bugey* prés la *Breſſe*, & pas trop éloignée de la montagne appellée le *grand saint Bernard*. Les *Chanoines Réguliers* qui occupent cette Abbaye, & qui ſont Hoſpitaliers, reçoivent tous les paſſans, & l'Hôpital peut loger ſix cens perſonnes. Il a été fondé dans le milieu du douziéme ſiecle, lorſque l'inſtitut des *Chanoines Réguliers Hoſpitaliers* fleuriſſoit. Ce Monaſtere eſt dédié à un *ſaint Bernard* qui n'eſt pas Abbé de *Clervaux*, mais un Prêtre de la *Val-d'Aoſte*, qui a autrefois détruit l'Idole du Dieu *Jupiter*, que l'on y a adoré long tems. 133 1/3 12000

SIX.

Six, ou Siz, ou Scitz, en latin, *Sitis, vel Sitiacum, ſeu Sixtus*. 300

NOTRE-DAME D'ABONDANCE.

M de Tencin. Notre-Dame d'Abondance, en latin, *Beata Maria de Abundantia*, ſituée au Duché de *Chablais*, voiſine du *Bugey*, ſur la riviere de *Durance*, & aujourd'hui tenuë par des *Feüillans* qui y furent établis à la perſuaſion de *S. François de Sales*. 300

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BELLERIVE.

N. Bellerive, en latin, *Bella ripa*, fille de *Clervaux*, ſituée à une lieuë ſur le lac de *Geneve*, vers le midi,

Me de Saillant. Bonlieu.

Me d'Allery. Beton.

TITULAIRES. Florins Reven.

SAINTE CATHERINE.

Sainte Catherine, en Latin, *ſancta Catharina*, ſituée à une petite demi-lieuë d'*Annecy*, ſur une haute montagne, d'où l'on découvre toute la Ville. Les Religieuſes ne gardent point la clôture.

PRIEURE'.

Préſervin, il a le titre de Baronnie, & dépendoit autrefois de *Bonnemont* dans le Canton de *Berne*, laquelle a eſté convertie en Hôpital. Ce Prieuré étoit devenu une Commanderie de l'Ordre de *ſaint Maurice* & de *S. Lazare de Savoye*; mais le Roy, *Henri* IV. le revendiqua. C'eſt M. le Duc de *Bourbon*, comme *Baron de Gex*, qui preſente au Roy.

Filly ou Filiac, en Latin, *Filiacum*, ſituée à une lieuë *d'Hyvoire*, au pays de *Chablais*; quelques-uns l'appellent Abbaye, & d'autres Prieuré de l'Ordre de *ſaint Benoiſt*. Dans la taxe de la Chambre Apoſtolique, *ſainte Marie de Filiac* eſt une Abbaye d'Hommes de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*. . . . . 500.

EVÊCHE' DE METS.

AVERTISSEMENT.

Quoi que l'Evêché de *Mets* ſoit Suffragant de *Trêves* en *Allemagne*, il eſt néanmoins à la nomination du Roy de *France*, comme on le verra plus détaillé dans l'article ſuivant.

METS, en Latin, *Metenſis*, Ville de la *Gaule Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules*, en *Lorraine*, ſur les rivieres de Moſelle & de Seille qui paſſent au travers; elle eſt Capitale du Païs *Meſſin*, à quatre lieuës de *Thion-*

M Henry-Charles du Cambout, Duc de Coiſlin, Pair de France, Premier Aumônier du Roy, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Abbé de ſaint Georges de Boſcherville, de l'Ordre de S Benoiſt, D. de Rouen, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & un des quarante de l'Academie Françoiſe. Il prit ſéance au Parlement de Paris le 31 Mars 1711. en qualité de Duc de Coiſlin, Pair de France.

ville,

TITULAIRES. *ville*, à douze de *Nancy* & de *Verdun*, à treize de *Trêves*, & à 72. de *Paris*. C'eſt une des belles & des plus agréables Ville de *France*; ſon enceinte eſt de deux mille cinq cens toiſes; ſes ruës ſont fort étroites, & les maiſons antiques & à creneaux pour la plûpart: elle eſt diviſée en ſeize Paroiſſes, & renferme environ vingt-deux mille habitans. Elle a eſté autrefois une Ville très-floriſſante; mais ayant eſté ruinée par les *Huns*, lorſqu'ils envahirent les *Gaules* ſous leur Roy *Attilla*, il ne reſta ſur pied que l'Egliſe & l'Oratoire de *ſaint Etienne*, qui eſt la Cathedrale. Les *François*, ſous *Childeric*, s'emparerent de *Mets* & de *Trêves*, & ils y dominoient du tems de *Sidonius Apollinaris*. *Clovis* en fut toûjours le Maître; mais après ſa mort, ſes Etats furent partagez entre ſes quatre fils. *Mets* échut à *Thierry* qui y établit ſa réſidence, & après lui elle fût toûjours le ſiege de la *France* Orientale où *Auſtraſie*. Florin. Reven.

L'Evêché de *Mets* a toûjours reconnu l'Archevêque de *Trêves* pour Métropolitain, & quoi qu'il ait paſſé ſous la domination de la *France*, néanmoins par le Traité de *Munſter* du 24. Octobre 1648. les droits du Métropolitain de *Trêves*, ſur l'Evêché de *Mets*, furent reſervez; & c'eſt par là que l'appel y reſſortit toûjours.

L'uſage univerſellement obſervé dans le Royaume de *France*, ſelon lequel les Evêques ou Archevêques ſont obligez d'avoir un Official dans chaque partie de leur Dioceſe, qui reſſortit à un Parlement different, n'a point ici de lieu; & le Parlement de *Mets* ne l'ayant point exigé de l'Archevêque de *Trêves*; on s'en tient, en temps de paix, à l'ancien uſage, d'aller plaider à *Trêves*, ſur les appellations des Sentences rendues par l'Official de *Mets*, mais en tems de guerre avec l'Empire; le Parlement de *Mets* nomme un Official *à parte Regni*.

L'Evêque de *Mets* commença dans la décadence de l'autorité de l'Empire, à prendre part au gouvernement temporel; & c'eſt de-là que viennent les titres qu'ils pren-

TABLANES nent de *Princes & Comtes du saint Empire*. Les differentes dominations qui s'établirent ensuite aux environs de cet Evêché, en diminuerent le temporel. On lui laissa la puissance spirituelle; mais pour la temporelle, il ne lui en resta que ce qu'on ne pût lui ôter. Pendant le quatorziéme & quinziéme siecle, les Ducs de *Lorraine* firent souvent donner cet Evêché à des Princes de leur Maison, à laquelle étant plus attachés qu'à leur Eglise, ils l'agrandirent considerablement aux dépens du temporel de leur Evêché, qui par les échanges ou autres aliénations, fut réduit aux bornes étroites où on le voit aujourd'huy. Florin Reven.

L'Evêque de *Mets* étoit élû autrefois par le Chapitre de la Cathedrale, & puis étoit confirmé par le Pape. Sa nomination aux Canonicats étoit partagée entre le Chapitre de la Cathedrale, qui nommoit pendant six mois, & le Pape, qui nommoit pendant les six autres. Le Pape *Alexandre* VII. accorda au Roy un Indult le 11. Decembre 1664. pour nommer à l'Evêché de *Mets*, pendant la vie de Sa Majesté, comme aussi aux Abbayes & Canonicats qui sont dans le Diocese. Le Pape *Clement* IX. par son Bref du 23. Mars 1668. donna bien plus d'étenduë à cet Indult, en accordant au Roy & à ses Successeurs la nomination audit Evêché, Abbayes, Canonicats, Prébendes, premieres dignitez des Eglises Cathedrales, & les premieres après les Pontificales; & aux Personats, Administrations & Offices des Eglises Collegiales. Il étend cette grace jusqu'à la nomination aux Monasteres Consistoriaux, & taxez dans les Livres de la Chambre Apostolique, aux Prieurez Conventuels, Prevôtez, Préceptoreries & Offices, (à l'exception des Offices Claustraux des Eglises Paroissiales, & de leurs Vicaireries perpetuelles, dont le Pape dit que la Provision & Collation lui appartient) & même lui permet de nommer des Séculiers aux Benefices Réguliers, qui ont coûtume d'être conferez en titre à Clercs Seculiers, ou bien des Réguliers, quoique d'autres

TITULAIRES tres Monasteres; à condition que la nomination s'en fera au Pape dans les six mois de la vacance, d'en obtenir Bulles sous plomb, & de païer les droits de la Chambre Apostolique, autrement le Pape s'en reserve la disposition. Mais si on veut croire M. *François Pinson*, dans son Traité des *Régales*, *t.* 1. *c.* 14. *n.* 22. cette réserve ne se peut faire, parcequ'elle est condamnée par le Concile de Trente, *sess.* 24. *c.* 19. Flo in Reven.

Cet Evêché a esté autrefois qualifié d'Archevêché, sans avoir néanmoins aucun droit de Métropole, & seulement parce qu'elle étoit Capitale du Royaume d'*Austrasie*; & c'est pourquoi l'Evêque prétend au titre d'Archevêque, c'est-à-dire de *Prototrône*. *Saint Arnoul*, fut Evêque de *Mets* du tems du Roy d'*Agobert* I. pere de *saint Sigebert*. Avant *saint Arnoul* la Ville de *Mets* avoit eû d'autres saints Evêques, dont le culte est public; mais dont l'histoire est peu certaine. *Saint Clou*, fils de *saint Arnoul*, fut fait Evêque de *Mets* après *Goëry*. *Saint Grodegang* fut fait Evêque de *Mets* au huitiéme siécle, du tems du Roy *Pepin*. Le Bienheureux *Pierre de Luxembourg* fut fait Evêque de Mets en 1383. n'ayant pas encore quatorze ans, à dix-sept ans il fut créé Cardinal; & il n'en avoit pas dix-huit lorsqu'il mourut à Avignon en 1387. *Urlecius*, *Chrodegang*, *Angelramne*, *Drogon* & *Robert*, Evêques de Mets, ont esté honorez du *Pallium*; & cela a donné lieu à quelques-uns de les appeller Archevêques de Mets, & de croire que cette Eglise étoit Métropole.

Comme j'ai parlé souvent dans mon ouvrage du *Pallium*, je crois devoir dire ici ce que c'est en faveur de ceux qui l'ignorent; & ceux qui le sçavent, me pardonneront bien cette petite digression. Tous les ans le jour de la fête de *sainte Agnés*, le Cardinal Titulaire de cette Eglise à *Rome*, y va celebrer la Messe, & benit deux jeunes agneaux blancs en vie, offerts par les Religieuses de ce Monastere. Après la bénediction, deux Chanoines de l'Eglise de

TITULAIRES de *S. Jean de Latran* les reçoivent, & les remettent à des sous-Diacres chargez du soin de les faire paître & tondre dans la saison. De cette laine blanche on en fait faire les *Pallium* destinez pour les Archevêques, qu'on porte ensuite à l'Autel sous lequel repose les corps de S *Pierre* & *saint Paul*, sur lesquels on fait les prieres ordonnées par le Cérémonial Romain. Le *Pallium* est un petit ornement qui distingue les Archevêques des Evêques; il est fait en forme d'une bande large de trois doigts, qui entoure les épaules, à peu près comme de petites bretelles, ayant des pendans devant & derriere, longs d'environ un pied, avec de petites lances de plomb, arondies aux extrémitez, couverte de soye noire, avec des Croix rouge aux quatre bouts. Les Archevêques s'en servent lorsqu'ils officient pontificalement; cela marque l'autôrité qu'ils ont sur leurs Suffragans; & sans avoir reçû le *Pallium*, ils n'exerçent aucune des fonctions de l'Ordre Episcopal, qu'ils ne peuvent porter que dans l'étenduë de leur Diocese & de leur Province. Cet ornement Pontifical étoit autrefois accordé par le Pape aux Métropolitains, & quelquefois à des Evêques, à la priere des Rois & des Princes, non en leur imposant la necessité de le demander, & de promettre une soumission & une obéissance au saint Siege, comme quelques-uns l'ont crû; mais comme une confirmation des droits de Métropolitains, & comme le sceau de leurs Privileges, avec celui de ne pouvoir estre jugé en dernier ressort que par le Pape. C'est ainsi que le Pape *Adrien* I. envoya le *Pallium* à *Tilpin*, Archevêque de *Reims*; & à *Ermenberge* Archevêque de *Bourges*, à la priere de *Charlemagne*; & *Nicolas* I. à *Egilon* Archevêque de *Sens*, à la priere de *Charles le Chauve*.

Florins Revon.

Les Evêques de Mets avoient autrefois beaucoup d'autorité dans la Ville; mais ils n'en étoient pas souverains, ils étoient au-dessus des Magistrats, & ils ne reconnoissoient que l'Empereur. Ces Prélats battoient monnoye;

ce

TITULAIRES ce qui leur étoit commun avec la plûpart des autres Evêques & plusieurs Abbez en *France*. Dans le dixiéme, onziéme & douziéme siécle, les Evêques de Mets prétendirent créer le Magistrat ou le Maître Echevin ; & cette prétention excita souvent de grandes séditions contre eux. Les *Messins* trouvoient de la protection parmi les Princes voisins & les Evêques ; pour avoir des Alliez, engageoient les Terres de ce riche Evêché, qui ne cédoit à aucun autre en puissance & en avantage ; mais pour faire la guerre, il en coûtoit toûjours quelque piece de leur Domaine. Le Cardinal de *Lenoncourt*, Titulaire de l'Evêché de Mets, fit ouvrir les portes de Mets au Connétable de *Montmorenci*, & à l'Armée du Roy *Henri* II. qui y entra le 18. d'Avril 1552. mais il ne prit que le titre de Protecteur. Le Cardinal de *Lorraine* ayant repris l'Evêché de Mets, que le Cardinal de *Lenoncourt* son Résignataire avoit quitté : il ceda au Roy, avec le consentement du Chapitre & des Interessez, les droits temporels que l'Evêque avoit à Mets. 1073 Rois.

Si l'on veut s'en rapporter aux ames crédules, l'Evêché de Mets doit son établissement au Pape *Clement*, disciple de *saint Pierre*, qui en fût le premier Evêque Ce sentiment ne mérite point d'être refuté ici ; & je me contenterai de dire, que dès l'an 304. il y avoit un Evéque à Mets.

La Cathedrale qu'on appelle *saint Etienne*, est bâtie sur le penchant d'une coline ; de sorte qu'au lieu qu'ordinairement, pour entrer dans les Eglises, il faut monter quelques marches, il en faut descendre six ou sept pour entrer dans celle ci : elle est renommée par son ancienneté & par sa délicatesse. On dit que ce fût *Thiery* II Evêque de Mets qui l'a fit commencer, vers l'an 1000. & qu'étant demeuré fort long-tems imparfaite, l'Evêque *Ademar* fit publier en 1324. des Indulgences pour la faire continuer. Cependant la Nef ne fût achevée qu'en 1480.

Pour

TITULAIRES. Florins Revenu.

Pour lui rendre le Chœur semblable, le Chapitre se taxa volontairement vers l'an 1500. *Henri de Lorraine* Evêque de *Mets* y contribua de son côté, mais étant mort en 1505. & *Jean de Lorraine* ayant été pourvû de l'Evêché dans un trés-bas-âge, on en donna l'administration au Chapitre, qui employa la troisiéme partie du revenu à la fabrique de l'Eglise, qui fut enfin achevée en 1519. Elle est faite en Croix, qui traverse le Chœur. La Nef a deux cens vingt-sept pieds sept pouces de longueur, quarante-sept pieds de largeur, & cent trente-trois pieds de hauteur. Le Chœur a cinquante-un pieds six pouces de longueur, & quarante-cinq de largeur. Le Sanctuaire jusqu'à l'Autel du Tresor, qui est dans le fond à 59 pieds deux pouces de longueur; de sorte que la Nef, le Chœur & le Sanctuaire ont 338 pieds trois pouces de longueur, à quoy ajoûtant le derriere du Chœur, l'Eglise a 373 pieds de longueur. L'architecture est toute gothique, mais belle; on admire sur tout la voute du milieu de la croisée sur le Chœur, qui est trés-hardie. On y voit une étoile entre les ogives à huit rayons, l'angle ou la pointe desquels est appuyée sur les quatre arcs doubleaux de la voute, & semble être hors d'œuvre. Les Collateraux n'ont de hauteur que 44 pieds & de largeur 22 pieds deux pouces, au-dessus desquels regne un plate formé. Toute l'Eglise est percée à jour de grandes fenêtres, & en si grand nombre, que je doute fort qu'aucune Eglise de *France* l'égale en delicatesse.

Dans la Nef, l'on voit une cuve de porphyre qui sert de fonds Baptismaux, elle est d'une seule piece, & a environ dix-pieds de longueur.

Le Chapitre est composé de douze dignités; sçavoir, du Primécier, qui joüit de 6000 de rente, du Doyen qui en a 3000. du Chantre, du Chancelier, du Trésorier, des quatre Archidiacres de *Mets*, *Marsal*, *Vic*, & *Sarbourg*; de l'Aumônier, de l'Ecolâtre, & du Coûtre

on

ou Sacriſtain, & de 28 Prébendes qui valent chacune 1800 liv. ou 2000 au plus. Florins Revea.

Il y a dans le Dioceſe de *Mets* 623 Paroiſſes; d'autres diſent 613. Il y en a ſeize dans la ville de Mets, & les *Lutheriens* en occupent 123. dans le Dioceſe. Ces Paroiſſes dépendent des Archidiaconnez & des 22 Archiprêtrez. Celui de Mets eſt partagé en trois Archiprêtrez, qui ſont ceux de *Mets*, de *Marſal*, & de *Noiſeville*.

L'Archidiaconné de *Marſal* eſt partagé en ceux de *Marſal*, *Morhanges*, *Abrudanges*, *Thionville*, *Rhombac*, *Kedanges*, *Wariſe* & *ſaint Aroult*. Celui de *Vic* eſt diviſé en cinq Archiprêtrez, ſçavoir, *Delone*, *Nomeny*, *Monſon*, *Gorze* & *Hatfriſe*; & celui de *Sarbourg*, en ceux de *Sarbourg*, de *ſaint Arnaul*, de *Vergaville*, d'*Hombach*, de *Bouguenheim*, & de *Neuf-Munſter*.

L'Evêché de *Mets* a le *Luxembourg* pour bornes au ſeptentrion, la Lorraine à l'orient & au midi, & le *Barrois* au couchant & il eſt un des plus conſiderables qui ſoient à la nomination du Roy. L'Evêque joüit d'environ 90000 l. de rente. Le Domaine propre de cet Evêché rapporte plus de 50000 liv. L'engagement de la ſaline de *Moyenvic* lui produit dix-huit mille livres par an, laquelle ſomme eſt payée par le Roy, tandis que ladite ſaline lui demeurera, & enſuite elle ſera payee par le Duc de *Lorraine*. La ſaline de *Marſal* rapporte à l'Evêque de *Mets* pareille ſomme de 18000 livres par an, payées par le Duc de *Lorraine*, à cauſe de l'inféodation de ladite ſaline de *Marſal*. (L'on peut voir à ce ſujet l'Arreſt de la Chambre Royale de *Mets*, rapporté dans le ſixiéme tome du Recuëil des Traitez de paix imprimés à *Paris*, chez Leonard.)

Le Dioceſe de *Mets* comprend une partie de la *Lorraine* & la partie de la ville de *Pont-à-Mouſſon*, qui eſt au couchant de la *Moſelle*. *Thionville*, *Vic*, la *Lorraine Allemande*, la Province de *Saarre*, & pluſieurs ſouveraine-

TITULAIRES. tez des Princes de l'Empire, ſont auſſi du Dioceſe de Mets, & en étoient autrefois mouvantes. En vertu de l'indult du Pape *Clement* IX. & de la Bulle de *Paul* III. du cinq des Nones de Juillet 1544. le *Roy* dans les mois Apoſtoliques preſente au *Pape* tous les Benefices dont il étoit Collateur, & en tout tems les conſiſtoriaux & Conventuels électifs, & le *Pape* n'en peut aucunement diſpoſer, même par devolut, que ſur la préſentation du Roy. Florins Reven.

Avant de quitter cet Article du Dioceſe de Mets, je dois avertir, que Mets eſt la ſeule Ville du Royaume, où les Juifs ſont ſoufferts. Cette tolerance n'eſt pas fort ancienne, puiſqu'il ne paroiſt point qu'il y en eût ſous le Regne du Roy *Henry* II. On trouve qu'en 1565. il n'y avoit que deux familles Juives qui s'y étoient introduites ſur la ſimple permiſſion du Gouverneur, & que le Magiſtrat voulut en chaſſer. L'an 1566. il s'y en trouva quatre, & le Gouverneur même voulut les en faire ſortir; mais elles s'addreſſerent à lui, & offrirent *deux cens écus ſols de deniers* pour l'Hôpital, & *deux cens francs Meſſins* pour chacun an; à cette condition, & quelques autres qui ont ſervi de Loi à leur établiſſement, ils furent tolerez. Ils ſe rendirent neceſſaires par le ſecours qu'ils donnerent aux Troupes, & meriterent la protection du Duc d'*Epernon*. Ces quatres familles ſe ſont multipliées dans la ſuite; de ſorte qu'on en comptoit huit ſous *Henry* III. 24 ſous *Henry le Grand*, 58 en 1614. 76 en 1624. 96 en 1657. 119 en 1674. 174 en 1698. faiſant 955 perſonnes, ſans compter 32 familles qui s'y ſont venuës établir du Palatinat, ce qui faiſoit en tout environ 1200 perſonnes Ce fut le Duc d'*Epernon* qui leur procura des Lettres Patentes du *Roy Henri* IV. leſquelles ont été les premieres pour autoriſer leur établiſſement. Elles ont été confirmées par d'autres Lettres des Rois *Loüis* XIII. & *Loüis* XIV. avec differentes conditions & differens reglemens. Juſques vers l'an 1614. les Juifs à Mets étoient épars dans la Ville; mais pour

TITULAIRES. pour lors on leur assigna le quartier de *saint Ferron* sur le bord de la *Moselle*, & on leur permit non-seulement d'y loüer des maisons, mais même d'en acheter, avec défenses de s'étendre au-delà. A ces maisons près, il leur est défendu de posseder aucuns immeubles. Ils sont d'ailleurs soûmis aux Magistrats de Police, qui leur ordonnent de porter des chapeaux jaunes, pour être reconnus. Lorsqu'ils ont quelque differend avec les Chrétiens, ils sont traduits devant les Juges ordinaires; mais dans les affaires qui surviennent entre eux, ils n'ont d'autre Juge que leur *Rabbi*. Outre les Juifs qui sont tolerez à Mets, il y en a quelques familles à *Sirck* & dans quelques Villages.

La taxe à Rome pour les Bulles de l'Evêché de Mets est de 80000 livres, aussi le nomme-t'on dans le pays, *Mets le riche*. . . . . 80000 florins. 80000 Rez en.

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT ARNOUL.

M. Chazot Premier President du Parlement de Mets. Il a eu cette Abbaye le 25 Janvier 1720 mais il s'est demis du Prieure de sainte Catherine de la Coûture à Paris, le 26 du même mois.

Saint Arnoul de Mets, en latin, *sanctus Arnulphus Metensis*. C'est le plus ancien Monastere du Dioceſe de *Mets*, puisque *saint Colomban* y mit des Moines vers l'an 600. par l'autorité de *Theodebert* II. Roi d'*Austrasie*, & l'Eglise a servi de Cathedrale pendant quelque temps. Ayant été presque détruite sous le Regne de *Clovis* & de ses enfans; les Evêques de Mets transfererent leur Siége Episcopal dans la Ville, mais cependant firent rétablir cette Eglise, que l'on appelloit pour lors l'Eglise des *saints Apôtres*, & qui prit ensuite le nom de *saint Arnoul* qui y fut inhumé. Elle devint Collegiale par cette Translation, & aux Moines succederent des Clercs ou Chanoines; d'autres disent des *Chanoines Réguliers de saint Augustin* qui la déservirent jusqu'au dixiéme siécle; mais le relachement s'étant mis dans cette Communauté, *Adalberon* I. Evêque de Mets fit venir des Moines *Benedictins* de l'Abbaïe de *Gorze*, pour rétablir la reforme dans celle-cy l'an

TITULAIRES 942. L'Abbaye de *saint Arnoul* étoit autrefois hors de la ville de Mets, & elle avoit l'honneur d'être dépositaire des cendres de l'Empereur *Loüis le Débonnaire*; mais le Duc de *Guise* la croyant nuisible à la défense de la ville de Mets, lorsque *Charles-Quint* en forma le Siége, la fit raser en 1522. avec les Abbayes de *saint Clement*, de *saint Symphorien*, de *saint Pierre* & de *sainte* Marie, & les Religieux furent transferez dans la ville. On leur donna par ordre du *Roi* le Convent des *Jacobins*, qui étoit comme abandonné par la désertion d'une partie des Religieux qui avoient embrassé la nouvelle héresie de *Luther*. De sorte qu'il n'y resta plus que trois ou quatre Religieux qui prirent l'habit de *saint Benoist*, & moururent dans la Maison. Depuis ce temps-là, les *Jacobins* ont fait plusieurs tentatives pour rentrer dans leur Maison; mais ils ont toûjours succombé dans leur entrepriſe. Elle a changé de face, depuis qu'elle a passé entre les mains des *Benedictins*, sur tout depuis que les R R. Peres de la Congregation de *saint Venne* y ont mis la réforme; car ils l'ont rebâtie entierement, & l'ont renduë si magnique, que je doute fort que les *Jacobins* pussent les rembourser des dépenses qu'ils y ont faites, s'ils vouloient leur rendre le Monastere. Il est inutile de parler plus au long de l'Abbaye de *saint Arnoul*, parce que *Valladier*, qui en a été Abbé & homme trés-sçavant, en a écrit l'histoire. Je dirai seulement qu'on y voit encore le tombeau de *Louis le Débonnaire*, dans lequel il y a huit corps qui furent transportez, lorsque l'Abbaye fut démolie. On en peut voir la figure dans les annales du Pere *Mabillon*, qui l'a fait graver. L'Abbé de *saint Arnoul* est Conseiller d'honneur au Parlement de *Mets*. Il avoit autrefois plusieurs terres de Franc-aleu, où il ne relevoit d'aucun Souverain, mais aujourd'hui il est sujet du Roy de *France*. Il avoit une souveraineté, avec un Château & un Prieuré nommé *Lai* près de *Nancy*, uni à la Primacie de *Nancy* il

Eloüis Reven.

y

TITULAIRES. y a cent ans & plus, & cet Abbé étoit du nombre de ceux qui éliſoient le Maiſtre Echevin à Mets. . . 1400 10000

SAINT AVOLD.

Dom. Saint Avold, ou ſaint Nabord, ou ſaint Avaud, en latin, *ſanctus Nabor*, ſituée en *Lorraine*, dans la petite ville de ſon nom ſur la petite riviere de *Louter*, à neuf lieuës de Mets du côté de l'orient. Elle fut fondée en 714. par *ſaint Fridelin Ecoſſois*, & dédiée à *ſaint Hilaire* par *Sigibald* Evêque de Mets. *Godegrand* l'un des ſucceſſeurs de *Sigibald* à cet Evêché, ayant fait mettre le corps de *ſaint Nabor* dans cette Abbaye, elle en prit le nom. Elle eſt de la Congregation de *ſaint Venne* & reguliere. . . 106 11000

BOUSSONVILLE.

M. le Comte de Naſſau Sarbruck. Bouſſonville, ou Boudonville, ou Baudonvilliers, en latin, *Boſonis villa*, *Bodonis Monaſterium*, ſituée en *Lorraine* au-delà de la *Meurte* au Nord de *Moyenmoûtier*, à ſept lieuës de Mets, à deux de *Saar-Loüis*, & à la droite de *Lenis*. Elle eſt de la Congregation de *ſaint Venne*, & elle fut fondée, l'an 1123. d'autres diſent en 1033. par *Adalbert* ou *Albert* Comte, Marquis d'*Alſace*, & par *Judith* ſa femme. Cet *Albert* fut pere de *Gerard d'Alſace*, tige de l'illuſtre Maiſon de Lorraine. L'Abbaye de *Bouſſonville* eſt à la nomination de M. le Duc de *Lorraine*. . . 200 3000

SAINT CLEMENT.

M. Beſſiere. Saint Clement, en latin, *ſanctus Clemens extra muros*. Cette Abbaye eſt fort ancienne; elle étoit autrefois à cinq cens pas de la ville de Mets, & étoit deſſervie par des Chanoines Seculiers, en la place deſquels *Adalberon* I. Evêque de *Mets* mit des Moines *Benedictins* qu'il fit venir de *Luxeüil*, vers l'an 938 Le Duc de *Guiſe* croyant cette Abbaye nuiſible à la défenſe de la ville de Mets, lorſque *Charles-Quint* en forma le Siége; l'a fit raſer en 1522. mais

cette

TITULAIRES. cette Abbaye eſt aujourd'hui ſuperbement bâtie dans la Ville, prés de *S. Vincent*, dont elle n'eſt ſéparée que par les jardins, dans leſquels il y a des portes de communication, il ne reſte à ſaint Clement aucun ancien monument ; mais cette Abbaye a l'avantage de poſſeder les corps ſaints de la plûpart des premiers Evêques de Mets & autres, faiſant en tout le nombre de dix-huit corps ſaints en entiers, dont cette Abbaye eſt dépoſitaire. Les Peres de la Congrégation de *S. Venne*, poſſedent cette Abbaye. | Florins 233 | Revenu. 6000

GORZE.

M. de Rohan de Guemenée Archevêque de Reims. Voyez l'Archevêché de Reims.

Gorze, en Latin, *Gorſienſis*, ſituée à quatre lieuës de la Ville de *Mets*, vers le couchant d'hyver, elle a pris ſon nom de ſa ſituation à la ſource du ruiſſeau de *Gorze* ; *S. Chrodegand* ou *Godegrand*, neveu de *Pepin*, Grand Chambellan en la Cour de *Charles Martel*, & enſuite Evêque de *Mets*, en jetta les fondemens dès l'an 749. d'autres diſent en 765. & d'autres en 758.

C'eſt une des plus nobles Abbayes qui ſoit à la nomination du Roy. Les Abbez de *Gorze* exerçoient jadis une eſpece de Souveraineté, & faiſoient même battre monnoye, dont on trouve encore quelques pieces marquées à leurs armes ; & ils avoient les droits Régaliens. Les Cardinaux de Lorraine tinrent en Commande l'Abbaye de *Gorze* dans le ſeiziéme ſiecle, & ils travaillerent à y ſupprimer la Regle de *S. Benoiſt*, dont ils vinrent enfin à bout ; car le Cardinal *Charles de Lorraine*, Archevêque de *Reims*, & Commandataire de *Gorze*, ayant obtenu une Bulle de *Rome*, pour ſéculariſer cette Abbaye ; elle fût executée après ſa mort l'an 1581. lorſque le Cardinal *Charles* de *Lorraine*, fils du Duc *Charles* II. étoit Abbé de *Gorze*. Les Ducs de *Lorraine* n'avoient autre deſſein que d'attribuer à leur Egliſe Primatiale de *Nancy* les biens de cette Abbaye, deſquels ils vouloient donner une partie à l'Univerſité de *Pont-à-Mouſſon*. On fit démolir les lieux Réguliers, & même

TITULAIRES. même l'Egliſe en 1609. à quoi s'oppoſa en vain M. d'*Arquien de la Grange*, Lieutenant pour le Roy à Mets. Les Rois de *France* étoient Protecteurs & non pas Souverains de cette Abbaye; de ſorte qu'*Henri* II. au Traité de *Cáteau-Cambreſis* & *Henri* IV. au Traité de *Vervins*, comprirent l'Abbé de *Gorze*, au nombre de leurs Alliez; mais cette protection fût alors inutile, les Ducs de *Lorraine* ſe rendirent les maîtres abſolus de cette Abbaye, dont l'union à la *Primacie de Nanci*, fut conſommée l'an 1621. ſous le Duc *Henri*; ce qui a ſubſiſté durant quarante ans, & juſqu'à l'an 1661. Ce fut alors que par l'article huitiéme du Traité de *Vincennes*, entre le Roy *Louis* XIV. & le Duc *Charles* III. ce dernier ceda à Sa Majeſté en Souveraineté, tout le Territoire de *Gorze*, entre le païs *Meſſin* & le *Verdunois*, avec les vingt-deux Villages qui en dépendent, & le droit de diſpoſer de l'Abbaye de *Gorze*, qui fut diſtraite de la *Primacie de Nanci*, à laquelle le Roy conſentit que l'on unit l'Abbaye de l'*Iſle en Barrois*. Et comme il y avoit cinq Villages dont la Souveraineté étoit indiviſe entre le Duc de *Lorraine*, tant à cauſe du Bailliage de *Nanci*, que de la *Chauſſée* & l'Abbaye de *Gorze*; on a cedé par le dixiéme article du Traité de *Paris* de 1718. trois de ces Villages en entier au Roy, & deux en entier au Duc. Les Rois de *France* ont en vertu de l'Indult perpetuel du Pape *Clement* IX. le droit de nomination à cette Abbaye Séculiere, où il y a un Chapitre au lieu de Moines. Le Prince *Charles de Lorraine*, qui eſt devenu depuis Géneral des Armées de l'Empereur, & un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, étoit pourvû de cette Abbaye, lors du Traité de *Vincennes*, & la remit entre les mains du *Roy*, qui la donna au Cardinal de *Furſtemberg*. qui s'en démit l'an 1689. en faveur du Prince de *Meurbach* ſon neveu, qui y a fait bâtir un beau Palais Abbatial.

Florus Roven.

L'Abbaye de *Gorze* étoit autrefois une pépiniere de ſaints Religieux, & un Séminaire d'Abbez & d'Evêques; mais

TITULAIRES. mais en 1716. l'on cherchoit *Gorze* dans *Gorze*. Les Cardinaux de la Maiſon de *Lorraine*, l'ont tellement détruit, qu'on ne ſçait pas même où étoit l'Egliſe ; en ſorte que ſept ou huit Chanoines qu'ils ont ſubſtituez à cinquante où ſoixante ſaints Moines, ſont obligez de faire l'Office dans l'Egliſe Paroiſſiale, dont ils payent deux cens livres de loüage. L'Abbé eſt Conſeiller d'honneur au Parlement de Mets, & Prince du Saint Empire. . . . | Florins | Revenu
1500 | 30000

SAINT MARTIN.

Vnie. Saint Martin de Longueville ou de Glandeve, en Latin *ſanctus Martinus Glandavenſis*, a été ruinée pour unir à la *Primacie de Nanci*. Cependant l'Auteur de l'Etat de la France, dit que le Titulaire eſt M. Seron.

S. MARTIN LEZ-METS.

Vnie. Saint Martin lez-Mets, en Latin, *ſanctus Martinus propè Meten, vel propè Metas*, ſituée près de la Ville de Mets, de l'autre côté de la Mozelle, & fondée par le Roy *Sigebert*, unie à la *Primacie de Nanci*. . . . 200 | 8000

Pelletier met au nombre des Abbayes du Dioceſe de Mets, *celle de* ſaint Pirmin, *de l'Ordre de* ſaint Benoiſt, *en Latin*, ſanctus Pirminus, ſeu Pirvinus de Lomtbato ; *c'eſt à la 76e page de la premiere partie, il la taxe à cent ſoixante-ſix florins, cependant à la ſeconde partie il n'en dit pas un ſeul mot, & les autres Auteurs n'en parlent point ; ce qui me fait croire que cette Abbaye a été détruite comme pluſieurs autres en* Lorraine, *dont les Séculiers retiennent les biens.*

S. SYMPHORIEN LEZ-METS.

Saint Symphorien lez-Mets, en Latin, *ſanctus Symphorianus extrà muros Metenſes*, ſituée prés de la Ville de Mets; elle eſt fort ancienne, puiſqu'elle reconnoît *S. Papoul*, Evêque de Mets, pour ſon Fondateur, en 620. elle fût détruite par les Barbares, & l'Evêque *Adalberon* en 962. la rebâtit ſous le nom de *S. Symphorien*, y mit des Moines de ſaint Benoiſt & un Abbé, & il y eſt enterré. Le Magiſtrat de Mets craignant que la Ville ne fut aſſiegée,

&

TITULAIRES. & que cette Abbaye ne fût un obstacle à sa défense, la fit brûler en 1444. elle fut ensuite bâtie dans la Ville, puis détruite; & enfin établie dans la Paroisse de *S. Martin*, dans la maison des *Baudoches*. Cette maison possedée par les Peres de *S. Venne*, jouit de beaux Privileges; & l'on dit que l'Eglise étoit aussi somptueuse & délicate, qu'est aujourd'hui la Cathedrale. L'on voit dans cette Abbaye un ancien Missel manuscrit, dans lequel il y a cela de singulier; qu'au Canon de la Messe, aprés le nom de l'Evêque, on nomme celui de l'Abbé; & avant le *Memento* ordinaire, le Prêtre y fait mémoire de lui-même. Florin. Reven.

SAINT VINCENT.

M. de Bourlemont, le premier Novembre 1707.

Saint Vincent de Metz, en Latin, *sanctus Vincentius Metensis*, fondée dans une isle hors de la Ville de Metz, l'an 968. par *Theodoric* Evêque de Metz, qui la choisit pour le lieu de sa sépulture; & on y conserve encore aujourd'hui ses ossemens, avec la Chasuble dans laquelle il fut enterré, qui a esté trouvée toute entiere: elle est de violet & toute ronde, comme le sont toutes les anciennes Chasubles. Entre les prérogatives de l'Abbaye de *S. Vincent*, l'Abbé est le premier Chapelain de l'Evêque; & en son absence, il a droit d'officier toutes les grandes Fêtes à la Cathedrale. Le Samedy-Saint, les Chanoines envoyent chercher à *S. Vincent* du feu nouveau. L'Eglise de ce Monastere, après la Cathedrale, est la mieux bâtie, & la plus belle de la Ville: & des quatre Monasteres de nôtre Ordre, qui sont dans la Ville de Metz, celui de *S. Vincent*, quoique le dernier fondé est plus illustre. Son Eglise fut préservée de l'incendie qui consuma toute la Maison, il y a près de trente ans. Les RR. Peres de la Congrégation de *saint Venne*, qui y ont introduit la réforme, l'ont rebâtie avec tant de soin & de magnificence, sans neanmoins blesser la modestie & la simplicité religieuse, qu'elle peut passer pour la plus belle de leur Con-

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	gregation. Ils ont fait graver sur la porte qui va dans le Jardin ces deux vers.		
	Hæc domus in cineres iteratò sorte redacta, *Splendidior forma, nunc meliore nitet.*		
	La taxe de *Rome* est de.	400	9000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

SAINT BENOIST.

Dom Josse. Saint Benoist, en latin, *sanctus Benedictus*, fille de *la Creste* en *Lorraine*, située vers la source d'*Iton*, près du *Pont-à-Mousson*, fondée le six des Kalendes de Juin 1132. en la Forest de son nom. Cette Abbaye est reguliere. . 100 8000

PONTIFFROY.

Dom Duval. Pontiffroy, ou Ponthiefroy; en latin, *Pons Thieffridi, seu Theofredi, vel Pons frigidus, aliàs sanctus Georgius*, fille de *Villers Betnach*. Elle étoit située hors de la ville de Mets, & fondée en 1232. pour un Abbé & douze Moines, mais elle fut transferée en la Ville de Mets, dans l'Eglise Paroissiale de *saint Georges*. Cette Abbaye est en regle, mais en 1716. il n'y avoit que l'Abbé sans Religieux. L'Abbé a le droit d'assister quand il veut dans le Chœur de la Cathedrale, & sa place est parmi les dignitaires. 80 3000

VILLERS.

Villers en Bethnach, en latin, *Villerium in Betnach*, fille de *Morimond*, située à cinq lieuës de Mets, fondée aux Calendes de Janvier 1132. ou 1134. en *Lorraine*; au Bailliage *Allemand*. Cette Abbaye est reguliere. . 60 3000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN.

SAINT PIERRE.

M de Beurlemont. Saint Pierre du Mont, ou saint Pierre au Mont, ou S. Pierre-Mont, *sanctus Petrus ad Montes, vel sanctus Petrus-*

montis

		Florins	Revenu.
TITULAIRES.	*montis, aut ſanctus Petrus mons*, ſituée en *Lorraine*, & fondée l'an 1099. Elle eſt reguliere, & les Chanoines Reguliers de la reforme du Pere de *Mataincourt* y ſont établis.	200	4000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

SAINT ELOY.

Unie aux Jeſuites. Saint Eloy de Mets, en latin, *ſanctus Eligius Metenſis*, ſituée autrefois hors de la ville de Mets, au-delà de la *Moſelle*, & fondée ſous l'invocation de *ſainte Croix* : Elle fut depuis transferée dans la Ville, & appellée *ſaint Eloy*. Elle eſt unie aux *Jeſuites*. 80 4000

JUSTEMONT.

Le Pere Bertier. Juſtemont, ou Juſtmont, en latin, *Juſtus mons*, ſituée au *Luxembourg*, à quatre lieuës de Mets : elle eſt élective & reformée. 110 5000

SALIVAL.

N. Salival, en latin, *Salvia vallis*, *ſeu Saliva*, *vel Salina vallis*, ſituée près le village de *Valſaline*, & fondée en 1180. par les Seigneurs du lieu. Elle eſt élective & de la reforme. 41 1500

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINTE GLOSSINDE.

Me Marguerite Hoffman, le 13 Novemb. 1721. Saint Gloſſinde, Glodeſinde, ou Gloſſine, en latin, *ſancta Glodeſendis Metenſis*, fondée vers l'an 600. en l'honneur de S. *Pierre* & de S. *Sulpice* Archevêque de *Bourges*, du tems de l'Evêque *ſaint Arnoul* par *ſainte Glodeſinde*, *Gloſſinde*, ou *Gloſſine*, fille de *Wintron* Duc & Comte de *Perthois*, premiere Abbeſſe. Ce Duc donna le Palais qu'il avoit dans la ville de Mets, & des biens conſiderables pour cette fondation. L'Evêque *Adalberon* fut le reſtaurateur de cette Abbaye en 945. & lui fit rendre pluſieurs poſſeſſions que quelques Seculiers avoient uſurpées ſur elle, ainſi qu'il paroiſt par une charte de ce Prélat, la-

TITULAIRE. quelle eſt de l'an 945. Selon MM. *de ſainte Marthe*, *Goſſinde*, mourut ſaintement vers l'an 600. mais ſi elle n'a fondée cette Abbaye que dans cette année, elle n'en a pas été Abbeſſe long-tems ; & je ne ſçaurois allier ces dattes avec ce que d'autres Hiſtoriens diſent, qu'elle ne mourut qu'en 780. Cette Abbaye étoit anciennement un Chapitre compoſé d'une Abbeſſe, & de pluſieurs Prébendes affectées à des filles de condition ; mais en 1680. elle fut forcée de recevoir la cloture, l'habit & la réforme des Religieuſes de l'Ordre de *ſaint Benoiſt*, par les ſoins de M. d'*Aubuſſon* Evêque de Mets. . . . Florins Revenu. 30000

SAINTE MARIE.

Mets de Meſchatin. Sainte Marie de Mets, en Latin, *ſancta Maria Metenſis*, ſituée dans la ville de Mets, & fondée vers l'an 1000. par *Adalberon* Evêque de cette Ville ; mais le Bâtiment ayant été preſque détruit en 1560. l'Abbeſſe & les Religieuſes furent transferées dans une maiſon qui appartenoit à l'Ordre de *ſaint Jean de Jeruſalem*. Je ſçai que ces Religieuſes ont pris de leur propre autorité la qualité de Chanoineſſes ; mais le Pape *Paul* II. donna en 1468. un Bref, par lequel il ſoûmet l'Abbaye de *ſainte Marie* à l'Abbé de *ſaint Symphorien*, comme à un Superieur de leur Ordre. Enfin, toutes les archives de l'Evêché de Mets & de l'Abbaye de *ſaint Symphorien*, ſont pleines d'actes qui prouvent, que ces Dames ſont veritablement *Benedictines*. Ce qui ne ſeroit pas difficile da faire voir par les differentes ſocietés qu'elles ont eûës avec les autres Monaſteres, par pluſieurs céremoniaux, par pluſieurs proviſions de Benefices, par pluſieurs Arreſts de Parlement, & par les propres billets qu'elles diſtribuent dans les Egliſes, après la mort de leurs Dames, mais je n'ai pas entrepris de faire une diſſertation ſur cet article. Je dirai ſeulement que les titres de ladite Abbaye de *ſainte Marie* appellent la maiſon *Convent*, & ſes Dames *Religieuſes*

TITULAIRES. *gieuſes de l'Ordre de ſaint Benoiſt.* Il eſt vray, que depuis environ trente ans ces Dames ont cru ſe mettre à couvert en ne faiſant plus de vœux; mais elles ſe ſont ſecularisées par leur propre autorité, ſans Bulles de Papes, ſans Lettres Patentes du *Roy*, ſans Ordonnances des Evêques, ſans permiſſion, & contre la volonté de leur Superieur, pour prendre la qualité prétenduë de Chanoineſſes, qu'elles n'ont jamais eûë, & quelques pourſuites qu'elles ayent fait faire à *Rome* pour ſupprimer dans les Bulles que les Papes leur ont accordé la qualité de *Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoiſt*, & ſubſtituer en la place celle de *Chanoineſſes*, elles n'ont jamais pû en venir à bout, ni par amis, ni par argent. Les Bulles de Dame *Charlotte-Marie de Mechatin*, pour l'Abbaye de *ſainte Marie de* Mets, & la fulmination deſdites Bulles, prouvent authentiquement ce que je viens d'avancer, puiſque ces Dames y ſont appellées par tout *Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoiſt.*

Flori. Cevca. 1000.

SAINT PIERRE.

Me. du Hamel. Saint Pierre de Mets; en latin, *ſanctus Petrus Metenſis*, ſituée dans la ville de Mets, & fondée vers l'an 680. par *Eleuthere* Duc des *François*, ſous le regne de *Theodoric*. *Sainte Wandrade* proche parente du Fondateur, en fut la premiere Abbeſſe. Cette Abbaye fut ruinée en 1560. & transferée enſuite dans une Commanderie de *ſaint Antoine à* Mets. Ces *Benedictines* tâchent depuis long-temps de ſe ſeculariſer, & veulent paſſer pour Chanoineſſes; mais l'on peut lire ce que j'ai dit cy-deſſus des Religieuſes de l'Abbaye de *ſainte Marie de* Mets, car ce ſont les mêmes raiſons pour celles de *ſaint Pierre de* Mets. Je dirai plus, toute la poſterité ſçaura, que *ſainte Waldrade* premiere Abbeſſe de *ſaint Pierre*, étoit Religieuſe. C'eſt le ſentiment de tous ceux qui ont écrit de l'origine de l'Abbaïe de *ſaint Pierre*. *Walfridus Strabus* trés-ancien & trés-grave Auteur, leur apprendra que *Frideburge* fille du Duc

Gozon

TRETRES. *Gozon* promiſe en mariage au Roi *Sigebert*, ayant été délivrée du démon par les prieres de *ſaint* Gal, pria ce Prince de lui permettre de quitter le ſiécle, & qu'elle ſe fit Religieuſe, à *ſaint Pierre de Mets*. Le Concile de Mets tenu à l'Abbaye de *ſaint Arnoul* l'an 888. leur apprendra que deux Religieuſes de l'Abbaye de S. *Pierre*, ayant été aſſez malheureuſes pour s'oublier de leur devoir, elles furent dévoilées & chaſſées du Monaſtere, mais qu'étant un peu rentrées en elles-mêmes, il ordonna qu'on leur rendit leur voile, qu'on les reçût dans le Cloître, & qu'on ſe contentât de leur faire faire penitence dans une priſon, avec un peu de pain & d'eau. Si cela ne les contente pas, elles n'ont qu'à voir la fondation de l'Abbaye de *Notre-Dame aux-Bois*, à preſent de *Pont-à-Mouſſon*, & elles y verront que l'Abbeſſe & les Religieuſes de *ſaint Pierre*, donnerent le fond pour cette fondation; & comme elles faiſoient profeſſion d'une vie retirée & entierement ſeparées du monde, elles ne demanderent pour toute recompenſe que des prieres; ce que les Religieux leur accorderent volontiers, mettant leurs noms dans leur Necrologue, afin qu'on priât Dieu pour elles, comme pour les Religieux. Je paſſe ici ſous ſilence les extraits de ce Necroloque, je dis ſimplement que cet endroit ne doit pas être ſuſpect à Madame l'Abbeſſe de *ſaint Pierre*, puiſqu'il eſt tiré d'une Abbaye de *Prémontré*, qui n'eſt point de notre Ordre de *ſaint Benoiſt*. Cet endroit eſt même fort honorable à cette Abbeſſe, puiſqu'il nous apprend qu'elle eſt la Fondatrice d'une Abbaye, qui aujourd'hui eſt aſſez conſiderable; mais il lui eſt encore plus honorable, en ce qu'il nous fait voir quelle étoit la pieté des Religieuſes de *ſaint Pierre*, puiſque, non-ſeulement elles gardoient une étroite clôture, mais même qu'il y en avoit parmi elles qui vivoient en recluſes. Outre cela le procès verbal de *Hallix de Monbalte* Abbeſſe de *ſaint Pierre*, du 10 Janvier 1442. la qualifie elle & ſes Religieuſes de l'Ordre de Flotins Revem

TITULAIRES. de S. *Benoist*, & les Bulles de Dame *Marguerite du Hamel*, pour l'Abbaye de S. *Pierre de Mets*, disent la même chose. Florus Revea. 3000

VERGAVILLE.

Me de Custine. Vergaville, en latin, *Wargavilla*, située en *Lorraine*, près de la petite ville de *Dieuze*, mais cependant à la nomination du *Roy*. Elle est sur la petite riviere de *Seille*, vers les terres du Duché des deux Ponts, & elle a été fondée l'an 966. par *Sigeric* Comte de *Salins* & sa femme *Berthe*. L'Eglise est dédiée à *saint Eustase* Disciple de *saint Columban*, & second Abbé de *Luxeuil*. La reforme a été introduite dans cette Abbaye en 1636. & il y a un grand concours de devotion populaire aux Reliques de *saint Eustase*, qui sont dans l'Eglise de cette Abbaye. 5000

ABB. DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CLAIRVAUX.

N. Clairvaux, est située dans la ville de Mets. On prétend qu'elle fut fondée du tems de *saint Bernard*, en reconnoissance de la paix qu'il avoit procuré à la ville de Mets; mais il n'y a pas d'apparence qu'on l'eût placée dans une grande ville, dans un tems où les Monasteres de l'Ordre étoient bâtis dans les plus sombres solitudes. Il y a pourtant au moins quatre cens ans que *Clairvaux* est dans la ville de Mets, & ce n'étoit en ce tems-là qu'un Prieuré. Aujourd'hui on lui donne le nom d'Abbaïe, je ne sçai pas sur quel fondement. C'est un Chapitre de Chanoinesses de 5 ou 6 Prébendes pour des filles de condition. L'Abbesse & les Chanoinesses ont des habits seculiers, mais tous blancs.

EGLISE CATHEDRALE.

M. de la Vergne Chanoine de la même Eglise. Le Princier est la premiere dignité de l'Eglise Cathedrale de Mets.

EVECHE'

TITULAIRES | Florins Reveri.

A EVÊCHÉ DE TOUL.

M. Scipion. Jerôme Begon Docteur de la Maison de Sorbonne, & Abbé de S. Germer de Flaix, O de S. Benoist, D. de Beauvais. Il a été nommé à cet Evêché en 1721 le 8 Janv. Il étoit Grand Vicaire de Beauvais. Il fut sacré le 25 Avril 1723.

TOUL, en latin, *Tullensis*, ville de la premiere *Belgique*, Capitale du *Toulois* en *Lorraine*; à cinq lieuës de *Nancy*, qui est de son Dioceſe, à deux grandes lieuës de la *Meuse*, à douze de *Mets*, à 65 de *Paris*, sur la gauche de la riviere de *Moselle*, où elle fait un grand coude. Elle coule près de ses murailles, & y reçoit un ruisseau, lequel traversant la ville y fait moudre plusieurs Moulins. La ville de *Toul* est dans un agréable vallon des plus fertiles que l'on puisse voir. Une chaîne de montagnes & de côteaux couverts de Vignes l'entoure à moitié. Il y a bon nombre de Convents & d'Eglises dans cette Ville, où l'on compte six mille Habitans, distribuez sous quatre Paroisses, & sous neuf bannieres ou quartiers

Cet Evêché est trés-ancien, puisqu'il y avoit un Evêque sous la Métropole de *Tréves*, dès le 5e siecle. *S. Mansuy* fut le premier Evêque de *Toul*; & on prétend qu'il n'y eut que six Evêques entre lui & *saint Auspice*, qui vivoit sur la fin du cinquiéme siecle; ce qui fait juger qu'il n'a parû que sous *Constantin* ou même sous *Constance*. *Saint Eure* (*Aper*) fut fait Evêque de *Toul* vers l'an 410. & l'on ne sçait de combien fut son Episcopat. Cette opinion suppose que ce soit le même que l'ami de *saint Paulin de Nole*. Il est vray que le dérangement des Catalogues, ou pour mieux dire, la confusion qui se trouve dans la plûpart des listes des Evêques, sur tout de ceux qui ont vêcu aux cinquiémes & sixiémes siecles dans les *Gaules*, ont fait erreur, lorsqu'on y a trouvé S. *Eure*, placé aprés *Ursus*, qu'on fait successeur d'*Auspice*, qui étoit certainement sur le Siége de *Toul* du temps de *Sidoine Apollinaire*,

TITULAIRES. *Apollinaire*, & par conſequent long-temps aprés la mort de ſaint *Paulin*, à qui ces mêmes Catalogues uniſſent S. *Eure*, comme étant l'ami auquel il a écrit. Cette erreur a paſſé juſques dans le Catalogue de *Claude Robert*, ſans qu'il y ait fait reflexion. Elle n'a point échappé aux ſçavans Meſſieurs de ſainte *Marthe*, & l'on ne peut que loüer l'intention qu'ils ont euë de la corriger; mais au lieu de dire, que ſi *Aper* avoit vêcu aprés *Auſpice*, il ne pouvoit être cet Aper, à qui ſaint *Paulin* a écrit; ce qui eſt trés-veritable, ſelon leur raiſonnement, ils auroient pû dire, que ſi *Aper* étoit celui à qui ſaint *Paulin* a écrit; il n'a pû être Evêque de Toul aprés Auſpice. Ce raiſonnement n'eſt pas moins veritable que l'autre, & il auroit remedié peut-être plus ſûrement à l'erreur. Ç'a été ſans doute la penſée du Pere *le Cointe*, qui eſtimoit, que *ſaint Aper* Evêque de *Toul*, avoit vêcu avant que les François ſe fuſſent rendus les maiſtres de cette Ville. Dans toutes les liſtes d'Evêques qu'il a dreſſées, à commencer préciſement au tems que l'Egliſe Gallicane eſt devenuë Françoiſe; il met *Auſpice* pour le premier des Evêques François de *Toul*, prétendant qu'il étoit ſur le Siége de cette Egliſe, lorſque *Clovis* fit la conquête du pays; mais il ne met aucun *Aper* aprés lui parmi ſes Succeſſeurs. L'on peut remarquer à la gloire du Pere *le Cointe*, que ſes liſtes d'Evêques ſont dreſſées ſur l'examen qu'il a fait de chacun en particulier, & non pas ſur des Catalogues copiez, & dépendans pour la plûpart des recherches défectueuſes des compilateurs, dont *Claude Robert* & Meſſieurs de *ſainte Marthe* même n'ont pû s'en défendre. Le Pere *Chifflet*, qu'on ſçait avoir été trés-verſé dans l'Hiſtoire des Egliſes de ce tems-là, dit fort nettement, qu'on ne doit point douter que ſaint *Aper* l'Evêque de *Toul* étoit celui à qui *ſaint Paulin* a écrit *Baronius* qui a fort bien connu le tems de *ſaint Paulin* & de *ſaint Sidoine Apollinaire*, a fait la même choſe; & il faudroit accuſer ces deux Auteurs de le-

Flo in Reven.

TITULAIRES

targie ou d'une inadvertance peu honorable pour leur reputation, de prétendre qu'ils ont déplacé *saint Aper*, où qu'ils auroient pû se laisser tromper par quelque équivo. que de nom. J'avouë que les noms d'*Aper*, d'*Ursus*, de *Lupus* & de *Leo*, étoient si communs aux cinquiéme & sixiéme siécles, sur tout dans les *Gaules* parmi ceux qui étoient de race *Gauloise*, & dont les familles avoient été sous les loix, & la langue des *Romains* qu'il est trés-aisé de se persuader qu'il y auroit eu plus d'un Evêque du même nom, sur un même siége, en des tems differens; mais rien ne favorise mieux encore l'opinion qui fait saint Aper contemporain de saint *Paulin*; car quand on reüssiroit à montrer qu'il y a eu sur le Siege de *Toul* un Aper avant *Auspice*, & un second Aper aprés *Auspice*, comment viendra-t'on à bout de prouver que saint *Eure* a été ce second Aper plûtôt que le premier? Si l'antiquité du temps les effrayoit (il ne s'agit pourtant que d'une difference renfermée dans un même siecle dont l'Aper de *saint Paulin*, auroit tenu le commencement, & l'Aper prétendu successeur d'Auspice & d'Ursus auroit occupé la fin.) On pourroit les rassurer par l'autorité d'un Evêque de *Toul*, nommé *André du Saussay*, s'ils avoient la simplicité de vouloir s'y fier. Cet Evêque qui n'étoit encore que Curé, quand il fit le martyrologe de l'Eglise de *France*, ne fait point difficulté de placer saint Aper de *Toul*, du tems de l'Empereur *Adrien*, qui vivoit trois cens ans avant *saint Paulin*, sans l'interest qu'il a dû prendre depuis la nomination, à ce qui regardoit cette Eglise & ses predecesseurs, ait pû le porter à se corriger. Qui empêche que les compilateurs de Catalogues, qui la plûpart n'ont fait moins de faute que cet Auteur, que parce qu'ils ont embrassé moins de matiere, n'ayent pû se tromper au-deçà de S. *Paulin*, comme ceux de cette opinion s'étoient trompez au delà. Si l'on prétendoit m'obliger de prouver que les Catalogues particuliers des Evêques de *Toul* sont défec-

Florin. Reven.

tueux

TITULAIRES. tueux ; je crois qu'il ſeroit plus court de renvoyer à ceux qui ſe ſont donnez la peine de le faire pour des Egliſes telles que celles de *Lyon*, de *Vienne*, d'*Arles*, de *Tréves*, même la Métropole de *Toul*, & de la plûpart des Egliſes de *France* les plus celebres dans l'Hiſtoire. Je me ſuis étendu un peu ſur cet article, pour faire voir au public qu'il n'eſt rien de ſi facile que de ſe tromper dans cette matiere, & que les aſſurances que l'on croit avoir ſur cela, avec toute l'autorité de pluſieurs Auteurs, ne ſont pas inconteſtables. Flori Reven.

Le bienheureux *Bodon*, dit *ſaint Leudvvin*, fut Evêque de *Toul* au ſeptiéme ſiecle. *Saint Gerard* natif de *Cologne*, le fut en 963. aprés *Goſſelin*, & mourut l'an 994. S. *Leon* Pape, IX. du nom, appellé auparavant *Brunon*, fut élevé à *Toul*, y fit ſes études, fut enſuite Chanoine de l'Egliſe, puis Evêque de la Ville en 1026. Il ne quitta point l'Evêché de *Toul*, lorſqu'il fut fait Pape, il revint même de *Rome* y faire encore ſa viſite Epiſcopale.

Pour ne point repetter ici ce que j'ay déja dit dans l'article de l'Evêché de Mets, *l'on doit y avoir recours, parce qu'il y a pluſieurs choſes qui conviennent aux trois Evêchez*, Mets, Toul *&* Verdun.

Le Dioceſe de Toul s'étend bien au-delà du gouvernement de *Toul* & de *Toulois*, & eſt un des plus étendus du Royaume. Il comprend la meilleure partie de la *Lorraine*, depuis *Nancy* juſqu'au mont de *Voſge*, *Rambervilliers*, *Moyen* & *Baccarat* qui ſont du temporel de l'Evêché de *Mets*, quelques villages de *Champagne*, tout le pays qu'arroſe la *Meuſe* au-deſſus de ſaint *Michel* & la *Moſelle* depuis *Pont à Mouſſon*, juſqu'à leur ſource, & aux montagnes qui ſont ſur les limites du Dioceſe de *Beſançon* & de l'*Alſace*. On compte quatorze cens Paroiſſes dans le Dioceſe de *Toul* ; d'autres diſent dix-ſept cens, & d'autres deux mille, & trente-une Abbayes ; mais le revenu de l'Evêque ne répond point à l'étenduë de ſon Dioceſe, & on

TOUL A PRES: n'eſtime ce Siége, que parce qu'il a eu des Evêques diſtinguez par leur ſainteté ; c'eſt pourquoy dans le pays, lorſqu'on qualifie les trois Evêchez, on dit *Toul le Saint*, *Mets le riche*, parce qu'il a toujours eu de grand revenus, & *Verdun le noble*, parce que ce Siége depuis 700 ans, a preſque toûjours été tenu par des Princes ou par des Prélats d'une extraction fort illuſtre. Florins Reven.

L'Evêché de Toul a été fondé par le Roi d'*Agobert*, & il donna à l'Egliſe en titre de Comté, tout ce qui étoit à quatre lieuës de la Ville ; la Seigneurie de *Bichert*, qui conſiſtoit en dix Villages, y fut ajoûté par *Charlemagne*, & les Evêques de *Toul* furent mis au nombre des Princes de l'Empire ſous ſes ſucceſſeurs. Les Ducs de *Lorraine* envahirent la meilleure partie de leur Domaine, quand les Empereurs *Lothaires* furent morts ; & comme la plûpart des Evêques de *Toul* étoient de la maiſon de *Lorraine*, ils contribuerent eux-mêmes à ces uſurpations, & diſſiperent une partie des biens qui leur reſtoient, pour aggrandir leur maiſon, à laquelle ils étoient plus attachez qu'à leur Egliſe. On voit dans les repriſes de l'Empire, faites par les Evêques de Toul, les noms des Villages qu'ont uſurpez les Ducs de *Lorraine*. Le Dioceſe de *Toul* eſt partagé en ſix Archidiaconez, qui ſont ceux de *Toul*, de *Ligni*, de *Pont*, de *la Voye*, de *Vitel* & de *Reinel*.

L'Egliſe Cathedrale de Toul conſacrée à la *Vierge*, eſt un beau & ancien bâtiment, mais bien decoré, & le portail eſt admirable pour la quantité de figures & de bas relief. Ils s'y éleve deux hautes tours, dont le deſſus eſt couvert de couronnes de pierres ingenieuſement faites. Dans une croiſée eſt le lieu de la ſepulture des anciens Evêques, dont les tombeaux étoient les uns ſur les autres dans la muraille. Le Chapitre de cette Egliſe eſt compoſé de trente ſix Canonicats, qui valent huit ou neuf cens livres de revenu, & de quatre dignités, ſçavoir, le grand Doyenné, qui eſt de 5000 livres de revenu, la Chantrerie qui

TITULAIRES qui eſt de 3000 livres, la Tréſorerie qui eſt de 1500 livres & l'Ecolâtrie qui eſt auſſi de 1500 liv. Le revenu de l'Evêque de Toul n'eſt que de 15000 livres. . . . .

Florin Reveu. 1500 15000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

SAINT EPVRE.

M de Chaſtenet de Puyſegur. Saint Epvre, ou ſaint Evre, en latin, *ſanctus Aper extrà muros Tullenſes*, ſituée dans le Faubourg de la porte de *Paris*. Elle eſt trés-ancienne, puiſque *ſaint Frotaire* qui fut ſacré Evêque de *Toul*, vers l'an 814. voyant que les regles de la vie monaſtique n'y étoient pas fidelement obſervées, y mit les Religieux les plus reguliers qu'il pût trouver, & leur donna des terres pour leur ſubſiſtance; entr'autres, une que *Pepin* avoit autrefois donnée à leur Egliſe, & dont ils avoient perdu la poſſeſſion. C'eſt en reconnoiſſance de ce bienfait, qu'il voulut que cette Abbaye fût ſous la dépendance particuliere de la Cathedrale de Toul; & que pour marque de cet aſſujettiſſement elle fût obligée de lui faire un feſtin tous les ans, le jour de *ſaint Epvre*, & des preſens parmi leſquels il y en auroit de militaires. Cette Abbaye a éprouvé le malheur des guerres, qui n'ont point toutefois endommagez les archives. L'Egliſe eſt bâtie à l'*Italienne*, & ſert de Paroiſſe au Faubourg de ſaint *Evre*. Cette Abbaye étant expoſée par ſa ſituation aux inſultes des troupes des Ducs de *Bar* & de *Lorraine*, elle fut obligée de ſe mettre ſous la protection & ſauvegarde de ces Princes; & c'eſt là l'origine de la ſouveraineté que les Ducs de *Lorraine* prétendent ſur cette Abbaye, quoiqu'elle fit originairement partie de la ville de Toul, avant qu'elle fût cloſe de murailles; mais par l'article VII. du traité de *Paris*, de l'an 1718. le Duc de *Lorraine* a renoncé à ſes prétentions ſur cette Abbaïe.

120 8000

SENONE.

M. Alliot. Senone, ou la Senone, ou ſaint Pierre de Senone, en latin, *Senona, vel ſanctus Petrus Senonenſis, aut Senonia*, ſituée

TITULAIRES. | Florins | Revenu

située en *Lorraine*, prés de l'*Alsace* dans les monts de *Vosge*, à deux lieuës de *Raon*, sur la petite riviere de *Rabaudot*, qui a pris aussi le nom de *Senone*, & qui se décharge dans la *Meuse* à quelque distance delà près de *S. Diey*. Cette Abbaye a été bâtie par saint *Gondelbert* ou saint *Gombert* autrefois Evêque de *Sens*, retiré dans ses déserts qui lui a donné le nom de sa ville Episcopale. *Senone* est rebâtie tout à neuf; on voit à l'entrée de l'Eglise une ancienne figure de *saint Pierre*, dont la mître est ronde & pointuë, comme un pain de sucre. On y conserve les Reliques de *saint Simeon* Evêque de Mets, dans une Châsse d'argent. Cette Abbaye est en regle & de la Congregation de S. *Vanne*. *Richer* Moine de *Senone* a écrit la chronique de ce Monastere, à qui le Comté de *Salmes*, ou du moins une bonne partie appartenoit; mais *Henry* & ses successeurs ayant obtenu l'Avoüerie de *Senone*, se servirent de la garde & protection que l'on leur avoit donnée pour piller les Religieux, ainsi qu'il est rapporté au Chapitre 26 & suivans du quatriéme liv. de cette Chronique. . | 100 | 10000

SAINT MANSUET.

M. le Prince de Vendôme, cy-devant Grand Prieur de France. Il a encore plusieurs Abbayes.

Saint Mansuet, ou saint Mansuy-lez-Toul, en latin, *sanctus Mansuetus extra muros*, située dans un des Fauxbourgs de *Toul*. Elle est ancienne, & portoit autrefois le nom de saint *Pierre*; mais ayant été abandonnée, & les lieux reguliers étant presque détruits, *Gauzelin* Evêque de *Toul* commença de la réparer, & *Gerard* son successeur acheva ce saint œuvre. Il y mit des Religieux & un Abbé, les fit rentrer dans la possession des anciens biens de ce Monastere, & leur en fit de nouveaux, comme il paroît par une charte de l'Empereur *Othon* de l'an 965. On conserve dans cette Abbaye le corps de *saint Mansuet* premier Evêque de Toul, & de quatre autres Saints ses successeurs, avec le Calice de *saint Gerard*, dont la coupe est fort large & qui a des anses, & son Aube qui en est aussi fort large par le bas. Les guerres & le feu ont mis la désolation dans

TITULAIRES. dans cette Abbaye & on y a fait servir d'Eglise le Réfectoire ; mais elle est bien rebâtie à la moderne.

Florian Mevve. 133 1000

MOYEN-MOUTIER.

Dom Humbert Belhomme. Moyen-Moûtier, en Latin, *Medianum monasterium*, située en *Lorraine*, aux pieds des monts de *Vosge*, entre les Abbayes de *Senone*, d'*Estival*, de *Jointures* ou de saint *Dié*, & de *Bodon-munster*. Ces cinq Monasteres disposez à une petite distance les uns des autres, faisoient dans leur situation une espece de Croix, dont le Chœur ou le centre étoit *Moyen-moustier*, éloigné presque également des quatre autres d'environ deux lieuës : elle reconnoît pour son Fondateur S. *Hidulfe* ou *Hidulphe*, chor-Evêque de *Treves*, & *Bavarois* d'origine : ayant embrassé la vie religieuse à *Treves*, il fut tiré du Cloître pour gouverner l'Eglise de cette Ville ; mais le goût que ce saint Prélat avoit pour la retraite, & le désir de mener une vie plus parfaite, l'obligerent à se retirer aux *Mont de Vosge*, dans une affreuse solitude, & y assembla une Communauté de Religieux qui vivoient comme des Anges. Pour cet effet, il obtint des Abbez de *Senone* & d'*Estival*, une place qui étoit entre ces deux Monasteres ; & il en bâtit un troisiéme vers l'an 677. qu'il appella pour cette raison *Moyen-moûtier*, & il y mit ses disciples. Il y avoit autrefois à *Moyen-moûtier* cinq Eglises dédiées à la *sainte Vierge*, à S. *Pierre*, à S. *Jean*, à S. *Martin*, & à S. *Gregoire* : celle-ci étoit hors de l'enceinte dans le cimetiere. S. *Hidulfe* y fut enterré, & on y voit encore aujourd'hui son tombeau ; mais son corps est dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*, dans une belle chasse d'argent, qui a plus de six cens ans d'antiquité. On y conserve aussi ceux de S. *Benigne* & de saint *Spinule*, ses Compagnons ; & celui de S. *Boniface*, Martyr de la légion *Thebaine*. L'Eglise de S. *Jean* étoit bâtie à l'entrée du Monastere pour les Séculiers, afin qu'ils ne troublassent pas le repos des Moines. Cette Abbaye a esté fort fameuse, & il y a assez d'apparence que c'est dans ce Monaster e

Florins Reven.

TITULAIRES naſtere que le Pape *Leon* IX. fit profeſſion de la vie Monaſtique; au moins eſt-il certain que ſes parens s'y ſont retirez, & y ont demeuré aſſez long-temps. Le Cardinal *Humbert*, ſi connu par les diſputes contre les Grecs, en fut tiré. L'union de ce Manaſtere avec celui de *S. Venne*, a donné commencement à la Congrégation de S. *Venne* & de S. *Hidulfe*, qui a réformé enſuite tous les Monaſteres de *France*. Il eſt encore aujourd'hui fort illuſtre, & les bâtimens ſont magnifiques: il dépend immédiatement du ſaint Siege, & eſt régulier. Ses revenus ont eſté diminuez d'une partie, pour ſervir à fonder le Noviciat des *Jeſuites de Nanci*. 120 5000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE D CITEAUX.

BEAU-PRE'.

D. Beau-pré, en Latin, *ſancta Maria de Bello Prato*, fille de *Morimont*, ſituée en *Lorraine*, au Bailliage *François*, près *Luneville*, à ſoixante-quinze lieuës de *Paris*, ſur la riviere de Meuſe, à la gauche; & fondée le 13 des Calendes de Mars 1134. d'autres diſent le 27. Fevrier 1150. elle a été réformée vers 1714. par l'autorité du Duc de *Lorraine*: on y mit douze Religieux tirez de l'Abbaye *d'Orval*, qui vivent comme des Anges, & gardent à la Lettre les anciens *Us*, de *Citeaux*, un ſilence perpetuel, un travail de trois heures par jour, les jeûnes preſcrits par la regle, juſqu'après Nones qu'ils chantent à deux heures; & ceux de Carême, juſqu'à quatre heures. Une fois la ſemaine ſeulement ils mangent du poiſſon & une fois des œufs, les autres jours ils ne mangent que des légumes; mais leur ame ſe raſſaſie des délices du Ciel. L'Abbé eſt régulier. Le Monaſtere eſt fort propre; mais ſur tout l'Egliſe, dans laquelle on voit le tombeau de *Raoul*, Duc de *Lorraine*, & quelques tombes des Seigneurs de *Parroy* & autres. 166 3000

CLAIR-LIEU.

Dom Marchand. Clair-lieu, en Latin, *Clarus-locus*, ſituée en Lorraine,

au

		Florins	Revea
Titulaires.	au Bailliage *François*, à deux lieuës de *Nancy*, & fondée le 8. des Ides de May 1151. par *Mathieu*, Duc de *Lorraine*, qui y eſt enterré avec ſa femme & ſes enfans. On y voit auſſi quelques tombeaux des Maiſons de *Lenoncourt* & de *Luxembourg*. Les Moines de *Clair-lieu*, diſent que le Duc de Lorraine leur a enlevé les Moulins de *Nancy*, & qu'il en tire ſeize mille livres de rente. Cette Abbaye eſt en regle.	60	2000.

ESCUREY.

Dom Paſtorel	Eſcurey ou Eſcuré, en Latin, *Eſcureyum*, fille de *Vaux en Ornois*, ſituée dans le Duché de *Barrois*, ſur la riviere de *Seaux*, & fondée le 4. des Calendes d'Octobre 1144. par *Godefroy*, troiſiéme Baron de *Joinville*. Cette Abbaye eſt réguliere.	8	3000.

HAUTE-SEILLE.

Dom Mereau, de Quaincy.	Haute-Seille, en Latin, *Alta-Sylva*, fille de *Theuley*, ſituée en *Lorraine*, ſur la riviere de *Vauſeuſe*, à une lieuë & demie au-deſſus de *Blanmont* ou *Blamont*, & fondée le 25. Avril 1140. elle eſt réguliere. . . .	70	2000

L'ISLE EN BARROIS.

Unie à la Primacie de Nancy.	L'Iſle en Barrois ou Iſle en Barrois, en Latin, *ſancta Maria de inſulâ Barri Ducis*, fille de *S. Benoiſt*, ſituée au Duché de *Barrois*, à trois petites lieuës de *Bar-le-Duc*, vers le Nord, & fondée le 11. des Calendes de May 1151. elle a eſté poſſedée d'abord par des *Chanoines Reguliers* de la Congrégation d'*Aroës*; mais peu de tems après, l'Ordre de *Citeaux* y entra. Il paroiſt par les lieux Réguliers que cette Abbaye a eſté conſiderable. Elle eſt unie à l'Egliſe Primatiale de *Nancy*, en échange de l'Abbaye de *Gorze* près de Mets, qui en a eſté ſéparée, & a eſté cedée à la *France* par le Traité de Paix de l'an 1661. . . .	33	12000

VAUX.

M Stoppa; Suiſſe.	Vaux ou les Vaux en Ornois, en Latin, *Beata Maria de Vallibus in Orneſio*, fille de la *Creſte*, ſituée en *Lorraine*,		

		Florins	Reven.
TITULAIRES.	dans le Duché de *Barrois*, sur la riviere d'*Ornois*, à quatre lieuës de *Vaucouleurs*.	150.	4500.

ABB D'HOM. DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

CHAUMOZEY.

M. de Lenoncourt. Chaumozey, en Latin, *Calamonſtratenſis*, *ſeu Calamonſtratum*, je n'ai trouvez que ſa taxe en Cour de *Rome* pour les Bulles, ſon revenu, & qu'elle eſt en regle. . 117 4500

SAINT LEON.

M. de la Baume de la Suze. Saint Leon de Toul, en Latin, *ſanctus Leo*, ſituée en la Ville de *Toul*; le Prieur Clauſtral eſt Curé, la Cure étant annexée à ſon Prieuré, qui dépend de l'Abbaye, occupée par des *Chanoines Réguliers* de la Congrégation de *ſaint Sauveur*. L'Egliſe eſt conſacrée à *S. Leon*, Pape neuviéme du nom, qui avoit eſté Evêque de Toul avant que de monter ſur le S. Siege; on y conſerve les reliques de *S. Libaire*, & le procès verbal des informations faites pour la canoniſation de *Pierre Fourrier*, Curé de *Matincour*, qui a réformé les *Chanoines Réguliers de Lorraine*. . 3000

LUNEVILLE.

M. de Tornielle. Luneville ou ſaint Remy de Luneville, en Latin, *ſanctus Remigius de Lunâvillâ*, ſituée dans la Ville du même nom, à cinq lieuës de *Nancy* en Lorraine, près la riviere de *Meurte*, & ſur celle de *Reſouze* : elle fut fondée par *Folmar*, Comte de Mets, l'an 999. à l'honneur de *S. Remy*, & il donna le Champ où étoit l'Egliſe de *ſaint George*. Les Moines *Benedictins* s'étant abandonnez au déſordre, furent chaſſez l'an 1034. par les Comtes *Godefroy* & *Herman*, fils de *Folmar*, qui doterent de nouveau ce Monaſtere, où ils mirent des Religieuſes. *Charles* III. Duc de Lorraine ayant fait fortifier la Ville de *Luneville*, il fit démolir l'ancienne Egliſe de *ſaint George*, hors des murs de la Ville, parce qu'elle nuiſoit aux fortifications, qui furent démolies,

		Florins	Revenu
TITULAIRES.	démolies, après que les *François* eurent occupé la Lorraine. Quant à l'Abbaye de *S. Remy*, on en fit sortir les Religieuses l'an 1135 & on y établit des *Chanoines Réguliers* qui la possedent encore aujourd'hui; elle est en regle depuis l'an 1698.	122	4000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

BON-FAY.

N.	Bon-Fay, en Latin, *Bonum-Fagetum*, *vel Bonum-Fagum* située en *Lorraine*, à deux lieuës de *Mirebaut* : il y a la réforme, & elle est élective & réguliere. .	150	4000

ESTIVAL.

Le Pere Chanvilliers, & le Pere Hugo, Coadjuteur.	Estival ou Estivay, en Latin, *Stivagium*, *aut Æstivale*, *Monasterium*, *seu Stimagensis*, située en *Lorraine* sur la *Meurte*, dans le Bailliage de *Mirecourt* : elle est élective, réguliere & réformée: elle releve immediatement du saint Siege. Cette Abbaye est toute rebâtie, & l'Abbé y a jurisdiction spirituelle sur quatorze Villages. .	66	3000

FLABEMONT.

Le Pere Groleau.	Flabemont, en Latin, *Flabomons*, fille de *Bellevaux*, située en Lorraine, prés *Dromerecourt* & la *Franche Comté*; elle est réguliere, il y a la réforme, & est trés-bien bâtie.	60	3000

JANDEURES.

Le Pere de Charaud.	Jandeures ou Jandures, en Latin, *Jamdunia*, située au Duché de *Barrois*, en Lorraine, sur la riviere de *Sauls*, à trois lieuës de *Bar-le-Duc*.		3000

JOUVILLIERS.

Le Pere Ancel.	Jouvilliers ou Jouvillié, en Latin, *Jonvillare*, *seu Jonvillarense*, fondée en 1178. par *Geoffroy* Seigneur du lieu: elle est élective & de la réforme. Il y a des Auteurs qui disent qu'elle rapporte six mille livres, & d'autre deux mille livres.		2000.

TITULAIRES. | Florins | Reven.

SAINTE MARIE AUX BOIS.

N. Sainte Marie aux Bois, en Latin, *ſancta Maria in Boſco*, ſituée en Lorraine, dans la Ville de *Pont-à-Mouſſon*, c'eſt le principal Monaſtere de cette petite Ville. Le *Pere Servais Lairvel*, réformateur de l'Ordre de *Prémontré*, y tranſfera cette Abbaye d'une grande ſolitude où elle avoit été fondée : il y fit un grand & vaſte bâtiment, mais trés ſimple, pour loger les Religieux qui voudroient venir étudier à l'Univerſité ; & il y a de cette Abbaye au College des Jeſuites, une allée couverte pour faciliter le chemin à ces Religieux. Cette Abbaye eſt réformée, & on appelle ces Chanoines Réguliers les Moines blancs, je n'en ai rien trouvé de plus. Mais l'on dit qu'elle rapporte dix mille livres. . . . . 200 | 10000

SAINTE MARIE MAJOR.

Le Pere Alexandre Guillaume. Sainte Marie Major du Pont-à-Mouſſon, en Latin, *ſancta Maria Muſſiponti*, ſituée au confins du *Barrois*, à dix-neuf lieuës de *Commercy*, & fondée en 1140. par *Raynard* Comte de *Bar*. Cette Abbaye eſt réguliere, & de la réforme. . . . . 120 | 3080

MUREAU.

N. Mureau, Mureaux ou Mirevaux, en Latin, *Mira vallis, ſeu Mirevallis*, fille de Sept-Fontaines ; ſituée dans le Bourg de *Mureau*, dans le *Baſſigny*, ſur la riviere de *Moſelle*, à une lieuë de la Ville de *Neuf-Châtel* ou *Neuf-Château*, à quatre de *Vaucouleurs*, & à ſoixante-neuf de *Paris*, dans les Terres de *France*. Il y a la réforme & eſt réguliere. . . . . 200 | 3000

RANGEVAL.

Le Pere le Mannier. Rangeval, Rainval, Rinval, Rieſval ou Reinvaux, en Latin, *Regalis vallis, vel Regia vallis*, ſituée en Lorraine, aux confins du Duché de *Bar*, à une ou deux lieuës de *Commercy*, & fondée en 1140. par *Raynard*, Comte de *Bar*. Les bâtimens en ſont magnifiques : elle eſt réguliere, réformée & élective. . . . . 150 | 2000

TITULAIRES. Florins Revenu.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

BENOISTE-VAUX.

Madame de Certain de Germay.

Benoiſte-Vaux ou Benoiſt-Vaux, en Latin, *Benedicta vallis*, fille de *Citeaux*, ſituée dans les bois, à une lieuë de *Reynel* en Lorraine: elle a eſté poſſedée par des Religieux, comme Prieuré, & avoit eſté unie à *Clervaux* l'an 1399. Cette Abbaye eſt ruinée, & les Religieuſes ſe ſont réfugiées au Fauxbourg de *ſaint Jean* à *Chaumont*. 3000

BOUXIERES.

Madame d'Elz.

Bouxieres ou Bouxiéres aux Dames, en Latin, *Buxeria*, ſituée près la Ville de *Pont-à-Mouſſon*, en Lorraine, ſur la riviere de Meurte; ce ſont des Chanoineſſes qui ne ſont ni enfermées, ni vêtuës à la maniere de *France*. Elles font l'Office dans le Chœur, comme font ailleurs les Chanoines, en préſence de ceux qui y aſſiſtent, & ont la liberté de ſortir quand elles en demandent la permiſſion à l'Abbeſſe. 2500

EPINAL.

N.

Epinal, en Latin, *Spinalium, vel Spinale*, ſituée en Lorraine, dans la petite Ville de ſon nom, ſur la Moſelle, vers le *Mont-de-Voſge*, à trois lieuës de *Remiremont*, & fondée en 900 par *Thierry*, Evêque de Metz D'autres diſent que cette Abbaye fut fondée par *Adelberon* II. & qu'il y mit des Religieuſes de S. *Benoiſt*, & qu'il y tranſfera le corps de *S. Goëric*, qui étoit auparavant à *S. Simphorien* de Mets. Ces Religieuſes ont quitté notre Regle il y a long-tems, & ſe ſont érigées en Chanoineſſes; je ne ſçai ſi c'eſt de leur propre autorité, comme pluſieurs autres en Lorraine; car je n'en ai point de preuves aſſez convaincantes. 3000

SAINTE-HOU.

Madame d'Hauſſonville de Vaubecourt.

Sainte-Hou, Saint-Houlx, Sainte-Houx, ou Hoïlde, en Latin, *ſancta Hoïldis*, fille de *Clervaux*, ſituée à trois lieuës de *Bar-le-Duc*. 1000

L'Eſtanche

TITULAIRES. | Florins Revenu

POUSSEY.

Madame . . Mr Elisabeth Charlotte de Beauveau-Craon, Coadjutrice.

Pousſey, ou Pourſais, en latin, *Portus ſuavis*. Je n'en ai rien trouvé. Cependant je ſçai que c'eſt une trés-belle fondation de Chanoineſſes & fort riche. Il y a pourtant des Auteurs qui diſent que l'Abbeſſe n'a que . . . 1000

REMIREMONT.

Mr de Lorraine de l'Academie, le 13 May 1711.

Remiremont, en latin, *Romaricum*, *ſeu Romericus mons*, *Olim*, *Avendi caſtrum*, *vel mons ſancti Romarici*, *aut Rumericum caſtellum*, *ſeu caſtrum Romaricum*, ſituée en *Lorraine* dans le Bailliage de *Mirecourt*, & dans la ville de *Remiremont*, ſur la *Moſelle* au pied du *Mont de Voſge*; à une lieuë de la *Franche-Comté*, à quatre de *Faucogney*, & à cinq de *Fontendie*. *Saint Romaric* Prince du ſang Royal bâtit un Monaſtere double ſur la montagne d'*Horenberg*, c'eſt-à-dire, ſainte montagne, ou *Romberg*, qui ſemble être une abbreviation de *Romarieberg* ou *Remiremont*. Il fut mis vers l'an 620. ſous l'inſpection de *ſaint Euſtaſe* Abbé de *Luxeu* en *Bourgogne*, qui y établit la bienheureuſe *Mactefiede* ou *Maffée* pour Abbeſſe des Filles, & ſaint Amet ou Amé pour Abbé des hommes, & Directeur des deux Communautez. *Saint Romaric* y avoit un Château nommé *Habende* ou *Habond*, qui fut employé auſſi au Monaſtere. A quelques pas delà, il y pratiqua une ſolitude pour ſaint *Arnoul de Mets* ſon ami qui y fit un Hôpital de malades, & y paſſa le reſte de ſa vie avec quelques ſolitaires. Saint Amet diviſa la Communauté des filles en ſept bandes, dont chacune étoit compoſée de douze Religieuſes, & les diſpoſa de telle ſorte, que la pſalmodie, & le ſervice divin s'y faiſoit le jour & la nuit, ſans diſcontinuation. On y ſuivit d'abord la Regle de *Luxeu* ou de ſaint *Columban*. Elle s'y pratiqua juſqu'au dixiéme ſiécle, que le Monaſtere fut ruiné par les *Hongrois* ou les nouveaux *Huns*. Il fut bâti ſous l'Empereur *Loüis* III. non en ſon ancienne place, mais au bas de la montagne

TITULAIRES. montagne dans la plaine au-delà de la *Moſelle*, dans une ſituation qui n'étoit pas incommode, comme celle du Mont, qu'on appelle aujourd'hui le *ſaint Mont*. Il fut mis ſous la regle de S. *Benoiſt*. Il s'y forma même une Ville dans la ſuite. L'Egliſe bâtie au haut de la montagne ſur le tombeau de *ſaint Amet* & de *ſaint Romaric* fut changée en Prieuré, & donnée aux *Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin*, qui le cederent en 1623. aux *Benedictins* de la Congrégation de *ſaint Venne*. Flori Reven.

Nous prétendons que ces Religieuſes ont été de notre Ordre de ſaint *Benoiſt*; & elles ſoûtiennent qu'elles n'en ont jamais été depuis la fondation de la nouvelle maiſon de *ſaint Pierre*, & que c'eſt à elles & en leur conſideration, que les Papes ont accordé de ſi grands privileges, avec une exemption entiere de la Juriſdiction ordinaire. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que l'Abbeſſe eſt obligée par les ſtatuts de faire les vœux ſolemnels de Religion, à moins qu'elle n'obtienne diſpenſe du Pape; mais pour les Chanoineſſes elles n'en font aucun, les Officieres devant ſeulement faire des vœux ſimples. Elles peuvent toutes ſe marier, à l'exception de l'Abbeſſe, qui eſt Dame ſpirituelle & temporelle de la Ville, ſous la protection des Ducs de *Lorraine*.

L'intention de ſaint *Romaric* Fondateur de cette Abbaye, a été pour des filles de qualité qui voudroient vivre regulierement, & on oblige maintenant pour y entrer de faire preuve de quatre races de nobleſſe, & au moins de deux cens ans, ce qui va ſouvent aux ſix quartiers. Ces filles ſuivent une regle qui fut approuvée par *Loüis le Débonnaire*, & qui fut publiée dans le Concile tenu à *Aix-la-Chapelle* l'an 816. Elles l'ont depuis regulierement obſervée, quoiqu'elles ayent crû qu'elle n'avoit aucun beſoin d'être confirmée par le Pape, parce qu'elle a été établie par le concours des deux Puiſſances.

L'Abbaye de *Remiremont* eſt gouvernée par une Abbeſſe

TITULA. RES beſſe, une Doyenne & une Secrete ou Sacriſtaine, dont les fonctions & les menſes ſont ſéparées. Tout le revenu de cette Abbaye eſt partagé en 144 Prébendes, dont l'Abbeſſe en poſſede trente-ſix, vingt-neuf autres ſont partagées entre douze Chapelains, & le Grand Sénechal, le Grand Sourier ou Maître des bois, & quelques autres Officiers qui ſont tous gens de qualité, & qui en retirent trés-peu de profit. Les 79 Prébendes qui reſtent, ſe partagent entre les Chanoineſſes, qui ſont rangées ſous 21 Compagnies. De ces Compagnies ; il y en a cinq, de cinq Chanoineſſes chacune, huit de quatre, ſix de trois ; & deux de deux. Chaque Chanoineſſe eſt apprehendée ſur l'une de ces Compagnies, & regarde les autres comme ſes Compagnes de Prébende. Si elles viennent à mourir ſans avoir apprehendé une Demoiſelle, la ſurvivante ſuccede à leurs meubles & à leurs prébendes ; en ſorte cependant qu'une Dame qui ſe trouve ſeule dans une compagnie de cinq, eſt obligée de faire trois nieces, c'eſt-à-dire, d'apprehender trois Demoiſelles ; l'une ſur les deux premieres Prébendes, l'autre ſur les deux d'aprés, & la troiſiéme ſur celle qui reſte. La ſurvivante d'une compagnie de quatre ou de trois, doit faire deux nieces, & celle d'une compagnie de deux n'en doit faire qu'une. Si elles y manquent, l'Abbeſſe y pourvoit aprés un certain délay. Par ce moyen le chœur eſt toûjours rempli d'environ quarante Dames, & le ſervice s'y fait avec beaucoup de regularité. Elles n'ont ni vœux ni clôture, & touchent leurs diſtributions au Chœur, comme les Chanoines. Le revenu de l'Abbeſſe eſt d'environ 15000 liv. Florins Reven. 15000

PRIEUREZ D'HOMMES.

MEMOIRE-DIEU.

M. Piquoy. Memoire-Dieu, eſt un Prieuré de l'Ordre de *ſaint Auguſtin*, Congregation du *Val des Ecoliers*.

EGLISES

TITULAIRES. EGLISES CATHEDRALE ET COLLEGIALE. Florins Revenu.

M. Jobal de Pagny.

M. Molnier Abbé de Tornid, O. de S. Auguſtin, D. de Nantes, eſt Doyen de ce Chapitre.

Le Roy nomme au Doyenné de la Cathedrale de *Toul*.

Le Chapitre de l'Egliſe Collegiale de *ſaint Jean ou Gengoul*, eſt compoſé d'un grand Prévôt qui eſt auſſi qualifié Grand Archidiacre, d'un Doyen & de quatorze Chanoines. Le Prévôt n'a que 600 livres de revenu. Le Doyen en a 1800, & les Chanoines ont environ 600 livres. Cette Collegiale ne joüit pas du Concordat Germanique, c'eſt pourquoi le Roy preſente au Pape les Benefices vacans pendant huit mois de l'année, & le Roy nomme au Doyenné.

Les Benefices étant dans le détroit ou dépendances des Villes de Mets, Toul *&* Verdun, *cedez à la* France *par le Traité de* Munſter, *ſe reglent ſuivant le Concordat Germanique ; c'eſt pourquoy le Roy étant au mois du Pape, il luy preſente les Benefices vacans dans les mois qui lui étoient reſervez, à la reſerve des Cures & Offices Clauſtraux.*

Les autres Benefices de ces Dioceſes, on en diſpoſe ſuivant la regle de Chancellerie, qui eſt que le Pape y a ſix mois, excepté ceux qui ſont de l'ancienne France, *comme le* Barrois *mouvant & autres.*

EVÊCHÉ DE VERDUN.

M. Charles-François de Halencourt Droſmenil, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Charité, O. de Citeaux, D. de Beſançon & de Hombliéres, O. de S. Benoiſt, D. de Noyon, cy-devant Evêque d'Autun depuis 1710. & il en fut ſacré le 22 Mars 1711. Il y a ſur l'Evêché de Verdun 3000 livres de penſion pour le Chevalier de Conſlans, 1500. pour M. Gendron, 1000 liv. pour M. l'Abbé de la Grandcourt, 1000 liv. pour M. l'Abbé de Machaut, 600 livres pour M. l'Abbé Soulet, 400 liv. pour M. de l'Eſpinet, 1200 livres pour M. le Normant Chanoine de S. Honoré, 300 l. pour M. . . . & les 4000 liv. que M. le Chevalier de Lorraine avoit ſur l'Evêché de Verdun ont été partagées, ſçavoir, 2000 l. à M. l'Abbé de Loſſendieres, 1000 l. à M. l'Abbé d'Halencourt, & 1000 l. à M. le Chevalier d'Halencourt. M. d'Halencourt de Droſmenil a été nommé à l'Evêché de Verdun le 8 Janvier 1721.

VERDUN, en latin, *Virdunenſis*, ville de la Province *Belgique*, & de l'exarcat des *Gaules en Lorraine*, ſur la droite de la *Meuſe*, qui la coupe en deux parties.

TITULAIRES Elle eſt partagée en ville haute & ville neuve. On y compte neuf Paroiſſes, & environ 8000 Habitans. Elle eſt éloignée de douze lieuës de *Mets*, de treize de *Toul*, de quinze de *Châlons*, de onze de la *Moſelle*, & de 55 de *Paris*. Cet Evêché eſt Suffragant de *Tréves*, depuis l'an 410. & eſt du Parlement de Mets. Florins Reven.

Saint Venne fut fait Evêque de *Verdun* aprés S. *Firmin* vers l'an 498. au refus de *ſaint Euſpice* oncle de S. *Meſmin*, & mourut vers l'an 525. *Saint Ageric* où *ſaint Airy* fut fait Evêque de *Verdun* l'an 550. aprés ſaint *Deſiré* ſucceſſeur de *ſaint Venne*, & il mourut l'an 588. aprés trente-huit ans d'Epiſcopat. Aprés la mort de *Godon* Evêque de *Verdun* ſucceſſeur d'*Ermenfroy* on mit ſur ce ſiége *S. Paul* Religieux de l'Abbaye de *Tholey* vers l'an 630. Cette Egliſe étoit alors dans un état pitoyable. On n'y faiſoit point le ſervice divin, comme dans les autres Cathedrales, parce qu'il n'y avoit point de quoy entretenir des Chanoines pour y chanter l'Office. On ſe contentoit d'y faire venir un Prêtre de dehors pour y dire la Meſſe, & reciter les heures Canoniales. *Saint Paul* remedia en peu de tems à tous ces défauts, aſſiſté des liberalitez du Roy *Dagobert*, & du Prince *Grimon Adalgiſe* ſon Diſciple.

Le Pape *Clement* IX. a donné un Indult perpetuel l'an 1669. aux Rois de *France*, pour nommer à l'Evêché de *Verdun*, & aux Benefices conſiſtoriaux qui étoient ſous la domination du Roy en cette année là. Le Marquiſat de *Hatton-Chaſtel* appartenoit autrefois aux Evêques de *Verdun*. Ils ont eu auſſi la Seigneurie de *Sampigni* ſur la *Meuſe* qui appartenoit à l'Egliſe de Verdun, au-deſſus de *ſaint Miel*, & les Evêques ont auſſi perdu le droit féodal ſur le Comté de *Clermont*, *Vienne* & *Varenne*, auquel droit ils ont renoncé.

Les vents qui ſoufflent ſur la ville, ſont ſi extraordinaires, qu'on n'a oſé élever l'Egliſe de *Notre-Dame*, qui eſt la Cathedrale, à une hauteur proportionnée à ſa grandeur

TITULAIRES. deur. Elle eſt couverte de plomb. Il y a quatre Clochers aux quatre coins, mais elle eſt baſſe, & ne peut point paſſer pour une belle Egliſe. Cependant la beauté des materiaux qui la compoſent, la largeur & la longueur de ſa Nef, ſes deux Chœurs aux extrêmitez, l'ancien à l'Occident, & le nouveau où l'on fait l'Office à l'Orient, donnent lieu de croire que *Verdun* a été autrefois une ville d'*Allemagne*, puiſque les Egliſes y ſont de pareille forme. Le maiſtre Autel du premier Chœur, où les Chanoines ont accoûtumé de faire l'Office, peut paſſer pour l'un des mieux ornez de toute la *Lorraine*. Il eſt plus élevé que la Nef, dont le ſépare un Jubé qui porte un grand Crucifix d'argent. Au deſſous eſt une cave où l'on honore diverſes Reliques de Saints. L'autre Chœur qui eſt au bout de l'Egliſe, eſt appellé le haut Chœur, il eſt tout ſimple ſans retable, & le pavé eſt à la *Moſaïque*, & élevé de neuf à dix pieds de la Nef, & quoiqu'il ſoit à l'Occident, l'Autel néanmoins eſt tourné vers l'Orient: de ſorte que le Prêtre diſant la Meſſe, voit le peuple qui eſt dans la Nef. On y fait l'Office du *Vendredy Saint*, aquel jour les dignitez & les plus anciens Chanoines accompagnent l'Evêque à l'Autel, & prononcent avec lui la Liturgie. La Chaire de l'Evêque étoit autrefois derriere l'Autel, d'où il prêchoit au peuple, qui étoit dans la Nef. Dans le milieu de cette Nef, on voit encore un puits qu'on a conſervé pour s'en ſervir, ſi le feu venoit à prendre à l'Egliſe, comme le lieu eſt fort élevé, il ne ſeroit pas aiſé de trouver de l'eau. Le Cloître eſt exhauſſé d'un côté en façon d'une grande galerie, au pied de laquelle ſont les prairies, où la riviere de *Meuſe* ſe diviſe en pluſieurs bras. Entre pluſieurs tombeaux que l'on voit dans l'Egliſe Cathedrale de Verdun, on remarque ceux de deux Evêques nommez, l'un *Harancour*, & l'autre *Nicolas Pſaulme*, ils ſont au bout de la Nef. L'Egliſe de Verdun a cela de particulier, qu'elle ſépare toutes les heures

Florins Reven.

TITULAIRES de l'Office, de sorte qu'elle n'en dit jamais deux de suite. Florins Rovers.

Le Chapitre de la Cathedrale de *Verdun* est composé de sept Dignitez & de quarante-deux Prébendes. Le revenu de ces dernieres est année commune de 1200 livres, mais lors de la cherté du bled elles rapportent plus de 3000 livres chacune. Ce Chapitre choisit tous les ans à la *saint Jean*, trois Présidens, un Célerier & cinq Prévôts pour regir les biens de cette Eglise.

Le Diocese de Verdun comprend dix Abbaïes, & renferme 192 Paroisses, dont il y en a neuf dans la ville de Verdun, 106 dans le pays appellé l'*Evêché*, & 77 dans la *Lorraine*. Il y a des Auteurs qui disent, que ce Diocese renferme 350 Paroisses.

Quant au pays qu'on appelle Evêché de Verdun, il est entre la *Champagne* & le *Barrois* & de petite étenduë, puisqu'il n'a que six lieuës de long & trois de large. Les Rois de *France* ont été les Fondateurs de cet Evêché. L'Empereur *Othon* III. donna de grands biens à l'Eglise de Verdun, & les Seigneuries de *Hatton-Chastel*, & de *Clermont en Argone*. L'an 1156. L'Empereur *Frederic Barberousse* confirma cette donation, & on tient que ce fut par lui que les Evêques de Verdun furent créez Princes de l'Empire. *Henry d'Apremont* ne se sentant pas assez fort pour se défendre contre les Comtes de *Bar*, se mit sous la protection du Roy *Philippe le Bel* en 1331. & promit de luy payer tous les ans la somme de 400 liv. Ses Successeurs firent la même chose, comme on le peut voir par les Lettres Patentes des Rois *Charles* VI. *Charles* VII. *Loüis* XI. & *Charles* VIII. & c'est à cause de cette protection que l'Eglise de *Verdun* s'est reglée sur celles de *France* en divers points de la discipline Ecclesiastique, & particulierement en l'observation de la *Pragmatique sanction*. François I. & *Henry* II. accorderent la neutralité à l'Evêque de Verdun durant les guerres qu'ils eurent avec l'empereur

Tit. Bas. Rat. reur *Charles-Quint*, mais en 1552. *Henry* II. mit cet Evêché sous sa protection, & *Nicolas Psaulme* qui en étoit Evêque vers l'an 1565. se plaignit aux Etats de l'Empire des violences du Duc de *Lorraine*, qui l'avoit contraint de luy vendre le Marquisat de *Hatton Chastel*, la souveraineté du Comté du *Clermont*, & d'autres lieux particuliers. Les Ducs de *Lorraine* pousserent encore plus loin ces violences. Ils s'approprierent des droits considerables dans cet Evêché, levant une somme d'argent pour le droit de garde. Ils y établirent la gabelle pour le sel *Lorrain*, avec celui de *France*. Ils empêcherent même les sujets des Evêques de Verdun, d'acquerir par succession des heritages dans le Duché de *Bar*, dans le Marquisat de *Hatton-Chastel*, & dans le Comté de *Clermont*, sous peine de punition corporelle, & s'attribuerent la nomination de la plûpart des Benefices, comme dépendans de la Prévôté de *Dieu-Louard*, qu'ils avoient uni à la primacie de *Nancy*. Pour remedier à ces désordres, le Roy *Louis* XIII. comme Protecteur des trois Evêchez, *Mets*, *Toul* & *Verdun*, y envoya des Commissaires, qui après un examen fort exact des titres que l'on produisit de part & d'autre, firent des Ordonnances qui remirent ces Evêques en possession de la souveraineté que l'Empire a cedée à la *France* par les Traités de *Westphalie* en 1648.

Je ne repete point ici ce que j'ai déja dit dans l'article de l'Evêché de Mets ; *le Lecteur peut y avoir recours, parce qu'il y a plusieurs choses qui conviennent aux trois Evêchez* (Mets, Toul & Verdun.

L'Evêché de Verdun rapporte environ 50000 livres de rente à l'Evêque ; sçavoir, 40000 livres de son Domaine temporel, & neuf ou dix mille de la Mense Abbatiale de *saint Vanne*, qui a été unie à perpetuité à cet Evêché. L'Evêque de *Verdun* prend les titres de *Comte de Verdun*, & de *Prince du saint Empire*. 4466 50000

TROISIEME. Florins Revenu.

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT AGRY.

M. de Vaitte Capitulaire de l'Abbaye de S. Claude, D. de Lyon. Saint Agry est une Abbaye reguliere.

Saint Agry, ou Ayric, ou Agre, ou Arig, en latin, *sanctus Agericus*, située dans la ville de *Verdun*, & fondée vers l'an 1037. par *Rembert* Evêque de *Verdun*, & l'Empereur *Henry* III. confirma la dotation que ce Prélat avoit faite l'an 1089. sous *Theodoric* Evêque de *Verdun*. On conserve dans cette Abbaye les Reliques de *saint Rembert* son Fondateur, & elle a le bonheur d'avoir conservé jusqu'à present des Abbez Reguliers. L'Abbé est avec cinq ou six Religieux qui vivent en communauté. . . . 100 600

BEAULIEU.

M de Rommecourt.

Beaulieu en Argonne, en latin, *Bellus locus in Argonna*, située sur les confins de *Champagne* & de *Lorraine* dans le pays d'*Argonne*, appellée auparavant *Wasloge* ou *Watzlevv*, vulgairement *Vasloy*, proche le Duché de *Bar*, à deux lieuës de la ville de *Clermont* en *Argonne*, & à pareille distance de *sainte Menehou*. Elle fut fondée par *S. Roüin* vers l'an 645. assistés des liberalités d'*Austrese* & de sa sœur *Bave*. Il en fut le premier Abbé, & la gouverna 30 ans, jusqu'à sa demission qu'il fit en 675. *Etienne* lui succeda. *Richard* Abbé de *saint Venne* à *Verdun* y établit pour Superieur ou Prevôt *saint Poppon*, depuis Abbé de *Stavelo*, qui y rétablit les édifices & la Discipline, & en ayant fait comme un Abbaye toute nouvelle lui donna le nom de Beaulieu vers l'an 1015. Cette Abbaye subsiste encore aujourd'hui, non pas dans la Congregation de *Cluny* (comme quelques Auteurs le disent, & se trompent encore en mettant sa fondation en 642.) mais dans celle de *saint Venne*, qui est une reformation de l'Ordre de *saint Benoist*. Le Corps de *saint Roüin* se conserve dans l'Abbaye de *Beaulieu*. 550 8000

SAINT

TITULAIRES.

SAINT MIHEL.

Florus Revea.

M de Lenoncourt.

Saint Mihel, ou saint Michel, en latin, *sanctus Michaël de sancto Michaële*, située en *Lorraine*, au Duché de *Bar*, dans la petite ville de son nom, presque au milieu, entre *Toul* au midy & *Verdun* au septentrion, à 3 lieuës au-dessous de *Commercy*, sur la riviere de *Meuse*, & fondée à l'honneur de *saint Michel*, que par corruption on nomme S. *Mihel*, par *Wlfoalde* ou *Wlfoad* Maire du Palais du jeune *Childeric* Roi d'*Austrasie*, & ensuite Monarque des *François*. Il la fonda vers l'an 660. trés-riche & trés-puissante ; d'autres disent en 667. & d'autres mettent sa fondation en 708. mais dont *Frederic* qui fut créé Duc de *Mosselane*, se rendit le maître, & s'appropria une grande partie des biens & des droits, ne se disant néanmoins qu'*Avouë*, c'est-à-dire, Protecteur ou Défenseur. L'Abbaye de *saint Mihel* est la plus illustre, & l'une des plus anciennes de toute la *Lorraine* *Wolfoad* la fonda dans une grande solitude, qu'on appelle le *vieux Mouſtier*. Il n'y reste plus aujourd'hui qu'une trés-ancienne Eglise, dans laquelle on voit encore le tombeau du Fondateur & celui de sa femme. L'Abbé *Smaragde* illustre pour sa pieté & pour son érudition, qui vivoit sous *Loüis le Débonnaire* l'a transfera sur la riviere de *Meuse*, où elle a ensuite formé la ville de *saint Mihel*, une des plus belles de la *Lorraine*. Les Religieux neanmoins conserverent une attache si grande à leur premiere demeure, que jusqu'au tems du Pape *Urbain* II. ils ne voulurent point avoir d'autre lieu pour leur sepulture, quoiqu'il y ait au moins une grande lieuë ; mais ce Pape les dispensa de cette fatigue leur permettant de s'enterrer dans le nouveau Monastere. Le R. Pere Dom *Henry Henzon* Religieux de la Congregation de *saint Venne* & Abbé Régulier de *S. Mihel*, homme d'une grande pieté & d'un génie superieur, encherissant sur ses Prédecesseurs, y a fait un des plus somptueux édifice qui soit dans la *Lorraine*, & même dans

l'Ordre

TITULAIRES. l'Ordre de *ſaint Benoiſt*. C'eſt un corps de Bâtiment de trois cens cinquante pieds de long, dont la face eſt toute de pierres de taille, avec des pilaſtres, des corniches & d'autres ornemens. Outre les officines ſoûteraines, il contient une Sacriſtie, un Chapitre, un Réfectoire, une Cuiſine & des ſales d'Hoſtes, le tout vouté, & au-deſſus un grand Dortoire qui n'eſt que lambriſſé. Le logis Abbatial qui a été bâti par le Cardinal de *Lorraine*, eſt des plus beaux qu'on puiſſe voir. L'Egliſe eſt toute riante, & trés-bien percée, les Collateraux ſont auſſi élevez que la Nef. Le Chœur eſt derriere le grand Autel qui eſt tout de marbre, tous les Autels ſont trés-bien decorez, & leur decoration a été tirée des démolitions d'un ancien Jubé, dont l'ouvrage étoit admirable. On y voit une Châſſe trés-riche de *ſaint Anatole* Evêque de *Cahors*, dont l'Abbaye eſt en poſſeſſion depuis long-tems, quoiqu'aujourd'hui on n'ait aucune connoiſſance de ce Saint. Il y a dans la Sacriſtie de l'Abbaye de *ſaint Mihel* une Croix d'argent de ſix pieds de hauteur, toute couverte de pierres precieuſes, de rubis, de topaſes & d'agathes, dans laquelle il y a du bois de la *vraye Croix*. Il y a auſſi un ſoleil d'or d'une belle grandeur, orné de perles, de diamans, de rubis, & ſoûtenu ſur un pied d'argent d'un fort beau travail. Le reſte de l'argenterie répond à ces deux pieces. La Bibliotheque eſt une des plus belles & des meilleures qu'on puiſſe voir en Province ; elle contient un trés-grand nombre de livres imprimez & quelques manuſcrits, parmi leſquels eſt un trés-beau Pſautier écrit en Grec, & un Alcoran écrit en lettres d'or. La Paroiſſe eſt au bout du Jardin. Il y a un ſaint Sepulchre fait d'une ſeule pierre, où il y a plus de quinze figures toutes dans leur grandeur naturelle ; mais dont on peut dire, ſans exagerer, que l'art ſurpaſſe la nature ; car je ne ſçai, ſi l'on peut trouver quelque choſe de mieux fait. L'Abbaye de *ſaint Mihel* ou *de ſaint Michel* eſt de la Congre-

Florins Revel.

gation

TITULAIRES. gation de *saint Vanne*, & réguliere, & est à la nomination du Pape. . . . . Florins 686. Reven. 1500.

SAINT VANNE.

Uniе à l'Evêché de Verdun en 1620. Saint Vanne ou saint Vennes, en Latin, *sanctus Vitonnus*, *seu sanctus Vito*, située dans la Ville de *Verdun* en Lorraine. Des Auteurs prétendent qu'on ignore le tems de la fondation de cette Abbaye ; mais quelques autres la fixent dès l'an 507. On sçait seulement que *saint Madelve* en étoit Abbé en 750. & que pour lors, elle portoit le nom de *saint Pierre* : elle prit ensuite le nom de *S. Vanne*, qui fut fait Evêque de *Verdun* en 498. au refus de *saint Euspice*, & mourut vers l'an 525. Cette Abbaye étoit autrefois située dans un des Faubourgs de *Verdun* ; mais à present elle est au milieu des six bastions de la Citadelle C'est ici que la réforme de saint *Benoist* a esté conçûë, & les grands hommes qui se sont sanctifiez dans cette Abbaye, ont réformé deux fois toute la *France*. Au commencement de l'onziéme siécle, le S. Abbé *Richard* rétablit la discipline réguliere dans plus de trente ou quarante des principaux Monasteres, qui communiquerent ensuite aux autres l'observance qu'ils avoient reçûë de celui de saint *Venne*.

De nos jours, Dom *Didier de la Cour*, Prieur du Monastere de saint *Venne*, a fait revivre le premier esprit de saint *Benoist*, dans près de trois cens Monasteres, & a donné occasion à l'érection des Congrégations de saint *Venne*, de saint *Maur* & de saint *Placide*, & à la réforme de l'Ordre de *Cluny* ; & cela avec tant de bénediction que la régularité qu'il y a rétablie, se soutient depuis près de six vingt-ans dans sa vigueur. L'Abbaye de saint *Venne* respire encore le premier esprit du saint Réformateur qui s'y fait sentir, & donne de la véneration à ceux qui y entrent. Le silence, la retraite, la séparation du monde, la modestie & la pieté des Religieux, répandent une odeur qui embaume tous les environs. C'est maintenant le chef-

TITULAIRES. lieu d'une nouvelle Congrégation, appellée de S. *Vanne* & de S. *Hidulphe*; parce qu'elle commença par l'union du monaſtere de S. *Vanne*, & de celui de *Moyen-mouſtier* en *Voſge*, dédié à S. *Hidulphe*. La Bulle qui érige cette Congrégation fut donnée par le Pape *Clement* VIII. le 7 Avril 1604. & le 31. de Juillet de la même année, le premier Chapitre General fut tenu dans l'Abbaye de ſaint *Vanne*; cette réforme fut embraſſée par les Abbayes de S. *Michel*, de S. *Hubert* en Ardenne, de S. *Denis*, & des autres du Païs-bas, érigées auparavant en Congrégation, ſous le nom de ſaint *Placide*. Pluſieurs des Abbayes de *France* qui ſuivent la Regle de S. *Benoiſt*, s'empreſſerent d'embraſſer cette réforme. Mais comme *Dom Didier de la Cour* prévit qu'il y auroit trop de difficultez, ſur tout pendant la guerre, à entretenir la correſpondance neceſſaire entre les Monaſteres de *Lorraine* & ceux de *France*: il propoſa l'érection d'une nouvelle Congrégation en *France*, ſous le nom de *S. Maur*; & cette propoſition fut ſuivie. Ces deux Congrégations, quoique ſéparées, ont néanmoins toûjours conſervé depuis le même eſprit, & ſont demeurées unies de prieres & de ſuffrages. La Bibliotheque de cette Abbaye eſt excellente, il y a néanmoins peu de Manuſcrits; mais ce qu'il y a eſt très-bon. On y voit entr'autres une très-ancienne collection de Canons, qui contient les Décretales depuis le Pape *Sirice*, (car il n'y en a point des Papes anterieurs) & des Conciles. On y voit encore les actes du Concile de *Trente*, recüeillis par *Nicolas Pſeaume*, Evêque de Verdun, qui y aſſiſta. Tous les lieux Réguliers de l'Abbaye de S. *Vanne* ſont fort propres. On voit à l'entrée du Cloître une peinture de l'Empereur *S. Henri*, qui vient ſoûmettre ſon Sceptre & ſa Couronne, & demander l'habit Religieux au ſaint Abbé *Richard*; & ce Saint après lui avoir fait promettre qu'il lui obéïroit, lui commanda de reprendre le gouvernement de ſes Etats, ſur quoi on a fait ces deux Vers.

Florin Reven.

Pertæſus

TITULAIRES:

Pertæſus regere Henricus venit ecce regendus,
Vult utrumque Abbas, nempe regendo Regi.

Florius Rer. n.

On conſerve encore dans le Tréſor du Monaſtere la Ceinture & la Picque de cet Empereur, avec une fort belle Croix fort ancienne. On y conſerve auſſi les Corps de ſaint *Venne*, ſaint *Sanctin*, ſaint *Pulcrone*, ſaint *Poſſeſſeur*, & ſaint *Madalvée* ou *Madelve*, Evêques de *Verdun*. La Menſe Abbatiale de l'Abbaye de ſaint *Vanne*, fut unie à l'Evêché de Verdun l'an 1572. & les Religieux jouiſſent d'environ neuf ou dix mille livres de revenu. . 66 24000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

CHASTILLON.

Dom de la Lozandiere.

Châtillon, en Latin, *Caſtellio*, fille de l'Abbaye de *Trois-Fontaines*, ſituée en Lorraine au Bailliage de Verdun, près la gauche de la riviere d'*Oſtain*, ſur les confins du *Luxembourg*, à trois lieuës & demi de *Damvilliers*; elle y a eſté fondée le 7. des Ides de Septembre 1153. par *Alberon de Chiniac*, Evêque de Verdun. Cette Abbaye eſt réguliere, de l'étroite obſervance de *Citeaux*, & élective; mais les Abbez prétent ſerment de fidelité au *Roy*. La Maiſon eſt aſſez belle, à cauſe de la réforme. On voit dans l'Egliſe près du grand Autel les Tombeaux de *Gérard* & de *Henry de Grandſon*, Evêques de Verdun, qui l'ont rebâtie. On a repreſenté au tour de ces tombeaux des Eccleſiaſtiques avec leurs habits & leur tonſure, ſemblable à celle des Moines. Il y a dans une Chapelle les Tombeaux des Seigneurs d'*Armoiſe*; & dans une autre, ceux de Meſſieurs de *Mercy*. 150 12000

CHALADE.

M. de Geoffreville.

Chalade ou la Chalade, en Latin, *Beata Maria de Caladiâ*, fille de l'Abbaye de *Trois-Fontaines*, ſituée ſur les confins de la *Champagne*, près de *Clermont*, & à deux lieuës de *Sainte Menehou*, & fondée le 8 des Ides de Juillet 1128.

		Florins	Reven.
TITULAIRES	sous l'invocation de *saint Sulpice* : il y a la réforme.	216	6000

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

SAINT NICOLAS.

M. de Montauban

Saint Nicolas des Prez, en Latin, *sanctus Nicolaus de Pratis*, située autrefois près de *Verdun* en Lorraine; mais elle est maintenant dans cete Ville : elle fut fondée dans le treiziéme siecle, & observa d'abord les Constitutions de *saint Victor*. Aujourd'hui elle garde celles de la Congrégation de *Nôtre Sauveur*, érigée par le R. *Pierre Fourrier*, Curé de *Matincour*, qui réforma les *Chanoines Réguliers* de *Lorraine*, vers l'an 1630. Cete Abbaye ne jouit que de cinq ou six mille livres de revenu, tant pour l'Abbé Commendataire que pour les Religieux. 216 6000

ABBAYES D'HOMMES DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

L'ESTANCHE.

Le Pere Bouvard.

L'Estanche ou Estanche, située en *Lorraine*, elle est réguliere, élective & réformée : je n'en ai pas trouvé davantage.

S. PAUL DE VERDUN.

M. Pierre Otoboni Venitien, Cardinal, Diacre, du titre de S. Laurent *in Damaso*. Il fut nommé à l'Abbaye de S. Paul de Verdun le 2 Juin 1716. par M. Le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, sous le Roy Louis XV. On y mit le même jour 3000 livres de pensions; sçavoir, 800 liv. pour M. Biete, Diacre. 700 liv. pour M. Barme, Prêtre. 700 liv. pour M. Mahony, Prêtre. 500 liv. pour M. d'Estival, Clerc Tonsuré. 400 pour M. Goslin, Clerc Tonsuré.

Saint Paul de Verdun, en Latin, *sanctus Paulus extrà muros*, située dans la Ville de Verdun : elle fut dabord fondée pour les *Benedictins*, qui la possederent jusqu'au douziéme siecle 1136. & *S. Bernard* la fit donner aux Prémontrez. D'autres disent que cette Abbaye a passé à l'Ordre de Prémontré environ l'an 1221. sous *Albert* Evêque de Verdun; & les Prémontrez la regardent aujourd'hui comme une des meilleures & des plus riches de leur Ordre. Cete Abbaye étoit autrefois sous le titre de *saint Saturnin*. Le revenu de l'Abbé est de dix mille livres de rente, & celui des Moines d'autant. 200 10000

ABB.

TITULAIRES. Florin Rerea

ABBAYE DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

SAINT MAUR.

Elective. Saint Maur de Verdun, située en *Lorraine*, dans la ville de *Verdun*, & fondée pour des Religieuses *Benedictines* par l'Evêque *Haimo*, qui dans la suite du temps éprouverent le sort de la fragilité humaine. Elle se relâcherent tellement de leur premiere ferveur, qu'elles n'avoient presque plus de regularité au commencement du siecle passé. Comme le relâche est ordinairement suivi de la pauvreté & de la misere; elles étoient reduites à neuf ou dix Religieuses, qui à peine avoient de quoy vivre. Mais l'exemple de Dom *Didier de la Cour*, & des Religieux de *saint Venne* les ayant reveillées de leur assoupissement, elles resolurent de se reformer vers l'an 1609 & afin d'être conduites dans la voye qu'elles vouloient suivre, elles obtinrent des Bulles du Pape, pour être toûjours dirigées par les Religieux de ce Monastere, qui vit dans une exacte observance, sans s'être relâchées d'un seul point depuis plus de cent ans. Cette Maison est bien bâtie & composée aujourd'hui de quarante Religieuses, qui sont fort à leur aise, & qui n'exigent aucunes dotes des filles qu'elles reçoivent. Cette Abbaye est élective. 10000

PRIEURE' D'HOMMES DE L'ORDRE DE S. AUGUSTIN.

BEAUCHAMP.

Le P. le Gras. Beauchamp, est un Prieuré de la Congregation du *Val des Ecoliers*.

EGLISES CATHEDRALES ET COLLEGIALES.

M. Descorailles. Cathedrale de *Verdun*, le Doyen.

M. Charlet est Prévôt. La Magdelaine de *Verdun* est une Collegiale qui joüit du Concordat *Germanique*, en vertu de la Bulle de *Leon* X. de l'an 1518.

Les

TITULAIRES. *Les Benefices dans le détroit ou dépendances de la ville de* Verdun *cedez à la* France *par le Traité de* Munſter, *ſe reglent ſuivant le Concordat Germanique; c'eſt pourquoi le* Roy *eſtant au mois du* Pape, *il lui preſente les Benefices vacans dans les mois qui lui étoient reſervez, à la reſerve des Cures & Offices Clauſtraux.*

Les autres Benefices de ce Dioceſe, on en diſpoſe ſuivant la regle de Chancellerie, qui eſt que le Pape y a ſix mois, excepté ceux qui ſont de l'ancienne France, *comme le* Barrois *mouvant & autres.*

Je ne parle point ici de quelques autres Abbayes, parce que pluſieurs Auteurs prétendent qu'elles ne ſont point à la nomination du Roy, *mais dans des Dioceſes etrangers, comme* Tréves *&* Spire. *L'on peut voir les articles des Evêchés de* Metz *& de* Toul, *parce qu'il y a pluſieurs choſes qui peuvent ſervir à l'article de l'Evêché de* Verdun, *qu'il n'eſt pas neceſſaire de repeter.*

Florins Reven.

TITULAIRES.

Florin. Reven.

EVÊCHÉ DE STRASBOURG.

M Armand Gotton de Rohan Soubize, Cardinal Prêtre du titre de la Trinité du Mont, créé sur la nomination du Roi par le Pape Clement XI. le 18 Mai 1712. Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, Prince de l'Empire, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Abbé de la Chaise-Dieu, D. de Clermont & de S. Vvast, D. d'Arras, toutes deux de l'Ordre de S. Benoist de Monstier en Argonne, D. de Châlons & de Ioigny, D. de Laon, toutes deux de l'Ordre de Cisteaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, l'un des quarante de l'Académie Françoise, où il a été reçû le 31 Janv. 1704. à la place de M. Perault, & Académicien honoraire de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres. Il fut fait Coadjuteur de Strasbourg le 26 Iuin 1701 & en devint Evêque le 10 Avril 1704 Il est né le 24 Iuin 1674. & est Chanoine honoraire de S. Martin de Tours, en qualité d'Evêque de Strasbourg.

STRASBOURG, en latin, *Argentoratensis*, *seu Argentinensis*, ville de la premiere *Germanique* dans l'exarcat des *Gaules*, Capitale aujourd'hui de la basse *Alsace*, sous la Métropole de *Mayence*, & sur la riviere d'*Ill*, qui passe au travers, avant que de s'aller jetter dans le *Rhin* à un quart de lieuë de la Ville, qui est éloignée de dix lieuës de *Brisac*, & de 110 de *Paris*.

L'on veut à *Strasbourg*, que le *Grand Clovis* ait commence à rétablir cette Ville, & qu'il y fit bâtir une petite Eglise, sous le titre de la *sainte Trinité* & de la *sainte Vierge*, ce qui ne se prouve point par aucun témoignage d'aucun Auteur digne de foi, & il n'est pas sûr de se fier aux traditions populaires. C'est pourquoi quant à l'Eglise ou Evêché de *Strasbourg*, l'origine en est aussi obscure que celle de la Ville. *Saint Irenée* qui a écrit vers la fin du deuxiéme siecle de *Jesus-Christ* louë la foy orthodoxe des Eglises qui étoient fondées dans la *Germanie*, ce que nous devons entendre de la *Germanie Romaine*, dont *Argentorate* en François *Strasbourg* étoit une ville des plus considerables. Neanmoins comme cette Eglise fut anéantie avec la Ville dans le cinquiéme siecle, il n'y eut plus d'Evêques durant 200 ans. On ne sçait point le nom d'aucun des Pasteurs des Chrétiens de ce pays-là sous les Empereurs *Romains*; & il n'est pas vraisemblable que ces Chrétiens n'ayent eu aucun Evêque, mais leurs noms ont été ensevelis dans l'oubli, ce qui est arrivé à plusieurs autres Eglises. Les peuples Payens, qui ayant passé le *Rhin*,

avoient

TITULARES. avoient occupé les bords de ce fleuve de la *basse* Meuse & de l'*Escaut* ne se convertirent pas avec *Clovis*, & ils doivent leur conversion à *saint Amand* & à *saint Eloy*. On tient à *Strasbourg*, que saint Amand Evêque de *Tongres*, & qui assista au Concile de *Cologne* l'an 346. a été leur premier Evêque, ce qui n'est pas certain; car quoiqu'il ait prêché la foy dans ce pays, il ne s'ensuit pas qu'il en ait été Evêque. Le premier que l'on voit qui a été Evêque de Strasbourg a été *saint Arbogaste*, qui fut fait Evêque sous *Dagobert*, c'est-à-dire, avant l'an 638. Il gouverna long-tems cette Eglise sous le regne de *Sigebert* fils de *Dagobert* & de *Childeric* neveu de *Sigebert*; il mourut sous *Childeric*, & eut pour successeur *saint Florent*, du tems duquel *Dagobert le jeune* étant revenu de la *Grande Bretagne* fut reconnu Roi par les *Austrasiens* sur la fin de l'an 674. *Saint Florent* mourut sous le regne de *Dagobert* II. & l'Eglise de *Strasbourg* étant vacante, *saint Wilfride* Evêque d'*Iorck* allant à *Rome*, passe de *Frise* en *Austrasie*, pour y visiter le Roi *Dagobert*, qu'il avoit assisté pour retourner en son pays natal, & recouvrer le Royaume de son pere *Sigebert*. Ce Roi par reconnoissance, voyant que les *Anglois* avoient chassé & dépoüillé de l'Evêché d'*Iorck*. *Saint Wilfrid* lui voulut donner l'Evêché de Strasbourg, au commencement du Printemps de l'an 678. ainsi que l'on le voit par la Chronique de *Bede*. *Eddius Stephanus* disciple de *saint Wilfrid*, qui a écrit sa vie, appelle au Chapitre XXVII. cet Evêché, un tres-grand Evêché. (*Episcopatum maximum ad civitatem Streitburg pertinentem*) ce que *Wilfrid* refusa, ne voulant renoncer ni à son pays ni à son Eglise d'*Iorck*. On voit par-là combien cette Eglise étoit alors illustre. Elle avoit été sous l'Empire *Romain* dans la premiere *Germanie*, mais les Evêques de *Mayence* & de *Cologne* Capitales des deux *Germanies*, n'ont été Métropolitains que sous le regne de *Pepin* & de *Charlemagne*. Ce fut sous cet Empereur que *Strasbourg* fut soumise

Florins Reven.

Temporaires, soûmiſe à *Mayence*, comme elle a toûjours été depuis. Florins Revenu.

Les Rois *Merovingiens* & *Carlovingiens* ont beaucoup enrichi cette Egliſe, comme ont fait les *Othons*, *ſaint Henry* & *Lothaire le Saxon*; ce qui fit rechercher cet Evêché par les Princes qui le briguérent, & même les places du Chapitre dont ils exclurent les roturiers long-temps avant le commencement du treizieme ſiécle, puiſque le Cardinal *Conrad* Evêque de *Port*, ayant en cette qualité donné une Prébende de l'Egliſe de Straſbourg à un roturier, le Chapitre ne le voulut pas recevoir, & repreſenta au Pape *Gregoire* IX. que par une coutume obſervée de tems immémorial on ne recevoit perſonne dans ce Chapitre qui ne fût noble du côté de pere & de mere (*niſi nobilem ab utroque parente illuſtrem*) Le Pape n'eut aucun égard à cela, declarant que c'étoit un abus, parce que Dieu n'avoit point d'égard à la nobleſſe, & que la ſeule vertu avec les autres talens neceſſaires lui étoient agréables : ainſi il détermina que le défaut de nobleſſe n'empêcheroit pas le pourvû de joüir de cette Prébende. Ce decret de *Gregoire* fut inſeré au troiſiéme livre des *Decretales*, & au cinquiéme titre, où il eſt traité des *Prébendes & des dignitez*. Ce chapitre commence par ce mot, *Venerabilis*. Le Chapitre de *Strasbourg* demeura ferme à maintenir ſon ancienne coutume; depuis ce temps-là ils y ont été plus exacts, & les Papes ſucceſſeurs de *Gregoire* n'y ont pas trouvé à redire.

Les Evêques qui eſtoient de grands Princes, eſtoient fort ſuſpects au peuple de *Strasbourg* trés-jaloux de ſa liberté, dont il craignoit que ces Prélats ne le privaſſent, & les Evêques s'étoient obligez de demeurer ordinairement dans leur ville de *Saverne*.

Le Chapitre de la Cathedrale de Straſbourg eſt un des plus nobles qu'il y ait dans l'Egliſe. Pour y être reçû Chanoine, il faut faire preuve de huit quartiers de haute nobleſſe du côté paternel, & d'autant du côté maternel.

TITULAIRES. Les mots de haute nobleſſe excluent les ſimples Gentilshommes, & exigent une extraction de Princes ou Comtes de l'Empire pour les *Allemans* & de Princes, Ducs & Pairs ou Maréchaux de *France*, pour les *François*. Ce Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines Capitulaires & de douze Chanoines Domiciliers. Les Capitulaires ſont ceux qui ont entrée & voix déliberative au Chapitre. Le revenu de leurs Canonicats eſt année commune d'environ 6000 livres. . . . . Florins Reven.

Les Domiciliers n'entrent point au Chapitre, mais ils parviennent par ancienneté aux places de Capitulaires à meſure qu'elles deviennent vacantes. On leur accorde le quart du revenu des Canonicats, mais les uns & les autres ſont obligez de reſider trois mois dans les terres de l'Evêché, & d'aſſiſter 60 fois à l'Egliſe, ſans quoi ils ne joüiroient pas du revenu de leurs Canonicats. Les Capitulaires ne peuvent être admis qu'après avoir pris le Soûdiaconat. Il n'y a aucune difference entre l'habit de Chœur des Capitulaires & celui des Domiciliers. Ils portent les uns & les autres ſous le ſurplis une ſoûtanne de velours rouge doublée d'hermines & enrichie de boutonnieres d'or. Cinq des Canoines Capitulaires ſont pourvûs chacun d'une des dignitez du Chapitre. La premiere eſt la dignité de *Grand Prévôt* ; c'eſt le Pape qui y nomme ſuivant le Concordat Germanique, paſſé entre le Paqe *Nicolas* V. & l'Empereur *Frederic* III. l'an 1447. elle vaut trois ou quatre mille livrés de rente à celui qui en eſt pourvû, & a à ſa diſpoſition huit ou dix Cures, dont celle de *Scheleſtat* eſt la plus conſiderable, ſept Prébendes dans la Collegiale de *ſaint Leonard*, & une douzaine de fiefs. 4000 La ſeconde dignité eſt celle de *Grand Doyen*. Celui qui en eſt pourvû, convoque le Chapitre, & a Juriſdiction ſur tout le Chœur, & la correction des mœurs des Eccleſiaſtiques. Il joüit en cette qualité d'environ trois mille livres de revenu. La troiſiéme eſt la dignité de *Cuſtode*, 3000

laquelle

TITULAIRES. laquelle rapporte mille cinq cens livres au Titulaire, qui dispose aussi de quelques Cures & de quelques Fiefs dans l'étenduë de l'Evêché. La quatriéme est celle d'Ecolâtre, laquelle ne rapporte que huit ou neuf cens livres. La cinquiéme enfin est celle de *Camerier* du Chapitre, laquelle ne vaut que quatre ou cinq cens livres. Il y en avoit une sixiéme qui étoit celle de *Portier*, mais les revenus en ont été unis à la mense du Chapitre.

Florins Reven.
1500
900
500

Les Vicaires, les Chapelains & les Chantres composent le grand Chœur de cette Eglise Cathedrale, & en font le service. Il y avoit autrefois 72 Vicaires & 40 Chapelains, mais les troubles & le desordre que le *Lutheranisme* causa dans cette Province, avoit tellement diminué le nombre des Vicaires & des Chapelains, que lors du retablissement du service dans l'Eglise Cathedrale de Strasbourg, il n'y avoit que douze Vicaires, dont on augmenta le nombre jusqu'à 20. Quant aux Chapelles, il n'y en a que quatre ou cinq de cinq cens liv. chacune; car pour les autres leur revenu est trés-modique. Le corps des 20 Vicaires est gouverné par un *Senior*, quatre *Deputez* & deux *Ajoints*. Ils sont élûs par les autres Vicaires, & peuvent être destituez ou continuez au bout de l'an. Ces Officiers doivent rendre compte tous les ans au Doïen & Chapitre de l'administration du revenu de leurs Corps, & en laisser un état dans les archives du Chapitre. Chaque Vicaire reçoit par an environ 400 livres en argent, 60 sacs de grains, & un foudre de vin.

L'Evêque de Strasbourg a son Official, & le Chapitre a le sien. Les revenus de la Fabrique de la Cathedrale, sont distinguez de ceux de l'Evêque & du Chapitre. L'administration en appartient au Magistrat, par un Contrat passé avec les *Lutheriens*. Ces revenus peuvent monter à quarante mille livres par an, & le Magistrat est obligé aux réparations de l'Eglise, & de l'entretenir, quelque accident qui puisse arriver. Le Magistrat nomme un Re-

400

TABLATURES. ceveur pour faire le recouvrement des revenus, & ce dernier eſt obligé de rendre ſes comptes tous les ans. Florins Revenu.

Lors du rétabliſſement du culte Catholique dans l'Egliſe Cathedrale de Straſbourg en 1680. il y avoit quatre Chanoines *Lutheriens* qui poſſedoient le *Brouderhoff*, où l'ancien Monaſtere qui a été donné depuis aux *Jeſuites*, qui en ont fait un College, & qui n'ont point d'autre Egliſe que la Cathedrale même. L'on a depuis cedé aux Chanoines *Lutheriens* les revenus que poſſedoit cette Egliſe au-delà du *Rhin*; & au moyen de cette ceſſion ces Chanoines n'y paroiſſent, que lorſqu'ils ſont obligez de prendre poſſeſſion. Au reſte ces Chanoines ſont de bonne maiſon, puiſque ce ſont des Princes de celles de *Brandebourg* & de *Brunſvvic*.

Je ne dis rien ici des autres Chapitres de la ville de *Strasbourg* & de ceux du Dioceſe, parce que cela n'entre point dans mon ſujet, qui ne conſiſte que dans les Benefices de nomination Royale.

Les Egliſes ne ſont pas en grand nombre à Straſbourg. On n'y compte que ſix Paroiſſes & ſix Convens, 3 pour des Hommes & trois pour des Filles. Les Paroiſſes ſont *ſaint Laurent* ou la Cathedrale, *ſaint Pierre le jeune*, *ſaint Pierre le viel*, *ſaint Eſtienne*, *ſaint Loüis* & *ſaint Marc*.

L'Egliſe Cathedrale de Straſbourg dédiée à *Notre-Dame* eſt d'une magnificence achevée, & les Habitans la nomment par excellence la merveille du monde. L'on prétend que *Clovis* la fit rebâtir, après qu'elle eut eſté détruite par les *Payens*. En 769. *Pepin* commença à bâtir le Chœur qui ne fut achevé que par ſon fils *Charlemagne*. Cette Egliſe aprés avoir eſſuyé differens accidens, fut enfin brûlée par *Ermand* II. Duc de *Suabe* en 1003. Ce Duc s'étant ſoûlevé contre l'Empereur *Henry* II. prit d'aſſaut la ville de *Strasbourg*, mais il trouva tant de reſiſtance en ceux qui s'étoient retranchez dans l'Egliſe, qu'il ne pût s'en rendre maître, qu'en y faiſant mettre le

feu

TITULAIRES. feu qui consuma cet édifice, à la reserve du Chœur qui subsiste encore aujourd'hui. *Vernerus* Evêque de *Strasbourg* entreprit de rétablir son Eglise, en fit jetter les fondemens en 1015 & employa à ce somptueux édifice les quatorze dernieres années de sa vie. Ses successeurs continuerent cet ouvrage; mais contens d'avoir mis la Nef dans sa perfection, ils differerent de construire la Tour jusqu'en 1229. & ce surprenant ouvrage ne fût achevé qu'en 1449. C'est la plus haute pyramide de l'*Europe*, car elle a 574 pieds de haut. Elle est toute fabriquée de pierres de taille, & il n'y en a gueres qui ne soient travaillées en relief à la *gothique*. L'ouvrage est à jour, de maniere que les yeux penetrent au travers, ce qui joint aux differentes figures que l'on y remarque, fait un effet merveilleux. Les archives de Strasbourg font foy, qu'avant la naissance de *Jesus-Christ* au même lieu où cette Tour est presentement; il y en avoit une autre consacrée à *Mars*, ainsi que le Temple dont elle faisoit l'ornement. L'un & l'autre furent démolis par *Attila*, qui aggrandit la ville depuis. *Clovis* Roi de *France* commença de la relever, & *Dagobert* l'acheva. Florim. Reven.

L'Horloge qui est dans l'Eglise de Strasbourg, passe pour un chef d'œuvre d'astronomie & de mécanique. On dit dans cette Ville, que l'Horloge de *saint Jean de Lyon* est la plus belle de *France*, mais que la leur n'a pas sa pareille au monde pour la varieté & la curiosité de ses mouvemens, dont la plûpart se sont detraquez ou arrêtez; en sorte qu'il n'y a aujourd'hui que la moindre partie qui agisse. Celle qui sert de base aux deux autres, est composée de trois tableaux, dont les deux qui sont aux extrêmitez, sont quarrez. Celui qui est au milieu est, rond, & a trois cercles l'un dans l'autre, deux mobiles & un fixe. Le premier de ces cercles a dix pieds de diamêtre dans son entiere largeur, se meut de la gauche à la droite une fois l'année, & en marque les mois & les jours,

ce

TITULAIRES ce qui le fait appeller *Cercle* ou *Rondeau d'Almanach*. Le second eſt dans celui-là, & a neuf pieds de diamêtre, il ſe meut de la droite à la gauche auſſi en un an, marquant les jours de Vigiles & de Fêtes, ce qu'il a dû faire pendant un ſiecle; mais il eſt preſentement arrêté. Le troiſiéme eſt au milieu de ces deux-là, & n'eſt que pour l'ornement, repreſentant l'*Allemagne* & la ville de *Strasbourg*, c'eſt pourquoi il eſt fixe. Au bas du tableau eſt un pelican qui porte un globe ſur ſes aîles, & ſur ce globe ſont le Soleil & la Lune, qui font le tour du zodiaque en vingt-quatre heures. Les deux tableaux quarrez qui ſont au côté de celui-ci, ont ſervi autrefois à marquer les Eclypſes du Soleil & de la Lune, du moins ils étoient deſtinez à cet uſage; mais ils ne vont plus. Au ſecond ordre ou étage eſt un grand tableau, au milieu duquel eſt un aſtrolabe qui marque le cours du Ciel. Les quatre ſaiſons ſont peintes à lentour. Il y a auſſi un cadran qui marque les heures & les minutes, & au-deſſus les ſept jours de la ſemaine figurez par les ſept planetes qui paſſent en Chariot. On y voit encore un viſage de Lune, qui fait paroître ſes phaſes, & qui en marque l'âge. Le troiſiéme ordre ou la partie ſuperieure de cette Horloge n'eſt remarquable que par un aſſez joli jeu de figures pour l'execution de la ſonnerie. Les quatre âges de l'homme repreſentez par des figures qui leur conviennent, paſſent & ſonnent les quarts d'heure ſur de petites cloches, & enſuite la mort vient chaſſée par un *Chriſt* reſſuſcité, qui neanmoins lui permet de ſonner l'heure, afin que l'on ſe ſouvienne de la neceſſité de mourir. Au côté droit de cet Horloge eſt une arche, qui ſert à enfermer les poids & les autres inſtrumens, & cette arche eſt terminée au ſommet par un Coq de métal, qui allonge le cou, bat de ſes aîles, & chante pour avertir que l'heure eſt prête à ſonner. Son chant eſt ſi naturel, que ſi l'on ne voyoit qu'il eſt de métal, il ſeroit facile d'y être trompé. Vers

Florins Revenu.

le

TITULAIRES. le bas on voit dans un cadre le portrait du fameux *Nicolas Copernic*, qui selon quelques Ecrivains, est l'Auteur de cet Horloge, qui fut achevé en 1573. Mais comment *Copernic* peut-il être l'Auteur de ce bel ouvrage, puisque ce Philosophe étoit mort dès l'an 1543. Comme il est très-mal-aisé qu'un si grand nombre de mouvemens differens, dont le soin est souvent abandonné à des Horlogeurs qui entendent peu les mathematiques, s'entretienne long-tems dans leur justesse ; il est arrivé que ceux de cet Horloge se sont arrêtez ou détraquez, avant qu'ils eussent achevez le periode pour lequel on les avoit destinez ; & quelque dépense que l'on ait faite depuis pour la rétablir, on n'a pû y réussir ; de maniere qu'aujourd'hui il n'y a que la moindre partie des mouvemens qui agisse. Florim. Revea.

Avant que la Ville de *Strasbourg* fût soumise au Roy, les Catholiques n'y avoient qu'une petite Eglise d'une Commanderie de l'Ordre de *Malte* ; mais maintenant ils y sont les Maîtres, & affoiblissent de jour en jour le parti des *Lutheriens*. L'Evêché s'étend partie dans la haute & partie dans la basse *Alsace*. L'on compte dans la Ville de *Strasbourg* environ trois mille deux cens maisons, quatre mille trois cens familles, & vingt-huit mille habitans ; & l'Evêque y celebra la Messe, & y harangua le Roy *Louis* XIV. dans la Cathedrale, peu de jours après la conquête de cette Ville, qui fut le 30. Septembre l'an 1682. L'argenterie & les ornemens que ce Roy a donnés à cette Eglise, répondent à la magnificence de cette Cathédrale. L'Evêché fait face à une des portes de la Cathédrale, & en est séparés par une petite place ; la maison est assez commode & logeable. L'Evêque de *Strasbourg* fait sa résidence à *Saverne*, à quatre lieuës de *Strasbourg* : il est Seigneur de *Saverne*, & y a un trés-beau Château, qu'*Egon de Furstemberg* a fait bâtir : il est entouré de fossez revêtus, qui ont six ou sept toises de large sur quinze de profondeur. Au bas de ce Château est un grand & beau jardin, dont

TITULAIRES. dont on admire sur tout les palissades de Charmille. L'Evêché de *Strasbourg* est taxé à *Rome* pour les Bulles à 2500. florins, & rapporte deux cens cinquante mille livres.

Florins 2500. Revenu 250000

ABB. D'HOM. DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

ALTORF.

Dom Viraut. Altorf, Altorfen ou Atorf, en Latin, *Atorfum*, située en *basse Alsace*, à quatre lieuës de *Strasbourg*, & à une lieuë de la Ville de *Molsheim*: elle est réguliere, & il y a six ou sept Religieux qui jouissent d'environ six mille livres. 6000

ASTAC.

Sécularisée. Astac ou Astach, situé en *basse Alsace*, à deux lieuës de *Molsheim*, sur la *Bruch*, fondée par *Dagobert* II. & par S. *Florent* Evêque de Strasbourg; mais elle a été sécularisée, & le Chapitre transferé à *Molsheim*: il est composé d'un Prevôt, d'un Doyen & de dix Chanoines résidens. Les Canonicats rapportent environ huit cens livres, & le Doyenné mille deux cens. Quant au revenu du Prevôt, il est peu considerable.

EBERMUNSTER.

Ebermunster, Hebermunster, ou Apelmunster, en Latin, *Apri Monasterium*, située en *basse Alsace*, & fondée par *Sigisbert*, du tems que S. *Arbogaste* étoit Evêque de *Strasbourg*. On conserve dans cette Abbaye de beaux & anciens Titres des Rois de *France* & des Empereurs. Il paroît par les derniers, qu'elle étoit autrefois de la matricule de l'Empire, & avoit voix aux Diettes. Cette Abbaye s'appelloit autrefois *Novientum*. 16000

GAGENBAT.

Gagenbat ou Gegembach, située en *Allemagne*, dans la Ville de son nom, sur la riviere de *Kintzig*, à une lieuë d'*Offembourg*: elle a été érigée en Eglise Collegiale par le Pape *Clement* VIII. le 17 des Calendes de Janvier 1583. il y a esté uni les Eglises Paroissiales de *Villeschenhen*, *seu Fichelsem*

TITULAIRES *cheliem & Innettenhim, aliàs Juſtatim.* Cette Abbaye eſt au- Florins Revc.
delà du *Rhin*, vis-à-vis *Strasbourg.*

HOMBOURG.

Unie à l'Evêché de Straſbourg. Hombourg, Hohenbourg, ou Othilberg, en Latin, *Mons Othiliæ, ſeu ſanctus Odo*, ſituée en *Alſace*, vers les Monts de *Voſge*, & fondée par *Adalric*, l'un des principaux Seigneurs de ce païs, dans l'Iſle de *Nogent*, au confiant de la riviere d'*Ill* & du *Rhin*, au-deſſous de *Straſbourg.* Cette Abbaye eſt appellée *Ebersheim-munſter.*

HUGUES HOFEN.

Unie à l'Abbaye d'Andlavv. Hugues Hofen ou Honcourt, en Latin, *ſanctus Michaël Hugonis Curiæ*: elle a eſté unie au Monaſtere des Religieuſes d'*Andelau*, elle étoit taxée à . . . 66

INSCUTHERA.

Inſcuthera, ou Schuteran, en latin, *Scuteranum*; elle a été autrefois de l'Ordre de *S. Auguſtin*, elle eſt aujourd'hui de l'Ordre de S. *Benoiſt* & ſa taxe eſt de deux cens florins, comme le dit *Pelletier* dans ſa ſeconde partie, p. 87. Voilà tout ce que j'en ai trouvé. 200

INSCUVARTZACH.

Inſcuvartzach, autrefois Scuvartbach ou Schoutteren, en Latin, *Arnofsaugia* : elle a été ſupprimée l'an 1585. au mois de May, & érigée en un Seminaire de Clercs. Sa taxe étoit de 333. florins. 333

HASLAC.

Haſlac ou Haſlau, en Latin, *Florentii Monaſterium*: elle a eſté ſécularisée. Voilà tout ce que j'en ai trouvé : ne ſeroit-ce pas la même que *Aſtac*?

SAINT LEONARD.

Sécularisée. Saint Leonard d'Obenheim, ſituée près de la Ville d'*Aubernay* : elle a eſté ſécularisée, & le Chapitre a huit Chanoines, en comptant le Doyen. Cinq de ces Chanoines ſont de réſidence, & jouiſſent de ſix ou ſept cens livres de revenu chacun. Le Doyen a portion & demie, &

TITULAIRES. est élû par le Chapitre. Le grand Prevôt de la Cathedrale de *Straſbourg* diſpoſe de tous les Canonicats. Florins Revenu

SAINT MAUR.

Dom de Ruiſn. Saiñt Maur de Marmunſter, en Latin, *Mauri Monaſterium*, ſituée en *baſſe Alſace*, à une lieuë de *Saverne*, & fondée par *ſaint Pirmin*, du tems de *Thierry* IV dont le regne commença l'an 721. & s'appella d'abord *Leuvarize*; mais elle changea de nom en memoire de l'Abbé *Maur*, que l'on dit avoir eſté diſciple de *ſaint Pirmin*. Cette Abbaye eſt réguliere. . . . .

NEUVILLER.

Sécularisée. Neuviller, Novillaren ou Neoweiler, autrefois Nouvillé, ſituée dans la petite Ville de ce nom, à cinq lieues de *Straſbourg*, elle fut ſécularisée en 1496. & la dignité d'Abbé changée en celle de Prevôt. La ſeconde dignité eſt celle de Doyen. Les revenus du Prevôt, ſont de la valeur de deux Canonicats; ceux du Doyen, ſont d'un Canonicat & demi; & ceux de chaque Chanoine, ſont d'environ mille livres. Il y a ſix Chanoines réſidans avec le Prevôt; & le Doyen & quatre autres, qui ne réſident point. . . . . .

SELTZ.

Sécularisée. Seltz, en Latin, *ſanctus Benedictus in ſaltem*, *ſeu de Saletio*; & par corruption *Salſa*, ſituée entre *Spire* & *Straſbourg*, dans la Ville de *Seltz*, au conflant de la petite riviere de même nom dans le *Rhin*, nommée encore aujourd'hui *Seltzbach*, & fondée par la bienheureuſe *Adelaide*, Imperatrice d'*Allemagne*, qui y mourut l'an 999. Cette Abbaye a eſté érigée en Egliſe Collegiale, avec la ſuppreſſion de l'Ordre & dignité Abbatiale par le Pape *Xiſte* IV. le 12. des Calendes de Janvier 1480. elle étoit taxée à . 200.

SELS.

N. Sels, en Latin, *ſanctus Alcheidis de Selis*. Il n'y a point de Religieux, étant toute ruinée. Je n'en ai rien trouvé de plus, ſinon qu'elle eſt taxée à *Rome* pour les Bulles à 31

SOURBOURG

TITULAIRES. Florins Reven.

SOURBOURG.

Sécularisée & unie. Sourbourg, située dans la Forest d'*Haguenau*, fondée par *Dagobert*, & sécularisée dans la suite. Le Chapitre fut dabord composé d'un Prevôt, d'un Doyen, & de douze Chanoines ; mais le changement de réligion en a tellement diminué les revenus, qu'il ne jouissoit plus que de trois ou quatre mille livres de rente, sur quoi il y avoit beaucoup de charges à payer ; ce qui donna lieu de l'unir à l'Eglise Paroissiale de *S. Louis de Strasbourg*.

SAINTE WALPURGE.

Unie au College des Jesuites de Strasbourg. Sainte Walpurge, en Latin, *sancta walpurgo*, située dans la Forest d'Haguenau, & fondée par un Comte de *Montbeliard* en 1131. ayant esté abandonnée dans le seiziéme siecle par les Réligieux, le Prevôt de *weissembourg* s'en empara ; & depuis ce tems-là, l'Evêque de *Spire*, à l'Evêché duquel cette Prevôté est unie, a joui de l'Abbaye de *saint walbourg* ou *walpurge*, jusqu'à la fin du siecle dernier, que n'ayant pû justifier la validité de l'union de cette Abbaye à la Prevôté de *Weissembourg* ; parce qu'elle s'étoit faite sans le consentement de l'Evêque de *Strasbourg*, dans le Dioceſe duquel elle est située. L'union fût déclarée nulle par Arrest du Conseil superieur d'*Alsace*, & le Roy en disposa l'an 1668. d'autres disent en 1687. en faveur des *Jesuites de Strasbourg*, aux conditions portées par le Brevet d'union. Le revenu de cette Abbaye étoit de huit ou neuf mille livres par an. 9000

Voilà l'histoire de l'Abbaïe de sainte Walpurge ; & voici la fable. On dit qu'un Religieux de ce Monastere demeura pendant trois cens ans à écouter le chant des oiseaux de cette Forêt, & que cette mélodie l'avoit comme absorbée dans la contemplation des choses celestes. On voit le portrait de ce Religieux gravé sur une des pierres du Chœur de cette Eglise.

WEISSEMBOURG.

Weiſſembourg, Cront-Weiſſembourg, ou Croncviſambourg, en Latin, *Viſſemburgum*, ſituée ſur les confins du *Palatinat*, dans le Dioceſe de *Spire*, & fondée par le Roy *Dagobert* en 1100. qui lui donna de trés-grands biens, avec la Seigneurie de *Weiſſembourg* & pluſieurs autres dans le voiſinage, qui ſont venuës au pouvoir des Comtes *Palatins* du *Rhin*, & des autres Princes voiſins. La Ville de *Weiſſembourg* fut fermée de murailles par l'Abbé *Frederic*, l'an 1262. & les habitans ayant eu de beaux privileges, ſe rendirent indépendans des Abbez, & furent reçûs au nombre des Villes libres & franches de l'Empire, avant le quinziéme ſiecle. Alors ils étoient en poſſeſſion d'une entiere liberté, en laquelle ils furent troublez par l'Abbé *Philippe d'Erpach*. Le different ayant eſté porté devant l'Empereur *Frederic d'Autriche* ; il rendit un jugement en faveur des habitans l'an 1442. *Rudiger*, dernier Abbé de *Weiſſembourg*, renouvella ce different, & il ne fut pas plus heureux ; car il fut condamné par un jugement Imperial, qui fut rendu au mois d'Octobre 1518. par l'Empereur *Maximilien* I. Le même *Rudiger* ſe fit ſéculariſer avec ſes Religieux l'an 1526. d'autres diſent en 1545. par le Pape *Clement* VII. qui changea la dignité d'Abbé en celle de Prevôt, & le Convent en un Chapitre ſéculier. Aprés la mort de *Rudiger*, *Florent de Flersheim* Evêque de *Spire*, fut pourvû de cette Prevôté, dont il obtint l'union à ſa Manſe Epiſcopale, par l'autorité du Pape *Paul* III. & de l'Empereur *Charlequint* en 1561. mais la Ville & l'Abbaye de *Weiſſembourg en Vaſgau*, appartient maintenant à la *France*, ſans conteſtation par le Traité de *Riſvic*. Le Chapitre de Weiſſembourg ne conſiſte aujourd'hui qu'en un Doyen, un Cuſtos, dix Chanoines, & deux Vicaires. Les Canonicats ne ſont au plus que de ſix ou ſept cens livres de rente. Cette Abbaye de notre Ordre de *ſaint Benoiſt*

étoit

TITULAIRES. étoit autrefois si considerable, qu'elle étoit une des quatre que l'on appelloit *les quatre Abbayes de l'Empire.* Florin. Reyen.

Il y a encore quatre Abbayes d'hommes de l'Ordre de saint Benoist *qui sont dans le Dioceſe de* Strasbourg, *mais comme elles sont au-delà du* Rhin, *& dans les terres de l'Empire : Je n'ai pas cru qu'il fût neceſſaire d'en parler ici. Toutes ces Abbayes forment enſemble une Congregation particuliere appellée* Congregatio Argentinenſis. *Elles sont toutes ſujetes à la viſite & à la Juriſdiction de l'Evêque de* Strasbourg. *Ce Prélat préſide par lui ou par un Commiſſaire à l'élection des Abbez, & après leur élection, ils donnent un acte à l'Evêque, par lequel ils reconnoiſſent ſa Juriſdiction, & promettent de ne s'en jamais ſouſtraire.*

ABB. D'HOMMES DE L'ORDRE DE CITEAUX.

NEUVEMBOURG.

Dom Vivot. Neuvembourg, ou Nouvembourg, ou Neubourg, en latin, *Novum Caſtrum, ſeu Neoburgum,* fille de *Bellevaux,* ſitué en la *baſſe Alſace*, en l'Iſle de la riviere de *Moteu,* à une lieuë & demie de la ville de *Haguenau.* Elle fut fondée le 17 des Kalendes d'Avril 1130. d'autres diſent en 1128. par un Comte de *Lutzelbourg*, & l'Abbé de *Lutzel* y envoya douze Religieux & un Abbé appellé *Waldric.* Cette Abbaye eſt reguliere, & joüit de huit ou dix mille livres de revenu, & l'Abbé ne prend point de Bulles de *Rome*, mais ſur le brevet du Roy qui eſt expedié aprés l'élection, l'Abbé de *Lutzel* luy donne l'inveſtiture de l'Abbaye de *Neubourg*, & ſur ſes proviſions il reçoit la benediction, comme les autres Abbez.

ABBAYES DE FILLES DE L'ORDRE DE S. BENOIST.

ANDELAU.

Me Jeanne Babine. Andelau, ou Andlavv, ſituée dans la ville de ſon nom, en *baſſe Alſace*, prés de *Bar*, & fondée à ſix lieuës de *Strasbourg* vers l'an 880. par l'Imperatrice *Richarde* femme de

Charles

TITULAIRES. *Charles le Gros*, laquelle s'y retira, & y finit ſes jours. On y voit encore le ſepulchre dans lequel elle fut enterrée, & d'où le Pape *Leon* IX. la transferra dans un nouveau tombeau derriere l'Autel, où elle eſt encore à preſent. Aujourd'huy les Dames d'*Andelau* prennent la qualité de Chanoineſſes. Elles diſoient encore le Breviaire *Benedictin*, il n'y a que deux cens ans. Cette Abbaïe appartient aux Dames Chanoineſſes ſeculieres. Elle eſt Imperiale & du nombre des Etats immediats d'*Alſace* reſervez au Traité de *Weſtphalie*, par l'article *teneatur*. Elle n'a jamais contribué aux frais de l'Empire, & elle eſt aujourd'hui ſujette à la *France*. La Seigneurie de la ville d'*Andlavv* n'appartient pas à l'Abbeſſe, mais à un Seigneur ſeculier qui porte le nom d'Andlavv. L'Abbeſſe étoit neanmoins appellée aux dietes de l'Empire. *Richarde* la Fondatrice étoit fille d'un Roy d'*Ecoſſe*, & ayant eſté injuſtement ſoupçonnée d'infidelité par ſon mari, ſe ſépara de lui, reprit ſa dot, & fonda cette maiſon, où elle paſſa le reſte de ſa vie. La Communauté eſt compoſée de l'Abbeſſe & de douze Chanoineſſes, qui font les mêmes preuves de Nobleſſe que dans les Colléges d'*Allemagne*. L'Abbeſſe d'*Andelavv* eſt Princeſſe de l'Empire, elle ne porte aucune partie des impoſitions qui y ſont reglées. Les Chanoineſſes vivent en Communauté, ſont bien logées & bien nourries ; mais ce qu'on leur donne pour leur entretien eſt peu de choſe, & ne va pas à plus de 20 écus chacune. Les revenus de cette Abbaye ſont de ſeize ou dix-huit mille livres, tant pour la menſe Abbatiale, que pour la Communauté. . . . . Florins Revenu 18000

BIBESHEIM.

Madame. . . Bibesheim, ſituée tout auprés de *Walbourg*, dans la Foreſt de *Haguenau*, & fondée par le Comte de *Montbeliard*. La premiere Abbeſſe fut *Glatilde* morte en odeur de ſainteté, & fille du Fondateur. Cette Abbaye ne joüit pas

TITULAIRES. pas de plus de mille livres de rente. . . . . ordins Revenus 1000

KONISBRUCKERX.

M. Schefferin de Soublen. Konisbruckerx, située dans la Forest de *Haguenau*, & fondée en même tems que celle de *Neubourg*, & dépend comme elle de celle de *Lutzel*. Cette Abbaye ne joüit que d'environ 3000 livres de rente. 3000

Toutes ces Abbayes sont regulieres & électives. La Communauté élit trois sujets en presence des Commissaires du Roy, & de ces trois, Sa Majesté *en choisit un.*

Comme j'ai suivi Pelletier, *& l'état de la* France *dans l'Ordre des Benefices. Il se peut faire que j'en aye oublié quelques-uns, sur tout dans les Dioceses de* Mets, Toul, Verdun *&* Strasbourg, *l'on me fera un vray plaisir de m'en avertir, & d'envoyer les Mémoires, à l'adresse du sieur* MESNIER *Libraire.*

Evêchez hors la France.

EVECHE DE KEBEC OU QUEBEC.

M. Jean-Baptiste de la Croix de Chevrier de saint Vallier Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Coadjuteur M. Louis François de Mornay, Evêque d'Fumenie, ci-devant Capucin.

QUEBEC, en Latin, *Quebensis, seu Kebecensis*, ville Capitale de la *Nouvelle France* en *Canada*, située en partie sur la riviere de *saint Laurent*, dans l'*Amerique Septentrionale*. Son circuit est à peu près d'une lieuë; & elle est divisée en haute & basse Ville. Elle fut érigée en Evêché immédiatement soumis au *Pape*, le 1 Octobre 1674. pour les Colonies *Françoises* du *Canada*, par le Pape *Clement* X. en faveur de M. de *Laval de Montigny*, qui en a été le premier Evêque. Les Abbayes de *Meaubec* de l'Ordre de *saint Benoist*, Diocése de *Bourges* & de l'*Estrée* de l'Ordre de *Cîteaux*, Dioceſe d'*Evreux*, sont unies à l'Evêché de *Quebec*, dont le Chapitre de la Cathedrale est composé de douze Chanoines qui vivent

tin

TITULAIRES. en Communauté dans la Maiſon du Chapitre, dont la grandeur & l'architecture ſont remarquables. L'Evêque de *Quebec* eſt Chanoine honoraire de l'Egliſe de *S. Martin de Tours*, & jouit de 18000 livres de rente par l'union de ces deux Abbayes & par ſon fond. . . . Florins Renev. 1ceb 1800

*Je dirai ici en faveur de ceux qui ignorent ce que c'eſt qu'*Eumenie, *que c'eſt une ville ruinée de la* premiere Phrygie Capatienne, dans l'exarcat d'Aſie.

EVÊQUES FRANCOIS

Répandus dans les Miſſions orientales, avec la qualité de Vicaires Apoſtoliques.

M. Galiczon Prieur de S. Michel de Touars.

AGATHOPOLIS, ou Gatopoli, ville d'*Heminont* dans l'exarcat de *Thrace* qui n'eſt plus qu'un Village ſur la *Mer Noire*, & ne laiſſe pas d'avoir encore aujourdhui un Evêque, qui eſt le ſeul Suffragant que l'on donne à *Andrinople*. *Agathopolis* a été fondée au neuviéme ſiécle.

ARETHUSE.

M. François Gaſpart de Granmont, Abbé de Saint Vincent de Beſançon, de l'Ordre de S. Benoît, Prieur de Vaux, Archidiacre de Beſançon, & Docteur en Théologie.

Arethuſe, Ville de la ſeconde *Syrie*, entre *Emeſe* & *Epiphanie*, dans le Patriarchat d'*Antioche*, qu'on croit être le village nommé aujourd'huy *Fornacuſa en Sourie*. *Arethuſe* eſt le Siege d'un Evêque Suffragant de la Métropole d'*Apamée*. *Saint Marc* étoit Evêque d'Arethuſe, ſous les Empereurs *Conſtance* & *Julien l'Apoſtat*.

Auren.

M. Jacques de Bourges, Vicaire Apoſtolique de Tonquin, & M. Edme Bellot eſt Coadjuteur de l'Evêque d'Auren. Il a le titre d'Evêque de Baſilée.

BABYLONE.

M. Dominique Marie Parlet Vicaire

Babylone, ville Capitale de *Chaldée*, dont on met les ruines ſur l'*Euphrate*, à lendroit nommé *Ile*, à une journée

TITULAIRES. Apostolique en Perse, & Coadjuteur M. Peschard ey-devant le Pere Timothée de la Flèche Capucin Evêque de Berythe.

née de *Bagdat*. On dit que *saint Simeon* en fut Evêque dans le quatriéme siecle. Il y a une autre *Babylone* dans le Patriarchat d'*Alexandrie* Capitale de l'*Egypte*. Ses ruines sont sur le bord du *Nil*, dans l'enceinte du vieil *Caire*. Les *Copies* prétendent, que c'est d'où *saint Pierre* écrivit sa lettre, & la mettent entre leurs anciens Evêchez. Florin. Reren.

BERYTHE.

Berythe où Barut, est une ville maritime de *Phœmicie* dans le Patriarchat d'*Antioche* sur la mer de *Syrie*, entre *Tripoli* & *Sydon*. *Theodose le jeune* la voulut ériger en Métropole avec quelques Suffragans au préjudice de *Tyr*; mais le Concile de *Chalcedoine* cassa cette érection, & ne luy conserva que le titre de Métropole honoraire. Les *Grecs*, les *Syriens*, & les *Maronites* y ont chacun leur Evêque. *Berythe* est celebre pour les écoles de droit, où l'on voit que quelques saints allerent étudier des Provinces éloignées. Quelques Auteurs, comme *Baillet* prétendent qu'elle a été Métropole Ecclesiastique; mais maintenant elle est toute *Mahometane* depuis le changement de toutes ses Eglises en *Mosquées*. On prétend que *saint Thadée* frere de *saint Thomas*, l'un des septante-deux Disciples de *Jesus-Christ*, l'Apôtre d'*Edesse* y mourut, & qu'il y fut enterré. Plusieurs ont cru que le fameux martyr *saint Georges* étoit né, où avoit vecu à *Berythe*. Saint *Frumence* l'Apôtre des *Indes* ou d'*Ethiopie* étoit de *Berythe*, & son frere *Edesse* y étant revenu fut fait Prêtre de l'Eglise du lieu. *Saint Apphien* martyr alla étudier le droit à *Berythe*. *Saint Triphylle* aussi, qui fut Evêque de *Ledres* en *Chypre* au IV. siecle. *Saint Gregoire Thaumaturge* & son frere *saint Athenodore* étoient partis l'an 231. pour aller étudier aussi le droit à *Berythe*, mais *Origene* les retint à *Cesarée* pour y étudier la science de notre Religion.

TITULAIRES. Florin | Reven.

M. Charles Maigrot Vicaire Apostolique de Fokien à la Chine, étant presentement à Rome, au nombre des Evêques assistans du Pape. Conon.

SINOPE.

M André Sicault Abbé de S. André le bas de Vienne & de Bonlieu Il fut sacré le 30 Nov. 1711. Sinope, ou Synpe, ou Synabe, ville d'Asie dans l'exarcat de *Pont* sur la *Mer Noire* ou *Pont Euxin*. Elle obéït maintenant au *Turc*, mais elle a eu un Evêché sous la Métropole d'Amasie.

M. Marin Labbé Vicaire Apostolique de la Cochine. Tillopolis.

ZABULA.

M Loüis de Cice Vicaire Apostolique de Siam, Campege, Laos, Pegu & Japon. Zabula. Je crois que c'est la même que *Zabulon*, ville ruinée de la premiere *Palestine*, dans le Patriarchat de *Jerusalem*, à deux bonnes lieuës de *Ptolemaïde*, vers l'Orient. Elle a pris son nom de *Zabulon* fils de *Jacob* & de *Lia*, & chef d'une des douze Tributs.

L'on peut dire de la plûpart de ces Evêques, que ce sont de veritables Servi Servorum Dei ; *car plusieurs restent en* France, *pour faire les Ordinations de quelques Archevêques, que leurs infirmitez ne permettent pas de s'en acquitter.*

FIN.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois au premier de Janvier 1726. les Exemplaires ont été fournis.

APPROBATION.

De Monsieur l'Abbé Richard Doyen des Chanoines de l'Eglise Royale & Collegiale de saint Opportune à Paris, Prieur Commandataire, & Seigneur de l'Hôpital, Censeur Royal.

DAns l'Approbation que j'ai donnée du premier Volume de ce Recuëil, qui contient dix Métropoles & leurs Suffragans, j'ai annoncé que le second qui renferme les huit autres, suivroit de près. L'Autheur & le Libraire ont tenu leur parole, afin de les distribuer ensemble en même tems. J'ai fait dans cette Approbation l'Analyse de tout l'Ouvrage ; il ne me reste rien à dire dans celle-cy, sinon que l'on remarquera dans le second Tome,

que le Pere Beaunier a profité des avis qu'il a reçûs. Sa docilité merite d'être aidée des lumieres des gens de Lettres, pour donner la perfection à un ouvrage si difficile & si utile au premier Ordre du Royaume; puisque le Libraire a eu assez de credit pour l'enrichir d'un état au vrai de la taxe des Bulles des Benefices Consistoriaux, telle qu'elle est à Rome dans la Chambre Apostolique, état qu'il nous donne dans une Table, qu'aucun de nos Autheurs de Pouillez jusques à present, n'a jamais fait imprimer, que sur des mémoires infideles, ausquels on n'a point ajoûté foy.

Il seroit à souhaiter qu'il eût eu le même secours pour nous apprendre la valeur des Benefices. Il n'y en a point dont les revenus ne soient ou diminués ou augmentés, depuis que l'évaluation en a été faite lors du Concordat de Leon X. & de François I. Le P. Beaunier en convient lui-même dans sa Préface, & les Titulaires ont aussi grand soin de nous les cacher, pour éviter les taxes. Il ne faut donc pas faire le même fond sur la verité des revenus que sur celle des Florins. Fait à Paris, ce 1 Septembre 1725.

L'ABBE' RICHARD.

CATALOGUE

Des Livres imprimés chez le même Libraire.

PRatique universelle des Sciences les plus necessaires dans le Commerce, à la vie Civile, enrichie de près de deux cens planches gravées, 3 vol. *in folio*. On délivre le premier Tome.

Dictionnaire universel, Chronologique & Historique, de Justice, Police & Finance, contenant tous les Edits, Declarations du Roy, Lettres Patentes & Arrests du Conseil, contenant onze siecles, jusques & compris 1720, trois Vol. *in fol.*

Diplomata Pontificia & Regiæ Ordinis Regularis sancti Spiritus Monspellienſis concessa, *in fol.*

Praticien universel, & le Droit François, & la pratique de toutes les Jurisdictions du Royaume, suivant les nouvelles Ordonnances, pour servir à decider les plus importantes questions, tant en matieres Civiles, Criminelles que Beneficiales, 12. 6. Vol. par Couchot.

Nouvelles Litteraires, Vol. *in octavo.*

Pensées de la Solitude Chrétienne sur l'Eternité, le mépris du monde & la Penitence, par le R. P. Toussaint, vol. *in* 12.

L'Histoire de saint Alpin Evêque de Châlons, par M. Faron, *in* 12.

Mémoire de Litterature & d'Histoire, par la societé des Curieux, vol. *in* 12.

Avertissement de François de Lerins, touchant l'Antiquité & l'Universalité, & les Mysteres de l'Eglise, Traduction nouvelle, avec des Remarques, par M. de Frontignieres, vol. 12.

Arrêts & Reglemens, concernant les fonctions des Procureurs, où l'on voit la maniere de conduire toutes sortes de procès, jusqu'à jugement définitif, *in quarto.*

Maximes generales sur les Tailles, Aydes & Gabelles de France, *in* 12.

Les Avantures de Leonidas & de Sophronie, Histoire serieuse & galante, *in* 12.

Universitas BIBLIOTHECA Navensis

L'heureux infortuné, Hiſtoire Arabe, mêlée de traduction des Pſeaumes, & autres pieces, par M. l'Abbé de C*** de l'Académie Royale d'Angers, *in* 12.

Recueil de pieces galantes & choiſies, vol. 12.

Les prérogatives de la Robe, *in* 12.

Le Traité du Recitatif dans la lecture, dans l'action publique, dans la declamation & dans le chant, avec un Traité des accens, de la quantité & de la ponctuation, *in* 12.

Conſeils pour vivre long-temps, traduits de l'Italien de Loüis Cornaro, noble Venitien, par M. de P. 12.

Traité des Amortiſſemens, Francs-fiefs & nouveaux Acquêts, vol. 12.

Diſſertation ſur l'Indult du Parlement, contenant les Expediens ſûrs d'en rendre la joüiſſance prompte & utile, avec les moyens de reformer les abus du dévolut, par M. l'Abbé Richard. Le Libraire vend auſſi le Parallele du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin du même Auteur, & avertit qu'il recevra les Mémoires ſur les autres Paralleles, auſquels M. l'Abbé Richard travaille toûjours; qui ſont:

1. Les Paralleles de M. de Louvois, avec M. Colbert.

2. De Monſeigneur le Cardinal de Noailles, avec M. de Harlay ſon prédeceſſeur.

3. De Monſeigneur le Cardinal de Biſſy, avec M. Boſſuet ſon prédeceſſeur.

4. De Monſeigneur le Cardinal de Coaſlin, avec M. Fleuriau ſon ſucceſſeur.

5. De Monſeigneur d'Argenſon Garde des Sceaux, avec M. d'Armenonville.

6. Du R. P. de la Chaiſe, avec le R. P. le Tellier Confeſſeurs de Loüis XIV.

Et de pluſieurs autres perſonnes de diſtinction.

Inv. 175
C42

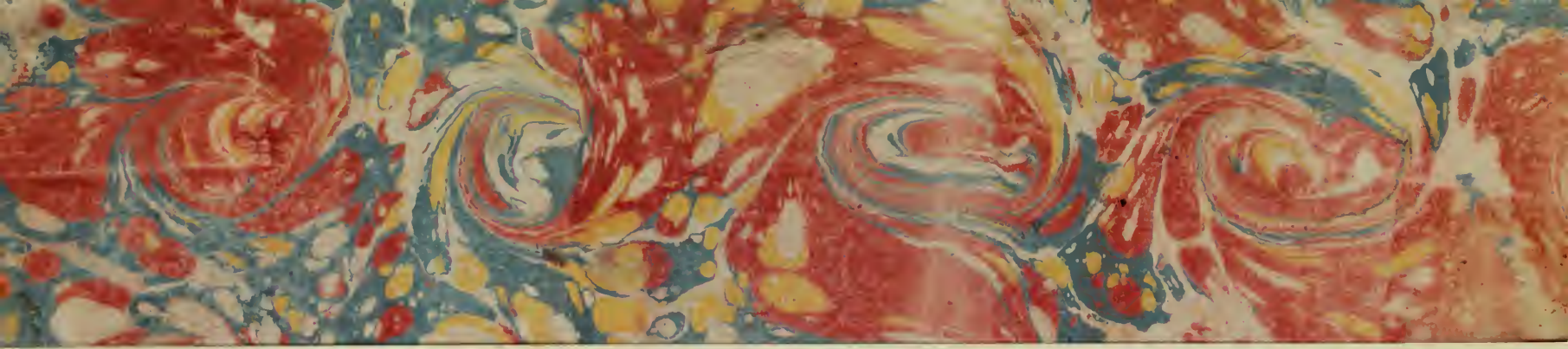
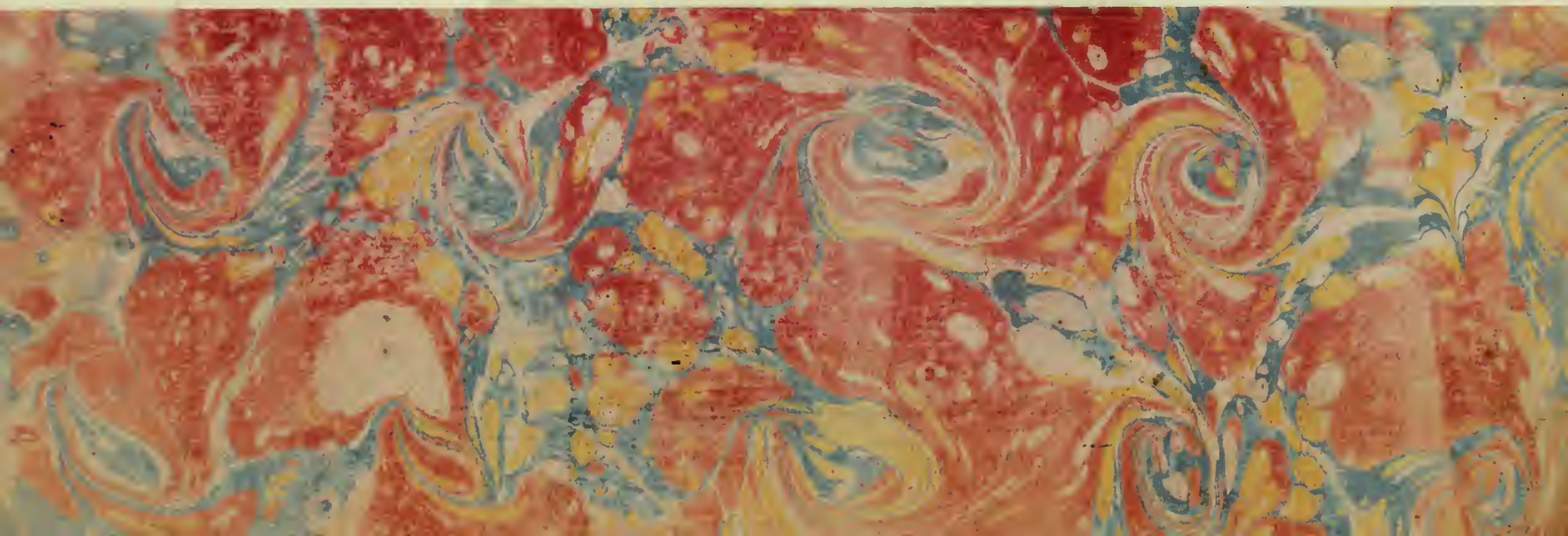
a39003 009522557b